PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE

OU

TABLEAU HISTORIQUE

PRÉSENTANT LES VICISSITUDES DES NATIONS, LEUR DÉCADENCE ET LEURS CATASTROPHES, DEPUIS LE TEMPS OU ELLES ONT COMMENCÉ A ÊTRE CONNUES JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIECLE.

PAR ANQUETIL,

DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS

CHEZ JANET ET COTELLE, LIBRAIRES,

RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 17.

M. DCCCXVIII.

PRÉCIS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

BARBARIE.

Barbarie, toute la côte depuis l'Égypte jusqu'au-delà du détroit de Gibraltar.

Toute la côte depuis l'Egypte, sur la Méditerranée, et au-delà du détroit de Gibraltar, avec une profondeur plus ou moins grande, sur la mer Atlantique, se nomme Barbarie, vraisemblablement du mot *Bar*, qui signifie désert, d'où ceux qui en étoient les premiers habitants, ont pris le nom de Barbares ou Bérébères, qu'ils portent encore. La chaleur est excessive et presque continuelle dans les cantons qui avoisinent l'Egypte. Le froid est âpre du côté du mont Atlas; le pays moyen jouit de la température la plus modérée. C'est aussi la contrée la plus fertile. L'avantage de la situation de la Barbarie a engagé successivement les Romains, les Grecs, les Sarrasins, les Arabes, les Maures, à s'en rendre les maîtres. A présent elle est sous la domination du grand-seigneur, moins à titre de possession que de protection, moyennant un léger tribut. La milice turque exerce un empire absolu sur tous les habitants, qui tremblent à la seule vue d'un soldat turc. Maures, Arabes, Bérébères, ils portent tous ce joug avec une soumission qui étonne, obligés

de cacher leurs richesses s'ils en ont, de vivre pauvrement, incertains encore si leur obscurité les garantira des violences de leurs tyrans. Les Bérébères sur-tout sont un modèle de patience. Il faut que cette vertu leur vienne d'origine, puisqu'ils n'ont pas dans leur langue de mot qui exprime la révolte, ni le murmure, ou bien elle leur vient de leur résignation aux décrets de la Providence, qu'ils ne manquent pas de rappeler aux chrétiens captifs, lorsqu'ils les entendent dans leur désespoir éclater en plaintes et en imprécations.

Les maîtres les plus à craindre pour ces malheureux sont les renégats, qui, soit par intérêt, soit pour rompre leurs chaînes, ont abjuré la foi. Pour faire croire à la vérité de leur conversion, ils affectent d'en agir durement avec les captifs chrétiens, même avec ceux de leur nation, qu'ils traitent souvent plus cruellement que les autres; mais ils font de vains efforts: ceux qui ont porté ces hommes à l'apostasie les abhorrent, les méprisent et s'en défient; cependant comme les renégats ont ordinairement de l'esprit, ou ils s'enrichissent dans le commerce, ou ils s'avancent dans la milice en s'engageant sur les corsaires. On en a vu se rendre fameux dans la piraterie, et s'élever aux premiers postes de l'armée et de l'état. Les auteurs terminent le portrait général des Barbaresques, en disant qu'ils réunissent tous les vices reprochés aux Africains, et dont l'histoire n'a malheureusement fourni que trop de preuves; qu'ils sont menteurs, fourbes, perfides, voleurs, lâches, adonnés à la débauche et aux désordres les plus infames, et que, s'il y a quelque différence entre les autres Africains et eux, c'est que, dans tous ces genres de vices, ils sont pires que les premiers, et

qu'ils les surpassent encore en paresse, en ignorance et en superstition. La religion la plus commune est la musulmane, mais telle qu'elle peut être pratiquée par des gens de cette espèce. Elle sert souvent de prétexte aux vexations exercées contre les esclaves chrétiens. Les juifs passent pour n'y être pas fort gênés; on laisse les idolâtres absolument libres.

Au commencement du douzième siècle, vers 1107, le chef d'une tribu maure, nommé Téchifien, réunit sous son commandement d'autres tribus, battit avec leur secours les Arabes qui dominoient en Afrique, et forma un puissant empire aux environs du mont Atlas. Son fils Joseph, aussi brave et aussi heureux que lui, soutint cet empire et l'augmenta. Il jeta les fondements de la ville de Maroc. A la sollicitation des princes maures établis en Espagne, il parut deux fois dans ce dernier royaume, à la tête de puissantes armées. Ali, son successeur et son fils, y fut tué dans une bataille. Brahem, couronné après lui, vécut dans une indolence qui donna à un enthousiaste, chef de cette secte, habile et adroit, appelé Abdallah, la facilité de s'emparer du trône. Abdallah étant mort, son principal général, nommé Abdolmumen, réunit les voix des autres et fut proclamé. Irrité contre Maroc, de ce que cette ville avoit reconnu un fils de Brahem, il l'assiégea. Les habitants se défendirent vigoureusement; mais il jura de ne point lever le siége qu'il ne l'eût prise et passée par un crible. Pour accomplir son serment, il fit abattre les édifices, concasser et réduire en poudre les pierres, qu'on passa par le crible. Il construisit d'autres palais et d'autres mosquées sous son nom; mais il eut le déplaisir de voir que, de son vivant même, tous ces édifices

Histoire.

reprirent les noms des rois leurs fondateurs, qu'ils avoient auparavant.

Abdolmumen porta la guerre en Espagne, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il fut imité par Joseph II, son fils, et par son petit-fils, le célèbre Almansor, qui veut dire conquérant. Ce prince assujettit la Numidie et tout le pays qui s'étend jusqu'à Tripoli, y compris Maroc, Fèz et Tunis, jusqu'aux déserts de la Libye. Tous les Maures de l'Espagne le reconnurent pour souverain. Il fit aussi des conquêtes sur les chrétiens; de sorte qu'il est le plus puissant roi qui ait régné en Afrique depuis les califes arabes. Il finit singulièrement. Pendant qu'il étoit en Espagne, le gouverneur de Maroc prétendit s'emparer de l'empire d'Afrique. Almansor revint, et ne put recouvrer sa capitale qu'en promettant sous serment au rebelle sa grace; mais quand il se présenta devant lui, le prince, ne pouvant retenir sa colère, lui fit couper la tête. Le lendemain, Almansor disparut. On le chercha inutilement. Une de ses femmes qui l'aimoit tendrement, le retrouva, dit-on, à Alexandrie, où le monarque s'étoit fait boulanger pour expier son parjure. Il ne voulut jamais revenir à Maroc. Les émirs mirent à sa place son fils, qui essuya de grands revers en Espagne. Il en mourut de chagrin. A la nouvelle de sa mort, tous les gouverneurs de province se révoltèrent contre son fils encore enfant; et ce grand empire, vers le milieu du treizième siécle, se partagea en ces royaumes et républiques que l'on connoît sous le nom d'Etats Barbaresques.

MAROC.

Maroc, entre l'Océan atlantique, Alger, la Méditerranée et Tafilet.

Maroc, Fèz et Suz ne sont qu'un même empire sous la première dénomination. Il s'étend au-delà de cette dernière province, vers le sud, jusqu'au Niger. Mais cette partie, passé Suz, est stérile et presque déserte, et habitée principalement par des Arabes vagabonds, qui ne connoissent de souverains que leurs shérifs. L'air chaud de ce climat est tempéré par les vents de l'ouest, qui viennent de l'Océan atlantique, et par ceux qui s'échappent de l'Atlas, toujours couvert de neige. Le pays est généralement bien arrosé. S'il étoit bien cultivé, il donneroit deux et trois récoltes par an; mais, excepté quelques lieues autour des villes, il est en friche, ou pillé par les Arabes vagabonds. Les pâturages de l'Atlas fournissent ces excellents chevaux que l'on appelle barbes, les dromadaires estimés pour leur vitesse, et les chameaux si utiles aux longs voyages à travers les déserts arides et sablonneux. Ce sont les meilleurs du monde. Ils marchent dix jours sans boire, et sans autre nourriture que ce que chaque partie de leur corps fournit pour les soutenir. Dans ces occasions, on voit d'abord diminuer leur bosse, ensuite leur ventre, enfin la croupe, et ils deviennent si foibles, qu'ils succombent sous un poids de cent livres, eux qui portent huit et neuf cents livres pesant, dans les plus longs voyages, si on les nourrit bien.

Les habitants sont les Bérébères, qui se disent les plus anciens de ces contrées. Ils conservent leurs

usages, leur langue, vivent pauvrement dans des cabanes sur les montagnes; un grand nombre vivent dans une sorte d'indépendance. Les Arabes errent de lieu en lieu, sément et font paître, payent quelque impôt à l'empereur de Maroc, n'obéissent réellement qu'aux shérifs de leur choix. Plusieurs tribus ne vivent que de brigandages. Elles habitent des lieux inaccessibles, d'où elles descendent pour piller. Les voyageurs prennent en payant un billet de garantie d'une tribu à l'autre. Il est porté par un Arabe au bout d'une pique, et sert de sauvegarde que tous respectent. Ces Maures descendent de ceux qui ont été chassés d'Espagne. Ils sont nombreux sur les côtes, mais n'ont point de navires à eux, et ne font point de commerce direct avec l'étranger. Ils passent pour avares, superstitieux, trompeurs, jaloux, vindicatifs et traîtres. Ils ne sont surpassés dans ces qualités que par les juifs aussi venus d'Espagne et de Portugal. Les juifs, marchands, facteurs et banquiers du royaume, sont imposés à des taxes excessives que la fraude allége. Les renégats, classe particulière, sont aussi détestés des autres habitants que des chrétiens. On les emploie aux services pénibles et vils. Quand on les appelle à l'armée, on les met au premier rang. Pour peu qu'ils plient, ils sont taillés en pièces sans miséricorde.

Nulle part les esclaves ne sont traités aussi rudement qu'à Maroc. Ils appartiennent tous au roi. On ne leur accorde aucun relâche dans leurs travaux. Pour toute nourriture, ils ont une livre de pain d'orge frit dans l'huile. Souvent pendant qu'ils le portent d'une main à la bouche, ils travaillent de l'autre à quelque chose de sale et de pénible, toujours suivis de sur-

veillants impitoyables qui les frappent sans cesse, pour peu qu'ils veuillent se reposer. Il n'est pas rare d'en voir succomber à la fatigue, et mourir sous les coups. La nuit, on les enferme dans une prison souterraine. Ils y descendent par une échelle de corde que l'on retire, et on laisse une trappe de fer tomber sur le trou. Leur vêtement est une longue veste de grosse laine, avec un capuchon. Il leur sert de bonnet, de chemise et de caleçon. Ils n'ont ni bas ni souliers. On exempte des travaux les plus rudes les hommes mariés et les femmes, afin d'en avoir de nouveaux esclaves; mais ils ne sont ni mieux habillés, ni mieux logés, ni mieux nourris que leurs compagnons. On ne se soucie pas beaucoup qu'ils renient la foi chrétienne, parcequ'ils deviendroient libres. Il y a à Maroc une race de Maures distingués, qui occupe les premiers emplois, et joue un grand rôle; mais son crédit précisément l'expose davantage à l'avarice, à la jalousie, et à la cruauté du souverain, qui est despote. Elle paye souvent cher sa distinction. Enfin, on trouve sur l'Atlas des sauvages qui ne vivent que de fruits et de la chasse, et qui habitent les cavernes. Ainsi la population de l'empire de Maroc est composée d'hommes de toute espèce, de toute religion, de toutes figures et de toutes couleurs; car les négres si voisins font partie des habitants de cet empire.

On trouve dans l'empire de Maroc toutes les beautés qu'une nature libérale prodigue aux pays les plus favorisés: grandes plaines, coteaux agréables, montagnes majestueuses, bocages et forêts, rivières ou qui serpentent doucement et inondent les campagnes qu'elles fertilisent en séjournant, ou qui pressent en torrents leurs flots écumeux, ou qui, suspendues, se pré-

cipitent en cascades. La manière dont on passe d'un bord à l'autre d'une de ces chutes est aussi singulière que périlleuse. On se met dans une corbeille assez large pour contenir dix personnes; on la fait couler avec une poulie le long d'un câble attaché aux deux bouts à des poulies fixées dans le roc. Ceux qui sont de l'autre côté tirent la corbeille. Si quelqu'une de ces machines vient à manquer, comme cela arrive quelquefois, les passagers tombent dans la rivière d'une hauteur quelquefois de quinze cents brasses.

Les principales villes de l'empire de Maroc sont Maroc même, Fèz, Salé, Tétuan, Tafilet, toutes ornées d'assez beaux édifices, séparés par des espèces de huttes qu'habite le peuple; de sorte qu'on voit par-tout la misère à côté du luxe; mélange ordinaire dans les états despotiques. Les Portugais conservent sur la côte Mazejan, et les Espagnols Ceuta, deux points d'appui qui leur servent à tenir en bride les Barbaresques, ainsi qu'à se débarrasser de leurs mauvais sujets, qu'ils y envoient. Ainsi l'Afrique est toujours destinée à se peupler du rebut des autres nations.

Le roi de Maroc a aussi le titre d'empereur. Il prend le nom de shérif, c'est-à-dire, chef de la religion : il en nomme les alfaguis qui en sont les ministres, et qui, par les décisions qu'ils donnent à son gré, rendent ses ordonnances sacrées : aussi il n'y a pas sous le ciel de gouvernement plus absolu et plus tyrannique. Le geste, le regard du prince sont souvent des arrêts de mort. Chacun s'empresse d'y obéir, et ceux qui meurent en les exécutant croient aller droit en paradis. Entre tant de nations, les empereurs, forcés de s'en attacher du moins quelqu'une qui pût s'affectionner à eux, ont

puis quelque temps choisi les nègres. Ils leur confient la garde de leur personne, de leurs trésors, de leurs concubines, et les élèvent aux premières dignités de l'empire. On va les chercher jeunes en Guinée, et on ne leur apprend que le maniement des armes, et une obéissance aveugle aux ordres de l'empereur. Dans les choses spirituelles, il affecte de donner quelque supériorité au mufti ; mais celui-ci, avant de décider, sait bien ce qui convient au prince. Il est héritier de tous les biens de ses sujets. Les enfants n'ont que ce qu'il veut bien leur accorder des richesses de leurs pères.

Ses revenus consistent d'abord dans ces héritages, ensuite dans la vente des emplois, les amendes fréquentes exigées de ceux qui les possèdent, le droit sur les corsaires qui va à un dixième net des prises, outre celui d'acheter tous les esclaves pour cinquante écus par tête. Il les revend quelquefois au centuple ; mais ordinairement il les garde pour travailler à son profit, ce qui est une branche de son revenu. Il a aussi la dîme de tous les bestiaux ; mais elle lui coûte à lever, parce-qu'il faut envoyer des troupes qui ne sont pas toujours bien reçues des Arabes, des Maures et des Bérébères, habitants des campagnes. Les juifs et les chrétiens payent une capitation pour la liberté du commerce. Enfin, les états chrétiens lui payent des tributs sous le nom de présents, afin qu'il contienne ses corsaires, et qu'il n'en laisse sortir qu'un certain nombre. Du reste, la nature a mis un frein à la cupidité des Maroquins. Ils n'ont pas de bons ports. Celui de Salé, le meilleur, est toujours à sec à basse marée, d'ailleurs obstrué par une barre dangereuse, de sorte qu'il n'en peut sortir que des vaisseaux de force médiocre : ce qui fait aussi que

la marine de l'état est peu importante. Les troupes de terre sont négligées en temps de paix. Elles peuvent monter habituellement à quarante mille hommes. L'infanterie est mal armée et mal disciplinée. La cavalerie est mieux tenue; mais le corps le plus redoutable est celui des nègres, composé autour de l'empereur de quatre à cinq mille hommes, cavalerie et infanterie, sans compter ceux qui sont dispersés dans les provinces. Chaque gouverneur cherche à s'en faire une escorte, tant pour plaire à l'empereur que pour sa propre sûreté. De ces gardes détachées, les nègres passent à celle de l'empereur. C'est un objet d'émulation et de récompense.

Le goût des sciences qui a autrefois régné en Afrique y est totalement perdu. La fameuse université de Fèz n'enseigne qu'à lire, à écrire, et l'Alcoran. Un enfant qui en sait quelques chapitres par cœur est un petit prodige, que ses camarades ménent en triomphe par la ville. L'arithmétique entre aussi dans l'éducation. Ils apprennent l'astrologie judiciaire, ont une grande confiance aux charmes, aux sortiléges, aux amulettes. Ils sont rigides observateurs du mahométisme, mais ils ne le sont pas moins de quelques pratiques étrangères à cette religion. Ils font porter des vivres sur les tombeaux; tous les vendredis ils s'y rassemblent en grand nombre. Les femmes n'y manquent point, c'est une de leurs récréations. Les marabous, qui ont leurs cellules auprès, s'y acheminent à pas lents avec leur air mortifié et leurs grands chapelets, et murmurent des prières. On élève les enfants dans la haine pour les chrétiens; jamais ils n'en parlent sans ajouter quelque impréca-

tion. Les ambassadeurs mêmes ne sont pas à l'abri des insultes de la populace.

Les Maroquins respectent singulièrement les pélerins de la Mecque qu'on nomme hadgis ou saints, et respectent même leurs montures qu'on nourrit sans les faire travailler, et qu'on enterre avec cérémonie. Un homme convaincu de s'être abstenu d'aller à la mosquée pendant huit jours est pour la première fois inhabile à témoigner en justice; pour la seconde, condamné à l'amende, et, pour la troisième, brûlé vif. Les femmes n'y sont pas admises : elles donneroient des distractions aux bons musulmans. Qu'elles propagent l'espèce, c'est pour cela qu'elles sont nées. Il semble qu'on croie qu'elles n'ont rien à espérer ou à craindre après cette vie. Un chrétien ou un juif qui entre dans une mosquée est empalé ou brûlé vif s'il ne se fait musulman. Il est permis de manquer de parole aux infidèles, et de les rançonner de toutes manières. Les Maroquins sont tous, l'empereur lui-même ainsi que ses ministres, très avides de présents, et très importuns pour en avoir. C'est entre eux un commun proverbe : « que du vinaigre donné « est plus doux que du miel acheté. » Nulle part le *ramadan* ou carême ne s'observe avec plus d'exactitude. Les enfants y sont astreints, et les corsaires même sur leurs vaisseaux ne s'y permettent pas la plus légère infraction. Les supplices sont affreux; on scie en travers, en long ou en croix; on empale, on brûle à petit feu, on précipite sur des crochets où le patient expire dans d'affreux tourments.

L'arabesque ou l'arabe moderne, que parlent les Barbaresques, est une des langues les plus étendues.

On la parle dans tous les états du grand-seigneur. Elle s'y soutint par le pélerinage de la Mecque. On ne peut assez admirer le respect qu'ils ont pour le nom de Dieu, leur horreur pour les jurements, dont ils reprochent avec raison l'habitude aux chrétiens. Ils n'ont même pas dans leur langue de mot pour exprimer le blasphême. Jamais les querelles ne sont suivies de meurtres, peut-être parceque, lors même qu'ils sont involontaires, il n'y a point de grace à espérer. Un criminel n'est pas accompagné au supplice par une foule de curieux. Si on le rencontre, on le regarde passer avec un air de compassion. Ils ne comprennent pas comment dans nos villes on s'empresse à de pareils spectacles. Les jeux de hasard sont sévèrement prohibés. Nos assemblées de jeu, si actives, si turbulentes, sont un autre sujet d'étonnement pour eux. Leurs visites ne durent qu'autant de temps qu'il leur en faut pour conclure l'affaire qui les amène. Ils ne connoissent pas les conversations vagues, les entretiens sur les affaires d'autrui ou sur celles de l'état. On se présente du sorbet, du café, une pipe et du tabac. On boit, on fume en silence, et l'on se retire. Le vin et les liqueurs fortes sont rigoureusement défendues : les plus grands seigneurs, les plus puissants, ne se les permettent qu'en secret. L'empereur de Maroc a deux maximes favorites ; la première de conserver et protéger dans leurs ports les consuls des nations chrétiennes avec lesquelles il est en guerre, afin de soutenir le commerce; la seconde, de vivre en paix avec les républiques de Tunis, d'Alger et de Tripoli, pour ne pas se croiser dans la piraterie, et ne se point faire tort l'un à l'autre.

1516. On a vu qu'après la mort du petit-fils d'Almansor, au

commencement du seizième siècle, l'empire se partagea entre les gouverneurs ou vice-rois, qui se rendirent indépendants. La puissance souveraine passa dans plusieurs tribus de main en main jusqu'à celle d'Octazès, qui établit sa résidence à Fez, et n'envoyoit que des gouverneurs à Maroc. Dans la province de Darha, vivoit un homme nommé Hassan. Il se disoit chérif, c'est-à-dire descendant de Mahomet, et s'étoit rendu très recommandable par sa vertu et sa piété. Il éleva dans ses principes ses trois fils, Abdelquibir, Hamet et Mahomet. Pour les mettre en crédit parmi les dévots, il leur fit faire le voyage de la Mecque. Ils s'y acquirent une telle réputation, qu'à leur retour les peuples accouroient en foule pour leur baiser la robe, par-tout où ils passoient. Hassan et ses fils affectèrent des extases, et un zèle extraordinaire pour le mahométisme; de sorte qu'on les regardoit comme envoyés du ciel pour en être les défenseurs. Le vieux chérif envoya ses deux plus jeunes fils à Fez. Ils s'insinuèrent si bien dans l'esprit du roi, qu'il donna à Hamet, l'aîné, une chaire de professeur dans le fameux collége de Fez, et nomma le dernier, Mahomet, précepteur de ses enfants.

Ils surent se prévaloir de cette faveur, et du collége ils passèrent au gouvernement de Suz, Maroc, Héa, Tremecen et Duquéla. Cette puissance leur fut accordée malgré les remontrances de Muley-Nacer, ministre d'Octazès, qui ne cessoit de crier qu'on eût à se défier de ces hypocrites. Ils ne furent pas plutôt arrivés dans les provinces de leur gouvernement qu'ils levèrent l'étendard de Mahomet contre les Portugais qui y possédoient quelques places. En même temps qu'ils montroient un grand zèle pour le mahométisme, zèle qui

leur procuroit beaucoup de soldats musulmans, ils soutenoient leur crédit à la cour en soumettant les villes de ces provinces qui n'étoient pas fort affectionnées; de sorte que le roi de Fez triomphoit par leurs succès, et s'applaudissoit du choix qu'il avoit fait des chérifs, quoi qu'en dît toujours le soupçonneux Muley-Nacer. Ses remontrances firent sans doute faire des réflexions, lorsque Mahomet, après s'être rendu tout puissant dans son gouvernement, fit bâtir un magnifique palais dans la capitale de la province, et prit le titre de prince d'Héa. Il s'empara ensuite de Maroc, d'où il chassa le prince d'une petite tribu bornée au territoire de cette ville, et l'empoisonna. Hamet y joignit Mahomet, son frère. Leur père, Hassan, étoit mort; leur frère aîné, Abdelquivir, avoit été tué dans une rencontre. Ils étoient connus alors sous le nom des deux chérifs, et proclamés chez les Musulmans comme les plus fermes appuis de la religion. Parvenus à ce dégré de puissance, ils renoncèrent ouvertement à la dépendance du roi de Fez.

Mahomet. 1536.

Ce prince en mourut de chagrin. Le fils, éléve de Mahomet, crut gagner son précepteur en lui faisant dire que, pour lui confirmer ses dignités et sa puissance, il se contenteroit d'un petit tribut annuel. Mahomet fit répondre au roi qu'étant descendu du grand prophète il n'étoit ni juste, ni de sa dignité, de payer tribut à aucun souverain. « Si vous voulez, ajouta-t-il, en agir en « ami avec moi, je conserverai toujours avec recon- « noissance le souvenir des faveurs que j'ai reçues de « votre père et de vous; mais si vous me troublez dans « la guerre que je fais aux chrétiens, vous devez vous « attendre que Dieu et son prophète vous en puniront. »

Après cette réponse, Mahomet prit le titre de roi, que son frère Hamet portoit déja. Celui-ci, mécontent de voir son jeune frère usurper une dignité qu'il croyoit lui appartenir exclusivement, déclara la guerre à Mahomet; mais il fut vaincu, fait prisonnier, et fut ensuite relâché. Les grands partagèrent entre eux les provinces. Hamet ne fut pas content: il arma de nouveau, fut encore pris, et pour tout châtiment confiné avec sa famille dans la ville de Tafilet. Mahomet lui promit de le rétablir s'il restoit quelque temps tranquille. Il déclara ensuite la guerre au roi de Fez, et, toujours heureux, il mit aussi ce prince dans ses fers.

Le précepteur, se souvenant de son ancien état, fit à son disciple une remontrance pédantesque. Il lui rappela les leçons qu'il lui avoit données autrefois, lui reprocha de n'en avoir pas profité, d'avoir laissé introduire des crimes et des abominations dans sa capitale, jadis si célèbre par la manière dont la religion et les sciences y florissoient. « Si, pour châtiment de cette négligence, « vous vous trouvez aujourd'hui dépouillé de la royau- « té, ne pensez pas, ajouta le saint homme, que ce soit « moi qui suis l'auteur de votre infortune; c'est Dieu lui- « même qui a combattu pour moi contre vous. Ceci est « uniquement son ouvrage. » Il daigna l'assurer en finissant qu'il ne seroit pas long-temps sans être rétabli dans ses états. Le prisonnier, après un petit compliment sur la promesse qu'il lui faisoit, répondit: « J'ai peine « à me persuader que vous ayez pris les armes contre « moi, uniquement pour me faire cette leçon. J'avouerai « de bonne foi qu'il peut s'introduire dans un état quan- « tité d'abus et de désordres, qu'il n'est pas au pouvoir « d'un roi de prévoir, et auxquels il ne peut remédier:

« en supposant que ceux dont vous me taxez aient été « des plus énormes, et qu'il faille les attribuer unique- « ment à une négligence pour en arrêter le cours, étoit- « ce à vous à vous charger de la punition de mon er- « reur, vous que mon père a élevé, à ma sollicitation, « de la basse condition de maître d'école, à ce haut point « de puissance où vous êtes parvenu? Est-ce à vous, « que j'ai comblé moi-même de bienfaits, à me payer « aujourd'hui d'ingratitude, sous le beau manteau de « la vertu et de la religion? » Après une pause, causée autant par l'indignation que par la douleur de ses blessures, auxquelles le zèle de Mahomet pour la réforme de son élève l'empêchoit de faire attention, celui-ci ajouta : « Pour éviter ce qui pourroit vous aigrir, en « découvrant à ceux qui nous écoutent votre profonde « dissimulation, j'ajouterai seulement que la Provi- « dence m'a livré entre vos mains pour éprouver quel « usage vous ferez de votre victoire; et puisque vous « avez entrepris de me faire souvenir ici de mon devoir, « voyons si vous saurez faire le vôtre, et si vous serez « capable d'apercevoir jusqu'où l'inconstance de la for- « tune a pu nous rendre nécessaires l'un à l'autre. »

Le rusé chérif sourit malignement. Il traita son prisonnier avec assez d'égards; mais quand il fut question d'intérêts politiques, le généreux vainqueur ne voulut le relâcher qu'à la dure condition que le roi de Fez lui remettroit sa capitale, en quelque temps qu'il jugeât à propos de la demander. Il avoit dans cette demande des vues qui ne tardèrent pas à se manifester. Son frère Hamet, qui ne se plaisoit pas dans son partage, jugeoit du mécontentement du roi de Fez par le sien. Il lui proposa une ligue contre leur commun tyran. Mahomet,

avant la rupture, sans savoir même si elle auroit lieu, se présente devant Fez, et somme le roi de la rendre. Il se rejette sur les habitants qui ne veulent point, dit-il, changer de maître; mais Mahomet en avoit gagné la plus grande partie. Ils font ouvrir les portes. Le roi, réfugié précipitamment dans la forteresse, sans vivres, sans provisions, est forcé de se rendre, avec la seule grace de vivre en particulier dans l'endroit que le vainqueur lui indiqueroit. Celui-ci fit dire à l'infortuné prince de se retirer avec sa famille à Maroc, où il pourroit le tenir toujours sous sa main. Quant à Hamet, son frère, il le relégua dans le désert, afin de ne plus en entendre parler.

Mais ce prince se tira de ces sables, et donna encore de l'inquiétude à son frère. Il tomba de nouveau entre ses mains. Mahomet l'envoya avec tous ses enfants à Maroc, qui étoit sa prison. Le roi de Fez n'y étoit plus. Sur de simples soupçons, le tyran l'avoit fait mourir avec deux de ses fils. Dans sa vieillesse, le chérif éprouva des chagrins qui aigrirent son caractère. Il perdit à la guerre le plus estimé de ses fils, celui en qui il mettoit toute sa confiance. Ses armes ne furent plus aussi heureuses. Il craignoit des révoltes et des trahisons, ce qui le rendoit ombrageux et cruel. Cependant il ne put éviter son mauvais sort. Pendant qu'il soumettoit l'empire de Maroc, Barberousse s'étoit emparé du royaume d'Alger. Ces deux guerriers se respectoient. Quand Barberousse fut mort, son fils Hassan, apprenant que Mahomet faisoit des préparatifs contre lui, dans la crainte de ne pouvoir résister à un ennemi si redoutable, lui envoya un assassin qui le tua au milieu de son camp. Aussitôt que la nouvelle de sa mort par-

vint à Maroc, le gouverneur, nommé Budcar, craignant que Hamet, qu'il avoit en garde, ne trouvât moyen d'exciter quelque sédition, le fit massacrer, avec sept de ses fils ou petit-fils. Ainsi les deux frères, qui s'étoient disputé si long-temps l'empire, moururent tous deux presque en même temps de mort violente.

Abdallah, 1557. Abdallah, fils de Mahomet, lui succéda. Sous lui, Budcar reçut la récompense de son officieuse cruauté. Dans le massacre des enfants de Hamet, s'étoient trouvés enveloppés deux jeunes princes nés de Sidan, fils aîné d'Hamet et de Léla-Mariem, sœur d'Abdallah. La princesse, au désespoir, résolut de se venger du meurtrier de ses enfants. Elle s'y prit adroitement. Budcar avoit été nommé grand-visir. La princesse travaille à inspirer contre lui des soupçons à son frère, dont elle étoit aimée plus qu'une sœur ne doit l'être. Elle cherche à lui insinuer sur-tout que le visir, aussitôt que l'empereur seroit mort, travailleroit à mettre sur le trône le frère de l'empereur au préjudice de son fils. Abdallah n'en vouloit rien croire. Léla-Mariem lui propose de se convaincre par lui-même des dispositions du visir.

Elle concerte tout avec son frère. Il étoit malade; sa sœur ne le laissoit voir à personne. Le visir refusé soupçonne que le prince est mort, et qu'on veut cacher cette nouvelle. Il demande impérieusement à entrer. Léla, comme forcée, avoue que son frère est mort, admet le visir dans la chambre, où il voit ce prince étendu, immobile, avec un voile sur le visage. La princesse lui propose alors de faire proclamer le fils du défunt. Le visir répond que ce prince est trop jeune, qu'il faut quelqu'un capable de gouverner l'état, de punir les crimes qu'Abdallah a tolérés, et de récompenser les bons sujets qu'il

a oubliés; que personne dans le royaume ne peut mieux remplir le trône que le frère du roi; et que, malgré les obligations qu'il a au défunt, il sera le premier à s'opposer à ce que son fils lui succède. Il en auroit dit davantage, si Abdallah impatient n'eût rejeté son voile, et n'eût commencé à faire des reproches que Budcar n'entendit pas jusqu'à la fin. Il fuit consterné, s'habille en femme, sort de la ville, et, en attendant les chevaux qu'il avoit demandés, s'assied sous un olivier. Des chasseurs passant par-là l'abordent comme une femme qui cherchoit fortune, lèvent son voile et le reconnoissent. Un grand-visir sous un pareil déguisement! cela fait naître des soupçons. Ils le saisissent, le mènent à l'empereur, qui, étant encore dans la chaleur de sa colère, lui fit trancher la tête.

Son fils, Muley-Mahamet, lui succéda. Il fut détrôné par Muley-Moluch, son oncle, qui gagna la fameuse bataille dans laquelle le roi de Portugal, don Sébastien, disparut. Le roi maure étoit à l'extrémité dans sa litière lorsque les deux armées en vinrent aux mains. Il donna cependant tous les ordres, vit pencher la victoire de son côté, et mourut avant de la voir décidée. Muley-Hamet, son frère, se fit proclamer au milieu des trophées. La suite de son règne répondit au commencement. Il fut long et heureux. Celui de Sidan, son fils, fut traversé par des révoltes de ses frères et autres parents qu'il soumit, et il jouit de plusieurs années de tranquillité. Son fils, Muley-Abdelmalech, perdu de débauches, cruel et détesté de ses sujets, fut assassiné par un Tartare chrétien qu'il vouloit faire eunuque, et fut remplacé par Muley-Elwali, son frère. Celui-ci étoit près de perdre les yeux par les ordres du barbare Abdelmalech, lorsqu'il

Muley-Mahamet. 1574. Muley-Moluch et Muley-Hamet I. 1578. Sidan. [illegible] Muley-Abdelmalech. [illegible] Muley-Elwali. 1634. Muley-Hamet II. 1648. Muley-Chérif. 1650.

monta sur le trône. Il étoit doux, affable, et se fit estimer. Au contraire, Muley-Hamet II, son frère et son successeur, fut généralement méprisé à cause de sa passion pour les femmes qui le retint oisif dans son sérail. Il porta la peine de son indolence; il fut surpris dans Maroc par les Alarbes, tribu d'Arabes du désert, qui le tuèrent. Ils mirent à sa place leur roi Crumel-Hack, qui, n'étant pas de la dynastie, n'est pas compté entre les successeurs légitimes. Ceux-ci s'étoient retirés dans le royaume de Tafilet, où régna Muley-Chérif, un d'entre eux. Sidi-Omar, petit prince d'Illech, gagna sur lui une bataille, et le confina dans une étroite prison, où il vécut long-temps. Omar, pour le désennuyer, lui avoit envoyé une très laide négresse dont il eut deux fils, Muley-Archi et Muley-Ismaël.

Muley-Archi, Muley-Ismaël. 1662.

Des deux enfants de la négresse, Muley-Archi, l'aîné, devint roi de Tafilet par la mort de son père, remonté sur le trône après avoir été délivré de sa captivité. Pendant qu'il régnoit, Muley-Ismaël, son cadet, vivoit en particulier dans Méquinez, qui n'étoit alors qu'un château, l'endroit le plus agréable et le plus fertile de la Barbarie. Il s'occupoit du commerce et de l'agriculture. Son frère mourut d'accident. De laboureur et de négociant, Ismaël devint aussitôt le tyran le plus barbare qui ait jamais occupé un trône. Son premier système étoit d'occuper tellement ses peuples, qu'ils n'eussent pas le temps de songer à l'oppression sous laquelle ils gémissoient. « Quand je garde des rats dans un panier, disoit-il, ils le rompront pour en sortir, si je ne « les tiens dans un mouvement perpétuel. » En conséquence, il les accabloit de travaux et de taxes, et tenoit toujours les esprits en suspens par des ordres nou-

veaux, ou des exécutions cruelles. Son avarice égaloit sa férocité. Il entassoit trésor sur trésor, sans faire aucune dépense pour sa maison ni pour ses troupes.

Il commanda un jour qu'une armée partît pour aller assiéger Maroc, dont un de ses fils s'étoit emparé. Les officiers demandèrent de l'argent. « Comment, de « l'argent? répondit Ismaël en colère. Voyez-vous, « chiens de Maures, les mules, les chameaux, et tous « les animaux de mon empire me demander quelque « chose pour leur nourriture? Ils la trouvent bien sans « m'importuner; faites-en de même, et marchez en di- « ligence. » C'étoit leur dire: Pillez, volez tout ce que vous trouverez en chemin; et ils n'y manquèrent pas. Le prince contre lequel il les envoyoit étoit le plus aimé des peuples. Il se nommoit Muley-Mahamet. Ce furent les intrigues d'une belle-mère jalouse et les ombrages de son père qui le forcèrent à la révolte.

Muley avoit pour rival de faveur Sidan, son frère, fils de Laila-Ajacha, négresse, dont l'ame étoit aussi noire que le corps. Le fils ne dégénéroit pas de sa mère, et ajoutoit à la malice et à la fourberie la débauche et la cruauté, qui le faisoient haïr de tous ceux qui le connoissoient. Muley, au contraire, doué de qualités aimables, étoit généralement estimé. Soit caprice, soit envie de se défaire de l'un ou de l'autre, Ismaël envoya dans la même ville, loin de lui, ces deux frères si peu faits pour vivre ensemble. Ils s'y battirent. Le père les fit amener devant lui, et, ne pouvant les accorder, se donna le plaisir unique en ce genre de les faire battre de nouveau en sa présence. On leur ôta leurs sabres, mais on leur donna des bâtons. Ils se battirent avec tant de fureur, qu'ils furent bientôt couverts de sang.

La mort de Sidan s'en seroit suivie, si le père ne leur eût ordonné de se séparer. Comme Mahamet n'obéit pas assez promptement, Ismaël prit un bâton et le frappa; cependant, au bout de quelques moments, il sentit sa tendresse se réveiller, et, par une espèce de réparation, il lui donna un gouvernement à son choix.

Ce retour de faveur fit connoître à Laila-Ajacha que ses ruses n'avoient pas encore détaché Ismaël de son fils, et qu'il étoit à craindre qu'il ne lui destinât sa couronne. Elle redoubla de perfidie, fit commettre au prince un assassinat qui l'auroit perdu dans l'esprit de son père, s'il n'avoit eu en main la preuve que le meurtre lui avoit été commandé par sa belle-mère, sous le sceau de son mari. Ismaël, si cruel pour ses femmes, qu'il faisoit étrangler par douzaines dans son sérail, sur un simple soupçon, pardonna à cette mégère. Le prince, toujours exposé à de nouvelles trahisons, leva l'étendard de la révolte. L'empereur envoya contre lui Sidan, son frère, qui, moitié par force, moitié par ruse, le fit prisonnier.

C'est ici que le caractère d'Ismaël se développe tout entier. Il ordonne d'abord qu'on lui amène à Maroc ce fils infortuné; mais, pressé de satisfaire sa vengeance, lui-même va au-devant, jusqu'à Méquinez. Il entre dans la ville, précédé de quarante esclaves chrétiens, qui portoient une grande chaudière, un quintal de goudron, autant de suif et d'huile. Six bouchers, le couteau à la main, le suivoient avec une charrette chargée de bois. Cet affreux appareil jette l'épouvante dans Méquinez, qui avoit déja vu des punitions de l'invention d'Ismaël. Tout le monde étoit consterné. La fille de Mahamet poussoit des cris effroyables avec ses

compagnes. La noire sultane même, dissimulant sa haine, se joignit aux autres pour demander grace. L'empereur répondit froidement qu'il ne feroit souffrir d'autre supplice à son fils que de faire jeter sur lui un peu d'huile bouillante.

Le prince l'avoit précédé d'un jour dans une petite ville au-delà de Méquinez. Le père reste encore un jour sans lui parler. Quelle horrible attente! Enfin on l'amène devant le barbare. Il se prosterne. Son père, le regardant avec des yeux enflammés, lui appuie sa lance sur l'estomac. Puis, comme s'il se repentoit d'un supplice trop doux, il ordonne qu'on le monte sur la charrette où étoit l'huile bouillante, commande à un boucher de lui appuyer le bras droit sur le bord de la chaudière, et de le lui couper. Le malheureux refuse, et dit qu'il périra plutôt que de répandre le sang du fils de son prince. Le roi irrité lui coupe la tête, en commande un autre, qui fait l'exécution et coupe aussi le pied. « Eh bien, malheureux, dit le père à son fils « d'un air moqueur, connois-tu actuellement ton « père? » A l'instant même, il prend un fusil, et tue le boucher qui avoit coupé le pied et la main à son fils. Le prince eut encore la force de dire: « Voyez la bra- « voure! il tue celui qui exécute ses ordres, comme ce- « lui qui s'y refuse. » On mit le bras et la jambe dans l'huile pour arrêter le sang. Le jour même le prince fut mené à Méquinez. Il y entra sur une mule, le bras en écharpe, et la jambe dans une boîte. Désespéré de cet affreux traitement, il ne voulut pas se laisser panser; la gangrène survint, et il mourut le treizième jour.

Il est impossible d'exprimer les cris douloureux et les hurlements dont les femmes firent retentir le sérail

à la nouvelle du supplice du malheureux chérif. Pour apaiser ce trouble, le roi fut obligé de menacer de mort toutes celles qu'il entendoit crier; et afin de montrer qu'il parloit sérieusement, il en fit étrangler quatre qui n'avoient pu se contenir. La fille de Mahamet fut la seule qui eut la liberté de pleurer et de gémir. Son grand-père même évitoit la présence du tyran. Après ces exemples, il est inutile de dire qu'Ismaël étoit un monstre de cruauté; mais il étoit très pieux, très dévot musulman, fort exact aux pratiques de sa religion, telles que prières, jeûnes, ablutions. On ne peut rejeter quelques unes de ses actions barbares sur l'ivrognerie, car jamais il ne buvoit ni vin, ni liqueur forte. Il n'entreprenoit rien d'important sans s'être prosterné long-temps par terre, pour demander les lumières et les secours de Dieu. Comme les contrastes s'allient dans certaines têtes!

Ce Sidan, qui avoit été cause de la funeste catastrophe de Mahamet, devint à son tour suspect à son père. L'empereur tenta de l'attirer à sa cour. Il se servit même de la négresse sa mère, qui paroît s'être employée sérieusement à faire venir son fils. Leurs ruses et leurs efforts furent inutiles. Sidan refusa d'obéir: mais comme pour ses violences et son ivrognerie il étoit détésté de ses femmes mêmes, qui vivoient dans de continuelles alarmes, craignant de périr toutes les unes après les autres, par les excès de sa fureur, Ismaël les gagna, et un jour que Sidan étoit pris de vin, elles l'étranglèrent dans son lit. Comme, dans la vieillesse sur-tout, un tyran ne peut guère être sans soupçons, Ismaël en conçut encore contre Abdelmalech, fils aîné de Sidan, et voulut aussi le faire venir auprès

de lui; mais, n'y ayant pas réussi, de dépit il nomma pour son successeur Muley-Debi, de deux ans plus jeune que l'autre. Il mourut dans un âge très avancé. On peut dire qu'il régna par la terreur, et qu'elle lui réussit toujours. Jamais il n'épargna personne. Il se faisoit un jeu de la vie des hommes. Heureux ceux qu'il ne faisoit pas languir dans de cruels supplices! Il a d'ailleurs passé pour un grand politique, et a rendu au royaume de Maroc un éclat qu'il avoit perdu depuis long-temps.

Muley-Debi, Abdelmalech. 1727. Abdallah. 1730.

Les petits-fils de ce prince se disputèrent le trône, et encore plus la gloire de le surpasser en cruauté, s'il étoit possible. Muley-Debi se plongea dans les derniers excès de la débauche, ce qui fit que le peuple maudit le père d'avoir choisi pour son successeur le plus vicieux de ses descendants. Cette haine générale donna beaucoup d'avantages à Abdelmalech, qui avoit pris les armes. En effet, il vainquit son frère, le fit prisonnier, et voulut lui crever les yeux. La milice s'y opposa. C'étoit une ressource qu'elle se ménageoit, si elle devenoit mécontente du nouvel empereur; ce qui ne tarda pas à arriver. Abdelmalech, qui avoit passé pour doux et bien réglé dans l'oppression, se montra cruel et dissolu quand il fut le maître. Le corps de nègres, qu'il ne ménagea pas, rendit la couronne à Debi. Il recommença ses débauches et en mourut; mais auparavant il fit étrangler son frère. Il laissoit un fils qu'on reconnut d'abord; mais une des veuves d'Ismaël intrigua si bien auprès des noirs qu'elle fit placer sur le trône Abdallah, qu'elle avoit eu du vieil empereur.

Il ne dégénéra pas de la férocité de son père. Le monstre prenoit un barbare plaisir à se plonger dans le

sang. Il fut détrôné et rétabli; détrôné de nouveau, il se rétablit encore. Dans cette alternative, il eut tantôt pour, tantôt contre lui, le corps des nègres, toujours vendu au plus offrant. Ayant fait un jour un général prisonnier, il le perça lui-même de sa lance, et demanda une coupe pour boire de son sang. Son grand-visir l'arrêta. « Cette action, lui dit-il, est indigne de votre « majesté; mais ce qui ne convient pas à un roi peut « convenir à un sujet. » Il prit la coupe et but le sang. Quand on ne connoîtroit pas le prince, on pourroit le juger par un pareil ministre. Sa mère, désolée de ses cruautés à la prise de Fez, dont il fit inhumainement massacrer presque tous les habitants, hasarda quelques remontrances. Il lui répondit: « Mes sujets n'ont « à la vie aucun droit que celui que je leur laisse. Pour « moi, je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de « les tuer de mes propres mains. » Elle n'eut pas elle-même d'autre moyen de se soustraire à ses fureurs que d'entreprendre le pélerinage de la Mecque. Depuis Abdallah, l'empire de Maroc, disputé par les compétiteurs, a toujours été définitivement donné par la milice, qui choisit cependant entre les princes du sang royal, tous chérifs; ce qui fait que le fanatisme de religion s'est perpétué sur ce trône avec la cruauté.

ALGER.

Alger, entre Tunis, Zara et la Méditerranée.

Le terroir et le climat d'Alger sont favorables à toutes les productions. Les habitants sont aussi mélangés que dans le royaume de Maroc. Il semble que les Maures des

campagnes y sont plus misérables qu'ailleurs. Leurs *adouards* sont très malpropres ; leur ameublement est le plus pauvre qui puisse se trouver : un moulin portatif, un pot pour faire cuire le riz, des cruches et quelques nattes, voilà toute leur richesse. Tout couche ensemble, pères, mères, enfants, chevaux, ânes, vaches, chèvres, poules, chiens, chats, et souvent plusieurs familles à-la-fois. Ils payent la taille au dey d'Alger. Le cheik répond pour tout le village; leur grand ragoût est de l'huile et du vinaigre, où ils trempent leur mauvais pain d'orge. On peut juger par-là du reste de la nourriture. Les hommes cultivent la terre ; les femmes et les enfants gardent les troupeaux. L'habillement pour les deux sexes est une pièce de laine grossière qu'ils arrangent comme ils peuvent. Les femmes trouvent encore moyen de mettre quelque galanterie dans cet ajustement; elles sont brunes, gaies et vives. A sept ou huit ans, on donne aux enfants quelques guenilles pour couvrir leur nudité. Les mariages sont très précoces; on voit des mères de neuf et dix ans.

Quand on est convenu d'un mariage, le futur conduit à la tente du père le présent en bestiaux qu'il lui destine. Il est de formule qu'on lui demande ce que l'épouse lui coûte, et qu'il réponde : « qu'une femme sage et la-« borieuse ne coûte jamais cher. » On la promène dans le village, avec de grands cris de joie, sur un cheval de son mari. Arrivée à sa tente, les parentes lui présentent un breuvage composé de lait et de miel. Pendant qu'elle boit, ses compagnes dansent et chantent autour d'elle, et souhaitent aux nouveaux mariés toutes sortes de prospérités; elle fiche ensuite en terre, le plus profondément qu'elle peut, un bâton offert par ses compagnes,

qui lui disent : « Comme ce bâton ne peut sortir de là « sans qu'on l'ôte, de même vous ne quitterez pas votre « mari qu'il ne vous chasse. » Cet usage feroit croire que le divorce est permis ; mais il n'y a point de polygamie. On met la jeune femme en possession du troupeau ; elle le mène paître, ou en fait semblant ; le reste du jour se passe en plaisirs. Les femmes ne se mêlent que de leur ménage, jamais des affaires publiques, réservées exclusivement aux hommes, et elles n'estimeroient pas leurs maris s'ils ne gardoient pas le silence là-dessus. Ordinairement ces affaires publiques ne sont guère que des mesures pour voler quelqu'un qui passe sur leur territoire. « Le pays nous appartient, disent-ils, il a « été usurpé sur nous ; il nous est permis de prendre « tout ce que nous y trouvons, puisqu'on a la cruauté « de nous laisser dans une affreuse indigence. »

Les Algériens, leurs maîtres, auroient mauvaise grace de leur reprocher le brigandage, puisque, sans droit au moins aussi apparent que ces malheureux, ils n'ont eux-mêmes d'autre métier que de l'exercer sur toutes les nations. Ce sont les plus dangereux, les plus hardis, les plus cruels corsaires d'Afrique. Quoiqu'ils aient conservé le titre de royaume, le gouvernement est tout-à-fait républicain, entre les mains de la milice. Le grand-seigneur y envoyoit un pacha qui avoit toute l'autorité de vice-roi. Il s'en trouva qui ne songeoient qu'à remplir leur trésor, épuisoient le peuple par des taxes exorbitantes, et ne payoient même pas les janissaires employés à tenir le pays dans la dépendance de Constantinople. Ils en tuèrent quelques uns, et représentèrent à la Porte que la mauvaise conduite de ces pachas pouvoit être très préjudiciable à la souveraineté

du grand-seigneur : que la milice s'affoiblissoit tous les jours faute de paiement, et que si ce désordre continuoit, les Arabes et les Maures se trouveroient bientôt en état de secouer le joug des Ottomans.

Ils proposèrent d'élire parmi eux un dey qui se chargeroit du soin des revenus du pays, et de les employer à payer les troupes qu'on entretiendroit toujours au complet, et à pourvoir aux besoins de l'état, qui par-là cesseroit d'être à charge à la cour ottomane. Ils s'engagèrent, moyennant cet arrangement, à reconnoître toujours le grand-seigneur pour leur souverain. La Porte goûta ce projet. Depuis ce temps, la milice est devenue toute puissante, par le droit qu'elle a d'élire le dey dans son corps. On établit un conseil général ou divan. Il étoit d'abord composé de huit cents officiers, sans lesquels le dey d'Alger ne pouvoit rien décider; et même dans les occasions importantes il étoit obligé d'assembler tout le corps, qui montoit quelquefois au nombre de quinze mille. A mesure que les deys, qui sont comme les stathouders de Hollande, sont devenus plus puissants, ils ont insensiblement réduit le divan à trente chiaous-bachas. Ils y appellent aussi à volonté le muphti et le cadi, mais tout est ordinairement réglé entre les favoris du dey avant que le divan ne s'assemble. Cependant les ordres émanent de l'assemblée qui s'intitule : « *les membres grands et petits de la puissante et invincible milice d'Alger et de tout le royaume.* »

Tous ceux qui composent la milice, sans en excepter le moindre soldat, ont droit de prétendre à la dignité de dey. De sorte qu'on peut regarder un soldat hardi et entreprenant comme l'héritier présomptif de la souveraineté; il a même cet avantage, qu'il n'a pas besoin que

la place soit vacante par la mort naturelle de celui qui l'occupe. Il n'a qu'à ôter la vie au prince régnant, et s'il a de l'adresse et du courage, le même cimeterre qu'il a osé teindre du sang de son maître lui en fera obtenir la place. Aussi est-ce une espèce de prodige que de voir un dey mourir avec cette dignité. Presque tous sont ou tués, ou forcés d'abdiquer et de fuir. Rarement l'élection, qui va à la pluralité des voix, se fait sans trouble et sans massacre. Aussitôt que le grand-seigneur en est instruit, il envoie les patentes de vice-roi; mais quand elles arrivent, ce n'est quelquefois plus le même élu.

L'officier le plus puissant après le dey est l'aga de la milice. La première fois, ce fut le plus ancien soldat; mais ensuite cette charge a passé aux chiaous-bachas. Il a les clefs des portes et jouit d'une grande autorité. Vient après le secrétaire d'état, qui est comme le premier ministre; et enfin les conseillers, au nombre de trente. C'est de ce corps que se compose le divan. Ils y sont assis; les membres inférieurs qui y sont appelés, vieux soldats, officiers, vétérans et autres, s'y tiennent debout, les bras croisés et immobiles autant qu'il est possible. Il n'est pas permis d'y entrer avec des armes. Le dey ou l'aga préside et propose la question: elle est répétée par quatre officiers. Ensuite chaque membre du divan la répète à son voisin avec des gestes et des contorsions extraordinaires, et un bruit affreux quand la proposition lui déplaît; de sorte que, sans aller aux voix, le président peut prévoir quelle sera la conclusion. Comme tous ceux qui composent le divan sont des soldats parvenus, gens de rien, brutaux, sans lettres, le tumulte y est toujours très grand. Le dey élu prend ordinairement une bonne précaution pour y dominer;

c'est de faire étrangler les officiers du divan qui se sont opposés à son élection, ou qui n'y ont pas consenti de bonne grace.

Tous les actes se font en langue turque. Celle des naturels est un mélange d'arabe, de moresque, et de l'ancienne langue qu'on croyoit celle des Phéniciens. Celle du commerce est la franque, espéce de jargon composé d'espagnol, de portugais, d'italien et de françois; elle est en usage dans tout le Levant. Chaque corsaire d'Alger forme une petite république à part. Le rais ou le capitaine en est le bacha. Il compose avec ses officiers une espéce de divan, qui régle tout ce qui concerne le vaisseau. La religion ne diffère de celle des Turcs qu'en ce que les Algériens sont beaucoup plus superstitieux; cependant ils se montrent très relâchés dans la pratique. Le muphti ou grand-prêtre en est le chef. Le cadi juge les causes ecclésiastiques et civiles. Le grand marabou ou chef des morabites, espéce d'ermite, sans juridiction, a un grand crédit dans l'état. Ces trois hommes prennent séance au divan à la droite du dey. Tous se font un grand mérite des ablutions et des jeûnes. Ce sont là des moyens efficaces d'effacer les péchés.

Voici ceux qu'ils ont le plus en horreur: porter l'Alcoran au-dessous de sa ceinture, laisser tomber une goutte d'urine sur ses habits, se servir pour écrire d'une plume au lieu de pinceau, avoir des livres imprimés ou des représentations quelconques d'hommes et de bêtes, se servir de cloches, laisser entrer les chrétiens et surtout les femmes dans leurs mosquées, échanger un turc pour un chrétien, toucher de l'argent, se permettre aucune occupation ordinaire, même panser une plaie, avant d'avoir fait sa prière du matin; frapper la

terre du pied en jouant à la paume, apparemment parceque c'est un signe d'impatience; manger des limaçons, parcequ'ils les estiment sacrés (peut-être les a-t-on revêtus de ce caractère, parceque c'est un aliment malsain); châtier leurs enfants autrement qu'en les frappant sous la plante des pieds, fermer leur chambre la nuit : tout cela n'est que ridicule, ainsi que regarder les fous, imbécilles et lunatiques, comme des saints.

Les hommes et les femmes ont des habits longs qui se ressemblent. Celles-ci portent des voiles assez clairs pour voir au travers : elles jouissent de quelque liberté. Les esclaves ont un bonnet qui les distingue. Le dey et les principaux du divan ont seuls le droit d'aller à cheval dans la ville. Les revenus légitimes du dey sont peu considérables; mais les extorsions, les amendes, les pillages les portent fort haut. La justice est prompte, très dure, excepté pour les Turcs, qui sont tous soldats, et qu'on ménage. Les supplices sont affreux. Celui de jeter les criminels sur des crocs de fer placés au bas des murs de la ville, auxquels ils vivoient long-temps accrochés, est, dit-on, aboli. Une femme ne se fait pas rendre justice seule : elle ameute celles du voisinage; elles vont toutes crier à la porte du divan, qui est obligé de les entendre. Chaque nation se choisit ses magistrats, et se juge selon ses lois pour les affaires particulières. Il n'y a que les malheureux esclaves chrétiens qui sont toujours sans ressource ni protection, sous le bâton ou le sabre de leurs impitoyables maîtres. Les femmes riches ménent, comme ailleurs, une vie très oisive. Les malades sont servis par des personnes de leur sexe. On n'a pas de peine à être médecin, il ne faut que connoître quelques simples et savoir quelques re-

cettes. Celui qui a des secrets, comme charmes ou sortiléges, est bientôt riche. Le deuil est fort léger. Rien n'est si insolent que la milice. Le moindre soldat turc se croit au-dessus des hommes les plus riches et les plus distingués des autres nations. On a soin de lui céder par-tout le pas, ou il se le fait donner. Ces Turcs si fiers, sont pourtant les plus avares, et, pour de l'argent, les plus rampants des hommes; d'où vient ce proverbe commun à Alger : « Donnez de l'argent à un Turc d'une main, il vous permettra de lui crever les yeux de l'autre. »

Les états d'Alger sont partagés en trois gouvernements, le Levant, le Ponent et le Midi. Le premier est le plus considérable par sa richesse. Il renferme beaucoup d'anciennes villes encore pourvues de restes de monuments qui attestent leur célébrité, sans compter celles qui ne renferment plus que des ruines, telles que Hippone, sur laquelle est bâtie Bonne, qui dispute à Constantine le titre de capitale. Ce gouvernement confine au désert. Les habitants, en général, en sont fiers et belliqueux. Le Ponent dispute aussi au Levant le triste honneur d'être couvert de ruines augustes. La capitale a été long-temps Oran, que les Espagnols ont pris, perdu, repris, et dont ils sont enfin les maîtres. Le Midi n'a aucune ville; les Arabes, qui le peuplent, vivent sous des tentes. Ce sont des sujets assez peu sûrs. Si le dey les tourmente pour leur petit tribut, ils enterrent leur blé et leurs effets précieux dans des endroits connus d'eux seuls, et fuient dans des déserts ou dans des lieux inaccessibles, et l'exacteur perd tout.

Alger, la capitale de tout le royaume, offre de la mer le plus beau coup-d'œil. La ville est toute en amphi-

théâtre. Les maisons sont blanches, ornées de terrasses et de péristyles, de colonnades qui se surmontent les unes les autres; mais, quand on y entre, on trouve les rues étroites, sales et tortueuses, toujours embarrassées d'une multitude de peuple et de bêtes de charge. Aussi on se visite par les terrasses. On peut aller ainsi d'un bout de la ville à l'autre, parcequ'il y a des échelles pour monter et descendre, quand les maisons ne sont pas d'égale hauteur. Malgré cette facilité à pénétrer dans l'intérieur, il n'y a point de voleurs, parcequ'un inconnu rencontré dans une maison est puni de mort. La campagne est magnifique autour d'Alger, toute semée de jolies maisons, d'autant plus nécessaires, qu'il n'y a dans la ville ni places ni jardins. On trouve dans son arrondissement des bains chauds. Cet avantage n'est pas rare dans cette partie de l'Afrique, qu'on peut croire assise sur des volcans, puisque les tremblements de terre y sont très fréquents.

On a vu que les Romains, les Grecs, les Vandales et les Arabes ont été successivement maîtres de toute cette côte. Les tribus de ces derniers se la partagèrent et en formèrent différents petits états, entre lesquels subsistoient quelquefois des villes indépendantes. De ce nombre se trouvoit celle d'Alger, assez peu considérable d'abord, mais qui le devint depuis par l'asile qu'elle donna aux Maures chassés d'Espagne sous Ferdinand et Isabelle. Ces exilés, désespérés de leur expulsion, sortoient comme des bêtes féroces de ce repaire, et tâchoient de se dédommager, tant par le brigandage sur mer, que par le pillage sur terre, dans des descentes, des pertes qu'ils avoient essuyées. Les Espagnols, pour arrêter ces ravages, firent une irruption en Afrique au commence-

ment du seizième siécle, prirent Oran, et comme Alger étoit la principale retraite des corsaires, ils l'assiégèrent.

Les Algériens appelèrent à leur secours Sélim-Eutemy, chef arabe voisin, qui, malgré ses efforts, ne put empêcher les Espagnols de débarquer près d'Alger. La ville se soumit à un tribut, et fut contrainte de souffrir que les Espagnols construisissent dans l'île, vis-à-vis de la ville, un fort où ils mirent une bonne artillerie et une nombreuse garnison.

Ne pouvant supporter ce joug, les Algériens se concertent avec Eutemy, leur allié, et de son aveu ils appellent pour les délivrer le corsaire Barberousse, qui, dès l'âge de treize ans, dit-on, s'étoit rendu redoutable sur les mers. Il vient avec Chérédin son frère, enchanté de cette invitation qui lui offre une demeure fixe qui lui manquoit, et un bon port pour mettre à l'abri ses prises; mais il ne montre pas ce dessein aux Algériens. Il arrive en qualité d'auxiliaire et d'allié. Toute la ville sort au-devant de lui, le prince Eutemy à la tête. On le reçoit avec toutes les marques de distinction. On s'empresse à loger ses troupes dans la ville. Lui-même est appelé par l'Arabe avec affection dans le palais qu'il occupoit. Barberousse profite de cet accueil pour tout examiner et concerter son entreprise. Il en fait part à ses principaux officiers, qu'il trouve disposés à le seconder, et se charge de la première exécution. Eutemy avoit coutume de prendre le bain avant la prière du midi. Barberousse le surprend seul, nu, sans armes, et l'étrangle avec une serviette. Il sort sur-le-champ, et rentre accompagné, comme pour se baigner lui-même. La surprise qu'il affecte en voyant ce prince mort ne trompe pas tout le monde; mais ses soldats s'é-

Barberousse. 1580.

toient déja fait assez craindre pour que personne n'osât témoigner ses soupçons. Les uns abandonnent la ville, les autres se renferment dans leurs maisons. Barberousse, dans la consternation générale, place des gardes, s'empare des principaux postes, et, par un seul crime, se trouve en un moment maître de la ville.

Il y régna par la terreur, souvent exposé à des conjurations, qu'il découvrit avec adresse, qu'il punit cruellement; mais en même temps il donna à son royaume un éclat qu'il n'avoit jamais eu, se fit reconnoître par les étrangers et par ses voisins. Ses troupes se composoient principalement de Turcs. C'étoit sous la bannière du croissant qu'il s'étoit distingué dans ses exploits maritimes. Il conserva une liaison étroite avec la Porte, mais néanmoins vécut dans une espéce d'indépendance. Il en tiroit des recrues et y envoyoit des présents. Il mourut de débauche à Constantinople à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Chérédin lui succéda. Soit qu'il n'eût pas la capacité de son frère, soit que les révoltes excitées contre lui fussent plus dangereuses, après avoir essayé deux ans de se soutenir seul, il crut prudent d'intéresser la Porte à maintenir son autorité. Il offrit de céder la souveraineté et de se contenter d'être reconnu bacha ou vice-roi du sultan. A cette condition, Sélim lui envoya un puissant renfort de janissaires. Ainsi Alger tomba sous la domination des Turcs. On a vu que par laps de temps l'autorité de la cour ottomane y a dégénéré. Elle s'est réduite à une simple influence sur la domination du dey, ensuite au pur honneur de lui donner des provisions qu'elle ne pouvoit refuser. Elle entretenoit toujours un bacha comme successeur de Barberousse et de ses des-

cendants; mais à la fin, le bachalie même a disparu, totalement éclipsé par le deylik. A présent Alger est une puissance absolument souveraine et indépendante, plus alliée que sujette des Turcs, avec lesquels elle ne conserve qu'une union de bienséance et d'égards, fondée sur l'identité de religion.

Ce qui s'est passé dans la république d'Alger depuis sa fondation par les deux Barberousses se réduit à des jalousies, à des intrigues pour se supplanter, à des cruautés, à des dépositions, des catastrophes, et d'autres faits de même nature. Ce seroit, si l'on vouloit en présenter le tableau, une suite non interrompue des plus horribles tyrannies, d'assassinats entre les grands, de misère et d'oppression parmi les petits, d'exemples de la plus inhumaine vengeance contre les parents et partisans du prince massacré, de confiscations, d'emprisonnements, de persécutions, jusqu'à ce qu'au bout d'un mois et même d'une semaine, le dey régnant ait eu le même sort, et qu'une nouvelle révolution ait ramené les mêmes scènes de fureur et de cruauté. Voilà ce qui, joint aux courses des corsaires sur mer, feroit la partie principale de l'histoire de chaque régne.

Les nations doivent se tenir pour bien averties que jamais, tant que ce nid de pirates subsistera, les Algériens ne manqueront pas d'infester toutes les côtes du midi de l'Europe. Ces cruels pirates ne vivent que de brigandages. Piller et faire des esclaves, voilà à quoi tendent tous leurs desirs et toute leur ambition. « Les « Algériens, disoit naïvement un de leurs deys, les Al- « gériens sont des brigands, et je suis leur capitaine. » Ainsi, quiconque met en mer doit s'attendre à leurs attaques. Quand on leur reproche cette honteuse pira-

terie, ils répondent par ce proverbe : « Ceux-là ne doi-« vent jamais semer qui ont peur des moineaux. » Il n'y a que les François qui ont eu le talent de les effaroucher, par le bombardement de 1682. Les bâtiments publics et presque toutes les maisons furent ruinés de fond en comble. Ils demandèrent la paix, promirent de respecter le pavillon françois et les côtes de ce pays. Ils tiennent parole à-peu-près comme un animal malin et féroce déja châtié s'abstient de faire du mal quand on le regarde.

TUNIS.

Tunis, entre Alger, Tripoli et la Méditerranée.

Tunis ressemble à Alger : même religion, mêmes mœurs, même gouvernement, mêmes événements qui de la domination des Arabes l'ont fait passer sous celle des Turcs, y ont affoibli l'autorité de ceux-ci, et ont amené enfin Tunis à nommer ses maîtres sous le titre de beys, sans cependant rejeter tout-à-fait l'influence turque. Le grand-seigneur y a nommé des deys jusqu'au commencement du siécle. Bien différents de ceux d'Alger, ils n'étoient que des représentants sans puissance. Les beys ont pris la supériorité, à l'aide d'une milice composée de Maures, d'Arabes et sur-tout de renégats. La Porte a cessé d'envoyer des deys. Les beys ont comme les deys un divan qu'ils maîtrisent, et ils ne sont pas plus soumis aux ordres du grand-seigneur.

Quoique l'on dise que les Tunisiens ressemblent aux Algériens, on doit reconnoître des nuances à l'avantage des premiers. Ils sont plus civils pour les étrangers,

moins rogues, moins fiers. Ils font la piraterie, mais cependant ils exercent quelque commerce avec ordre. Le peuple aime mieux être artisan que soldat. La milice n'ose pas à Tunis se permettre d'afficher autant d'insolence qu'à Alger. Ils sont moins durs pour les esclaves chrétiens. Cependant il leur est arrivé de maltraiter par le bâton un chevalier de Malte qu'ils avoient pris. Le grand-maître a fait bâtonner aussi les Tunisiens qu'il tenoit dans les fers. Moyennant cette politesse réciproque, on est parvenu à des ménagements dont on n'auroit jamais dû s'écarter.

Le royaume ou la république de Tunis est divisé en partie d'hiver et en partie d'été. Le bey en personne les visite chaque année pour faire payer les impôts. S'il étoit sensible aux changements qu'opèrent la main destructive du temps et celle des barbares, il la verroit avec douleur empreinte sur les monuments superbes qui décoroient ses cités. La célèbre Carthage, dont l'emplacement ne se reconnoît qu'à un pan de muraille et à des ruines d'aquéduc, qu'à des amphithéâtres, des arcs de triomphe, des pavés à la mosaïque, des temples, des autels, des débris de colonnes, des membres et des troncs de statues, la célèbre Carthage est absolument déserte. Voilà le spectacle que beaucoup d'autres lieux étalent aux yeux du voyageur. Il y a peu de cantons qui n'attestent l'ancienne présence des arts, et leur absence actuelle. Pour la nature, toujours immuable, elle précipite les rivières du haut des mêmes rochers, continue à faire bouillonner les eaux thermales, et ébranle comme autrefois la terre sous les pieds des habitants effrayés; mais, aussi constante dans ses faveurs, elle prodigue aux plaines d'abondantes moissons, sépare les montagnes, afin

que de leurs gorges s'échappent des zéphyrs rafraîchissants, et couvre les coteaux de verdure. En beaucoup d'endroits, ce pays est une espèce de paradis terrestre, non pas à la vérité autour de Tunis. Le terroir près de cette ville est ingrat, sablonneux; rien n'y vient qu'à force d'eau, qu'il faut tirer de puits profonds. Le jardinier n'a pas le plaisir de s'en désaltérer, parcequ'elle est salée ou saumâtre; mais le commerce y amène toutes les richesses, toutes les commodités du luxe, et on y vit agréablement.

Tunis, comme Alger, est devenue la proie d'un Barberousse. Il s'y introduisit de même par une ruse perfide. Dans cette ville régnoit Hassan, du sang des rois arabes, qui fit mourir ses frères en montant sur le trône. Arrashid, un d'entre eux, échappe et se fait un parti; mais, n'étant pas assez puissant pour renverser Hassan, il va prier Barberousse de l'aider dans cette entreprise. Celui-ci le mène à Constantinople, sous prétexte de lui faire obtenir du secours de la Porte; mais le traître fait entendre au divan que, si on veut mettre entre ses mains les troupes qu'on destine à son protégé, quand il sera maître de Tunis, il en fera hommage au sultan, et n'y régnera que comme son lieutenant. On accepte la condition. Il part avec une belle escadre, publiant qu'Arrashid est sur ses vaisseaux, pendant qu'on le retenoit à Constantinople. Les Tunisiens, mécontents d'Hassan, aspiroient à un changement. Ils croient que son frère est sur la flotte, et ouvrent leurs portes à Barberousse. Ils sont bien surpris quand ils ne voient que Barberousse lui-même; mais la faute étoit faite, il fallut se soumettre.

Leur crédulité leur fut d'autant plus préjudiciable,

que le séjour de Barberousse attira contre eux les forces de Charles-Quint, qui poursuivoit par-tout le pirate. Malgré les efforts de l'usurpateur, l'empereur prit Tunis et y rétablit Hassan. Ce prince n'eut pas l'art de se faire aimer davantage de ses sujets. Ils secondèrent Hamida, son fils, qui s'étoit révolté contre lui. Ce fils étoit un monstre d'impudicité et de cruauté. Maître de Tunis, comme un autre Absalon, il déshonora publiquement les femmes les plus chéries de son père. Quand il le tint lui-même, sans daigner le voir, quoique son père le demandât, il lui envoya des bourreaux, avec le choix de mourir ou d'être aveuglé: il préféra le dernier parti; on lui enfonça une lancette ardente dans les yeux.

Pour ne pas laisser dans l'ame l'impression douloureuse de ce trait horrible, nous y ferons diversion par la leçon utile d'un Mahomet, bey de Tunis, à Ibrahim, dey d'Alger. Mahomet passoit pour très riche, et avoit la réputation d'entendre la chimie, et d'avoir trouvé la pierre philosophale. Cette prétendue science ne l'empêcha pas de déplaire à ses sujets, qui le détrônèrent. Il eut recours à Ibrahim pour se rétablir. Celui-ci s'y engagea, à condition que Mahomet lui communiqueroit son secret. Quand le Tunisien fut réintégré dans son royaume, l'Algérien le somma de tenir sa parole. En exécution de sa promesse, Mahomet lui envoie des bêches, des socs, des hoyaux et d'autres instruments d'agriculture, instruments de la vraie magie qui produit les solides richesses, et convertit tout en or.

TRIPOLI.

Tripoli, entre Tunis, le Biledulgérid, le mont Atlas, l'Égypte et la Méditerranée.

Le royaume de Tripoli, tributaire du grand-seigneur, est divisé en pays maritime et en pays intérieur. Les habitants d'une partie n'ont rien à reprocher aux autres. Les premiers vivent de pirateries, et les seconds de brigandages. Il se fait cependant quelque commerce. Cette ville subsiste au moyen de cette ressource et du produit de la course maritime. Tripoli manque de blé et d'eau. Les terres sont trop arides, et ne produisent que des palmiers, et l'eau des puits est saumâtre. Toutes les villes de la côte de Tripoli sont devenues des villages; les villes maritimes sont habitées par des pêcheurs, celles de l'intérieur par de pauvres jardiniers ou cultivateurs, trop ignorants pour s'enorgueillir même des superbes ruines qui les entourent encore. Heureusement ils croient que s'ils y touchoient il leur arriveroit quelque grand malheur. Cette superstition a conservé de beaux restes.

La Porte envoie à Tripoli un bacha qui n'est là que pour s'enrichir. Pourvu que le bey remplisse sa bourse et paye le tribut, le bacha lui laisse faire tout ce qu'il veut. Ces sangsues ruinent à l'envi le pays, qui est dans un état déplorable. Tripoli a eu après les Vandales des rois tirés de son sein; elle est ensuite tombée entre les mains des Arabes venus d'Egypte, qui ont emmené un très grand nombre d'esclaves, tant du royaume que de la capitale. Les pirates ou aventuriers y ont pris le sceptre, les Espagnols s'en sont emparés, et l'ont cédé aux

chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, quand ils eurent perdu Rhodes. Salha-Rhais, Sinan-Dassat et Dragut, trois fameux corsaires, s'en emparèrent, à l'aide des troupes que leur fournit le grand-seigneur. Dragut y resta en qualité de gouverneur, et y établit l'autorité des Turcs. Leur joug devint si pesant qu'il y eut plusieurs révoltes, d'où se forma le gouvernement mixte qui existe encore en apparence, car il est vraiment absolu et despotique. Le bey, choisi par la milice, paroît chef de républicains; mais il ne commande qu'à des esclaves, et n'a recours au divan que dans des circonstances embarrassantes.

Telle fut celle où se trouva Tripoli lorsque les déprédations de ses pirates attirèrent contre elle les armes de Louis XIV, en 1686. Le terrible bombardement commandé par le maréchal d'Estrées, força les Tripolitains à demander la paix avec soumission. Ce fut le divan, ou sénat de Tripoli, qui fit les propositions, signa le traité, et envoya des ambassadeurs en France. Comme ils y venoient en suppliants, ils s'attendoient à des désagréments de la part d'un vainqueur irrité; mais ils furent agréablement surpris de l'accueil obligeant qu'on leur fit par-tout. De tout ce qu'ils admirèrent, rien ne les frappa plus que l'opéra: la musique, les actrices, les acteurs, les costumes, les décorations, les machines, leur parurent une suite d'enchantements, un rassemblement de charmes irrésistibles. Le chef de l'ambassade, vieux corsaire, ému par le spectacle, s'écria: « Quelque ennemi qui nous « attaquât, nous nous défendrions; mais si c'étoit l'o- « péra, nous rendrions les armes. »

A l'extrémité de la côte se trouve le désert de Barca.

Le sable y fond sous les pieds, le vent le soulève, et il vous engloutit; la réverbération brûle les yeux; on n'y trouve des puits que fort rarement, et l'eau en est mauvaise. Cependant on traverse ce désert; on s'y dirige par le moyen de la boussole. Quoique la solitude ait quelque chose d'effrayant, le plus avantageux pour les voyageurs est de n'y voir personne, parceque les Arabes qu'on y rencontre ne sont que des bandits, les plus hardis et les plus féroces qu'il soit possible de trouver. Ils sont maigres, hâves, misérables, couverts des habits qu'ils ont volés et qu'ils laissent pourrir sur eux en haillons. Ces hordes sont effrayantes au premier aspect; elles le sont encore plus, si l'on songe que lorsqu'on tombe entre leurs mains on est tourmenté pour savoir si l'on n'a pas avalé de l'or pour le cacher; tué, s'ils n'ont pas de quoi vous nourrir, ou emmené dans une captivité éternelle, où ils croient traiter favorablement leurs esclaves en leur faisant partager leur faim, leur soif et leur nudité.

MALTE.

L'île de Malte a été habitée par la nymphe Calypso. Quoique cette île soit plus près de la Sicile, dont elle n'est éloignée que de quinze lieues, on la met, sans raison bien valable, dans l'enclave de l'Afrique, distante de cinquante. Elle a environ vingt lieues de tour. C'est un terrain stérile, en partie de sable, en partie de rocher, sur lequel il n'y a que fort peu de terre; encore est-elle toute pierreuse, peu propre à produire du blé

et d'autres grains. Elle donne des figues, des melons, des oranges et du miel. Au nord-ouest, séparé par un canal d'une lieue et demie, gît l'île de Goze, qui a huit lieues de tour, et dans ce canal, les petites îles de Comin et de Comine. La première a une lieue de circuit, l'autre moins. L'île Lampadouze, gisant à vingt-cinq ou trente lieues de Malte, a cinq ou six lieues de tour, est déserte et inhabitée.

La côte du midi de Malte est sans cale et sans port. On trouve quelques bons havres au levant, et un excellent port au nord, séparé en deux parties, commandées par le fort Saint-Elme. Il n'y avoit qu'une seule ville et des bourgades, et environ douze mille habitants quand les chevaliers en ont pris possession. A présent elle a quatre villes fermées. Les hameaux sont devenus des villages, et les villages de gros bourgs. L'air y est très sain, toujours rafraîchi par des vents de mer. Il n'y a point de rivières, mais des fontaines d'excellente eau; on la ramasse aussi dans les citernes. Il n'y a point de havre ni de petit port, par où les ennemis pourroient entrer, qui ne soit fortifié et gardé. Les villes sont aussi bien défendues et bâties avec autant de goût que d'élégance. On y trouve de belles églises, des hôpitaux grands et commodes, deux arsenaux bien fournis; en un mot, tout ce qui peut convenir à la paix et à la guerre.

Les Maltoises, dit-on, sont galantes. Les maris ne leur savent point gré de ces manières, à la vérité peu employées pour eux; ils sont jaloux. Avant le mariage, ils promènent leurs futures avec confiance aux yeux de tout le monde, et affectent de leur donner beaucoup de liberté; mariées, elles sont surveillées de près.

Ceux qui les approchent, fussent-ils chevaliers, doivent craindre la dague et le poignard. D'ailleurs, les Maltois sont robustes, sains, vivaces, courageux, très aguerris. Le signal de trois coups de canon peut mettre en une heure vingt-cinq mille hommes sur pied, tous bien armés, placés à l'instant chacun à leur poste, qu'ils connoissent. On les dit Arabes d'origine; ils en parlent la langue. La plus commune dans les villes est l'italienne. Les Maltois subsistent de culture et de commerce; mais ce qui fait fleurir leur île, c'est le séjour des religieux de Saint-Jean de Jérusalem, dit chevaliers de Malte, qui s'y sont fixés.

Si un mahométan écrivoit l'histoire de l'ordre de Malte, il diroit qu'il y a dans une île de la Méditerranée une association d'hommes, ennemis déclarés de la religion musulmane, qui font une guerre opiniâtre à ceux qui la professent, courent sur leurs vaisseaux, ravagent leurs côtes, les réduisent en esclavage, et s'engagent, par zéle pour le christianisme, à ne faire ni paix ni trêve avec ceux qui professent le mahométisme. On ne manqueroit pas, sur cet exposé, de blâmer un zéle si ardent, et de le taxer d'enthousiasme excessif; mais on est plus circonspect à condamner cet institut, quand on sait comment il s'est formé, quel est le but qu'il s'est proposé, et comment il a été amené par les circonstances à se soutenir dans l'état de guerre qui fait son essence. Quelquefois pour se défendre, il faut attaquer.

Les chrétiens, pleins de respect pour les lieux où se sont opérés les mystères de leur religion, se sont fait de tout temps un pieux devoir de les visiter. Ces lieux saints, et Jérusalem qui en est la capitale, étant tom-

bés entre les mains des Sarrasins, les pélerins d'Europe éprouvèrent de leur part des vexations qui leur rendoient le voyage pénible et dangereux. Des négociants italiens, qu'on dit gentilshommes d'Amalfi, dans le royaume de Naples, profitèrent, vers 1048, de l'accès que le commerce leur donnoit à la cour du soudan d'Egypte, pour obtenir la permission de bâtir à Jérusalem, près du saint sépulchre, un hospice où les pélerins seroient reçus et pourroient se remettre de leurs fatigues. Ils y construisirent aussi une chapelle sous le nom de Saint-Jean l'Aumônier. L'établissement subsista des aumônes qu'on recueillit en Italie et ailleurs. Bientôt on se trouva en état de bâtir un second hospice pour les femmes. Tel fut le foible commencement de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui a été depuis le boulevard de la chrétienté.

Les chrétiens latins étoient reçus dans cet hospice sans distinction de nation ou de condition. Les pélerines étoient placées dans un local à part. On fournissoit des traitements à ceux qui avoient été dépouillés par les brigands. Les malades y étoient traités avec soin, et chaque espèce de misère trouvoit dans la charité des hospitaliers une nouvelle espèce de miséricorde. Les hommes étoient gouvernés par un François provençal, nommé Gérard, et les femmes par une dame romaine, nommée Agnès. Ils eurent la consolation de voir leur charité récompensée par de grands dons et des revenus qui leur fournirent les moyens d'augmenter et de multiplier leurs bienfaits. Le nombre des hospitaliers et des hospitalières s'accrut considérablement. Alors, conjointement avec Agnès, Gérard proposa aux frères et aux sœurs de renoncer au

monde, et de prendre un habit religieux. Il leur donna des régles simples, qui tendoient toutes à l'utilité des pauvres et des pélerins reçus dans l'hospice. Le pape confirma ces statuts.

1113. Le successeur de Gérard fut Raymond, d'une illustre maison du Dauphiné. Son zéle ne se borna pas aux soins qui avoient occupé le bon Gérard. Il voyoit avec douleur le triste état des chrétiens de la Palestine, les dangers et les misères auxquels ils étoient exposés. Les pélerins couroient les plus grands risques de la part des brigands qui infestoient les chemins, et ce n'étoit souvent que dépouillés et maltraités qu'ils arrivoient à l'hospice. Raymond, se trouvant à la tête d'un grand nombre d'hospitaliers, résolut de les rendre utiles à la religion, non seulement par les devoirs de l'hospitalité, mais encore par les armes, en purgeant les chemins des brigands, et en marchant contre les infidèles, toutes les fois qu'ils y seroient appelés par leurs supérieurs, sans néanmoins que ces nouvelles fonctions pussent les dispenser de leurs vœux religieux et de leurs autres devoirs.

Ce projet fut adopté d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit entre ces hospitaliers beaucoup de guerriers qui avoient servi dans la première croisade. Après la guerre, la dévotion les avoit réduits à mener la vie sédentaire. Ils la quittèrent volontiers quand ils virent qu'ils pouvoient faire accorder le tumulte de leurs anciennes occupations avec leurs devoirs pacifiques. Ils reprirent donc les armes; mais on convint de ne les jamais employer que contre les infidèles. Raymond partagea les hospitaliers en trois classes. Dans la première il mit ceux qui, par leur naissance et le rang qu'ils avoient

tenu autrefois dans les armées, étoient plus propres que les autres à porter les armes. Il fit une seconde classe des prêtres et des chapelains, qui, outre leurs fonctions ordinaires dans l'église et auprès des malades, seroient obligés, chacun à leur tour, de servir d'aumôniers à la guerre. La troisième classe fut composée de ceux qui n'étoient ni de maison noble, ni ecclésiastiques. On les appela frères servants. Ils devoient s'occuper des emplois auxquels les chevaliers les appelleroient, soit auprès des malades, soit dans les armées.

Raymond fixa l'habit et les marques qui distinguoient les différentes classes. Il régla aussi la discipline de l'ordre pour les élections, l'admission au noviciat, la réception, la profession, la prononciation des vœux qui sont conçus en ces termes: « Je fais vœu « et promets à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse « vierge Marie et à saint Jean-Baptiste, de rendre une « véritable et sincère obéissance au supérieur qu'il « établira sur moi, et qui sera légitimement élu par « notre religion; de renoncer à toute propriété, et de « garder une perpétuelle chasteté. » Celui qui officie dit: « Nous vous recevons et vous reconnoissons pour « un serviteur de messieurs les pauvres et les malades, « et comme étant consacré à la défense de l'église ca- « tholique. » Le nouveau chevalier répond: « Je me « reconnois pour tel. » Dans cette cérémonie ils joignent le froc à l'épée.

L'ordre étoit déja assez nombreux sous Raymond pour être partagé en huit nations, qu'on appelle *langues*. La première distribution a peu varié. A chaque langue est affectée une des grandes charges de l'ordre. Raymond en a été le premier grand-maître. L'emploi

que ces religieux soldats faisoient de leurs biens excita la libéralité des souverains, qui leur donnèrent des fonds dans leurs royaumes, et la générosité des grands seigneurs ainsi que des personnes pieuses, qui leur en léguèrent dans toutes les parties de l'Europe. Les revenus devoient être portés à l'hôpital de Saint-Jean. Le grand-maître et le chapitre en régloient l'usage, d'abord pour l'entretien de l'hôpital, des chevaliers, chapelains, frères servants, pélerins qui venoient visiter les saints lieux, malades, blessés, estropiés, en un mot pour toutes les dépenses de l'hôpital, des frères et de l'église; en second lieu, pour avoir des armes, payer les troupes qu'on prenoit à sa solde, acheter des munitions et tout ce qui est nécessaire à la guerre, pour garder les chemins, escorter les pélerins, et faire les autres services de la religion.

Il fallut, afin de régir ces biens, envoyer des officiers tirés du corps. Les chevaliers chargés de ce soin furent nommés commandeurs, du titre de leur commission, *nous vous recommandons* (*commendamus*); ce titre n'étoit point à vie; mais étoit conservé tant qu'il plaisoit au chapitre ou qu'ils géroient bien. Les commandeurs étoient surveillés par des prieurs qui visitoient les commanderies, et répondoient de l'application des receveurs, d'où les contributions envoyées au chef-lieu ont été appelées *responsions*. Les baillis étoient des commandeurs subalternes, régisseurs des commandeurs, et qui faisoient valoir pour eux leurs commanderies, moyennant une rétribution. Ils sont quelquefois devenus fermiers. Dans cette classe ne sont pas compris les grands baillis, supérieurs aux commandeurs eux-mêmes. Le temps a apporté des

changements à ces dignités fiscales qui sont devenues très lucratives.

L'histoire de Malte est remplie de hauts faits d'armes, tant généraux que particuliers. La jeunesse doit les lire, pour faire sortir des régles ordinaires la bravoure devenue trop méthodique. Quant à ce qui s'est passé dans l'intérieur de cet ordre, rivalités, jalousie du gouvernement, ruse pour se supplanter, malgré la franchise militaire dont se targuent les chevaliers, ce sont de véritables intrigues de cloître, qui ne méritent d'être rapportées qu'autant qu'elles ont produit quelque événement remarquable et influé sur la constitution de l'ordre. Gilbert Assalis, quatrième grand-maître anglois, employa les armes de l'ordre, en faveur du roi d'Angleterre, dans une guerre qui n'étoit pas guerre sainte, et fut obligé de se démettre. La première possession de l'ordre est le château de Margat, sur les confins de la Palestine. Ils s'y retirèrent après la prise de Jérusalem par Saladin, et y fixèrent leur principale résidence jusqu'en 1192. Ils en acquirent une plus assurée dans la ville d'Acre, dont la prise fut en grande partie leur ouvrage. On leur donna le nom de chevaliers de Saint-Jean d'Acre.

Alphonse de Portugal, onzième grand-maître, voulut réformer le luxe et d'autres désordres qui s'étoient introduits, et ne réussit pas dans son entreprise. Il abdiqua en 1207; mais il n'en fut pas moins, dit-on, empoisonné. L'anarchie se mit dans l'ordre. Les hospitaliers et les templiers, autre ordre militaire dont on parlera, se battirent entre eux; mais la nécessité de tenir tête aux Sarrasins les réunit, et rétablit la régle chez les hospitaliers. Alors les biens affluèrent dans

l'ordre de la part des princes ; contents de ses services dans la Palestine, et les priviléges honorifiques de la part des souverains pontifes. Le seizième grand-maître étendit les domaines en Palestine, et y fortifia plusieurs châteaux qui devinrent les points d'appui des chrétiens dans la Palestine. Les Sarrasins n'en prirent jamais aucun qu'en passant sur les cadavres sanglants des chevaliers qui les défendoient. Ils s'y faisoient tous tuer.

Après la prise d'Acre par les infidèles, à la fin du douzième siècle, Jean de Villiers, François, vingt-unième grand-maître, se retira avec son ordre dans l'île de Chypre. On offrit aux chevaliers des retraites en Italie et ailleurs : mais ils ne voulurent pas s'éloigner de la terre sainte, où ils comptoient toujours rentrer. En attendant, ils armèrent des bâtiments pour convoyer des pélerins qui alloient visiter les saints lieux. Ils revenoient avec des prises considérables faites sur les corsaires infidèles qui croisoient pour enlever les pélerins. Ainsi commença la course, qui fut dans ce temps la principale ressource des chevaliers, parceque plusieurs princes, les regardant comme inutiles depuis la perte de la terre sainte, avoient arrêté leurs revenus dans leurs royaumes. Aussi les chevaliers murmuroient-ils quand leurs grands-maîtres n'étoient pas assez ardents pour ce genre de guerre très lucratif.

En 1308, Foulquier de Villaret, François, vingt-quatrième grand-maître, obtint, par l'estime qu'on avoit pour lui, de grands secours des princes chrétiens, tira son ordre de l'île de Chypre dont le roi le tenoit en sujétion, et l'établit dans l'île de Rhodes dont il fit la conquête. Ils en prirent le nom de chevaliers de Rho-

des. Les petites îles qui environnoient Rhodes formoient comme un royaume, rendu plus puissant par les débris des richesses des templiers, dont Villaret eut l'adresse de s'appliquer une partie. Il vécut trop en souverain, et se donna des airs de puissance absolue. L'ordre le déposa. Le pape le rétablit. Après s'être procuré l'honneur de remonter sur son trône, il abdiqua volontairement, et mourut tranquillement dans sa patrie. Sous son successeur, de Villeneuve, fut fait le réglement qui déclara incapables de toute dignité ceux qui n'auroient pas résidé un certain nombre d'années dans Rhodes, et qui pendant cette résidence n'auroient pas servi dans les guerres et sur les vaisseaux de la religion.

Sous son magistère arriva l'aventure du chevalier Gozon, qui tua un affreux serpent qui faisoit d'horribles ravages dans l'île. Plusieurs chevaliers avoient trouvé la mort en attaquant ce monstre, et le grand-maître avoit défendu qu'on s'exposât davantage pour terrasser ce serpent. Gozon, chevalier provençal, tenta néanmoins l'aventure. Après avoir examiné de loin le dragon, il fit faire un mannequin tout semblable, accoutuma deux jeunes dogues à n'en être pas effrayés, à se jeter sur le monstre, et à le prendre sous le ventre, où il étoit sans écailles, pendant que lui-même l'attaquoit, armé de pied en cap. Gozon abattit le serpent, non sans courir un très grand danger, malgré ses précautions, et le tua. Le grand-maître, fidèle observateur de la discipline, le dépouilla de l'habit de l'ordre, mais le lui rendit avec éclat, et le fit son lieutenant-général. Gozon même lui succéda par une hardiesse qui n'a peut-être jamais réussi qu'à lui.

Le chapitre se trouvoit embarrassé pour l'élection. Les vieux chevaliers vouloient un homme grave et religieux; les jeunes un guerrier qui les menât au gain et à la gloire. Quand le tour de Gozon pour donner son suffrage arriva, il dit: « En entrant dans cette assem-« blée, j'ai fait un serment solennel de ne proposer « que celui des chevaliers que je croirois le plus digne « de cette grande place. Après avoir considéré l'état « où se trouve la chrétienté, les guerres que nous som-« mes obligés de soutenir continuellement contre les « infidèles, la fermeté et la vigueur nécessaires pour « empêcher le relâchement de la discipline, je déclare « que je ne trouve personne plus capable de bien « gouverner notre religion que moi-même. Oui, re-« prit-il, voyant qu'on gardoit le silence, moi-même, « et vous avez déja essayé de mon gouvernement. Vous « savez ce que vous en pouvez espérer, et je ne crois « pas que, sans injustice, vous puissiez me refuser vos « suffrages. » Il faut avoir une conscience bien irréprochable pour hasarder une pareille proposition dans une assemblée de rivaux. Gozon, exemple unique, réunit les suffrages, et remplit les espérances qu'il avoit osé présenter.

Hérédia, trente-unième grand-maître, élu en 1375, donna aux chevaliers une leçon de magnanimité. Il avoit été fait prisonnier par les Turcs. L'ordre offrit pour sa rançon la restitution du château de Patras dans la Morée, une grosse somme, et les trois principaux dignitaires de l'ordre en otages jusqu'au paiement. Quand les otages arrivèrent auprès de lui avec plusieurs chevaliers pour tenir sa place, il leur dit:

« Laissez, mes chers frères, mourir dans les fers un « vieillard inutile, et qui ne peut plus vivre long- « temps. Pour vous, qui êtes jeunes, réservez-vous « pour servir la religion. » Il défendit qu'on tirât sa rançon du trésor de l'ordre, et ajouta : « Si on la doit « payer, ma famille a reçu de moi d'assez grands « biens pour me donner cette marque de sa recon- « noissance. » Il resta trois ans dans une assez dure captivité ; sa famille le racheta.

Les grands-maîtres, à la fin du quatorzième siècle et dans le quinzième, furent souvent obligés de quitter Rhodes pour se rendre à la cour des papes, qui se mêloient beaucoup des affaires de l'ordre. Ces fréquentes absences étoient cause du relâchement de la discipline à Rhodes. D'ailleurs les religieux se plaisoient assez à ces courses, pendant lesquelles ils pouvoient s'exempter sans scandale de la rigueur de la règle : ils étoient bien reçus chez les princes chrétiens, et souvent ils étoient pris pour arbitres dans les affaires, à cause de leur grande expérience. Ils négocioient aussi pour leur propre compte. Sous Philibert de Naillac, trente-deuxième grand-maître, l'ordre acheta la Morée ; mais les habitants refusèrent de se soumettre à la domination des chevaliers. Ce grand-maître et ses successeurs entretinrent une guerre active sur toutes ses côtes et sur celles d'Egypte. Les Sarrasins et les Turcs trouvoient toujours les chevaliers prêts à les combattre dans toutes les expéditions qu'ils vouloient entreprendre. L'opiniâtreté des agressions et des résistances fit concevoir, dès 1428, aux musulmans le dessein de prendre Rhodes, et de chasser de leurs mers ces ennemis em-

barrassants. Les tentatives de ce projet se réalisèrent en 1480, sous Pierre d'Aubusson, trente-huitième grand-maître.

Le grand-visir Paléologue, renégat grec de la maison impériale, fut chargé du siége par Mahomet, conquérant de Constantinople. Il descendit à terre avec une grande armée munie de tout ce qui étoit nécessaire pour une opération aussi importante. Le renégat n'épargna ni le sang de ses soldats, ni ses trésors, ni les trahisons. Il voulut faire empoisonner ou assassiner le grand-maître, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Il chercha à gagner les habitants par des promesses et à les effrayer par des menaces. Les assauts se succédoient rapidement, mais toujours sans succès par la valeur inébranlable des chevaliers, et la bravoure des soldats amenés par eux de toutes les parties de l'Europe, et invincibles sous de tels chefs. Il essaya d'engager le grand-maître à une capitulation, en lui remontrant le triste état de la place, dont les murailles étoient rasées, les tours abattues, les fossés comblés. « La ville, répondit l'intrépide d'Aubusson, est assez forte tant « qu'elle sera défendue par les chevaliers. Nous n'a- « vons tous qu'un même cœur, un même esprit; pour « unique objet, la défense de la foi, l'honneur et la « gloire de notre ordre. Des hommes qui ne craignent « point la mort sont plus forts que les murailles et les « bastions. »

Cependant quelques chevaliers, émus de la peinture faite par l'envoyé de Paléologue des horreurs commises dans une ville prise d'assaut, le pillage, le meurtre, l'incendie, le déshonneur des femmes et des filles, inclinoient à traiter. D'Aubusson, instruit de ces disposi-

tions, les fait venir; et, comme s'ils n'eussent plus été ses frères, il leur dit : « Messieurs, si quelqu'un de vous « ne se trouve pas en sûreté dans la place, le port n'est « pas si étroitement bloqué que je ne trouve moyen de « vous en faire sortir » ; et, après une courte pause, avec un air d'autorité et d'indignation, « mais si vous vou- « lez demeurer avec nous, qu'on ne parle jamais de « composition, ou je vous ferai tous mourir. » Ces paroles foudroyantes couvrirent ces chevaliers de honte et de confusion. Ils se jetèrent à ses pieds, et lui promirent d'expier par leur sang ce mouvement de foiblesse. Il leur donnoit l'exemple : le poste le plus périlleux étoit toujours le sien. Le visir chargea douze de ses plus braves soldats de pénétrer jusqu'au grand-maître dans un assaut, et de le débarrasser de ce redoutable adversaire. Ils lui portèrent cinq coups qui ne furent pas mortels. Son sang qui couloit anima les chevaliers. Ils précipitèrent les Turcs du rempart, les poursuivirent jusque dans le camp, d'où ils regagnèrent leurs vaisseaux en tumulte, et dans une déroute complète.

La réputation de d'Aubusson a reçu une tache par la conduite qu'il tint à l'égard de Zizim. Ce prince chercha à Rhodes un asile contre la mauvaise volonté de l'empereur Bajazet, son frère. Il fut bien reçu. Le grand-maître prit toutes les précautions pour le mettre à l'abri du poignard, du poison, et des autres embûches que son frère lui tendoit; mais il prêta l'oreille aux offres insidieuses du monarque ottoman, et moyennant une somme considérable et d'autres avantages pour l'ordre, il consentit à se rendre le geolier du prince, dont il auroit pu se servir pour allumer une guerre civile chez les Turcs. Zizim se plaignit hautement de ce vil mar-

ché ; mais il n'étoit pas à la fin de ses peines. Le pape demanda aussi à l'avoir entre ses mains pour le bien de la chrétienté, disoit-il, et pour tenir les Turcs en respect. Contre la parole donnée à Bajazet de garder toujours l'infortuné prince, pour lequel il payoit une grosse pension, d'Aubusson le livra, sans intérêt, dit-on ; mais pourquoi d'Aubusson fut-il nommé cardinal, dignité si peu propre à un guerrier comme lui? A quel titre obtint-il tant de faveurs pour son ordre, entre autres la réunion de ceux du Saint-Sépulcre et de Saint-Lazare à celui de Saint-Jean? Il fut dans le principe cause de la mort du prince musulman, qu'Alexandre VI, pour une somme de trois cent mille ducats, fit, dit-on, empoisonner. Il est cependant plus vraisemblable que ce crime fut commis par le sultan. La plupart des historiens assurent ce fait, et les Turcs eux-mêmes l'attribuent à leur souverain.

La brave défense de d'Aubusson ne ralentit pas le desir qu'avoient les Turcs de s'emparer de Rhodes. Soliman, leur empereur, fit connoître ouvertement qu'il étoit determiné à s'attacher à cette conquête. L'ordre lui opposa Villiers de l'Ile-Adam, François, quarante-deuxième grand-maître, élu en 1521. Il s'occupa sans relâche des préparatifs nécessaires pour repousser l'invasion qui le menaçoit. Après des invitations amicales, Soliman envoya sommation au grand-maître de lui abandonner l'île. Il lui promettoit en ce cas toutes sortes de bons traitements et de faveurs ; « mais si vous ne dé-
« férez pas promptement à nos ordres, disoit-il, vous
« serez tous passés par le fil de notre redoutable épée,
« et les tours et les murailles des bastions de Rhodes
« seront réduites à la hauteur de l'herbe qui croît au

« pied de toutes ces fortifications. » Ce cartel fut appuyé par une forte armée. Aussitôt après son débarquement, elle commença ses travaux contre la place; mais les soldats, vigoureusement repoussés à plusieurs assauts, se découragèrent.

Soliman, instruit des murmures, accourt lui-même, débarque à la tête de quinze mille hommes choisis, se place sur un tribunal élevé, et ordonne que toutes les troupes, sans armes, paroissent devant lui. Il les fait environner de son escorte. Après de vifs reproches, faits avec des regards terribles et d'un ton altéré par la colère, à un signal convenu, les quinze mille hommes tirent leurs sabres et les tiennent suspendus sur la tête des coupables. Les généraux se jettent à ses pieds, le supplient de pardonner; tous implorent à grands cris sa miséricorde. Le sultan se laisse apaiser. « A votre « prière, dit-il, je suspends la punition des coupables; « qu'ils aillent chercher leur grace dans les bastions et « sur les boulevards des ennemis. » L'assaut, après cette scène, fut terrible, et fut suivi d'autres aussi acharnés. Cependant Soliman auroit bien pu n'être pas plus heureux dans son entreprise que Mahomet, s'il ne s'étoit pas trouvé un traître dans la ville, dans le conseil même, enfin le chancelier de l'ordre, qui lui donnoit avis de tout ce qui se passoit, et lui dictoit les mesures qu'il devoit prendre. La jalousie seule, le dépit de n'avoir pas été élu grand-maître, poussèrent ce religieux à cette perfidie. A la vérité, il fut découvert et puni, mais ayant été chargé des approvisionnements de vivres et de munitions de guerre, la ville, par sa trahison infame, se trouva dans un état de dénûment qui hâta sa reddition.

La capitulation, aussi avantageuse que pouvoit l'espérer une ville réduite aux dernières extrémités, fut observée fidèlement. Soliman traita le grand-maître avec égards et distinction. Villiers, accablé de chagrins, n'en veilla pas moins à la sûreté de ceux qui abandonnoient l'île. Outre les chevaliers, plus de quatre mille habitants suivirent la fortune de l'ordre. Le grand-maître s'embarqua le dernier, après avoir donné à ceux qui s'écartoient l'ordre de le rejoindre à Candie. Quand tout le monde y fut à-peu-près réuni, il en partit pour l'Italie, et s'arrêta en chemin à Messine. Son arrivée avoit été annoncée publiquement ; toute la ville se trouva sur le rivage. Au lieu du pavillon ordinaire de la religion, il avoit arboré une bannière sur laquelle étoit représentée la Sainte-Vierge, tenant son fils mort entre ses bras, avec cette légende : *Afflictis spes ultima rebus* (ma dernière ressource dans l'affliction). Tout le monde avoit les yeux attachés sur ce vénérable vieillard. Le vice-roi lui offrit de la part de l'empereur Charles-Quint la ville et le port de Messine pour entrepôt de sa flotte. L'archevêque, les grands, les nobles, le peuple, par une triste et muette admiration, lui témoignèrent la part qu'ils prenoient à sa situation.

On le conduisit au palais dans un morne silence. Le regret d'avoir été obligé de remettre entre les mains des infidèles une île ou ses prédécesseurs avoient régné avec tant de gloire pendant près de deux cents ans, se manifestoit dans toutes ses actions, dans tous ses discours, et jusque dans ses regards; mais sa douleur n'ôtoit rien à sa vigilance. Il prodiguoit ses soins aux malades et aux blessés, et leur procuroit tous les secours qui étoient en son pouvoir. Quand sa colonie se

fut un peu rétablie, il se remit en mer, débarqua dans le golfe de Baies, et alla voir ce qu'il pouvoit espérer du pape. Il ne tira d'Adrien VI que des promesses, et seroit resté dans l'état le plus embarrassant, si la mort n'eût enlevé ce pape, peu affecté des maux de l'ordre. Il fut remplacé par Jules de Médicis, qui avoit été lui-même religieux de Malte. Le premier service que ce pape rendit à l'ordre fut une bulle qui défendit aux religieux de s'en séparer; par-là il empêcha la dissolution qui paroissoit inévitable.

Il leur fixa ensuite pour séjour Viterbe, place de l'état ecclésiastique, en attendant qu'on eût trouvé quelque lieu plus convenable. Après beaucoup de négociations, dans lesquelles le désintéressement de Charles-Quint ne brille pas, il leur céda l'île de Malte, à la condition onéreuse de se charger de la défense de la ville de Tripoli, qui exigeoit une forte garnison et une grande dépense. Ne pouvant trouver mieux, le grand-maître accéda à de pareilles propositions. L'ordre prit possession de l'île en 1530, et ses chevaliers portent encore aujourd'hui le nom de chevaliers de Malte. Villiers de l'Ile-Adam s'appliqua à fortifier l'île qu'on trouva sans défense. Il mourut dans un âge très avancé. On grava sur son tombeau : « C'est ici que repose la vertu victorieuse de la fortune. »

Les précautions prises par l'Ile-Adam, pour fortifier la nouvelle demeure de l'ordre, servirent à faire échouer une seconde entreprise de Soliman. Piqué de ce que ces prétendus corsaires, dont il vouloit purger les mers en prenant Rhodes, continuoient à les infester, il donna ordre à Sinan-Bassa, qu'il envoyoit assiéger Tripoli, de détruire en passant ce nid de pirates; mais quand

Sinan eut mis pied à terre, et qu'il eut considéré attentivement la situation du château Saint-Ange et ses boulevards, il dit à un corsaire, qui le pressoit de former son attaque : « Vois-tu ce château ? Certainement l'aigle « ne pouvoit jamais choisir pour placer son nid une « pointe de rocher plus escarpée ; il faudroit avoir des « ailes comme lui pour y venir, et toutes les forces du « monde ne pourroient jamais l'y forcer. » Cependant, pour ne pas désobliger entièrement ce corsaire, qui étoit fort puissant, Sinan ravagea l'île, et mit le siége devant la capitale. La bonne contenance des assiégés le força de se retirer.

Soliman fit encore contre l'ordre, en 1565, sous Jean de La Valette, quarante-septième grand-maître, une tentative qui a été la dernière attaque importante que la religion ait essuyée. Un homme qui imagineroit dans son particulier les événements imprévus et bizarres qui peuvent avoir lieu dans un siége ne pourroit rien inventer de plus extraordinaire que ceux qu'a tracés la plume de l'historien de Malte. Il ne se détermina, dit-on, à faire cette espèce de roman, qu'après avoir longtemps et inutilement attendu les mémoires véritables qu'on lui promettoit ; quand ils arrivèrent, il répondit : « J'en suis fâché, il est trop tard, mon siége est fait. » Cette anecdote, si elle est vraie, avertit de se tenir en garde contre les historiens panégyristes ; mais eût-on outré dans les détails, il n'en reste pas moins certain qu'on ne peut montrer plus de fermeté, de bravoure, d'activité, qu'en montrèrent le grand-maître et ses chevaliers. La Valette fut blessé sur la brèche : quand on voulut le faire retirer, il répondit : « Puis-je à soixante-« onze ans finir plus glorieusement qu'avec mes frères. »

Repoussés avec la dernière opiniâtreté, les Turcs se retirèrent, sans doute pour ne plus reparoître sur cette terre imbibée de leur sang. La Valette, sur le principal emplacement qui avoit été le théâtre de sa gloire, bâtit une ville appelée de son nom la Cité-la-Valette. Le couvent et la résidence des chevaliers y ont été transportés; comme il ne falloit pas laisser languir l'ouvrage, quand l'argent manquoit, on payoit avec une monnoie de cuivre qu'on reprenoit en donnant la valeur première, lorsque l'argent revenoit. On y lisoit, *Non æs, sed fides;* le métal n'y fait rien, c'est la confiance.

Il a été conclu avec les Turcs, en 1724, une trêve de vingt ans, à charge d'être renouvelée si les parties en convenoient. Pendant sa durée, les Maltais doivent jouir dans les états du grand-seigneur des mêmes priviléges que les François. On stipule l'échange et le prix des esclaves. Le sultan ne pourra secourir les Barbaresques, et le traité sera nul dès qu'un prince chrétien aura guerre avec la Porte. En 1798, M. de Hompesch étant le soixante-huitième grand-maître, les François qui se rendoient en Egypte, sous la conduite du général Napoléon Bonaparte, s'emparèrent de la cité, réputée jusqu'alors imprenable. Pendant cette occupation, Paul I, empereur de Russie, zélé pour la conservation de l'ordre, s'en déclara protecteur et même grand-maître, quoique schismatique. L'année suivante, un blocus étroit des forces navales combinées d'Angleterre et de Naples força le général Vaubois, après une longue et généreuse défense, à remettre la place à la première de ces deux puissances. Il fut stipulé depuis, à la paix d'Amiens, en 1802, que Malte retourneroit à l'ordre, auquel il fut donné un nouveau grand-maître,

M. Thommasi, et une nouvelle organisation, qui excluoit toute langue françoise ou angloise; mais, à l'époque fixée pour l'exécution du traité, les Anglois, qui voyoient dans cette île le poste le plus important, soit pour dominer dans la Méditerranée, soit pour surveiller de nouvelles expéditions des François en Egypte, expéditions qui pouvoient porter un coup mortel à leur commerce de l'Inde, refusèrent d'évacuer l'île. Un *ultimatum* impérieux de leur part mit fin à quatre mois de négociations infructueuses, et la restitution de Malte devint ainsi le motif de la guerre qui se ralluma en 1803 entre la France et l'Angleterre. Quelle qu'en soit l'issue, il paroît à-peu-près certain que le sort de l'ordre est décidé, et qu'il est arrivé au terme de son existence.

EUROPE.

Europe, entre la mer Noire, la Méditerranée, l'Océan atlantique, la mer Glaciale et la Russie d'Asie.

En quittant l'Afrique, cette vaste péninsule, dont l'intérieur est ignoré, et dont les côtes sont à peine connues, on se promène avec plaisir dans l'Europe, où, au lieu de déserts et de bêtes sauvages, on trouve des campagnes habitées, cultivées par des hommes. On n'y marche pas non plus sur des ruines, comme celles qui couvrent l'Asie et l'Afrique dévastées; mais des cités florissantes annoncent que cette partie du monde est encore dans la vigueur de l'âge. Les sciences et les arts y ont fixé leur domicile; et si la vertu n'est pas toujours l'apanage des peuples qui l'habitent, les lois, la police, la religion, mettent au vice un frein qui le

rend moins hardi. L'Europe seule fournit à l'histoire moderne plus de matière que le reste de l'univers; mais il est à craindre que les faits trop ressemblants n'aient pas le charme de la singularité. Les Européens, en se pressant sur leur terrain circonscrit, ont effacé l'empreinte de la nature. Ils sont modelés les uns sur les autres, dans leurs mœurs, dans leur politique, dans leurs guerres. Enfin, dans leur gouvernement on remarque un caractère d'uniformité, qui, de toutes ces nations, semble n'en faire qu'une.

ESPAGNE.

L'Espagne, péninsule, entre la Méditerranée et l'Océan, tient au continent par la France.

L'Europe commence par l'Espagne, pays qui est séparé de l'Afrique par un détroit peu large. Cette contrée a eu beaucoup de peine à ne former qu'un seul tout. On doit se rappeler que, du temps des Carthaginois et des Romains, l'Espagne étoit divisée en états indépendants. Les Romains, qui s'y étoient rendus si puissants, en conservèrent quelques parties sous leur domination. Les autres furent envahies par les Suèves, les Goths, les Visigoths et les Vandales. A la puissance de ces peuples, qui se sont détruits les uns les autres, a succédé celle des Maures, qui ne réunissoient pas sous leurs lois la totalité de la péninsule. Ils en ont été expulsés. L'Espagne s'est réunie tout entière sous Ferdinand et Isabelle; mais, comme si ces provinces devoient encore se séparer un jour, elles ont conservé le nom de royaumes, et, sous un même sceptre, elles ont

des coutumes, des usages, des lois qui les distinguent les unes des autres.

Productions. L'Espagne a été très riche en mines d'argent, ce métal qu'elle va actuellement chercher au bout du monde. On y trouvoit aussi de l'or. Le sol est presque par-tout très fertile. Elle est traversée par de belles rivières fort poissonneuses. Entre ses plaines riantes s'élèvent des montagnes chargées d'arbres de toute espèce, percées en quelques cantons de cavernes qui présentent de superbes horreurs au voyageur étonné. La chasse y est abondante. On y trouve, non les bêtes féroces de l'Asie et de l'Afrique, mais celles des climats plus tempérés, comme les loups et les ours. Le ciel est serein et l'air doux. Les chaleurs, sans être excessives, y sont cependant quelquefois trop fortes pour l'agrément : la terre produit le reméde, oranges, limons, et autres fruits rafraîchissants en abondance. On recueille du miel, de l'huile et d'excellent vin.

Troupeaux. La laine d'Espagne jouit d'une réputation méritée. Les brebis qui donnent la plus fine voyagent perpétuellement l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les chauds pâturages des provinces méridionales. Un troupeau est ordinairement composé de dix mille bêtes, et confié à la garde de quarante bergers qui ont un chef. Il y a entre ces chefs une correspondance pour ne pas se rencontrer ni se croiser dans leur marche. Un chef général donne les ordres et rend compte aux propriétaires. Quelques uns ont jusqu'à quarante mille brebis, qui donnent annuellement un produit net de six mille livres au moins. Ces troupeaux ambulants forment un total de cinq millions de têtes. Le roi en possède la plus grande partie.

On ne compte guère en Espagne que dix à onze millions d'habitants. L'Espagnol en général conserve deux grands traits de caractère : une patience étonnante dans le malheur, et une fierté qui lui fait supporter tous les maux plutôt que de s'humilier. Sa sobriété et son aversion pour l'ivresse datent de la plus haute antiquité. Peu de nations ont été jugées plus sévèrement, et avec plus d'injustice et d'ignorance. On la dit superstitieuse, parcequ'elle est inviolablement attachée à la religion de ses pères. L'inquisition a long-temps imprimé la terreur dans cette contrée. Ce tribunal est plus sévère en Espagne qu'à Rome. Les plus grands seigneurs s'honoroient autrefois du titre de familiers de l'inquisition, mais depuis long-temps il n'est plus si redoutable. De l'aveu même de M. de Bourgoing, ce tribunal est aujourd'hui une institution très utile. On taxe les Espagnols d'être rodomonts, c'est-à-dire, de vanter leur courage au-delà de la réalité; mais s'ils se vantent, ce n'est pas du moins sans droit, et l'on citeroit mille circonstances dans lesquelles les bandes espagnoles ont fait preuve de la plus grande valeur. Ils sont soldats fermes et inébranlables, et très délicats sur le point d'honneur. La jactance qu'on leur reproche tient peut-être à leur langue, qui est grave, sonore, et quelquefois emphatique. Caractère.

Les maîtres des mines du Potosi sont très pauvrement habillés dans les campagnes. Leurs maisons mal meublées sentent la misère; mais cette pauvreté, qui est plus qu'apparente, ils la préfèrent à l'aisance qu'ils pourroient acquérir par le travail. Rien n'approche pour un Espagnol du plaisir de ne rien faire, sur-tout pour un Espagnol de la classe qu'on appelle *populace*

dans les villes. Les auberges ne présentent pas plus d'opulence. Elles ne vous offrent le couvert que pêle-mêle avec les mulets, leurs conducteurs et les autres bêtes de charge. Il faut tout porter avec soi, ou aller acheter soi-même en arrivant le boire et le manger, heureux quand on en trouve! et le lendemain, comme si l'hôte s'étoit donné beaucoup de peine, il vous demande pour le *bruit* ou l'*embarras*.

Combats de taureaux.

Les combats de taureaux forment un amusement particulier pour l'Espagne, et font les délices des grandes villes. On lâche dans l'arène un taureau rendu furieux par les piqûres qu'on lui a faites; le cavalier l'attend la lance en arrêt; s'il manque son coup, il est presque inévitable que le taureau éventre le cheval, culbute et blesse quelquefois grièvement le cavalier. Avant que le taureau soit mis hors de combat, il y a souvent plusieurs *torreadors*, c'est-à-dire *tueurs de taureaux*, emportés presque mourants hors de l'arène, aux cris d'applaudissement des amphithéâtres. On conçoit peu le plaisir que trouvent les Espagnols à cette espèce de boucherie. Il est vrai que les femmes y viennent bien parées, et les hommes se répandent dans les balcons pour faire leur cour : c'en est assez pour deviner d'où provient, et ce qui perpétue le goût de ce spectacle chez une nation galante, qui apprécie la valeur par la témérité. On dit l'Espagnol jaloux; ce reproche ne paroît pas sans fondement, et s'il est permis de juger des mœurs d'un peuple par son théâtre, presque toutes les pièces espagnoles, même celles qui imitent nos anciens *mystères*, ont pour nœud un *imbroglio* de jalousie.

Les princes goths, suèves, visigoths, vandales, ont régné, ou ensemble, ou séparément en Espagne,

depuis le milieu du cinquième siécle jusqu'au commencement du huitième. Pendant ce long espace de temps, les cours des princes en Espagne ont toujours été agitées par des troubles de religion. Ils étoient les uns ariens, les autres catholiques. Quelquefois les deux religions se succédoient rapidement dans le même lieu. Les évêques avoient beaucoup d'influence. Les conciles ont été fréquents. On y agitoit également les matières civiles et ecclésiastiques. Il en est sorti de sages réglements de mœurs et de police, qui ont contribué à donner de l'éclat à l'empire des Goths et des Visigoths.

Histoire : rois visigoths.

Le régne de ces derniers en Espagne date de l'an 466. Ils y vinrent du midi de la France, où Théodoric I, leur roi, sorti d'Italie, s'étoit formé un puissant royaume, dont Toulouse étoit la capitale. Théodoric laissa cette couronne à Thorismond, son fils aîné, qui fut tué par Théodoric II, son cadet, et celui-ci le fut par Euric, troisième frère.

Euric étendit en France le royaume de son père, et soumit les provinces entre le Rhône et la Loire. Après ces conquêtes, ayant appris que les restes des Romains, anciens maîtres de l'Espagne, et les Vandales de l'Afrique, s'en disputoient la domination, il y fit passer ses troupes victorieuses, confina les uns et les autres dans les extrémités, s'empara des plus belles provinces, revint en France, et fixa son séjour à Arles. L'Espagne fut gouvernée par des officiers que les princes visigoths de France y envoyoient.

Theudis, grand seigneur visigoth, se trouva revêtu de cette dignité, lorsque la famille directe de Théodoric I s'éteignit à force d'assassinats. Les Visigoths d'Espagne l'élurent roi en 531. Il fut assassiné sans

qu'on sache pour quel motif. Theudegisille, son successeur, le fut aussi; mais on en sait la raison, c'est qu'il étoit cruel et dissolu. Agila, que les meurtriers mirent sur le trône, tomba de même sous le fer assassin, au moment qu'il alloit livrer bataille à Athanagilde, compétiteur qu'on lui avoit suscité. Celui-ci régna tranquillement et glorieusement. Il n'eut que des filles qui furent mariées au loin.

Sa succession excita des troubles. On élut Liuva; il étoit descendant en ligne collatérale de Théodoric, dont les descendants avoient hérité des états que ce prince possédoit dans les Gaules. Après l'extinction de la ligne directe, Liuva, se trouvant avoir le choix des deux couronnes, préféra celle des Gaules, et donna, vers 572, celle d'Espagne à Leuvigilde, son frère.

Leuvigilde fit reconnoître de son vivant ses fils Hermenegilde et Recaréde, ses successeurs. Le monarque favorisoit ouvertement l'arianisme, s'il ne le préféroit pas. Hermenegilde étoit zélé catholique. La religion rendit ennemis le père et le fils. Ils en vinrent aux armes. Après une bataille malheureuse, Hermenegilde tomba entre les mains de son père, qui le fit mourir.

Sous ce roi, les Vascons désertèrent l'Espagne, et allèrent s'établir en France; mais il gagna d'autres sujets, en subjuguant les Suéves, qui possédoient la Lusitanie. Leuvigilde étoit équitable, dit-on, et en même temps ambitieux, deux qualités incompatibles. Il fut législateur et exécuteur inflexible de ses lois; habile à saisir les conjectures. On remarquera que c'est cette habileté qui le rendit vainqueur des Suéves, dont le trône étoit moins ferme, et aussi ensanglanté que celui des Visigoths. Les frères se tuoient; les grands déposoient

les rois; la religion dominante étoit tantôt catholique, tantôt arienne. Leuvigilde, survenant au milieu de ces troubles, détruisit ce gouvernement, et s'empara du royaume en 584.

Recaréde, son fils, apporta sur le trône d'Espagne, une réputation de capacité et de bravoure qu'il avoit méritée en secondant son père dans les guerres qu'il avoit soutenues. Il se déclara pour la religion catholique, qui avoit coûté la vie à Hermenegilde, son frère. Les ariens conjurèrent contre lui. Il échappa à leurs piéges, les punit, et régna tranquillement jusqu'en 601. Pendant les cent ans qui suivent, la couronne d'Espagne resta comme suspendue par un fil, et les princes ne faisoient pour ainsi dire que l'essayer, en la plaçant sur leur tête.

Ainsi, à Recaréde succéde Liuva II, son fils, qu'on assassine. On proclame Viteric, son meurtrier. Après quelques années de régne, il est poignardé. Gundemard, légitimement élu, et qui donnoit des espérances, meurt au bout de trois ans. On choisit un seigneur nommé Sisebut. Il aima les lettres, n'en fut pas moins guerrier, et porta ses armes victorieuses en Afrique. Les Espagnols furent si enchantés de son gouvernement, qu'à sa mort ils nommèrent roi Recaréde II, son fils. Il vécut peu. Pendant vingt ans que régna Sisebut, son frère, Chintilla, ou fils, ou proche parent de Sisebut, se fit une telle réputation de capacité et de courage, qu'après la mort de ce prince il fut élu roi en 623. Il détruisit entièrement la domination des Romains en Espagne, et chassa les plus puissants d'entre eux. Après douze ans d'un régne illustré par des vertus, se croyant bien ferme sur son trône, il devint vicieux et fut dé-

posé. On le déclara indigne de la couronne, et ses enfants furent eux-mêmes déclarés inhabiles à régner.

Ses sujets lui substituèrent Sisenand, qui laissa vivre son prédécesseur ; chose à remarquer, Chintilla le remplaça. Il fit passer en loi que quiconque pendant la vie du roi chercheroit par des sortiléges à découvrir le temps de sa mort, seroit lui-même privé de la vie. Chintilla chassa les juifs d'Espagne, et laissa la couronne à Tulga, son fils, que sa jeunesse et quelques défauts firent déposer. On lui donna pour successeur un vieillard, nommé Chindasuinthe. Il s'associa son fils Recesuinthe. Malgré les efforts d'une faction de mécontents, qui ne le voyoient qu'avec regret porter le sceptre de son père, il se soutint et se fit aimer. Les Espagnols auroient voulu avoir un roi du choix de ce prince, mais il se refusa à l'invitation qu'ils lui firent.

Après la mort de Recesuinthe, en 656, les électeurs se trouvèrent embarrassés. Les vœux se réunissoient pour Wamba, seigneur dont l'âge, les vertus et l'expérience donnoient l'espérance d'un bon gouvernement; mais il déclara que, se connoissant mieux qu'un autre, il ne pouvoit ni ne devoit accepter. Un de ces électeurs prend la parole et dit : « En jetant les yeux sur vous, « nous n'avons été guidés par aucun autre motif que « celui du bien public. Vous, vous prétendez préférer « votre repos et les douceurs d'une vie indépendante « au bien de la patrie. Quiconque s'obstine à n'y pas « contribuer, est autant ennemi de l'état que celui qui « cherche à lui nuire. » En finissant, il met la main sur la garde de son épée, et menace de le percer s'il n'accepte. Wamba se rend.

Il réalisa les espérances qu'on avoit conçues. Des ré-

voltés l'attaquèrent. Il les vainquit et leur pardonna. Sa douceur fit hasarder sur lui un attentat perfide. Ervige, arrière-petit-fils d'Hermenegilde, martyr de la foi catholique, dans le dessein de ressaisir le sceptre arraché à son bisaïeul, fait donner à Wamba une potion qui le jette dans le délire. Pendant l'accès, on lui coupe les cheveux et on le revêt d'un habit de pénitent. En revenant dans son bon sens, Wamba se trouve tondu et couvert d'un froc. Des historiens prétendent que la raison ne lui revint pas entière, ou qu'il n'en fit pas un usage complet, puisqu'il se soumit sans murmure à la loi qui déclaroit déchu pour toujours de la dignité royale tout homme qui avoit pris l'habit monastique. On croit qu'il ne fut pas fâché de cet événement, qui lui permettoit de quitter une couronne dont le poids l'avoit effrayé, et qu'il n'avoit prise que malgré lui. Il la céda sans difficulté à Ervige, qui se fit confirmer sur le trône par un concile en 683.

Par scrupule et comme par réparation, au bout de quatre ans d'un sage gouvernement, il se fit raser lui-même, prit l'habit de moine et mit le sceptre aux mains d'Egiza, neveu de Wamba. Egiza eut aussi sur sa promotion au trône des scrupules, qui furent levés par la décision d'un concile. Une autre assemblée d'évêques y confirma Witiza, son fils. Le suffrage des prélats ne donna à ce prince ni raison, ni vertus. On l'accuse d'extravagance et de vices. Rarement les vices portés à l'excès vont sans l'extravagance. Dans ses débauches, Egiza ne respectoit pas les personnes les plus distinguées. On ne sait comment il mourut, ni comment lui succéda Roderic. Un seigneur de sa cour, nommé le comte Julien, avoit une fille d'une rare beauté, appelée

la Cava. Roderic attenta à son honneur. Julien, indigné, appela les Sarrasins d'Afrique. Ils vinrent sous le commandement du borgne Tarif, général de Musa, gouverneur de Mauritanie, lieutenant lui-même de Valid, calife de Damas. Comme il y avoit dans ces troupes syriennes beaucoup de Maures africains, on s'est accoutumé à appeler Maures ces conquérants mahométans. Roderic vit le sceptre d'Espagne échapper de ses mains et de celles des Visigoths. Une seule bataille décida du sort de cette nation. Cette bataille si mémorable se donna en 712, dans les plaines de Xerès. Roderic y disparut. Quelques historiens disent que sous un habit d'ermite il alla cacher son chagrin vers les frontières de Portugal, où il vécut ignoré, pendant que les Maures, profitant de leur victoire, soumettoient son royaume.

Rois maures. 712.

Musa, instruit des succès de son général Tarif, accourut en Espagne à la tête d'une armée grossie par le bruit répandu à dessein en Afrique, qu'on accordoit aux soldats le pillage des villes, et qu'on leur partageoit les terres des vaincus. Il divise cette multitude en trois corps. Le premier, sous Abdalaziz, son fils, reçut ordre de soumettre les côtes de la Mediterranée; le second corps, celles de l'Océan; avec le troisième, commandé sous lui par Tarif, il se destine l'intérieur des royaumes. La terreur les précédoit. Toutes les villes se rendirent à l'envi. Il n'échappa à l'épée et à l'esclavage qu'un petit nombre entre les plus distingués du clergé et de la noblesse, qui se sauvèrent dans les lieux les plus inaccessibles des montagnes.

Abdalaziz, prince doux et aimable, traita favorablement les habitants de la partie qui lui étoit échue.

Musa, son père, retournant en Afrique, lui confia le gouvernement de toute sa conquête. Il la gouverna avec les égards dont il avoit déja fait preuve. Cette indulgence lui fit tort auprès des capitaines de sa nation. Ils le soupçonnèrent de vouloir se rendre maître absolu, par le concours des Espagnols qu'il ménageoit, et ils l'assassinèrent. Son successeur fit la guerre à outrance, et ne laissa aux seigneurs visigoths, de leur ancienne monarchie, que quelques contrées rudes et montueuses du plus beau pays de l'Europe.

Rassemblés dans les cavernes affreuses des Asturies, les réfugiés se choisirent, en 718, un roi du sang de leurs princes. Don Pélage, qu'ils élurent, joignoit la prudence à la valeur. Il commença la guerre avec une poignée de soldats, mais braves et déterminés. Toujours victorieux, et jamais enflé de ses victoires, il n'avançoit qu'avec circonspection dans la plaine. A mesure qu'il chassoit les Maures de son voisinage, il mettoit ses conquêtes à l'abri d'une invasion subite, par les fortifications dont il entouroit les villes. Ainsi se formèrent les petits royaumes d'Oviédo et de Léon. Les Maures tâchèrent de s'opposer à ces progrès. Les efforts respectifs, d'un côté pour avancer, de l'autre pour arrêter, ont duré sept cents ans d'un état de guerre continuelle. Pendant ce long intervalle se sont établies des souverainetés, qui ont couvert l'Espagne de royaumes, gouvernés tantôt par des mahométans, tantôt par des chrétiens. L'histoire de ce temps est un vrai chaos d'expéditions militaires et d'intrigues. A quelques nuances près, tous ces événements se ressemblent. Il suffira d'extraire quelques traits des plus frappants. Comme les voyageurs, engagés dans des déserts, posent

des signaux pour reconnoître leur route, nous sémerons quelques dates, afin qu'on n'erre pas tout-à-fait à l'aventure.

Rois espagnols. 719.

Don Pélage laissa son trône déja affermi à don Favila, son fils. Les seigneurs, après la mort de celui-ci, arrivée en 739, élurent don Alphonse I, son beau-frère. Il se montra digne de ce choix, et étendit son royaume. Son fils, don Froila, obligea les ecclésiastiques de quitter leurs femmes, et battit les Maures. Il étoit très sévère, et redouté de ses peuples. Jaloux de son frère Bimaran, qui s'en faisoit aimer, il le poignarda de sa main, et fut lui-même assassiné. Aurelio, son cousin, lui succéda. Comme il ne laissa point d'enfants, et que Bermude, son frère, étoit diacre, on élut Silo, son parent.

Après sa mort, arrivée en 785, les seigneurs lui donnèrent pour successeur don Alphonse II, fils du cruel Froila. La réputation de son père lui fit tort. Les peuples ne le virent sur le trône qu'avec répugnance. Mauregat, son oncle, profitant de ces dispositions, s'en empara. Il caressa les Maures et fut intime ami d'Abderame, dit le Miramolin. Cette liaison déplut; mais il n'en régna pas moins tranquillement. Quand il mourut, on auroit volontiers remis don Alphonse sur le trône; mais les électeurs craignirent son ressentiment, et lui firent une nouvelle injustice, en choisissant Bermude, ce diacre auquel Silo, son parent, avoit été substitué. Bermude paroît n'avoir accepté le sceptre que pour donner à don Alphonse le temps d'effacer les préventions élevées contre lui. Aussitôt qu'il les vit dissipées, quoiqu'il eût des enfants lui-même, il remit la couronne à don Alphonse, en 791.

L'histoire connoît ce prince sous le nom d'Alphonse le Chaste : on pourroit ajouter le Victorieux, car il triompha souvent des Maures. Cependant il eut à essuyer des révoltes et fut même emprisonné. Délivré de ses fers, il gagna les cœurs par sa clémence, et continua à vaincre les Maures. Il abdiqua dans sa vieillesse, en 842, afin de passer quelques années tranquilles, et recommanda aux électeurs don Ramire, son cousin. Celui-ci, troublé par des rebellions, ne fut pas aussi indulgent que son prédécesseur ; on l'aima moins ; mais il se fit également estimer par ses succès contre les Maures. Cette estime prépara à Ordogno I, son fils, l'accès du trône. A sa mort, en 866, ce prince laissa son royaume, plus étendu qu'il ne l'avoit reçu de ses prédécesseurs, à Alphonse III, son fils, surnommé le Grand.

Il acquit ce titre après l'épreuve de l'adversité. Chassé du trône presqu'en y montant, rappelé peu de temps après, il le fit briller toujours de l'éclat de ses victoires. Elles n'en éloignèrent pas les chagrins domestiques, toujours les plus sensibles. Don Garcie, son fils, se révolta. Le père irrité le tint trois ans en prison. Cette sévérité causa des murmures. La reine, sa mère, don Ordogno, son frère, demandèrent hautement la liberté du captif, et se montrèrent en état de se la faire accorder. Le vieux roi, voyant la guerre civile près de s'allumer, assemble les états du royaume en 910. Ses deux fils étoient présents. Il dit : « Pendant le cours « d'un long règne, je n'ai travaillé que pour le bonheur « de mon peuple. Je ne changerai pas de conduite sur « la fin. Puisque vos vœux appellent au trône don Gar- « cie, je lui résigne ma couronne, et je donne la Galice « à don Ordogno. » On ne s'attendoit pas à cette con-

clusion. Les enfants embrassent les genoux de leur père, le conjurent de garder le diadême; mais il reste ferme dans sa résolution. Il vécut encore deux ans, et fit une campagne glorieuse contre les Maures, qu'il n'alla cependant combattre qu'avec la permission de son fils. On est redevable à don Alphonse d'une chronique des rois ses prédécesseurs.

Don Garcie, si desiré, ne remplit pas les vœux de ses sujets. Il étoit rude et sévère, et mourut peu regretté. Son frère Ordogno II, qui le remplaça, étoit au contraire ouvert, affable, et se fit généralement aimer au commencement de son gouvernement; mais ses belles qualités ne se soutinrent pas. Son humeur s'aigrit, apparemment par des revers qu'il essuya dans une guerre contre les Maures. Il devint cruel dans sa cour, injuste dans sa famille, qu'il remplit de troubles, en répudiant sa femme, qui ne méritoit pas cet affront. Il eut deux fils, don Alphonse et don Ramire, qui ne lui succédèrent pas. On proclama son frère Froila, qui ne vécut que treize mois.

Après sa mort, on en revint aux fils d'Ordogno; Alphonse, l'aîné, fut proclamé. A peine avoit-il pris les rênes du gouvernement, qu'il déclara qu'il se croyoit incapable de les tenir. Il les remit à don Ramire; mais à peine six mois se furent écoulés, qu'à l'instigation de quelques seigneurs, ce prince inconséquent voulut les reprendre. Trois enfants de Froila, son oncle, manifestèrent aussi des prétentions et levèrent des troupes. Don Ramire fit son frère et ses trois cousins prisonniers, et leur fit crever les yeux. Il dompta l'humeur turbulente des comtes de Castille, qui s'arrogeoient de grands priviléges, et vainquit un roi m[illegible]re, dont il

exigea l'hommage, puis il abdiqua afin de voir son fils Ordogno III paisible possesseur de la couronne.

Les comtes de Castille portoient impatiemment le joug que leur avoit imposé don Ramire. Ordogno avoit épousé la fille de Ferdinand de Gonzalès, l'un des plus puissants d'entre eux. Les liens de cet hymen, plus serrés par la politique que par l'amour, se relâchèrent à la vue d'Elvire, fille d'un grand seigneur de Galice, dont le monarque fut épris. Il répudia la Castillanne, et épousa la Gallicienne, qui lui donna un fils, nommé don Bermude. Les Castillans saisirent volontiers cette occasion de s'affranchir. Sous prétexte de venger l'affront fait à leur princesse, ils prirent les armes. Ordogno mourut dans cette guerre. La Gallicienne, ne se voyant qu'un fils en très bas âge, transigea de la couronne avec don Sanche, frère de son mari. Il ne la porta pas tranquillement. Le Castillan don Gonzalès lui opposa Ordogno IV, fils d'Alphonse l'Aveugle. Il épousa la Castillanne, qui avoit été répudiée, et qui devint ainsi une seconde fois reine de Léon, où étoit alors le siége des rois espagnols. Ordogno chassa don Sanche. Don Sanche eut recours à Abderame, prince mahométan, roi de Cordoue, qui le rétablit. Don Ordogno, qu'on a surnommé le Mauvais, alla se cacher chez d'autres mahométans. On n'en a plus entendu parler. Sous Don Sanche, les Normands se jetèrent pour la seconde fois sur l'Espagne. Ce prince mourut empoisonné en 964.

Les seigneurs, voulant gouverner, mirent sur le trône don Ramire III, son fils, âgé de cinq ans. Il régna tranquillement tant qu'il fut sous la tutèle de la reine, sa mère, et d'une tante, nommée dona Elvire. Ces

princesses savoient contenir les grands sans les choquer. Elles marièrent leur pupille. Se croyant affranchi par l'hymen, il négligea leurs conseils et mécontenta la noblesse. Elle s'assembla et élut Bermude II, fils d'Ordogno III, époux d'Elvire, la Gallicienne. Don Ramire hasarda une bataille contre lui, et mourut après l'avoir perdue. Bermude fut très malheureux contre les Maures. Ils prirent Léon, sa capitale, et la ruinèrent; mais il gagna ensuite la bataille d'Osma, dans laquelle cent mille hommes, dit-on, restèrent sur la place.

Après sa mort, arrivée en 1014, les seigneurs eurent encore le plaisir d'avoir un enfant à placer sur le trône. La régence de sa mère fut heureuse. Alphonse V, hors de tutèle, se conduisit en grand prince. Il rebâtit sa capitale, enhardit ses sujets contre les Maures qui reparoissoient en force. Sa mort trop prompte consterna le royaume; mais les belles qualités que montroit Bermude III, son fils, rassurèrent les peuples. Malheureusement il périt dans une bataille contre Ferdinand, roi de Castille, qui avoit épousé dona Sanche, sa sœur. En Bermude III finit la ligne masculine de Recaréde le Catholique. Les états de Léon et d'Oviédo, assemblés en 1037, donnèrent leur couronne à don Ferdinand, roi de Castille, époux de dona Sanche, beau-frère et vainqueur de Bermude. Ces royaumes avoient été plus de trois cents ans dans la même famille.

Castille. On croit que le nom de Castille vient des *châteaux* que les seigneurs réfugiés, lors de l'envahissement des Maures dans cette partie de l'Espagne, y bâtirent, pour se mettre à l'abri de leurs efforts. Ils vécurent

d'abord comme en république, ou du moins ils avoient un conseil commun où se prenoient les décisions pour la paix et pour la guerre. Des juges qu'ils se donnèrent jugeoient les différents. A ces juges succédèrent des comtes, qui devinrent, on ne sait comment, vassaux des rois de Léon. On a vu qu'ils étoient turbulents et peu soumis. Le dernier d'entre eux fut assassiné. Don Sanche, roi de Navarre, qui avoit épousé son héritière, s'empara de la Castille, et l'érigea en royaume. Il la donna à Ferdinand, son fils, qui y joignit, comme on l'a dit, la couronne de Léon.

Si on a été fatigué de la longue file de ces rois passant rapidement devant les yeux comme des figures d'optique, on le seroit encore davantage, s'il falloit fixer des regards attentifs sur les faits confus qui remplissent le cadre de leurs régnes. Il suffira de se représenter l'ensemble, sauf à distinguer les particularités les plus piquantes.

On voit déja dans la malheureuse Espagne quatre royaumes chrétiens, Galice, Léon, Oviédo et Castille. Il y en avoit beaucoup plus de mahométans, Cordoue, Séville, Jaen, Tolède, Valence, Saragosse, Huesca. Il n'y avoit presque pas de ville un peu importante qui ne se donnât le titre de royaume. Les Maures possédoient la partie du sud, la plus fertile, la plus agréable, la plus étendue; les chrétiens, celle du nord, rude, montueuse, moins riche, mais plus facile à défendre. Chacun avoit derrière soi des auxiliaires qu'il appeloit au besoin. Les Maures en tiroient de l'Afrique, qui leur vomissoit des hordes dévastatrices, par un trajet de quatre lieues. Les chrétiens en tiroient de France, qui leur fournissoit un plus petit nombre de combattants,

mais très aguerris. Le zéle de la religion ajoutoit à la rivalité des deux partis, et à la haine qui alluma des feux dans l'Espagne, et la couvrit de ruines et de cadavres pendant cinq cents ans.

Ferdinand Ier, assis, comme nous l'avons dit, sur le trône de Castille, réunit en 1037 le titre de Léon, tant par le suffrage des états, que du chef de dona Sanche, sa femme. La douceur de son gouvernement lui gagna l'affection de ses nouveaux sujets, comme il avoit celle des anciens. Il attaqua les Maures, rendit tributaires les rois de Tolède, de Saragosse et de Séville.

Sous son règne, comme si les chrétiens n'avoient pas assez de leur animosité religieuse contre les Maures, il s'en alluma une entre eux à l'occasion de la liturgie. Un légat du pape voulut introduire la liturgie romaine et la rendre exclusive. Beaucoup d'évêques prétendirent conserver la liturgie ancienne, qu'on a nommée *mosarabique*. Cette contrariété d'opinions causa des différents, qui ne se terminèrent pas sous Ferdinand. Ce prince, auquel on donne beaucoup de prudence, en manqua singulièrement étant près de mourir. Il fit de ses états trois royaumes, qu'il partagea entre ses trois fils : à don Sanche il donna la Castille; Léon et les Asturies à don Alphonse, le second de ses fils, et à don Garcie, le troisième, la Galice et le Portugal, qui n'étoit pas encore royaume.

Almoravides. Les trois frères armèrent bientôt et s'attaquèrent l'un l'autre. Il résulta de leurs combats que don Alphonse resta seul maître, et qu'il distribua aux héritiers de ses frères ce qu'il voulut de leurs états. Le Portugal fut alors, vers 1096, érigé en royaume. Alors

aussi arrivèrent en Espagne les Almoravides, tribu d'Arabes que les petits rois maures d'Espagne appelèrent à leur secours contre Alphonse, qui menaçoit de les détruire. Mais ils trouvèrent dans Joseph, chef de ces Almoravides, un auxiliaire plus dangereux qu'Alphonse n'étoit un ennemi redoutable. L'Almoravide fit entendre à ses protégés qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour se défendre que de se réunir sous ses ordres, et, sous prétexte de protection, il les asservit. Le même systême régloit la conduite d'Alphonse à l'égard des petits rois chrétiens. Les deux grands chefs se mesurèrent plusieurs fois. Alphonse perdit la dernière bataille; mais la victoire coûta si cher aux Maures, qu'ils n'en tirèrent aucun avantage. Alphonse avoit entre ses capitaines le Cid, que le plus grand de nos poëtes tragiques a rendu si célèbre. Ce monarque survécut à cinq femmes; la sixième lui ferma les yeux. Il laissa ses états de Castille et de Léon à dona Urraque, sa fille, épouse du roi d'Aragon, et la Galice à un fils nommé Alphonse, qu'elle avoit eu d'un premier mariage.

Cette princesse, hautaine, impérieuse, prétendit ne regarder son époux, en Castille, que comme le premier de ses sujets. Il paroît que ce mari étoit doux et pacifique. Par ses insinuations, et par les conseils qu'il fit donner à la reine, il tâcha de lui faire sentir ce qu'elle lui devoit; mais elle ne connoissoit d'autres devoirs que ceux auxquels on étoit tenu envers elle. La mésintelligence dégénéra en haine ouverte. Urraque chassa de sa cour ceux qu'elle croyoit affectionnés à son époux. Il les rappela. Urraque, piquée, affecta des scrupules sur son mariage, parcequ'il y avoit entre eux une pa-

renté éloignée. Ce fut un prétexte pour quitter le palais. On les réconcilia : elle se trouva traitée froidement, et se retira encore. Cette fois elle leva des troupes. On vit les deux époux, chacun à la tête d'une armée, se combattre sous les murs de Burgos. La reine fut vaincue, mais non déconcertée. Elle fit couronner son fils roi de Castille, quoique, selon les dispositions testamentaires d'Alphonse, son grand-père, il ne dût prendre ce titre qu'après la mort du roi d'Aragon, son beau-père.

Armée du droit procuré à son fils, la reine recommence la guerre. Elle assemble un conseil, et le rend assez complaisant pour faire déclarer son mariage nul. Toujours insatiable d'autorité, Urraque prétend exercer en Galice, dont son fils étoit seul monarque, la même puissance qu'en Castille. Les seigneurs galiciens n'acquiescèrent pas à sa volonté. De là une nouvelle guerre. On n'en vint cependant pas à une bataille. Des médiations accordèrent la mère et le fils, et les firent vivre ensemble.

Il paroît que le dégoût d'Urraque pour son mari ne s'étendoit pas à tous les hommes. On lui fit l'affront de lui enlever sous ses yeux le comte de Larza, son favori. Cette injure et d'autres causes la brouillèrent de nouveau avec son fils. Elle prétendoit qu'il ne tenoit son royaume de Galice que comme relevant d'elle, et elle y faisoit souvent des coups d'autorité fort désagréables pour le jeune prince. On croit que, fatigué de ces contestations et de leurs tristes effets, il la fit arrêter, et qu'elle mourut d'une fausse couche en 1126. Une autre opinion est qu'elle fut frappée de la mort en se sauvant d'une église, dont elle emportoit les trésors

pour recommencer la guerre. Son fils s'accommoda aussitôt avec son beau-père, qui lui rendit sans difficulté les places qu'il tenoit en Castille.

Alphonse VIII. 1137.

Alphonse VIII s'appliqua à réparer les brèches que tant de divisions avoient faites à l'autorité royale, dont les seigneurs avoient usurpé une partie. Il repoussa aussi les Maures, qui n'avoient pas négligé de profiter de ces discordes. Les victoires qu'il remporta lui méritèrent le titre d'empereur d'Espagne, titre qui n'a jamais été porté que par lui.

Sanche III. 1157. Ferdinand II. 1158.

Sanche, son fils, ne régna qu'un an, mourut fort regretté, et laissa un enfant de trois ans exposé aux dangers causés par ceux qui se disputoient l'avantage de gouverner sous son nom. Il s'appeloit Ferdinand. Son oncle, nommé aussi Ferdinand, fut un des compétiteurs. Le jeune prince s'éleva au milieu de ces troubles. L'oncle abandonna ses prétentions ou les fit peu valoir, occupé qu'il étoit du soin de contenir les infidèles dans leurs limites. Il fut aidé par deux ordres de chevaliers qui se formèrent alors; le premier appelé de Calatrava. La ville de ce nom étoit menacée d'un siége par les Maures. Les templiers la possédoient : ne se croyant pas assez forts pour repousser l'ennemi, ils l'abandonnèrent. Le roi déclara qu'il la donneroit au premier gentilhomme qui se présenteroit pour la défendre. Un vieux gentilhomme, nommé Diego Velasquez s'y jeta avec un abbé, nommé Raymond. Ces deux hommes inspirèrent tant de courage aux habitants, que la ville fut sauvée. Ils y établirent sous la règle de Citeaux un ordre, auquel ils donnèrent le nom de Calatrava. Celui de S. Jacques, autre ordre militaire, a une bizarre origine. Un grand nombre de jeunes gen-

Ordres de Calatrava et de S.-Jacques.

tilshommes, rendus, par la licence des guerres, capables de tous les excès, se déroboient dans les montagnes de Léon aux recherches de la justice. Don Pédre Fernandez, qu'ils avoient établi leur chef, non moins répréhensible qu'eux, imagine de former de ces libertins une congrégation destinee à combattre les infidéles. Devenus soldats religieux, en vertu des priviléges de ce nouvel état, ils se trouvèrent soustraits aux recherches de la justice, et l'activité de leur courage changeant d'objet, ils se rendirent utiles à la patrie.

Alphonse IX. 1175. Henri I, 1214.

La chevalerie étoit fort en vogue. Les rois contractoient par elle une espéce de confraternité. A Ferdinand avoit succédé Alphonse IX, son fils. Il eut un régne glorieux et fut renommé pour sa sagesse. Le roi de Léon, de son temps, se fit honneur de recevoir de lui le titre de chevalier et l'accolade. Dans cette cérémonie le récipiendaire baisoit la main de celui qui lui donnoit l'ordre. Alphonse prétendit faire valoir cette politesse comme un acte d'hommage, et une guerre s'alluma à cette occasion: tant les souverains doivent être circonspect dans les moindres actions! Ce monarque laissa la couronne à Henri I, son fils, en bas âge, sous la tutéle de Berengère, sa fille ainée. Henri mourut d'accident. Berengère se fit reconnoître à sa place, et remit le sceptre à don Ferdinand, son fils, qu'elle maria à Béatrix de Souabe.

Ferdinand III. 1217.

Ferdinand III a été surnommé le Saint, apparemment à cause de son zéle pour la religion chrétienne et de ses succès, et parcequ'il aimoit autant convertir les infidéles que les vaincre. Sous son régne, l'archevêché de Tolède acquit les grands biens qui ont rendu son prélat le plus riche des bénéficiers entre ceux qui ne

sont pas souverains. Il les doit aux conquêtes d'un archevêque de cette ville sur les infidèles. Ferdinand les lui abandonna pour être réunies aux possessions de son église.

On a donné à Alphonse X, son fils, le surnom de Sage. Cette qualité est cependant démentie par plusieurs actions qui ne respirent pas une grande sagesse. Il s'obstina long-ten[illegible] retenir le titre d'empereur d'Allemagne, que l[illegible]ds lui avoient déféré, dans l'embarras de tr[illegible] autre chef. Il méditoit à ce sujet une expédition qui auroit pu être très onéreuse à l'Espagne; mais ses sujets plus sages s'y opposèrent. Alphonse quitta aussi plusieurs fois son royaume pour entreprendre des voyages peu importants, pendant que ses états étoient attaqués par les Maures. Il en laissa la défense à don Sanche, son fils. Cette confiance donna au jeune prince un goût pour l'autorité, qu'il marqua trop en prenant, pendant une absence de son père, le titre de régent. Le père obtint qu'il l'abdiqueroit; mais la mésintelligence continua et augmenta tellement entre le père et le fils, qu'ils en vinrent aux armes. Le vieux monarque déshérita son fils, et le chargea de malédiction par son testament, qu'il rétracta cependant au lit de la mort. Alphonse X. 1252.

Don Sanche qui lui succéda n'étoit que le cadet de ses enfants. Il avoit un frère aîné, nommé don Ferdinand, qui mourut dans la force de l'âge, et laissa de dona Blanche, sa femme, fille de saint Louis, don Alphonse et don Ferdinand, nommés de La Cerda. Comme fils de l'aîné, la couronne devoit leur appartenir; mais don Sanche se l'étoit fait destiner par des états qu'il assembla, dans un temps que ses armes Don Sanche IV 1284.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

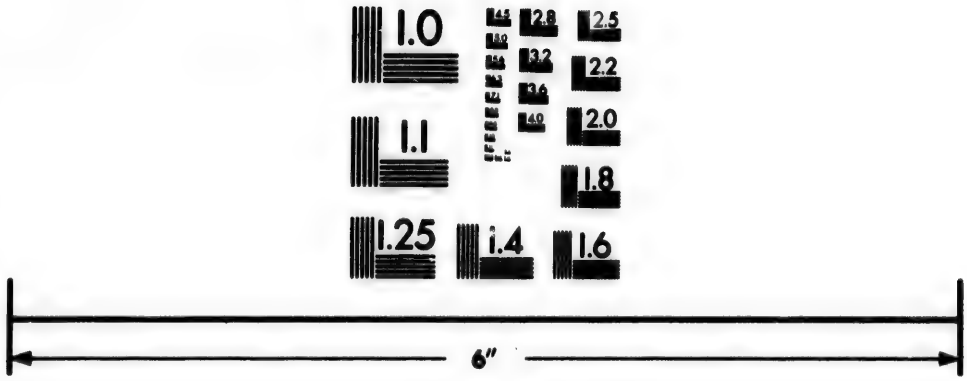

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

étoient supérieures à celles de son père. Ces états décidèrent que don Ferdinand étant mort avant le roi son père, et ses enfants n'étant pas fils de roi, c'étoit don Sanche, né pour ainsi dire sur le trône, qui devoit en hériter. Alphonse ne s'embarrassa pas de faire rétracter cette décision portée malgré lui. Il la crut suffisamment annulée par son testament qui destituoit son fils don Sanche; mais, comme il rétracta les dispositions de son testament avant de mourir, don Sanche continua de s'autoriser de la décision des états, et prit le sceptre. Les La Cerda s'enfuirent en Aragon avec Blanche, leur mère, et Yolande, leur grand'mère, qui fut irritée de ce que son fils cadet dépouilloit ses petits-fils, enfants de l'aîné.

On se doute que les neveux, parvenus à un âge où l'ambition commence déjà à parler, ne virent pas sans chagrin l'usurpation de leur oncle; mais, malgré leur desir de recouvrer leur bien, les circonstances les déterminèrent à se prêter à un accord. Il fut fait sous la garantie et sous la protection de la France. Don Sanche donna le royaume de Murcie aux enfants de La Cerda, à condition d'hommage à la couronne de Castille. Un dédommagement si inégal n'étoit pas capable de les satisfaire. Les mécontents de Castille, qui étoient en grand nombre, trouvoient toujours les La Cerda disposés à se joindre à eux. Don Sanche eut encore une autre cause d'inquiétude dans les prétentions d'un de ses frères, nommé don Juan, auquel leur père, dans le testament qu'il abrogea, avoit donné le royaume de Séville. Don Sanche lui laissa une partie de l'autorité, mais sans titre de roi. Toujours incertain dans la possession d'un bien mal acquis, ce monarque fit couron-

ner son fils Ferdinand à l'âge d'un an. Ce jeune prince n'en avoit que dix quand son père mourut. Don Sanche IV fut surnommé le Brave.

Ferdinand IV. 1295.

Ferdinand IV avoit pour mère dona Marie, une des plus habiles et des plus vertueuses princesses qui aient jamais occupé le trône. Elle se trouva dans de mortels embarras à la mort de son époux, jusqu'à la légitimité de son fils, qui lui étoit disputée. On soutenoit que son mariage étoit nul par parenté. Elle fut obligée de faire venir de Rome, pendant son veuvage, les dispenses qu'on lui reprochoit d'avoir omis de prendre.

Pour concevoir son mérite, il faut avoir une idée des circonstances difficiles où cette reine se trouva. Entourée de princes, de grands seigneurs turbulents, qui réussirent souvent à lui enlever la confiance de son fils, elle la regagnoit par sa douceur et sa tendresse, comme elle obtenoit l'estime des peuples par sa bonté, son équité et l'ordre qu'elle mettoit dans les affaires. Le monarque ne fut jamais plus heureux que lorsqu'il suivit ses conseils, et il paya souvent assez cher la faute de s'en être écarté. Ce prince, peu maître de lui-même dans ses emportements, refusa d'écouter la justification de deux frères, nommés Carvajal, qu'on avoit accusés devant lui. Il les condamna à être précipités du haut d'un rocher escarpé. Sur le bord du précipice, ils citèrent Ferdinand à comparoître dans trente jours au tribunal de Dieu. Quelques jours après, le monarque se sentit indisposé, et mourut le dernier jour du terme de la citation.

Alphonse XI. 1312.

En perdant son fils, la reine eut du moins la satisfaction de donner des soins à l'éducation d'Alphonse, son petit-fils, qui n'avoit que trois ans. Elle le condui-

sit jusqu'à douze, et mourut, comme elle avoit vécu, avec les sentiments d'une piété sincère sans affectation, et la réputation d'avoir même relevé l'éclat de la dignité royale par celui de ses vertus; affligée seulement de laisser son pupille environné de cabales et d'intrigues. Elle lui donna des avis salutaires qui germèrent promptement.

Dès l'âge de quinze ans, Alphonse prit en mains les rênes du gouvernement, et les mania avec autant de fermeté que de dextérité. Il fit mourir ceux des seigneurs séditieux qu'il ne put gagner. Quoique ce ne fût qu'après des preuves de révolte, il est condamnable de les avoir fait tomber plutôt sous le fer des assassins que sous le glaive de la justice. Il avoit une femme légitime avec laquelle il vécut froidement. Il en eut cependant un fils nommé don Pédre. Toute sa tendresse étoit pour Léonore de Gusman, veuve d'une très grande beauté, qui lui donna une belle lignée, dont Henri de Transtamare fut le chef. Sous ce régne, il n'y eut contre les Maures aucune action mémorable. Les deux nations, en proie chacune à des divisions intestines, demeurèrent réciproquement tranquilles. Cependant Alphonse mourut devant Gibraltar qu'il assiégeoit.

Don Pédre le Cruel. 1359.

Don Pédre, qu'on a surnommé le Cruel, lui succéda. La première marque de cruauté qu'il donna lui fut, en quelque manière, commandée par sa mère. Elle ne pouvoit pardonner à Léonore de Gusman de lui avoir ravi le cœur de son époux, quoique la belle veuve eût déclaré hautement qu'elle ne prétendroit jamais à la main du roi, et qu'elle eût fait cette protestation dans un moment où on lui proposoit d'obtenir la couronne

par un divorce auquel le roi étoit porté. De plus, la favorite avoit toujours montré beaucoup d'égards pour l'épouse; mais ces ménagements furent moins puissants sur l'esprit de la reine que le souvenir de l'injure. Elle obtint de son fils le sacrifice de sa rivale, qui fut tuée en embrassant ses enfants. C'est la première tache dans les annales de don Pédre. Elles ne sont plus ensuite écrites qu'en caractères de sang.

Jamais don Pédre ne pardonna; jamais il n'épargna personne dont la mort pouvoit faire cesser ses inquiétudes ou remplir ses coffres. On cite, à cet égard, un trait unique. Un petit roi mahométan, redoutant ses armes, avoit offert de venir lui rendre hommage. Il arrive avec une suite nombreuse, richement et superbement parée. La vue d'une proie qui pouvoit ne coûter qu'un crime affreux excite la cupidité de don Pédre. Il reçoit l'hommage. Puis, sur quelque prétendue violation d'un article du traité, il déclare criminel ce roi, devenu son vassal, le fait conduire avec son cortége dans un champ, où on les massacre tous, et il s'empare de leurs dépouilles.

Don Pédre assassina parents, alliés, ministres, favoris; personne n'étoit en sûreté auprès de lui. Cependant l'amour entra dans cette ame féroce. Il s'attendrit pour Marie Padilla, demoiselle de qualité, que d'infames courtisans, ses parents, lui présentèrent, pour profiter du crédit d'une maîtresse. Le cœur plein de cette passion, don Pédre épousa Blanche de Portugal, riche héritière. On prétend qu'il ne lui donna la main que pour l'enlever à un seigneur castillan qui l'avoit obtenue. Il ne vit la princesse portugaise que le jour de son mariage et deux jours de la même semaine, et

la relégua dans un château, où elle vécut tristement trois ou quatre ans. Enfin, il la fit mourir, sans qu'on voie d'autres motifs de sa cruauté que le desir de se décharger des frais de sa prison.

Padilla suivit la reine de près. Une mort naturelle épargna peut-être un crime à l'inconstance de son amant; car on peut tout conjecturer d'un pareil monstre; cependant il n'en étoit pas encore arrivé auprès d'elle à l'indifférence, si on en juge par les regrets qu'il marqua. Afin de légitimer les enfants qu'il avoit eus d'elle, il dit l'avoir épousée avant son mariage avec la princesse portugaise. Il restoit trois témoins de cette cérémonie. Le quatrième, celui même qui avoit enflammé le cœur du prince de cet amour illégitime, y avoit trouvé sa punition de la part des frères de Padilla. Jaloux de la faveur de cet homme, ils avoient employé le crédit de leur sœur pour obtenir d'abord son éloignement, ensuite sa mort.

Il est étonnant qu'un roi si avide de sang ait épargné ses frères, les enfants de Léonore de Gusman, sur-tout l'aîné, Henri de Transtamare. Sans doute la Providence réservoit ce vengeur. Echappé, lorsque sa mère fut tuée, des mains de don Pédre, qui lui fit même bon accueil, il se retire en Portugal; mais le roi de Castille se repentit bientôt de son indulgence. Il employa tous les moyens d'insinuation et de violence pour se faire remettre son frère. Henri, ne se croyant pas en sûreté si près de son ennemi, passa en France. Il y arriva dans un moment favorable. Charles V, dont la sagesse rétablissoit le royaume, troublé par les guerres civiles, se trouvoit embarrassé des brigands qui l'infestoient. On fit, de l'aveu de ce monarque, des proclamations por-

tant invitation à ceux qui voudroient aller conquérir l'Espagne, où il y avoit un butin immense à faire. On leur marquoit un lieu de rassemblement. Cet appât réunit tous ces aventuriers sous les drapeaux de Bertrand du Guesclin et du comte de La Marche, nommés chefs de l'expédition. Il s'y joignit même des capitaines anglois, jaloux d'acquérir de la gloire.

Don Pédre ne put résister à l'impétuosité de ces vieilles bandes. Elles placèrent Henri sur le trône de Castille. Chassé de son royaume, don Pédre prit le même expédient que son rival, et alla en Guyenne trouver le prince Edouard, surnommé le prince Noir, pour contre-balancer la gloire des Francois ; L'Anglois n'hésita pas à lui fournir des secours. Lui-même marcha à la tête d'une armée, battit les François à la journée de Navarette, et fit même du Guesclin prisonnier. Henri fut obligé de f..ir à son tour. Il revint en France, sa ressource ; ce ne fut pas inutilement. Comme il avoit été très fidèle à accomplir les promesses qu'il avoit faites à ses auxiliaires, il en trouva de nouveaux. La tyrannie de don Pédre devint horrible. Elle effraya même le généreux Edouard qui avoit replacé ce monstre sur le trône. Les François volèrent de nouveau en Espagne. Henri de Transtamare reconquit rapidement les pays qu'il traversa. Les deux frères se rencontrèrent en 1359 sous les murs du château de Montiel, chacun à la tête d'une armée qui devoit décider de leur sort. Le combat ne fut pas long. Les troupes de don Pèdre cédèrent au premier choc. Il se renferma dans le château ; mais, hors d'état de s'y défendre, faute de vivres et d'eau, il proposa à du Guesclin, qui étoit revenu à cette expédition, une grosse somme d'argent pour le laisser échap-

per. Soit par simple confiance, ou sous la garantie de quelques conditions, don Pédre se rend dans la tente du général françois. Henri y entre en même temps bien accompagné. Les deux frères se saisissent par le corps, et dans ce combat singulier don Pédre est tué par Henri de Transtamare.

Don Pédre n'avoit épargné aucun des parents de don Henri tombés entre ses mains, ni aucun des seigneurs attachés à son frère, non plus que leurs femmes et leurs enfants. Il se rassasioit du plaisir de les voir expirer. Il lui arriva, après avoir fait tuer sous ses yeux un de ses frères, fils de Léonore de Guzman, de faire ranger le corps dans une autre salle, pour se mettre tranquillement à table. A voir la multitude de ses assassinats, croiroit-on que ce monstre n'avoit que trente-quatre ans lorsqu'il mourut? Il laissa cent cinquante millions en or et en argent, somme prodigieuse pour le temps, sans compter un trésor immense en pierres précieuses. Marie de Padilla ne fut pas sa seule maîtresse; on lui en connoît encore deux autres qui lui donnèrent des enfants.

Don Henri II, 1369. Don Juan. 1370.

Don Henri prit le titre de roi de Castille. Il récompensa noblement les étrangers qui l'avoient aidé, et en retint le plus qu'il put à son service, pour imposer tant aux seigneurs castillans qu'aux princes qui voudroient attaquer son droit, à la vérité peu légitime, puisqu'il restoit encore des descendants de La Cerda à qui le trône appartenoit de droit. Henri l'occupa glorieusement pendant dix ans, et le laissa bien affermi à don Juan, son fils. Non content d'un si bel héritage, ce prince prétendit à la couronne de Portugal, du chef d'une princesse qu'il avoit épousée. Les débats sur cet

article amenèrent des guerres. Les peuples en souffrirent nécessairement; mais on juge, par la composition des armées, que les hostilités n'étoient pas fort ruineuses.

Chevalerie.

Leur force consistoit principalement dans les compagnies d'hommes d'armes. Quoique chaque homme d'armes eût des fantassins qui lui étoient attachés, cependant ils étoient en moindre nombre que lorsqu'on forçoit tous les hommes d'un pays de quitter l'agriculture pour voler aux combats. Il s'étoit aussi établi, par les lois de la chevalerie, une réciprocité d'égards. Les chevaliers juroient de ménager les femmes et les enfants, de respecter les choses sacrées, et d'épargner tous ceux qui ne se défendoient pas. Ces chevaliers non seulement étoient fidèles eux-mêmes à ces lois, mais tenoient à honneur de les faire observer par ceux qu'ils réunissoient sous leurs enseignes.

La férocité militaire s'adoucit aussi par la galanterie, qui, aussi bien que la religion, faisoit la base de la chevalerie. Hors du combat, les chevaliers mahométans et chrétiens se regardoient comme amis, et jouissoient dans leurs châteaux réciproques des droits et des douceurs de l'hospitalité. La recherche des aventures merveilleuses étoit leur principale occupation : ils en faisoient naître lorsqu'il ne s'en rencontroit pas. On s'envoyoit des cartels pour faire avouer que la beauté de sa dame l'emportoit sur la beauté de la dame de son adversaire. Il n'étoit pas rare de trouver de ces chevaliers retirés, par mécontentement ou pour d'autres raisons, dans des états ennemis; des Maures chez les chrétiens, ou des chrétiens chez les Maures.

Quelques chevaliers castillans, qui étoient dans ce

cas, demandèrent à revenir dans leur patrie ; don Juan les reçut avec bonté. Comme on lui avoit parlé de leur adresse à manier un cheval, il voulut les voir manœuvrer. Le coursier que le roi montoit s'anima à la vue des autres, l'emporta et broncha avec tant de roideur, qu'il le jeta par terre, tomba sur lui et l'écrasa : prince digne d'un meilleur sort, renommé pour sa bonté, son équité et son amour pour les peuples. On le vit tenté de quitter la couronne, chagrin de ne pouvoir rendre ses sujets aussi heureux qu'il auroit voulu.

Don Henri III. 1390.

Don Henri III, son fils, n'avoit pas onze ans quand il lui succéda. Le trésor se trouvoit chargé de l'entretien de six princesses, sœurs, mères, tantes, cousines, sans compter les enfants de don Pédre le Cruel. Toutes étoient magnifiquement entretenues. Lorsque Henri fut devenu majeur, il voulut retrancher de la splendeur de ces traitements. Sa parcimonie excita des troubles. En général, ce qui reste à dire de la Castille, jusqu'au moment où, réunie avec l'Aragon, elle ne fit plus qu'un royaume, n'est véritablement qu'un procès de famille, prolongé pendant plus d'un siècle. Les possesseurs de ces couronnes ne s'étoient pas plutôt mis d'accord sur un point, que de nouvelles prétentions occasionoient de nouveaux débats, ou, comme nous l'avons dit, des procès dont l'issue dépendoit, non pas, ainsi qu'entre particuliers, de la bonté des titres et de l'éloquence des avocats, mais de la force des armes et de l'habileté à s'en servir.

Don Juan II. 1408.

Henri III mourut empoisonné à l'âge de vingt-huit ans. Sans dire la cause de ce crime, on en connoît l'auteur qui fut un médecin juif. Ce prince étoit aimé et méritoit de l'être; il fut d'autant plus regretté, qu'il

laissa pour héritier un enfant de quatorze mois, nommé don Juan. En mourant, le roi l'avoit recommandé à don Ferdinand, son frère, qui ne trompa point ses espérances. Il repoussa avec indignation les insinuations des grands qui l'engageoient à prendre lui-même la couronne. Il la conserva à son neveu, et géra la tutèle conjointement avec la reine, mère du jeune prince. Malheureusement elle n'eut pas long-temps la ressource des conseils d'un prince si désintéressé: il fut appelé au trône d'Aragon. La reine continua d'élever son fils et de l'instruire le mieux qu'elle put au milieu des cabales. Elle ne put l'amener à l'âge de gouverner par lui-même; don Juan n'avoit pas douze ans quand elle mourut. Il tomba entre les mains d'un de ses cousins, qui, sous prétexte de le mettre en sûreté, le retint prisonnier. Don Alvare de Lune, connétable de Castille, l'affranchit de ses liens, et devint son favori et son conseil.

Quand les grands virent l'empire que ce service donnoit au connétable sur l'esprit du roi, craignant la capacité du connétable, ils conjurèrent sa perte. Il paroît que don Alvare étoit un homme grave et sévère. Il ne put plaire à la reine, princesse de Navarre. Elle éleva le prince des Asturies, son fils, dans des sentiments peu favorables, non seulement au connétable, mais encore au roi. Ce prince fut le fléau de son père: il prit les armes contre lui, de concert avec sa mère, le fit prisonnier, le relâcha, parvint encore à s'en saisir, et le remit de nouveau en liberté. Don Alvare ne manqua jamais au roi dans ces circonstances critiques: les mécontents, qui le trouvoient toujours en tête, avoient soin, quand ils se rapprochoient de don Juan, de lui repré-

senter que c'étoit l'autorité qu'il donnoit au connétable qui étoit cause de leurs révoltes. A force de remontrances et d'imputations, ils vinrent à bout de dégoûter le monarque. Dans une conférence qu'eurent le père et le fils, conférence ménagée par le connétable lui-même, pour tâcher de procurer la paix, il paroît que les deux princes se sacrifièrent réciproquement ceux qu'ils haïssoient ou craignoient. A la suite de cette entrevue, plusieurs seigneurs des deux côtés furent arrêtés, proscrits et exécutés.

Don Alvare, abandonné par le roi, fut traduit devant un tribunal qui le condamna à la mort. Il paroît que plusieurs accusations intentées contre ce ministre étoient fondées jusqu'à un certain point; mais qui est-ce qui sortiroit pur de l'examen rigoureux d'une grande et longue autorité? Quand on lui lut sa sentence, il dit: « J'ai mérité encore davantage par mes péchés. » Et apercevant de l'échafaud un domestique du prince des Asturies, il l'appela et lui dit: « Dites à votre maître « qu'il ne suive pas l'exemple du roi son père dans les « récompenses dont il gratifiera ses anciens serviteurs. » L'échafaud étoit tendu de noir; on y voyoit un crucifix entre deux flambeaux allumés. Don Alvare fit dévotement sa prière, se coucha tranquillement sur un tapis, comme s'il alloit s'endormir. Le bourreau lui plongea un poignard dans la poitrine et lui coupa la tête. Il avoit gouverné le roi et le royaume avec un pouvoir absolu pendant trente ans. On le regarde assez communément comme une victime d'état, dont tout le crime fut d'être le très habile ministre d'un prince foible. Don Juan mourut un an après son favori. Il laissa, d'une seconde femme, un fils et une fille nommés don

Alphonse et dona Isabelle, qu'il recommanda au prince des-Asturies, leur frère, appelé don Henri, qui lui succéda.

Ce prince qui avoit reproché à son père de garder un favori, et qui, sous ce prétexte, lui avoit fait la guerre, de concert avec sa mère, en prit un lui-même, nommé Bertrand de La Cueva. La reine devint mère d'une infante appelée dona Jeanne. Le roi donna à la naissance de cet enfant la plus grande célébrité. Elle fut déclarée héritière de Castille. Cette affectation étoit un motif de plus pour rendre sa légitimité suspecte. On ne se cachoit pas de l'appeler Bertranda, petite Bertrande. Don Henri ne réussit pas à se réhabiliter dans l'opinion publique en prenant une maîtresse. Ce ne fut qu'un désordre de plus dans sa cour. Don Henri IV. 1454.

Deux favoris se disputoient les bonnes graces du roi : Bertrand de La Cueva, dont nous avons parlé, et le marquis de Villena. Il semble que don Henri se fit un plaisir de les aigrir l'un contre l'autre, en donnant à l'un et à ses amis les dépouilles de l'autre et de ses partisans, à mesure qu'il leur rendoit ou retiroit sa faveur.

A la longue, Villena l'emporta. Il étoit naturel qu'il fût contraire à Bertranda, réputée fille de son rival; mais sans doute il eut des raisons de lui être favorable: et afin d'écarter un objet qui fixoit l'attention des grands, au préjudice de la fille de la reine, il proposa à Henri de marier sa sœur au roi de Portugal. Isabelle, qui peut-être pressentoit la haute fortune qui l'attendoit, répondit qu'elle ne se marieroit que du consentement des états de Castille. Elle vivoit avec Alphonse à la cour du roi leur frère. Villena, de nouveau mécon-

tent du roi, qui commençoit à lui préférer un autre favori, entreprit, pour mortifier ce prince, de faire échouer le dessein qu'il avoit d'engager les grands à reconnoître sa fille, dona Jeanne ou Bertranda, héritière de sa couronne: il se proposa au contraire de faire assurer le trône à don Alphonse, frère du roi, et forma une ligue pour exécuter ce projet. Il commença par engager Alphonse et Isabelle à quitter la cour de leur frère, afin de n'être plus sous sa puissance. La ligue eut ensuite un plein succès. Les mécontents déposèrent Henri dans une assemblée tenue à Placentia, et désignèrent Alphonse pour le remplacer.

Villena, qui ne vouloit peut-être pas pousser les choses à ce point, se défendit de souscrire à cet acte. Ce refus irrita l'archevêque de Tolède, son oncle, principal promoteur de cette intrigue. Le marquis, craignant de perdre les bonnes graces et la riche succession du prélat, qui étoit fort caduc, feint une maladie, reçoit les sacrements, et fait un testament dans lequel il recommande à l'archevêque sa femme et ses enfants. Cette confiance du neveu apaise l'oncle. Le roi regagne le parti qui venoit de le déposer, en promettant sa sœur à don Pédre de Giron, frère de Villena. Isabelle, qui étoit entre les mains du marquis, auroit peut-être eu bien de la peine à éviter cet hymen, si Giron ne fût mort de maladie, en venant pour célébrer ce mariage, dont tous les préparatifs étoient faits.

La ligue subsistoit toujours. Le roi leva des troupes. Il y eut une bataille qui n'amena aucun résultat décisif. Quelques villes rentrèrent sous l'obéissance du roi; mais ce qui le replaça solidement sur le trône, ce fut la mort du jeune Alphonse, qu'on ne dit pas avoir

été provoquée, quoiqu'elle fût subite. Les mécontents offrirent la couronne à Isabelle. Elle les remercia, et se contenta du titre d'héritière. Cette modération toucha le roi, mais ne le toucha pas assez pour le faire consentir au mariage de la princesse avec Ferdinand, fils du roi d'Aragon. Cependant il s'accomplit, malgré Villena, qui mit tout en œuvre pour empêcher une alliance par laquelle Isabelle alloit devenir indépendante de lui. Afin de contre-balancer le crédit de la princesse, et le pouvoir qu'elle acquéroit dans le royaume, le favori insinua au roi de chercher pour Bertranda un époux qui pût soutenir ses droits. On crut l'avoir trouvé dans la personne du duc de Berry, frère de Louis XI. Elle lui fut fiancée de loin. Il mourut; on en chercha un autre. Celui-ci ne promettoit pas une protection si puissante; mais il pouvoit causer de grands troubles en Castille, ce qui étoit très conforme aux desirs de Villena. Il tira donc d'Aragon don Henri, prince du sang de Castille, qui vivoit obscur dans ce royaume. Il vint, ne fut pas goûté, et se retira lorsqu'on songeoit à le congédier.

Villena, n'ayant pas trouvé dans le réfugié d'Aragon ce qu'il cherchoit pour dona Jeanne, alla en Portugal négocier le mariage du roi avec elle. Pendant son absence, le roi de Castille vit sa sœur et Ferdinand son mari. Il leur fit non seulement des caresses de parent, mais encore des honneurs distingués. Villena, qui en fut instruit, toujours maître de l'esprit du roi, quoique éloigné de lui, inspira de telles préventions contre les époux, que si la princesse n'eût fait promptement sauver son mari, et si elle-même n'eût trouvé un asile sûr dans la citadelle de Ségovie, son frère l'auroit fait

arrêter. Une maladie grave, dont le marquis fut attaqué en revenant de Portugal, et qui devint mortelle, délivra Isabelle de cet ennemi dangereux. Son fils le remplaça dans une partie de ses dignités et dans les bonnes graces du roi; mais il ne les posséda pas longtemps. Henri IV, surnommé l'Impuissant, mourut et nomma dona Jeanne son héritière.

On dit que ce prince étoit pieux et religieux; mais ses procédés envers son père, son indolence et son défaut d'application n'obscurcirent que trop ces bonnes qualités, s'il les eut. Il fit la fortune de ses favoris, et ruina ses sujets. Sans être cruel, il fit couler des torrents de sang par ses imprudences. Si Jeanne n'étoit pas sa fille, pourquoi l'institua-t-il son héritière? Si elle l'étoit, pourquoi ne la défendit-il pas mieux? Le jugement le plus favorable qu'on puisse porter de ce prince, c'est qu'il souhaita d'être bon roi, mais il ne fit aucun effort pour le devenir. « Sa vie, dit un auteur, est un miroir où les « souverains peuvent apprendre ce qu'ils doivent évi- « ter pour régner glorieusement. »

Aragon. Don Sanche le Grand. 1136. Don Ramire. 1140. Alphonse le Batailleur. 1152.

La mort de Henri IV donna lieu à l'union de la Castille et de l'Aragon. Malgré le droit que ce prince avoit prétendu donner à Bertranda de lui succéder en la déclarant son héritière, on étoit si persuadé qu'elle n'étoit point sa fille, que d'un commun accord les grands déférèrent la couronne de Castille à Isabelle, sœur de Henri, laquelle portoit déja celle d'Aragon avec Ferdinand son époux. Ce dernier royaume, situé au bas des Pyrénées, recueillit dans ses montagnes les chrétiens que les Maures, lorsqu'ils envahirent l'Espagne, chassoient de leurs conquêtes. Ils s'y fortifièrent et s'y soutinrent contre les efforts de leurs ennemis, sous le

gouvernement des chefs qu'ils se choisissoient, auxquels ils donnèrent les noms de comtes et de princes. Au commencement du douzième siécle, don Sanche le Grand, roi de Navarre, se rendit maître de l'Aragon. En donnant cette province à don Ramire, son fils, il la décora du titre de royaume.

Aucune partie de l'Espagne n'a eu à soutenir des guerres plus fréquentes avec les infidéles. Les Maures s'efforçoient perpétuellement de franchir leurs limites et de vaincre les Aragonois, qui leur opposoient les barrières insurmontables de leurs rochers et de leur valeur. Après s'être tenus long-temps sur la défensive, les chrétiens, menés aux combats par Alphonse le Batailleur, resserrèrent à leur tour les mahométans. Alors ce royaume prit un grand accroissement par l'acquisition de la Catalogne et du comté de Barcelone.

Alors aussi les rois d'Aragon mirent le pied en France. Alphonse II, surnommé le Chaste, s'empara du comté de Provence, du droit de Bérengère, sa mère, qui en étoit héritière. Il se dispensa de l'hommage qu'il devoit à la couronne de Castille, pour la possession de la ville de Saragosse, et confina les Maures dans le royaume de Valence, qu'il entama. Il eut de grands démêlés avec le comte de Toulouse, et mourut en Roussillon, dans la ville de Perpignan, qui étoit de sa dépendance. Alphonse II le Chaste. 1163.

Don Pédre, son fils, fut assez dévot pour rendre son royaume tributaire du saint-siége. Cette soumission lui valut le titre de Catholique, qu'il a transmis à ses successeurs. Les princes alors se piquoient d'un genre de piété qui n'obtiendroit pas à présent beaucoup de suffrages. Don Sanche Ramirez, frère du roi, assiégeant Don Pèdre. 1176.

la ville d'Huesca, dont il avoit la prise fort à cœur, envoya son fils en France prendre l'habit de Saint-Benoît, persuadé que la protection du saint, qu'il se procureroit par-là, hâteroit sa conquête. On raconte aussi que la reine épouse de don Pédre, étant en travail, fit allumer dans sa chambre douze cierges égaux, auxquels elle donna les noms des douze apôtres, avec l'intention de donner à l'enfant qui naîtroit le nom de l'apôtre dont le cierge s'éteindroit le dernier. Celui de saint Jacques dura le plus long-temps, elle donna le nom de don Jacques ou don Jayme au fils qu'elle mit au monde. Don Pédre concourut à la guerre contre les Albigeois, non seulement de ses moyens, mais encore de sa personne. On doit dire à sa louange qu'il fut scandalisé des désordres de l'armée catholique, qui avoit un légat à sa tête, et qu'il s'efforça de faire cesser les barbaries qui se commettoient. Il mourut en France comme son père.

Don Jayme. 1213.

Il laissa un fils âgé de six ans. Cet âge annonce des troubles pour la régence et le gouvernement. Pendant que les rivaux d'autorité se disputoient, don Jayme eut le bonheur de tomber entre les mains de Montaigu, grand-maître des templiers, qui le mit en sûreté dans une forteresse, et lui donna une excellente éducation. On fit épouser au jeune roi une princesse de Castille, afin de lui procurer de l'appui contre les seigneurs de son royaume. A la tête de ces ambitieux étoit un des oncles du jeune monarque. Il s'empara de son neveu, et le garda en prison. Le roi se sauva, et arracha à son tour l'autorité à son oncle, qui fut abandonné de ses partisans.

De son mariage avec la princesse de Castille, il avoit un fils, nommé don Alphonse. La reine cessa de lui plaire. On trouva en conséquence qu'elle étoit sa parente au quatrième degré. Le mariage fut cassé; mais on reconnut don Alphonse enfant légitime. Ces degrés prohibés étoient une grande ressource pour les époux dégoûtés l'un de l'autre, quand ils savoient mettre la cour de Rome dans leurs intérêts, comme fit don Jayme en gagnant le légat. Il épousa Yolande, princesse de Hongrie.

Le roi de Navarre, mécontent de Thibaut, comte de Champagne, son neveu, adopta pour héritier le roi d'Aragon; mais, réconcilié avec le Champenois, il pria l'Aragonois de renoncer à l'adoption. Don Jayme le fit noblement. Par-là il obtint des secours efficaces de la Navarre et de la France, pour l'espèce de croisade qu'il forma contre le royaume de Valence. Il s'empara de la capitale. Ses victoires portèrent un coup funeste à la puissance des Maures. On le blâme du mal qu'il leur fit, parceque, dans des moments d'infortune, il leur avoit eu quelque obligation; mais les rois sont-ils astreints à la reconnoissance?

De la princesse hongroise, don Jayme eut un fils, nommé don Pédre. Il l'institua héritier avec don Alphonse, fils de la princesse castillane. Le partage qu'il régla entre eux ne plut pas. Il en fit un autre qui ne plut pas davantage. La mort de don Alphonse termina le différent. Mais la manie de don Jayme pour les partages laissa un germe de division entre trois princes, ses fils, nés d'Yolande. A l'aîné, don Pédre, il assigna l'Aragon; Valence et les îles de Majorque et de Minor-

que, à don Jayme, le second de ses fils; et à don Ferdinand, le troisième, la Provence et ses autres états de France.

Le vieux monarque donna à ces trois princes beaucoup d'autres frères et sœurs. Il n'étoit rien moins que réglé dans ses mœurs. Après la mort d'Yolande, il épousa une veuve, nommée Thérèse de Vidaure. Pendant ce mariage, il entretenoit commerce avec une parente de cette dame, dont il eut un enfant. Pour légitimer ses amours, il voulut faire rompre son mariage avec Vidaure. Il commença des procédures en Espagne. Le pape le menaça d'excommunication s'il continuoit. Il s'étoit attiré une affaire sérieuse avec la cour de Rome, par le supplice d'un évêque qui avoit été son confesseur, auquel il fit couper la langue. Ce prince craignoit-il ou punissoit-il son indiscrétion?

Don Jayme, quoiqu'il eût des infidèles à combattre près de ses états, voulut en aller chercher à la Terre-Sainte. Il se croisa, mais il ne fit pas le voyage. Les courses ne lui coûtoient rien. Il alla en Italie, et vint plusieurs fois en France. Se sentant attaqué à Valence d'une maladie sérieuse, il se fit revêtir de l'habit de moine de Citeaux, et demanda publiquement pardon des mauvais exemples qu'il avoit donnés. Don Jayme passe pour avoir été assez bon roi.

Don Pèdre II. 1276.

Le partage de ses états étoit déja fait. Don Pédre, son fils aîné, avoit l'Aragon. Pendant la vie de son père, don Ferdinand, auquel étoient destinés les états de France, s'étoit révolté. Don Pédre l'avoit battu, pris dans un château, et fait noyer sans autre formalité. Cette mort lui fournit le moyen de dédommager, par les états de France, don Jayme, son frère, auquel il

ôta Valence, Majorque et Minorque. Il s'empara de la Sicile, sur laquelle Yolande, sa mère, lui avoit laissé des droits. Avant de partir pour cette expédition, il relâcha plusieurs seigneurs, coupables de factions, et qu'il retenoit prisonniers. « Les ames nobles, leur dit-« il, se gagnent par les bienfaits. J'attends de votre « reconnoissance une tranquillité qu'un autre prince se « seroit assurée en continuant de vous tenir resser-« rés. » Son espérance ne fut pas trompée. Ils laissèrent ses états tranquilles. La plupart s'embarquèrent avec lui pour la Sicile.

Charles d'Anjou y régnoit. Après plusieurs actions peu décisives, les deux rois convinrent de vider leur querelle par un combat de cent contre cent dans la ville de Bordeaux. Ils étoient tous deux en Sicile. Ils auroient pu y marquer dans le moment leur champ de bataille; mais ils avoient leurs raisons pour que ce fût au loin. L'un se tint dans l'arène à Bordeaux jusqu'à midi. Quand il fut retiré, l'autre comparut jusqu'au soir; et tous deux prirent acte de leur exactitude. Don Pédre emporta dans le tombeau le surnom de Grand.

Don Alphonse III, son fils, mérita celui de Libéral. Il ne vécut que six ans. Don Jayme III, son frère, lui succéda. Pour jouir de la couronne d'Aragon, il quitta celle de Sicile, qu'il laissa à Frédéric, son frère; mais, à l'instigation du pape, il revint contre cette concession, et fit la guerre à son frère. C'étoit malgré lui. En dédommagement de la violence que l'Aragonois se faisoit, le souverain pontife lui donna la Sardaigne et la Corse, mais quand il les auroit conquises. Don Jayme abandonna enfin sans retour la Sicile à don Frédéric. Il montra un esprit d'équité digne d'éloges à l'égard

Don Alphonse III. 1285. Don Jayme III, 1291.

des templiers, et ne se joignit pas à leurs persécuteurs. Le commerce maritime de ses sujets trouva en lui un zélé protecteur. Il réalisa la bulle du généreux pape qui lui avoit donné la Sicile, et la conquit. Son fils aîné, don Jayme, prit la résolution étonnante de n'être jamais roi. En vain son père le pressa, le conjura de changer cette résolution. Il demanda que les états fussent assemblés, et devant eux il renonça pour jamais au trône, prit l'habit de chevalier de Calatrava, et mena désormais une vie d'aventurier, sans ambition ni regret.

Don Alphonse IV. 1323. Don Pèdre IV. 1336.

Ce fut donc le cadet, Alphonse IV, qui succéda à son père. Tout alla à son gré au-dehors. Mais le même esprit de discorde qui trouble quelquefois les familles des particuliers s'insinua dans la sienne, et excita un mécontentement national. Il fut brouillé avec ses frères, sa femme, ses enfants. Les peuples prirent parti. Le pape offrit sa médiation. Les souverains pontifes avoient alors une grande influence dans les cours d'Espagne. Alphonse IV ne régna que huit ans. Il est surnommé le Débonnaire. Don Pèdre IV, son fils, sut dompter les mécontents, et imposer aux factions, que la trop grande bonté de son père avoit laissé fermenter. Aux couronnes de Corse et de Sardaigne il joignit celle de Majorque, qu'il usurpa sur son beau-frère. Le prince dépouillé voulut tenter fortune à l'occasion des troubles qui se perpétuoient en Aragon. Il risqua une bataille et fut tué.

Ces troubles devinrent plus dangereux encore sous don Pèdre que sous le Débonnaire. Les mécontents formèrent une ligue, qu'ils appelèrent l'*union*. Elle contraignit le roi d'assembler les états à Saragosse. Le mo-

narque s'y entendit dire en face : « Tout votre règne « n'a été qu'une violation des priviléges de la nation. « Vous ne donnez les emplois qu'à de mauvais sujets. « Vous faites entretenir par le peuple des gens qui ne « travaillent qu'à sa ruine. Songez à gouverner désor- « mais selon les lois, à éloigner de votre personne les « ministres dangereux. Si vous y manquez, nous pro- « céderons à l'élection d'un autre roi. » Ces avis, plus que sévères, le monarque les écouta patiemment sur son trône. Il savoit comment s'en venger. D'avance il avoit fait une protestation secrète contre les ordres qu'on pouvoit lui arracher. Il divisa l'*union* par ses promesses ; mais c'étoit une hydre dont les têtes renaissantes le menaçoient de nouveaux malheurs.

On croit que ce fut pour les prévenir ou les détourner qu'il sacrifia à la haine publique don Bernard de Cabrera, qui avoit été son général, son ministre et son favori, depuis le commencement de son règne. Dans les factions, il s'étoit toujours montré attaché au roi, qui le payoit d'une entière confiance. Il jouissoit d'une grande autorité ; c'en fut assez pour qu'on lui attribuât les vexations du monarque. Soit que le roi crût se justifier aux yeux de ses sujets en l'immolant, soit qu'il fût devenu suspect avec fondement, don Pédre le fit arrêter. On le chargea de toutes sortes de crimes. Il fut appliqué à la question et condamné à mort par un tribunal que présidoit le duc de Girone, fils du roi. Cabrera avoit été son gouverneur. D'autres disent que ce fut le roi qui prononça lui-même la sentence, et que le duc de Girone l'exécuta publiquement. Ce ne seroit qu'une atrocité de plus.

Les historiens s'accordent à dire que le grand crime

de Cabrera fut d'avoir été trop fidèle serviteur d'un mauvais maître. Don Pédre aimoit les grandes assemblées. Par ce qui lui arriva à celle de Saragosse, on voit qu'il n'eut cependant pas toujours lieu de s'en louer. Ce goût lui a fait donner le surnom de *Cérémonieux*.

Don Juan I. 1381. Martin I. 1395.

Don Juan I, son successeur, étoit fils d'une première femme. Il rendit à sa belle-mère les mauvais traitements qu'elle lui avoit fait essuyer du vivant de son mari. Don Juan avoit pour épouse une Françoise qui aimoit avec passion la musique, la poésie et les danses limousines. La gaieté de sa cour déplut à la noblesse aragonoise, qui étoit grave et austère. Il fut contraint, pour contenter les nobles, de bannir ces divertissements. Cette complaisance de don Juan étoit une suite de son caractère doux et facile. Chose rare chez les rois ! il écoutoit avec bonté ceux qui lui faisoient des remontrances. Chose plus rare encore ! il les avançoit. Il mourut d'accident. Son frère, Martin I, lui succéda. Au moment de cette mort il étoit en Sicile, dont il laissa la couronne à son fils. Ce prince mourut, et son père le suivit de près. Par leur décès, les états d'Aragon reprirent en 1409 le droit qu'ils avoient eu de nommer un roi.

États d'Aragon.

Il passe pour constant qu'autrefois ces états s'assembloient fréquemment. Là se faisoient les lois. Afin que personne ne fût opprimé par la puissance royale, il y avoit un magistrat auquel on pouvoit appeler du roi lui-même, et qui pouvoit s'opposer au monarque quand il agissoit contre les lois. Pour lui, il n'étoit responsable de l'exercice de sa charge qu'aux états en corps. On appeloit ce frein de la royauté la justice d'Aragon.

Dans l'inauguration d'un roi, le grand justicier étoit assis sur un trône élevé, la tête couverte. Le roi, tête nue, se mettoit à genoux devant lui, juroit entre ses mains de maintenir les priviléges de la nation, et de gouverner selon les lois. Ensuite on faisoit au nom du peuple une proclamation en ces termes : « Nous qui « valons autant que vous, nous vous prenons pour no- « tre roi et seigneur tant que vous respecterez nos lois « et priviléges ; sinon, non. » Les états d'Aragon, de Valence et de Catalogne formèrent un tribunal composé de neuf membres, tirés par trois de chacune des trois provinces, pour décider à qui, de sept prétendants qui se présentoient, appartiendroient les trois couronnes, d'Aragon, de Valence et de Majorque.

Majorque.

Lorsque les Mahométans s'emparèrent de l'Espagne, cette île tomba entre leurs mains : elle fleurit sous leur domination, ainsi que les autres Baléares. Celle de Majorque, en 1229, pouvoit aisément mettre sur pied plus de combattants qu'il n'y a aujourd'hui d'habitants. Le prince qui y régnoit attira contre lui, par une bravade imprudente, les armes de don Jayme I, roi d'Aragon. Ce prince avoit envoyé demander au roi maure la restitution de deux vaisseaux enlevés en pleine mer par les Majorquins aux Catalans, ses sujets. Le monarque insulaire, feignant une ignorance injurieuse, demanda dédaigneusement à l'envoyé : « Quel est votre maître ? « — Mon maître, répondit-il, est don Jayme, roi d'A- « ragon, qui, à la fameuse bataille de Tortose, tailla « en pièces plusieurs milliers de gens de votre nation. »

Sur le rapport de son ambassadeur, don Jayme indigné se prépara à attaquer Majorque, et jura sur l'autel « de ne point abandonner son entreprise qu'il ne

tint le roi par la barbe. » Il descendit dans l'île, fit le roi prisonnier. Quand on lui présenta le monarque, pour accomplir son serment, il le prit par la barbe, mais il ne lui fit pas d'autre mal, si c'est n'en point faire que de se contenter de le dépouiller de son royaume, en lui donnant de quoi vivre ailleurs. Il laissa en mourant ce sceptre à don Jayme II, son fils, dont la postérité le posséda jusqu'en 1324.

Don Jayme I, au défaut de princes de sa race, avoit substitué par son testament les rois d'Aragon au trône de Majorque. Don Alphonse, qui régnoit lorsque la race directe s'éteignit, s'en empara; mais, sur la remontrance qu'il restoit des collatéraux, il rendit la couronne à l'un d'eux à charge d'hommage. Ce dernier roi fut très malheureux. Il perdit, pour s'être brouillé avec Philippe de Valois, de belles seigneuries qu'il possédoit en France, entre autres celle de Montpellier. On a vu qu'Alphonse VI, son beau-frère, le priva même de son île. Par compassion, le roi de France lui rendit Montpellier, et ensuite le racheta de ce prince espagnol. L'argent servit à lever des troupes et à faire dans Majorque une irruption qui ne réussit pas. Le malheur s'attacha à cette famille, qui promena ses disgraces de royaume en royaume. Les derniers rejetons ont disparu en 1375.

Ferdinand. 1409.

Les neuf juges nommés pour élire un roi d'Aragon s'assemblèrent à Caspe, lieu limitrophe entre la Catalogne, Valence et l'Aragon. Leur choix tomba sur Ferdinand, infant de Castille, fils de dona Léonore, sœur aînée des derniers rois. Le comte d'Urgel, cousin-germain de Ferdinand, s'opposa seul à cette élection. Il prit les armes et succomba. Epargné par le roi, qui lui

fit grace, il fut condamné par les états à une prison perpétuelle. Le roi étoit d'un tempérament foible, et ne régna que sept ans.

Alphonse V, son fils, a été un des beaux hommes de son siécle; dona Marie de Castille, son épouse, en étoit fort jalouse, non sans raison, car on lui connoît plusieurs maîtresses. On dit que les chagrins qu'il éprouvoit chez lui eurent beaucoup de part aux guerres qu'il entreprit par diversion. Il fut appelé par la reine Jeanne de Naples pour la secourir contre le duc d'Anjou. Cette alliance l'engagea dans une guerre contre les Génois avec le roi de Navarre. Il fut pris par le duc de Milan, auxiliaire de ces républicains. Le général de ces deux flottes eut la gloire de mener ces deux princes en triomphe à sa suite, et la gloire plus grande encore de leur rendre la liberté, et de s'en faire des amis. Après cet échec, qui auroit dû écarter don Alphonse de l'Italie, il y devint plus puissant que jamais, se fit couronner roi de Naples, et, de l'aveu des états, fit reconnoître héritier du trône le duc de Calabre, son fils. Alphonse V. 1416.

Il passe pour un des plus grands princes qui aient porté le diadême d'Aragon. Quoique politique fin et adroit, on ne lui reproche aucun artifice. Il avoit même ce défaut en horreur. Il fit la guerre toute sa vie, mais sans cruauté. Pendant qu'il bloquoit Gaëte, les assiégés en firent sortir les femmes et les enfants comme bouches inutiles. Ses généraux vouloient forcer ces malheureux à rentrer dans la ville; il ordonna qu'on les laissât passer, et qu'on leur fit à tous un bon traitement. « J'aime « mieux, dit-il, manquer de prendre la place, que de « manquer d'humanité. » Alphonse aimoit les lettres, se plaisoit dans la compagnie des savants, et leur fai-

soit éprouver sa libéralité. Il avoit pour emblême un livre ouvert. « Un prince ignorant, disoit-il, est un âne couronné. » Avec un grand nombre de vertus, il eut plusieurs vices; mais ils influèrent plus sur sa vie privée que sur sa conduite politique.

Don Juan. 1458.

Don Juan, roi de Navarre, son frère, lui succéda. Il étoit jaloux de don Carlos, son fils, prince de Viane. Cette passion fut alimentée par les faux rapports de la reine, belle-mère du prince, et par les craintes qu'elle inspira à son mari, vieux et ombrageux. Il fit arrêter son fils, et le relâcha ensuite; mais don Carlos, doux et sensible, ne put s'accoutumer à la défiance que son père lui montroit. Il mourut de chagrin ou de poison, généralement regretté. Dona Blanche, une de ses sœurs, également poursuivie par leur commune marâtre, mourut empoisonnée. On n'a point douté que la mort du prince et de la princesse n'ait été le crime de la reine dona Henriquès, qui vouloit mettre sur le trône d'Aragon don Ferdinand, son fils, au préjudice de don Carlos, né d'une première femme, et procurer en outre à ce fils chéri les droits que dona Blanche avoit sur la Navarre. Aussi dit-on que dona Henriquès, au lit de la mort, s'écria plusieurs fois, tourmentée de remords: « Ferdinand, mon fils, que tu coûtes cher à ta mère! » Don Juan mourut à quatre-vingt-deux ans. A cet âge il avoit encore une maîtresse. Son régne fut celui des femmes et des favoris, par conséquent troublé par une multitude d'intrigues.

Ferdinand et Isabelle. 1474.

Ferdinand étoit déja assis sur le trône de Castille, qu'Isabelle, sœur et héritière de Henri IV l'Impuissant, lui faisoit partager, lorsque la mort de don Juan, son

père, le fit monter sur celui d'Aragon. Ainsi l'Espagne se trouva sous un seul sceptre, au royaume de Grenade près, qui étoit possédé par les Mahométans. Cette réunion des forces des chrétiens annonçoit aux Maures la destruction de leur empire. Ferdinand et Isabelle la préparèrent avec autant d'adresse qu'ils l'exécutèrent avec succès. En réunissant leur puissance, ils se firent un plan de conquêtes qu'ils suivirent lentement, mais sûrement. Plusieurs années furent employées à resserrer les Maures dans Grenade, leur capitale, en prenant toutes les villes qui l'environnoient et en les privant de toute correspondance avec l'Afrique, et par conséquent de tous les moyens de se recruter et de réparer leurs pertes. Les Espagnols n'usèrent pas seulement de la force, mais encore de l'indulgence, de la clémence, de la persuasion, moyens toujours plus efficaces que les armes.

Les Maures voyant que leur perte approchoit, après s'être vaillamment défendus, demandèrent souvent des capitulations; Ferdinand les leur accordoit honorables et avantageuses. Plusieurs, effrayés par les pressentiments de la ruine qui menaçoit leur royaume, demandèrent la permission de s'en éloigner. Ceux qui vouloient se retirer dans les états de leurs agresseurs, Ferdinand les y fit conduire à ses dépens, leur donna des maisons, des terres, des revenus pour subsister. Ceux qui souhaitèrent être transportés en Afrique, on leur fournit des vaisseaux. Quelques capitaines furent assez scélérats pour égorger et faire jeter à la mer plusieurs de ces malheureux, afin de s'emparer de leurs biens. Le roi et la reine en firent faire d'exactes recherches,

et les coupables furent punis. On ressaisit les effets volés, et on les restitua en Afrique aux parents de ceux qui avoient été tués.

Il faudroit manquer d'humanité pour n'être pas attendri sur le sort des restes infortunés de ce peuple. Quand, resserrés dans Grenade, entassés dans cette ville, ils virent clairement qu'il ne leur restoit aucune ressource, une espèce de délire s'empara d'eux. Tantôt ils faisoient sur les chrétiens des sorties avec une furie qui leur ôtoit la vue du danger; tantôt, comme les bêtes féroces arrêtées dans les toiles, ils tomboient dans une stupeur qui tenoit de l'anéantissement. Revenus de cette langueur, ils s'abandonnoient aux éclats de la douleur et du désespoir. Les larmes couloient abondamment de leurs yeux; les sanglots les suffoquoient; ils tendoient des mains suppliantes vers le palais de leur prince, comme s'il avoit pu les secourir, et l'accabloient d'injures, comme s'il avoit été cause de leur infortune. Ils entroient dans leurs mosquées, s'y confondoient en gémissements, couroient aux tombeaux de leurs ancêtres, les embrassoient, sortoient brusquement de leurs maisons fondant en larmes, y rentroient pour toucher du moins ce qu'ils ne pouvoient emporter, et revoir encore ces lieux chéris, témoins de leur ancien bonheur.

Cependant, après la reddition de Grenade, il en resta un grand nombre qui furent traités avec beaucoup de douceur. Le roi, qui, ne pouvant défendre ses sujets, leur avoit du moins procuré, par la capitulation, le traitement le plus favorable qu'il lui étoit possible, eut permission de se retirer avec ceux qui voulurent le suivre. On leur donna pour retraite les Alpujarras, montagnes voisines, qui ne sont point dépourvues de terres

fertiles ni de sites agréables. Ainsi Grenade, après avoir été sept cent soixante-dix-neuf ans sous la domination des Maures, retourna, en 1492, sous celle des chrétiens.

On laissa, quelques années, aux Mahométans de Grenade la satisfaction de pratiquer leur religion; mais, à l'occasion de quelques émeutes, il leur fut enjoint de se faire chrétiens, ou de quitter la ville et de se retirer en Afrique. Le plus grand nombre se soumit au baptême. Une guerre traitée de révolte, qui éclata dans les Alpujarras, fit proposer la même alternative à ceux qui les habitoient. De ceux qui préférèrent de s'expatrier, on exigea dix pistoles par famille : la somme monta à cent soixante-dix mille ; plus maltraités en cela que les Juifs, que Ferdinand et Isabelle bannirent aussi de leurs états, mais sans leur rien demander ; ceux-ci sortirent au nombre de trente mille familles, remportant des richesses immenses. Ces princes crurent ne pas trop acheter leur tranquillité par les sacrifices de tant de sujets et de trésors; mais, pour n'en pas perdre le fruit, ils donnèrent à l'*inquisition*, qui existoit déja en Espagne, le pouvoir qui a rendu ce tribunal si redoutable.

Les royaumes d'Aragon et de Castille, sous Ferdinand et Isabelle, gouvernés par des souverains si habiles, jouirent de l'état le plus florissant. Les deux époux vivoient dans une parfaite intelligence. Ferdinand, beaucoup plus jeune que la reine, cachoit avec soin les écarts qui pouvoient lui donner de la jalousie. Si elle en fut instruite, elle garda prudemment le silence. Ils marièrent leur fille aînée, dona Jeanne, à Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien; et

la fille de l'empereur, l'archiduchesse Marguerite, épousa don Juan. Ce jeune prince mourut presque aussitôt. Le chagrin qu'en eut la reine Isabelle fut un peu adouci par la naissance d'un prince, dont sa fille accoucha : c'est le célèbre Charles-Quint. Dona Jeanne eut un second fils, nommé Ferdinand, On croit que ce fut des suites de cette couche que l'esprit de la reine fut altéré. Le principal objet de sa folie étoit son mari, qu'elle aima avec une passion portée à l'extravagance. Il paroît que le prince en étoit fatigué; car il la quittoit souvent; et il lui est arrivé, sous de légers prétextes, de mettre plusieurs fois les mers entre eux.

La reine Isabelle fut témoin de l'égarement de sa fille. Ce spectacle, joint au regret de la mort de son fils, la jeta dans une langueur qui la conduisit au tombeau en 1504. Elle laissa par son testament la Castille à dona Jeanne, qu'on a surnommée *la Folle*, après elle à son petit-fils Charles, et la tutèle ainsi que la régence du royaume à Ferdinand, son mari, jusqu'à ce que Charles fût en âge de régner. Ferdinand survécut douze ans à Isabelle, et mourut comme elle dans un état de langueur. Il laissa aussi l'Aragon à son petit-fils. Ferdinand est célèbre par sa profonde politique. Il réunit à la couronne Gibraltar et Cadix, tint en respect les grands du royaume par la seule crainte que son habileté inspiroit, se fit restituer par la France le Roussillon, qui devoit être le prix de la complaisance qu'il auroit d'abandonner Naples aux François; mais, quand il fut en possession de ce gage, il continua ses conquêtes dans ce royaume en se servant du fameux Gonsalve de Cordoue, qu'on a surnommé le grand capitaine. Le roi y alla lui-même, mais plus en politique qu'en guer-

rier, pour mettre l'ordre et prendre les mesures de police propres à lui assurer sa possession, plutôt que pour combattre.

Ferdinand mettoit sur pied de grandes armées et avoit pour systême de faire montre de forces imposantes, pour alarmer ses adversaires, et les amener sans coup férir aux conditions qu'il exigeoit. L'archiduc, son gendre, mourut avant lui. Cette perte mit le comble à la folie de dona Jeanne. Elle promenoit par-tout après elle le cadavre de son mari. Il ne lui resta que quelques instants de raison, trop rares pour qu'elle fût capable de gouverner. Ferdinand, privé en mourant de la présence de son petit-fils, qui étoit dans les Pays-Bas, confia l'administration au cardinal Ximenès. Charles-Quint confirma l'autorité à ce prélat, jusqu'à ce qu'il pût venir lui-même en Espagne.

Charles-Quint. 1516.

Ximenès, dont le nom étoit Cisneros, d'une famille noble, mais non illustrée, réunissoit des qualités rares. Devenu par son mérite archevêque de Tolède, il ménagea quelques années le revenu de ce riche bénéfice, pour en faire un usage utile à l'état. Avec cette épargne, il leva une armée, et alla lui-même assiéger Oran en Afrique. Il la prit, et cette ville a servi depuis de barrière contre les incursions que les Maures auroient voulu faire en Espagne.

Personne n'a été plus modeste dans sa vie privée. Pendant sa plus haute élévation, il alla dans le village où il étoit né, visita avec affection ses parents et les alliés de sa famille, leur fit du bien, mais sans les tirer de leur condition. Arrivé à la porte d'une de ses plus proches parentes peu riche, il la surprit occupée à faire du pain pour sa famille. Elle voulut aller prendre des

habits plus convenables pour le recevoir : il la retint. « Cet habit, lui dit-il, et cet office vous conviennent « bien. Ne vous inquiétez que pour votre pain, et pre- « nez garde qu'il ne brûle. » Ceux qui ne dédaignent pas la simplicité de la vie rustique se représenteront avec plaisir Ximenès dans cette cabane. Il se rappeloit volontiers son ancien état, et ne craignoit pas d'en présenter le souvenir aux autres. A l'occasion de la pierre philosophale, qu'on disoit possible et annoncée dans l'Écriture, on lui citoit un jour ce passage du psalmiste: « Il tire de la poussière celui qui est dans l'indigence, « et élève le pauvre de dessus le fumier, pour le placer « entre les premiers de son peuple. » Le cardinal se l'appliqua sur-le-champ beaucoup plus justement qu'à la pierre philosophale. « Ce verset, dit-il, a un sens bien « plus naturel. Il me fait voir mon état présent, et me « remet devant les yeux ma bassesse passée. Qu'ai-je « fait à Dieu pour m'élever de la poussière dans le poste « où je suis? »

Ce grand ministre méprisoit tout ce qu'on appelle finesse de cour. Il ne voulut jamais en faire usage, pas même d'un chiffre. On lui en proposoit un. « Je n'ai « rien, dit-il, que je desire cacher. » Peu sensible aux libelles, il disoit à un de ses collégues qui s'en plaignoit : « Nous agissons, laissons aux autres la liberté « de parler. Si ce qu'ils disent est faux, on doit en rire; « s'il est vrai, corrigeons-nous. » On lui faisoit voir un jour un bijou très précieux, et on le pressoit de l'acheter. « Cela est fort beau, dit-il, cela vaut bien le prix « qu'on en demande; mais l'armée vient d'être licen- « ciée; il y a beaucoup de pauvres soldats, et avec la

« valeur de ce bijou je puis en renvoyer deux cents « chez eux, avec chacun une pièce d'or en poche. »

Ximenès a fondé l'université d'Alcala, et l'a richement dotée. Les greniers qu'on voit encore en cette ville, ainsi qu'à Tolède et dans le lieu de sa naissance, sont l'ouvrage de sa prévoyance. Pour ne pas laisser perdre le rite mosarabique, il a fondé un chapitre de chanoines, obligés de faire l'office suivant ce rite. La bible de Complute, qui est la première polyglotte qui ait paru, lui a coûté des sommes immenses, par la difficulté de rassembler les manuscrits et les savants nécessaires à cet ouvrage. L'Espagne lui doit enfin une multitude d'établissements d'une magnificence royale. Il est à observer que toutes ces dépenses se faisoient sur la moitié de son revenu; l'autre moitié étoit strictement employée au soulagement des pauvres, sous sa surveillance journalière.

Les grands voulurent s'opposer à la régence de Ximenès. Ils envoyèrent lui demander ses pouvoirs. Il leur répondit de venir les voir. Ils y allèrent, et trouvèrent deux mille hommes de vieilles troupes rangées en bataille devant son palais, avec de l'artillerie. « Voilà, « leur dit-il, les pouvoirs avec lesquels je gouvernerai « l'Espagne jusqu'à ce que le roi y vienne. » Il fit un très bon usage de l'autorité qui lui avoit été confiée. Son gouvernement ferme, mais judicieux, éclairé, plein de ménagements pour les grands, de soins officieux pour les petits, d'égards pour le mérite, est un modèle à proposer à tous les ministres. Malgré cela, il ne put éviter les atteintes de la jalousie. Il mourut en allant au-devant de Charles-Quint, qui arrivoit en Espagne.

On dit qu'il fut empoisonné parcequ'on craignoit qu'il ne donnât des avis utiles au prince, mais dangereux pour plusieurs seigneurs.

Charles ne fit que paroître en Espagne, ayant promptement été rappelé en Allemagne, par la dignité impériale qui lui fut conférée. Chiévre, son gouverneur, auquel il confia les rênes du gouvernement pendant son absence, ne les mania pas aussi habilement que Ximenès. Il y eut des révoltes. L'empereur, de retour, fut contraint de punir; mais il ne le fit qu'autant qu'il étoit nécessaire. Comme on lui représentoit qu'il épargnoit bien des rebelles, il répondit : « C'est assez, il ne faut « pas répandre de sang davantage. » Un homme, croyant faire sa cour, vint indiquer l'endroit où un des complices étoit caché. Charles lui dit : « Vous auriez mieux « fait de dire à ce gentilhomme que je suis ici, que de « me dire où il est. »

L'Espagne, sous ce régne, a été témoin de deux grands événements : un roi de France prisonnier à Madrid, et l'empereur devenu ermite à Saint-Just. Il est certain que Charles-Quint ne se conduisit point en prince généreux durant la captivité de François I. Il marchanda avec ce monarque sa liberté, dont il auroit pu se faire un titre à des avantages solides en l'accordant noblement; au lieu que, pour avoir voulu trop gagner, il ne lui resta que la honte d'avoir trop exigé. Le roi de France, de son côté, n'est pas exempt de reproches, pour n'avoir pas tenu les conditions, quelque désavantageuses qu'elles fussent. Si elles étoient trop onéreuses à son royaume, se piquant de loyauté, comme il faisoit, il auroit dû venir reprendre ses fers. Cependant on doit remarquer que, malgré ce manque de

parole, Charles n'hésita pas de confier sa liberté et sa vie à la bonne foi de François, qu'il avoit grièvement offensé. Pressé par une révolte des Gantois de passer promptement en Flandre, il choisit son chemin par la France, et s'y enfonça, sans autre garantie que la parole du roi. Cependant, arrivé à la cour du monarque, qu'il trouva nombreuse et brillante, il eut quelque crainte, et crut prudent de gagner ceux qui pouvoient inspirer à son hôte des résolutions désagréables. De ce nombre étoit la duchesse d'Etampes, maîtresse de François I. Charles, causant avec elle, laisse tomber, comme par mégarde, un diamant de grand prix. Elle s'empresse de ramasser le bijou, et le lui présente. L'empereur lui dit en souriant : « Madame, il vous appartient ; les « empereurs et les rois ne reprennent point ce qui leur « est tombé des mains. »

Charles-Quint paroît s'être beaucoup plu en Espagne. Quoiqu'il n'y ait pas toujours trouvé des sujets fort soumis, il y revenoit avec plaisir après ses guerres de Flandre et d'Allemagne. C'est l'Espagne qu'il choisit pour se délasser, dans une retraite paisible, des travaux attachés à la souveraineté. Il se retira dans une petite maison qu'il avoit fait bâtir près du couvent des ermites de Saint-Just, et y vécut deux ans dans les exercices de piété, ne parlant pas plus des affaires publiques que s'il ne les eût jamais connues. Son caractère tenoit beaucoup de la gravité espagnole et du flegme flamand. Il étoit exact dans ses expressions, sentencieux, très secret, modéré dans ses passions. Cependant on lui connoît deux enfants naturels, Marguerite, fille d'une dame flamande, et don Juan d'Autriche, dont la mère est inconnue.

Philippe II. 1516.

La première cérémonie à laquelle Philippe II assista en arrivant de Flandre en Espagne, après la mort de son père, fut un *auto-da-fé*. On ne sait que trop ce que c'est que ce spectacle. Sa première ordonnance est une injonction de recevoir le concile de Trente, sous des peines qui annonçoient la persécution. Enfin, sa première proclamation fut un ordre aux Maurisques de Grenade de quitter leurs habillements, leur langage et leurs mœurs. On les accusoit de n'être que de faux chrétiens, et, après avoir présenté publiquement leurs enfants au baptême, de les laver ensuite chez eux avec de l'eau chaude, pour effacer le sacrement; on les accusoit, après s'être mariés comme chrétiens dans l'église, de se marier une seconde fois en particulier avec les cérémonies musulmanes, de faire circoncire leurs enfants et de les faire élever dans la loi de Mahomet. Comme les instructions données à ces prétendus convertis ne fructifioient que lentement, on employa la violence. Ils se défendirent et se soulevèrent de tous côtés. Les ecclésiastiques furent les premières victimes de leur fureur. La guerre, ainsi qu'il arrive dans les querelles de religion, se fit sans miséricorde. On compte qu'elle coûta la vie à plus de cent mille Maurisques. Elle finit par tirer ces malheureux de leurs montagnes et les éparpiller dans la Castille, assez éloignés les uns des autres pour qu'on ne craignît pas leur réunion.

S'il étoit permis de joindre la fiction à l'histoire, on pourroit se représenter le sombre Philippe II livré dans la retraite de son cabinet à une méditation profonde, mesurant le globe, embrassant l'univers par ses projets, et se repaissant d'espérances que l'événement, à la vérité, a démenties, mais qui n'étoient pas sans ap-

parence de succès. Il semble l'entendre dire : l'Angleterre, que Marie, mon épouse, m'avoit donnée, m'a échappé ; j'enverrai mes flottes ; je mettrai sous le joug et ces insulaires et cette Elisabeth que j'ai sauvée, et qui me dédaigne. Les Flamands révoltés qui se font contre ma puissance un rempart de leurs marais, je les ferai poursuivre par l'impitoyable duc d'Albe, l'exécuteur de mes vengeances. Ils mordront en vain le fer qui les percera ; ils périront, ou se soumettront aux lois religieuses que je leur imposerai. Quant à la France, ce royaume rival, j'y allumerai, j'y entretiendrai les feux de la discorde. Il m'en coûtera de l'or, des soldats ; mais, après avoir ébranlé ce trône, je l'affermirai, j'y ferai asseoir ma fille Isabelle, et je régnerai sous son nom.

Tels étoient les projets du tyran des Espagnes. On peut y ajouter le dessein qu'il eut de se faire céder la couronne impériale par Maximilien II, son cousin. Mais la Providence fit évanouir ses espérances, quoiqu'elles ne fussent ni folles, ni absurdes. Les vents soufflèrent, la tempête souleva les flots ; la plus grande partie de sa flotte, nommée l'Invincible, échoua sur les côtes d'Angleterre, ou fut engloutie. Philippe eut même le chagrin de voir les Anglois bloquer ses ports, détruire ses galions et rançonner Cadix. Les cruautés du duc d'Albe, au lieu de soumettre les Flamands, les irritèrent. Le désespoir leur donna des forces, non seulement pour résister à l'oppression, mais encore pour se rendre indépendants et souverains. Enfin, des roches du Béarn sortit un prince guerrier, nourri dans la haine des monarques espagnols, qui avoient ravi à sa famille une partie de son héritage. Il

chassa de la France les troupes de Philippe et ses émissaires, et ceignit avec éclat le diadême que le roi d'Espagne destinoit à sa fille. Il n'est pas vraisemblable que la possession du Portugal, dont le roi étoit bien affermi sur son trône, soit entré d'abord dans les projets de Philippe II; mais un heureux hasard, que l'on fera connoître, lui procura sans peine cette couronne, pendant qu'il lui avoit coûté tant d'argent et de soldats pour manquer les autres.

Philippe II, a été surnommé par quelques historiens le Prudent. On laisse à juger si sa vie politique, telle qu'on vient de la dépeindre, mérite cette épithète. Quant à sa vie privée, les principales actions en ont été représentées sous un jour qui ne leur est pas avantageux. Il étoit âgé quand il épousa en secondes noces la jeune Elisabeth, princesse de France. En le voyant pour la première fois avec ses cheveux blancs et ses rides, elle ne put retenir un mouvement de surprise, peu flatteur pour lui. L'époux s'en aperçut et ne l'oublia pas. Elisabeth avoit été destinée à don Carlos. On taxa de goût pour ce prince les égards qu'elle lui montroit. Elle mourut d'une fausse couche. Le bruit courut qu'elle avoit été empoisonnée.

La catastrophe de don Carlos répandit aussi des nuages sur la réputation de son père. A l'occasion ou sous le prétexte d'un complot formé par ce jeune prince pour s'échapper de la cour d'Espagne, et aller soulever la Flandre afin d'y régner, son père lui fit son procès, le condamna lui-même, et le fit exécuter, presque sous ses yeux, dans la prison; d'autres disent que ce jeune prince s'ouvrit lui-même les veines, désespérant d'obtenir grace de son père. On a aussi accusé Philippe d'a-

voir été jaloux du mérite de don Juan d'Autriche, son frère naturel, et de s'en être débarrassé par le poison. L'imputation de tant de crimes est une tache, parce-qu'elle fait soupçonner qu'on a été cru capable de les commettre.

Philippe affectoit beaucoup de dévotion, et menoit dans le particulier une vie très licencieuse. On lui a connu pour maîtresse publiquement avouée Anne de Mendoca, veuve du prince d'Eboli, qui avoit été son favori. Elle étoit privée d'un œil, et, malgré ce défaut, inspira de grandes passions. Quelque dangereux qu'il fût de donner des rivaux à Philippe, elle ne se cachoit pas de la tendresse qu'elle conservoit pour Antonio Perès. Comme il étoit dans le ministère, il fut aisé de lui supposer des crimes. Après avoir vu la mort de près, même dans les douleurs de la torture, Antonio se réfugia en France. Henri IV le reçut avec bonté. Le monarque lui demanda un jour comment il avoit pu, au péril de sa vie, s'attacher à une femme qui n'avoit qu'un œil; il répondit vivement: « Avec cet œil, elle « met le monde en feu; elle le réduiroit en cendres, si « elle les avoit tous deux. »

L'histoire des régnes qui suivent est moins celle des monarques que celle de leurs ministres. Philippe III monta sur le trône à l'âge de vingt-un ans, et avec lui don François de Saudoval, duc de Lerme, son favori. La puissance de celui-ci s'est tout-à-coup si bien établie, qu'au bout d'un an on ne regardoit déja plus le monarque que comme son collégue. Au mariage du roi, il avoit été dressé deux statues, l'une de Jupiter, l'autre de Philippe, soutenant un globe de leurs épaules. Sous celle du dieu on trouva ces mots: « Ce Jupiter est le

Philippe III. 1589.

« duc de Lerme. » Les espions coûtoient infiniment sous le dernier régne; le duc de Lerme les congédia: ce fut un grand soulagement pour les finances. Il fit la paix avec les Anglois, et une tréve de douze ans avec les Provinces-Unies, qu'il reconnut indépendantes. Il ne restoit plus que la guerre de France, dont sans doute le duc de Lerme se seroit débarrassé aussi, si la mort de Henri IV n'eût redonné l'espérance de la soutenir avec succès; mais elle finit d'elle-même, après quelques années, par le double mariage de l'infante Anne d'Autriche avec Louis XIII, et celui de la princesse Elisabeth, sa sœur, avec Philippe, prince des Asturies.

Le duc de Lerme étoit prudent, économe, pacifique, et s'appliquoit avec soin à guérir les plaies faites à la monarchie par l'ambition de Philippe II. Mais trop de condescendance au desir de l'archevêque de Tolède, son frère, lui fit faire à l'Espagne une blessure qui saigne encore. Il prêta l'oreille aux accusations portées contre les Maurisques. On prétendit prouver que ceux du royaume de Valence avoient formé le dessein d'égorger tous les vieux chrétiens le jour du vendredi saint. Sur cette imputation, leur expulsion totale fut décidée. En vain la noblesse, dont ces hommes industrieux faisoient valoir les terres, représenta qu'avec les Maures l'industrie, les richesses et l'abondance sortiroient d'Espagne, l'arrêt de proscription étoit prononcé et s'exécuta dans tout le royaume. On les transporta à diverses reprises en Afrique. Il est vrai que le roi tâcha de leur procurer des terres, où ils pussent exercer leur industrie; mais quel dédommagement pour des établissements tout formés! Les calculs les plus modérés font monter la perte que fit alors l'Espa-

gne à quatre-vingt mille familles : ce qui fait à-peu-près six cent mille ames.

Lerme avoit un fils nommé le comte d'Uzéde, et un neveu, le comte de Lemos. Le premier étoit souple, adroit, poli, propre au manége de cour : le duc l'attacha au roi, pour en faire, en cas de besoin, son successeur dans la faveur. Il l'instruisit si bien de la manière de s'insinuer dans les bonnes graces du monarque, qu'il réussit au-delà de ses desirs. Lemos, plus propre aux affaires, fut placé auprès du prince d'Espagne, afin de monter sur l'horizon avec ce soleil levant, et de vivifier, par le partage de ses bénignes influences, le crédit de l'oncle sous un nouveau régne. Pour ne rien négliger, le ministre donna au roi un confesseur dont il se croyoit assuré.

Mais, vanité de la prudence humaine ! le fils se choque de ce que son père ne le destinoit qu'au rôle de courtisan. Le confesseur trouve qu'il lui seroit plus avantageux de tenir à sa place par un ministre de sa création, que par un homme dont il est la créature. Dans leurs conversations intimes avec le roi, tous deux portent à ses oreilles les plaintes du peuple, qu'on fait parler comme on veut. Philippe convoque une junte ou assemblée, pour examiner l'état du royaume. Un ministre dont le crédit tombe ne peut qu'être trouvé coupable. Le roi commande à Lerme de quitter la cour et le relégue au loin. Son fils est mis à sa place. Lemos, qui n'avoit pas voulu se prêter à l'intrigue de son cousin contre son oncle, reçoit ordre de s'éloigner du prince.

On ne sait pas jusqu'où le duc d'Uzéde auroit poussé l'ingratitude à l'égard de son père, si le duc de Lerme

n'avoit garanti sa tête par un chapeau de cardinal, qu'il s'étoit procuré avant sa disgrace. Le coup qui le menaçoit peut-être tomba sur don Rodrigue Calderon, comte d'Oliva, son favori, fils d'un soldat de fortune et d'une Flamande. Calderon, du plus bas étage de la domesticité, s'éleva jusqu'à la confidence de son maître. Celui-ci, devenu ministre, le rendit riche, le chargea d'honneurs, et lui permit d'aspirer à une vice-royauté. Au commencement de sa fortune, il renia son père; mais il répara ensuite sa faute en le recevant chez lui, et en le traitant avec le respect dû à l'auteur de ses jours. Le duc de Lerme eut dans son exil le chagrin de voir qu'on s'acharnoit contre son favori, afin d'entretenir la haine du peuple contre lui-même. Quoique, après une longue procédure, Calderon eût été reconnu innocent, il n'en fut pas moins retenu dans une étroite prison.

Philippe IV. 1621.

Philippe IV, en montant sur le trône, relégua le duc d'Uzéde dans ses terres, et le confesseur dans son couvent. Il prit pour ministre Gaspard de Gusman, comte d'Olivarès. Selon la coutume, le nouveau ministre favorisa les plaintes qui pouvoient déshonorer ses prédécesseurs et faire mésestimer leur gouvernement. Le malheureux Calderon fut victime de cette politique. Après avoir été absous des fautes d'administration dont on l'accusoit, il fut rappelé en jugement comme coupable du meurtre de deux gentilshommes espagnols. Ce crime n'a jamais été bien prouvé. Calderon n'en fut pas moins condamné à mort. Il la souffrit avec tant de courage et de résignation qu'il s'attira la compassion des spectateurs.

Par une suite du même système de rabaisser tout ce

qui s'est fait, afin de relever ce qu'on fait soi-même, Olivarès, qu'on a nommé le comte-duc, projeta de renouveler la guerre avec les Provinces-Unies et donna ses soins aux affaires d'Italie, qui avoient été négligées. Ce ministre, fier, hautain, entreprenant, présomptueux, bravoit les prétentions des grands et traitoit d'usurpations les priviléges des peuples. Les Catalans, blessés dans cet endroit sensible, se révoltèrent. Les Portugais, peu ménagés, secouèrent le joug de l'Espagne, et se donnèrent le duc de Bragance pour roi. Le comte-duc, familiarisé avec l'insouciance de Philippe, lui annonça cette révolution comme une bonne fortune. « Je félicite votre majesté, lui dit-il, de la rebellion du « duc de Bragance, qui va faire réunir tous ses biens à « votre domaine. »

Mais cette plaisanterie n'étoit plus de saison. Après vingt ans d'erreur, le roi commençoit enfin à ouvrir les yeux sur la mauvaise administration du comte-duc. On seroit étonné comment, malgré les revers qui accablèrent de tous côtés l'Espagne sous son gouvernement, il conserva si long-temps les bonnes graces du monarque, si on ne savoit le secret de cette étrange faveur. Le maître et le ministre, également hypocrites, avoient une grande ostentation de piété et de religion, et s'abandonnoient en secret aux mêmes désordres. Dans une occasion importante où Olivarès fut reconnu imposteur et trompeur, il calma la colère de ce prince, et s'enracina dans la faveur, en devenant le proxénète de ses plaisirs. Il lui procura la Calderone, célèbre comédienne. Philippe en eut un fils qu'il aima beaucoup. Il auroit desiré le reconnoître publiquement; mais il étoit retenu par la crainte de se déshonorer aux yeux des

Espagnols, qui n'étoient pas familiarisés avec de pareils scandales. Olivarès leva son scrupule par son exemple. Il reçut dans sa maison un enfant naturel qu'il avoit jusqu'alors négligé, et le maria richement comme son fils. Enhardi par le silence que le public garda sur cette action, Philippe se déclara père du fils de la Calderone, et le nomma don Juan d'Autriche.

L'habitude soutenoit Olivarès auprès du roi, malgré la connoissance que ce prince avoit acquise des malheurs de son royaume, et les réflexions amères qu'ils lui arrachoient. Loin d'en savoir mauvais gré à son ministre, Philippe lui-même, dans des moments de chagrin et de disgraces désespérantes, le consoloit et relevoit son courage. Il l'auroit laissé au timon des affaires, si le mécontentement général ne s'étoit annoncé si hautement que l'indolence du monarque ne put y résister.

Tout le monde demandoit sa disgrace. La cour devenoit déserte; tous les grands se retiroient. Le peuple, triste et morne, ne donnoit pas les signes d'attachement ordinaires quand le roi paroissoit en public; mais personne n'osoit parler. La reine rompit le silence et représenta à son époux que les malheurs de la monarchie n'étoient causés que par la politique romanesque d'Olivarès. Elle fut secondée par l'ambassadeur de l'empereur. Les femmes de la cour ameutées environnèrent le roi. On mit en scène jusqu'à sa nourrice; elle se jeta à ses genoux, lui peignit la misère des peuples d'une manière simple, mais si touchante, que Philippe, partant pour la chasse, écrivit au comte-duc de se retirer. Il n'eut pas d'autre disgrace. On vit même le moment qu'il seroit rappelé, et il l'auroit été, si, dans

un mémoire qu'il rendit public, il n'avoit choqué la reine et d'autres personnes, qu'il intéressa par-là à le tenir éloigné sans retour.

Après lui, Philippe IV n'eut pas de ministre en titre. Il se conduisit principalement par les conseils de don Louis de H[illegible]veu d'Olivarès, qui avoit été employé dans les aff[illegible]ar son oncle. Il conclut avec le cardinal Mazarin la paix des Pyrénées, qui donna une reine à la France, et du repos à l'Espagne. La Catalogne se soumit. Mais le Portugal n'est pas rentré sous la domination des Espagnols. Leurs armes eurent des succès en Italie; et Philippe IV goûta le plaisir qu'il desiroit depuis long-temps, de se voir un fils légitime, né d'une princesse allemande, qui étoit sa nièce. Il le laissa en très bas âge sous la tutèle de sa mère, avec un conseil de régence. A force de sollicitations, la reine engagea son mari à n'y pas admettre don Juan d'Autriche, qui s'étoit déja fait une réputation à la guerre et dans les affaires.

A la place de ce prince, qui auroit pu s'opposer à ses volontés bizarres et absolues, la reine fit entrer dans ce conseil le père Nitard, jésuite, son confesseur. Charles II n'avoit que quatre ans. Sa mère, très jalouse de gouverner, se promettoit un long régne, sous un prince si jeune. Afin de le rendre tranquille, elle brusqua deux affaires importantes, la reconnoissance de l'indépendance du Portugal, et la cession de plusieurs places réclamées par Louis XIV. On accusa la régente d'avoir causé ces pertes à la couronne d'Espagne en déférant trop aux conseils du père Nitard, et en ne mettant pas le royaume en état de défense. Les états souhaitèrent qu'elle prît les avis de don Juan. Aimant mieux lui

Charles II. 1665.

donner de l'autorité au loin que de l'écouter de près, elle lui proposa le gouvernement des Pays-Bas, qu'il accepta. Comme il étoit près de s'embarquer, et que sans doute on le croyoit déja sur le vaisseau, son secrétaire, qu'on connoissoit pour être son conseil, fut assassiné. Le prince furieux revient, et force la régente de congédier Nitard, auquel elle procura le chapeau de cardinal. Par accommodement, don Juan veut bien renoncer à la séance dans le conseil, où il sentoit bien qu'il seroit toujours en butte aux vexations de la reine. Elle le nomma vice-roi d'Aragon, et vicaire-général des provinces qui en dépendoient. Par-là elle l'éloigna de la cour.

Pendant ce temps, le jeune Charles croissoit. Le moment arriva de le déclarer majeur. Après la cérémonie, sa mère lui présenta à signer un acte par lequel il reconnoissoit qu'étant encore trop jeune et sans expérience il avoit besoin d'être soulagé par sa mère et le conseil de régence. Il refusa d'y mettre son nom, et dit d'un air décidé : « J'espère que Dieu, qui m'a fait naître « roi, me donnera l'entendement et les forces néces- « saires pour m'acquitter des devoirs de la royauté. » Elle ne s'attendoit pas à cette réponse. On dit que, pour en prévenir les suites, elle faisoit mêler dans le chocolat de son fils des drogues propres à lui affoiblir l'esprit et le corps. Il est certain qu'en peu de jours il perdit sa vivacité et son enjouement, et il ne les recouvra plus.

La reine remplaça le père Nitard par don Fernand de Valenzuela, jeune, bien fait, brave, hardi, généreux, mais manquant des qualités propres au gouvernement. La décadence des affaires fit desirer de nouveau le retour de don Juan d'Autriche. Le roi s'y prêta

à l'insu de sa mère, qu'il envoya à Tolède comme dans un honnête exil. Avec elle Valenzuela disparut. Don Juan renversa tous les projets de l'ancien ministère. La reine avoit arrêté le mariage de son fils avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'empereur. Don Juan en conclut un autre, qui se consomma, avec Marie-Louise, fille du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Ce mariage, qui étoit cependant fort convenable, excita beaucoup de jalousie contre don Juan. Ce prince n'eut pas la force de mépriser les lâches impostures de ses ennemis. Il s'en affecta, tomba malade, et mourut de chagrin. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Toute la nation reconnut qu'en sa personne les vertus et les talents de la maison d'Autriche en Espagne avoient jeté leur dernier éclat. Aussitôt qu'il eut les yeux fermés, le roi alla lui-même chercher sa mère à Tolède.

La jeune reine, placée sur le trône de la main de don Juan, n'étoit pas faite pour plaire à sa belle-mère. La douairière s'appliqua à rendre à sa bru la vie désagréable, en outrant ce que l'étiquette espagnole avoit déja de gênant pour une jeune Françoise. Le roi tomba malade. Sa mère eut la dureté d'interdire à l'épouse la chambre de son époux, et, lorsqu'elle fut malade à son tour, de la priver le plus qu'il fut possible des visites du roi. Cette princesse mourut d'une fausse couche; mais les vexations habituelles de sa belle-mère firent croire qu'outre cet accident elle avoit été empoisonnée. Cette mort donna à la reine mère le moyen de satisfaire son inclination pour la nation allemande, en unissant son fils à une Allemande, Marie-Anne, fille de l'électeur palatin.

Cette reine fut plus heureuse que l'autre, si le pres-

tige de la royauté est un bonheur pour une princesse privée d'enfants. Charles eut le chagrin de se voir sans postérité. La douleur qu'il en ressentit remplit ses dernières années d'une noire mélancolie. Il étoit environné de princes qui prétendoient à sa succession. Les uns lui signifioient leurs prétentions avec hauteur; les autres, avec des expressions plus ménagées et plus adoucies, n'en étoient pas moins importuns. Tous le pressoient également de prononcer sur leur droit avant de mourir. C'étoit le faire descendre tout vivant dans le tombeau. Il fit un testament en faveur du prince électoral de Bavière, fils d'une de ses sœurs. Ce prince mourut. On demanda à Charles d'autres dispositions. Comme elles tardoient, les puissances, pour éviter, dirent-elles, une guerre générale, se partagèrent ses états. Irrité de ce qu'on disposoit ainsi de ses couronnes sans son aveu, il les laissa, par un nouveau testament, à Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de sa sœur aînée et de Louis XIV. Charles fut regretté plus pour les suites qu'on craignoit de sa mort, que pour aucune qualité utile qu'il eût montrée pendant trente-cinq ans de régne. En lui finit la branche d'Autriche, qui avoit donné cinq rois à l'Espagne.

Philippe V. 1700.

On se doute que la reine n'avoit pas été consultée pour le choix d'un successeur, ou que son avis ne prévalut pas; car, intéressée comme elle l'étoit pour sa nation, elle auroit préféré de voir sur le trône un prince allemand. Elle reconnut Philippe V, ainsi que les grands du royaume, à quelques uns près qui firent une protestation secréte. La réception du jeune monarque fut magnifique et affectueuse. Sa douceur, sa complai-

sance pour les grands, son affabilité, sur-tout sa piété, lui gagnèrent tous les cœurs. Il épousa Marie-Louise Gabrielle, princesse de Savoie vive, aimable, spirituelle, dont la présence fut un nouveau charme pour les peuples.

Mal conseillé, Philippe quitta l'Espagne pour aller seconder les efforts des troupes françoises en Italie. Cette absence déplut. Il s'éleva des troubles, pendant lesquels la jeune reine déploya des talents et une générosité qui ramenèrent le calme; mais à son retour le roi trouva, ou mécontents, ou mal intentionnés, des seigneurs qu'il avoit quittés dans des dispositions favorables. En même temps éclata contre la maison de Bourbon une ligue qui ne tendoit à rien moins qu'à arracher la couronne d'Espagne à Philippe V, et à la mettre sur la tête de Charles, archiduc d'Autriche, descendant aussi d'une princesse d'Espagne, mais cadette de celle qui donnoit des droits aux princes françois.

Ce compétiteur arriva en 1704, débarqua en Portugal, qui étoit de la ligue, prit le nom de Charles III, et, secondé par les Anglois, entra aussitôt en campagne. Le sort de ces deux princes, pendant la guerre, a été aussi bizarre que singulier. Ils se chassèrent alternativement de la capitale. La nation se déclaroit tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre; mais il paroît qu'en général le penchant étoit plus décidé pour Philippe. Il dut en grande partie cette préférence au courage et aux autres qualités brillantes de sa jeune épouse. Malade, enceinte, elle ne craignoit ni la fatigue des voyages, ni les incommodités des camps. Affable et libérale, elle charmoit tous les cœurs par ses bonnes manières. Rien ne

lui coûtoit; elle sacrifioit de bonne grâce ses pierreries, ses bijoux, et ce qui lui étoit le plus précieux, aux besoins de son mari.

Mais, comme si c'étoit un mal inhérent à la cour d'Espagne, elle eut une favorite par laquelle elle se laissoit gouverner, de même que le roi étoit gouverné par elle. C'étoit la cour de France qui avoit envoyé cette favorite, nommée la princesse des Ursins, dans l'intention de surveiller et de diriger ces époux, qu'il auroit mieux valu abandonner à eux-mêmes. Avec beaucoup d'esprit, la princesse des Ursins fit plus de mal que de bien. Elle fut rappelée en France, réclamée ensuite par les deux époux, auxquels on ne crut pas devoir la refuser. Elle ferma les yeux à la princesse de Savoie, qui laissa deux fils, Louis et Ferdinand.

Philippe épousa en secondes noces Elisabeth, princesse de Parme, qui dut sa fortune au célèbre Albéroni. Cet homme étonnant, amené de Parme en Espagne par le duc de Vendôme, comme utile à ses plaisirs, se trouva encore bien plus propre aux affaires. Il ménagea le mariage de sa souveraine avec une habileté qui trompa la princesse des Ursins. Elle affectoit de desirer cet hymen; mais elle le redoutoit. Ce n'étoit pas sans raison, car la première action de la nouvelle reine fut de chasser la princesse sans égards et sans ménagements.

De ce moment, elle prit sur son mari un empire qu'elle ne perdit jamais. Albéroni eut toute sa confiance et la méritoit. En deux ans il rétablit la marine, presque détruite, et rendit l'Espagne, qu'on croyoit épuisée, redoutable à toutes les puissances, étonnées de cette espèce de résurrection. La France et l'Angleterre craignirent l'ascendant de ce puissant génie. Elles se li-

guèrent et forcèrent Elisabeth de congédier son ministre. Sa dignité de cardinal lui ouvrit l'asile de Rome; mais la jalousie l'y poursuivit jusqu'à la mort.

Elisabeth fut toute sa vie moins embarrassée à gouverner l'Espagne que son mari, prince bizarre, cacochyme, irrésolu et obstiné. Elle se prêta, par égard pour la fantaisie de son époux, quoiqu'à contre-cœur, à la résolution qu'il prit d'abdiquer en faveur du prince Louis, son fils. Ce roi ne vécut pas un an. Philippe reprit sa couronne, et la princesse parmesane son autorité. Son grand embarras fut, comme auparavant, de conduire son mari, et de l'empêcher d'abdiquer encore, comme il ne cessoit d'en montrer le desir.

Cette princesse vivoit dans les négociations et dans les guerres lentes, dont l'objet étoit l'établissement de ses enfants hors d'Espagne, puisque cette couronne étoit dévolue à Ferdinand, fils de la princesse de Savoie. Elle réussit, et procura à Charles, son fils aîné, nommé don Carlos, le royaume de Naples, et, outre Parme et Plaisance, d'autres apanages en Italie. Philippe V mourut en 1744, sur le trône qu'il occupoit malgré lui. La reine eut encore du crédit sous Ferdinand, son successeur, quoiqu'il ne fût pas son fils. Il régna quinze ans, et laissa en mourant, en 1750, sa couronne à Charles III, son frère, roi de Naples. Celui-ci céda cette dernière à son fils. Par des mariages et des intérêts politiques, les autres états d'Italie ont été partagés entre les maisons de Bourbon et d'Autriche.

PORTUGAL.

Portugal, entre l'Océan atlantique, la Galice, Léon et l'Estramadure.

Le Portugal a de commun avec les royaumes d'Espagne, de s'être par degré étendu et agrandi aux dépens des Maures. Ses rois, sages, belliqueux, avides de gloire, ont travaillé sans relâche à rendre un petit royaume très puissant, et ont réussi à faire jouir leurs sujets de quelque bonheur. La royauté dans le Portugal date de 1139. Auparavant c'étoit un comté. Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, voyant ses frontières infestées par les Maures, vers 1087, demanda du secours à Philippe I, roi de France. Il lui vint beaucoup de chevaliers françois. Quand les Maures eurent été repoussés, Alphonse, afin de leur opposer une barrière insurmontable, accorda des domaines assez étendus au midi de la Galice à Henri, un de ces aventuriers, avec permission de rétablir les anciennes villes, d'en bâtir de nouvelles, et d'étendre ses limites aux dépens des Maures, quand l'occasion s'en présenteroit. Il scella cette concession par le mariage de dona Thérèse, sa fille naturelle, avec le nouveau comte.

Henri gagna dix-sept batailles contre les Maures, et gouverna avec autant de bonheur que de prudence. Sa veuve eut avec un seigneur de sa cour une liaison suspecte. Les seigneurs, indignés du déshonneur dont se couvroit leur souveraine, engagèrent Alphonse Henriquès, son fils, à se saisir de l'autorité. Il y eut à ce sujet une bataille entre la mère et le fils. La reine succomba. Alphonse la relégua dans un château. On dit qu'elle

y fut gardée les fers aux pieds jusqu'à sa mort. Ce prince remporta, en 1139, une victoire signalée sur les Maures. Il fut proclamé roi par ses sujets sur le champ de bataille. La fondation du royaume de Portugal date de cet événement mémorable.

Proclamé dans un moment d'enthousiasme, Alphonse voulut être reconnu d'une manière plus réfléchie. Il convoqua des états-généraux. L'usage s'établit dans ces assemblées que le roi proposoit, les prélats et les grands délibéroient, et le peuple approuvoit. Dans celle-ci, Alphonse parut sur un trône, mais sans aucune marque de royauté. Un député se leva et demanda si, en vertu de la proclamation de l'armée et d'une bulle du pape confirmative, les états vouloient Alphonse Henriquès pour leur roi; tous y consentirent avec acclamation. Le même reprit et demanda si la royauté se bornoit à sa personne, ou si ses enfants y succéderoient. On admit les enfants à hériter. Après une phrase ou deux de remerciement, Alphonse dit : « Je suis donc roi : faisons « des lois qui établissent la tranquillité dans le royau- « me. » Alphonse I, 1140.

C'est en effet le premier devoir d'un roi : Alphonse s'en acquitta aussitôt. On statua que, quand le roi se trouveroit sans enfants mâles, son frère lui succéderoit, mais pour la vie seulement, et que les fils de celui-ci auroient besoin d'une nouvelle élection; que les infantes, au défaut des mâles, seroient appelées au trône; mais qu'elles seroient obligées de se marier à un seigneur portugais, qui ne porteroit pas la couronne, et marcheroit à la gauche de la reine. Il n'est point parlé des bâtards, qui cependant ont hérité dans la suite.

Seront reconnus pour nobles les enfants de ceux

qui, jetés par le sort dans les fers des infidéles, n'auront pas renoncé à la foi, ceux qui auront tué ou fait prisonnier un roi ennemi ou son fils, ou qui auront gagné un étendard royal : seront au contraire dégradés les lâches, les traîtres, les parjures, les voleurs, les déserteurs chez les Maures, les blasphémateurs, ceux qui frappent une femme de la lance ou de l'épée, ou qui cachent la vérité au roi. Les deux adultères sont condamnés au feu; mais si le mari pardonne à la femme, l'homme a aussi sa grace. Le meurtre est puni de mort, ainsi que le viol d'une fille noble. A elle appartiendra tout le bien du coupable. Si elle n'est pas noble, l'homme, sans avoir égard à sa qualité, est obligé de l'épouser. Telles sont les principales lois d'Alphonse; elles donnent quelque idée des mœurs du temps.

Don Sanche I. 1186. Alphonse II. 1212.

Le régne d'Alphonse fut long et glorieux. Don Sanche ne dégénéra pas des vertus de son père. Ces deux princes eurent d'heureux hasards dans leurs guerres contre les Maures. Des croisés, poussés par le mauvais temps sur leurs côtes, leur procurèrent contre les infidéles des succès dont ils n'auroient pu se flatter sans l'arrivée de ces secours. Alphonse II, fils de don Sanche, eut des démêlés avec ses sœurs. Leur père, se défiant de la tendresse fraternelle, avoit donné à ses filles des apanages qui parurent trop considérables au nouveau roi. Il voulut les en priver ou les diminuer. Le pape, auquel les princesses s'adressèrent, intervint dans leur cause. On fera observer que l'autorité des souverains pontifes et de l'inquisition a toujours été fort respectée en Portugal. Un interdit jetoit le royaume dans la désolation. Frappé de cet anathème, que des querelles avec le clergé

lui attirèrent, Alphonse II laissa son trône fort ébranlé à don Sanche II, son fils.

Pendant vingt-trois ans de régne, ce monarque lutta contre le clergé, mais avec des forces inégales, parcequ'il n'eut ni l'adresse, ni la hardiesse qui mettent les princes en état de se ménager avec les factions. Il avoit un frère qui possédoit ces talents, et qui malheureusement s'en servit contre le roi. Il souleva les grands, et leur fit regarder son frère comme incapable de gouverner; mais c'étoient bien plutôt eux-mêmes, disent les historiens, qui, pleins de morgue et d'orgueil, auroient eu besoin d'un gouvernement ferme et sévère. En effet, don Sanche, doux et modéré, étoit peu en état de dompter l'esprit d'indépendance qui éclatoit avec audace, soutenu par les immunités du clergé. Un de ses prédécesseurs avoit eu la foiblesse de rendre son royaume tributaire du saint-siége : à la vérité, cette redevance n'a jamais été payée fort exactement; mais elle donnoit un droit apparent aux souverains pontifes. Innocent IV, trouvant don Sanche indocile, le priva, sans le déposer, de l'administration de son royaume, et la donna à Alphonse, son frère. Don Sanche II. 1223.

Don Sanche se retira chez le roi de Castille. Après quelques tentatives inutiles pour recouvrer son autorité, il mourut à Tolède. On l'a représenté sur son tombeau tenant d'une main une colombe, et de l'autre un livre, emblêmes de sa douceur et de son goût pour les sciences. Tout le monde n'abandonna pas ce prince infortuné. Un gouverneur de Coimbre, nommé Freitas, résista opiniâtrément à Alphonse, qui vouloit que la ville fût rendue, comme au régent du royaume, seul

titre qu'il prit pendant la vie de son frère. Aussitôt que la nouvelle de la mort de don Sanche arriva, Alphonse la fit passer à Freitas, et le somma d'ouvrir ses portes. Le gouverneur, croyant que c'étoit un piége, refuse. Le nouveau roi offre de lui permettre d'aller lui-même à Tolède s'assurer du fait. Il part, fait ouvrir le tombeau de son maître, y dépose les clefs, et, de retour, reconnoît le régent pour son souverain.

Alphonse III. 1248.

Une des premières actions d'Alphonse fut de récompenser la fidélité de Freitas. Devenu roi, il dédaigna ceux qui l'avoient servi contre son frère, et se montra beaucoup plus ferme que lui contre les prétentions du clergé. Son régne offre une alternative perpétuelle de paix et de guerre avec la cour de Rome. Il se trouva dans les liens de l'interdit, pour un mariage contracté avec une princesse, sa parente dans un degré prohibé. Menacé de voir ses sujets déliés du serment de fidélité, il ne s'effraya pas, et, par sa contenance assurée, il détourna ce foudre de dessus sa tête. Sa conduite auroit pu servir de modéle en fait de politique, pour ces temps où les souverains se faisoient un grand mérite de l'adresse à se soustraire aux anathêmes ecclésiastiques. Son art consistoit à promettre beaucoup, à tenir peu, à recevoir avec un très grand respect les cardinaux et les légats qui lui étoient envoyés, et à les traiter magnifiquement, sans leur céder rien d'important. Alphonse étoit actif, vigilant et juste; ne pouvant agrandir son royaume, dont les limites, fixées par la mer et les montagnes, paroissent posées par la nature, il l'enrichit, l'embellit et le fortifia. Ce prince eut des conseillers, et n'eut point de favori.

Denys. 1279.

Denys, fils d'Alphonse, a été *le père des laboureurs*,

et *le protecteur du commerce*. Pour acquérir et soutenir ce dernier titre, il eut grand soin d'entretenir sa marine. Sa mère étoit impérieuse; il aima mieux se brouiller avec elle que de se laisser dominer par elle. Il eut aussi des querelles avec son frère, et avec le clergé; mais tout s'accommoda de ce côté. Il n'en fut pas de même du côté de la reine mère. Elle garda un fonds de ressentiment et souleva contre le roi le prince Alphonse, son petit-fils. Denys eut la patience de faire jusqu'à trois paix avec ce jeune imprudent. Sa douceur et son indulgence le gagnèrent à la fin. Ce prince, pendant les dernières années de son grand-père, le consola de ses écarts par sa soumission. On dit encore en Portugal, en commun proverbe: *Généreux comme le roi Denys.*

Le nouveau roi, Alphonse IV, témoignoit beaucoup de respect pour la mémoire de son grand-père et pour ses institutions; mais il étoit loin de s'assujettir à la même exactitude et à la même sévérité dans sa conduite. Il traitoit légèrement les devoirs de la royauté. Entrant un jour au conseil, tout plein des aventures de la chasse, d'où il arrivoit, il en entretenoit avec chaleur les conseillers. Un d'eux se lève et dit: « Nous ne sommes pas ici pour entendre de votre majesté de pareils « exploits. Si elle veut s'occuper des besoins de son « peuple, elle trouvera des sujets soumis et obéissants. « Sinon....—Quoi, sinon? Interrompit vivement le roi. « —Sinon, reprit le conseiller d'un ton ferme, ils cher- « cheront un autre roi. » Le monarque sortit enflammé de colère; mais il rentra quelques moments après apaisé, et dit au conseiller: « Je sens la justice du re- « proche que vous venez de me faire. Désormais vous « n'aurez pas affaire à don Alphonse le chasseur, mais

Alphonse IV. 324.

« à don Alphonse roi de Portugal. » Il le promit et tint parole.

Il disgracia tous ceux qui l'avoient entraîné ou aidé dans ses révoltes contre son grand-père; mais, accoutumé à se laisser séduire, étant prince, par de mauvais conseillers, il ne se tint pas assez en garde contre eux sur le trône. Il avoit un fils, nommé don Pédre, déja distingué par des preuves signalées d'un noble courage. Dona Constance, épouse de ce prince, avoit de lui plusieurs enfants, et le trouvoit mari doux et complaisant. Cependant elle lui soupçonnoit de l'attachement pour Inès de Castro, fille d'un gentilhomme castillan, réfugié à la cour de Portugal. Constance mourut. Comme, malgré son soupçon, elle avoit fait du bien à Inès, cette jeune personne la regretta sincèrement. Les démonstrations de sa douleur touchèrent le prince, et fortifièrent son inclination. Ce sentiment éclata bientôt avec tous les transports d'une passion violente. Il est au moins douteux qu'elle ait été complaisante avant le mariage. Don Pédre a toujours assuré qu'il l'avoit épousée secrètement, et on doit à la mémoire d'Inès la justice de croire qu'effectivement le mariage avoit précédé tout commerce avec le prince. Don Pédre le tint fort secret, tant par respect pour son père, à qui cette mésalliance auroit déplu, que pour d'autres raisons politiques.

Des courtisans, jaloux de l'accueil que don Pédre faisoit aux Castillans, compatriotes d'Inès, et de la fortune de ses frères, que le prince combloit de graces, remontrèrent au roi qu'il convenoit de remarier son fils avec quelque princesse voisine, dont l'alliance pût être utile au royaume; mais qu'un pareil hymen ne

pourroit avoir lieu tant que le prince resteroit attaché à Inès, et qu'à juger de cet attachement par la conduite du prince, les chaînes n'en pouvoient être rompues que par la mort de l'objet de sa passion.

Les perfides connoissoient le monarque ardent, bouillant, prompt à prendre un parti et à l'exécuter. Cette intrigue n'avoit pu se nouer sans que le prince n'en soupçonnât quelque chose. Tremblant pour l'objet de sa tendresse, il l'avoit mené dans le couvent de Sainte-Claire, à Coimbre, comme dans un asile sûr. Alphonse, qu'on tenoit toujours échauffé, en lui faisant craindre que l'ascendant d'Inès, déja plusieurs fois mère, ne devînt funeste à don Ferdinand, fils de la première femme de don Pédre, Alphonse part pour Coimbre, escorté de ses perfides conseillers. Inès, instruite de cette subite arrivée, comparoît à ses ordres. Démêlant quelque chose de sombre dans les yeux du roi, elle se jette à ses pieds avec ses enfants. Le grand-père, attendri, renonce à son dessein et se retire. Ses cruels courtisans lui reprochent de manquer de courage, d'avoir plus de tendresse pour une femme que pour ses sujets et pour l'état. « Allez donc, leur dit-il, « exécuter vous-mêmes. » Ils volent et poignardent la malheureuse Inès.

Il est impossible de peindre la fureur et le désespoir de don Pédre. Il ramasse des soldats qu'il pénètre de sa rage, se jette en forcené sur tout ce qu'il rencontre, met à feu et à sang les plus belles provinces. La reine mère et l'archevêque de Prague vont le trouver, lui représentent combien il y a d'inhumanité à faire porter aux peuples la peine de l'injustice de son père, à des peuples qui vont bientôt devenir ses sujets. Don Pédre étoit juste ; il

pose les armes et revient auprès de son père. Alphonse fit ce qu'il put pour guérir ce cœur blessé, mais il n'en obtint que de la dissimulation : elle dura tant qu'il vécut.

Don Pèdre. 1357.

Don Alphonse s'étoit bien douté qu'elle ne passeroit pas ce terme. Dans cette persuasion, il avoit donné aux assassins d'Inès de grosses sommes, avec le conseil d'a[illegible]vre ailleurs. Ils se retirèrent en Castille. Don Pédre, fidèle à sa douleur, se donna la consolation de faire faire à Inès des obséques royales. Il assembla les états, jura qu'il l'avoit épousée, produisit les témoins, et fit déclarer solennellement ses enfants légitimes. Par un accord avec le roi de Castille, qui étoit alors don Pédre le Cruel, qu'on gagnoit aisément avec de l'argent, il se fit livrer deux coupables. Le troisième échappa. Don Pédre se vengea plus en amant qu'en roi. Il se donna le cruel plaisir d'assister à leur supplice et de les insulter dans leurs derniers moments.

Ce prince a été surnommé *le Justicier*. Il étoit sévère, inflexible, ne connoissoit que le droit, et avoit les yeux et les oreilles fermés aux sollicitations. Il avoit enfin un de ces caractères qu'on craint, dont on blâme la rigidité, mais qu'à la fin on respecte : caractères les plus propres au gouvernement, sur-tout quand ils sont accompagnés, comme celui de don Pédre, d'affabilité hors des moments de représentation, et de discernement, de droiture, de justesse dans l'application des lois.

Un ecclésiastique avoit tué un maçon dans un mouvement de colère. Le roi laissa faire le procès, sans s'en mêler. En conséquence des priviléges du clergé, les juges se contentèrent de suspendre le prêtre de ses fonctions pour un an. Don Pédre fit insinuer secrétement au fils du maçon de tuer le meurtrier de son père. Celui-

ci le fait. On le saisit. Il est condamné à mort. Comme il falloit que le roi signât la sentence, quand on la lui présente, il demande quelle est la profession du coupable : « Maçon, répond-on. — Eh bien, reprend le roi, « je le condamne à ne travailler d'un an de son métier. » Un gentilhomme maltraita un huissier qui portoit un exploit, et le frappa outrageusement. « Corrégidor, « dit le roi au juge, j'ai reçu un soufflet : on m'a arra- « ché la barbe. » Cette apostrophe fut l'arrêt de mort du gentilhomme. Point d'égards ni d'acception de personne. « Rendons la justice, disoit-il, comme elle sera « rendue quand les secrets des cœurs seront révélés. » Il se présentoit lui-même à ce terrible jugement, dans de fréquents voyages qu'il faisoit au monastère d'Alcobaza, où il avoit fait construire son tombeau. Placé devant ce monument funèbre, il s'occupoit, dans un recueillement religieux, de réflexions profondes sur le compte qu'il auroit à rendre au souverain juge. On lui a appliqué ce que les Romains ont dit de Titus, « qu'il « auroit dû ne jamais naître, ou ne jamais mourir. »

Ferdinand, son fils, étoit très propre à le faire regretter. Léger et inconséquent autant que son père avoit été prudent et mesuré, il s'abandonnoit aux premières inspirations, ne méditoit aucune de ses actions avant de les faire, et n'en prévoyoit pas les suites. Ferdinand s'imaginoit que les trésors que lui avoit laissés don Pédre ne pouvoient jamais tarir. Il les prodigua, et, à son grand étonnement, il en trouva bientôt la fin. Son mariage est une complication de fautes contre la politique et les bienséances. Il devoit épouser Léonore, princesse d'Aragon. D'assez mauvaises raisons le font retourner vers Léonore, infante de Castille. Toutes les

Ferdinand I. 1367.

conditions avec celle-ci étoient réglées ; il voit Léonore Tellez, femme de don Juan d'Acunha. Cette troisième Léonore lui fait oublier les deux autres.

Il s'adresse, pour la séduire, à dona Marie Tellez, sa sœur. Elle rejette cette odieuse mission. Le roi parle de mariage. La sœur lui représente que Léonore a un mari, que lui-même est fiancé ; mais ces obstacles ne l'effraient pas. Il retire sa parole, paye à la Castille un fort dédommagement, entreprend de faire dissoudre le mariage d'Acunha, sous prétexte qu'il a été contracté sans dispense d'une parenté qui existoit. L'épouse desiroit cette dissolution ; le mari, voyant l'inutilité de la résistance, se prête à tout. Le mariage est déclaré nul, et Ferdinand met sa maîtresse sur le trône.

Il ne pouvoit faire un plus mauvais choix. Cruelle, jalouse, intrigante, elle fit le premier essai de ces vices sur dona Marie Tellez, sa sœur. Devenue veuve, cette dame inspira une vive passion à don Juan, fils d'Inès de Castro, frère du roi. Il l'épousa. La reine n'avoit qu'une fille, nommée dona Béatrix. Elle voyoit les Portugais attachés à don Juan, et elle craignoit qu'après la mort de son mari, qui étoit infirme, ils ne déférassent la couronne au prince, au préjudice de sa fille. Voir sa sœur sur le trône qu'elle occupoit, étoit pour elle une idée désespérante. Elle parle à don Juan, lui fait entendre que, s'il n'étoit pas marié, elle lui destineroit sa fille et le sceptre du Portugal ; et pour qui, ajoute-t-elle, se prive-t-il de cette couronne ? pour une infidèle qui le trahit. En pareil cas, comment ne pas croire une sœur ? Don Juan sort furieux de cette entrevue. Sans information il poignarde son épouse, et se sauve en Castille. La reine affecte quelque chagrin ; mais, bientôt conso-

lée, c'est elle qui demande à son mari et qui obtient le retour de son beau-frère. Cependant don Juan apprend qu'il a été trompé, tant sur la prétendue infidélité de sa femme, que sur l'espérance du trône présentée par sa belle-sœur. La reine s'aperçoit que son crime est connu. Craignant la vengeance du prince, elle veut le faire assassiner; il découvre le complot, et se retire de nouveau en Castille.

La reine conservoit un grand empire sur son époux, le gouvernoit à volonté, et lui déroboit la connoissance de sa conduite criminelle. Le roi lui seul avoit les yeux fermés sur les intrigues de cette princesse. Toute la cour, le peuple même, savoient qu'elle étoit éprise d'une violente passion pour Fernandès d'Andéiro, jeune seigneur castillan. Elle ne se cachoit pas de ses sentiments, ou les preuves lui en échappoient malgré elle. Celles qu'elle se permit publiquement choquèrent tellement la délicatesse portugaise, que pendant un voyage que la reine fit en Castille pour y marier Béatrix, sa fille, on révéla au roi ce qu'un mari apprend ordinairement le dernier. Sans doute il redoutoit sa femme. Il emporta ses soupçons ou sa conviction dans le tombeau, sans la punir, et la nomma même régente, en attendant que sa fille Béatrix revînt de Castille. On a dit de Ferdinand I qu'il étoit « homme médiocre avec de l'es-« prit, et roi foible avec du courage. »

Béatrix fut généralement reconnue. Néanmoins, pendant la proclamation, quelques voix s'élevèrent en faveur de don Juan de Castro, que sa belle-sœur avoit fait arrêter en Castille, aussitôt après la mort de son époux, de peur qu'il ne vînt contester les droits de sa fille. Des voix, plus foibles encore, et en plus petit

nombre, prononcèrent le nom de don Juan, grand-maître d'Avis, frère naturel du défunt roi. La reine redoutant ce commencement de faveur, cherche à l'éloigner de la capitale en lui donnant un commandement sur la frontière. Il part, et revient à l'improviste. Elle étoit à table avec Andéiro son favori. Don Juan fait signe à celui-ci de la porte qu'il veut lui parler. Au moment qu'il entre dans une autre chambre, il est percé de coups. La reine envoie demander si elle doit aussi se préparer à la mort. On lui fait répondre qu'elle n'a rien à craindre.

Le grand-maître affecta même le desir de se réconcilier avec elle. Il rejeta ce qui s'étoit fait sur la nécessité d'apaiser le peuple irrité contre le favori. Il lui fit des excuses. Elle les reçut froidement, et quitta Lisbonne. Aussitôt qu'elle eut abandonné le timon, et que le grand-maître vit tout en confusion par défaut de gouvernement, il joua la comédie ordinaire de paroître vouloir se retirer, afin de se faire retenir. La reine n'étoit pas encore fort éloignée. On proposa de les marier ensemble, et que les époux prissent le gouvernement en commun. Cet expédient ne plut ni à l'un ni à l'autre. Le peuple de Lisbonne trancha la difficulté, en proclamant le grand-maître protecteur et régent du royaume.

Le roi de Castille aida don Juan d'Avis plus qu'il ne vouloit, et eut l'imprudence de s'intituler lui-même roi de Castille, titre qu'il auroit dû laisser à son épouse seule. Cette démarche prématurée déplut aux Portugais. Il leva en même temps une armée; ce qui fournit au régent une raison plausible d'en mettre aussi une sur pied. L'argent se trouva dans les coffres des partisans de la reine mère et de sa fille, dont on confisqua

les biens. Le régent prit l'argenterie de l'église, promettant de la rendre. En général, il se conduisit très habilement à l'égard de tout le monde : fier avec ses ennemis, modeste avec ses amis. Il avoit pour conseil Paëz son chancelier, homme rusé, qui avoit vieilli dans les affaires. C'est de lui qu'il tenoit cette maxime très utile dans une révolution, et qu'il mit en pratique : « Donnez « ce qui n'est pas à vous, et promettez ce que vous n'a- « vez pas. »

L'armée de Castille étoit si considérable, que le régent ne put que l'inquiéter dans sa marche. Elle avança jusqu'à Lisbonne. Tout dépendoit du sort de la capitale. Cette ville souffrit la famine et les autres calamités de la guerre, sans parler de se rendre. Comme elle étoit aux abois, une maladie épidémique se mit dans le camp des Castillans, et les força de se retirer. Ce ne fut pas sans douleur que la reine, sa fille et son gendre, se virent forcés de s'éloigner. « Ville ingrate! « s'écrioit la reine, outrée de rage ; ville perfide! puis- « ses-tu être un jour bouleversée et dévorée par les « flammes! »

Ce départ, en délivrant don Juan d'Avis d'un grand danger, le combla de joie, et affermit le pouvoir entre ses mains ; il assembla les états à Coimbre. On décida pour premier point, que le Portugal ne pouvoit se passer d'un roi ; pour second, que Béatrix et son époux ayant voulu s'emparer de la couronne à main armée, s'en étoient rendus indignes. On délibéra en troisième lieu s'il convenoit de réserver le trône à don Juan de Castro, qui étoit actuellement dans les fers des Castillans. Le grand-maître déclara que si c'étoit le sentiment des états, quelque pénibles que fussent les fonctions

Don Juan I. 1385.

attachées à la régence, il étoit prêt à la garder jusqu'à ce que le roi fût délivré, et qu'il seroit le premier à crier « Vive don Juan! » Mais on sentit que ce n'étoit qu'une manière adroite de se faire prier, puisqu'il avoit été statué d'abord que le royaume dans la circonstance ne pouvoit se passer d'un roi. Don Juan, grand-maître d'Avis, et fils naturel de don Pédre le Justicier, fut donc élu tout d'une voix, au préjudice de don Juan de Castro, fils du même don Pédre par Inès, dont le mariage n'étoit pas à l'abri de fortes objections.

On imposa au nouveau monarque, entre autres conditions, celle-ci, qui étoit peut-être de son choix, ou de nature à ne lui pas déplaire, qu'il n'admettroit pas dans son conseil les créatures de la reine Léonore, qu'il ne les appelleroit ni aux charges de la couronne, ni aux places administratives de Lisbonne. On fit aussi dans ses états quelques lois de police.

Malgré l'exclusion formelle donnée aux deux époux castillans, ils ne se regardèrent pas comme évincés sans ressource. La même Léonore excita son gendre à tenter un nouvel effort; mais il fut complétement battu. Dès ce moment, don Juan commença à régner sans contradiction. Il eut le bonheur d'être long-temps sur le trône, et de le rendre par ce moyen stable pour sa postérité. On remarquera que le Portugal et l'Angleterre avoient d'anciennes alliances: don Juan les confirma, en épousant la fille du duc de Lancastre. Par des procédés honnêtes, il affoiblit la haine jusqu'alors habituelle entre les Portugais et les Castillans: par-là il se procura le loisir de travailler au bonheur de ses sujets. Comme il avoit été homme privé, il conserva l'habitude d'être poli et familier. Don Juan trouva le royaume fort en-

detté. Il pratiqua constamment cette maxime qu'on lui entendit souvent répéter : « Qu'un prince sans argent « doit payer en civilité. » La paix de son règne ne fut troublée que par une expédition en Afrique. Il prit Ceuta, forteresse qu'il croyoit nécessaire pour tenir en bride les Maures, et leur ôter la facilité des embarquements.

Edouard, son fils, voulut l'imiter. Il fit assiéger Tanger, par don Ferdinand, son frère ; cette expédition fut très malheureuse. Le roi de Fez investit les Portugais dans leur camp. Ils furent réduits à obtenir, comme une grace, la permission de s'embarquer, en promettant de rendre Ceuta. Cette restitution ne pouvoit s'opérer que du consentement du roi de Portugal. Don Ferdinand offrit de rester en otage pendant que l'armée portugaise regagnoit son pays. Édouard. 1433

Ce fut une grande question dans le conseil de savoir si l'on sacrifieroit Ceuta, le plus illustre monument de la gloire du feu roi, ou don Ferdinand, fils de ce monarque. Eût-il été un moindre personnage, il semble qu'on n'auroit pas dû hésiter à ratifier son traité et à rompre ses fers. Le conseil pensa différemment. Ferdinand resta en Afrique et mourut captif, parceque les Maures s'opiniâtrèrent à refuser tout autre objet d'échange. Edouard fut emporté par une peste qui ravagea le Portugal. Il aimoit les sciences, et il composa un livre intitulé *le Bon Conseiller ;* il en écrivit un autre sur l'art de dompter et dresser les chevaux, et le dédia à sa femme.

Il nomma cette princesse régente du royaume, et tutrice de son fils Alphonse, qui étoit en bas âge. Cette disposition ne plut pas aux grands. Ils ne laissèrent à Alphonse V. 1435.

la mère que l'éducation de son fils, et confièrent le gouvernement du royaume à don Pédre, oncle du roi. La reine commit la faute de se retirer en Castille, croyant que beaucoup de gens la suivroient; mais elle fut abandonnée. Elle dépensa en vains efforts pour susciter des ennemis au régent l'argent qu'elle avoit emporté. Quand cette ressource fut épuisée, elle demanda humblement à don Pédre la permission de retourner en Portugal, s'engageant à y vivre comme il voudroit; mais elle mourut avant d'avoir une réponse. Peut-être se servit-on de cette circonstance pour aigrir dans la suite le jeune monarque contre son oncle.

Le régent se donna tous les soins pour rendre son pupille digne du trône qu'il occupoit. Il lui enseignoit les régles d'un excellent gouvernement, et lui en traçoit l'exemple. Enfin il crut mettre le sceau aux services qu'il avoit rendus à son neveu, en lui donnant la main de dona Isabelle, sa fille, belle, spirituelle et vertueuse.

Cette princesse eut beaucoup à souffrir de la mésintelligence qui s'éleva entre son père et son époux, quand le monarque eut pris la conduite des affaires. Les envieux de don Pédre obtinrent tant d'ascendant sur l'esprit du roi, l'oncle éprouva tant de désagréments, qu'il demanda à se retirer. Cette permission lui fut volontiers accordée; mais ses ennemis ne s'en tinrent pas là. Ils le représentèrent comme un rebelle, et engagèrent le roi à le persécuter. On défendit toute liaison avec lui: on lui ordonna de rendre ses armes. Comme il venoit pour se justifier, son gendre le fit investir. En se défendant, il fut atteint d'une fléche et mourut. Toutes les recherches dans ses papiers, pour tâcher de trouver

quelques griefs contre lui, n'aboutirent qu'à découvrir des projets formés pour le service du roi et le bien de l'état. Sa mémoire, qu'on avoit déshonorée dans le premier moment, fut réhabilitée.

Il paroît qu'Alphonse V étoit un esprit léger et romanesque. Cette dernière qualité lui fit former des entreprises contre l'Afrique : elles réussirent. Il en acquit le surnom d'Africain. On doit convenir que ces expéditions étoient plus brillantes qu'utiles. Sa légèreté l'engagea dans une guerre ruineuse avec la Castille, et l'incohérence de ses projets le conduisit en France avec cinq cents gentilshommes et deux mille lances, pour demander à Louis XI d'être aidé dans cette guerre de Castille. Le politique Louis XI se comporta comme il devoit à l'égard d'un roi qui s'éloignoit de ses états en aventurier, pour aller quêter au loin des secours, pendant qu'il avoit tant d'affaires chez lui. Il l'amusa de belles paroles.

Honteux d'une démarche aussi mal combinée, et piqué de se voir si peu considéré, le monarque portugais abandonne noblesse et gens d'armes, prend avec lui deux domestiques, un chapelain, et le voilà parti pour Jérusalem. Il écrit en Portugal qu'on ne le verra plus, et mande à don Juan, son fils, de prendre la couronne. Le prince ne se le fait pas répéter, et se décore du titre de roi. Se promenant quelques jours après sur le bord de la mer, il voit approcher un vaisseau. Un homme en sort avec empressement ; c'étoit son père. Le fils reste un moment interdit ; mais enfin il prend son parti de bonne grace, et se jette dans les bras de son père. Il s'ensuit entre eux un combat de déférence. Le père vouloit se contenter du titre de roi des Algarves. « Non,

« répond don Juan, il ne peut y avoir deux rois en Por-
« tugal, et, puisque vous y êtes, il ne peut pas y en
« avoir d'autre que vous. » Alphonse se laisse persuader. Il avoit l'obligation de l'interruption du voyage de Jérusalem à l'attention de Louis XI. Ce prince, étonné d'une pareille boutade, le fit chercher, lui conseilla amicalement de rendre cette folie la plus courte possible. Il lui en resta cependant une atteinte. Alphonse abdiqua encore, et mourut en allant se confiner dans un couvent.

Don Juan II. 1481.

Don Juan remontant sur le trône avec une maturité de réflexions et un plan pris, fut très sévère à l'égard des grands, trop accoutumés à l'indépendance. Il fit trancher la tête au duc de Bragance, mari de la sœur de la reine, qui s'étoit permis, selon un abus passé en coutume, de se mettre sous la protection des rois de Castille et d'Aragon. Le roi l'avoit averti auparavant. Il n'en tint aucun compte. L'exemple de son châtiment servit de frein aux autres. Cependant un d'eux, le jeune duc de Viseu, frère de la reine, se mit à la tête d'une conspiration. Le roi le fait venir, et lui demande : « Que feriez-vous à un homme qui voudroit
« vous ôter la vie? » Viseu répond : « Je le tuerois de
« ma main. — Meurs donc, lui dit le roi en le frap-
« pant d'un poignard, tu as prononcé ta sentence. »
Les complices furent étranglés ou jetés dans des citernes. Que faire contre un monarque si expéditif? On se soumit, et son régne fut tranquille.

Les historiens ont recueilli quelques unes de ses actions et de ses paroles, qui méritent de n'être pas oubliées. Il y avoit un juge qui n'étoit accessible qu'à

ceux qui lui faisoient des cadeaux. D'ailleurs on le connoissoit pour un homme de mérite. « Prenez garde, « lui dit le roi d'un ton sévère, je sais que vous tenez « vos mains ouvertes et vos portes fermées. » Ce peu de mots le corrigea. Un homme qui l'avoit servi selon son goût dans l'effervescence de la jeunesse lui apporta un billet signé de sa main, par lequel il lui promettoit de le faire duc. Le monarque lit gravement le billet, le déchire, et dit au porteur : « J'oublierai qu'un billet pareil ait existé » ; et se tournant vers les assistants, il dit : « Ceux qui corrompent les jeunes princes, « et qui, en servant d'instruments à leurs plaisirs, en « tirent des promesses qui ne doivent pas être tenues, « doivent estimer comme une faveur de n'en être pas « punis. »

Le royaume de Congo fut découvert de son temps. Des navigateurs se plaignoient de ce que les habitants n'avoient pas voulu faire connoître leurs mines ; don Juan leur répondit sagement : « Ne vous en informez « pas ; traitez-les honnêtement ; commercez avec équi- « té, portez-leur ce qui leur plaît, vous aurez le pro- « duit des mines, sans avoir la peine de les fouiller. »

Ce prince connoissoit l'importance de l'exactitude de la part du souverain dans l'observation des usages. Il y étoit très scrupuleux. On lui représentoit un jour que telle formalité à laquelle il s'assujettissoit étoit une bagatelle. « Bagatelle tant que vous voudrez, répond-il, « mais mon exemple est toujours de conséquence. » Se voyant sans enfants légitimes, il auroit bien desiré laisser sa couronne à un fils naturel nommé George, qu'il avoit élevé dans cette intention. On lui fit connoître

que ce choix pourroit causer du trouble dans le royaume, et il sacrifia sa satisfaction à la tranquillité de ses sujets.

Don Emmanuel. 1495.

Don Emmanuel, qui lui succéda, a été surnommé le Fortuné, pour trois raisons : la première, parcequ'il parvint au trône d'assez loin, n'étant qu'arrière-petit-fils d'Aphonse V; la seconde, parceque tout ce qu'il entreprenoit lui réussissoit; enfin, il étoit tellement aimé et estimé, on avoit une telle idée de sa capacité, que lorsqu'il ne réussissoit pas, on croyoit la chose impossible; troisième bonheur et le plus grand de tous. Don Juan avoit abattu la noblesse; don Emmanuel la releva. Sa bonté le porta à protéger les Juifs, que ses sujets maltraitoient; mais, ne pouvant plus vexer cette malheureuse nation, les Portugais exigèrent qu'elle fût chassée. C'est la seule fois qu'Emmanuel a éprouvé quelque contradiction de la part de son peuple.

Habile à se ménager l'amitié des princes ses voisins, il entretint la paix au milieu de ses sujets. Il porta seulement la guerre en Afrique. Ses succès habituels compensèrent avantageusement quelques revers passagers qu'il essuya. La bonne foi présidoit à ses traités, et la fermeté à leur exécution. Aucun roi n'a étalé autant de magnificence. Il la dut aux découvertes qui s'étoient déja faites sous ses prédécesseurs. Ces découvertes se multiplièrent par les encouragements accordés aux navigateurs portugais, et rendirent, comme on le verra, son royaume le centre du commerce de l'univers. Il se plaisoit à donner une grande idée de lui aux étrangers par de superbes ambassades. Quant à ses sujets, ils n'avoient qu'à regarder autour d'eux, contempler la somptuosité des édifices publics qui s'élevoient, colléges, églises,

palais, hôpitaux, voir les flottes nombreuses qui sortoient de leurs ports, l'opulence des grands, l'aisance du peuple, la satisfaction peinte sur les visages, la gaieté répandue dans les campagnes comme dans les villes, pour concevoir la plus haute opinion du monarque auteur de tous ces biens. Sous son règne, la peste désola ses peuples. On ne sait pas pourquoi ce fléau, qui n'est plus connu en Portugal, y étoit alors si fréquent. La famine n'approcha pas de ses côtes, quoiqu'elle désolât les Américains, auxquels le compatissant Emmanuel tendit une main secourable. Par une manie qu'on a remarquée chez d'autres rois de Portugal, ce prince, au faîte de la grandeur, se proposa d'en descendre et d'abdiquer; mais il s'aperçut que le seul soupçon du projet faisoit déja prendre à son fils des manières impérieuses, et que la foule des courtisans se tournoit déja vers le soleil levant; sagement il retint dans sa main le sceptre qu'il étoit près de remettre à ce fils imprudent. Par un bonheur rare, le fils abjura sans regret les espérances qu'on lui avoit fait concevoir, et continua à faire comme auparavant le bonheur de son père. Ses autres enfants le rendirent également heureux; aussi n'épargnoit-il rien pour leur satisfaction, et il mettoit la sienne à prévenir leurs desirs. Père tendre, époux complaisant, il passoit avec une douce familiarité, dans l'intérieur de sa famille, tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires.

Emmanuel a toujours été bien servi par ses ministres; outre la durée des conseils auxquels il ne manquoit pas, il profitoit de toutes les occasions qui se présentoient pour s'entretenir familièrement avec eux. Il lui arrivoit quelquefois, en les rencontrant dans le palais, de les

prendre par la main, de les entraîner dans son cabinet. « Venez, leur disoit-il, nous sommes seuls, n'avez-vous « rien à me dire? » Il s'amusoit avec eux à la chasse, à la paume. En revenant, il leur disoit : « Nous sommes « fatigués du jeu, délassons-nous avec les affaires. »

On convient que s'il eut des défauts, ce ne furent que des vertus portées trop loin ; par exemple il marqua trop de confiance, et cet excès l'exposa à être trompé, parceque, plein de candeur, il ne soupçonnoit pas que les autres en manquassent. On lui reproche trop de familiarité avec ses domestiques ; cependant on ne voit pas qu'elle lui ait fait manquer de respect. Il portoit le deuil des hommes de mérite qui mouroient à son service. Il aimoit la musique, les jardins, les savants, cultivoit lui-même les sciences. Il passe pour avoir été le plus habile géographe de son temps. Depuis son avénement au trône jusqu'à sa mort, Emmanuel a toujours été le père de son peuple, juste sans sévérité, compatissant sans foiblesse, pieux sans affectation. Pour dernier trait, on dit qu'il bannit la pauvreté et la tristesse de son royaume. Une fièvre épidémique qui se termina par une maladie mortelle l'enleva à cinquante trois ans, lorsque de sa tempérance, de sa bonne constitution et d'une vie très réglée, ses sujets pouvoient encore se promettre une longue félicité.

Don Juan III. 1521.

Ils ne furent pas privés de tous ces biens sous son fils don Juan III. Ce prince retraça en grande partie les belles qualités de son père, sur-tout le discernement dans le choix des ministres. Un d'entre eux, nommé don Antonio, paroît avoir joui auprès de lui d'une confiance de préférence. On jugera par le trait suivant s'il la méritoit. Le seigneur d'Azambuja, d'une des plus

anciennes familles du royaume, par le dérangement de ses affaires et les dépenses qu'il avoit faites dans le service, se trouvoit réduit à mettre ses terres en vente. « Elles vous avoisinent, dit le roi à Antonio, vous feriez « bien de les acheter. — Votre majesté, répondit le mi- « nistre, feroit encore mieux de mettre le maître en état « de les garder, parceque lui et ses ancêtres ne se sont « ruinés que par les services qu'ils ont rendus à la cou- « ronne. » Le roi suivit ce conseil, et prévint par sa générosité la chute de cette illustre famille.

On peut reprocher à ce prince, excellent d'ailleurs, sinon d'avoir établi l'inquisition qui existoit déja, du moins de lui avoir laissé prendre une trop grande autorité. Don Juan crut par-là rétablir les mœurs, en épurant le christianisme de ses sujets. Ce prince eut la douleur de voir la mort étendre sa faux sur sa famille, et moissonner indistinctement les jeunes et les vieux des deux sexes. Il tomba presque le dernier sous son tranchant, et ne laissa qu'un enfant de trois ans, destiné à être, par son imprudence, la cause du malheur de ses peuples.

Don Sébastien. 1557.

La régence, pendant la minorité de cet enfant, nommé don Sébastien, fut très orageuse. Elle passa, par abandon forcé de sa grand'mère, au cardinal don Henri, son oncle. Les gouverneurs qu'il donna à son pupille lui présentèrent, comme bases des vertus royales, le courage et la religion, non le courage prudent et réfléchi, mais malheureusement celui qui consiste à courir au-devant des plus grands dangers, et à les rechercher. De même ils lui inspirèrent, non la religion qui pénètre ses élèves des vérités du christianisme, et forme leurs mœurs sur ses principes, mais un fana-

tisme fougueux, qui porte à renverser et à détruire tout ce qui n'est pas conforme à la foi qu'on professe; de sorte que, dès l'enfance, don Sébastien brûla de l'ardeur de donner des preuves d'intrépidité et de haine implacable pour le mahométisme. Ce fut ce fatal enthousiasme qui le conduisit en Afrique contre les Maures, malgré les prières de tout ce qu'il y avoit de gens prudents à la cour, et les remontrances des princes étrangers qui s'intéressoient à son sort.

Jamais prince n'a été mieux averti des dangers d'une entreprise, et jamais homme n'a fait moins de cas des conseils. La reine et don Henri oublièrent leurs querelles, et unirent leurs efforts pour le détourner d'un projet si contraire à ses véritables intérêts, et si peu convenable à l'état présent du royaume. La reine mourut de chagrin de l'obstination de son petit-fils. Don Henri se retira dans son évêché. Les seigneurs que l'âge et l'expérience avoient mûris ne paroissoient plus au conseil. Ses ambassadeurs lui écrivirent de la part des princes auprès desquels ils résidoient. Philippe II, roi d'Espagne, son proche parent, le conjura de ne point exposer sa personne. Rien ne put le détourner. Le duc de Mascaregnas, si célèbre par ses exploits dans l'Inde, joignit ses prières à celles des autres seigneurs. Pour affoiblir l'effet que l'avis d'un homme si estimé pouvoit faire dans le public, le jeune roi fit assembler les médecins, par lesquels, à l'occasion des conseils prudents de Mascaregnas, il fit dire que les années diminuoient le courage, et qu'il n'étoit pas rare qu'un brave homme devînt timide sur la fin de ses jours. C'étoit joindre la dérision à l'insulte.

Le roi de Fez lui-même, contre lequel don Sébastien

dirigeoit ses armes, lui fit des représentations qui tenoient plus d'une espèce de compassion pour un jeune étourdi qui alloit se jeter dans le précipice, que de la crainte ou de la politique. Comme le roi de Portugal prenoit pour prétexte de la guerre le desir de rétablir sur le trône de Fez et de Maroc Muley-Mahamet, que Muley-Moluk, son oncle, avoit dépouillé de ses états, l'oncle lui écrivit, et lui prouva que son neveu étoit un débauché, un meurtrier, un tyran cruel, indigne de son assistance. Le roi africain pria le roi catholique, avec lequel il vivoit bien, d'appuyer ses remontrances; et, pour les rendre plus efficaces, il offrit d'augmenter de dix mille acres de terres labourables le territoire que les Portugais avoient autour de leurs forteresses : « Non « pas, disoit-il, que je craigne l'issue de la guerre, mais « pour prévenir l'effusion inutile du sang humain. »

En effet, Moluk, vieux guerrier, avec une armée de cent mille hommes, redoutoit peu une armée de quinze mille Portugais qui cingloit vers ses côtes, quoiqu'elle eût douze pièces de canon, artillerie formidable pour le temps. L'expérience du prince africain, aussitôt que les Portugais eurent abordé, lui fit connoître, par les manœuvres malhabiles des chefs, le peu qu'il avoit à craindre des soldats, quelque braves qu'ils fussent. Il n'appréhendoit que de ne pas avoir le temps de les battre, parcequ'il étoit alors attaqué d'une fièvre violente, et qu'il se sentoit mourir. Cependant, quand les armées furent en présence, il n'en donna pas moins, de sa litière, les ordres en grand capitaine.

Lorsqu'il fut près d'en venir aux mains, il se fit mettre à cheval, pour voir par lui-même si ses dispositions étoient exécutées, et il rentra dans sa litière. Au premier

choc, l'infanterie portugaise obtint quelque avantage. Moluk oublie pour ce moment sa langueur, se précipite de sa litière, monte à cheval, et veut charger lui-même le sabre à la main. Ses gardes le retiennent. Ce dernier effort épuise ses forces. Il tombe évanoui entre leurs bras. On le remet dans sa litière. Il expire, en portant le doigt sur sa bouche pour recommander le secret. Un renégat, nommé Hamet-Taba, se tint auprès de sa litière. De temps en temps il entr'ouvroit le rideau, comme pour recevoir les ordres du défunt. Muley-Hamet, son frère, continua de les donner à sa place, et remporta une victoire complète.

Don Sébastien avoit reçu un coup de feu à l'épaule. La blessure n'étoit pas dangereuse. Il continua de combattre, et eut deux chevaux tués sous lui. Plusieurs seigneurs périrent à ses côtés.

Voici ce qu'on raconte de son sort. La première relation porte que les Maures l'enveloppèrent, lui ôtèrent son épée et ses armes, et s'assurèrent de sa personne; qu'il s'éleva une querelle entre ceux qui l'avoient pris, qu'un de leurs généraux se fit jour à travers la troupe près de se battre, que, pour terminer la dispute, il assena au prisonnier un coup de sabre qui porta au-dessus de l'œil droit, le terrassa, et que les autres l'achevèrent; que le lendemain Muley-Hamet envoya sur la place où la scène s'étoit passée, qu'entre les morts un valet-de-chambre reconnut le corps de son maître, que d'autres Portugais le reconnurent aussi à des indices vraisemblables, car on convient que le visage étoit fort défiguré. Ce corps passa de Fez à Ceuta, et de Ceuta en Portugal, où il fut inhumé. L'autre relation est de Louis Brito, seigneur portugais. Se retirant de la mêlée, dit-il, avec

son étendard roulé autour de son corps, il fut rencontré par le roi, qui lui dit : « Tenez l'étendard ferme, et « mourons sur lui. » Le prince fondit sur les Maures, qui le saisirent. Brito le dégagea ; mais il fut pris lui-même avec son étendard. Pendant qu'on l'emmenoit, il vit le roi qui n'étoit point poursuivi. Don Louis de Lima a déposé aussi avoir rencontré le roi qui s'avançoit vers la rivière, et c'est la dernière fois qu'on l'a vu.

Toutes ces circonstances sont remarquables, parcequ'environ vingt ans après l'événement il parut à Venise un homme qui se disoit don Sébastien. Il rendoit un compte assez plausible de ce qui lui étoit arrivé ; racontoit qu'il s'étoit tiré de dessous les morts ; qu'après avoir erré pendant quelque temps en Afrique il étoit revenu en Portugal, et jusque dans son propre palais, où, par honte, il n'avoit pas voulu se faire connoître. Il avoit le port, la taille, le geste, la voix de don Sébastien, montroit les cicatrices de ses blessures, qu'on dit avoir été au nombre de vingt-cinq, sur-tout celles de l'épaule et de l'œil. Plusieurs Portugais le reconnurent. Des commissaires nommés par le sénat l'interrogèrent, et furent étonnés de ce qu'il leur rapporta des négociations secrètes avec la république. Frappés de son assurance, de la fermeté invariable de ses réponses, de sa modestie, de sa piété, de la grande patience qu'il montroit dans son malheur, ils n'osèrent le déclarer imposteur. L'ambassadeur d'Espagne demanda son expulsion. Le sénat embarrassé n'osa refuser cette demande.

Cet homme se retira à Florence. Le grand-duc de Toscane le fit arrêter et le livra au comte de Lemos, vice-roi de Naples pour le roi d'Espagne, qui possédoit le

trône de Portugal. Quand le prisonnier parut devant lui, à la question « qui il étoit? — Vous devez bien me « reconnoître, répondit-il, puisque vous avez été char- « gé de deux ambassades auprès de moi. » Il lui en rapporta des circonstances secrètes, qui ne pouvoient être sues que d'un homme qui auroit été roi de Portugal alors. Il étonna de même deux princesses, parentes de don Sébastien, qui eurent la curiosité de l'interroger dans le château neuf, où il étoit bien traité.

Après la mort de Lemos, on le tourmenta pour le contraindre à se rétracter; il se refusa constamment au désaveu que les Espagnols exigeoient de lui. Ils crurent le rendre méprisable, et changer l'opinion publique, qui se déclaroit en sa faveur, en le faisant promener ignominieusement sur un âne dans les rues de Naples. Un crieur le précédoit et annonçoit que c'étoit un imposteur qui se disoit don Sébastien, roi de Portugal; à chaque fois, le prisonnier disoit, « Oui, je le suis. » Quand le crieur ajoutoit qu'il étoit Calabrois, il crioit plus haut: « Cela est faux. » Après cette humiliation, il fut retenu quelque temps en prison dans le royaume de Naples, de là transféré en Castille, renfermé dans un château reculé, et on n'en a plus entendu parler. Faute de meilleures raisons, les Espagnols débitèrent qu'il étoit magicien, et que c'étoit le démon qui lui avoit fourni les illusions qui faisoient impression aux gens crédules. Cependant on conviendra que, si c'étoit un imposteur, ces vraisemblances méritoient bien qu'ils tâchassent de le convaincre et de détromper l'univers.

Don Henri. 1578. On regarda en Portugal don Sébastien comme mort. Le cardinal Henri, son oncle, prit la couronne à l'âge

de soixante-sept ans. Le premier vœu des Portugais fut qu'il se mariât, afin de laisser des héritiers directs, et de prévenir les guerres civiles qui menaçoient le Portugal. On agita à Rome, dans le consistoire, si l'on accorderoit une dispense à ce vieux cardinal, prêtre et évêque. Des raisons politiques suspendirent la décision. Du moment où il monta sur le trône, le malheureux Henri n'entendit parler que de sa succession. Deux prétendants avoient des droits à-peu-près égaux, Philippe II, roi d'Espagne, et la duchesse de Bragance. Henri aimoit celle-ci et craignoit l'autre; mais il haïssoit le prince de Crato, son neveu, qui auroit eu les droits les plus certains, s'il avoit pu prouver qu'il étoit légitime. Balancé par l'indécision, don Henri arriva au tombeau sans avoir rien prononcé. Il crut avoir assez pourvu à la tranquillité du royaume en nommant cinq gouverneurs, qui seroient dépositaires de l'autorité souveraine après sa mort et pendant l'interrégne. Devant eux devoit se plaider la grande affaire de la succession; mais elle étoit déja décidée avant qu'il mourût.

Philippe II. 1680. Philippe III. 1698. Philippe IV. 1721.

Des cinq gouverneurs ou régents, trois étoient dans les intérêts du roi d'Espagne, Philippe II; mais il avoit pour lui un suffrage plus décisif, c'étoit une armée considérable, commandée par le duc d'Albe, et rassemblée sur la frontière de Portugal. Il s'en falloit beaucoup que le royaume fût en état de lui opposer une résistance suffisante. Cette armée s'avança donc avec ordre et discipline, et ne trouva en chemin que le prince de Crato, qui s'étoit fait nommer roi par la populace de Lisbonne. Ses troupes, composées de gens ramassés, mal armées, mal commandées, furent dis-

persées au premier choc. Il erra dans le royaume pendant un an, quoique sa tête fût mise à prix, et enfin il se sauva et mourut en France.

Philippe affecta de ne se rendre en Portugal que lorsque ce royaume fut soumis, afin de ne pas paroître en jouir par droit de conquête. Des cinq régents, trois gagnés, deux persuadés ou forcés, l'avoient proclamé par une décision commune; de sorte que sa prise de possession fut précédée et accompagnée de toutes les formes légales dont elle devoit être revêtue; mais elle manqua de celles qui flattent un bon roi, l'empressement et l'alégresse des peuples.

Les Portugais furent long-temps à se façonner au joug des Castillans, ou plutôt ils ne s'y accoutumèrent jamais. Philippe tâcha d'abord de les apprivoiser par des caresses. Il les traita ensuite comme on traite des bêtes féroces qui se sont laissé enchaîner. Il donna à ses successeurs l'exemple de manquer à toutes les paroles données pour la conservation des priviléges et pour l'intégrité du royaume. Ses gouverneurs tourmentèrent les peuples, tant par la surcharge des impôts, que par la manière de les lever. Les forteresses ne furent ni entretenues, ni réparées. Les troupes portugaises n'étoient pas payées. La marine ne fut plus réservée à la défense des côtes, à la protection des possessions africaines et asiatiques, sa destination naturelle. Unie à la fameuse flotte nommée l'Invincible, elle périt presque tout entière dans la désastreuse expédition de Philippe contre l'Angleterre. Le Portugal porta la peine de sa funeste alliance avec la Castille. Il vit ses plus belles colonies envahies par les Hollandois, dans la longue guerre qu'ils soutinrent pour se soustraire à

la domination espagnole. Une misère affreuse couvrit la face du royaume. Les moins clairvoyants apercevoient que les Espagnols tendoient à le réduire en province d'Espagne, et que la pauvreté, le dénuement, étoit le moyen dont on prétendoit se servir pour arriver à ce but.

La fierté portugaise à la fin s'indigna de l'oppression. Elle reprit de l'énergie, après soixante ans de contrainte. Il falloit un lien pour réunir les seigneurs mécontents. A la vérité, ils lisoient dans les yeux des uns des autres leurs desirs secrets, mais ils n'osoient se les communiquer. Un homme conçut le projet de délivrer son pays de cette odieuse tyrannie et de lui faire recouvrer sa première indépendance. Il se nommoit Jean Pinto Ribeiro, et étoit intendant du duc de Bragance. Ce seigneur, descendant de la maison royale, avoit un droit incontestable à la couronne. A ce titre, il étoit surveillé par les Espagnols de plus près que les autres. Pinto sut tromper les espions, aboucher ensemble les seigneurs les plus utiles à son dessein, sans compromettre ni exposer son maître, qui parut ignorer, ou ignora réellement ce qui se tramoit.

Le caractère du duc de Bragance paroissoit approprié aux circonstances; il étoit doux, modeste, sans aucun dehors d'ambition; de sorte que s'il étoit suspect aux Espagnols, ce n'est pas qu'il donnât lieu aux soupçons, mais c'est qu'il avoit des droits, et les droits d'autrui effraient toujours ceux qui les usurpent. Il avoit une telle réputation de modération, que les seigneurs ligués doutoient s'il voudroit sacrifier sa tranquillité à l'éclat de la couronne. Pinto, consulté, n'osa, ou feignit de n'oser l'affirmer. Il présenta à son maître

le député de ces seigneurs, afin qu'ils jugeassent par eux-mêmes le fonds qu'ils devoient faire sur ce prince. Dans ce temps même, Bragance étoit appelé à Madrid, pour des raisons si foibles, qu'il ne pouvoit douter qu'elles ne cachassent le dessein de le retenir captif. Dans cette perplexité, il consulta la duchesse son épouse. Elle lui répondit sensément: « La mort vous « attend à Madrid, vous la trouverez peut-être à Lis- « bonne; mais là vous mourrez comme un misérable « prisonnier: ici vous succomberez couvert de gloire « et en roi. C'est le pis qui puisse vous arriver. Mais « comptons plutôt sur l'affection du peuple, sur la jus- « tice de vos droits, et sur la protection divine. »

Toutes les mesures étoient prises; on n'attendoit plus pour agir que le consentement du prince. Aussitôt que ce consentement fut donné, tout se mit en mouvement. Plusieurs des principaux bourgeois de Lisbonne étoient gagnés, ou s'offrirent d'eux-mêmes à la séduction. Sous prétexte de la cessation du commerce, les manufacturiers congédièrent leurs ouvriers, afin que la faim et la misère les déterminassent plus facilement à se soulever. Les conjurés s'assemblèrent chez l'un des principaux chefs. Les attaques étoient marquées, les postes assignés: à pied, à cheval, en litière, on se rend de toute sorte de manières, et par divers chemins, pour ne pas donner de soupçon, au palais qu'habitoient la vice-reine et le secrétaire d'état, Vasconcellos, qui avoit toute l'autorité. Pinto, quand il voit à-peu-près tous les conjurés rassemblés, donne le signal d'un coup de pistolet. Tous foncent par différentes portes, renversent la garde, montent à l'appartement de Vasconcellos, le tuent, et jettent son corps par la fenêtre. On fo[illegible]

vice-reine de signer l'ordre au gouverneur de rendre la citadelle : il obéit. Le duc de Bragance étoit de l'autre côté du Tage, attendant l'événement. Aussitôt qu'il est averti, il se jette dans une barque, traverse le fleuve, est reçu avec acclamation par le peuple, qui s'étoit rendu en foule sur le bord de tous les quartiers de la ville. Le signal de Pinto avoit été donné à huit heures du matin; à midi, toutes les boutiques étoient ouvertes, et les affaires avoient repris leur cours.

Le ministère espagnol s'efforça, autant par l'intrigue que par les armes, de reconquérir sa puissance en Portugal. Don Juan se vit souvent investi de conjurés. Il échappa à ces sourdes entreprises, tantôt par sa prudence, tantôt par d'heureux hasards. Il y eut de ces complots si bien tramés par le duc d'Olivarès, premier ministre d'Espagne, que les meilleurs ministres de don Juan, rendus par lui suspects, payèrent de leur tête les soupçons inspirés à leur souverain. Leur innocence fut reconnue; mais les motifs de défiance, sans cesse adroitement renouvelés par les émissaires espagnols, tinrent long-temps le roi au milieu de sa cour dans une fâcheuse perplexité. Don Juan IV, 1640.

Les Portugais, quoique dénués de presque toute ressource par les perfides précautions que le conseil d'Espagne avoit prises auparavant, résistèrent aux premiers efforts de leurs ennemis. Alternativement les paysans venoient au camp et retournoient à leurs chaumières. Ils combattoient un jour et labouroient le lendemain. Don Juan les aguerrit et les disciplina, à l'aide d'officiers étrangers, qu'il fit venir de tous côtés. Par de petites actions, dont le succès étoit bien préparé, il les enhardit, les encouragea et en vint même à des batailles

décisives qu'il gagna. Ses ambassadeurs, auparavant seulement soufferts, parurent alors avec éclat dans les cours étrangères, malgré les attaques sourdes, les menaces publiques, l'argent prodigué et les autres moyens employés par les ministres espagnols dans ces mêmes cours où ils résidoient, pour en éloigner les Portugais; de sorte que don Juan étoit universellement reconnu roi de Portugal quand il mourut.

L'élévation ne changea pas ses mœurs. Elle développa seulement des vertus qui seroient restées obscures dans un particulier. Il a été appelé le Fortuné; on pourroit le surnommer le bon et le bienfaisant. Il perdoit un peu trop de temps à la chasse. Sortant un jour de Lisbonne pour se livrer à cet exercice, le magistrat civil se présente à lui, lui fait une profonde révérence, prend le cheval par la bride, et le reméne au palais sans rien dire. Le roi y entre sans rien dire non plus. Cette remontrance muette eut son effet. Le roi s'observa davantage sur sa passion.

Alphonse VI. 1656.

Le sceptre passa des mains de don Juan dans celles d'Alphonse VI, son fils, sous la tutèle de la reine sa mère. Des infirmités de jeunesse firent tolérer en lui des défauts qui devinrent des vices. Il avoit un frère nommé don Pédre, dont l'éducation plus ferme et plus soignée eut aussi plus de succès. La mère, dit-on, étoit plus attachée au cadet. Ceux qui espéroient profiter de la mésintelligence qu'ils comptoient établir entre les deux frères ne manquèrent pas de faire remarquer à l'aîné cette préférence. La jalousie qu'il en conçut l'éloigna de sa mère. Elle avoit gouverné avec un applaudissement général pendant la minorité d'Alphonse. Jugeant, par des écarts, indices d'un esprit blessé,

qu'il étoit hors d'état d'être assis au timon des affaires, elle voulut continuer d'y rester, mais les favoris l'en débusquèrent. Inspira-t-elle au cadet le desir de détrôner son aîné? Lui en indiqua-t-elle les moyens, lui traça-t-elle la route qu'il devoit tenir dans la carrière tortueuse qu'il parcourut pour arriver à ses fins? C'est ce qu'on ignore. Elle mourut avant l'événement, laissant ses enfants en pleine mésintelligence, quoiqu'au lit de la mort elle les eût exhortés à la concorde.

Le mariage du roi venoit d'être conclu avec une Françoise, mademoiselle d'Aumale, princesse de Nemours. Flattée de l'éclat d'une couronne, elle consentit à cette union, quoiqu'on eût répandu le bruit qu'Alphonse étoit impuissant. On a écrit que le premier coup d'œil de la reine en arrivant fut moins favorable au roi qu'à son frère, et que celui-ci l'entendit. Du moins il est certain qu'ils furent parfaitement d'accord dans tout ce qui se passa à l'égard du monarque.

La reine mère avoit déja essayé ce qu'on pouvoit contre lui, en enlevant sous ses yeux deux de ses plus chers favoris, qu'on envoya vivre sans autorité au Brésil. Quoique les historiens représentent Alphonse comme brutal, emporté, féroce même, il se contenta de se plaindre, et l'on ne voit pas qu'il se soit vengé d'une pareille insulte. On savoit donc déja qu'il ne falloit qu'oser avec lui, et l'on osa. Don Pédre s'étudia à gagner le peuple de Lisbonne, sur-tout le clergé, par une grande affectation de piété. Il montroit en même temps beaucoup d'égards pour son frère et une apparente commisération pour ses bizarreries et son inconstance, qu'on traitoit tout bas de folie.

Cet état supposé de démence servoit de prétexte

pour lui enlever, moitié de gré, moitie de force, tantôt un ministre, tantôt un autre, selon qu'on leur voyoit plus ou moins de zéle et d'attachement pour le soutenir; de sorte que ce malheureux prince, placé exprès dans des circonstances difficiles et épineuses, se trouvoit sans conseil. On l'a souvent vu gémir de ce dénuement. Pendant qu'il étoit presque abandonné, la reine mit le comble au désespoir de l'infortuné Alphonse, en se retirant dans un couvent. Elle lui écrivit une lettre de reproches sur la conduite insupportable qu'il avoit tenue à son égard. Elle finissoit en lui disant qu'il savoit qu'elle n'étoit pas sa femme.

On ne laissa pas ralentir l'essor de cette première attaque. Le conseil fut assemblé et décida que, pour le bien du royaume, Alponse devoit abdiquer et résigner la couronne à don Pédre. Cette résolution prise, les conseillers d'état, tous réunis, la présentent au roi. Il refuse d'y souscrire. Don Pédre se transporte au palais et fait arrêter son frère dans son appartement. Un homme aposté lui persuade que s'il résigne, il sera mis en liberté. Il donne son consentement. On veut lui faire signer aussi que son mariage est nul. Il demande à conférer avec les docteurs. Le résultat de la consultation est qu'il signe encore cet article. Aussitôt don Pédre est déclaré non pas roi, cette proclamation parut trop précipitée, mais régent du royaume.

Don uan V. 1667.

Don Pédre n'avoit que vingt-un ans quand on lui donna la régence. Sa jeunesse a fait croire qu'il n'avoit pas imaginé ni dirigé la révolution. Quoique la reine ne fût guère plus âgée, le talent précoce que l'on connoît aux femmes pour l'intrigue rend probable l'opinion alors répandue qu'elle étoit l'ame du complot. Don Al-

phonse ne parut sensible à ses malheurs que le soir, lorsqu'il se trouva seul. Il fit prier son frère de lui envoyer Jean, garde de ses chiens, pour lui tenir compagnie. Soit que l'amertume de la douleur, soit que le délire du désespoir ait dicté cette humble requête, elle affecta don Pédre. Il fondit en larmes, sans doute par réflexion sur le triste sort de son frère. Cette sensibilité fait honneur à son cœur; mais la reine ne lui donna pas un soupir.

Les états confirmèrent la régence à don Pédre. Un de ses premiers soins fut de rétablir la police dans Lisbonne. Alphonse l'avoit absolument détruite par ses mauvais exemples. Il couroit les rues la nuit, frappoit les passants; on l'accuse même d'en avoir blessé plusieurs. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait déplu à une Françoise délicate et galante. Débarrassée de son maussade époux, elle travailla à ce qui avoit sans doute été l'objet de ses vœux, savoir, à ne pas descendre du trône, et à l'occuper avec un mari qui lui plaisoit.

Il étoit question de sauver les apparences, et de persuader au public que son mariage avec don Pédre étoit une affaire de raison et de politique et non d'amour. Quels yeux les amants ne croient-ils pas tromper? Et qui trompent-ils? La princesse de Nemours, dans son couvent, ne parloit de faire casser son mariage qu'afin qu'on lui payât sa dot et qu'elle pût se retirer en France. Le mariage fut déclaré nul. Alphonse y concourut, en reconnoissant pour vrai ce que la reine avoit dit. Rendue libre, elle pouvoit donc partir; mais les états la supplièrent de rester, lui déclarèrent qu'ils ne vouloient ni ne pouvoient lui payer sa dot, que le moyen de les acquitter étoit qu'elle voulût bien épouser don Pédre.

A cette proposition, un romancier donneroit à la princesse un air d'embarras et de réserve, il coloreroit ses joues de l'incarnat de la pudeur. On sait seulement qu'elle garda un modeste silence.

Les députés des états vont trouver le prince et lui représentent ce mariage comme nécessaire à la tranquillité du royaume. Dès qu'il s'agit d'un avantage si cher, le régent n'hésite pas. Il y consent, pourvu qu'on ait l'aveu de la princesse. Les députés retournent vers elle; elle veut bien se rendre. Peu de mariages ont été traités aussi diplomatiquement. Il fut célébré avec une grande pompe. Don Alphonse l'apprit dans sa prison, par le bruit du canon. Il fut d'abord un peu étourdi de la nouvelle; mais, reprenant aussitôt ses esprits, il dit qu'il plaignoit son frère, et qu'il seroit sans doute bientôt aussi las de la Françoise qu'il l'avoit été lui-même. Quelque odieux qu'ait pu être à la princesse cet époux, il est à croire que, si elle sut sa réflexion, elle n'y fut pas indifférente.

Pour ne pas avoir toujours un objet de reproche sous les yeux, don Pédre relégua son frère dans l'île de Tercère, comme dans un lieu agréable, où il seroit en sûreté, et pourroit prendre le plaisir de la chasse. Des bruits répandus qu'on vouloit se défaire de lui dans l'éloignement, des murmures en conséquence et des mécontentements, le firent tirer de cette île. Ses amis lui rendirent un mauvais office, car il perdit la jouissance d'un arrondissement assez étendu qui lui étoit accordé, et fut renfermé dans le château de Cintra, près de Lisbonne. Il mourut après quinze ans de prison. Attaqué de sa dernière maladie, il dit : « Je m'en « vais; mais la reine me suivra bientôt, pour rendre

« compte devant le redoutable tribunal des maux « qu'elle m'a faits. »

En effet, elle lui survécut peu et ne vit que quelques mois son second époux jouir du titre de roi. Quant à elle, elle porta toujours celui de reine, quoiqu'elle ne le dût qu'à son premier mariage, et que le défaut de cet hymen prononcé eût dû la priver des honneurs qui en étoient une suite. Don Pédre conserva toujours pour elle beaucoup de considération, beaucoup d'estime et de confiance dans la gestion des affaires. Il se remaria et rendit aussi sa seconde femme heureuse. Ses amours clandestins étoient d'une classe trop obscure pour qu'elles en eussent de la jalousie. Ce prince a passé avec raison pour un profond politique. On remarque comme un défaut qu'il ne s'en rapportoit pas assez à lui-même pour les décisions. Ses ministres étoient plus maîtres que lui. C'est ce qui fit écrire plaisamment par un ambassadeur d'Angleterre à la reine Anne : « Nous « n'avons dans le conseil qu'un ami, qui est le roi ; « encore n'y a-t-il pas grand crédit. »

Don Juan n'eut qu'à suivre le plan de politique que son père lui avoit tracé, de tenir une juste balance entre la maison de France et celle d'Autriche, qui se disputoient l'Espagne, de se faire rechercher par l'une et par l'autre, et de s'appuyer de l'Angleterre, mais sans en être esclave. C'est à quoi il réussit parfaitement, ainsi qu'à tenir un rang entre les puissances de l'Europe les plus considérées, distinction dont il étoit fort jaloux. Il fut heureux dans sa famille, et laissa une nombreuse postérité. Don Juan VI. 1705.

Joseph, son fils, lui succéda. Il eut le chagrin de voir sa capitale renversée et ruinée en grande partie Joseph. 1750.

par un affreux tremblement de terre. A ce malheur a succédé d'assez près une terrible conspiration, qui devoit lui coûter la vie. Il fut blessé, et n'échappa aux mains des assassins que par une espèce de miracle. Les coupables ont été punis. Les jésuites, impliqués dans cette affaire, furent chassés du Portugal. Cette disgrace a été le signal de leur expulsion des autres royaumes, et de la destruction de l'ordre. Il paroît que dans ce complot, qui mit la vie de Joseph en danger, il entra des motifs de politique, de religion, et de galanterie. La postérité les démêlera. Une histoire comme celle du Portugal, si féconde en événements qui ont souvent ébranlé le trône et fait passer le sceptre d'une famille dans une autre, mérite de finir par une conspiration.

Don Joseph n'a eu que des filles. L'aînée a épousé son oncle, frère de Joseph. Après la mort de son père, elle a fait asseoir sur le trône son mari avec elle. Ils ont des enfants qui assurent la couronne à leur postérité.

NAVARRE.

Navarre, entre la Gascogne, le Bigorre, l'Aragon, la Castille et la Biscaye.

Les Navarrois, placés dans un bon climat, jouissant d'un air sain, ont du blé autant qu'il leur en faut, des fruits succulents et d'excellents vins. Les hommes sont grands, bien faits, robustes, vifs et vaillants. Ce royaume est peu étendu. Il nourrit suffisamment de bestiaux. Ses eaux sont limpides. Ses rivières, peu considérables, mais très multipliées, donnent d'excellents poissons. Ses montagnes sont couvertes de beaux bois.

La Navarre renferme les Pyrénées dans son enceinte. Leurs cimes, qui n'auroient jamais dû être teintes que du sang du gibier qui y abonde, et des bêtes féroces, des ours et des loups qu'on y rencontre, ont souvent été arrosées de celui des habitants, dans leurs guerres entre eux, et contre leurs voisins, et sur-tout contre les Maures.

Les éléments de l'histoire de Nav[illegible] été principalement recueillis dans les chart[illegible] nastères. On y trouve que la première associa[illegible] seigneurs navarrois, vers 758, se forma à l'occasion des obséques d'un ermite, nommé Jean. Soit par convocation, soit par un pieux élan, il se rencontra à ses funérailles, outre une foule de peuple, deux cents gentilshommes, qui se donnèrent pour chef don Garcie Ximenès, noble espagnol. Il ne trompa nullement leurs espérances, et les mena contre les infidèles, Sarrasins et autres, qu'il battit. Ses successeurs, sous le nom de comtes, furent assujettis par Charlemagne. Ce prince essuya dans leur pays un grand échec à Roncevaux. En 857, don Garcie Ximenès avoit déja le titre de roi. Don Fortun Garcie, l'aîné de ses fils, lui succéda, gouverna ses états pendant un grand nombre d'années avec gloire, et finit ses jours dans un monastère qu'il avoit fait bâtir.

On peut ainsi expliquer les raisons qui engageoient les anciens rois de Navarre à se retirer volontairement dans des couvents. On sait que ces exemples ne sont pas rares dans l'histoire de ce petit royaume. Ce n'étoit point de leur part marque de foiblesse. Le peu de savoir qu'il y avoit se trouvoit parmi les moines. Ils étoient utiles pour policer les royaumes naissants. Les

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

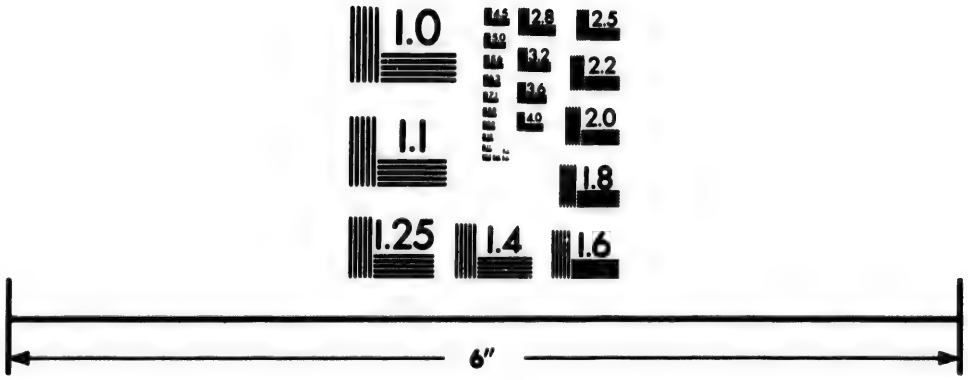

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

rois, qui tiroient d'eux des conseils salutaires, s'accoutumoient à leur société. Comme il étoit nécessaire que ces princes, entourés d'ennemis, eussent beaucoup d'activité, et commandassent souvent leurs armées en personne, lorsque l'âge et les infirmités les rendoient incapables, c'étoit un trait de prudence et une preuve de zèle pour le bien public, que de se retirer, comme fit don Fortun Garcie, dans des lieux où se réunissoient les connoissances qui rendent la société douce, et font couler des jours tranquilles. Après un règne glorieux de vingt-cinq ans, don Fortun prit l'habit monastique, afin que l'état pût profiter des talents de son frère, qui étoit à la fleur de l'âge, et par conséquent plus propre que lui à reculer les bornes de son royaume, et à le défendre contre les infidèles. Les apologistes de ces ferveurs monastiques ajoutent que le spectacle d'un roi pratiquant humblement dans un monastère la religion qu'il ne pouvoit plus défendre par les armes, étoit un encouragement pour les peuples, dont le zèle avoit besoin de cet aiguillon pour résister aux fatigues et à la perpétuité des guerres contre les infidèles. Telle est la cause des fondations pieuses dont la Navarre a été couverte, et de la dévotion qui engageoit les souverains à s'y renfermer.

C'est de l'abbaye de Leyre, où il s'étoit retiré afin d'y finir tranquillement ses jours, que don Sanche sortit en 931, pour seconder son fils et son successeur contre Abderame, roi de Cordoue. Il gagna une célèbre bataille, et rentra dans son monastère, où il mourut couvert de gloire, dans un âge avancé. En 994, un Garcie, dit le Trembleur, défit le fameux Almansor. On donna ce surnom à don Garcie, parceque, par un

mouvement involontaire, il trembloit au commencement du combat; mais, après cette espèce de tribut payé à la nature, il devenoit terrible dans la mêlée.

Don Sanche, son fils, régnant en l'an 1000, a été surnommé le Grand. Il porta son attention sur les monastères, dont la discipline s'étoit relâchée. Ces soins ne l'empêchèrent point d'être conquérant. Il réunit la Castille à la Navarre. Mais, après avoir considérablement agrandi cet état, il en affoiblit lui-même la puissance en le partageant entre ses quatre fils. Avec ces portions, il leur fit présent, contre son intention, de la discorde et de la guerre. Don Garcie, le Navarrois, périt dans une bataille contre don Ferdinand le Castillan; son frère, don Sanche IV, fils de don Garcie, fut assassiné en 1079, par don Raymond, son frère. Le roi de Castille, oncle de l'assassin, profita des troubles qui suivirent ce meurtre pour démembrer la Biscaye de la Navarre. Don Sanche V joignit l'Aragon à la Navarre. Il régna glorieusement vers 1100. Son petit-fils, Alphonse le Batailleur, après beaucoup de victoires qui lui meritèrent ce titre, vaincu dans une dernière bataille, se retira de honte dans un monastère, et y mourut en 1134, sans laisser de postérité.

Les états s'assemblèrent et nommèrent don Pédre Acarès, de la maison d'Aragon. Don Sanche le Sage lui succéda en 1150, et fut remplacé par son fils, don Sanche VII, surnommé le Fort, le Courageux, et enfin l'Enfermé; ce nom lui vient de ce qu'à la fin de ses jours, accablé d'infirmités, et rongé par un cancer, il ne se laissoit plus voir. Ce prince alla en Afrique pour y contracter mariage, y fut retenu contre la bonne foi, s'échappa, et revint dans ses états, qu'il trouva envahis et dé-

membrés. Il en rassembla les parties, et, faute d'enfants, il les laissa, en 1234, à Thibault, fils d'une de ses sœurs, qui avoit épousé un comte de Champagne et de Brie, du même nom.

Thibault se croisa et fit le voyage de la Terre-Sainte. Il en rapporta de l'expérience dans le gouvernement, et d'excellents fruits, qu'il naturalisa en Navarre. Il y transporta le plant des vignes de la Champagne. C'est à ses soins que les Navarrois doivent leurs vins, dont les bons rivalisent avec les meilleurs de France. Thibault fit régner dans sa cour la magnificence et la politesse. Il excelloit lui-même dans la musique et dans la poésie, aimoit les sciences et favorisoit les gens de lettres. Il laissa le sceptre, en 1253, à Thibault, son fils mineur, sous la tutèle du roi d'Aragon, son ami. On lui donna en mariage une fille de saint Louis. Il s'engagea dans la croisade avec ce prince, et mourut en revenant de la malheureuse expédition de Tunis. Pendant ce temps, Henri, son frère, gouvernoit la Navarre. Il en prit la couronne parceque Thibault n'avoit pas d'enfants. Henri ne porta pas long-temps; il la laissa à Jeanne, sa fille, âgée de deux ans. En 1284, elle épousa Philippe le Bel.

Louis Hutin, fils de Jeanne, en prenant la couronne de France, après la mort de son père, prit aussi celle de Navarre. Il eut une fille nommée aussi Jeanne, à qui la Navarre appartenoit. Mais Philippe le Long et Charles le Bel s'en donnèrent le titre, au préjudice de leur niéce. Philippe de Valois y renonça, et le rendit à Jeanne, qui avoit épousé Philippe, comte d'Evreux. Il régna avec elle en Navarre, sous le nom de Philippe III. Ces époux laissèrent une nombreuse lignée et un

royaume florissant. Charles II et Charles III, leurs fils et petit-fils, régnèrent avec des renoms biens différents : le premier fut appelé Charles le Mauvais, le second Charles le Noble et le Généreux. L'un et l'autre furent mêlés dans toutes les affaires qui se passèrent en France, de leur temps.

Charles le Mauvais monta sur le trône à l'âge de dix-huit ans, en 1349. Dès cet âge il se montra entreprenant, hardi, turbulent. Jean, roi de France, lui avoit donné sa fille en mariage, avec une dot considérable. Il exigea un supplément qu'on accorda, dans la crainte que sa jeune épouse ne souffrît d'un refus. Charles le Mauvais fut digne ami de don Pédre le Cruel, mais ami peu fidèle; car, pendant qu'il signoit des alliances avec le prince castillan, il traitoit avec ses ennemis. On reproche au Navarrois des assassinats prémédités, de s'être plu dans les troubles, et d'en avoir excité partout où il portoit ses pas. On le craignoit quand on le voyoit, comme on redoute les signes avant-coureurs des fléaux. Jean, son beau-père, et Charles V, son beau-frère, éprouvèrent les effets de sa profonde malice. Il a été publiquement accusé d'avoir tenté d'empoisonner Jean, et d'avoir réussi à empoisonner Charles V. Il s'est mal défendu de ces imputations. On dit qu'il fut brûlé vif dans un drap imbibé d'eau-de-vie, dont il s'étoit fait envelopper pour se soulager de rhumatismes. Le feu prit par accident. Le fait cependant n'est pas certain; mais il est prouvé, quelle qu'ait été sa maladie, qu'il mourut dans de cruelles douleurs, qui furent regardées comme une juste punition de ses crimes.

Son fils, Charles le Noble, devenu roi à l'âge de vingt-cinq ans, en 1387, avoit autant d'esprit que son

père, mais il étoit porté au bien. Il n'avoit ni sa vivacité, ni son éloquence entraînante; mais il l'emportoit en douceur, en graces, en affabilité. Il fut très bon mari, père tendre, et vécut bien avec ses voisins. Les cours de France et d'Espagne recouroient également à ses lumières pour concilier leurs différents. Il ne laissa qu'une fille, nommée dona Blanche, qu'il maria à don Juan, prince d'Aragon. Elle étoit déja mère quand Charles le Noble mourut, en 1425.

L'Aragonois dédaignoit la Navarre comme un pays agreste en comparaison de l'Aragon et de la Castille. Il n'y venoit que rarement et y restoit peu. Cependant il en tiroit de fortes contributions. Outre l'épuisement que causoient ses collectes, il fut encore nuisible à la Navarre par les troubles que son génie brouillon y suscita. Don Juan avoit donné une de ses filles en mariage à Henri, prince de Castille, qu'on a surnommé l'Impuissant. Il souleva son gendre contre son propre père. Son fils, don Carlos, prince de Viane, héritier de la Navarre, dont son père, comme époux et veuf de dona Blanche, n'avoit que l'usufruit, avoit un caractère tout différent de celui de son père. Il refusa dans quelques circonstances de se prêter à ses mauvaises manœuvres. Don Juan le tourmenta, le chassa de la Navarre, le déshérita, ainsi que sa fille aînée, veuve de l'Impuissant, et transporta leurs droits à Léonore, sa fille cadette, comtesse de Foix. Don Carlos mourut ou de chagrin, ou de poison, sans enfants. La malheureuse veuve de Henri l'Impuissant, livrée à sa sœur, fut aussi empoisonnée après une dure captivité.

Ainsi le royaume de Navarre tomba dans la maison de Foix, vers 1467, sans être abandonné par don Juan,

qui ne vouloit pas s'en dessaisir. Il étoit, outre cela, roi d'Aragon ; mais toujours en guerre avec les uns et les autres, il n'en étoit pas plus riche, puisqu'on fut obligé d'engager les meubles de la couronne pour faire les frais de ses humbles funérailles. Léonore ne prit le titre de reine qu'après la mort de son père, en 1479. Elle ne vécut que quelques mois, et laissa la couronne à Phœbus, son petit-fils, issu de Gaston de Foix, son fils aîné, et de Germaine de France, fille de Louis XI.

Phœbus, ainsi nommé à cause de son extrême beauté, n'avoit que onze ans. Sa mère, qui se complaisoit en lui, eut soin qu'il reçût une excellente éducation. Quand il fut un peu plus âgé, elle l'initia dans les secrets du gouvernement. On vit alors une conduite différente de celle qui a coutume de prévaloir dans les minorités. Ordinairement le tuteur agit et se pare du nom du mineur. Ici le roi agissoit en personne, tandis que tous les actes s'expédioient au nom de sa mère. Ce prince, qui donnoit de grandes espérances, mourut trop jeune, sans avoir été marié, et fut, à ce qu'on croit, empoisonné. On ignore l'auteur et le motif du crime. Mais le royaume étoit tellement troublé par les factions des Gramont et des Beaumont, deux maisons rivales, qu'il ne seroit pas étonnant que, si Phœbus montra du penchant pour l'une plutôt que pour l'autre, la famille délaissée ou moins favorisée n'ait travaillé à s'en défaire. La Navarre tomba, par sa mort, à Catherine de Foix, sa sœur. Germaine, leur mère, la maria en 1484 à Jean d'Albret, comte de Périgord. Ce fut au grand regret de Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, qui avoit fait des démarches pour procurer cette riche héritière à son fils.

Le monarque aragonois, irrité de ce refus, fatigua

la Navarre par des attaques continuelles, et enfin en envahit la plus grande et la plus belle partie en 1512, sans se mettre en peine de légitimer son usurpation par des titres. Jean d'Albret se plaignit, protesta, cria au vol et à la mauvaise foi, mais s'en tint là. Il auroit pu mieux faire, si l'on en croit ce reproche piquant de sa femme : « Si j'avois été Jean, et vous Catherine, nous « serions restés roi et reine de Navarre. » Ferdinand leur laissa la Basse-Navarre au-delà des Pyrénées, du côté de la France.

Henri II, leur fils, auroit été capable de reconquérir son royaume, s'il ne s'étoit trouvé dans un temps où la France, trop occupée d'autres intérêts, ne pouvoit lui donner que de foibles secours. Il fut pris avec François I à la bataille de Pavie. S'il n'avoit trouvé moyen de se sauver, certainement Charles-Quint n'auroit jamais relâché un prisonnier de cette importance. Henri, en fortifiant et enrichissant son petit état, fit voir ce qu'il auroit pu faire dans un plus grand. Il maria Jeanne, sa fille, à Antoine, duc de Vendôme, dont elle eut Henri IV, qui, passant sur le trône de France en 1589, y a réuni ce qui restoit du royaume de Navarre.

FRANCE.

France, entre l'Océan, la Manche, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, l'Espagne et la Méditerranée.

Si on en croit les auteurs qui se sont occupés de la généalogie des nations, celle des Celtes, venue des Scythes, est la mère des peuples qui ont inondé les Gaules à la décadence de l'empire romain. Sous les noms de Saliens, d'Allobroges, de Tectosages, de Visigoths, ils ont

long-temps disputé cette contrée aux Romains. Ceux-ci avoient eu auparavant à lutter pendant plusieurs siècles contre l'instinct vigoureux de la liberté, naturel aux Gaulois. Vers l'an 420, une nouvelle horde de barbares sortit des forêts de la Germanie; cette horde étoit commandée par Pharamond. Elle pénétra dans les Gaules sous le nom de Francs; mais, au lieu d'y fixer son séjour, ce chef se contenta de remporter à diverses fois, dans ses repaires, les dépouilles des habitants de ce riche pays. Clodion, Mérovée et Childéric, ses successeurs, n'y firent aussi que des incursions momentanées, et y possédèrent peu de terrain. Cependant Mérovée, au rapport d'un grand nombre d'historiens, s'y créa un état respectable. Clovis fut le premier qui, par le concours d'une guerre heureuse et d'une politique profonde, mais souvent barbare, s'établit solidement dans ces contrées, vers la fin du cinquième siècle, et fut la souche de la première race, qu'on nomme Mérovingienne.

MÉROVINGIENS.

Rois mérovingiens. 481.

Deux causes contraires contribuèrent à l'agrandissement de Clovis, la religion et la cruauté. En se faisant chrétien il gagna les évêques et le clergé, qui avoient un grand ascendant sur les peuples, et auxquels d'ailleurs il laissa leurs lois et leurs coutumes. En même temps, ou par ruse, ou à force ouverte, il se défit de tous les petits princes qui l'environnoient, et s'empara de leurs états. Il fit assassiner Sigebert, roi de Cologne, par Clodoric, son propre fils, et fit punir ensuite Clodoric par ses propres domestiques. Aussitôt il parut sur la

frontière, comme pour venger ces meurtres. Les sujets, ne le soupçonnant pas coupable d'un tel forfait, se soumirent au vengeur. Cararie, roi des Morins, et son fils, furent ordonnés prêtres par ordre de Clovis. Mais comme il lui resta encore quelque crainte qu'ils ne cherchassent à reprendre la couronne dont cette cérémonie les privoit, il les fit assassiner. De sa propre main il tua Ranacaire, roi de Cambray, et Richiaire, son frère, qui lui avoient été livrés par leurs officiers. Au lieu d'or, il paya ceux-ci en cuivre doré. « C'est, leur dit-il ironi-« quement, la monnoie qui convient à des traîtres. » Ce roi ne devint aussi cruel que sur la fin de ses jours. La religion fit naître des remords dans ce cœur déchiré par l'ambition, et souvent il les exprimoit hautement devant les principaux personnages de la nation. Après tant de combats livrés, tant de peines prises pour fonder une puissante monarchie, à sa mort, l'an 511, il commit la faute impolitique de partager la France entre ses quatre enfants ; et dès-lors on vit s'élever les royaumes de Metz, d'Orléans, de Paris et de Soissons.

Clotilde, sa veuve, fut tutrice des plus jeunes enfants. Elle étoit fille de Childéric, roi de Bourgogne, que Gondebaud, son frère, avoit fait tuer pour s'emparer de ses états. Les fils de Clotilde s'armèrent contre leur oncle, et, par leurs forfaits, abreuvèrent d'amertume et de douleur le cœur de leur pieuse mère. Clodomir, l'aîné des enfants de Clotilde, s'empara de ses cousins, les fit précipiter dans un puits, et par cette atrocité rendit odieuse une guerre juste dans l'origine, puisque Clotilde avoit engagé ses fils à prendre les armes contre les bourreaux de son père. Les enfants du barbare Clodomir furent massacrés ensuite par Clotaire, leur on-

cle, sous les yeux mêmes de leur grand'mère Clotilde, mère de l'assassin. On ne tomboit alors du trône que pour entrer dans un monastère ou dans le tombeau.

Entre les enfants et petits-enfants de Clovis, on remarque seulement Théobalde ou Thibault, roi de Metz, qui n'ait pas cru que les talents militaires fussent les seules vertus des rois. Il s'appliqua à bien gouverner, et donna de sages lois à ses peuples. On lui attribue cet apologue, qu'il adressa à ses ministres assemblés. « Un « homme avoit du vin excellent, qu'il gardoit dans un « vaisseau fort large et à col étroit. L'ayant laissé ou- « vert, il s'y glissa un serpent, qui but si copieusement « qu'il ne put plus en sortir. Le propriétaire étant sur- « venu, et voyant qu'il se tourmentoit et se replioit de « toutes manières pour sortir, lui dit : Misérable animal, « il n'y a qu'une manière de passer par ce trou étroit, « c'est de dégorger » Ces ministres du sixième siécle ne furent pas contents de l'apologue. 558.

Vers ce temps parurent les deux fameuses rivales, Brunehaut et Frédégonde : la première, princesse espagnole, mariée en 565 à Sigebert, roi d'Austrasie; la seconde, fille d'un paysan de Picardie, d'abord maîtresse, ensuite épouse de Chilpéric, roi de Soissons. Elle parvint à cette grande fortune en obtenant de son amant la mort de Galsuinde, sœur de Brunehaut, que Chilpéric avoit épousée. Cette action fit naître entre ces deux femmes une haine irréconciliable. On ne peut s'empêcher de reconnoître à l'une et à l'autre beaucoup d'esprit et de talents, et elles eurent un égal penchant à la galanterie.

Sigebert et Chilpéric étoient frères : leurs femmes les rendirent ennemis, et les armèrent l'un contre l'au-

tre. Frédégonde, voyant que Chilpéric son mari n'avoit pas pour lui la supériorité des armes, fit assassiner Sigebert. Elle prit si bien son moment, qu'en même temps elle s'empara de Brunehaut, sa belle-sœur, et la retint prisonnière à Paris. De là Chilpéric l'envoya pour être gardée à Rouen. Chilpéric avoit un fils nommé Mérovée. En allant à une expédition en Poitou, ce prince passa par Rouen. La captive toucha son cœur; il lui donna la main en présence de Prétextat, évêque de cette ville. Frédégonde, outrée du triomphe de sa rivale, entraîna Chilpéric à Rouen. On sépare les deux époux. Brunehaut est envoyée en Austrasie, comme en exil; mais elle trouve moyen de soulever les seigneurs austrasiens contre son beau-père. Elle leur persuade que, s'ils se mettent en campagne, Mérovée, son époux, mécontent de son père, paroîtra à leur tête. Il se préparoit en effet à cette expédition au retour de celle de Poitou, mais il fut assassiné. Frédégonde avoit déja fait ses preuves contre Sigebert, son beau-frère : on ne douta pas de quelle main partoit le coup qui prévint les desseins de son beau-fils.

Ce prince avoit encore un frère, nommé Clovis, fils d'Audovère, femme de Chilpéric, encore vivante, mais femme disgraciée et renfermée. Ce Clovis fatiguoit la vue de Frédégonde, qui venoit de perdre par maladie trois fils à peine hors du berceau, et qu'elle avoit eus de Chilpéric. Elle ne songeoit pas sans dépit que ce prince occuperoit un trône qu'elle avoit destiné à ses enfants. On apercevoit si bien le chagrin jaloux de Frédégonde, et ce qu'elle desiroit, qu'un de ces misérables qui manquent rarement dans les cours dépravées accusa Clovis

d'avoir fait empoisonner les trois fils de la reine. Le prince fut mis en prison. On fit une espèce de procédure. Pendant qu'elle s'instruisoit, on le trouva mort, ayant un poignard auprès de lui, afin de faire croire qu'il s'étoit percé lui-même. De peur que la reine Audovère ne fût rappelée par Chilpéric, qui paroissoit quelquefois ne l'avoir pas entièrement oubliée, et qu'elle ne donnât sur ces événements de tristes lumières, on la fit aussi mourir. Par-là Chilpéric se trouva à la merci d'une femme ambitieuse et cruelle, qui avoit fait périr toute sa famille. Lui-même fut assassiné en revenant de la chasse. On attribue encore ce crime à Frédégonde. Elle le commit, dit-on, pour n'être pas punie d'une intrigue amoureuse qu'elle avoit imprudemment laissé apercevoir à son mari.

On la croiroit perdue : peu aimée des sujets de son époux, exposée au ressentiment de Brunehaut, qui s'étoit rendue toute puissante en Austrasie, et ayant pour défense un enfant de quatre mois, dernier fruit de son union avec Chilpéric. Dans cette extrémité, elle se jette entre les bras de Gontran, roi d'Orléans, oncle et parrain de Clotaire, son fils. Il les prend l'un et l'autre sous sa protection; mais il donne à la mère de terribles alarmes à l'occasion de la mort de Chilpéric, dont il prétendoit découvrir les auteurs. Elle se tira habilement de ces recherches en jetant des soupçons sur un seigneur qui avoit été en faveur auprès d'elle, et qui, la croyant sans ressource à la mort de son mari, l'avoit abandonnée. Ainsi Frédégonde eut le double plaisir et d'être déclarée innocente et de se venger. Cependant Gontran mortifia l'ambitieuse par un endroit bien sen-

sible. Il nomma un conseil au jeune Clotaire. La mère, irritée de cette atteinte portée à son autorité, se retira dans le château de Verneuil.

De cette solitude, Frédégonde, qui n'oublioit rien, machina l'assassinat de Prétextat, cet évêque de Rouen qui avoit marié Brunehaut et Mérovée. Elle dressa aussi, quoique de loin, des embûches à Childebert, roi d'Austrasie, et à sa rivale. Gontran tira enfin Frédégonde de cette retraite, qu'elle n'habitoit que par dépit, et la rappela auprès de Clotaire, son fils. A l'occasion d'une maladie dangereuse dont ce jeune prince fut attaqué, sa mère fit, en actions de graces de cette convalescence, de grands présents aux églises.

Gontran, roi d'Orléans, et Childebert, roi d'Austrasie, moururent, et les deux rivales qui dominoient dans la cour où elles vivoient, comme mère et grand'-mère, se virent en état de s'attaquer personnellement. Elles levèrent des armées. Avant qu'on n'en vînt aux mains, Frédégonde mena son fils de rang en rang, et inspira tant de courage à ses soldats, qu'ils remportèrent une victoire complète. Sans doute elle auroit eu de fâcheuses suites pour Brunehaut; mais Frédégonde mourut peu après, et laissa la scène des crimes occupée par sa rivale.

Elle avoit pour petits-fils Théodebert et Thierri, rois de Metz et de Bourgogne. Ici commencent les calomnies contre la reine Brunehaut. On l'accusa sans fondement des crimes les plus affreux. On associe d'ordinaire son nom à celui de Frédégonde; c'est encore une injustice révoltante. Les historiens les plus sensés l'ont vengée de toutes ces calomnies. L'abbé Velly a rassemblé les preuves les plus convaincantes en faveur de cette

reine malheureuse, dont quelques historiens ont cherché à noircir la réputation. On va jusqu'à lui imputer les vices et les crimes de Théodebert, roi de Metz, qui devint amoureux d'une fille du plus bas étage, et qu'il épousa. Cette jeune femme, redoutant l'influence de sa belle-mère, la fit éloigner. Arrivée à la cour de Bourgogne, Brunehaut s'étant mal trouvée du mariage du roi de Metz, fit ce qu'elle put pour empêcher que le roi de Bourgogne ne s'engageât dans les liens de l'hymen ; mais les seigneurs le déterminèrent, par de vives représentations, à prendre une épouse. Outre qu'il avoit déja trois enfants naturels, ce qui n'étoit pas d'un très bon augure de fidélité dans le mariage, on connoissoit si bien les dispositions de la grand'mère, que le roi des Visigoths ne donna sa fille à Thierri qu'à condition qu'il jureroit que cette princesse ne seroit jamais dégradée du rang de reine; mais elle n'y parvint même pas. Les noces ne furent point célébrées, et, après un an passé dans une attente désagréable, la princesse fut renvoyée en Espagne.

Pour conserver exclusivement l'autorité, Brunehaut suscita des guerres entre ses petits-fils, et fit empoisonner ou massacrer les généraux qui lui déplaisoient. Dans le cours de ces hostilités, Théodebert tomba entre les mains de Thierri, qui le livra à sa grand'mère. Elle se souvint qu'il l'avoit éloignée de sa cour par complaisance pour sa femme : afin de le mettre hors d'état de conserver le sceptre, elle lui fit couper les cheveux. Réfléchissant ensuite qu'il n'y avoit rien tel que la mort pour éteindre toute prétention, elle se défit, par le poison, de l'infortuné Childebert. On croit qu'elle en préparoit autant à Thierri, afin de se trouver maîtresse

des deux royaumes; mais une dyssenterie dont il fut attaqué épargna un crime à sa grand'mère. Il est impossible, au milieu des éloges et des injures dont cette reine fut l'objet, de démêler au juste la vérité.

La mort d'un roi n'apportoit pas alors de grands changements dans le royaume. Il y avoit sous ces derniers rois Mérovingiens des maires du palais qui exerçoient toute l'autorité. D'officiers domestiques, ils étoient devenus, par l'indolence des monarques, souverains, au titre près, et souvent ils donnoient en leur nom des ordres auxquels les rois n'osoient s'opposer. Ils présidoient à la justice, décidoient de la paix et de la guerre; et pendant que les monarques fainéants s'engourdissoient dans la mollesse, les maires du palais menoient les François au combat. Celui du royaume d'Austrasie se nommoit Garnier. Il continua après la mort de Thierri la guerre que ce prince soutenoit contre Clotaire, roi de Bourgogne, son cousin.

Brunehaut, ne trouvant pas sans doute ce maire assez docile, écrivit à un de ses officiers de l'assassiner, ou plutôt le factieux Garnier, selon les historiens les plus judicieux, imagina cette horrible barbarie pour perdre la reine. L'officier déchira la lettre après l'avoir lue. Les morceaux en furent ramassés, rejoints et portés à Garnier. Il fit part de cet ordre aux autres seigneurs austrasiens : tous convinrent de livrer la reine à Clotaire; ce qui fut exécuté.

Ce prince, héritier de la haine de Frédégonde, sa mère, contre Brunehaut, après de vifs reproches faits à cette princesse sur tous ses crimes, l'abandonna aux bourreaux. Montée sur un chameau, ils la promenèrent dans tout le camp, où les soldats l'accablèrent d'injures.

nfin, on l'attacha par les cheveux, le pied et un bras, à la queue d'un cheval indompté, qui, la traînant au galop, la mit en pièces. Frédégonde, morte dans son lit, méritoit ce traitement cruel; mais, au défaut du supplice, sa mémoire chez les meilleurs historiens est restée marquée du sceau de l'opprobre; au lieu que la réputation de Brunehaut a été transmise à la postérité, décorée de quelque estime. Entre ses ouvrages dignes d'une grande reine, on compte les chemins des Romains qu'elle a rétablis, et les nouveaux chemins qu'elle a construits et qui sont encore connus sous le nom de chaussées de Brunehaut.

Clotaire II réunit sous un même sceptre, en 613, tous les états de Clovis. Il multiplia les maires du palais, en établit en Austrasie, en Bourgogne, en Neustrie, en Aquitaine, tint des parlements ambulatoires, et fit comme Clovis la faute de partager ses états à ses deux enfants Dagobert et Caribert. La fortune corrigea cette imprudence. Caribert mourut. Dagobert s'empara de ce qu'il possédoit, et, pour en jouir plus sûrement, fit tuer Childéric son neveu. La cour de ce prince fut d'une magnificence qui étonneroit, si on ne savoit que les richesses de l'Orient affluoient en France par les relations avec Constantinople, celles d'Italie par les irruptions que faisoient les François dans cette contrée opulente, d'où ils ne revenoient que chargés de butin.

Avec les richesses vint la corruption des mœurs. Dagobert prit publiquement trois femmes, sans compter les concubines. L'orgueil accompagnoit le faste. Quelques Esclavons avoient fait des excursions sur les terres de France. Dagobert envoya porter ses plaintes par un ambassadeur. Celui-ci, fier de la puissance de

son maître, parla avec hauteur. Samon, de marchand françois, devenu roi de ces peuples, répondit humblement, et promit de prendre des mesures pour entretenir l'amitié des deux nations. « L'amitié ! reprit bru-
« talement l'envoyé, peut-il y en avoir entre des chré-
« tiens, serviteurs du vrai Dieu, et des chiens de païens
« comme vous? — Puisque nous sommes des chiens,
« répliqua Samon, nous vous montrerons que nous
« avons des dents. » Il les fit si bien sentir, que le monarque françois se repentit de l'avoir insulté.

638. Dagobert commit la même faute que son père, et partagea son royaume entre ses deux fils, Sigebert et Clovis II. Sous ces princes et sous leurs successeurs, ce furent plutôt les maires du palais qui régnèrent que les rois. Deux maires célèbres, vers 680, Ebroin et Léger, se disputèrent la puissance. Ils bouleversèrent les cours, intervertirent les successions des princes, et se livrèrent des batailles. Un sort bizarre les réduisit à l'état de moines. Ils se trouvèrent revêtus malgré eux d'un froc dans l'abbaye de Luxeuil. Ils y vécurent quelque temps, comme on juge que pouvoient le faire de pareils rivaux. Par des intrigues qui leur réussirent, du cloître ils revinrent dans les palais d'où ils avoient été chassés, et continuèrent à se harceler. Ebroin, devenu le plus fort, fit crever les yeux à Léger; mais il fut assassiné à son tour.

Ce temps est celui de nos rois qu'on a surnommés Fainéants, parcequ'ils le furent plus qu'aucun de leurs prédécesseurs, qui ne manquoient cependant pas d'indolence. En 660, Pépin d'Héristel gouverna toute la France, en qualité de simple maire du palais; mais plus roi que les quatre monarques qu'il vit passer suc-

cessivement sur le trône, et sous le nom desquels il régna. Sa puissance pensa s'anéantir à sa mort, parcequ'il ne laissoit qu'un fils très jeune sous la tutèle de sa veuve; mais il en avoit un autre plus âgé, nommé Charles-Martel, né d'une concubine, et qui soutint les prétentions de son père. Il trouva un adversaire digne de lui dans Chilpéric II, qui refusa de le prendre pour son maire du palais et entreprit de secouer le joug de ces ministres impérieux. Ce prince ne doit pas être mis au nombre des rois fainéants. La fortune lui manqua plutôt que le courage. Il ne fut pas secondé par les seigneurs françois, qui aimoient mieux un maire qu'ils regardoient comme leur égal, qu'un monarque qu'ils ne pouvoient s'empêcher de reconnoître comme supérieur.

Charles-Martel signala son gouvernement par des victoires sur les peuples voisins de la France, et sur les étrangers qui tâchoient de l'envahir. En 732, il défit les Sarrasins dans les champs de Poitiers. Après la mort d'un Thierri, surnommé de Chelles, abbaye qu'il habitoit presque toujours, Charles-Martel, n'osant encore prendre la couronne, dans la crainte de trouver des obstacles dans la jalousie des seigneurs françois, ne voulut pas du moins qu'elle passât sur une autre tête. Il fit l'essai d'un interrégne, et continua de gouverner souverainement sans fantôme de roi. Pépin, son fils, qu'on a surnommé le Bref, à cause de sa petite taille, trouvant encore aux François trop d'attachement à la famille de Clovis, remit sur le trône en 743 Childéric III, un des descendants du fondateur de la monarchie; mais, après une épreuve de sept ans, se voyant bien assuré de sa puissance, et ne craignant plus une affection que l'incapacité de Childéric avoit bannie de tous les cœurs,

il fit enfermer dans un monastère le malheureux monarque, ainsi que son fils encore très jeune. Celui-ci fut élevé dans l'obscurité, ou cessa bientôt de vivre, sans qu'on en ait depuis entendu parler. En 750 finit la race des Mérovingiens, après deux cent soixante-dix ans de durée.

CARLOVINGIENS.

Carlovingiens. Pépin. 750.

Pépin étoit d'une vigueur étonnante, malgré sa petite taille de quatre pieds et demi. Il sut que quelques seigneurs plaisantoient de sa stature. Dans le spectacle d'un combat donné en présence de toute la cour, entre un lion et un taureau, le féroce animal avoit terrassé le taureau et étoit près de l'étrangler. « Qui de vous, « dit Pépin à ses courtisans, ira délivrer le taureau? » Ils gardèrent tous le silence. « Ce sera donc moi, reprend « le roi. » En même temps il saute dans l'arène, d'un coup abat la tête du lion, et du revers celle du taureau.

Sans doute ce trait de force et de vaillance dut faire impression et lui concilier l'estime de cette noblesse belliqueuse; mais, selon toutes les apparences, la puissance de Pépin se confirma encore mieux par la conduite adroite que tint ce nouveau roi. Il montra une grande soumission à l'autorité des papes, qui étoit alors fort respectée. Cet exemple qu'il donna aux grands lui fut très utile, en ce qu'ils n'osèrent contredire les décisions auxquelles acquiesçoit le roi lui-même. Quand il voulut usurper la couronne sur le foible Childéric, il proposa au souverain pontife ce problême politique: « Convient-il de joindre le pouvoir au titre de roi, ou « le titre de roi au pouvoir? » La réponse fut conforme

à ses vues ; elle l'étoit aussi à la raison, en supposant que le pouvoir n'eût pas été détaché du titre par ruse ou par force. Mais les peuples une fois persuadés n'y regardent pas de si près.

Pépin sut encore les gagner par des démonstrations de confiance. Il tint fréquemment des assemblées de la nation. Il leur communiquoit ses desseins d'une manière conforme à ses vues. Après leur décision, qu'il avoit eu soin de préparer, il se chargeoit de l'exécution, comme d'un devoir de sa place, laissant aux assemblées l'honneur d'avoir formé et arrangé les projets. Il étoit ainsi en apparence le ministre de leurs volontés, tandis qu'il ne faisoit que suivre la sienne. Enfin il tenoit toujours la nation en activité, tant par ces assemblées que par les guerres qu'il entreprenoit. Pendant qu'il soumettoit l'Aquitaine et la Bavière, qu'il battoit les Saxons, qu'il faisoit respecter le nom françois en Italie, qu'il dictoit ses lois à Rome même, qu'il donnoit à ses peuples le spectacle d'un pape qui venoit implorer sa protection, on n'avoit pas le temps de songer à des complots, ni d'ourdir des trames contre son autorité ou contre sa vie. Aussi n'y a-t-il point d'usurpateur, si on veut le nommer ainsi, qui ait vécu plus tranquille à cet égard. Pépin mourut de maladie à cinquante-quatre ans. Il n'avoit pas besoin, pour être illustre, de l'épitaphe qu'on mit sur son tombeau : « Ci-gît Pépin, père de Charlemagne. »

Ce prince étoit aussi grand de taille que son père étoit petit. On lui donne sept pieds de haut, une constitution robuste, l'air majestueux, en même temps gai et affable. Ses états se sont étendus depuis la mer Baltique jusqu'aux Pyrénées, et depuis la Manche jusqu'à la Méditerranée, l'Italie comprise. Il passoit rapidement

Charlemagne. 768.

d'une extrémité à l'autre. On ne voit pas qu'il ait eu des demeures bien fixes. Il avoit des palais au nord, au midi, au centre, et les habitoit selon ses besoins : méthode utile pour les peuples, qui par-là se ressentent successivement des richesses de la cour, et qui sont moins vexés, si le prince surveille ceux qui gouvernent sous lui. C'étoit le grand talent de Charlemagne. Il savoit choisir ses ministres et ses généraux, les dirigeoit dans le conseil et dans les camps. Egalement recommandable, et comme législateur, et comme guerrier, il a fait des réglements dont on admire la sagesse ; et le bruit de ses armes victorieuses a retenti dans tout l'univers.

Ses lois se nomment capitulaires, parcequ'elles sont rédigées par chapitre. Elles se faisoient dans des assemblées générales, de l'avis et du consentement des seigneurs et des prélats présents. On s'y occupoit d'affaires et de plaisirs. Le luxe étoit réservé pour ces occasions. Dans les autres temps, le monarque étoit aussi sobre pour sa table, que modeste dans ses habits. On peut en juger par les lois somptuaires, conservées dans les capitulaires. Charlemagne joignoit l'exemple et la remontrance à la sanction de la loi. Il s'étoit aperçu que les courtisans s'accoutumoient à mettre des habits de soie avec des fourrures de grand prix. Les voyant un jour ainsi parés, il proposa une chasse, et les fit courir dans les champs et dans les bois par le vent et la pluie. Au retour, il ne voulut pas permettre qu'on changeât d'habits. Chacun se présenta au feu, n'osant trop en approcher, de peur d'exposer à son activité malfaisante sa soie et ses fourrures. « Vous voilà bien mal en ordre, « leur dit l'empereur, et transis de froid, pendant qu'a- « vec mon manteau de peau de mouton, que je tourne

« selon le vent, mon habit est aussi beau qu'en partant, « et qu'en arrivant je me chauffe à mon aise. Soyez « honteux, et apprenez à vous habiller en hommes. « Laissez la soie et les parures recherchées aux femmes, « et gardez-les pour les jours de cérémonie, où l'on « porte ces habits pour la montre et non pour l'usage. »

Charlemagne fit la guerre pendant tout son règne. Il soumit l'Aquitaine à plusieurs reprises. Lorsqu'il s'en croyoit absolument maître, un vieux duc, après être resté vingt-cinq ans dans un monastère, en sortit pour le combattre, et y fut de nouveau renfermé. Il parcourut deux fois l'Italie en vainqueur, reçut à Rome la couronne impériale, détrôna Didier, roi des Lombards, et l'envoya avec sa famille en France mourir dans une prison. Les François sous ses ordres ne furent pas aussi heureux en Espagne. Il perdit l'avant-garde de son armée à Roncevaux, malgré les efforts du fameux Roland et des autres paladins qui l'accompagnoient. Enfin, Tassillon, duc de Bavière, épargné une fois, moyennant un hommage auquel il se soumit, revint à la charge, et fut confiné dans un monastère avec toute sa famille.

On ne lit pas sans frémir les exécutions sanguinaires qu'il ordonna contre les Saxons. Il est vrai que ces peuples idolâtres avoient massacré par trahison les François qu'ils avoient reçus dans leur pays. Charlemagne usa d'affreuses représailles à l'égard des Saxons. Outre ce qu'il en périssoit dans les batailles, de sang froid après une victoire, il en fit décapiter quatre mille cinq cents. La mort ou le baptême étoit l'alternative qu'il proposoit. Ces idolâtres ne se convertissoient que pour n'être pas massacrés. Aussi retournoient-ils à leurs

dieux aussitôt qu'ils voyoient le vainqueur éloigné. A la fin, Witikind leur chef, vaincu par les armes et encore plus par la clémence et la magnanimité de Charlemagne, se rendit à ce prince, et depuis ce temps les Saxons vécurent paisibles. Les victoires de Charlemagne, l'éclat de sa réputation, le succès de ses armes, n'ont point empêché que les Maures, les Danois, les Normands, n'aient quelquefois entamé ses frontières; mais il les a toujours repoussés.

Ces occupations bruyantes laissoient encore à l'empereur le temps de s'adonner aux soins plus calmes, mais non moins pénibles du gouvernement. Le génie embrasse tout, et multiplie les heures. Charlemagne soumettoit à l'examen les lois des peuples qu'il conquéroit, avant de leur en permettre l'usage. Il donnoit un soin particulier à tout ce qui regardoit la religion. Le clergé, sur son avis, adopta dans ses offices le chant romain, au lieu de celui qui avoit été jusque-là en usage. Il établit dans les chapitres et les grands monastères des écoles de grammaire, d'arithmétique et de toutes les sciences alors connues. Dans son palais s'assembloit une espèce d'académie, dont chaque membre prit le nom de quelque ancien célèbre, Aristote, Platon, Cicéron, Augustin, Flaccus, surnom d'Horace. Charlemagne prenoit celui de David. Cette idée, que notre siècle traitera de puérilité, pouvoit servir d'encouragement dans un temps où on avoit besoin de quelque chose d'extraordinaire pour remuer les esprits et les encourager.

On avoit vu avec étonnement un orgue envoyé de Constantinople à Pépin. Sans doute on ne contempla pas avec moins d'admiration une horloge, que les am-

bassadeurs persans apportèrent à Charlemagne. Ce prince conçut le dessein de joindre le Rhin au Danube, et par cette communication l'Océan au Pont-Euxin. Le défaut de machines et de moyens, non encore inventés pour l'exécution de ces grands travaux, l'empêcha de réussir. Mais on doit reconnoître du moins que cet empereur fut du petit nombre des princes qui se sont véritablement intéressés au bonheur du genre humain. Nul travail n'échappoit à son attention. On lit avec plaisir qu'il entroit dans le détail des occupations de l'agriculture, qu'il connoissoit ses fermes, leur produit, le nombre de ses bestiaux, que les dames de ses palais manioient le fuseau comme l'aiguille, et qu'il se paroit avec complaisance des ouvrages de ses femmes et de ses filles. Il eut successivement cinq épouses légitimes; indulgent pour lui-même dans ses amours, il ne fut point sévère pour les autres. On lui reproche même avec raison trop de complaisance pour l'humeur libre de ses filles. Ses maîtresses sont inconnues. On sait seulement qu'elles lui donnèrent plusieurs enfants. Il étoit accessible, affable, et savoit goûter les douceurs de la vie privée, sans déroger à sa dignité. Charlemagne vécut soixante-onze ans, et en régna quarante-sept.

Louis le Débonnaire. 814.

Il avoit associé à l'empire son fils Louis, surnommé le Débonnaire. Ce prince, envoyé en Aquitaine pour s'essayer dans le gouvernement, s'y comporta si bien, que le père, instruit de sa conduite, ne put s'empêcher de dire: « Rendons graces à Dieu, réjouissons-nous de « ce que ce jeune homme est encore plus sage et plus « habile que nous. » Ces belles espérances ne se réalisèrent pas dans une administration plus étendue. L'his-

toire de Louis le Débonnaire n'est presque autre que l'histoire de ses fautes. On peut mettre de ce nombre l'éclat qu'il fit à l'occasion du déréglement de ses sœurs, pour lesquelles Charlemagne avoit eu trop d'indulgence. Louis fit arrêter publiquement les amants de ces princesses, et les relégua elles-mêmes dans des couvents, où elles passèrent tristement leurs jours comme pénitentes: punition qui révéla au public avec ostentation le déshonneur de la famille impériale.

Ce caractère se soutint avec une dureté cruelle dans l'affaire de Bernard, roi d'Italie. Ce prince étoit fils de Pépin, l'aîné des enfants de Charlemagne, qui lui donna le royaume d'Italie. Pépin mourut avant son père. Louis engagea l'empereur à donner la couronne d'Italie à Bernard, fils de son frère; mais ce jeune prince, à la mort de son grand-père Charlemagne, se plaignit de ce qu'il n'eût pas transporté sur sa tête la couronne impériale, comme au fils de l'aîné de ses enfants, et qu'il l'eût donnée à Louis, cadet de son père. Il signifia à son oncle ses prétentions et arma pour les soutenir. On remarque qu'il avoit pour lui les principaux ministres de son grand-père, entre autres Théodulphe, évêque d'Orléans. Bernard n'en succomba pas moins, par la défection du plus grand nombre des seigneurs. Ainsi abandonné, il vint implorer la clémence de son oncle. Louis lui reprocha son ingratitude, et le renvoya pour être jugé à l'assemblée générale. Elle le condamna à la mort, ainsi que ses complices. Louis le Débonnaire borna la punition de la plupart des évêques à la déposition; mais il fit crever les yeux aux laïcs. Bernard en mourut trois jours après. Ses trois frères furent confinés dans des monastères.

Il faut rendre justice à Louis. Cette exécution lui causa toujours des remords qu'il laissa apercevoir en plusieurs occasions, sur-tout dans ses malheurs. On ne voit pas cependant qu'il ait réhabilité les frères de Bernard; mais il donna des marques éclatantes de repentir à l'égard des évêques, abbés et autres magnats du clergé, qui avoient été punis, ou par la déposition, ou par des peines corporelles, comme complices de Bernard. Dans une assemblée d'évêques, convoquée à Attigny, il leur demanda pardon. Il rétablit de plus auprès de lui ces clercs suspects, ces ennemis réconciliés; les admit dans son conseil, entre autres Valla, célèbre abbé de Corbie. Cette foiblesse devoit être regardée comme la cause de toutes ses infortunes.

Hermengarde, sa femme, lui laissa en mourant trois fils en âge d'homme. Sans qu'on en voie la nécessité, sans prévoir qu'il pourroit se remarier et avoir d'autres enfants qui demanderoient un nouveau partage, Louis divisa entre eux ses états: à Pépin, le second fils, il donna l'Aquitaine; à Louis, le troisième, la Bavière. Lothaire, l'aîné, fut associé à l'empire. Le cas non prévu arriva. Louis se remaria, et épousa Judith, princesse allemande, très belle, intrigante, aussi galante qu'il étoit dévot. Elle eut un fils, nommé Charles, qui donna de l'inquiétude aux princes déja pourvus.

Ce n'étoit pas sans raison. Judith ne tarda pas à tâcher de procurer aussi un apanage à son fils. Les parts de Pépin et de Louis étoient trop peu considérables pour qu'on pût les morceler. Elle s'adressa à Lothaire, et, à force d'instances, elle le fit consentir à un démembrement, qui donnoit au jeune Charles un territoire considérable dans le cœur de la France, en s'arrondis-

sant depuis la Loire jusqu'à la Meuse. Il restoit encore à Lothaire, quand la succession de son père seroit ouverte, un assez beau lot, presque toute l'Allemagne, y compris la Lorraine, et toute l'Italie. Afin de mieux s'assurer ses états, il eut la précaution de ne point s'en tenir à la seule dénomination d'empereur, et de se faire sacrer à Rome du vivant de son père.

Les intrigues de Judith causèrent de grands désordres dans la cour de Louis. Elle avoit appelé auprès d'elle Bernard, comte de Barcelone, comme ministre; mais, beau, jeune et bien fait, on supposa qu'il tenoit une autre place. Lothaire, instruit des bruits qui couroient, se croit en droit de mettre la police dans la maison de son père. Il se présente avec une armée. Ses frères l'accompagnoient, dans l'espérance de profiter de l'occasion pour obtenir un nouveau partage plus avantageux pour eux, au préjudice de Charles leur jeune frère. L'empereur ne se trouva pas en état d'opposer une grande défense. Il se rendit à ses enfants. Les cadets se retirèrent, et laissèrent à Lothaire, leur aîné, le soin de mettre la dernière main à l'exécution de leurs projets.

La foiblesse qu'avoit eue Louis le Débonnaire de se soumettre à une pénitence publique à Attigny, faisoit espérer qu'on n'auroit pas de peine à obtenir de sa part une démission. Il n'y avoit que sa femme qui pût l'engager à tenir ferme. Heureusement pour Lothaire, elle tomba entre ses mains avec son fils. Lothaire lui déclara qu'elle ne pouvoit éviter la mort qu'en prenant le voile, en engageant son époux à se faire couper les cheveux, et à se retirer dans un couvent pour le reste de ses jours. Il la relâcha à ces agréables conditions.

On ne croit pas qu'elle ait rempli bien exactement sa mission auprès de son époux; mais du moins elle prit le voile. Lothaire se persuada que le reste iroit de lui-même. Il convoqua une grande assemblée à Compiègne. Louis y parut d'un air consterné, avoua les fautes qu'il avoit commises, protesta de la droiture de ses intentions; et, lorsqu'on s'attendoit qu'il termineroit cette humble confession par une abdication, il dit, à la grande surprise de Lothaire, qu'il gouverneroit désormais avec plus de circonspection et de prudence; à la surprise encore plus grande du fils, l'assemblée engagea le père, qui avoit parlé debout auprès de son trône, d'y remonter. Le fils n'eut d'autre parti à prendre que de se réconcilier; ce qui ne fut pas difficile avec un père aussi foible et aussi bon. Lothaire, moins sincère, fit servir la réconciliation à une nouvelle offense. Il renferma son père dans un monastère. Un moine, nommé Gombaud, procura à l'empereur le moyen de se sauver, ainsi qu'un parti puissant de seigneurs, qui se réunirent dans une diète à Nimègue, et le réhabilitèrent. Il rentra en possession de ses états du centre, et rappela sa femme, qu'il n'admit cependant près de lui qu'après l'avoir fait jurer qu'elle étoit innocente des crimes dont on l'accusoit, et qu'après avoir obtenu une dispense, parcequ'elle avoit pris le voile.

Judith ne manqua pas de rappeler son ministre Bernard : ce qui produisit de nouvelles clameurs et de nouveaux troubles. Pépin d'Aquitaine quitte mécontent la cour de son père où il étoit venu passer quelque temps. Il arme, sous le prétexte si banal de vouloir réformer les abus. L'empereur le déclare rebelle, et donne ses états au fils de Judith. Cette punition effraie

Lothaire et Louis de Bavière. Appréhendant que leur intrigante belle-mère, maîtresse de l'esprit du vieil époux, ne les dépouille l'un après l'autre, ils se réunissent et fondent ensemble sur l'empereur. On débauche ses troupes. Dans une assemblée tenue à la hâte, Louis le Débonnaire est déposé. On envoie le prince Charles dans un couvent, et l'impératrice dans un autre. Les deux frères se retirent, et laissent le reste à faire à leur frère Lothaire, plus intéressé qu'eux à enlever à son père jusqu'au titre d'empereur.

Il convoque une assemblée solennelle dans une église de Compiégne. Louis y paroît comme un criminel. On lit devant lui un mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation; et, sans vouloir écouter ses réponses, on le dépouille de ses ornements impériaux avec toutes les cérémonies humiliantes en usage alors dans les dégradations. On le revêt d'un habit de pénitent. Il jette lui-même son épée au pied de l'autel, en signe d'abdication. Son fils le renferme dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, et l'entoure de moines chargés de l'entretenir de nouvelles désespérantes, capables de lui faire prendre le parti d'embrasser la vie monastique; savoir, que l'impératrice s'étoit faite religieuse, ensuite qu'elle étoit morte; qu'on avoit rasé son fils Charles, et qu'on l'avoit contraint de se faire moine.

Mais, parmi ces religieux, il s'en trouva un plus sincère, qui le consoloit en secret, le tenoit en garde contre ces mensonges affligeants, et lui inspiroit le courage de ne point se laisser surprendre. La patience, la résignation, l'humilité du reclus, touchoient les bons moines du couvent; la compassion pénétra auprès des

grands de la nation : se repentant d'avoir concouru, par leur silence et leur inaction, à une si grande injustice, ils se liguent et lèvent une armée. Lothaire accourt d'Italie ; mais ne se trouvant pas le plus fort, de peur d'être prévenu par ses frères, il va tirer lui-même son père de Soissons, le mène à Saint-Denis, où il le laisse libre avec Charles son fils. Judith le rejoint ; il est absous par une assemblée d'évêques, qui lui rendent publiquement son épée et sa couronne ; mais, comme cette cérémonie ne parut pas suffisante, dans une assemblée plus considérable, tenue à Thionville, tout ce qui s'étoit fait à Compiègne fut cassé et déclaré nul.

Lothaire lui demanda pardon, et l'obtint. Judith profita de cet instant de calme, et de l'espèce de prospérité où se trouvoit son mari, pour obtenir un nouveau partage de ses états. Il donna à Lothaire l'Italie avec le titre d'empereur ; à Pépin, l'Aquitaine ; à Louis, la Germanie et la Saxe ; à Charles, la France proprement dite, avec la Bourgogne. Ce dernier, comme on voit, n'étoit pas le plus mal traité ; mais il lui survint encore un accroissement de territoire. Pépin, mécontent de ces dispositions, se révolta, et mourut pendant sa rebellion. En punition, Louis le Débonnaire priva ses deux fils de l'Aquitaine, et la joignit aux possessions de Charles. Louis de Germanie, connu également sous le nom de Louis de Bavière, au lieu de prendre le parti de ses neveux, contre un grand-père trop complaisant pour sa femme, songea à s'accommoder aussi de leurs dépouilles, et enleva de l'Aquitaine ce qu'il put, pour en augmenter ses états de Bavière. L'empereur le souffroit. Sa patience enhardit Louis : il menace les états de

son père lui-même. Déja il étoit sur les bords du Rhin. Louis le Débonnaire se met à la tête de ses troupes, et va au-devant de son fils révolté.

Il en coûtoit à ce pieux monarque pour se mettre en campagne dans le carême, temps qu'il consacroit ordinairement au jeûne, à la prière et à la retraite. Il s'y détermine cependant. Sa santé étoit déja dérangée. Il laisse sa cour à Aix-la-Chapelle, et s'avance pour passer le Rhin; mais sa maladie, augmentant, le retint dans une île. Il vit approcher la mort sans crainte, fit un testament dans lequel il destina pour les pauvres et les églises une partie de ses bijoux, et en réserva quelques uns pour Lothaire et pour Charles. Un évêque lui fit observer qu'il oublioit son fils Louis de Bavière; que cette omission marquoit peut-être qu'il lui restoit quelque ressentiment contre lui, et qu'en qualité de chrétien il devoit lui pardonner. Le mourant répondit : « Je « lui pardonne de tout mon cœur; mais avertissez-le « qu'il doit penser à demander pardon à Dieu, et se « souvenir qu'il a fait descendre mes cheveux blancs « avec douleur dans le tombeau. » Réflexion attendrissante à présenter aux pères et aux enfants.

Louis le Débonnaire, très digne de ce surnom, si on entend par-là l'habitude de se laisser gouverner, mourut à soixante-deux ans. Il auroit dû réserver pour ses fils une partie de la rigidité qu'il exerça contre son neveu Bernard. Auroit-il dû aussi punir la faute de Pépin d'Aquitaine par le dépouillement de ses fils, dont l'aîné se nommoit Pépin comme son père? Louis avoit toutes les vertus sociales. On dit qu'il s'appliquoit beaucoup à l'astronomie.

Charles le Chauve 840.

Lothaire, s'imaginant que les titres d'aîné et d'empe-

reur lui donnoient des droits sur ses deux frères, Louis de Bavière et Charles, affecta une supériorité qui leur déplut. Il colora sa morgue de la protection qu'il devoit à ses neveux, enfants de Pépin, roi d'Aquitaine. Les deux frères, d'un côté, l'oncle et les neveux de l'autre, en vinrent à une bataille dans les champs de Fontenay, une des plus mémorables batailles dont l'histoire fasse mention. Il y périt cent mille hommes. Après tant de sang répandu, les frères réconciliés traitèrent ensemble, comme ils auroient pu faire auparavant. Lothaire conserva l'Italie avec le titre d'empereur; Louis, la Germanie, d'où il fut appelé le Germanique; et Charles les états du centre, ainsi qu'il les avoit auparavant, avec la Neustrie. Lothaire abandonna les intérêts de ses neveux, en faveur desquels il avoit pris les armes. Ils entreprirent de défendre l'Aquitaine, leur patrimoine. Charles les fit prisonniers, les confina dans un monastère, et s'empara de leur royaume.

Le bonheur accompagna ce prince dans toutes ses entreprises contre sa famille. Il profita de la discorde des enfants de ses frères pour s'attribuer dans leurs états tout ce qui étoit à sa bienséance. Il parvint ainsi à être le plus puissant des descendants de Charlemagne, et à porter comme lui le titre d'empereur. Sous son régne, les Normands entrèrent en France plus souvent et en plus grand nombre qu'ils n'avoient encore fait. Il essaya de les éloigner à force d'argent. La première fois, il leur en donna sept mille livres pesant, et cinq mille la seconde. C'étoit moins les repousser, que les engager à revenir pour recevoir de semblables prix. Aussi n'y manquèrent-ils pas sous le régne de Charles et sous les régnes suivants. De son temps vivoit Robert

le Fort, seigneur distingué, déja assez puissant pour se rendre redoutable. Par une mauvaise politique, Charles augmenta les états que ce seigneur possédoit dans le centre de sa domination : afin de le détacher des intérêts de Salomon, duc de Bretagne, il lui donna le duché de France, ou, comme certains historiens l'entendent, le gouvernement, sinon la souveraineté du pays entre Seine et Loire. Il ne prévoyoit pas que cette générosité seroit un jour préjudiciable à sa famille.

Charles le Chauve mourut à cinquante-quatre ans. Il tint fréquemment des conciles, ou plutôt des assemblées mixtes, dans lesquelles se faisoient des réglements utiles, connus aussi sous le nom de capitulaires. L'usage des translations d'un siége à l'autre, qui s'introduisit alors, le rendit plus maître des évêques que ne l'avoient été ses prédécesseurs, parceque du monarque dépendoit le bonheur de s'élever à un épiscopat plus distingué ou plus opulent.

Est-ce la faute de sa politique, ou vice du temps, qui fit que ses enfants ne lui furent pas plus soumis que ses frères ne l'avoient été à Louis le Débonnaire ? Charles, son cadet, qu'il avoit fait roi d'Aquitaine, quoique surpris par la mort dans sa jeunesse, vécut cependant encore assez pour signaler sa désobéissance. Un autre, nommé Carloman, força son père, par ses fréquentes révoltes, à le mettre en prison, et à le priver de la vue. Des intrigues et toutes sortes de désordres troublèrent l'intérieur de son palais. Charles, décoré de titres pompeux, ne jouissoit pas d'une ombre de puissance. Sa foiblesse le rendit méprisable aux yeux de ses peuples ; il mourut empoisonné par Sédécias, médecin juif.

A Charles le Chauve succéda son fils Louis le Bègue. Il est inutile de dire le motif de ces surnoms. Le nouveau roi, dans le dessein d'assurer sa tranquillité, donna avec profusion gouvernements, évêchés, abbayes et autres places utiles et honorables à tous les grands qui se présentèrent d'abord. Ceux qui vinrent après murmurèrent, non de la prodigalité, mais de ne pas avoir obtenu ces faveurs. Dans leur mauvaise humeur, ils refusèrent de le reconnoître. Cependant, après y avoir réfléchi, ils se soumirent, à condition qu'il leur distribueroit le reste. C'est tout ce qu'on peut dire de ce règne de trois ans.

Louis le Bègue. 877. Louis III et Carloman. 879. Charles le Gros. 884

De Louis III et de Carloman, ses deux fils, le premier mourut de maladie, le second d'accident. Il laissa sa femme enceinte. Charles le Gros, cousin-germain des défunts, déja roi d'Allemagne, et déja reconnu empereur, fut agréé par les seigneurs françois, les uns disent comme roi, les autres seulement comme tuteur de l'enfant posthume Charles, dont la veuve de Carloman accoucha. Quel qu'ait été le titre de Charles le Gros, il se montra fort inférieur à ce qu'on attendoit de lui. Visionnaire, mélancolique, valétudinaire, superstitieux et adonné aux femmes, il manquoit de courage et de résolution. Pendant son administration, les Normands assiégèrent Paris. Il ne les éloigna qu'à force d'argent. Le mépris qu'on avoit pour lui, et qu'on ne dissimuloit pas, lui fit quitter la France. En retournant en Germanie, il tomba malade; et, ce qui n'a pas d'exemple, il fut tellement abandonné, qu'il manqua du nécessaire. Tous ses serviteurs le quittèrent, et son épouse même. Sans l'archevêque de Mayence, qui vint charitablement au secours de Charles, cet infortuné monarque seroit mort

de faim. Arnould, roi de Bavière, assigna à cet empereur le revenu de trois ou quatre villages pour le faire vivre.

Eudes. 888. Charles III le Simple. 898. Raoul. 924. Louis IV d'Outre-mer. 936. Lothaire. 954. Louis le Fainéant. 985.

En attendant que le fils posthume de Carloman fût en âge de régner, les seigneurs donnèrent la couronne à à Eudes, fils de Robert le Fort. Il s'étoit distingué pendant le siége de Paris. Placé sur le trône, il refusa de le céder au posthume Charles III, dit le Simple. Mais après la mort d'Eudes, Charles y monta. Il céda aux Normands la Neustrie, qui, de leur nom, a été appelée Normandie. Charles le Simple eut un fils, Louis IV, dit d'Outre-mer, parceque sa mère se sauva en Angleterre avec lui, pour se soustraire au triste sort que venoit d'éprouver son mari. Ce prince, qui n'étoit pas destitué de toute énergie, avoit défendu avec courage sa couronne contre Robert, qui s'en étoit emparé après la mort de son frère Eudes. Charles le Simple le vainquit; puis, par une terreur panique, il abandonna ses états, et se jeta entre les mains d'Hébert, comte de Vermandois, qui le retint en prison, où il mourut.

Capétiens. Hugues Capet. 987.

Pendant cette désertion, Hugues le Grand, de la famille de Eudes, tint les rênes du gouvernement. Il donna aux seigneurs, pour les gagner, plusieurs domaines à charge d'hommage et de redevance. On date de cette époque la création des fiefs en France. Hugues le Grand, dédaignant ou n'osant se faire roi, laissa prendre le sceptre à Raoul, son parent. Louis revint d'outre-mer disputer sa couronne à Raoul. Hugues le Grand soutint le fantôme de roi qu'il avoit créé. Pour lui, il s'intituloit duc de France et de Bourgogne, comte de Paris et d'Orléans. On voit par ces titres combien étoit resserré le royaume que Louis redeman-

doit à Raoul. Il y rentra, malgré les efforts de Hugues le Grand, et le laissa à Lothaire, son fils, et celui-ci à Louis V, dit le Fainéant, qui ne régna qu'un an. Il mourut empoisonné par sa femme. Son père, dit-on, avoit eu le même sort. En eux finit la race des Carlovingiens, qui dura 237 ans.

CAPÉTIENS.

Tout étoit disposé, quand le Fainéant mourut, de manière que Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, et arrière-petit-fils de Robert le Fort, n'eut qu'à se montrer pour être proclamé roi. Rois capétiens.

Le concours heureux des circonstances qui le placèrent sur le trône, n'a cependant pas fait dire qu'il ait eu part à la mort précipitée de son prédécesseur. Il restoit de Louis d'Outre-mer un fils, nommé Charles, duc de Lorraine. La couronne devoit lui appartenir; il la réclama et soutint son droit; mais ses forces étoient trop inégales contre celles de Hugues Capet, qui, avant d'être roi, possédoit le duché de France, les comtés d'Orléans et de Paris, et étoit beau-frère des ducs de Bourgogne et de Normandie. Charles succomba, fut fait prisonnier, et mourut en captivité. Son fils, dit-on, lui succéda en Lorraine; mais l'opinion la plus généralement reçue est qu'il ne laissa pas de postérité.

Hugues Capet gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs jaloux les uns des autres, il les faisoit battre entre eux, sans se mêler de leurs querelles. Par-là ils s'affoiblissoient, et l'autorité royale se renforçoit à proportion. Ce monarque avoit eu soin de se faire sacrer. Il prit la même précaution

pour Robert, son fils. Hugues Capet ne régna que neuf ans. Il laissa le royaume aussi tranquille que si sa famille l'eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il étoit politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. On croit qu'il fut surnommé Capet, parcequ'il avoit une grosse tête. Ce nom est resté à ses descendants.

Robert. 996. Robert, son fils, présente sur le trône un phénomène singulier : un roi saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié, mais excommunié de manière que prélats, seigneurs, toute sa cour le fuyoient comme un pestiféré. Il ne lui resta que deux domestiques : encore faisoient-ils passer par le feu les plats dans lesquels il mangeoit, les ustensiles dont il se servoit, et ils jetoient la desserte aux chiens, pour ne se pas souiller des restes contagieux d'un excommunié ; et ces anathêmes étoient lancés parcequ'il refusoit de renvoyer Berthe, qu'il avoit épousée veuve, et dont il avoit malheureusement tenu un enfant sur les fonts de baptême ; ce qui, faute de dispense, étoit cause d'empêchement, et rendoit le mariage nul. Berthe n'étoit ni jeune, ni belle, mais elle convenoit par sa douceur à Robert, doux, pieux, et qui aimoit la paix dans l'intérieur de son domestique. L'excommunication lui donna une très belle femme nommée Constance, mais fière, capricieuse et si hautaine, que l'infortuné mari n'eut pas un moment de repos avec elle pendant son mariage.

Elle voulut gouverner, et gouverna, quelque effort que fit Robert pour se soustraire à sa domination. A l'exemple de Hugues Capet, son père, il résolut de faire sacrer et reconnoître roi un de ses enfants de son vi-

vant. Il paroît que cette précaution étoit un secret de famille que les Capétiens se transmirent. L'impérieuse Constance est charmée que son foible mari se donne un rival d'autorité, qu'elle pourra faire agir si Robert résiste à sa volonté. En effet, elle excite son fils à attirer à lui la puissance dont elle comptoit profiter. Mais ne trouvant pas au jeune prince le dévouement qu'elle espéroit, elle le tourmente, le maltraite, le force de quitter la cour, et même de prendre les armes. Le père, au lieu de se porter en force contre son fils, sachant bien la cause de sa révolte, va le trouver, le ramène et le traite si bien, qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

Malheureusement ce fils mourut. Nouvelles prétentions de la part de la mère. Elle veut qu'il nomme, non Henri, mais Robert le cadet, qu'elle espère plier plus facilement à ses idées. Le père résiste et fait couronner Henri. Constance aussitôt de travailler à susciter Robert contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Frustrée de cette espérance, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et, à force de mauvais traitements, les oblige de quitter aussi la cour. Le père va encore les chercher, les ramène, et pacifie tout, autant qu'il étoit possible, avec une pareille femme. C'est sans doute dans l'exercice de patience dont il peut être présenté pour modèle à beaucoup de maris, que le bon Robert s'est sanctifié. Ces vertus douces et peu éclatantes n'obtiennent pas toujours l'estime qu'elles méritent. Mais qu'on juge s'il n'a pas été plus heureux pour la France que Robert, dans ses chagrins domestiques, ait été porté, par son caractère et par sa religion, à des mesures conciliatrices, plutôt qu'à des

moyens de vigueur dont l'inflexibilité auroit entretenu dans sa cour et dans le royaume des troubles interminables. Ce prince assistoit régulièrement aux offices de l'église. On y chante encore des hymnes de sa composition. On voudroit ne point ranger au nombre de ses actes de dévotion sa présence avec la reine Constance au supplice d'hérétiques manichéens, qui furent brûlés vifs à Orléans. Robert eut la modération de refuser le royaume d'Italie et la couronne impériale. Il mourut à soixante ans, universellement regretté. « Nous avons « perdu notre père, disoient en gémissant ceux qui « assistoient à ses funérailles. Il nous gouvernoit en « paix. Sous lui, nos biens étoient en sûreté. » Ce que disoient ceux qui étoient présents, toute la nation au loin le répétoit. Nul prince n'a jamais été loué plus universellement.

Henri I. 1031. Constance n'avoit pas épuisé toute sa malice avec son mari. Il lui en restoit pour Henri Ier, son fils, Comme elle n'espéroit pas qu'il la laissât gouverner, elle suscita contre lui Robert, son frère, et eut le plaisir de voir les deux frères se fortifier d'alliances pour se combattre; mais elle eut aussi le déplaisir de les voir se réconcilier. Pour y parvenir, Henri céda à son frère le duché de Bourgogne. La reine mère fut aussi comprise dans l'accommodement. Elle mourut peu de temps après.

Henri imita la politique de son grand-père ainsi que de son père, et laissa les seigneurs se ruiner par des guerres. Il se mêla peu de leurs querelles. Cependant comme il se trouvoit plus puissant que Hugues Capet et Robert, il s'enhardit à punir quelques seigneurs indociles, en commençant par les plus foibles. Sous lui se

trouve le premier exemple du châtiment du crime de félonie, par la confiscation des terres du vassal et leur réunion à la couronne. On fait aussi remonter à son temps la cause des longues guerres qui ont eu lieu entre les rois de France et les ducs de Normandie, et qui dans la suite occasionèrent les guerres de la France avec l'Angleterre.

Dans celle que Constance suscita à Henri, son fils, ce prince implora le secours de Robert le Diable, duc de Normandie. Celui-ci fut ainsi nommé à cause des ravages qu'il fit en France à cette occasion. Selon l'opinion du temps, il crut expier ses cruautés par un pélerinage à la Terre-Sainte. En partant, il recommanda Guillaume, son fils, au roi de France, qu'il avoit obligé. Henri, au lieu de soutenir le fils de son ami, confié à ses soins, contre les cabales des seigneurs normands, est accusé d'avoir fomenté les mécontentements et suscité beaucoup d'embarras au jeune Guillaume. Delà, la haine entre les deux princes, haine qui s'est étendue jusqu'aux nations. Henri eut soin aussi de faire sacrer son fils, quoiqu'en bas âge. Il mourut à cinquante ans, d'une médecine prise sans précaution. On lui est redevable de la trêve du Seigneur, qu'avoit d'abord réclamée la sollicitude des papes. C'étoit une loi qui défendoit les combats particuliers depuis le jeudi jusqu'au dimanche, par respect pour les mystères de la vie de Jesus-Christ, opérés pendant ces jours. C'est tout ce que pouvoit alors contre la fureur des guerres civiles allumées dans tout le royaume l'autorité civile et ecclésiastique réunie.

Philippe I. 1060.

Philippe I n'avoit pas huit ans. Son père le mit sous la tutèle de Baudoin, comte de Flandre, son beau-frère,

qui prit un grand soin de son éducation. Il paroît que Philippe ne manquoit pas d'esprit, mais qu'il ne l'avoit pas juste, et qu'il n'étoit pas d'une probité délicate. Il usa de ruse pendant toute sa vie, s'applaudissant avec suffisance de sa prétendue habileté, quand il réussissoit; honteux et consterné quand il échouoit. Ce caractère le rendit méprisable à ses sujets, et odieux aux princes voisins. Une insolente raillerie pensa lui coûter cher. Sans cesse il étoit occupé à faire la guerre, et à conclure des traités de paix avec Guillaume, duc de Normandie, conquérant de l'Angleterre. Quand Philippe l'avoit jeté dans quelques embarras, sur-tout pour des secours accordés en fraude aux enfants rebelles du prince normand, le François triomphoit de son astuce; mais aussitôt que Guillaume, instruit de ses manœuvres, menaçoit de se venger, Philippe l'apaisoit par des soumissions, sauf à recommencer.

Dans une circonstance où Guillaume qui étoit fort replet, plus patient qu'à son ordinaire, et retenu au lit par une indisposition, tardoit à se mettre en campagne, pour tirer raison d'une nouvelle supercherie, Philippe dit en plaisantant à ses courtisans: « Quand donc « ce gros homme accouchera-t-il? » Le duc, auquel ce propos fut rapporté, faisant allusion aux relevailles des femmes, qui portoient un cierge à l'église, dit: « Je « relèverai bientôt de couche, et j'irai présenter tant de « luminaires au roi de France, qu'il se repentira de son « bon mot. » Ce luminaire fut l'incendie de la ville de Mantes, qui porta la peine de la fade plaisanterie de son roi. Il fut heureux de ce que le duc, qui étoit à la tête d'une belle armée, survécut peu à sa cruelle vengeance. Sa mort ouvrit une carrière d'intrigues au gé-

nie cauteleux de Philippe. Il eut le plaisir de semer la discorde parmi les princes normands, et de les rendre ennemis les uns des autres. Ces mésintelligences bien ménagées lui fournissoient le moyen de se faire accorder quelques places en les réconciliant; mais ils lui en enlevoient quelquefois davantage, en punition de ses intrigues, lorsqu'ils s'expliquoient après le raccommodement.

Par les traits suivants on connoîtra encore mieux le caractère peu scrupuleux de Philippe. Il étoit depuis long-temps marié avec Berthe, et en avoit plusieurs enfants déja âgés. Il se dégoûte de la reine et s'en sépare sous prétexte de parenté. On lui propose la fille d'un comte Roger, fort riche. Flatté de l'honneur de placer sa fille sur le trône de France, le père l'envoie à son futur époux avec un train magnifique et une forte somme d'argent. Philippe s'empare des joyaux et de l'argent, et renvoie la comtesse. Des historiens assurent qu'il ne l'avoit fait venir que pour jouir de ses dépouilles. Après cette action infame, on ne sera pas surpris de lui en voir faire une autre de malhonnête homme. Si cependant il y avoit alors des gens qui pensassent comme les agréables de nos jours, cette action que nous blâmons comme contraire à la probité, ils durent la trouver admirable, parceque c'étoit une surprise faite à un mari peu aimable.

Le comte de Montfort avoit une fille, nommée Bertrade, qui passoit pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, Foulques, comte d'Anjou, que sa mauvaise humeur a fait surnommer le Réchin, la demanda en mariage et l'obtint. Bertrade ne s'étoit prêtée à cette alliance qu'à regret et par des considérations de

famille. D'ailleurs son mari n'avoit pas su lui plaire. Sur la nouvelle que Philippe s'étoit séparé de sa femme Berthe, l'appât d'une couronne séduit Bertrade. Elle fait secrétement ses arrangements avec le roi de France. Il vient faire une visite de politesse et d'amitié au Réchin, en est très bien reçu, et par reconnoissance lui enléve sa femme.

Il avoit deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle: faire ratifier par l'église son divorce avec Berthe, et approuver celui de Bertrade avec le Réchin. Les négociations durèrent long-temps. Cependant lesa mants vivoient en époux, mais excommuniés. A la fin la mort de Berthe leva un des obstacles. On parvint aussi à faire entendre raison au Réchin; il se prêta à un accommodement, et revit même sa coupable épouse sans marquer trop de mauvaise humeur.

Alors il fut permis au monarque de passer le reste de ses jours dans l'indolence, aux pieds de son Omphale. Non qu'il fût un Hercule; au contraire, loin de se montrer propre aux travaux qui ont illustré le héros fabuleux, il abandonna même tous les soins du gouvernement à son fils, connu depuis sous le nom de Louis le Gros. Si on vouloit encore un parallèle tiré de la vie d'Hercule, on diroit que, comme lui, Louis le Gros a été en butte à la haine de sa belle-mère. Bertrade, impérieuse et jalouse comme Junon, persécuta son beau-fils. Elle voulut s'en défaire par le poison, afin que la couronne fût placée sur la tête de ses propres enfants. La dose ne fut pas assez forte, ou le contre-poison, administré à temps par un médecin habile, le sauva. Louis pardonna à sa belle-mère. Elle vécut si bien avec lui, qu'on a cru sincère le repentir qu'elle montra. Philippe se mêla dé-

sormais très peu des affaires de son propre royaume et encore moins de celles de ses voisins. Il mourut à cinquante ans, esclave soumis de Bertrade. Sous ce prince commencèrent les croisades. La première fut résolue dans un concile tenu à Clermont, et commandée par Godefroi de Bouillon, qui devint roi de Jérusalem.

Louis VI le Gros. 1103.

Louis avoit été associé au trône par son père, qui le fit sacrer de son vivant. Il se fit couronner une seconde fois, et s'appliqua, comme il avoit déja [illegible]tant qu'héritier de la couronne, à faire reconnoître les droits de son sceptre par les seigneurs environnants. On met de ce nombre les comtes de Corbeil, de Mantes, de Couci, de Montfort, et autres, dont les fiefs étoient situés dans l'étendue du domaine royal, ou le traversoient. Ce domaine étoit alors borné à Paris, Etampes, Orléans, Compiégne, Melun, Bourges et quelques villes peu considérables dans cet arrondissement.

En considérant ces limites rétrécies, on est étonné de voir Louis le Gros aller à la tête de deux cent mille hommes au-devant de l'empereur Henri V, qui amenoit contre la France toutes les forces d'Allemagne. C'est que, dans ces occasions importantes, les grands vassaux, tels que les ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, les comtes de Champagne et de Flandre, et autres, se réunissoient. Alors véritablement un roi de France pouvoit se dire un grand monarque. Les ducs de Normandie n'étoient pas du nombre de ces défenseurs de l'intégrité du royaume. Au contraire, depuis qu'ils étoient devenus rois d'Angleterre, ils ne songeoient qu'à resserrer le royaume de France en s'étendant sur le continent. Louis leur suscita de puissants obstacles. Il avoit pour ministres quatre frères, nommés Garlande, mais

point de favoris. « Un roi, disoit-il, n'en doit avoir d'au-« tre que son peuple. » Ce mot contient son éloge : il est inutile de dire que ce fut un monarque excellent. Louis le Gros vécut soixante ans.

Louis VII le Jeune. 1137.

Il avoit été élevé dans l'abbaye de Saint-Denys, et il y fit élever aussi son fils, qu'on a nommé Louis le Jeune, pour le distinguer de son père. Ces grands monastères étoient les écoles de la jeune noblesse. Il s'y trouvoit des hommes d'un mérite éminent, l'honneur de leur siècle : un Suger abbé de Saint-Denys, profond politique, ministre sage, conseiller des rois et leur ami; Bernard, abbé de Clervaux, génie brillant, doué d'une éloquence douce, insinuante, pleine de chaleur, tenant, comme l'Hercule gaulois, les oreilles de ses auditeurs attachées à sa langue par des chaînes. On peut ajouter Abailard, qui fut puni d'avoir aimé et d'avoir écrit. On sait son sort comme amant : il chercha à se distraire par la métaphysique, le roman de l'esprit; mais il s'égara dans le labyrinthe d'une dialectique abstraite. On l'accusa d'hérésie; il fut forcé de subir l'humiliation d'une rétractation publique.

Saint Bernard prêcha la seconde croisade, et à sa voix des milliers de chrétiens s'enrôlèrent. On a dit que les rois encourageoient ces pèlerinages militaires, pour affoiblir les vassaux par les dépenses qu'ils y faisoient, et pour établir l'autorité royale sur leur ruine; mais dans les deux premières il y eut plus d'enthousiasme que de politique. Toute la cour, on pourroit dire tout le royaume, prit la croix dans celle-ci, comme par une inspiration subite. La reine elle-même se croisa avec les principales dames de la cour. Eléonore avoit apporté à Louis, en mariage, le duché de Guyenne et le comté de

Poitou. Elle partit pour la Terre-Sainte, peut-être moins par zèle que par curiosité et délassement. Sa conduite ne fut rien moins qu'exemplaire. On l'accusa d'un commerce de galanterie avec un jeune Turc nommé Saladin. La reine, de retour en France, fut répudiée par son mari, qui lui rendit les belles provinces qu'elle avoit apportées en dot. Six semaines après, elle les donna, avec sa main, à Henri, comte d'Anjou, duc de Normandie, et héritier du royaume d'Angleterre. Quand Henri monta sur ce trône, il se trouva possesseur des duchés de Normandie et de Guyenne, des comtés d'Anjou, de Poitou, de Touraine et du Maine, et aussi puissant en France que le roi lui-même. Louis VII passe pour avoir été pieux et chaste. Il n'est pas étonnant qu'une femme galante lui ait déplu; mais, moins scrupuleux ou plus politique, il auroit trouvé moyen de s'en débarrasser, sans laisser échapper une dot aussi considérable. Il mourut à soixante ans.

Philippe-Auguste. 1180.

Il eut d'une troisième femme Philippe II, surnommé Auguste, qui lui succéda. L'histoire de ce prince, comme conquérant, pourroit être longue; mais, on l'a déja dit et répété, toutes ces histoires de guerres se ressemblent: ce sont toujours des ravages et des destructions, des paix et des trêves pour reprendre haleine et recommencer la misère des peuples. Cependant les guerres de ce monarque peuvent s'excuser en ce qu'elles avoient pour but de rattacher à sa couronne les parties qui en avoient été arrachées. De cette manière, il réunit sous son sceptre la Normandie, qui s'y étoit soustraite depuis trois cents ans, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois, et beaucoup de villes intermédiaires. Outre le desir de réunir

à son royaume les provinces qui en avoient été détachées par des guerres et des mariages, Philippe-Auguste avoit un juste sujet d'agir hostilement contre Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre : ce prince étoit vassal de la France par son duché de Normandie. Il fit assassiner Arthus, duc de Bretagne. Philippe, seigneur suzerain de tous les deux, déclara la guerre à l'assassin pour le punir de son crime, et cette guerre valut au roi de France la conquête de la Normandie.

Quoique Philippe fût un prince sage, il céda dans les commencements de son règne à la manie du siécle, et fit le voyage de la Terre-Sainte ; mais il n'y resta que le temps nécessaire pour faire voir qu'il y étoit allé, et qu'il avoit accompli son vœu. Il eut, comme son père, le caprice de changer de femme, cependant avec moins de risque ; car en renvoyant Ingelburge, il ne la vit point emporter, ainsi qu'avoit fait Eléonore, une partie de son royaume. Il fut excommunié ; ce prince, effrayé des murmures de ses sujets, auxquels cette affaire causoit un grand scandale, demanda que son divorce fût jugé par une assemblée d'évêques. Pendant qu'ils étoient aux opinions, soit crainte qu'elles ne lui fussent pas favorables, soit remords du traitement fait à une épouse pieuse, patiente, qui s'étoit attiré l'estime générale, Philippe fait dire aux évêques qu'il a jugé l'affaire, monte à cheval, prend Ingelburge en croupe, la ramène dans son palais, et depuis il vécut toujours bien avec elle.

Ce prince peut être appelé le père des villes. Il leur donna des priviléges, des lois de police ; il les embellit autant que les arts en enfance le permettoient. Ses exploits militaires ont été couronnés par la victoire de

Bouvines. C'étoit Jean Sans-Terre qui, par vengeance, avoit formé une ligue et armé l'empereur Othon contre la France. Il vint à la tête de cent cinquante mille hommes. Philippe ne put lui en opposer que cinquante mille. Les deux armées se rencontrèrent près de Tournay, dans un lieu nommé Bouvines. Avant d'en venir aux mains, le roi de France, soupçonnant qu'il y avoit des traîtres dans ses troupes, leur tint ce discours : « Seigneurs françois, et vous, valeureux soldats, qui êtes « près d'exposer votre vie pour la défense de cette cou- « ronne, si vous jugez qu'il y en ait quelqu'un parmi « vous qui en soit plus digne que moi, je la lui cède et la « résigne volontiers, pourvu que vous vous disposiez à « la conserver entière. » Toute l'armée, touchée de ces généreuses paroles, s'écrie : « Vive et règne éternelle- « ment Philippe ! Vive le roi Auguste ! Que la couronne « lui demeure à jamais ! Nous la lui conserverons tous « aux dépens de nos vies. » Après cet élan d'affection, ils se jettent tous à genoux et lui demandent sa bénédiction. Le clergé entonne des psaumes : les trompettes sonnent la charge ; les François fondent en désespérés sur les ennemis, les enfoncent, les mettent en déroute, et remportent une victoire compléte. Pendant les dernières années qui suivirent ce triomphe, Philippe ne s'occupa plus que des vertus pacifiques utiles à ses peuples, dont il se fit craindre, aimer et respecter. Après sa mort, arrivée à soixante ans, lorsque la flatterie se tait, la voix publique lui a donné le surnom d'Auguste.

Louis VIII le Lion. 1223.

Celui de Lion, donné à Louis VIII, son fils, marque une grande ardeur dans les combats. Il en fit preuve principalement contre les Albigeois hérétiques, coupa-

bles de cruauté et de libertinage; mais ceux qui les combattoient n'en étoient pas non plus tout-à-fait exempts, à l'exception de Louis, qui a été un modèle de pureté dans ses mœurs, et d'exactitude dans les devoirs de la religion. Il mourut à trente-neuf ans, et laissa son fils, âgé de douze, sous la tutèle de la reine Blanche, sa mère.

Louis IX, Saint 1226.

La régence de cette princesse fait honneur à son esprit. Elle fut ferme et politique. Supérieure aux événements, elle les dirigeoit. Blanche contint dans le devoir, non à la vérité sans peine, les seigneurs qui croyaient pouvoir reprendre facilement, sous le gouvernement d'une femme, leur ancienne autorité. Elle réprima les uns par la force, gagna les autres par la douceur. Les propos hasardés sur la conduite de la reine Blanche sont une preuve de la légèreté et de la méchanceté qui président aux jugements qu'on porte quelquefois des souverains dans leurs propres cours. Thibaut, comte de Champagne, est assidu auprès d'elle: donc il en est amoureux; elle le souffre, parcequ'il seroit dangereux de le choquer: donc elle l'aime. Elle marque de la déférence pour les conseils d'un légat du pape, il est fréquemment admis dans sa société: donc il a de la passion pour elle, et n'en est pas haï. Mais la reine laissoit dire, et agissoit: personne n'a jamais été aussi indifférent sur les bruits publics, et les événements l'ont justifiée plus que toutes les mesures qu'elle auroit prises pour les faire cesser.

Une calomnie maligne s'est attachée à toutes ses actions. Blanche élevoit son fils dans une grande piété et dans les principes d'une vertu sévère. C'est, disoit-on, qu'elle vouloit en faire un moine plutôt qu'un mo-

narque, afin de continuer à gouverner sous son nom. Quand Louis fut marié, comme il étoit fort jeune, dans la crainte des excès capables de l'énerver, elle gênoit le commerce des deux époux : c'étoit, publioit-on, de peur que la jeune reine n'acquît trop d'empire sur son époux. Mais les mauvaises interprétations données aux sages précautions de la mère ne réussirent point à détacher d'elle son fils; elle lui avoit inspiré, par le succès de son gouvernement, une estime et une tendresse qui ne se démentirent jamais.

Cette éducation, qu'on disoit monacale, ne donna au monarque ni excès ni foiblesse dans l'administration. Il étoit dévot, sans être superstitieux. Il respectoit l'autorité des souverains pontifes, et savoit la borner. Il considéroit le clergé, et le tenoit dans la régularité; ne pilloit point les biens de l'église, mais les réclamoit pour le secours de l'état. Tout ce qu'opéra la rigueur des principes religieux, ce fut de le rendre inflexible dans les principes de la justice. Il la rendoit patriarcalement, sous un chêne, dont l'ombre couvroit les clients, à la porte de son palais. Dans les procès où son domaine étoit intéressé, on ne craignoit pas de le prendre lui-même pour juge. Les seigneurs anglois, dans la plus importante des causes, où il étoit question de décider entre eux et leur roi, prirent Louis pour arbitre, et s'en rapportèrent à sa décision.

Si on peut lui reprocher quelques travers religieux, ce sont ses deux croisades : encore doit-on avouer que c'étoit la manie du temps; qu'il apporta aux préparatifs toutes les précautions capables de les faire réussir, et que jamais l'exécution d'un projet imprudent ne fut

commencée avec plus de prudence. Il échoua, tomba dans les fers des infidèles, se montra grand et ferme, et fit respecter sa vertu dans les chaînes. Il mourut de la peste à cinquante-six ans, dans son expédition contre Tunis, qui n'avoit pas été plus heureuse que celle d'Egypte.

Si quelqu'un pensoit que la dévotion rétrécit l'esprit, qu'il lise les Etablissements de saint Louis, où se trouvent toutes les institutions civiles qui ont rendu le royaume florissant. En faisant des lois pour les peuples, il n'oublia pas d'en prescrire aux rois. Ses Instructions à Philippe, son fils, sont un modèle en ce genre. Il fut guerrier infatigable, brave de sang froid, bon fils, bon mari, bon père, monarque juste et compatissant. A ces qualités il a réuni celles qui lui ont mérité le titre de Saint, qui sert à faire connoître que Louis IX possédoit toutes les vertus, autant que la foiblesse humaine en permet la réunion.

Philippe III le Hardi. 1240.

Philippe III, son fils, a été nommé le Hardi, parce-qu'au milieu des Sarrasins, prisonnier avec son père, il eut la hardiesse de punir un soldat insolent, qui leur manquoit de respect. Il marcha sur les traces de l'auteur de ses jours. Dans la carrière militaire, il eut des succès tant contre ses vassaux que contre les étrangers. On lui a reproché la faveur de La Brosse, qu'il éleva de l'état de barbier à la place de chambellan. On n'a pas moins reproché à la reine le supplice de ce favori, qu'elle fit pendre, plus, à ce que l'on croit, par vengeance que par justice. On n'estimoit pas La Brosse, mais on n'approuva pas qu'il fût puni d'un crime qui n'étoit prouvé que par la révélation d'une béguine. Sous Philippe arriva l'affreux massacre appelé les Vê-

pres siciliennes, en 1282. Philippe le Hardi ne prit point les armes pour tirer une vengeance éclatante de cette barbarie. Quoiqu'il aimât l'argent, il étoit réservé sur l'imposition des tributs, modéré et juste dans la levée. Il mourut à quarante-un ans.

Sous son régne cessèrent les croisades. La chevalerie, à laquelle on avoit joint des cérémonies qui la rendoient presque une institution religieuse, commença aussi à perdre son éclat. Un chevalier étoit un gentilhomme auquel on avoit inspiré dès l'enfance l'*amour de Dieu et des dames*. Il falloit être aussi fidèle à l'un qu'à l'autre. Quand il atteignoit l'âge de couvrir sa tête d'un armet et d'endosser le harnois, après l'avoir fait passer par les degrés de varlet, garçon, page, damoiseau, noms presque synonymes, qui indiquoient le premier apprentissage des armes, on l'admettoit au degré d'écuyer, qui l'autorisoit à tenter déja des exploits propres à lui procurer le grade de chevalier. Chevalerie.

Lorsqu'il en étoit jugé digne, on assembloit les chevaliers du canton. Pendant la nuit qui précédoit la cérémonie, le candidat, qu'on avoit fait jeûner tout le jour, entendoit dévotement l'office; ce qui s'appeloit faire la veille d'armes. On le baignoit et il se confessoit, pour effacer les souillures, tant internes qu'externes. Le plus ancien des chevaliers, ou le plus distingué par son mérite, lui donnoit l'accolade, c'est-à-dire, lui frappoit l'épaule de son épée, et l'embrassoit en disant: « Je te fais chevalier. » La dame la plus respectable lui ceignoit l'épée; les plus jeunes lui chaussoient les éperons, et lui passoient le baudrier, qu'elles avoient souvent brodé elles-mêmes.

Alors le chevalier avoit droit de courir le monde, de

proposer le coup de lance à tous ceux de son ordre qu'il rencontroit; de les combattre à outrance, s'ils refusoient de reconnoître que la dame de l'assaillant, qu'ils n'avoient jamais vue, étoit la plus belle des belles. Les chevaliers, quoique inconnus, étoient bien reçus dans les châteaux. S'ils y arrivoient blessés, ils étoient bien soignés par les dames et les demoiselles. A la compassion pour le blessé succédoit souvent la tendresse, et toujours, malgré l'intimité de la fréquentation, la sagesse la plus sévère. Rien n'est si conforme à la vérité que la peinture des pratiques respectueuses de la chevalerie, conservée dans les anciens romans, et qu'on ne peut refuser de croire, tout éloignées qu'elles sont de nos mœurs. Les tournois ont soutenu cette institution, parcequ'ils ouvroient des lices à l'adresse, et fournissoient aux grands seigneurs des occasions de déployer leur magnificence.

Philippe IV le Bel. 1285

La beauté du visage et l'agrément de toute sa personne ont fait appeler Philippe IV, le Bel. Il étoit cauteleux dans ses traités, et peu fidèle à sa parole. Cette inexactitude lui a attiré des guerres. On est encore scandalisé de la grossièreté choquante que Philippe et Boniface VIII mirent dans leurs querelles. Le pape écrivoit au monarque : « Il n'y a qu'un insensé qui « puisse douter du droit que j'ai de vous faire rendre « compte de votre conduite et de vous corriger. » Le monarque répondoit au pape : « Que votre fatuité sache « que je méprise autant ses conseils que ses ordres. » La dispute s'étoit élevée sur ce que le pontife avoit défendu aux ecclésiastiques de laisser lever sur eux de l'argent sans sa permission. Cette violente discussion donna lieu en France à l'appel au futur concile. Philip-

pe se vengea de Boniface en le faisant surprendre dans Anagni. Le fier pontife y essuya des traitements humiliants, et en mourut de chagrin.

Ce que le roi avoit éprouvé de ce pape hautain, dont les foudres, quoique lancées mal à propos, n'avoient pas laissé de causer des troubles dans le royaume, lui fit chercher les moyens de n'y être plus exposé par la suite. Il sut que les cardinaux ne s'accordant pas, après la mort du pape, sur l'élection de son successeur, en avoient remis le choix à trois prélats. Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, étoit un de ces électeurs. Philippe lui assigne un rendez-vous dans un lieu écarté, s'abouche avec lui et s'engage à lui faire obtenir les voix des deux autres électeurs, à trois conditions : la première, d'annuler tout ce que le pape Boniface avoit fait contre lui ; la seconde, de lui accorder les décimes de son royaume pendant cinq ans ; la troisième, le roi se la réserve pour être révélée en temps et lieu ; mais il se fait promettre par Bertrand de l'exécuter, quelle qu'elle soit, juste ou non : l'ambitieux promet tout, se couronne de la tiare, et, au lieu d'aller siéger à Rome, place son trône à Avignon, au grand regret des Italiens.

La troisième condition que Philippe retint dans son cœur royal, on a cru que c'étoit la destruction des Templiers. Ces religieux possédoient d'immenses richesses. La licence militaire avoit introduit un grand nombre de vices parmi ces religieux. Une jeunesse pétulante, dans des accès de gaieté et des orgies, imagina et consacra, pour ainsi dire, des pratiques absurdes et ridicules. De nos jours, ne voit-on pas une société célèbre n'ouvrir à ses néophytes l'entrée de son sanctuaire

que par des cérémonies bizarres ? Mais que tout un corps religieux, les vieillards comme les jeunes gens, aient érigé en lois, et fait pratiquer à la réception dans l'ordre, des rites antichrétiens et abominables, c'est ce qu'on ne peut croire que difficilement. Le grand-maître et les principaux officiers, très graves personnages, furent cependant accusés de ces crimes. On les mit à la torture; on leur promit la vie s'ils avouoient : ils avouèrent, et furent brûlés vifs, au nombre de cinquante. On confisqua leurs biens; le roi et le pape s'accommodèrent de la meilleure partie; le reste fut distribué aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qu'on a depuis nommés chevaliers de Malte. Les malheureux, sur le bûcher, ajournèrent leurs bourreaux à paroître devant le tribunal de Dieu; le pape, dans deux mois, le roi, au bout de quatre. A époque fixée, tous deux y comparurent. Si les forfaits reprochés aux Templiers n'ont pas été évidemment prouvés, Philippe est un juge inique. S'il les savoit innocents, c'est un tyran. Au reste, c'est un des problêmes historiques les plus difficiles à résoudre. Il mourut à quarante-six ans, déshonoré dans sa famille. Les femmes de ses trois fils furent accusées d'adultère. Les amants subirent une punition qui fait supposer ces princesses coupables.

Louis X le Hutin. 1314.

Hutin, dont Louis X porta le surnom, veut dire Mutin. Il fut ainsi appelé, parcequ'il étoit très entêté. On n'en donnera que cette preuve. Il se mutina contre sa cour et contre toute la nation, dans l'affaire d'Enguerrand de Marigni. Cet homme étoit ministre. Chargé des finances, il s'attira la haine de Charles de Valois, oncle du roi, parcequ'il refusoit de se prêter aux dilapidations de ce prince. On l'accusa lui-même d'infidélité dans sa

gestion. Les fautes dont on le convainquit, inévitables dans sa place, méritoient à peine quelque réprimande. Cependant, par le crédit de l'oncle, il fut condamné à mort; et par l'ascendant qu'il avoit sur son neveu, il fut exécuté, quoique tout le monde intercédât en sa faveur, et reconnût son innocence. Charles eut des remords, et dans sa dernière maladie il donna des marques tardives, mais sincères, de repentir. Louis X mourut à vingt-quatre ans, sans enfants mâles; il fut, dit-on, empoisonné.

Son successeur, Philippe le Long, périt, à ce que l'on croit, du même genre de mort. L'opinion sur les empoisonnements étoit alors fort accréditée. On accusa les juifs d'avoir empoisonné les puits, les fontaines et jusqu'aux rivières. En conséquence de cette persuasion, ils furent massacrés et brûlés par milliers. C'est aux chimistes à décider si l'on peut trouver un poison assez actif dans sa permanence pour rendre mortelles même les eaux courantes. Philippe V le Long. 1316.

Charles le Bel, son frère, lui succéda, quoique Louis le Hutin et Philippe le Long eussent laissé des enfants: mais c'étoient des filles. Il fut décidé, dans une assemblée des états, que le royaume de France, comme *fief salique*, ne pouvoit appartenir aux femmes. Ces trois princes ont toujours été gênés dans leurs finances. Il n'y a pas de moyens qu'ils n'aient imaginés pour se mettre plus à l'aise. Ils forçoient les juifs d'acheter le droit d'être roturiers, ce qui les rendoit aptes à posséder des terres, et ils engagèrent les riches roturiers a acheter la noblesse, qui leur donnoit des priviléges. Ils altérèrent et diminuèrent les monnoies. Enfin, Charles le Bel donna un exemple fréquemment usité depuis: il pressura Charles le Bel 1322.

les maltôtiers et leur fit *rendre gorge*. Ils étoient presque tous Lombards, et avoient amassé d'immenses richesses en pillant le peuple. « Le roi, dit Mézerai avec « son âpre franchise, les renvoya en Italie aussi nus « qu'ils en étoient sortis, ce qui est la plus grande pu- « nition de ces coquins. » Charles mourut à 34 ans, laissant la reine enceinte.

Philippe VI de Valois. 1328.

Il y eut pour la régence, en attendant l'accouchement, des débats entre Philippe de Valois et Edouard, roi d'Angleterre; débats très vifs, parceque les contendants se flattoient de l'espoir que celui qui auroit la régence auroit aussi la couronne, si la reine mettoit au monde une fille. Edouard étoit plus proche parent, comme neveu du feu roi, mais par les femmes, étant né d'une de ses sœurs. Philippe n'étoit que cousin, mais par les mâles, étant fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, ce Charles persécuteur d'Enguerrand. Le parlement lui adjugea la régence. La reine accoucha d'une fille. Il prit la couronne. En lui commença la branche des Valois. On l'appela le Fortuné, parcequ'il arrivoit de loin au trône. D'ailleurs, son régne fut peu favorisé de la fortune.

Philippe de Valois eut trois guerres fâcheuses à soutenir, l'une fut en Bretagne : cette province servit aux rois de France et d'Angleterre d'arène, où ils s'essayèrent pour se porter de plus grands coups dans une lice plus étendue. L'autre guerre se fit en Flandre. Un simple brasseur, nommé Jacques d'Artevelle, gouvernoit ce pays presque en souverain pendant la minorité du duc. Philippe remporta une grande victoire sur les Flamands. Il leur imposa un tribut considérable, qu'ils promirent par serment de payer au roi de France.

Edouard n'avoit point acquiescé au jugement qui donnoit le sceptre de France à Philippe de Valois. Il se prétendoit au contraire en droit de réclamer cette couronne. Artevelle, pour décharger ses compatriotes du tribut promis au roi de France, sans paroître fausser leur serment, conseille au roi d'Angleterre de prendre le titre de roi de France. Le nouveau roi libéra les Flamands de leur dette, et ils se déclarèrent pour lui. Cette prétention, Edouard ne la montra d'abord que timidement; mais il la publia avec audace lorsqu'il entreprit la guerre qui fut la troisième dont le règne de Philippe fut affligé. Elle prit la tournure la plus fâcheuse par la fameuse déroute de Créci, la source de tous les maux qui inondèrent la France sous les successeurs du peu fortuné Valois. Il eut cependant le bonheur de réunir le Dauphiné à la couronne, sous la condition que le premier-né des rois de France se nommeroit Dauphin, ce qui s'est toujours pratiqué depuis. Philippe, se trouvant veuf, ainsi que Jean, son fils aîné, demanda pour ce prince Blanche, sœur de Charles, roi de Navarre. Quand elle arriva, le monarque la trouva si belle et en fut si épris, que, quoique âgé de cinquante-six ans, il n'hésita pas à épouser une princesse de dix-sept ans. Il mourut un an après.

Jean avoit le titre de duc de Normandie quand il monta sur le trône. Il étoit âgé de près de quarante ans. Son père l'employoit dans les affaires, et il avoit souvent commandé les armées avec succès. On attendoit donc avec raison de grands avantages de son gouvernement. Cependant aucun règne n'a été plus désastreux. Ses malheurs commencèrent à la bataille de Poitiers, qu'il perdit par son imprudence et sa témérité. Le prince Jean. 1350.

de Galles, surnommé le prince Noir, à cause de la couleur de ses armes, se trouvant dans une position fâcheuse, enveloppé et menacé de mourir de faim, proposoit, pour se tirer de ce mauvais pas, de restituer plusieurs provinces. Le roi de France, non seulement refusa de telles offres, mais encore, au lieu d'attendre que la famine réduisît le prince à se rendre, ce qui ne pouvoit retarder son triomphe que de quelques jours, il l'attaqua sans ordre et sans précaution, comme allant à une victoire certaine, fut vaincu et fait prisonnier. De là suivirent des troubles et des désordres qui mirent le royaume à deux doigts de sa perte.

Le gouvernement se trouva entre les mains du fils aîné du roi, Charles, alors dauphin, nommé depuis Charles V, prince de quinze ans. Outre les factions qui l'environnoient, il étoit en butte à la méchanceté de Charles le Mauvais, roi de Navarre, son beau-frère, qui lui envioit la régence. Le Navarrois joignoit de grands talents à une malice profonde. Il s'empara de la faveur des Parisiens par une éloquence véhémente et rapide, et en flattant la vanité des bourgeois par l'espérance de les rendre dépositaires de toute la puissance. Les états-généraux, assemblés d'abord avec de bonnes intentions, finirent par devenir un repaire de séditieux. Il s'y forma un parti qui conçut le projet de changer le gouvernement, de mettre le pouvoir souverain entre les mains du tiers-état, ne laissant au roi qu'un vain titre. Cette proposition, faite par les Parisiens aux provinces, ne fut pas goûtée.

La capitale resta deux ans dans une confusion effroyable. Tantôt Charles le Mauvais y dominoit, tantôt il en étoit chassé. Ces fluctuations donnoient lieu à des

meurtres réciproques. Les prisons, remplies par ceux que la faction contraire y entassoit, ou devenues les asiles de ceux qui s'y réfugioient, furent forcées et inondées de sang. Un Marcel, prévôt des marchands de Paris, s'y rendit tout puissant. On n'étoit sûr de la vie qu'en arborant ses couleurs. Il eut l'audace de faire massacrer deux maréchaux de France sous les yeux et à côté du dauphin. « En voulez-vous donc à ma vie, « s'écria le jeune prince? — Non, répondit Marcel; « mais, pour vous mettre en sûreté, prenez mon chape- « ron. » Il le mit sur la tête du dauphin, qui s'en laissa docilement coiffer, heureux de pouvoir se garantir de la fureur du peuple par ce signe tutélaire. Charles le Mauvais avoit épousé la sœur du dauphin. Celui-ci n'échappa point à la perfidie de son beau-frère sans en porter les marques. On dit que le Navarrois l'empoisonna; que la violence du venin lui fit tomber les cheveux et les ongles, et lui auroit donné la mort, sans l'habileté d'un médecin qui le sauva; mais il lui resta une grande débilité de tempérament.

De la capitale, le désordre se répandit dans les provinces. Les paysans prirent les armes de tous côtés. Plusieurs causes concoururent au soulèvement: le dépit de voir les Anglois, nation rivale, triompher; l'indignation contre les grands, de ce qu'ils laissoient dans les fers le roi Jean, qu'on aimoit; et, plus que tout le reste, le desir de se venger des mauvais traitements qu'ils essuyoient de la noblesse. Elle pilloit les habitants des campagnes sans ménagement, pour soutenir son faste et sa magnificence. A l'oppression, les gentilshommes joignoient la raillerie. Ils appeloient entre eux le paysan *Jacques bon homme*. Les bons hommes se lassè-

rent de souffrir et d'être humiliés. Ils s'armèrent de fourches, de bâtons, de tout ce qu'ils trouvèrent sous leurs mains, pillèrent les châteaux et égorgèrent les familles nobles qu'ils purent surprendre. On donna à cette espèce de milice le nom de *Jacquerie*. Comme le danger étoit général, les gentilshommes s'armèrent pour la défense commune, et châtièrent cruellement cette multitude indisciplinée. A force de défaites, qu'on pourroit appeler des massacres, elle se dissipa.

Le dauphin prit l'ascendant par sa sagesse, dans un âge si peu avancé. Il ouvrit les yeux au peuple, ramena les esprits à la modération, et en sut inspirer même à son beau-frère. Il traita de la paix avec les Anglois à Brétigni en Beauce. A la vérité, elle fut peu avantageuse; mais c'étoit beaucoup que de la conclure. Le roi Jean revint, moyennant qu'on laissa aux Anglois deux de ses fils en otage, jusqu'à l'entière exécution du traité.

A considérer la conduite du monarque depuis son retour, on juge qu'il rapporta plus d'indifférence pour son royaume, que de joie de sa délivrance. Il étoit intérieurement piqué du peu d'intérêt que les grands avoient marqué pour lui pendant sa prison. Dans les états-généraux on avoit plus songé à profiter de l'occasion pour restreindre son autorité, qu'à le rappeler. Il trouva les affaires bien conduites par son fils; il les laissa entre ses mains, ne se montrant guère que dans les actions d'éclat. Chancelant dans ses résolutions, et irrésolu sur ce qu'il devoit faire, il auroit desiré effacer par quelque exploit éclatant la honte de sa prison. Dans cette intention, il prit la croix. On donne aussi à sa dévotion un autre motif utile.

Après la paix, les soldats licenciés se réunirent sous des chefs de leur choix, et commirent mille désordres. Ils se nommoient eux-mêmes les *tard-venus*, voulant marquer qu'ils venoient seulement glaner, après la riche moisson que les pillards avoient faite. Un de leurs capitaines se disoit *ami de Dieu et de tout le monde*, deux titres assez difficiles à concilier. Quand les chefs furent suffisamment enrichis, il se retirèrent pour jouir, quittèrent leurs compagnies, qui cessèrent de former des corps; mais il resta beaucoup de soldats errants, les meilleurs et les plus scélérats de l'Europe.

Le roi Jean se proposa, en prenant la croix, de les rassembler tous, et de les mener, comme généralissime des armées chrétiennes, dans des lieux où ils pourroient exercer leur valeur et assouvir leur avidité sur une proie étrangère, au lieu de désoler la chrétienté. Le projet bien imaginé, qui auroit fait que du moins une croisade se seroit trouvée utile, n'eut point d'exécution. Un des fils du roi, laissé en otage en Angleterre, se sauva avant que toutes les conditions du traité fussent exécutées. Son père voulut l'engager à retourner; il résista. Jean se crut obligé d'aller reprendre sa place, et mourut en Angleterre, âgé de cinquante-six ans. On dit qu'il y fut rappelé par ce qu'on pourroit nommer une amourette; mais il est vraisemblable qu'un homme de son âge et de son caractère céda à une impulsion plus noble, savoir la fidélité à sa parole. C'est ce qu'on doit penser d'un prince qui disoit « que si la bonne « foi étoit perdue sur la terre, elle devroit se retrouver « dans le cœur des rois. » Il a eu le surnom de Bon.

Son fils, Charles V, a mérité celui de Sage. Une simple indication de ses principales actions prouvera qu'il

Charles V le Sage. 1364.

l'a obtenu à juste titre. Ce que son père, prévenu par la mort, n'avoit pu faire, il l'exécuta. Il délivra la France de brigands qui la désoloient sous le nom de malandrins, ou grandes compagnies. Comme le vent chasse les sauterelles des plaines de l'Afrique dans la mer, Charles V souffla, pour ainsi dire, ces pillards en Espagne, sous la conduite du célèbre du Guesclin.

Ils prirent leur route par Avignon. Le pape en fut alarmé, et envoya un cardinal leur demander: « Qui « êtes-vous? Où allez-vous? » Du Guesclin répondit: « Nous sommes trente mille croisés, qui allons faire la « guerre aux infidèles. Nous demandons l'absolution et « deux cent mille francs pour faire le voyage. » L'absolution leur fut accordée sans difficulté, mais on marchanda sur l'argent. Enfin le pape se détermina à mettre une taxe sur les habitants d'Avignon, et on en porta le produit à du Guesclin. « Ce n'est pas ainsi que je « l'entends, dit-il. Nous ne sommes pas venus pour pil- « ler le pauvre peuple, mais pour recevoir une contri- « bution des gens riches. Rendez cet argent à ceux sur « qui on l'a levé, et que ce soient le pape et les cardi- « naux qui fournissent notre somme. » Il fallut en passer par-là. Ils reçurent ensuite humblement l'absolution.

Charles gagna à cette émigration, d'abord de délivrer son royaume du ravage et de l'indiscipline, de pouvoir y rétablir la police et les mœurs, ensuite de se faire de Henri de Transtamare, que du Guesclin mit sur le trône, un allié fidèle, qui envoya une flotte puissante à son secours contre les Anglois. Pendant tout son règne, il fut en guerre contre cette nation. Il se vit jusqu'à cinq corps de troupes en campagne, reconquit

ses provinces, les unes en partie, les autres entières, et beaucoup de villes importantes. Entre ses excellents généraux, on doit compter du Guesclin, qu'il fit connétable. Pour lui, il paroissoit rarement à la tête de ses armées. Edouard disoit de lui : « Il n'y eut onc roi qui « si peu s'armât, et qui m'ait donné tant d'affaires. » Il consultoit volontiers publiquement, mais décidoit seul dans le secret de son cabinet. « En affaires d'état, « disoit-il, les raisons peuvent être connues, pourvu « que les décisions soient tenues secrètes. »

Sous son régne parurent les comtesses de Montfort et de Penthiévre, deux héroïnes qui se disputèrent la Bretagne, pendant la captivité et après la mort de leurs maris, sous les étendards des rois de France et d'Angleterre. On parle aussi de plusieurs autres guerrières, qui attaquoient et défendoient les villes. Une d'entre elles arrêta toutes les forces du connétable devant Fontenaile-Comte, et s'exposa comme un soldat. Elle étoit jeune et belle. Quand elle voulut capituler, du Guesclin la laissa galamment maîtresse des conditions.

Ce grand homme ne savoit pas lire. Cette ignorance étoit fort ordinaire chez les guerriers. Un maire de la Rochelle en profita adroitement contre un d'entre eux. Les Anglois tenoient la citadelle. Le maire, François d'inclination, vivoit cependant bien avec le commandant. Il l'invite un jour à dîner dans la ville. Au moment de se mettre à table, arrive une lettre du roi d'Angleterre pour le commandant. Il l'examine, reconnoît le sceau, est bien persuadé que c'est de son maître, et, comme il ne savoit pas lire, il prie le maire de lui en dire le contenu. Le rusé bourgeois, qui avoit fait arriver le messager avec une ancienne lettre, s'attendoit à la

demande, et avoit préparé sa leçon. Il lit, non ce qui étoit contenu, mais un ordre qu'il suppose du roi d'Angleterre, de faire sortir la garnison du château pour une revue. Le commandant obéit, et pendant que les troupes sont dehors, le maire s'empare de la citadelle.

Charles V fit ce qu'il put pour bannir l'ignorance de son royaume, et y répandre le goût des lettres. Il marquoit beaucoup d'estime à ceux qui les cultivoient. On les appeloit dans ce temps clercs. Quelqu'un murmuroit des distinctions qu'il leur accordoit; Charles répondit : « Les clers ont la sapience, on ne peut trop l'honorer; et tant que sapience sera honorée en ce royaume, » il continuera en prospérité; mais quand déboutée « sera, il déchéra. » C'est en effet autant par les sciences que par les armes que la France a acquis une espèce de domination sur l'univers. Charles V doit être regardé comme fondateur de l'immense bibliothèque dont Paris s'enorgueillit avec raison. Jean, son père, lui avoit laissé à-peu-près vingt volumes. Il en réunit neuf cents, quantité énorme pour ce temps où l'imprimerie n'étoit pas encore inventée. Le présent le plus flatteur qu'on pût lui faire, étoit un livre. Il aimoit à s'entretenir des sciences. C'étoit son seul délassement.

La foiblesse de son tempérament ne lui permettoit pas les exercices violents pratiqués par ses prédécesseurs. Il restoit volontiers dans son palais, mais il y étoit accessible. Grave par caractère, néanmoins point ennemi d'une douce gaieté; modeste dans ses habillements, cependant aimant la propreté dans sa cour, et la magnificence dans les occasions d'éclat; fidèle aux pratiques de la religion; réglé dans sa vie privée, toujours égal, il expédioit ses ordres dans les revers avec

le même sang-froid que dans la prospérité. Il eut dans Jeanne de Bourbon une épouse digne de lui, sage, pieuse, charitable, exemple de mœurs, modèle vivant de vertus pour les filles des plus grands seigneurs, qui étoient alors élevées à la cour.

Charles V mourut à quarante-quatre ans. Le royaume étoit tranquille, les troupes assujetties à la discipline, les finances dans le meilleur état, le trésor plein, quoique jamais monarque n'ait été plus libéral; mais sa générosité étoit une espèce de commerce avec les peuples. Par exemple, il donnoit des terres au connétable; celui-ci les vendoit, dépensoit l'argent en récompenses aux soldats, en dédommagements aux pays ruinés par la guerre, en entretien des familles nobles, et en édifices publics. Le roi savoit bien tout cela; quand le prix de la terre étoit consommé, il en donnoit une autre, et en agissoit de même avec ses ministres. Par ce moyen, l'argent circuloit, l'industrie augmentoit, et mettoit le peuple en état de payer les impôts. Quelque attentif qu'il fût à les modérer, il se fit scrupule en mourant de ceux qu'il avoit mis, et recommanda qu'on les diminuât sous son successeur. Il seroit à desirer que les princes ne réservassent pas ces regrets au moment de leur mort.

Charles VI, 1380.

Les contrastes se trouvent jusque sur les trônes. A un sage succède un fou. Charles VI n'avoit que douze ans. Le duc d'Anjou, l'aîné de ses oncles, se fit déférer la régence. Revêtu de cette autorité, il entreprit de faire valoir, aux dépens de la France, les droits que Jeanne, reine de Naples, lui avoit donnés sur ce royaume en l'adoptant. Il se saisit des trésors du roi, qui montoient à plusieurs millions, de sa vaisselle et de

ses bijoux. La partie la plus précieuse de ce dépôt fut trouvée dans un mur du château de Melun. Un chambellan de Charles V en avoit le secret. Le duc d'Anjou le força, par la torture, de le révéler. Les ducs de Bourgogne et de Berry, les deux autres oncles paternels, pillèrent de leur côté. Le seul duc de Bourbon, oncle maternel, se conduisit d'une manière digne de son rang. Il donna tous ses soins à l'éducation du jeune roi; mais le duc de Bourgogne, qui en avoit été chargé avec lui, rendit ses bonnes intentions inutiles, en s'accommodant à l'humeur de son pupille, et en favorisant le penchant effréné qu'il montroit pour le plaisir.

Le duc d'Anjou, à l'aide de son trésor, assembla la plus belle armée qui fût jamais sortie de France pour l'Italie. On le vit partir avec plaisir, comme on voit partir un voleur dont on a été attaqué, quoiqu'il emporte son butin. Le duc de Bourgogne prit l'autorité. Il persuada à son neveu de porter la guerre en Flandre, dont les habitants n'étoient coupables que de ne vouloir pas souffrir les exactions de leur souverain, beau-père du duc de Bourgogne. Ainsi il sortit encore une armée de France pour des intérêts qui lui étoient absolument étrangers. Il fallut aussi envoyer des troupes en Languedoc, dont le duc de Berry avoit été nommé gouverneur. La province ne vouloit pas le recevoir, ayant déja éprouvé ses vexations du vivant du feu roi. Ce sage prince, cédant aux vœux de ses peuples, avoit rappelé son fils. Le neveu le renvoya armé et plus redoutable. Tel étoit l'état de Charles VI, forcé d'être l'instrument de la cupidité de ses trois oncles.

A l'âge de dix-huit ans, il épousa la princesse Isabeau de Bavière; et son frère, le duc d'Orléans, Valen-

tine, fille du duc de Milan. Alors le roi conçut le dessein de s'affranchir de la tutèle de ses oncles. Il lui suffit de déclarer, dans un conseil qu'il assembla exprès, que désormais il gouverneroit lui-même, et toute leur autorité les abandonna. Il s'entoura des ministres de son père. La face des affaires changea. Le jeune monarque s'appliqua à soulager ses peuples, diminua les dépenses nécessaires, retrancha les superflues, s'occupa du soin de redresser les griefs. Il étoit affable, familier avec décence, aimoit à dire des choses obligeantes. Alors le suffrage des peuples, enchantés de ses belles qualités, lui donna le surnom de Bien-Aimé. Des projets de guerres qui lui échappoient quelquefois, guerres romanesques, comme d'aller combattre les Turcs, de rétablir le pape à Rome, d'où des factions l'éloignoient, faisoient craindre qu'il ne se livrât à cette passion, au grand détriment de son royaume; mais ses ministres le contenoient. Cependant ils ne purent s'opposer à la juste vengeance d'un noir assassinat commis presque sous ses yeux.

Dans une cour composée de princes avides, qui, déchus de l'autorité, cherchoient à la ressaisir, de femmes galantes autorisées par l'exemple de leurs maris et jalouses entre elles, on doit s'attendre à des intrigues particulières, avant-courrières de troubles généraux. Le duc d'Orléans, peu régulier dans sa conduite, faisoit cependant mystère de ses désordres à sa jeune épouse. Elle en fut instruite et en fit des reproches à son mari. Il tira d'elle l'aveu que cette confidence lui avoit été faite par Pierre de Craon, son favori, et le chassa de sa cour.

Pierre de Craon étoit un de ces hommes dangereux

auprès des jeunes princes, audacieux, prodigue, sans mœurs et sans principes. Olivier Clisson, connétable, homme grave et réglé, avoit tâché d'éloigner du duc ce corrupteur, sans pouvoir y réussir. Craon n'ignoroit pas ses efforts. Il crut que les anciennes tentatives de Clisson pouvoient bien dans cette circonstance avoir contribué à sa disgrace. Sur ce soupçon, il l'attaque dans Paris à la tête de plusieurs assassins, le laisse pour mort, et s'enfuit en Bretagne, dont le duc, ennemi de Clisson, le reçut avec plaisir.

Le roi, irrité d'un pareil attentat, demande qu'on lui livre l'assassin. Le duc refuse. Charles se prépare à forcer le duc d'obéir et se met à la tête de ses troupes. Le duc de Bretagne avoit un fort parti pour lui à la cour, entre autres les ducs de Bourgogne et de Berry, qui tâchoient de détourner leur neveu de cette guerre, et qui cependant le suivoient. Arrivé au Mans, il est attaqué d'une fièvre. Ses oncles lui conseillent de s'arrêter, mais il continue sa marche. Dans cette mauvaise disposition de santé, un des plus chauds jours du mois d'août, après avoir marché plusieurs heures à l'ardeur du soleil, le jeune prince, comme sommeillant sur son cheval, est tout-à-coup réveillé en sursaut. Un homme de mauvaise mine, couvert de haillons, sort brusquement de derrière un arbre, saisit la bride de son cheval, et lui crie d'une voix terrible : « Arrête, « roi ! où vas-tu ? tu es trahi », et disparoît.

On croiroit volontiers que cette espèce de fantôme fut aposté par les oncles et les seigneurs qui n'étoient point partisans de cette guerre, et qui sans doute ne prévoyoient pas toutes les funestes suites de leur stratagême. Le premier effroi de cette vision étant passé,

on continue la marche. Un page qui portoit une lance, s'endormant à cheval, la laisse tomber sur un casque que portoit un autre page derrière le roi. A ce son aigu, Charles se retourne, et voyant cette lance tournée contre lui, il fond avec impétuosité sur le page, le tue et court en furieux de tous côtés, frappe à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'on puisse le saisir. On le reporte au Mans. Il y fut deux jours en léthargie, sans qu'on pût conjecturer quelle seroit la suite de cet étrange accident.

En attendant, les ducs de Berry et de Bourgogne reprennent l'autorité, au préjudice du duc d'Orléans, qu'ils disoient trop jeune. L'état du roi, dont l'esprit resta affoibli et sujet à des absences, servit de prétexte pour lui cacher les affaires et les conduire sans lui. C'étoit aussi une raison de multiplier les plaisirs, afin de dissiper la mélancolie dont il étoit quelquefois accablé.

Dans une des fêtes qu'on donnoit à cette intention, on imagina une mascarade de six satyres, couverts d'une toile, exactement appliquée sur la peau, et enduite de poix, afin de retenir la laine qui figuroit le poil. Le roi étoit du nombre. Ils se tenoient par une chaîne. Le duc d'Orléans, par imprudence, approche un flambeau de l'un d'entre eux pour le reconnoître. Le feu prend à son habit et se communique aux autres. Quatre furent si profondément brûlés qu'ils moururent deux jours après. Un cinquième eut le bonheur de rencontrer une cuve pleine d'eau où il se jeta. Le roi, que le feu gagnoit déja, fut garanti par la duchesse de Berry, qui étouffa la flamme avec sa robe dont elle l'enveloppa.

Depuis ce moment jusqu'à sa mort, ce prince eut toujours trois ou quatre attaques par an. Elles duroient plus ou moins, avec des symptômes différents. La veille, il devenoit pesant et inquiet; le matin, à son réveil, il étoit furieux, ou imbécille, tantôt violent et ardent, tantôt triste et mélancolique. Alors il pleuroit. Quelquefois aussi il badinoit et jouoit comme un enfant. Dans ces circonstances, il ne reconnoissoit personne que la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, et ne vouloit rien prendre que de sa main. On débita qu'elle avoit empoisonné son beau-frère, pour faire passer l'autorité à son mari. La reine et les tantes de Berry et de Bourgogne devinrent jalouses du crédit que la prédilection du roi donnoit à sa belle-sœur : on prétendit qu'elle la devoit à des complaisances criminelles. Les maris épousèrent les querelles de leurs femmes. De là les haines qui causèrent tant de troubles dans le royaume. Le principe une fois connu, on ne doit pas être surpris des étranges événements qui ont signalé ce malheureux règne.

Le duc d'Orléans, à l'aide de l'ascendant de sa femme, se fit déclarer, dans un bon moment du roi, lieutenant-général et gouverneur du royaume, pendant les rechutes de son frère. Le duc de Bourgogne s'opposa à cet édit. Les rivaux se préparèrent à des hostilités. Elles furent suspendues par le duc de Bourbon tant que dura l'accès de la maladie du roi. Revenu dans une demi-santé, il cassa ce qu'il avoit fait pour son frère, et donna toute l'autorité à son oncle. Le duc d'Orléans profita d'un autre accès de son frère pour se faire rétablir, aidé par la reine Isabeau, sa belle-sœur. La parfaite intelligence qui régnoit entre ces deux personnes, non

sans scandale, maintenoit leur autorité, et leur donnoit une espèce de droit de piller le peuple, qu'elles n'épargnoient pas.

Le duc de Bourgogne mourut, et laissa ses états à Jean, surnommé sans Peur. Aussi ambitieux que son père, il prétendit avoir sa part au gouvernement, dont la reine et le duc d'Orléans vouloient l'exclure. Le beau-frère et la belle-sœur se conduisoient avec la plus grande imprudence, et n'épargnoient ni bassesses, ni vexations pour amasser de l'argent. On disoit que la reine en faisoit passer en Allemagne, pour s'y retirer et y vivre splendidement, si le roi venoit à mourir. Le duc d'Orléans achetoit des terres et ne payoit pas ses dettes. Leur cour étoit splendide. Celle du roi et de ses enfants manquoit souvent du nécessaire. Le malheureux monarque, trop instruit de ces manœuvres, créa, dans un moment lucide, un conseil chargé de gouverner l'état pendant *l'absence du roi;* ainsi nommoit-on sa maladie, par ménagement.

Cette précaution ne fit point cesser les troubles, et n'imposa pas silence aux passions. Par vengeance, par rivalité d'amour et de puissance, le nouveau duc de Bourgogne fait assassiner son cousin, le duc d'Orléans, avoue publiquement son crime, prétend le justifier et s'en fait donner l'absolution par le roi, qu'il retenoit à Paris, après en avoir chassé la reine, les enfants d'Orléans et leurs partisans. Toutes ces personnes revinrent dans la capitale, et s'y rendirent les plus fortes; mais, intimidée par le duc de Bourgogne, que les Parisiens favorisoient, la cour se retira à Tours. Il y eut un accommodement, facilité par la mort de la douairière d'Orléans. Jean fit quelques excuses au nouveau

duc d'Orléans, son cousin. La reine, d'abord irritée du supplice de Montaigu, que le duc de Bourgogne avoit fait mourir pour le punir de son attachement à cette princesse, s'apaisa, parceque le duc lui donna une partie de la confiscation des biens du mort.

Le Bourguignon eut aussi le crédit de se faire confier l'éducation du dauphin, au préjudice du duc de Berry. Pour se venger de cette préférence, celui-ci renouvela les plaintes de l'assassinat du duc d'Orléans, et en demanda justice. En même temps il leva des troupes et s'avança vers Paris. Un retour de la santé du roi calma l'orage près d'éclater. Il éloigna les rivaux de la cour, ôta le gouvernement de Paris au duc de Berry, son oncle, et le donna, selon le vœu des habitants, au comte de Saint-Paul. Ce capitaine avoit été privé de celui de Gênes, et rappelé. Il déplaisoit, dit-on, aux Génois. Il ne prit pas les moyens de douceur pour s'établir solidement dans son nouveau gouvernement. Ne comptant pas sur l'obéissance de la bonne bourgeoisie, qui montroit de l'attachement pour le duc de Bourgogne, il forma un corps de milice de cinq cents bouchers, qui n'eurent pas plutôt les armes à la main, qu'ils firent trembler toute la ville.

Alors elle se trouva divisée en trois factions : celle du duc d'Orléans, dite des Armagnacs, du nom du comte d'Armagnac, beau-père du duc ; ils portoient une écharpe blanche, traversée d'une croix de Saint-George; celle des Bourguignons, l'écharpe rouge et la croix de Saint-André ; et enfin celle des bouchers, appelés Cabochiens, du nom de Caboche, leur chef. Celle-ci, espèce de faction volante, étoit redoutée et invoquée alternativement par les deux autres. Altérée de sang et de pilla-

ge, elle indiquoit les meurtres et brigandages, les ordonnoit, les exécutoit, et rendoit dominante la faction à laquelle elle se joignoit.

Le duc de Bourgogne maria sa fille au dauphin Louis, qui commençoit à se mêler des affaires. Voyant les ducs de Berry et d'Orléans approcher de Paris, où les Armagnacs, sous Saint-Paul, étoient fort puissants, il y appela son beau-père pour soutenir sa cause. Le Bourguignon vint, menant avec ses troupes un corps considérable d'Anglois; mais Jean-sans-Peur ne fit que paroître, rappelé en Flandre par une révolte des Flamands. Dans le temps que cette révolte exposoit Paris à devenir la proie des Armagnacs, le roi se réveilla de sa démence, rassembla une armée, chassa son oncle et son neveu jusqu'à Bourges, où il les assiégea. Quoique foibles et pressés, ils ne firent aucune proposition de paix, parcequ'ils attendoient un corps de six mille Anglois, qu'ils avoient appelés aussi de leur côté. Ainsi chaque faction, également traître à la patrie, s'embarrassoit peu de la livrer à ses ennemis, pourvu qu'ils l'aidassent à détruire ses rivaux. La crainte de ces auxiliaires engagea le roi à recevoir en grace les ducs de Berry et d'Orléans; mais les Anglois qui étoient arrivés, et qu'on ne pouvoit payer, se dédommagèrent en pillant.

Le roi retomba. Le dauphin prit en main les rênes du gouvernement. Quoique gendre du duc de Bourgogne, qui étoit revenu à Paris, il résolut de se soustraire à sa domination, et le pria de trouver bon qu'il mît pour commandant dans la Bastille des Essarts, homme qui lui étoit affidé Loin de s'y opposer, le malin Bourguignon signe les lettres de gouvernement. Mais des Essarts n'est pas plutôt entré dans la forteresse, qu'il se voit

investi par une multitude de gens ramassés sous Caboche et Jean de Troye, autre chef, chaud partisan du duc de Bourgogne. Le dauphin, très embarrassé, engage son beau-père à faire retirer ces séditieux. Il y consentit. Mais il fallut livrer des Essarts, qui fut décapité, pour servir d'avertissement à ceux qui oseroient se prêter à des mesures désagréables au duc. Les Cabochiens se répandirent ensuite dans la ville, et massacrèrent tous ceux que le Bourguignon et ses amis indiquoient comme suspects. Le dauphin et le duc de Berry furent obligés de prendre l'écharpe rouge pour se mettre en sûreté. Cependant les bourgeois de Paris, réveillés par ces violences de la stupeur dont ils étoient frappés, chassèrent les Cabochiens, non sans grande effusion de sang. Le reste de ces forcenés se retira en Flandre avec le duc de Bourgogne.

Paris fut alors absolument déclaré contre ce prince. Comme il menaçoit de revenir, les Parisiens prirent les armes, et s'assujettirent aux fonctions militaires. Le Bourguignon vint en effet jusqu'aux murailles, se présenta devant les portes; mais, ne voyant aucun mouvement en sa faveur, comme il l'espéroit, il se retira. Le roi *de retour*, ainsi qu'on disoit, le suivit; mais il lui accorda la paix, parcequ'il s'agissoit de se défendre contre les Anglois, qui étoient descendus en France en grande force. L'armée du roi, qui alla à leur rencontre, étoit fort supérieure, mais mal commandée : elle fut totalement mise en fuite à Azincourt : défaite encore plus désastreuse par les circonstances que celles de Créci et de Poitiers. Le Bourguignon profite de ce malheur pour rentrer en grace et revenir à la cour, protégé par le dauphin Louis, son gendre. Mais ce jeune

prince mourut à la fleur de l'âge, empoisonné, dit-on, tué, selon d'autres, par la débauche, quoique d'un tempérament fort et vigoureux. Les Armagnacs reprirent alors la supériorité; mais ce ne fut pas pour long-temps. Le Bourguignon s'empara de l'esprit du nouveau dauphin Jean. Il mourut d'un abcès dans la tête, trop tôt pour relever la faction bourguignonne dans Paris. Mais les intrigues de cour donnèrent à cette faction une nouvelle force.

A Jean, dauphin, succéda Charles, qui depuis occupa le trône. Ce jeune prince donna sa confiance au connétable d'Armagnac. Dans l'extrême disette où se trouvoit le royaume, menacé de nouveau par les Anglois, le connétable conseilla au dauphin de s'emparer du trésor d'Isabeau, sa mère, qui étoit fort considérable. Elle fut outrée de cette entreprise; et, laissant son mari avec son fils, elle se retira à Vincennes, et y tint une cour brillante et galante. Le connétable fit voir au roi, dans un de ses *retours*, qu'il avoit droit d'être choqué de ce qui s'y passoit. Le mari alla à Vincennes, fit arrêter et mettre à mort un homme qu'on disoit amant de sa femme, et la relégua à Tours, avec Catherine, sa plus jeune fille. Outrée de cet affront, dont elle croyoit son fils complice, quoiqu'il fût presque encore enfant, Isabeau appela Jean-sans-Peur à son secours. Il la tira de son exil. Par son conseil, elle fit revivre une ordonnance du roi qui l'avoit autrefois déclarée régente du royaume. Elle en prit le titre et l'autorité, fixa sa résidence à Troyes, créa un chancelier au parlement, et nomma à la place d'Armagnac le duc de Lorraine connétable.

Cette puissance, rivale de celle du roi, et accompa-

gnée de toutes les autorités qui pouvoient la rendre respectable, fit craindre un schisme politique dans l'état. Le légat du pape s'entremêla de la paix. Pendant qu'elle se négocioit, huit cents Bourguignons s'introduisirent par surprise dans Paris. La populace se joignit à eux; elle força les prisons, et massacra ceux qui s'y étoit refugiés. Le connétable d'Armagnac fut tué. Le dauphin se sauva à peine. La reine et le duc de Bourgogne, instruits de cet événement, ne tardèrent pas à se rendre dans la capitale; mais ils ne tardèrent pas non plus à être embarrassés eux-mêmes de l'esprit de sédition qui y régnoit. Tout homme riche étoit un Armagnac que l'on pilloit et que l'on tuoit sans miséricorde. La canaille déchaînée se livroit à toute sorte d'excès. Le bourreau étoit à la tête. Il eut l'impudence de toucher dans la main du duc de Bourgogne, obligé de souffrir cette hideuse familiarité. Cependant on fit entrer des troupes dans la ville. Elles y rétablirent l'ordre. Le dauphin s'éloigna. Retiré à Poitiers, il y établit un parlement formé de conseillers qui s'étoient sauvés de Paris, nomma un chancelier, et se déclara régent, tant que dureroit *l'occupation* du roi.

Pendant ce temps, la reine Isabeau, toujours courroucée contre son fils, traitoit avec Henri, roi d'Angleterre, qui s'étoit avancé jusqu'à Mantes. Elle lui offrit, pour se procurer son secours et la rétablir dans l'autorité absolue, Catherine, sa fille, en mariage, avec des conditions très avantageuses. Elles ne le parurent pas encore assez à l'Anglois. Le duc de Bourgogne tenoit la balance entre les contractants. Henri ne le trouva pas aussi disposé qu'il auroit voulu à seconder ses prétentions. Elles n'alloient pas à moins qu'à obtenir la

couronne de France avec la main de Catherine. Croyant pouvoir se passer du Bourguignon, il le négligea. Piqué de ce refroidissement, Jean-sans-Peur prêta l'oreille aux sollicitations du dauphin, qui offroit de se réconcilier. Les préliminaires en furent posés par des négociateurs; et, pour convenir des derniers articles, les deux princes se donnèrent rendez-vous à Montereau. Le duc de Bourgogne fut assassiné dans la conférence, sous les yeux du dauphin.

Ce prince nia d'avoir eu part au meurtre; il affirma qu'il s'étoit commis sans son consentement; mais ses désaveux n'empêchèrent pas que Paris, et, à l'exemple de la capitale, toute la France ne se soulevât contre cette perfidie. Elle servit plus le roi d'Angleterre que n'auroient pu faire les plus grands succès militaires. Il fut conclu un traité par lequel on convint que Henri V épouseroit Catherine, qu'il gouverneroit le royaume de France comme régent, tant que Charles vivroit, et qu'après sa mort il lui succéderoit au trône. Ce traité fut approuvé comme par un enthousiasme général du parlement, de tous les corps et des principales villes du royaume. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, y accéda. Les autres princes du sang avoient été menés prisonniers en Angleterre après la bataille d'Azincourt. Le dauphin fut déclaré ennemi de l'état, et incapable de succéder à la couronne.

La guerre commença avec des forces inégales entre le dauphin, qui n'avoit qu'un petit nombre de partisans et seulement quelques provinces de la partie méridionale, et Henri, appuyé de toutes les forces de l'Angleterre, des secours du duc de Bourgogne, du suffrage de Paris et des principales villes, du nom de

roi, et de la haine de la mère pour son fils. Qui n'auroit cru la perte du dauphin certaine, et le triomphe de l'Anglois assuré? Mais Henri V mourut à l'âge de trente-six ans, laissant de Catherine un enfant de neuf mois, qui fut nommé Henri VI. Deux mois après mourut, à cinquante-quatre ans, l'infortuné Charles VI, devenu imbécille à force de rechutes, et heureux de ne pas connoître les malheurs de son royaume. La régence, sous le jeune roi Henri VI, fut déférée au duc de Bedfort, frère du roi Henri V, au défaut du duc de Bourgogne, qui ne voulut pas s'en charger. Charles de Valois, ainsi appeloit-on le dauphin, se fit proclamer roi dans ses provinces, et fut reconnu dans sa petite cour, si resserrée que, par dérision, on l'appeloit le roi de Bourges.

Charles VII. 1422.

De cet état, à celui d'un monarque qui ne connoît de bornes à son royaume que celles de ses anciennes limites, il y a un grand espace à parcourir. Charles, surnommé le Victorieux, mit quinze ans à le franchir. Il a été aussi nommé le bien servi; et il étoit bien servi parcequ'il récompensoit noblement. Il n'avoit que vingt ans. Peu de seigneurs s'attachèrent d'abord à sa fortune; mais ils étoient braves, fidèles et zélés. Il lui vint aussi des secours étrangers. Le roi d'Ecosse lui envoya six mille hommes. Le duc de Milan lui fit passer six cents lances et un corps d'arbalétriers. Avec ces auxiliaires, et ce qu'il put ramasser de volontaires françois, il tint la campagne. Ses finances étoient si foibles, qu'il n'eut d'abord que des soldats capables de se contenter de gloire et d'espérance.

Le caractère de Charles VII étoit approprié aux circonstances : ouvert, caressant, généreux, d'une hu-

meur égale, porté au plaisir, sans redouter la peine, s'occupant aussi volontiers des préparatifs d'un combat que des apprêts d'une fête. Dans une circonstance très critique, après un échec important, il faisoit à un de ses généraux la description d'un divertissement qu'il comptoit donner à Agnès Sorel, sa maîtresse : « Qu'en dites-vous ? demanda-t-il au vieux guerrier. « — Je dis, repartit celui-ci, qu'on ne peut perdre son « royaume plus gaiement. »

On prétend qu'il a eu de grandes obligations à cette favorite, qu'elle le tira de l'indolence où il auroit volontiers langui ; content de la part de son royaume que les Anglois avoient bien voulu lui faire. Le sachant un jour dans ces dispositions, Agnès vint lui faire ses adieux : « Je suis, lui dit-elle, destinée à un roi ; puis- « que vous consentez à cesser de l'être, je vais chercher « un monarque ailleurs. » Cette menace, faite à propos, donna au prince l'énergie dont il manquoit quelquefois. Modéré et tranquille, il est certain qu'il avoit besoin d'être excité ; mais aussi, dans les occasions importantes, aucun de ses guerriers ne pouvoit lui disputer la palme de l'honneur. Plus d'une fois on l'a vu le plus avancé dans les rangs ennemis, et le premier sur la brèche. Mais la grande supériorité des Anglois sembloit rendre tous ses efforts inutiles. Après sept ans de combats, près de perdre Orléans, que les Anglois assiégeoient, la seule ville qui lui offroit un point d'appui dans le centre du royaume, il se voyoit exposé à être repoussé dans les extrémités, sans autre asile, peut-être, que les montagnes du Dauphiné, son apanage avant d'être roi. Dans une conjoncture si fatale, un miracle, si l'on en croit quelques historiens, un

singulier et heureux stratagême, selon d'autres, sauva Orléans et assura le trône à Charles VII.

Quelle qu'ait été la cause qui ait fait agir l'héroïne, inspiration ou ruse politique, séduction étrangère ou conviction intime, voici le fait dans la plus grande simplicité. Une jeune paysanne, âgée à-peu-près de vingt ans, appelée Jeanne, d'un village de Lorraine, nommé Arc, se présente au gouverneur de Domremi, le prie de l'envoyer au roi, parceque Dieu lui a révélé que sous son commandement les troupes royales feront lever le siége d'Orléans. Le gouverneur la refuse. Elle revient à la charge. Vaincu par ses instances, il la met sous la garde de deux gentilshommes et l'envoie au roi.

Le voyage, à travers un pays entièrement occupé par les Anglois, étoit périlleux. Elle promet qu'il se fera heureusement, et il réussit. Arrivée à la cour, le roi, après avoir consulté son conseil, la fait paroître devant lui. Il étoit vêtu simplement, et confondu dans la foule des courtisans : elle le distingue, lui adresse la parole, se dit chargée de deux choses seulement, de faire lever le siége d'Orléans, et de mener le monarque à Reims, pour y être sacré. Elle subit sur sa mission un examen des docteurs et des théologiens, dont le témoignage lui est favorable. On met un grand convoi sous sa direction ; elle l'introduit dans Orléans, fait tant de sorties, obtient tant d'avantages, que les Anglois lévent le siége. Du nom de son triomphe, on l'appela la Pucelle d'Orléans.

Elle étoit à cheval, habillée en homme, chargeoit à la tête des troupes avec beaucoup d'intrépidité. D'ailleurs elle montroit une grande piété, beaucoup de modestie, et une sagesse qui n'a jamais été suspectée.

Après cette victoire, la Pucelle propose le voyage de Reims. La plupart des capitaines s'y opposent, comme à une démarche impossible. Elle répond de l'événement, surmonte tous les obstacles, disperse les troupes ennemies, fait ouvrir les portes de la ville de la part de Dieu, entre dans Reims, y fait sacrer le roi, et demande la permission de se retirer, parceque sa mission est finie.

Comme on croit encore sa présence nécessaire, on la retient. Elle ne reste qu'à regret, présageant une issue funeste. En effet, elle est prise par les Anglois, sous les murs de Compiégne. Son procès lui étant fait comme sorcière, elle est brûlée vive à Rouen. L'infortunée souffrit ce barbare supplice avec un grand courage, et soutint jusqu'à la fin qu'elle n'étoit coupable d'aucune imposture. On doit la mettre au nombre des victimes innocentes immolées au ressentiment, à la cabale, ou à des raisons politiques. Est-il possible que Charles ait ignoré le sort affreux qu'on préparoit à cette héroïne? Et, s'il l'a su, comment ne l'a-t-il pas prévenu par des menaces de représailles sur les prisonniers qu'il avoit entre les mains?

Depuis le sacre de Charles VII, le régne ne fut plus qu'une continuité de victoires. Il chassa les Anglois de la France, eut la satisfaction de mettre la police dans son royaume. Les soldats, que la guerre civile avoit rendus brigands, il les renvoya à la culture des terres et à la pratique des arts. Ainsi il s'en débarrassa, non en les chassant de la France, comme on avoit fait à l'égard des Malandrins et des grandes compagnies, mais en les rendant utiles. A examiner l'ordre qu'il mit dans toutes les parties de l'administration, finances,

police, discipline, on jugera qu'il fut un grand roi.

Il lui arriva le contraire de ce qui arrive aux autres monarques. Ce ne fut pas au commencement de son régne, lorsque son trône étoit encore chancelant, qu'il fut ébranlé par des cabales; mais c'est lorsqu'il paroissoit le mieux affermi, après dix-sept ans de victoires, qu'il se vit assailli par une faction dangereuse. On l'a nommée la Praguerie, mot dont on ignore l'origine. Elle tira sa principale force de l'accession de Louis dauphin, fils de Charles. Le père vainquit son fils rebelle, et lui pardonna, ainsi qu'à presque tous ses complices.

Charles a été malheureux et comme fils, et comme père. Né d'Isabeau de Bavière, il fut haï, détesté par cette marâtre, qui auroit voulu le dépouiller de tous ses états. La haine et le mépris public la suivirent dans le tombeau. Malheureux comme fils, on vient de voir que le sien se mit dans le cas d'avoir besoin de pardon; chose douloureuse pour un père. Mais il fut encore plus affreux pour ce prince de croire que ce fils cherchoit à l'empoisonner. Cette persuasion se grava si profondément dans son esprit, que, dans cette crainte, il s'abstint plusieurs jours de manger. Quand, vaincu par les instances de ses domestiques, il consentit à prendre quelque nourriture, il étoit trop tard. L'estomac ne pouvoit plus faire ses fonctions. Il mourut dans sa soixantième année.

Louis XI. 1461.

Louis XI, ce fils qui remplit d'amertumes les dernières années de son père, quelque accoutumé qu'il fût à dissimuler, ne put cacher sa joie quand il apprit la mort du roi. Il étoit hors du royaume, qu'il avoit quitté pour se mettre, disoit-il, à l'abri de la colère de son père, qui avoit bien plus à redouter le mauvais naturel de ce fils

ingrat. Il rentra en France, alla droit à Reims, et s'y fit sacrer. On lui a donné la réputation de grand politique. La signification de ce terme est si équivoque, qu'il est difficile de la fixer. Il convient à Louis, si on entend par-là un prince qui ne marche que par des voies tortueuses, qui prend pour base de sa conduite la dissimulation, qui s'étudie à dresser des embûches, et qui est quelquefois pris dans ses propres piéges. Telle est la vie politique de Louis XI. On peut y ajouter le penchant à la haine, l'art de préparer ses vengeances et de les rendre cruelles, et l'on aura un portrait de ce prince assez ressemblant.

Il avoit environ quarante ans lorsqu'il monta sur le trône. C'étoit à-peu-près l'âge de Tibère lorsqu'il commença de régner. Comme l'empereur romain, le monarque françois avoit rongé son frein impatiemment, en attendant la souveraine puissance. On croit que le premier empoisonna Auguste, et que le second fit mourir son père de chagrin. Il chassa tous ses ministres, rappela ceux que Charles avoit éloignés, et affecta de gouverner tout différemment. Il avoit de grandes obligations à Jean, duc de Bourgogne. Ce prince l'avoit reçu avec toute sorte d'égards, lorsque Louis dauphin s'étoit cru forcé de fuir la colère de son père. En reconnoissance de ces bons traitements, Louis se lia avec l'héritier de Bourgogne, le comte de Charolois, nommé depuis Charles le Téméraire, aussi mauvais fils que lui. Placé sur le trône de France, il continua ses intelligences avec le Téméraire, tant qu'il se flatta d'entretenir les brouilleries du père et du fils. Quand il vit qu'ils se réconcilioient, il devint ennemi de l'un et de l'autre.

Tous les moyens lui paroissoient bons pour parvenir

à ses fins. Le duc de Savoie lui avoit rendu des services pendant qu'il soulevoit le Dauphiné contre son père; Louis, en reconnoissance, s'engagea de lui faire épouser l'héritière de Bretagne. Comme il crut ne pouvoir réussir auprès du prince breton par l'insinuation, il l'appela à sa cour sous un prétexte. Pendant qu'il retenoit le père, il prit des mesures pour faire enlever la fille, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ce même duc de Savoie, brouillé avec son fils, vient réclamer la médiation de Louis. Le monarque invite le fils à venir s'expliquer avec son père, lui donne sa parole pour sauf-conduit, l'écoute et le fait enfermer. Toujours également enclin à la trahison, il avoit pris des mesures pour enlever en pleine paix le duc de Bourgogne et le comte de Charolois; mais elles manquèrent par l'imprudence de l'un de ceux qui étoient chargés de l'exécution.

Cette conduite oblique, bien capable d'inspirer des craintes, non seulement aux étrangers, mais encore aux grands seigneurs du royaume, occasiona ce qu'on a appelé *la guerre du bien public*, c'est-à-dire la guerre de ceux qui vouloient engager le peuple, sous prétexte de procurer son avantage, à servir leur ambition ou leur ressentiment. A la tête étoient les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et presque tous les seigneurs de l'ancienne cour. Il se livra à Mont-Lhéri, près Paris, une bataille, suivie d'un accommodement. Jamais il n'y eut tant de traités à-la-fois. Le roi en fit avec chacun des chefs, qu'il avoit eu l'art de diviser. Il accorda à chaque prétendant ce qu'il voulut. La concession faite à l'un contredisoit celle qui étoit faite à l'autre. Ainsi Louis se trouva autant de raisons qu'il lui en falloit pour exécuter ce qui lui plaisoit, et rejeter le reste. Quant au *bien*

public, il montra une grande ardeur pour le procurer, et nomma avec ostentation une commission chargée de réformer les abus. Elle lui servit comme d'inquisition contre les seigneurs révoltés. Louis les fit citer comme coupables de vexations, et couvrit sa vengeance du manteau de la justice.

Pour plus grande sûreté, il convoqua les états-généraux, et y fit confirmer tout ce qu'il avoit fait. Il eut grand soin de recommander des réglements pour le bien public, à l'avantage des peuples. Dans cette assemblée, la Normandie fut irrévocablement réunie à la France. Comme tout réussissoit assez ordinairement au roi quand il traitoit lui-même, ce qui lui donnoit une grande idée de sa capacité, il eut la fantaisie de s'aboucher avec le comte de Charolois, devenu duc de Bourgogne, pour convenir d'un accommodement qui exigeoit de la finesse et de la dextérité. Point de doute qu'il n'eût dessein de tromper Charles le Téméraire; il lui demanda une entrevue. Elle eut lieu à Péronne, qui faisoit partie des états de Bourgogne. Pour inspirer plus de confiance, Louis s'y rendit sans gardes.

Pendant qu'ils conféroient, les Liégeois, gagnés par le roi, auxquels apparemment ce prince n'avoit pas marqué assez précisément le moment d'éclater, se révoltèrent et taillèrent en pièces la garnison bourguignonne. Le duc, instruit des menées du roi, le fit arrêter, et le tint trois jours prisonnier dans le donjon du château. Louis recourut à toute sorte de bassesses pour se tirer du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il n'en sortit qu'à force de sacrifices, s'obligea d'aller avec le duc devant Liége, non seulement d'être témoin de la punition de ses protégés, mais d'y coopérer lui-même par ses pro-

pres troupes. Toute sa vie, il fut honteux de cette imprudence. Les Parisiens, peuple railleur, s'en réjouirent. Ils apprirent à leurs pies et à leurs geais à répéter *Péronne, Péronne*. Le monarque choqué fit tuer par-tout ces oiseaux babillards.

Il étoit juste qu'un prince qui trompoit si volontiers fût trompé lui-même. On pourroit citer plusieurs ministres qui lui manquèrent de fidélité. Un des plus célèbres est le cardinal de La Balue, son plus intime confident. Il entretenoit correspondance avec le duc de Bourgogne. Le roi découvrit cette trahison. Il fit enfermer La Balue au château de Loches, dans une cage de fer de huit pieds en carré : châtiment d'autant plus approuvé, que le cardinal en étoit l'inventeur, et l'avoit fait subir à d'autres. Il y resta onze ans.

La mort délivra Louis XI des princes qui l'embarrassoient le plus ; de son frère, qu'on croit avoir été empoisonné ; et de Charles le Téméraire, qui périt dans une bataille en Lorraine. On croit que le roi avoit tenté de s'en défaire par le poison, et que le duc lui avoit rendu la pareille : soupçons, il faut en convenir, fort honorables pour ces princes. Le duc de Bourgogne ne laissa qu'une fille. Le roi profita de sa minorité pour envahir la meilleure partie de ses états. Il aima mieux les devoir à la ruse et aux armes, qu'au mariage qu'il auroit pu faire contracter au dauphin, son fils, avec cette riche héritière.

On a cherché le motif de cette préférence, et on a cru le trouver dans le caractère ombrageux de Louis, qui craignoit de rendre, par cette alliance, son fils trop puissant de son vivant. Quand il fut parvenu à se rendre maître de ses affaires, il tint les seigneurs et toute sa

cour dans un état de sujétion. Son regard faisoit trembler ceux qu'il fixoit. On a un exemple de son caractère cruel et vindicatif dans le supplice de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, homme à la vérité chargé de crimes, mais qui auroit échappé au châtiment, si le monarque n'eût pas eu à punir des fautes contre lui-même. Il le fit décapiter, et ordonna que ses deux fils fussent placés sous l'échafaud, afin que le sang de leur père coulât sur eux : trait d'inhumanité atroce.

La vie domestique de Louis étoit triste et sévère. « Il « étoit, dit son historien, naturellement ami des gens « de moyen état. » Son principal favori étoit Olivier Le Daim, qui avoit été son barbier. Il étoit avec ces sortes de gens plus familier qu'il ne convient. Quand on lui en faisoit des reproches, il répondoit par une maxime vraie, mais dont il étendoit trop l'application : « Lors- « que orgueil chemine devant, honte et dommage che- « minent de bien près. » Il s'habilloit et se présentoit de manière à ne point attirer le respect ; mais il inspiroit de la crainte : c'est tout ce qu'il vouloit. Ses ministres avoient peu à faire autour de lui. Il disoit qu'il portoit tout son conseil dans sa tête. On a dit qu'il étoit léger à parler des gens, sauf ceux qu'il craignoit ; car il étoit assez craintif de sa propre nature. Cette pusillanimité étoit le principe de sa superstition. Aucun roi ne l'a portée aussi loin en signes extérieurs de dévotion et en pratiques minutieuses. Il promettoit et juroit tout ce qu'on vouloit, pourvu que ce ne fût pas sur la croix de Saint-Lô, parcequ'il étoit persuadé que ceux qui se parjuroient après ce serment mouroient dans l'année. Or, comme il étoit toujours disposé à ne pas tenir sa parole, il ne vouloit pas s'exposer. Mais il juroit volon-

tiers sur une petite Notre-Dame de plomb qu'il portoit à son bonnet.

Dans sa dernière maladie il s'entoura de reliques. Il en fit venir de tous côtés, même la Sainte-Ampoule, qu'il tira de Reims. St. François de Paule, fondateur des Minimes, avoit, en Calabre, la réputation de saint. Un saint, selon l'opinion de Louis, devoit faire des miracles. Il l'appela pour qu'il lui rendît la santé, et ne fut pas content quand le saint lui dit qu'il ne pouvoit que prier Dieu de le guérir. Ce n'étoient pas seulement des prières que le malade demandoit. Il mourut dans la soixante-unième année de son âge.

Il fut, comme on l'a vu, mauvais fils, mauvais mari, n'ayant même pas pour Charlotte de Savoie, son épouse, les égards extérieurs qui pouvoient lui faire supporter patiemment ses infidélités et ses caprices; enfin père indifférent pour son fils, puisqu'il le fit élever loin de lui, et qu'il le voyoit rarement. Quelques jours avant sa mort il le fit venir, et lui donna des conseils dignes d'un monarque sage et vertueux : d'aimer la paix, de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, de traiter ses sujets avec équité et douceur. Louis XI fut très bien servi par les événements. Tous ceux qui pouvoient lui tenir tête, borner son ambition et sa cupidité, moururent avant lui. Il s'appropria leurs dépouilles sous toutes sortes de prétextes, d'hommages, d'héritages, d'hypothèques, de reversions, d'achats même, qu'il soldoit quand il vouloit. Chose singulière, remarque un historien, il releva l'autorité royale, tandis que sa forme de vie, son caractère et tout son extérieur auroient semblé devoir l'avilir. Il réunit sous son sceptre l'Anjou, le Maine, le Barrois,

la Provence, presque tout l'Artois, plusieurs villes de Picardie, le Roussillon, la Cerdagne et le comté de Boulogne.

Comme Charles VIII étoit majeur, il n'y eut point de régence proprement dite. Selon les dispositions de Louis XI, l'autorité fut remise entre les mains d'Anne de Beaujeu, sa fille, sœur du jeune roi. Louis, duc d'Orléans, et le duc de Bourbon, princes du sang les plus proches, voulurent disputer cette espèce de tutèle à madame de Beaujeu. Elle en appella aux états-généraux, qui lui confirmèrent sa puissance : décision qui fait honneur au choix de Louis XI et à celle qui en étoit l'objet. En effet, elle gouverna avec beaucoup de prudence. Charles VIII. 1483.

On crut devoir satisfaire l'animosité publique par le supplice de trois favoris insolents. Olivier Le Daim, de barbier devenu comte de Melun, fut pendu pour meurtre et adultère. Jean Doyac, parvenu d'aussi basse naissance à une éminente dignité dans le parlement, et comblé de richesses, après avoir été fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille et la langue coupées. De là on le conduisit en Auvergne, dont il avoit été gouverneur. On lui coupa l'autre oreille dans la ville de Montferrand, sa patrie, et il y fut de nouveau fustigé; mais il garda son trésor, qu'il avoit si bien caché qu'on ne put le découvrir. Jacques Cottier, le troisième, étoit médecin. Louis XI n'osoit rien lui refuser, ni le punir de son insolence. « Je sais bien, disoit-il « effrontément à ce foible prince, que vous me traiterez « quelque jour comme les autres, que vous me ferez « mettre en prison ou mourir, mais vous ne vivrez pas « trois jours après moi. » On se contenta de le chas-

ser. Il racheta ses richesses par une forte amende.

Le duc d'Orléans ne resta pas long-temps soumis à la décision des états. Il cabala pour s'emparer de l'autorité, et leva quelques troupes. Ce qu'il y avoit de plus inquiétant pour madame de Beaujeu, c'est que ce prince affable, complaisant, doué de qualités aimables, avoit beaucoup de crédit auprès du jeune roi. Cependant elle réussit à l'éloigner. Il se retira en Bretagne, et détermina le duc à embrasser sa querelle. Il y eut une bataille à Saint-Aubin. Le duc d'Orléans la perdit et fut fait prisonnier. Trois ans après, le roi alla lui-même le délivrer de la tour de Bourges où il étoit renfermé, et le chargea de négocier son mariage avec Anne, héritière de Bretagne.

Cette princesse étoit fort recherchée, le duc d'Orléans avoit été un des mieux reçus entre les prétendants. Néanmoins il eut la générosité, pour la tranquillité de la France et de la Bretagne, de la déterminer à épouser Charles VIII. Ce jeune monarque, plein de bonnes intentions, avoit le malheur de se laisser aisément engager à de fausses mesures. On lui mit en tête la conquête du royaume de Naples, comme lui appartenant à titre d'héritier de la maison d'Anjou; d'ailleurs c'étoit un objet de gloire convenable à un jeune prince, pour lequel il seroit honteux, disoit-on, de languir dans le repos. Plein d'idées gigantesques, Charles rassemble une armée, traverse l'Italie sans obstacle, entre dans Rome en vainqueur et en maître; subjugue le royaume de Naples, à une ville près, est attaqué, au retour, à Fornoue, par une armée formidable des princes ligués d'Italie, qu'il défait, et rentre en France triomphant et ruiné. Cet essai ne lui suffit pas. Il méditoit une

nouvelle expédition contre le même royaume de Naples, d'où ses soldats avoient été chassés après son retour; mais il mourut d'accident à l'âge de vingt-huit ans, avec le surnom d'*affable et civil*.

Louis XII, duc d'Orléans, menacé par les intrigues de cour, craignoit encore la prison ou la disgrace, lorsque la mort de Charles VIII, qui ne laissa pas d'enfants mâles, lui ouvrit le chemin au trône. Il étoit petit-fils du duc d'Orléans, frère de Charles VI, assassiné par le duc de Bourgogne. On auroit cru, en voyant Louis XII au milieu de la cour de son prédécesseur, qu'elle avoit toujours été la sienne. Il n'y eut aucun changement. Les ministres restèrent les mêmes. Ceux qui avoient maltraité Louis avant qu'il eût la dignité royale n'éprouvèrent ni vengeance, ni défaveur. « Il n'appartient « pas au roi de France, disoit-il, de punir les injures « faites au duc d'Orléans. » Ils conservèrent leurs places et leurs biens. Il n'y eut enfin que la personne de Charles VIII qui disparut. Sa veuve, Anne de Bretagne, après un an donné à la bienséance et aux formalités nécessaires pour séparer Jeanne, fille de Louis XI, que Louis étant duc d'Orléans avoit épousée malgré lui, reprit sa place sur le trône et au lit du nouveau roi. Jusque dans la guerre, il y eut entre Charles et son successeur une ressemblance parfaite. Louis XII la porta aussi en Italie, non plus comme roi de Naples: il renonça à tous ses droits en qualité d'héritier de la maison d'Anjou; mais comme représentant de sa grand'mère, Valentine de Milan, héritière légitime de ce duché.

Louis XII. 1498.

Louis XII se rendit formidable à deux républiques, Gênes et Venise. La première, humiliée et assujettie,

reçut des lois sévères. La seconde, devenue orgueilleuse par ses richesses, se vit non seulement abandonnée de ses alliés, mais encore attaquée par une ligue dont le roi de France se rendit le chef et l'agent. Venise échappa à sa ruine par des sacrifices et des souplesses. Les papes jouèrent un grand rôle dans cette guerre. Alexandre VI déshonora la tiare par ses crimes. Jules II, la cuirasse sur le dos et le casque en tête, prit des villes et gagna des batailles. Louis XII, tantôt ennemi, tantôt réconcilié, n'usa pas assez de sa puissance contre ces pontifes, par complaisance pour Anne de Bretagne, son épouse, très dévote et très craintive. Quand ces papes se trouvoient pressés par les armes du roi, ils faisoient craindre à la reine la révision des procédures faites pour la dissolution du mariage de la princesse Jeanne, et l'annulation du sien. Ces insinuations adroites faisoient que la reine empêchoit le roi d'user de ses avantages. A force d'égards, il perdit en Italie les conquêtes qui avoient coûté tant de sang et d'argent à la France.

C'est presque le seul reproche qu'on puisse faire à ce prince affable, accessible, compatissant. Nul monarque ne respecta plus la liberté de ses sujets. Il seroit à desirer que ceux qui ont droit de condamner à la prison en eussent auparavant éprouvé comme lui les inquiétudes, le malaise et les impatiences. On l'a blâmé de son mariage, contracté à cinquante-quatre ans, avec Marie, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui n'en avoit que dix-sept. Mais il ne porta pas loin la peine de cette faute : elle changea toute sa manière de vivre. « Où il vouloit dîner à huit heures, il convenoit « qu'il dînât à midi, et où il vouloit se coucher à six

« heures du soir, souvent se couchoit à minuit. » Ces complaisances pour sa jeune épouse le conduisirent au tombeau deux mois et demi après son mariage. On le trouvoit trop économe. Les courtisans avides répandirent à ce sujet des satires. On le fit même jouer sur le théâtre : il ne s'en fâcha pas. « J'aime mieux, dit-il, « que mes sujets rient de mon économie, que s'ils « pleuroient d'être foulés. » En effet, il diminua les impôts de plusieurs, et n'en créa jamais de nouveaux. Enfin, [illegible] de la critique, s'il en mérita quelqu'une, est étouffé par cette proclamation du crieur public, lorsqu'il annonça la mort de ce prince : « Priez Dieu pour le bon roi Louis, père du peuple. » C'est la plus belle de toutes les oraisons funèbres.

Son successeur, François I, venant de la même souche, le duc d'Orléans et Valentine de Milan, étoit éloigné de la couronne d'un degré plus que Louis XII, qui ne laissa pas d'enfants mâles. Il avoit un caractère chevaleresque, c'est-à-dire passionné pour les armes, mettant sa gloire à braver les dangers, à courir les hasards sans s'embarrasser des risques, ni prévoir les conséquences. Presqu'en montant sur le trône il eut occasion d'exercer son courage contre les Suisses. Ces peuples avoient fait sous Louis XII une irruption en France. Ils n'en sortirent que sous la promesse d'une somme d'argent. François I les trouva non payés, et par conséquent fort mécontents, lorsqu'il passa les Alpes pour aller s'emparer du Milanez. Il y eut à Marignan une sanglante bataille qui dura deux jours : elle fut plus à l'avantage des François que des Suisses ; mais les deux nations y apprirent à s'estimer. De ce moment, François I eut toujours des com-

François I. 1515.

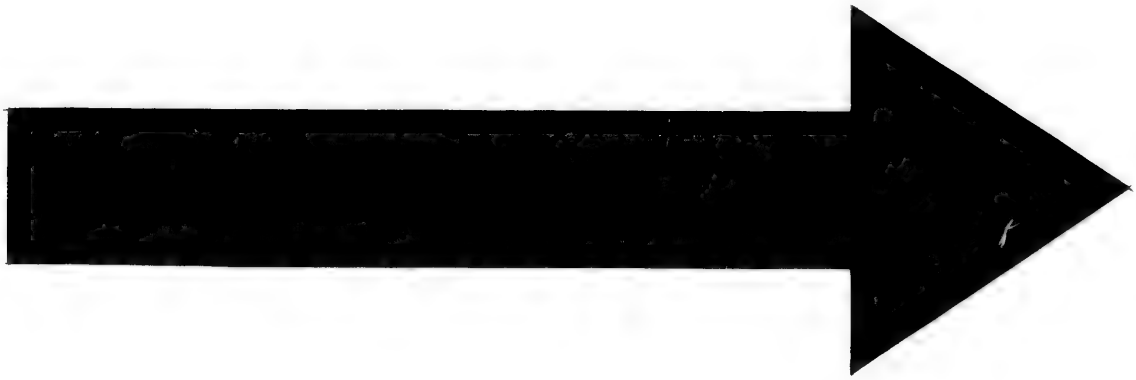

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

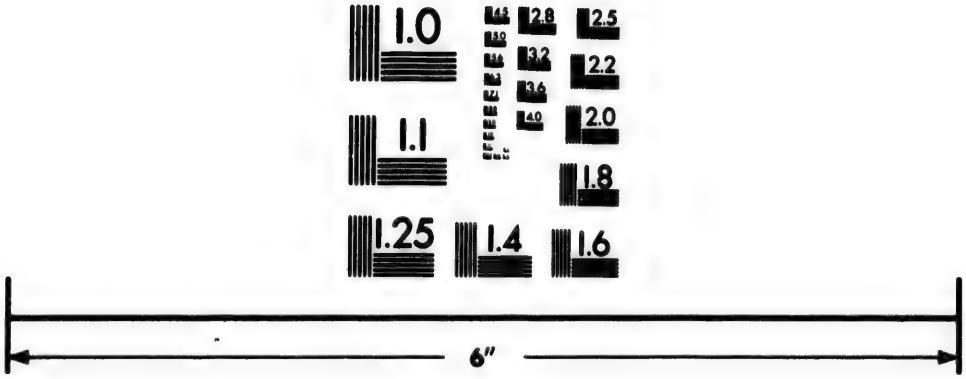

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

pagnies suisses dans ses troupes. Il s'assura du Milanez par des garnisons, et revint triomphant.

Jeune, ambitieux, déja vainqueur, il se mit sur les rangs pour la couronne impériale; mais Charles-Quint, meilleur négociateur, l'emporta. Ce fut l'origine ou l'occasion de la haine de ces deux princes à-peu-près égaux d'âge et de puissance; mais on vit, par les succès constants de l'empereur, ce que peut la prudence sur la bravoure dénuée de conseils. Charles maîtrisa, pour ainsi dire, les événements; tous les moyens lui sembloient bons pour embarrasser son ennemi. Il enleva plus d'une fois à François I des alliés que leur intérêt même portoit à lui être fidèles, entre autres Henri VIII, roi d'Angleterre. Le monarque françois et le monarque anglois s'étoient juré une amitié sincère dans une entrevue, dont la magnificence fut alors célébre. L'endroit où elle eut lieu s'appela le champ du Drap d'or. Mais les serments de Henri VIII, quoiqu'il eût véritablement de l'estime et de l'affection pour François I, ne tinrent presque jamais contre les sollicitations artificieuses de Charles.

Un des grands malheurs de François I, malheur qui en entraîna après lui beaucoup d'autres, a été la défection du connétable de Bourbon. On convient que ce seigneur fut poussé à bout par la duchesse d'Angoulême, mère du roi. Elle avoit pris du goût pour lui dans un voyage qu'elle fit à la cour, du temps de Louis XII. Lorsqu'elle se vit, en quelque manière, assise sur le trône avec son fils, elle s'imagina que Bourbon n'hésiteroit pas à accepter sa main qu'elle lui offroit. Non seulement il la refusa, mais, ce qui n'est jamais permis, il donna de son refus des raisons qui at-

taquoient le caractère et la beauté de la princesse. Quoique vieille, elle n'en fut pas moins sensible à la critique de ses graces. Son amour méprisé se tourna en haine violente. Le roi, son fils, eut la foiblesse de n'en point réprimer les effets, qui n'allèrent pas à moins qu'à ruiner le connétable par un procès injuste.

Bourbon passa chez l'empereur. François I eut d'autant plus de tort de s'exposer à perdre un si bon capitaine, qu'il étoit alors en guerre avec Charles-Quint. Il pénétra très heureusement en Italie, et mit le siége devant Pavie. Les généraux de l'empereur n'avoient pas assez de troupes pour délivrer la ville, qui étoit près de se rendre. Le connétable leur amena douze mille Allemands levés à ses dépens. La prudence dictoit au roi de se retirer; mais il crut son honneur intéressé à prendre la ville. « Cependant à la guerre, lui disoit La « Trimouille, le véritable honneur est de réussir. Au« cune raison ne peut jamais justifier une défaite. » Indocile à une remontrance si sage, François I attendit l'ennemi : il fut battu et fait prisonnier.

Charles-Quint ne se comporta pas fort généreusement à l'égard de son ennemi. Il en tira, pour sa délivrance, plus de promesses qu'il ne devoit croire que le roi une fois libre voudroit en tenir. Les infractions à ce traité causèrent entre eux de nouvelles guerres, des bravades, des défis insultants. Ces procédés, répréhensibles même entre particuliers, n'empêchèrent pas Charles de se fier à la parole de François I, quoiqu'il l'eût insulté et souvent trompé, et de passer par la France avec un simple sauf-conduit de ce prince. Il y fut magnifiquement reçu et traité amicalement : en reconnoissance, l'empereur manqua à la promesse faite au roi de

donner à son second fils l'investiture du duché de Milan. Une nouvelle guerre s'alluma. Comme l'âge ralentissoit l'activité des deux rivaux, la guerre se raléntit aussi; de sorte que François I, n'ayant pas été un seul jour de son régne en paix, s'y trouva lorsqu'il mourut à l'âge de cinquante-trois ans. Il étoit noble, généreux, magnifique, et a mérité le titre glorieux de Père et de Restaurateur des Lettres.

Henri II. 1547. Henri II avoit vingt-neuf ans quand il monta sur le trône. Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sa maîtresse, en avoit quarante-sept. Elle sut fixer son cœur jusqu'à la mort, au grand déplaisir de Catherine de Médicis, son épouse, frappée du double chagrin d'être privée de l'amour de son mari, et du pouvoir qu'elle voyoit entre les mains d'une autre. Treize ans de régne furent treize ans de guerres extérieures, pendant lesquels la paix régna dans l'intérieur de la France, malgré quelques intrigues de cour et la persécution qu'on faisoit souffrir aux protestants, qui déja commençoient à s'agiter et à inspirer de vives craintes. Sc[illegible] régne de Henri II, plusieurs de ces sectaires furent brûlés. Les cris de ces malheureux l'émurent; mais il n'en donna pas moins contre eux des édits foudroyants. Ainsi se fomentoient la haine et l'animosité, qui rendirent ensuite les guerres civiles si acharnées et si cruelles. Henri II fut frappé à l'œil d'un éclat de lance dans un tournoi, et mourut de sa blessure à quarante-deux ans. Si on avoit un caractère à lui donner, ce seroit celui d'avoir été peu constant dans ses projets politiques, de s'être permis des variations nuisibles aux affaires, et d'avoir adopté trop facilement les

idées du dernier qui lui parloit. D'ailleurs il étoit affable, poli, brave comme son père, et loyal chevalier.

Avec lui finit cette institution qui nous donna les Pothon, les La Hire, les Bayard, et tant d'autres guerriers dignes d'être nommés, comme ce dernier, « chevaliers sans peur et sans reproche. » Ces deux mots désignent les qualités qui constituoient le vrai chevalier, la bravoure et l'assemblage de toutes les vertus sociales. On a remarqué que dans la réception étoient employés des rites religieux et galants, qu'il y avoit fraternité entre les chevaliers, et que l'hospitalité se pratiquoit avec empressement et gaieté. L'arrivée d'un chevalier dans un château étoit une fête. Les menestrels et les troubadours, poëtes et musiciens ambulants, mettoient en vers et en chant les hauts faits d'armes de ces preux, et enflammoient les jeunes chevaliers du desir de leur ressembler. C'est moins le malheur de Henri II, dans un de ces spectacles, qui a détruit cette société, que l'usage des armes à feu, qui a changé l'attaque, la défense particulière et l'ordre des combats.

Tout le règne de François II, âgé de seize ans, n'est qu'une conspiration. Les Guise, princes cadets de la maison de Lorraine, ayant fait épouser à François Marie Stuart, leur niéce, s'attribuent toute l'autorité. Antoine, roi de Navarre, et Condé, prince de Bourbon, tâchent de la partager. Aidés de Coligni et d'autres mécontents, ils projettent de se saisir du roi, qui étoit dans le château d'Amboise, afin de gouverner sous son nom. La conjuration est découverte: trois des chefs sont exécutés en présence de la reine mère et des

François II. 1559.

dames de la cour. Près de douze cents furent pendus, noyés ou décapités. Le sang ruisseloit dans les rues d'Amboise.

On fait le procès au prince de Condé et au roi de Navarre. Il ne se trouve aucune charge contre celui-ci; mais le premier est condamné à mort. Il alloit être exécuté, et le roi de Navarre devoit être assassiné, faute de preuves. François II meurt presque subitement d'un abcès dans la tête, à dix-huit ans. La conjuration d'Amboise est le premier événement de la guerre civile qui a embrasé la France pendant quarante-cinq ans. Elle mit une ligne de démarcation entre les catholiques et les réformés, dits protestants ou huguenots. Il y eut alors deux factions bien prononcées à la cour, et deux partis bien distincts dans le royaume.

Charles IX. 1560.

La mort précipitée de François II change en un clin-d'œil la face de la cour. La reine mère, négligée par les Guise pendant leur autorité, en est recherchée, parcequ'ils connoissoient son empire sur Charles IX, qui n'avoit que dix ans; mais elle ne se laisse pas prendre à leurs amorces. Par insinuation et par douceur, elle éloigne les chefs de parti, et gouverne assez tranquillement. Ce calme ne plaisoit pas à François de Guise, qui s'érigeoit en chef des catholiques. Une malheureuse querelle survenue à Vassi en Champagne coûte la vie à plusieurs protestants et cause un embrasement général. La guerre se fait avec fureur. Antoine, roi de Navarre, est tué devant Rouen, qu'il assiégeoit, et le duc de Guise est assassiné sous les murs d'Orléans, qu'il serroit de près. Le prince de Condé avoit été blessé et fait prisonnier à la bataille de Dreux. La mort de deux chefs, et la captivité de l'autre, rendent la paix,

ménagée par Catherine, plus facile à conclure. Elle se fait à des conditions assez équitables.

Mais elle ne dure pas. Condé ne la trouvoit pas assez avantageuse à ceux de son parti. Il tente, avec Coligni, de surprendre la cour à Meaux. Deux régiments suisses la reçoivent dans leurs bataillons, bravent le feu des rebelles, et la ramènent en sûreté dans Paris. On combat encore, sans succès décisifs, dans la plaine de Saint-Denys. Le connétable de Montmorency, commandant de l'armée catholique contre son neveu Coligni, général avec Condé de l'armée protestante, est tué. On conclut une nouvelle paix, qui n'est pas plus stable que les précédentes. Il se livre une bataille à Jarnac, où le prince de Condé, blessé sur le champ de bataille, est assassiné de sang froid. Coligni sauve les débris de l'armée protestante, se représente à Montcontour, est encore battu, et se retire en vainqueur: les catholiques, dans ces deux occasions, étoient commandés par Henri, duc d'Anjou, frère puîné de Charles IX, qui depuis a été Henri III; et Henri, prince de Béarn, fils d'Antoine et de Jeanne de Navarre, qui a depuis été Henri IV, y faisoit ses premières armes sous les yeux de Coligni. Malgré les victoires des catholiques, les réformés obtinrent encore une paix honorable.

Les trouvant indestructibles par la force ouverte, Catherine et son conseil résolurent de s'en défaire par la trahison. On attira à la cour les principaux chefs réformés par l'appât du mariage du jeune prince de Béarn avec la princesse Marguerite, sœur de Charles IX. La reine Jeanne amena elle-même son fils, et mourut presque subitement. L'empoisonnement, s'il eut lieu, fut si bien déguisé, que cet accident n'é-

pouvanta pas les seigneurs protestants. Ils se laissèrent tous envelopper à Paris comme dans une nasse, et périrent massacrés la nuit de la Saint-Barthélemi, 1572, dans la capitale et dans tout le royaume, avec les circonstances barbares qui caractérisent les excès du fanatisme.

Charles IX prononça au jeune roi de Navarre, son beau-frère, et au prince de Condé, fils de celui qui avoit été tué à Jarnac, cette terrible sentence en trois mots : « Messe, mort, ou bastille. » Ils fléchirent. Le roi, maître des chefs, crut le parti exterminé ; mais il se soutint dans les provinces. Bientôt même il trouva des protecteurs à la cour, d'où le roi de Navarre et le prince de Condé s'étoient sauvés. François, duc d'Alençon, le dernier des frères du roi, s'appuya du secours des réformés pour lui arracher des graces. Ces rebelles, que Charles IX avoit espéré détruire en se plongeant dans leur sang, reparurent comme des spectres effrayants auprès de son tombeau. Ils s'étoient rassemblés dans la Normandie : pour les éviter, il fut contraint de fuir, dans sa dernière maladie, du château de Saint-Germain, où il attendoit la mort. Elle le frappa à vingt-quatre ans, précédée de grandes douleurs, qu'on regarde comme un juste châtiment du massacre de la Saint-Barthélemi.

Henri III. 1574.

Henri III étoit en Pologne, dont la couronne lui avoit été déférée, à la grande satisfaction de Charles IX, son frère, qui fut charmé de voir s'éloigner cet objet de jalousie. Il mit, à vingt-trois ans, celle de France sur sa tête, déja ornée des lauriers de plusieurs victoires. En l'attendant, sa mère gouverna avec adresse et habileté. Henri donna en arrivant bonne opinion de son admi-

nistration, par une neutralité apparente entre les partis, par la fermeté dans ses résolutions et l'application aux affaires; mais ces belles dispositions ne durèrent pas.

Les réformés avoient contre lui des préventions fondées. Ils le regardoient comme complice des massacres de la Saint-Barthélemi, et ne se fioient ni à ses démonstrations de neutralité, ni à sa fidélité aux paroles données, parcequ'ils le connoissoient inconstant et très aisé à séduire. En effet, la reine mère, dont le but étoit de gouverner, l'eut bientôt dégoûté des soins pénibles de la royauté. Elle lui présenta des plaisirs faciles, et l'endormit dans l'indolence de la volupté.

Henri crut regagner ou conserver l'estime des catholiques par des démonstrations de dévotion bizarres. Il établit des confréries de pénitents, associations familières dans le midi, distinguées entre elles par les couleurs, blanche, bleue et noire. On le vit assister, pieds nus, à leurs processions, couvert de leur sac, masqué de leur capuchon où la tête s'enfonçoit; mais les chefs catholiques lui enlevèrent le fruit de ces affectations ridicules, en dévoilant sa conduite peu régulière. Ils rendoient aussi sa religion suspecte, en publiant que la tranquillité dans laquelle il laissoit vivre les protestants sans les persécuter étoit moins l'effet de la crainte de leur puissance que de son affection pour eux.

Ces chefs catholiques étoient les deux fils du duc de Guise, assassiné à Orléans: l'un cardinal, hardi dans les conseils; l'autre guerrier, intrépide dans l'exécution. Un troisième, nommé le duc de Mayenne, étoit encore trop jeune pour figurer. En observant l'indolence du roi sur le soupçon que ses débauches le priveroient de postérité, ne voyant après lui que le duc

d'Alençon, non marié, d'un génie étroit, on ne doute pas que le duc de Guise n'ait eu le projet de se procurer la couronne, par l'appui des catholiques, au préjudice du roi de Navarre, héritier présomptif, qui étoit retourné à la religion réformée. Henri III favorisa, sans le vouloir, cette prétention par sa conduite maladroite.

Il se laissa arracher par les protestants des places fortes, comme nécessaires à leur sûreté contre les entreprises des catholiques. Ceux-ci prétendirent avoir aussi besoin d'asiles, et étant refusés, ils se crurent en droit de se lier par des serments pour la défense de leur religion, qui paroissoit abandonnée par le roi. De là la Ligue ou la Sainte-Union. Henri III la laissa établir, au lieu de la réprimer, et quand elle eut acquis de la force, il crut que le meilleur moyen de déconcerter ses projets étoit de s'en rendre le chef; qu'ainsi il en pénétreroit les secrets et en modéreroit les mouvements. Mais les Guise ne lui laissèrent que l'apparence de l'autorité dans leur parti, et seulement ce qui étoit strictement nécessaire pour qu'il y représentât, et que son nom donnât un air de légitimité à la ligue.

Henri III auroit voulu tenir la balance entre les deux ligues; car il ne faut pas s'y tromper, l'association des réformés qui avoient des places fortes, des troupes et des chefs, étoit une véritable ligue; mais la catholique ne laissa pas au roi la liberté de faire la guerre. Comme il ne la faisoit pas assez vigoureusement au gré des ligueurs, ils donnèrent toute leur confiance aux Guise, et forcèrent le roi, à la journée des Barricades, de sortir de sa capitale. Près d'être déposé dans les états de Blois, ou d'éprouver un sort plus funeste, s'il y en a un

pire pour un monarque, il fit assassiner le duc de Guise.

La ligue étoit si bien cimentée, le peuple si bien persuadé et si dévoué, que ce meurtre, loin de rendre à Henri III sa puissance, le jeta dans le plus grand embarras. Il y eut un soulèvement général des catholiques. Le roi, poursuivi par eux, abandonné des réformés, se trouva presque seul. Le malheur réveilla en lui son ancienne bravoure. Le duc de Mayenne, reconnu chef du parti à la place de ses frères, suivoit de près Henri III, forcé de fuir, et l'accula, pour ainsi dire, dans les faubourgs de Tours. Comme un animal furieux se retourne contre les chasseurs qui le pressent, il sortit contre les ligueurs, les battit, les força de se retirer et de lui laisser la liberté de se joindre au roi de Navarre.

Depuis long-temps ce prince l'avertissoit des perfidies de la ligue, et lui offroit ses services. Attaqué avec acharnement par les ligueurs, sous les bannières de Henri III, il les avoit défaits à Coutras; mais, après sa victoire, il restoit incertain et indécis, dans les pays montagneux de la France, les plus commodes pour soutenir une guerre défensive, attendant avec anxiété quelles seroient les résolutions de la ligue contre lui. Il ne pouvoit douter que les Guise ne lui en voulussent personnellement, depuis que la mort du duc d'Alençon le rendoit héritier du trône. Il apprit donc avec un contentement intérieur le meurtre de ce rival; mais il eut la modestie de n'en pas triompher, se contentant d'offrir de nouveau ses services à Henri III. Ce prince hésitoit, dans la crainte que sa jonction avec les réformés

ne confirmât les bruits qu'on avoit répandus de son penchant pour leur religion ; mais, se trouvant réduit à un très petit nombre de sujets fidèles, il se détermina à appeler le roi de Navarre. Celui-ci vint assez à temps pour l'aider à repousser les ligueurs des murs de Tours.

« Marchons à Paris », lui dit le prince, plein de vivacité et d'ardeur. La résolution en fut aussitôt prise. Cette capitale étoit gouvernée par les Seize, c'est-à-dire que, divisée en seize quartiers, les chefs du conseil de chaque quartier, rassemblés sous l'influence des chefs des ligueurs, prenoient des décisions qu'ils faisoient adopter par les quartiers. Le peuple étoit entraîné et entretenu dans ses préventions par des orateurs séditieux, ennemis de leur patrie. On répandoit avec profusion des écrits dans le sens de la faction, et on n'en permettoit point d'autres. La fureur, la rage étoient au comble contre Henri III dans cette grande ville. A la nouvelle de la mort du duc de Guise, on avoit déclaré son assassin déchu du trône, et retranché son nom des prières. On ne se cachoit pas de dire que ce seroit une action méritoire que de lui ôter la vie. Un religieux, qu'on croit, outre le fanatisme, avoir été engagé à ce crime par les complaisances de la duchesse de Montpensier, sœur des Guise, se proposa pour ce forfait, et l'exécuta. Henri III, frappé par le couteau de l'assassin, auprès de Paris, mourut à trente-neuf ans. Doué des plus belles qualités, vaillant, populaire, éloquent, il auroit été jugé digne du trône, s'il ne l'avoit pas occupé.

Henri IV. 1589. Personne ne contesta les droits de Henri IV à la couronne, quoiqu'il y eût trois cent trente-trois ans entre

lui et Robert, sixième fils de saint Louis, seigneur de la baronnie de Bourbon, dont il tiroit son origine. Mais sa religion servit de raison ou de prétexte à plusieurs seigneurs catholiques pour l'abandonner. Leur désertion le força de lever le siége de Paris. Le duc de Mayenne le poursuivit en Normandie, où il se retiroit pour gagner l'Angleterre, s'il étoit trop pressé. Mais auparavant il hasarda une bataille à Arques, auprès de Dieppe, et la gagna. Cette victoire lui donna la confiance de retourner vers Paris. Mayenne lui opposa une nouvelle armée dans les plaines d'Ivry, et fut encore battu. Henri campa devant la capitale. Il auroit pu s'en rendre maître par famine, s'il avoit refusé de laisser passer une multitude de vieillards, de femmes et d'enfants, que le duc de Nemours, qui en étoit gouverneur, mettoit dehors pour épargner les vivres. Les généraux du roi lui reprochèrent son indulgence: « mais, disent les histo-« riens, Henri IV se seroit exposé à tous les reproches « du monde, plutôt qu'à ceux de son cœur. »

Il est d'expérience que le ferment des guerres civiles est bientôt épuisé, quand les étrangers ne viennent pas l'alimenter. Les réformés avoient appelé les Allemands, les ligueurs appelèrent les Espagnols. Philippe II, roi d'Espagne, prévoyant que la ligue seroit anéantie, si Paris étoit pris, envoya à son secours le prince de Parme, qui fit lever le siége. Henri IV s'éloigna, et laissa un libre cours aux cabales qui troubloient la capitale. Les Seize y dominoient, mais avec un despotisme et une insolence qui irritoient le duc de Mayenne. Ils avoient fait pendre deux magistrats respectables qui leur étoient suspects. Mayenne, pour se venger, usa de représailles contre les Seize eux-mêmes, et fit

pendre quatre d'entre eux ; les autres se dissipèrent. Paris resta dans une espèce de calme, amusé par le spectacle des prétendus états qui s'y assemblèrent. Philippe II ne tendoit pas à moins qu'à y faire déclarer reine de France l'infante sa fille ; mais il ne trouva pas Mayenne docile à ses desirs ; et Henri IV déconcerta toutes les factions, en revenant à la religion catholique, dont il fit profession ouverte.

Ce changement ne le mit cependant pas d'abord en possession de la totalité de son royaume. Il fut obligé de réduire des provinces par la force ; d'autres le reconnurent volontairement. Les réformés, mécontents de sa conversion, furent apaisés par un édit donné à Nantes ; édit très prudent, fait pour convenir également aux catholiques et aux protestants raisonnables. Les plus difficiles à contenter furent les seigneurs qui s'étoient attachés à lui pendant sa détresse. Ils ne se croyoient jamais assez récompensés. Ils murmuroient et menaçoient. Le roi fut contraint de faire un exemple du plus dangereux d'entre eux. Biron paya de sa tête ses complots mal concertés.

Henri IV eut des foiblesses, mais il les fit oublier par ses vertus. Il avoit les qualités qui font le grand roi, les talents militaires, l'art et le desir de rendre ses peuples heureux, le discernement dans le choix des ministres. A cette occasion, on se souviendra de Sully, qui a si souvent été cité pour modèle en administration. Henri IV étoit bon, franc, familier, chéri de ses sujets, et sa mémoire sera bénie tant qu'il y aura des peuples sur la terre. Cependant il a été attaqué par le couteau de deux assassins, et est mort à cinquante-huit ans, frappé par le troisième. C'est une tache pour la

réputation d'Henriette de Balzac, sa maîtresse, et de Marie de Médicis, sa femme, qu'on hésite de décider entre elles deux laquelle a armé le bras de l'assassin. On leur a donné pour complices des seigneurs que ce prince avoit comblés de bienfaits. D'autres rejettent le crime sur des agents de la cour d'Espagne. Néanmoins il peut se faire que l'assassin ait été un scélérat mélancolique, fanatique de religion, sans conseillers, ni complices, ainsi qu'il le fit entendre. Henri IV a été surnommé le Grand. On approuve généralement ce vers, qui peut lui servir d'épitaphe :

Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Le règne de Louis XIII, son fils, peut se partager en trois époques : sous Marie de Médicis, sa mère, sous le connétable de Luynes, et sous le cardinal de Richelieu. Louis XIII. 1610.

Marie de Médicis ne régna elle-même que sous les noms de Concini et de Léonore Galigaye. Le premier, pauvre gentilhomme florentin, venu en France avec la reine, pour y faire fortune, y réussit en épousant Léonore, fille d'un artisan de Florence, que Marie avoit amenée en qualité de basse domestique, et qui devint sa favorite. La reine fut quatre ans régente de son fils, qui n'avoit que quatre ans quand il parvint au trône. Après sa majorité, elle continua à tenir les rênes, environnée de cabales et d'intrigues.

Les princes de Condé et de Soissons étoient à la tête d'une foule de mécontents. Condé fut arrêté et relâché. On leva des troupes ; mais les mécontents comptoient moins sur les armes que sur les négociateurs secrets qu'ils avoient auprès du roi. Ils persuadèrent à ce jeune

prince que la discorde ne venoit que de l'obstination de sa mère à soutenir un favori indigne de ses bontés. On convint que Concini seroit sacrifié. Il s'étoit fait donner le bâton de maréchal de France, sans aucun service militaire, uniquement parcequ'il lui convenoit. Vitri, capitaine des gardes, l'obtint pour l'avoir assassiné. La reine fut envoyée prisonnière dans le château de Blois, et Léonore fut punie du dernier supplice, comme sorcière. Tous leurs biens furent donnés à Luynes, qui avoit été l'ame de l'intrigue.

Il avoit deux frères, Brantes et Cadenet, tout au plus, dit-on, gentilshommes provençaux. De gardes du roi, ils s'étoient introduits dans sa faveur par des amusements d'enfants. Ces puérilités firent que ni la reine ni son favori ne se défièrent d'eux, et leur laissèrent prendre empire sur l'esprit du jeune Louis. Au commencement de cette révolution qui assura l'autorité à Luynes, la cour étoit devenue un foyer d'intrigues. C'étoit la route de la fortune; mais tout le monde n'y parvenoit pas. Un nommé Gignier y fut arrêté désagréablement. Il avoit imaginé une prétendue conspiration qu'il alla révéler à Luynes, espérant en tirer récompense. Mais en examinant l'affaire à fond, on reconnut de la fourberie. L'intrigant, pressé de dire le motif de sa délation, répondit de bonne foi : « Voyant que les « complots étoient à la mode, j'en ai formé un pour « mon avantage; malheureusement il a mal tourné. » Gignier ne vit en cela qu'une mauvaise chance, et paya de sa tête sa mauvaise fortune.

La reine mère conserva dans son exil d'autant plus de partisans, que Luynes excita contre lui beaucoup de jalousie par son pouvoir et ses richesses. Il s'étaya

du mariage de la fille d'un des principaux seigneurs de la cour, et en fit contracter à ses frères d'aussi utiles. Mais les mécontents tirèrent la reine de sa prison. Ils se trouvèrent assez puissants pour lui fournir une armée. Luynes, d'un caractère doux et pacifique, se réconcilia avec elle. Marie de Médicis revint auprès de son fils et reprit de l'influence dans les affaires. Afin de rompre le cours de ces cabales et d'occuper Louis, qui avoit du goût pour la guerre, Luynes, quoique ami de la paix, donna aux réformés quelques mécontentements, qui leur firent prendre les armes. Le jeune monarque entra avec ardeur dans la nouvelle carrière qu'on lui ouvroit, et s'y distingua. Luynes y gagna l'épée de connétable, sans avoir un droit plus légitime que Concini et Vitri au bâton de maréchal. Le connétable joignoit les sceaux à cette dignité : de sorte que tous les pouvoirs se trouvèrent réunis en lui. Mais il n'en jouit pas long-temps. Il mourut au moment où, élevé au faîte des honneurs et du pouvoir, il alloit en être précipité par la perte de sa faveur.

Marie de Médicis devint maîtresse du conseil, en y introduisant Richelieu, évêque de Luçon, qui avoit contribué à la réconcilier avec son fils et Luynes. Le prélat, argus en politique, examine la conduite de ses collègues, voit qu'ils travaillent à se supplanter dans la confiance du roi, les laisse se ruiner les uns les autres, et quand il les voit affoiblis en nombre et en force, il les chasse du conseil, s'installe à leur place, et entoure la base de sa puissance seulement de quelques foibles étais dont il pourra se défaire s'ils lui nuisent. Mais on donne aussi à l'ascendant qu'il prit une origine plus louable que ces ruses de cour. Il s'empara, dit-on,

de Louis XIII par l'estime. Il montra à ce prince, qui avoit l'esprit juste, un système de gouvernement bien suivi, des vues sages, des moyens proportionnés à ses vues. Il lui expliquoit les causes et les motifs, et, ce qui est encore plus efficace, il lui procuroit des succès.

Ainsi il rendit le monarque maître des protestants en France, et étouffa le germe des guerres civiles par la prise de la Rochelle. La mer étonnée fut contenue par une digue, et reçut un frein qu'elle n'avoit pas senti depuis le temps d'Alexandre. Les Anglois, qui vouloient s'opposer à ses efforts, sont rappelés dans leur île par les troubles qu'il y fomente. Il conduit Louis en Italie, et le fait accompagner de la victoire dans ce pays si stérile en lauriers pour les François depuis les guerres de Naples et de Milan. En Flandre et en Allemagne, la maison d'Autriche domptée, jusqu'alors accoutumée à l'offensive, est forcée de se tenir sur la défensive. Le commerce fleurit, la puissance royale prend du nerf et se fait respecter, les peuples sont affranchis de la tyrannie des seigneurs dont les châteaux sont démolis. Les sciences, négligées pendant le fracas des guerres civiles, sont cultivées avec éclat. De superbes édifices leur servent d'asile et de sanctuaire. La France, en un mot, squelette décharné, épuisée d'hommes et d'argent, reprend de la vigueur et de l'embonpoint.

Il ne tenoit qu'à la reine mère de jouir de tous ces avantages à la cour de son fils avec tous les agréments que Richelieu ne demandoit pas mieux que de lui procurer; mais des hommes jaloux du crédit de son ancien protégé la préviennent contre lui. Ils lui persuadent que ses volontés, bonnes ou mauvaises, doivent être servilement exécutées par l'homme qui lui doit sa puis

sance; que la moindre résistance, quoique accompagnée de tous les égards qui peuvent adoucir un refus, est une ingratitude et un affront. Ses flatteurs lui disent et lui répètent que ce colosse qu'elle a élevé, elle a le pouvoir de l'abattre; elle s'en flatte et s'en vante. L'idole que j'ai formée, se dit-elle, je saurai bien la détruire. Marie intrigue, cabale, et entreprend de ruiner le cardinal dans l'esprit de son fils.

Il s'agit de crédit, d'autorité, de perdre toute sa puissance: Richelieu ne connoît plus de ménagements. Par l'ascendant des ames fortes sur les ames foibles, après une légère éclipse, il reprend plus d'empire que jamais sur Louis. Il lui commande les sacrifices qu'il croit nécessaires au soutien de sa propre puissance. La reine mère est arrêtée. Au lieu de fléchir et d'entrer en accommodement, elle fuit en Allemagne. Elle y languira dans la pauvreté. Les plus humbles supplications ne pourront toucher l'inexorable ministre, ni obtenir de lui la permission de revenir en France; elle mourra dans l'exil et la misère. La jeune reine, qui s'étoit prêtée aux desseins de sa belle-mère, sera rendue suspecte. Son époux ne jettera plus sur elle que des regards glacés, et, si elle devient mère, ce ne sera que par une surprise faite à l'indifférence.

Gaston, frère du roi, trop complaisant pour les ennemis du ministre, sera esclave au milieu de la cour; s'il échappe à ses liens, s'il prend les armes, ce sera un moyen de le décréditer sans ressource dans l'esprit de son frère. Il ne rentrera en grace que par la médiation du prélat. Il faudra qu'il en ait obligation à son ennemi. Le comte de Soissons, prince altier, ferme dans ses résolutions, adversaire dangereux, sera poussé à la ré-

volte. S'il obtient des succès, les suites en seront prévenues par sa mort, effet du hasard, ou procurée sur le champ de bataille. Il n'y a que Condé qui, non seulement sut se préserver de la disgrace, mais qui accrut sa maison en autorité et en richesse, par des alliances avec l'impérieux cardinal. Quant à ceux des seigneurs qui lui étoient contraires, ou qu'il jugea tels, aucun ne fut épargné. Puylaurens, favori de Gaston, auquel le prélat avoit donné sa nièce en mariage, soupçonné de n'être pas assez dévoué à l'oncle, fut mis en prison et y mourut. Montmorency prit les armes en faveur de Gaston; il étoit à la vérité coupable; mais il avoit sauvé la vie à Richelieu dans une occasion où le poignard étoit levé sur lui. Cependant il ne put obtenir grace et périt sur l'échafaud. Des griefs à peine dignes d'amende servirent de prétexte à la condamnation du maréchal de Marillac; mais son vrai crime étoit que, dans une assemblée d'ennemis du prélat, où on délibéroit sur la manière de se défaire du ministre, il avoit opiné à le mettre en jugement, persuadé qu'on trouveroit assez de crimes dans une grande administration pour le condamner à la mort. Richelieu le punit de la peine du talion.

Enfin il arracha du cœur de Louis toute affection et toute pitié en faveur du jeune Cinq-Mars, son favori, plus étourdi que méchant; mais Cinq-Mars vouloit rivaliser de crédit avec Richelieu: quel plus grand crime pouvoit-il commettre? Il fut décapité à vingt-deux ans. De Thou, son ami, auquel on ne put prouver de crime, subit le même sort. On n'hésita pas à attribuer ces exécutions au cardinal, parcequ'aussitôt qu'il fut mort le roi fit mettre en liberté tous les malheureux qui atten-

doient leur jugement, et rappela les exilés : preuve certaine que c'étoit le ministre qui avoit régné jusqu'alors. Louis XIII ne lui survécut que cinq mois, et mourut à quarante-deux ans. On l'a surnommé le Juste et le Sévère. Ces deux épithètes peuvent aller ensemble ; mais, en le rendant responsable de la dureté de son ministre, on conviendra que la seconde lui convient encore mieux que la première.

Louis XIV. 1643.

Louis XIV naquit après vingt-trois ans de mariage stérile ; c'est pourquoi on le nomma Dieu-donné. Il n'avoit que cinq ans quand il succéda à son père. La reine fut déclarée régente par le parlement. Au grand étonnement de toute la France, Anne d'Autriche, si tourmentée par le cardinal de Richelieu, prit pour ministre le cardinal Mazarin, créature de son persécuteur. Un poëte a dit: « Le monde est une œuvre scénique. » En suivant cette idée, on aura vu dans le régne de Louis XIII la tragédie environnée de catastrophes et dégouttante de sang. On se figurera sous Mazarin le jeu des passions moins violentes, representées par les auteurs de la Fronde. La plus grande partie du régne de Louis XIV, on peut se la peindre comme un spectacle à grandes machines, fait pour étonner. Sur la fin, on ne voit plus que les débris de cette majesté théâtrale, et l'illusion s'évanouit.

Lorsque la crainte inspirée par le terrible Richelieu cessa, que le sombre répandu par le sérieux Louis XIII sur sa cour commença à s'éclaircir, les personnes qui avoient souffert des persécutions pour la reine, ou partagé celles qu'elle avoit éprouvées, revinrent l'esprit plein de prétentions et d'espérances. On les appela *importants*, parceque hommes et femmes s'imaginèrent

être en droit de se mêler des affaires, et qu'on devoit une déférence entière à leurs avis. La reine se lassa de leur importance, renvoya les femmes dans leurs terres, et se débarrassa des hommes par quelques mois de prison.

Anne d'Autriche fut aussi fatiguée des remontrances du parlement, à l'occasion de quelques impôts. Cette compagnie, fière d'avoir donné la régence, prit pour un engagement sérieux le compliment que la reine fit alors aux chambres, en disant qu'elle se conduiroit par leurs conseils. Ces conseils étant peu écoutés, ils les convertirent en arrêts. La régente les cassa. Ce fut une occasion de murmure. Le peuple partagea le mécontentement des magistrats, et se montra disposé à les soutenir. Le duc d'Enghien, héros de vingt-deux ans, couronné des lauriers cueillis à Rocroy, se présenta pour réprimer cette bourgeoisie indocile. Enorgueillis d'avoir été utiles à la reine, le prince et les jeunes officiers et seigneurs dont il étoit environné prirent un air de hauteur, qui les fit appeler *petits-maîtres*.

La reine non seulement se dégoûta de leurs services, mais encore les punit de leur audacieuse présomption par la disgrace. La fermeté de la régente fut attribuée aux conseils de Mazarin. Tous les partis se déclarèrent contre le cardinal, tantôt réunis, tantôt séparés. Il devint comme le but de direction de tous les coups des mécontents. On nomma la faction qui lui étoit le plus contraire la Fronde; elle se partagea en grande et petite. Toutes les cabales pendant ces troubles, en conservant les noms, changèrent plusieurs fois d'intérêts, car il y eut aussi une fronde favorable à Mazarin. Pendant ces espèces de tracasseries domestiques, la guerre

se faisoit avec succès sur les frontières contre les Espagnols. Le jeune monarque donnoit des espérances en grandissant, et l'intérieur du royaume, assez bien gouverné, étoit tranquille. Mazarin esquivoit adroitement les attaques de ses envieux. Il n'y en avoit qu'un avec lequel il ne pouvoit faire ni paix ni tréve, parceque le dessein de ce rival étoit de le débusquer et de se mettre à sa place. On parle ici du fameux Gondi, coadjuteur de son oncle, évêque de Paris, depuis cardinal de Retz. Il étoit l'ame de toutes les intrigues contre Mazarin.

Celui-ci fournit inconsidérément un prétexte aux mauvaises intentions de ses ennemis. Il fit venir d'Italie une sœur, une belle-sœur et une troupe de niéces. On sentit que cette famille n'étoit appelée que pour s'enrichir. On la représenta dans les pamphlets comme une charge pour l'état, dans le moment que la cour demandoit de nouveaux impôts. Le parlement refuse d'enregistrer les édits bursaux. La cour s'obstine; le parlement s'opiniâtre; il déclare le cardinal perturbateur du repos public et ennemi de l'état. La cour quitte Paris, qui est assiégé.

Cependant la paix se fait. Condé et ses frères avoient été chargés du siége. Ils mirent à trop haut prix le service qu'ils avoient rendu en cette circonstance. Mazarin les fit arrêter. Les Parisiens sont transportés de joie, en voyant prisonniers ceux qui les avoient assiégés. Mais la fronde reprend des forces. Le cardinal est obligé d'aller lui-même rompre les fers de ceux qu'il avoit enchaînés, et de quitter le royaume. Paris fait des feux de joie au retour des princes. Un accommodement permet à Mazarin d'y revenir; mais on se brouille de nouveau. La cour se trouve exposée à être enfermée dans la capi-

tale par des barricades. Elle se sauve. Mazarin, dont la tête avoit été mise à prix, au grand applaudissement des Parisiens, sort encore du royaume.

La cour erre dans les provinces; elle y rassemble une armée. Mazarin envoie aussi d'Allemagne un bon corps de troupes. Le parlement, pour soutenir ses arrêts contre le prélat, fait de son côté des levées: de sorte que quatre armées se rencontrent sous les murs de Paris. Il n'y eut cependant qu'un combat, funeste à Condé, ennemi irréconciliable de Mazarin. Ce prince y devoit périr. Les Parisiens le sauvèrent par pitié, en le recevant dans leurs murs; mais il fut obligé de sortir du royaume. Mazarin y rentre triomphant de tous les partis. Les Parisiens le reçoivent avec des transports de joie. Le parlement le félicite en corps, et l'accable de pompeuxé loges. Le cardinal de Retz est mis en prison, se sauve, perd l'évêché de Paris, et va traîner une vie obscure dans une petite ville de Lorraine. La vie de Mazarin ne fut plus ensuite qu'un triomphe perpétuel. Il la termina par le traité des Pyrénées, en 1659, et donna, avant de mourir, la paix à l'Europe.

Il faut être François et se placer dans la circonstance, pour concevoir l'enthousiasme de la nation dans ces années brillantes du règne de Louis XIV. Ce jeune prince, entouré des graces, servi par les arts, suivi de la victoire, paroissoit fait pour donner des lois à l'univers. Il force l'Espagne de céder le pas à ses ambassadeurs. Rome ose résister à ses prétentions hautaines; il lui impose des conditions humiliantes. Sur sa demande, équivalente à un ordre, la garde corse est cassée, et une colonne, élevée dans le palais des Césars, atteste la supériorité de la France. Louis signifie à l'Espagne

des droits à la vérité litigieux; mais ses armées, qui volent à la suite des négociateurs, abrégent la discussion; et le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668, légitime ses prétentions.

Accoutumé à vaincre les rois, il s'indigne de trouver de la résistance dans une république. La Hollande porta la peine de son audace. Elle se vit sur le penchant de sa ruine; mais l'Angleterre la soutint. L'Allemagne entière se leva pour elle. L'Espagne, si abattue, fit aussi des efforts. Presque toute l'Europe se ligua contre une puissance envahissante, dont on ignoroit le terme où elle voudroit s'arrêter. Louis XIV fit tête à tous ses ennemis, et dicta, en 1678, les conditions de la paix de Nimégue, encore brillantes, mais pourtant moins impérieuses que celles d'Aix-la-Chapelle. Les forces qu'il retint sur pied, prévoyant ou méditant une nouvelle guerre, lui servent à humilier Alger et Gênes. La première, de dessous ses ruines, pousse des cris, et fait des prières qui ne sont exaucées que quand elle rompt les chaînes des esclaves françois, et qu'elle promet de n'en plus remettre dans les fers. La seconde, déja maltraitée par les bombes, n'arrête celles qui alloient l'écraser qu'en envoyant son doge à Versailles faire d'humbles excuses.

La guerre recommence. Le Palatinat est désolé. Les feux qui embrasent ce pays sont un signal pour réunir toute l'Europe contre les François, dont le nom est en horreur. Cependant Louis XIV se soutient; mais il essuie des échecs; sa marine est détruite à la Hogue; les côtes sont infestées. Les Anglois font des descentes; leurs bombes, dont les François avoient enseigné l'usage sur mer, écrasent le Havre, et réduisent Dieppe

en cendres. Néanmoins la victoire n'abandonna pas Louis sur terre. Fleurus, Steinkerque, champs de ses triomphes, Mons, Namur, trophées de sa gloire, attestèrent encore sa supériorité. Mais les nombreuses armées qu'il mettoit sur pied dépeuploient le royaume et causoient la famine. Au milieu de sa grandeur et du luxe de sa cour, Louis XIV sentoit les approches de la disette. Les peuples commençoient à ne plus admirer, et murmuroient. Cette situation affligeante lui arracha des sacrifices à Ryswick, en 1697.

Ils furent commandés par la nécessité de se préparer à la guerre pour la succession d'Espagne. Peu importoit aux François qu'un Bourbon occupât ce trône; mais il plut à Louis XIV et à son conseil, au lieu d'un partage pacifique qui étoit proposé, d'accepter le testament de Charles II, qui donnoit l'Espagne au duc d'Anjou, et avec ce funeste présent, de recevoir la dépopulation, la famine, et les autres fléaux qui affligèrent bientôt le royaume. L'Allemagne et la Flandre, autrefois théâtres des triomphes des François, devinrent leur tombeau. Tallard, avec des corps entiers est fait prisonnier à Hochstedt, dans les mêmes plaines où Villars avoit chassé les ennemis devant lui. Villeroi perd une armée entière à Ramillies; les champs espagnols s'imbibent du sang françois. Afin qu'il ne manquât aucune calamité à la France, la guerre civile y déploie ses fureurs; les protestants se révoltent, poussés à la rebellion par l'imprudence qu'avoit eue Louis XIV de révoquer le sage édit de Nantes. Il soutient l'adversité avec courage. Sa constance lasse l'opiniâtreté de ses ennemis. Ses malheurs désarment leur haine. Villars, vainqueur à Denain, fait conclure la paix d'U-

trecht en 1713. Lui-même, avec son digne émule, le prince Eugène, assure à Rastadt la paix de l'Europe en 1714.

Après les plus cruelles extrémités, forcé d'abandonner son petit-fils, amené presque à la triste promesse de fournir de l'argent et des troupes pour le détrôner, Louis XIV vit la couronne d'Espagne affermie sur la tête de ce prince. Son propre royaume, morcelé par les conquêtes des ennemis, revint à son intégrité, mais dénué et affoibli. Cependant, si on lui reproche avec raison son excessive ambition, qui a causé les malheurs de la France, sa passion pour la guerre, qui a fait répandre tant de sang, son goût pour le luxe et pour les bâtiments, qui a enfoui tant de trésors extorqués aux peuples par les impôts, on ne peut refuser son estime à ses grandes qualités, qui le distinguent entre les souverains.

La fermeté de son gouvernement dissipa les intrigues de la cour et les empêcha de reparoître. Il sut choisir ses ministres, et leur assigner à chacun les fonctions qui leur étoient propres. Les sciences fleurirent sous son règne; aucun art ne fut négligé. Le commerce intérieur et étranger, les communications par les canaux et les grands chemins, attirèrent son attention. Il créa la marine militaire, soutint les colonies, creusa des ports, fortifia les frontières, réforma les lois, établit la police. La poésie, l'éloquence du barreau et de la chaire, furent portées à leur perfection sous son règne. Il encouragea les recherches de l'histoire et les voyages propres à agrandir la sphère des connoissances. Des savants en tout genre s'assembloient sous ses auspices dans son palais, et il les entretenoit noblement. Enfin,

sous son régne, la France s'enrichit de chefs-d'œuvre, et devint pour les autres nations l'école de la politesse, du goût et de tous les talents utiles et agréables.

Louis XIV étoit un des plus beaux hommes de son royaume. Il aima les femmes et en fut aimé. Marie-Thérèse d'Autriche, son épouse, méritoit par ses charmes et sa vertu de conserver toute sa tendresse. En la privant de ce droit légitime, il eut soin d'observer les égards qui pouvoient rendre son inconstance moins chagrinante. Il lutta contre les parlements, ou plutôt il les assujettit par la terreur; mais c'étoit un ressort qu'il comprimoit et qui devoit se relever aussitôt qu'il ne seroit plus pressé. En donnant trop d'attention aux querelles de religion, il les rendit plus ardentes par sa partialité. Son régne a été le plus long de la monarchie, et, après celui de Charlemagne, le plus glorieux, s'il ne l'a pas égalé ou surpassé. Il mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Louis XV. 1715.

On remarque que le commencement d'un régne est assez ordinairement le contraste et comme la critique de la fin de l'autre. A l'avénement de Louis XV au trône, habitudes, opinions, relations politiques, tout changea; non que les anciennes déplussent au nouveau roi (il n'étoit que dans sa sixième année, et par conséquent sans influence prépondérante), mais parceque l'autorité tomba entre les mains du duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, qui ne l'aimoit pas. Le régent rendoit à son oncle le réciproque; par conséquent il se fit un plaisir de changer tout ce qu'avoit fait le vieux monarque.

Il donna donc une face toute différente à la cour. Au

lieu de l'extérieur grave et austère qui y dominoit, on n'y vit plus que légèreté et dissipation. De la religion, si scrupuleusement pratiquée, il ne resta seulement que ce qu'on ne pouvoit point rigoureusement retrancher aux regards du public. Jamais Louis XIV n'a eu avec les Anglois que les liaisons indispensables. Il les regardoit comme les rivaux nés de la France, et s'en défioit. Le régent se livra entièrement à eux, se laissa guider par leurs conseils, afin de s'assurer leur protection, si le jeune roi, dont la santé étoit chancelante, venoit à mourir.

On ne peut douter que, cette mort arrivant, le régent n'eût dessein de se placer sur le trône, au préjudice de la branche espagnole; mais c'est une calomnie de dire qu'il essaya d'empoisonner son pupille. Peu délicat en fait de mœurs, et assez indifférent sur les principes, Philippe d'Orléans n'étoit cependant pas capable d'une action noire. Une preuve qu'il ne le voulut pas, c'est qu'il ne le fit pas; car il le pouvoit. Tout au plus étoit-il possible que ce crime fût tenté par les gens sans probité dont il étoit environné, un cardinal Dubois, et d'autres scélérats pareils, qui se seroient flattés de devenir despotes de la France, sous un maître ennemi de la gêne du travail. Ils avoient l'expérience que, plus capable qu'eux, il s'en laissoit cependant gouverner, pour donner plus de temps au plaisir. On ne lui reprocha pas de s'être enrichi par le systême des billets, qui bouleversa le royaume. Il n'y vit que la libération du trésor royal, sans songer que ce systême portoit une atteinte injuste aux fortunes particulières. Il réussit à-peu-près comme un intendant qui, pour payer les det-

tes de son maître, rançonne et ruine les fermiers. La France se sentit long-temps de l'état de langueur où cette opération funeste l'avoit réduite.

Philippe d'Orléans mourut subitement. Il fut remplacé par le duc de Bourbon-Condé. Ce prince, comme un particulier avide, chercha à s'enrichir des débris du systême. Il n'avoit pas la familiarité, l'espéce de bonhomie, la popularité qui avoient fait supporter les défauts et les fautes du régent. Le peuple murmura de ses déprédations. Il n'en tint aucun compte, assuré, à ce qu'il croyoit, d'être soutenu par le roi, devenu majeur, parcequ'il pensoit s'être rendu nécessaire à un prince pour lequel il imaginoit de nouveaux plaisirs; mais Condé fut dupe d'un enfant de dix-sept ans et d'un vieillard de soixante-treize. Louis priva son parent du ministère, et le renvoya sans explication, comme on congédie un domestique: ainsi en agit-il par la suite avec ses ministres. Fleury, son précepteur, se mit à la place du prince disgracié, sans préliminaire, comme si elle lui eût toujours appartenu.

On regarde avec raison ce cardinal comme un enfant privilégié de la nature. « Jusqu'à soixante-treize « ans, dit un historien, il passa pour un homme des « plus aimables et de la société la plus délicieuse; et « lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du « monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut « regardé comme un des plus sages, et conserva jus- « qu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre « et capable d'affaires. » Il paroît qu'il prit pour base de son systême de gouvernement la paix intérieure et extérieure: projet louable, parcequ'avec la paix on a

tout; mais, avec les meilleures intentions, les moyens ne sont pas toujours bien choisis.

Persuadé qu'il n'y avoit que les Anglois qui fussent capables de troubler la tranquillité dont il vouloit jouir au-dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Se voyant ménagés, recherchés, ils devinrent exigeants. Fleury porta la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs desirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. D'ailleurs, dans le retranchement des dépenses qu'il auroit fallu faire pour cet objet, il trouvoit à satisfaire l'économie qui lui étoit naturelle. Ainsi il vécut tranquille de ce côté; mais quand les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restoit ne put résister à celle des Anglois en pleine vigueur, malgré tous les efforts que l'on fit pour rendre la marine françoise plus nombreuse et plus redoutable.

Fleury se trompa aussi dans l'espérance qu'il avoit conçue de l'efficacité de ses mesures pour la paix intérieure. Elle étoit ébranlée par les troubles de l'église. Une grande partie du clergé de France étoit opposée à l'opinion que le ministre voulut faire prévaloir. Il entreprit de subjuguer ses adversaires par l'autorité. Comme si en fait d'opinion la rigueur pouvoit jamais l'emporter, il exila, emprisonna, proscrivit. Les places ne furent plus données qu'à ceux qui acceptèrent ou signèrent des formules prescrites. Comme il étoit plus aisé de montrer cette soumission, que d'étudier et de régler sa conduite, la jeunesse choisit le plus facile. Insensiblement la décence extérieure, qui attire le respect, diminua; les manières mondaines s'introduisirent dans les cloîtres. Aux études pénibles et approfondies

succédèrent des connoissances vagues, prises dans des abrégés superficiels et les dictionnaires qui se multiplièrent. Le cardinal souffrit beaucoup d'évêques à la cour. Les assemblées du clergé fournirent à quelques uns l'occasion de montrer du talent pour le gouvernement et l'administration des finances. De là sont venus ceux qu'on a appelés depuis évêques administrateurs. La religion déchut, non pas sous Fleury, qui, par la puissance dont il jouissoit, repoussoit encore avec succès les atteintes portées à la sécurité du sanctuaire; mais on voit que, par des mesures mal prises, il contribua, sans le vouloir, à la priver de ses meilleures défenses, qui sont la science et la régularité des ministres, et l'estime des peuples.

On pourroit faire aussi quelques réflexions désavantageuses à sa prévoyance, sur la conduite qu'il tint à l'égard des parlements, conduite marquée du sceau de sa timidité ordinaire. Il souffrit que ces corps donnassent à leurs remontrances, souvent bien fondées, une publicité dangereuse. Elle accoutuma les peuples à prendre connoissance du gouvernement, et à moins respecter l'autorité dont ces écrits montroient à nu les ressorts, qui perdent souvent de leur force quand ils sont découverts aux yeux du vulgaire. Fleury, au commencement de son ministère, avoit donné une grande idée de ses connoissances diplomatiques et de son adresse en négociations, par la réunion de la Lorraine à la France, qui avoit été inutilement tentée pendant plusieurs siècles. Il éluda avec le même art plusieurs insinuations de guerre, dont les intrigants de la cour cherchoient à faire naître l'occasion; mais

il ne put enfin éviter ce fléau, et la France se trouvoit engagée dans des entreprises hostiles, auxquelles il répugnoit, quand il mourut.

Louis XV se distingua par une bravoure qui lui acquit l'estime des François. A peine l'avoit-on connu jusqu'à ce moment. Après des exploits militaires en Flandre dignes d'éloges, allant chercher les ennemis qui pénétroient en France du côté de l'Allemagne, il tomba malade à Metz. Il est difficile de peindre la consternation de tout le royaume, plus difficile encore d'exprimer les transports de joie qui éclatèrent de tous côtés à la nouvelle de sa convalescence. « Tel est, « dit un historien, le peuple de France, sensible jusqu'à « l'enthousiasme, et capable de tous les excès, dans « ses affections comme dans ses haines. » L'acclamation générale donna à Louis le surnom de Bien-aimé.

Il falloit mourir alors.

Louis XV survécut pour gouverner, disoit-il, par lui-même; mais il ne fit que changer de ministres, comme de maîtresses. Ce n'étoit, la plupart du temps, ni les talents, ni les succès, qui plaçoient les hommes à la tête des affaires, mais le plus ou moins de condescendance aux goûts du monarque. Le ministre le plus capable à ses yeux étoit celui qui écartoit de lui tout soin, toute inquiétude, et qui lui procuroit la facilité de suivre son penchant pour l'indolence et le plaisir. On dit qu'il connoissoit la misère des peuples, qu'il en étoit touché, qu'il auroit voulu y apporter remède; mais qu'il croyoit n'être pas capable de le faire par lui-même, et qu'il s'imaginoit n'être pas entouré de coopérateurs assez honnêtes gens pour le tenter. Il

avoit le malheur de ne pas croire à la probité. Etoit-ce d'après sa propre conscience, ou à force d'avoir été trompé?

Après une vie très voluptueuse, Louis XV déshonora sa vieillesse par des désordres dont le bas peuple même fuit la honte. Il craignoit les affaires, et montroit pour elles une répugnance invincible. Les plaisirs même l'ennuyoient, s'ils n'étoient aiguisés par une variété difficile à inventer. Tout ce qui ne lui étoit pas personnel lui étoit comme étranger. Il a laissé à son petit-fils, qui lui a succédé, une cour livrée à un faste dévorant, des finances en désordre, un royaume intérieurement troublé par des mécontentements sourds. Le murmure, l'inquiétude générale annonçoient des orages; le relâchement des liens entre le peuple et le souverain faisoit craindre la dissolution totale de l'état. Le monarque, dit-on, prévoyoit ces malheurs; mais au lieu de travailler à les prévenir, craignant la peine, et tout entier à ses jouissances, il sembloit dire à la révolution: « Attendez que je n'y sois plus. »

Ce prince étoit bon maître, mais mauvais mari et père indifférent. Il avoit des principes de religion, que son penchant pour les plaisirs, et l'empire que ce penchant prenoit sur lui, n'effacèrent jamais. Louis XV, entouré de l'éclat des sciences, rendues si brillantes sous Louis XIV, ne s'en laissoit pas éblouir. Il les favorisoit avec discernement. Les écrivains en tout genre, trop multipliés alors, comme ils le sont encore, ne trouvoient pas auprès de lui un accès encourageant. Mais il protégeoit noblement les entreprises littéraires, et les autres projets dont on lui démontroit l'utilité. Il a fait assez avantageusement la guerre sur terre; mais celle

de mer lui a presque toujours été funeste. Sous son règne, les Anglois ont pris, par leurs flottes, un ascendant que des traités, arrachés à la lassitude du monarque françois, leur ont assuré.

Louis le Bien-aimé est mort le 10 mai 1774, âgé de 64 ans. Il n'avoit eu qu'un fils, Louis, dauphin de France, enlevé avant lui, et qui a laissé trois fils et une fille.

Louis XVI. 1774.

Louis XVI prit la couronne sous de fâcheux auspices. Un accident funeste, qui causa la mort d'un grand nombre de personnes dans une fête donnée à l'occasion de son mariage avec Marie-Antoinette, fille de l'impératrice reine de Hongrie, avoit fait tirer, par ceux qui aiment à se créer des présages, de fâcheuses conjectures sur son règne.

Il commença cependant par un trait de prudence capable de rassurer contre les pronostics. Elevé dans l'ignorance absolue des affaires, Louis, âgé de vingt ans, sentit qu'il avoit besoin d'un guide dans le dédale du gouvernement où il alloit entrer. Fit-il bien, fit-il mal de prendre pour mentor un homme éloigné des affaires par une disgrace de vingt-trois ans? N'y avoit-il pas à craindre que, rentré dans cette carrière, un vieillard amolli par un si long repos ne songeât à jouir tranquillement du crédit et des honneurs de sa nouvelle dignité, plutôt qu'à se livrer au travail actif qu'exigeoient les circonstances?

Un des principaux embarras de Louis XV, pendant son long règne, avoit été sa lutte perpétuelle contre les parlements. Souvent ils avoient fatigué et molesté le monarque par des remontrances pressantes, des cessations de service et des coalitions menaçantes.

Louis XV leur avoit bien rendu la pareille en les humiliant, en cassant leurs arrêts, en les exilant; et ils étoient encore, pour ainsi dire, sous l'anathême quand ce prince mourut.

Il auroit peut-être été d'une bonne politique de profiter de l'occasion pour mettre un frein à l'autorité de ces compagnies, soit en consolidant les changements que Louis XV avoit introduits dans leur régime, soit en ne leur rendant le pouvoir qu'avec des restrictions très atténuantes; mais le vieux ministre trouva plus commode de les rétablir presque comme ils étoient auparavant, que de s'embarrasser dans un labyrinthe de négociations, qui auroient nui à sa tranquillité. D'ailleurs son caractère le portoit à ne pas attacher une grande importance aux affaires les plus sérieuses. Il se délivra donc le plus tôt qu'il lui fut possible de ce sujet d'inquiétude, et le rappel du parlement fut une des premières opérations du régne de Louis XVI.

Elle plut au peuple, sur-tout au peuple de Paris, très attaché à ses magistrats. Le prince avoit fait précéder cette grace par l'exemption du droit de joyeux avénement, qui auroit rempli ses coffres. Ce fut son premier édit. Par un second, il affranchit les serfs des terres domaniales; en même temps il abolit la loi rigoureuse qui rendoit les taillables solidaires pour le paiement de l'impôt, supprima les corvées, abolit la question préparatoire. Ces témoignages de bienfaisance par lesquels le monarque s'annonçoit donnèrent des espérances d'un bon gouvernement.

Il songea aussi à s'entourer de bons ministres. Ceux qu'il choisit étoient généralement investis de l'estime publique; mais quelques uns étoient ce qu'on appelle

hommes à systêmes et reconnus trop amateurs des nouveautés. L'un d'ent: ux lui fit porter des lois sur le commerce des blés, dans un temps peu favorable aux réglements sur cette matière. Il en arriva des émeutes partielles, qui, à la vérité, n'eurent point de suites importantes, mais qui accoutumèrent le peuple à s'agiter. Un autre ministre, en présentant des motifs d'économie, fit retrancher au monarque une partie brillante de sa maison militaire, sans faire réflexion que c'étoit retrancher de cet éclat qui impose à la multitude, et qui est quelquefois nécessaire.

Louis XV avoit sévèrement maintenu la prohibition des livres qui portoient atteinte à la religion dominante, et avoit même interdit le séjour de son royaume à leurs auteurs, quoique recommandables d'ailleurs par des ouvrages qui les ont rendus justement célèbres.

Louis XVI fut engagé à lever ces arrêts de proscription. Le chef de ces écrivains rentra en France, accueilli avec enthousiasme par beaucoup de personnes qui croyoient se faire une réputation d'esprit en professant ses opinions.

Elles devinrent le sujet ordinaire des conversations. On s'accoutuma à discuter les droits du peuple, dans le sens de ces ouvrages, dont les principes n'étoient rien moins que favorables aux souverains; et l'insurrection d'Amérique, d'un peuple qui s'armoit pour sa liberté et que nous secourions, répandit et accrédita les principes républicains, qui étoient le motif de cette guerre, à laquelle nous participions.

La nation la fit avant le roi, par ses vœux et par l'intervention des particuliers. Une jeunesse avide de gloire s'échappoit de la cour et des armées, et alloit for-

mer à la discipline et préparer à la victoire les bataillons américains. Des négociants, attirés par l'appât du gain, leur fournissoient des munitions et des marchandises que la rupture avec la mère-patrie rendoit très lucratives pour ceux qui les portoient aux colonies. Ceux qui reprochent comme une faute à Louis XVI sa condescendance pour l'effervescence militaire, et pour la cupidité mercantile de ses sujets, ne peuvent cependant disconvenir que les Anglois continuant à vexer, tant secrétement qu'ouvertement, les François dans les Indes, et sur toutes les mers, autorisoient ceux-ci à des représailles.

1778. Elles marquoient dans les deux nations une aigreur qui aboutit à une déclaration de guerre. La guerre se fit avec le seul avantage, pour les François, de priver, à ce qu'ils croyoient, leurs anciens rivaux d'une grande partie de leur puissance, et de se procurer une alliance solide et durable avec des hommes rendus ennemis irréconciliables de la Grande-Bretagne. Il en résulta chez les Anglois un vif ressentiment et un ardent desir de se venger du mal qu'on avoit voulu leur faire.

1783. Louis XVI fut déterminé à une paix bien peu avantageuse, par le désordre de ses finances. Il les avoit reçues en mauvais état de son prédécesseur, et son premier vœu en montant sur le trône avoit été de les rétablir. Dans son édit pour la remise du droit de joyeux avénement, il s'exprimoit ainsi : « Entre les différentes « dépenses qui sont à la charge du trésor public, il en « est de nécessaires, qu'il faut concilier avec la sûreté « de nos états : d'autres qui dérivent des libéralités, « peut-être susceptibles de modération, mais qui ont

« acquis des droits dans l'ordre de la justice par une « longue possession, et qui dès-lors ne présentent que « des économies partielles : il en est enfin qui tiennent à « notre personne et à la magnificence de notre cour : « sur celles-ci, nous pouvons suivre plus promptement « les mouvements de notre cœur. »

Il auroit été à desirer que ce prince eût, comme il le disoit, suivi pour cette partie les mouvements de son cœur. Des réductions graduelles auroient insensiblement diminué la disproportion qui se trouvoit entre la recette et la dépense, auroient pu combler le déficit qui faisoit son tourment, et qui a fait tous ses malheurs ; mais il trouva une cour livrée au plus grand faste, une prodigalité de dons, de pensions, de dépenses de luxe, établie comme une nécessité dont la splendeur du trône ne pouvoit se passer. L'exemple de sa modération, de sa simplicité personnelle, n'apporta aucune réforme, et il n'eut pas la force d'user d'autorité.

Les ministres qui furent successivement chargés des finances commençoient tous par insinuer la nécessité de ces réformes, comme le moyen le plus propre à égaliser la dépense et la recette ; mais s'apercevant que ce moyen, qui déplaisoit à toute la cour, excepté au monarque, pourroit entraîner leur disgrace par la foiblesse du prince, ils en revenoient aux impôts ou à des emprunts, qui sont des impôts déguisés. Le fond de la dette se grossissoit par les arrérages des emprunts, qui ne s'acquittoient que par des emprunts nouveaux.

Pour sortir de ce cercle, on suggéra au roi de convo- 1787.
quer une assemblée de notables. Elle étoit composée de princes, de députés choisis dans la haute noblesse, le haut clergé, les parlements et les pays d'état. On se flat-

toit que ces hommes riches en charges, en pensions et sur-tout en propriétés territoriales, intéressés plus que tous les autres à la libération du trésor public, d'où dépendoit la sûreté de tous leurs genres d'opulence, n'hésiteroient pas à sacrifier des priviléges dont le peuple, que ces exemptions surchargeoient, se plaignoit depuis long-temps. On proposa l'établissement d'un impôt territorial, qui seroit payé en proportion des biens des contribuables, sans aucune exemption en faveur de la noblesse et du clergé. A cette proposition s'élevèrent des cris tumultueux, suivis d'un refus général. Les notables étoient bien loin d'imaginer alors que le refus d'une partie pouvoit entraîner la perte du tout.

Après la dissolution de l'assemblée des notables, sans succès, le ministre crut avoir meilleur marché du parlement. Il y fit porter des édits sur l'impôt territorial et une augmentation du droit de timbre. Le roi les fit enregistrer en sa présence. Le parlement réclama et avança publiquement cette opinion qui a eu des suites si importantes, que le droit d'asseoir de nouveaux impôts n'appartenoit qu'aux états-généraux, dont il réclamoit la convocation.

1789. Ce vœu devint par acclamation le vœu de la nation entière. Le roi ne put s'y refuser. Il promit solennellement la convocation des états; il les assembla dans l'intention d'obtenir des deux premiers ordres ce que les notables avoient refusé. Pour les y contraindre, il fut résolu, contre l'avis d'une seconde assemblée de notables, de donner au tiers-état une force capable de contre-balancer celle des deux autres; ce qu'on espéra effectuer en mettant dans cette dernière classe un nom-

bre de députés égal à celui des deux premières ensemble.

Mais, comme l'avoient prévu ceux qui vouloient humilier et affoiblir les deux premiers ordres, l'égalité ne subsista pas long-temps, et le tiers l'emporta bientôt, parcequ'il se joignit à lui d'abord une partie des membres du clergé inférieur, peu ménagés par le supérieur, ensuite une élite de nobles de provinces, gens à talents, et de nobles de cour, ambitieux ou mécontents. Alors les états-généraux prirent le nom d'assemblée nationale. Ce changement de nom n'étoit pas indifférent, parceque, sachant par l'histoire jusqu'où s'éten les droits des états-généraux, on pouvoit éprouver des obstacles aux innovations qu'on méditoit; au lieu qu'une assemblée nationale, institut tout nouveau, pouvoit être investie à volonté de toute la puissance dont on auroit besoin.

Le premier travail qu'elle s'imposa fut la confection d'une constitution, d'où elle fut appelée la constituante. Cette entreprise se fit sur la supposition qu'un empire qui duroit depuis onze cents ans n'avoit pas de constitution. Alors s'élevèrent plusieurs factions dans l'assemblée. Ceux qui soutenoient la prérogative royale s'appelèrent aristocrates, amis du gouvernement des grands, mot grec, dont très peu de personnes entendoient la signification; car ce mot scientifique, devenu si populaire, veut dire aussi gouvernement des sages; ceux qui vouloient la borner, démocrates, amis du gouvernement du peuple. Alors aussi commencèrent les violences contre les nobles, les incendies des châteaux, les attroupements dans les villes et les campagnes, et beaucoup d'autres excès mesurés sur la foi-

blesse du gouvernement et sur celle du prince, dont on essayoit de renverser l'autorité.

Rien de plus singulier en ce genre que l'armement de tout le royaume en un seul jour, et presque en un instant. Pendant que le canon tonnoit contre la Bastille, des hommes sans aveu volent sur toutes les routes, paroissent dans tous les marchés, criant aux armes, annoncent des brigands prêts à tout ravager, et sous les yeux des magistrats qui ne s'y opposent pas, sous ceux des troupes encore fidèles, qui ne font aucun mouvement, la populace se soulève, forme des corps de bandits et d'assassins, trouve des chefs qui la guident et l'encouragent à tous les forfaits.

On a cherché quel étoit le principe de ces émeutes, et comment elles s'organisoient; le principe a été, à ce qu'on croit, la vengeance du duc d'Orléans, mécontent de la cour; le malin plaisir qu'il trouvoit à l'embarrasser, et peut-être l'espérance qu'il conçut de chasser du trône son parent qui l'occupoit, et de s'y asseoir à sa place. On dit qu'il consacra à l'exécution de ce projet la plus grande partie de ses biens, qui étoient immenses. On se doute aussi qu'il fut aidé de l'argent d'Angleterre, pour soudoyer la populace; et ce doute se change en certitude, quand on se rappelle qu'au commencement de nos troubles le ministre Pitt demanda au parlement qu'il lui fût accordé un million sterling dont il ne seroit pas tenu de rendre compte.

Ce ci rappelle un trait de Thémistocle. Il demanda un jour aux Athéniens une somme considérable pour une expédition très avantageuse, mais qui manqueroit si elle étoit ébruitée. Ils répondirent qu'ils ne refuseroient pas si elle étoit juste, et ils renvoyèrent Thémistocle à

Aristide pour juger de son équité. Après l'avoir entendu, Aristide paroît devant le peuple, et dit : « Ce que « Thémistocle propose peut être très utile, mais est in- « juste. » L'argent fut refusé tout d'une voix. Le parlement d'Angleterre n'a point eu cette délicatesse ; sa nation, entraînée dans une guerre désastreuse pour toute l'Europe, est-elle plus heureuse de nos troubles ?

Après la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, accompagnée de cruautés, dont le peuple, quelques mois auparavant, ne se seroit pas cru capable, une multitude armée, dans la nuit du 5 au 6 octobre, se transporte à Versailles dans le dessein d'amener le roi à Paris, et de l'y retenir, comme une sauvegarde, contre les entreprises hostiles dont on disoit que la capitale étoit menacée. Louis, fort de sa bonne conscience, malgré les craintes de sa famille, vivement exprimées, se confie au peuple, est bien reçu, et entend pour la dernière fois retentir à ses oreilles le cri d'alégresse des François, le cri de Vive le Roi !

Le roi, dans une séance royale, avoit donné un édit dont il espéroit un grand succès, parcequ'il y avoit surtout limité les droits jusqu'alors exercés par le pouvoir souverain, à l'égard des impôts, et qu'il s'engageoit à assembler les états à des époques fixes. Il vit avec un grand chagrin que ce moyen de conciliation étoit rejeté, et ce déboire lui en fit prévoir de plus grands qui ne tardèrent pas. Comme les écrits dépositaires de l'opinion publique se déchaînoient ouvertement contre ses frères, il leur permit de sortir de France. Avec eux partirent des seigneurs, des magistrats rendus suspects, ou qui se croyoient tels. Ainsi commença l'*émigration*, qui devint une mode.

Le travail de la constitution continuoit. Chaque article qu'on vouloit faire approuver causoit des angoisses au monarque. Il hésitoit, différoit sa sanction, ou la refusoit. Les chefs des factions le voyoient avec inquiétude à Versailles, d'où il pouvoit facilement échapper, s'enfoncer dans les provinces, y rassembler une armée, et revenir dissoudre les états. On lui prêta ce dessein, et la résolution fut prise de le renfermer dans Paris.

6 ...bre. Ses gardes, dans une fête qu'on a traitée d'orgie, se permirent peut-être imprudemment des protestations publiques d'attachement et de fidélité, qu'on représenta comme un engagement pris contre l'assemblée. Quelques régiments appelés à Versailles jettent l'alarme. De la capitale s'élance sur le chemin du château une troupe de furieux brandissant toutes sortes d'armes; des cris, des hurlements annoncent leur arrivée. Ils insultent le château, se répandent dans les appartements, massacrent les gardes qui veulent en défendre les portes. L'assemblée luttoit depuis quelques jours contre le monarque pour la sanction de plusieurs articles. On la lui arrache sous le fer des bourreaux, qui égorgeoient ses gardes, et on lui prescrit en même temps le consentement de se rendre à Paris, avec sa famille. Il part pour la capitale, accompagné de cette terrible escorte, y fait son entrée sous une voûte de piques, de fourches, et de toutes sortes d'instruments de mort, que la rage fait inventer. Il est cependant assez bien reçu à l'Hôtel-de-ville, et conduit avec des témoignages d'affection, peut-être de pitié, aux Tuileries, où il fixe son séjour, avec sa famille. L'assemblée ne tarda pas à s'y établir aussi.

Peu de jours après, se consomme la destruction de

la noblesse par l'abolition de tous les titres, priviléges et distinctions d'ordres, et la ruine du clergé, par la déclaration que ses biens sont mis à la disposition de la nation. Ils furent assignés comme hypothèque d'un papier-monnoie qu'on nomma assignats, qu'on répandit avec profusion dans le public, et qui a été le principal instrument de la révolution.

Le faste royal dont le palais des Tuileries fut entouré n'en éloignoit pas les soupçons et les noirs soucis auxquels étoit en proie le prince qui l'habitoit. Chaque jour lui apportoit de nouvelles inquiétudes. Les principales lui venoient des émigrés et de la guerre étrangère.

Les émigrés s'étoient répandus dans toutes les cours. Ils y faisoient jouer toutes sortes de ressorts, pour engager à armer contre la France. Leurs efforts étoient accompagnés de menaces contre les rebelles qu'ils disoient tenir le roi prisonnier. Leurs instances, les espérances qu'ils montroient d'un succès facile, déterminèrent plusieurs puissances à se coaliser pour faire une invasion en France. Il paroît que le but des ligués étoit plutôt de partager le royaume, qu'ils croyoient hors de défense, que de secourir un roi enfermé. Cependant ce prince sentit le contre-coup de leurs fausses mesures. On lui fit un crime des bravades des émigrés, qu'on prétendit n'agir que par ses ordres, et quoiqu'il paroisse que ce fût bien franchement que Louis auroit voulu écarter une guerre étrangère, on persuada au peuple que les ennemis n'entroient en France qu'à sa prière, ou du moins de son aveu. Leurs premiers succès aigrirent les François. La nécessité de se défendre inspira à ceux-ci une énergie qui amena des victoires étonnantes. Ces victoires donnèrent une force irrésistible à la faction ennemie du

trône, et peut-être ce furent elles qui enhardirent les chefs à des excès qu'ils n'auroient osé se permettre sans cela.

1791. Les demandes qu'on faisoit au roi, toutes destinées à borner son autorité, de plus désagréables encore qu'il prévoyoit, le déterminèrent à se soustraire par la fuite à la honte de faire de nouvelles cessions. Après plusieurs tentatives inutiles, il réussit à s'évader. Son dessein étoit de gagner une ville frontière, où il se proposoit sans doute de rassembler une armée, avec laquelle il seroit revenu sur la capitale pour dissiper les états-généraux, et recouvrer toute l'autorité qu'on lui avoit fait abandonner; mais il fut arrêté en route, ramené avec ignominie, et il n'évita la déchéance qui alloit être prononcée qu'en acceptant la constitution et en la ratifiant dans tous ses points, à la vue des députés de toute la France, qui se rendirent à cette auguste cérémonie. Ce fut la dérnière opération de l'assemblée constituante, qui fut remplacée par l'assemblée législative, le premier octobre. Le roi ne fut pas moins embarrassé de celle-ci que de l'autre. La première lui avoit causé beaucoup d'angoisses en faisant la constitution, la seconde ne lui en causa pas moins en poursuivant l'exécution de cette constitution aussi ridicule qu'incohérente dans ses diverses parties.

1792. A l'ouverture des états, il s'étoit formé des sociétés composées de députés, principalement du tiers-état, et qu'on appela *clubs*. Elles se réunissoient pour discuter d'avance les propositions qui devoient être faites dans l'assemblée. Ces sociétés continuèrent leurs séances à Paris, après que l'assemblée y eut été transférée.

Les députés, qui les composèrent d'abord seuls, les ouvrirent ensuite à la multitude des intrigants qui cherchent à se faire connoître dans les révolutions. Celle des Jacobins, appelée ainsi du nom du lieu où elle s'assembloit, absorba insensiblement toutes les autres. Par le nombre, l'enthousiasme et quelquefois les talents de quelques uns de ses membres, par l'adjonction des clubs créés à son exemple dans toutes les provinces, la société-mère devint si puissante, qu'elle imposoit à l'assemblée des lois dont celle-ci n'osoit s'écarter.

De là naquit cette stupeur qui a déshonoré l'assemblée législative en lui faisant souffrir sous ses yeux des assassinats, prolongés pendant trois jours dans les prisons, le massacre des infortunés tirés de la ville d'Orléans, qu'elle avoit pris sous sa protection, enfin toutes les atrocités commises en plusieurs lieux par les ordres des jacobins, et connues sous les noms de noyades, fusillades, mitraillades, qui n'expriment que trop clairement le genre de mort qu'on fit subir à une multitude de malheureux. La guillotine, cet instrument de mort inventé pour abréger le supplice, n'étoit pas assez expéditive pour apaiser la soif de ces hommes altérés de sang.

Entre eux se distinguoient ceux qu'on a appelés sans-culottes, la lie de la populace, s'honorant des haillons de la misère et de ce nom de mépris, comme avoient fait les Hollandois du nom de gueux au commencement de leur révolution. Les gueux s'étoient coiffés d'un bonnet brun; les sans-culottes s'affublèrent d'un bonnet rouge, qui devint la marque distinctive des chauds patriotes. Il étoit dangereux de ne point

adorer ce patriotisme, ainsi que de ne pas imiter l'extérieur malpropre et le langage grossier de ces zélés démagogues.

Leur haine pour tout ce qui étoit au-dessus de leurs connoissances et de leurs habitudes se manifesta par des ravages et des fureurs qui donneront une affreuse immortalité à ces démagogues. Dépôts des sciences et des arts, monuments de goût et de magnificence, consacrés par le respect religieux, par l'amour filial, et même par le suffrage de la nation, rien n'a été épargné. La hache, le fer, la flamme à la main, des troupes d'ignorants fanatisés se sont répandues dans tout le royaume, ont abattu, détruit, brûlé tout ce qu'ils croyoient représenter et capable de perpétuer les insignes de la noblesse et du clergé qu'ils vouloient anéantir. Si la capitale peut se dédommager de ses pertes par les richesses recueillies dans les pays conquis et apportées dans son sein, les provinces dépouillées regretteront long-temps les chefs-d'œuvre qui décoroient leurs maisons, leurs promenades, leurs places publiques et leurs temples, tous également dévastés.

Ces horreurs se passoient, comme nous l'avons dit, sous les yeux et pendant la stupeur de l'assemblée législative. Les jacobins faisoient demander au roi par l'assemblée sa sanction pour des peines prononcées contre les émigrés et contre les prêtres nommés réfractaires, parcequ'ils refusoient de faire un serment qui répugnoit à leur conscience. Le roi prétendoit que ces extensions sortoient des bornes de la loi, dans lesquelles il desiroit se renfermer.

21 juin. Résolus d'arracher par force ce qu'ils ne pouvoient obtenir volontairement, les jacobins, liés à la munici-

palité de Paris qui les secondoit, rassemblent tout ce qu'il y a de plus factieux dans la populace des faubourgs; il s'y mêla des femmes, rebut des halles et du libertinage. Tous s'arment de faux, de haches, de tridents. Douze pièces de canon étoient traînées au milieu. Ils marchèrent avec des cris et des hurlements épouvantables vers les Tuileries. Rien n'avoit été prévu. Le roi fait ouvrir les portes. On lui demande avec audace une sanction, qu'il refuse avec affabilité. Ses raisons, exposées avec douceur et bonté, apaisent les furieux. Il les calme tout-à-fait en acceptant le bonnet rouge, qu'ils lui présentent, et arrivés avec des intentions menaçantes, ils se retirent calmés et presque repentants.

Si les meneurs, comme on les appeloit, eurent le projet de forcer le roi à quelque violence, dont on auroit pu lui faire un crime, ils furent trompés dans l'événement; mais ils ne tardèrent pas à se procurer un entier succès. Le vice de leur entreprise manquée étoit de n'avoir pas mis à la tête de la populace un corps de troupes réglées qui inspirât de la hardiesse à ce ramas inexpérimenté, et qui essuyât le premier feu, si l'on en venoit à cette extrémité. Ils se corrigèrent pour une autre expédition qui fut fixée au 10 août, jour fatal, qui devoit décider de la chute du trône et par conséquent de la vie du monarque.

Il s'étoit formé dans le midi de la France des phalanges composées d'hommes accoutumés au meurtre et au brigandage, mais soldats intrépides, connus sous le nom de Marseillois. On les appela à Paris, pour faire l'avant-garde de l'attaque méditée contre le palais des Tuileries. La cour étoit instruite du projet, et avoit de

son côté rassemblé autour d'elle des compagnies de Suisses, dont les rangs se grossirent de beaucoup de militaires nobles et autres accourus pour ce moment décisif.

Le roi descend à cinq heures du matin, assigne les postes, passe les Suisses en revue; la garde nationale, cavalerie et infanterie, garnissoit la place et ses avenues, incertaine sur le parti qu'elle devoit prendre. On dit même que le plus grand nombre inclinoit pour le roi. Il est sûr que si cette multitude devoit se tourner contre le château, c'étoit la plus grande des témérités de prétendre lui résister. C'est ce qu'on remontra à ce prince. Il le crut, et, sans faire aucune tentative pour sonder les dispositions, il se retira dans l'assemblée.

Comme si sa présence avoit été une digue à la fureur du peuple, à peine avoit-il disparu que le feu de la mousqueterie et du canon commença d'une manière bien inégale pour les malheureux Suisses. N'ayant ni ordres, ni chefs, ils se replièrent dans les appartements, y furent poursuivis avec acharnement, s'enfuirent en jetant leurs armes; et, quoiqu'ils demandassent grace, ils furent massacrés inhumainement par une populace féroce, qui se partageoit et portoit en triomphe leurs membres encore palpitants

Le roi et sa famille embarrassèrent d'abord l'assemblée, qui resta quelque temps en silence; mais on les fit retirer pour délibérer, et dans la journée fut donné le fameux décret, dont les deux premiers articles sont conçus en ces termes: « 1° Le peuple françois est in-« vité à former une convention nationale. 2° Le chef « du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de

« ses fonctions, jusqu'à ce que la convention nationale « ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir « adopter pour assurer la souveraineté du peuple, le « régne de la liberté et de l'égalité. » Suivent quelques lois de police pour l'exercice du gouvernement pendant la suspension. Il fut aussi statué que le roi et sa famille habiteroient le palais du Luxembourg; mais, sur la représentation de la municipalité, chargée de les garder, que les issues de ce palais étoient trop multipliées pour répondre d'un pareil dépôt, ils furent renfermés dans les tours du Temple.

Depuis ce moment, les événements se pressent avec une rapidité que le récit peut à peine égaler. La convention, décrétée le 10 août, se trouve en activité le 21 septembre. Dès la première séance elle abolit la royauté, et proclame la république. Il est décidé, le 6 décembre, que le roi sera mis en jugement. On l'amène le 11 à la barre. Il n'étoit prévenu sur aucun des griefs qu'on devoit lui objecter. Cependant il y répond avec beaucoup de clarté et de discernement, sur-tout avec beaucoup de calme et de sang-froid. Le 26 du même mois, après le plaidoyer de son avocat, le plus grand nombre des membres paroissoit incliner à suspendre le jugement et à décréter qu'il suffisoit de prendre des mesures de précaution, jusqu'à ce que la nation eût émis son vœu sur le sort de Louis. Les plus outrés jacobins se précipitent au bureau, menacent, usent même de violence, et font décider que, toute affaire cessante, le jugement sera poursuivi jusqu'à décision définitive.

Le 20 janvier, Louis XVI est condamné à mort, 1793.
à une très petite majorité. Par le ministère de ses avo-

cats, il interjette appel au peuple. La convention déclare cet appel nul, et ordonne l'exécution de la sentence.

Le 21 janvier, jour fatal, après un sommeil qui ne parut avoir été troublé par aucune inquiétude, le roi, auquel on avoit signifié sa sentence la veille, se lève à six heures, entend la messe, communie, charge son valet de chambre de ses adieux à sa femme et à ses enfants, parcourt d'un air calme, et s'occupant de ses prières, le chemin depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, monte sur l'échafaud en présence d'un peuple immense, et d'une garde formidable, destinée à réprimer les mouvements, s'il s'en faisoit en sa faveur. Il s'avance sur le bord de l'échafaud, veut parler; un roulement de tambours couvre sa voix. Il se retourne, s'abandonne aux bourreaux; sa tête tombe, et la foule s'écoule en silence.

Louis XVI étoit âgé de trente-huit ans, et en avoit régné dix-huit. La postérité ne le jugera pas sur le témoignage des écrits que les factions enfantent dans les temps de révolution. Elle ne confirmera pas les noms odieux que ces écrits lui prodiguent. Il étoit bon, humain, desiroit sincèrement de procurer le bonheur du peuple. Ceux qui l'abordoient sans qu'il s'y attendît le trouvoient quelquefois brusque et farouche. Il étoit bon mari, bon père, excellent maître; mais, en général, il étoit plus estimé qu'aimé dans sa cour. Louis XVI avoit des connoissances; il aimoit la lecture. Avec beaucoup de bon sens, on a vu que dans les occasions importantes il étoit timide et irrésolu. S'il avoit le courage de réflexion, il manquoit du courage d'intrépidité, qui plaît aux François.

ITALIE.

L'Italie, séparée, dans des temps plus reculés, en différents états dont on ignore l'origine, puis réunie par les Romains en un corps d'empire, fut, après leur décadence, morcelée par les empereurs grecs, par les Lombards, les Francs, et d'autres peuples, jusqu'à Charlemagne. Il rassembla aussi sous son sceptre, comme les Romains, ces parties incohérentes, et, à leur exemple, en forma un tout, qu'il transmit à ses descendants. L'affoiblissement de ceux-ci a fait éclore des germes de dissolution, d'où sont nés des principautés, des royaumes, des républiques. En Italie, la lutte des puissances confondit tous les droits. Chacune, plus ou moins forte ou adroite, se rendit plus ou moins indépendante. Elles composèrent une association, sous un chef qu'elles décorèrent du titre d'empereur, mais auquel elles ne laissèrent sur chacune d'elles, quand elles purent, qu'une autorité précaire et très bornée.

L'Italie, entre les Alpes, la Suisse, l'Allemagne, le golfe de Venise et la Sicile.

Charlemagne fit reconnoître Pepin, son fils aîné, roi d'Italie, en 787, et, après sa mort, Bernard, fils de Pepin. Ce prince, comme fils de l'aîné, aspira à la couronne impériale après la mort de son grand-père. Louis le Débonnaire, qui la possédoit par testament de son père, vainquit son neveu, et lui fit crever les yeux. Il associa de son vivant à l'empire Lothaire, son fils aîné, qui se fit couronner à Rome. Les papes, quoique déja riches et puissants par les donations, n'usoient, ni dans Rome, ni dans leurs possessions, du droit de

souveraineté. Leur élection devoit être confirmée par l'empereur. La personne même du pontife étoit soumise à sa police. Léon III, Sergius et Léon IV, plaidèrent devant ses officiers, sur des accusations de crimes et d'usurpations.

Lothaire fit couronner son fils Louis roi de Lombardie, en 844. Alors les Sarrasins, venus d'Espagne par les Alpes, pilloient l'Italie. Louis eut le titre d'empereur. Comme il mourut sans enfants mâles, ce titre fut disputé entre ses deux oncles, Louis, roi de Germanie, et Charles le Chauve, roi de France. Celui-ci l'emporta, par la protection de Grégoire IV. Le pontife, sollicité par les seigneurs italiens de concourir avec eux à l'élection d'un empereur, qui seroit pris entre eux et de leur pays, aima mieux, s'il devoit avoir un maître, que ce fût un prince éloigné, et fit tomber les suffrages sur le roi de France. Pour prix de sa complaisance intéressée, il obtint de Charles, en le couronnant, en 876, des droits dans Rome, qui approchoient de la souveraineté, mais qui n'étoient pas dégagés de toutes entraves, puisqu'il y resta un sénat et des tribunaux dépendants de l'empereur.

L'autorité, en Italie, fut disputée à Charles le Chauve, malgré son titre, par Carloman, son cousin, roi de Bavière, fils de Louis le Germanique. Pendant un interrégne qu'occasiona la mort des deux compétiteurs, beaucoup de seigneurs, se trouvant sans maître, s'approprièrent leurs gouvernements. Ils s'y maintinrent par le secours des Sarrasins, auxquels ils s'allièrent la plupart pour résister à Charles le Gros, héritier de Louis le Germanique, son oncle, et de Carloman, son père. Appelé aussi au trône de France, ce prince réunit sous

son sceptre tous les états de Charlemagne, et les perdit vers 888, par son incapacité. Dans sa personne finit la domination masculine de Charlemagne en Italie.

Les Italiens avoient entre eux deux princes, issus de Charlemagne par les femmes, Guy, duc de Spolette, et Bérenger, duc de Frioul. On ne peut guère voir une vie plus traversée que celle de ce dernier. Bérenger est d'abord reconnu seul roi d'Italie, parceque Guy, son compétiteur, selon un accord fait entre eux, devoit, avec son aide, se procurer la couronne de France : Guy ne réussit pas, revient contre Bérenger, le détrône, est couronné par Etienne V; et, pour se soutenir contre Bérenger, qui n'abandonnoit pas la partie, il appelle à son secours Arnould, roi de Germanie, et meurt dans le cours de ses succès. D'auxiliaire qu'il étoit, Arnould devient pour lui-même compétiteur de Bérenger, se fait sacrer empereur, mais tombe malade et retourne en Allemagne. Cette désertion donne de l'avantage à Bérenger. Il reprend la supériorité. Les seigneurs italiens qui l'avoient abandonné, craignant d'être punis, lui opposent Louis, roi d'Arles, qui chasse Bérenger de l'Italie. Celui-ci, ne désespérant jamais, revient, bat son rival, et lui fait crever les yeux. C'est le seul acte de cruauté qu'on puisse lui reprocher. A la fin, il est couronné empereur, en 916. Mais les seigneurs italiens lui suscitent un nouvel ennemi en la personne de Rodolphe, roi de Bourgogne. Il défait Bérenger, qui prend sa revanche. Après tant de vicissitudes, il se voyoit à la veille d'écarter pour toujours son compétiteur et de jouir de quelque repos, lorsqu'il fut assassiné par un scélérat auquel il venoit de pardonner un crime.

L'Italie se révolta contre Rodolphe, et appela Hugues, comte de Provence. Le Bourguignon et le Provençal s'accordèrent. L'Italie resta au dernier, malgré une irruption d'Arnould, duc de Bavière, encore appelé par les seigneurs italiens mécontents. Bérenger, petit-fils de l'empereur du même nom, se mit aussi sur les rangs. Hugues voulut le faire assassiner. Bérenger échappa aux embûches, mais non au sort des armes, qui lui fut contraire. Ayant été vaincu, il se sauva à la cour d'Othon, roi de Germanie, surnommé le Grand, qui étoit son parent. Avec quelques troupes que le prince germain lui donna, il revint en Italie. Hugues abandonna cette contrée et se retira dans sa province. Il laissa un fils, nommé Lothaire II, auquel les Italiens déférèrent la couronne. Ce prince ne vécut que deux ans. On prétend que Bérenger l'empoisonna. Afin de réunir tous les droits en sa faveur, il voulut forcer Adélaïde, veuve de Lothaire, de donner la main à Adalbert, son fils. La princesse le refusa. Elle fut mise en prison, et se sauva à la cour d'Othon le Grand. Ce prince lui fit épouser son fils, qu'il déclara roi d'Italie, de l'aveu, moitié volontaire, moitié forcé, de Bérenger, qui assista au couronnement. Ce malheureux pays étoit alors pillé par les Hongrois, et en proie à toutes les dévastations des guerres civiles, causées par les concurrences de tous ces compétiteurs.

ROME RELIGIEUSE.

Lorsqu'Othon fit entrer l'empire d'Italie dans la maison de Saxe, à la fin du dixième siècle, il y avoit déja à Rome deux dominations très distinctes, celle des empereurs qui chanceloit, celle des papes qui s'affermissoit. C'est de ce temps qu'on doit regarder véritablement ceux-ci comme princes temporels et souverains de Rome, substitués à l'autorité des exarques de Ravenne, lieutenants des empereurs grecs, et à celle des rois des Lombards. C'est de ce temps aussi que l'on commencera à marquer l'ordre chronologique des souverains pontifes, souvent embrouillé par les antipapes. Jean XII. 956. Benoît V. 965.

Othon, à son couronnement, fit de beaux présents en domaines au pape Jean XII. Il paroît qu'il se comporta en seigneur suzerain, dont le droit n'empêchoit pas que le vassal ne fût souverain lui-même. Pour maintenir ce droit, Othon se réserva celui d'approuver l'élection des papes, et de remédier aux désordres qui pourroient survenir dans Rome, si le pape ne les réprimoit pas lui-même. La nécessité de cette surveillance s'étoit souvent fait sentir depuis Charlemagne et Louis le Débonnaire, les premiers bienfaiteurs de l'église romaine. Avec quelques papes, tous les vices s'étoient assis sur le trône pontifical. Des enfants portèrent la tiare, des femmes décriées exercèrent l'autorité sous des pontifes indolents ou débauchés. C'étoient des factions qui les avoient placés dans la chaire de Saint-Pierre; mais il y eut aussi un grand nombre de papes dont les vertus

consolèrent l'église, et faisoient respecter l'autorité temporelle dont ils jouissoient.

Jean XIII. 965. Léon VIII. 965. Benoît VI. 972. Jean XIV. 984. Benoît VII. 985. Jean XV. 986. Jean XVI. 986.

On reproche des désordres à Jean XIII. Il tâcha d'en éviter la punition, en se révoltant contre Othon. L'empereur le fit déposer, et fit nommer à sa place Léon VIII; mais les partisans de Jean le rétablirent pendant un voyage qu'Othon fit en Allemagne. Comme le pontife rétabli vint à mourir, on mit à sa place Benoît VI. Othon, de retour, rétablit Léon. A la mort de celui-ci, on élut Jean XIV, homme fier et hautain. Les Romains se révoltèrent contre lui. Othon le protégea contre eux. Son successeur, Benoît VII, fut enfermé dans le château Saint-Ange, et étranglé par une faction qui prétendoit rétablir l'ancienne république. Le parti contraire élut un antipape, nommé Boniface, qui ne se trouvant pas en état de se soutenir contre Jean XIV, qu'on lui opposa, pilla ce qu'il put des trésors de l'église, et se sauva à Constantinople. Avec ces richesses, il se fit des amis qui le mirent en état de revenir plus puissant à Rome. Jean XIV étoit mort. Boniface fit enfermer et mourir de faim Jean XV, qui lui avoit succédé. Durant ces troubles, le trône impérial avoit aussi changé de possesseur. D'Othon I, la couronne avoit passé à Othon II, son fils, de qui elle passa à Othon III, son petit-fils.

Grégoire V. 996. Silvestre II. 999. Jean XVII. 1003. Jean XVIII. 1003. Serge IV. 1009. Benoît VIII. 1012.

Grégoire V, élu après Jean XV, étoit dur et fier. On lui opposa un antipape, qui est quelquefois cité comme vrai pape sous le nom de Jean XVI, ce qui met beaucoup de confusion dans le rang des Jean qui suivent. A Grégoire succéda Silvestre II. Pendant son pontificat, mourut Othon III, prince très dévot. Il signoit *serviteur des apôtres*. Benoît VIII, cinquième successeur de Silvestre après deux Jean et un Serge, qui portèrent

successivement la tiare, fit jurer sans difficulté par Henri, son successeur, et parent d'Othon, en le couronnant, « qu'il seroit le défenseur et l'avoué de la cour de Rome, et fidéle au pape et à ses successeurs. »

Jean XIX. 1024.

Le pape et l'empereur moururent presque en même temps. Au premier succéda Jean XIX. Les Italiens, qui auroient bien desiré secouer le joug allemand, ne purent s'accorder sur un empereur de leur pays, et se soumirent à Conrad II, dit le Germanique, de la maison de Franconie, qui a fourni quatre empereurs. On continua à les appeler empereurs romains, quoiqu'ils ne possédassent guère à Rome que le droit d'y recevoir la couronne. Jean XIX la mit sur la tête de Conrad. Ce prince fit plusieurs voyages en Italie; mais il n'y parut jamais qu'à la tête d'une armée. Plusieurs de ses successeurs furent obligés d'y paroître ainsi, ce qui ne marque pas de la part des Italiens une soumission bien volontaire.

Benoit IX. 1033. Grégoire VI. 1045. Clément II. 1046. Damase II. 1048. Léon IX, saint. 1049.

Henri III, dit le Noir, fut obligé, comme Conrad, son père, de forcer les Italiens à l'obéissance. Il y eut pendant son régne une confusion de papes, qui se retirèrent d'eux-mêmes, ou furent déposés. Les vertus de Léon IX dédommagèrent l'église romaine de la honte éprouvée par les désordres de plusieurs autres. Il fit un voyage en Allemagne. Son but étoit d'obtenir des secours contre les Normands, qui infestoient l'Italie. Il ramena une armée mal disciplinée, que les Normands battirent. Dans sa route, repoussé d'une ville, où il vouloit se réfugier, Léon s'abandonna aux vainqueurs. Ils le reçurent et le traitèrent avec respect. L'habile pontife trouva moyen de leur faire regarder comme un acte de bienfaisance la paix dont il avoit plus besoin qu'eux. Il y ajouta la grace de les recevoir au nombre des vas-

saux de saint Pierre, et d'ériger en fief, relevant de l'église romaine, tout ce qu'ils possédoient, et les conquêtes qu'ils pouvoient faire en Calabre et en Sicile.

Victor II. 1055. Étienne IX. 1057. Nicolas II. 1058. Alexandre II. 1061.

Il y avoit un économe de l'église romaine, nommé Hildebrand, homme de beaucoup d'esprit, opiniâtre dans ses entreprises, adroit dans ses moyens. Il avoit été envoyé en légation en Allemagne, et s'étoit concilié l'estime de la cour impériale. Ne trouvant pas le moment favorable pour se placer dans la chaire de saint Pierre, après la mort de saint Léon, il y fit passer successivement plusieurs pontifes : Victor II, Etienne IX, Nicolas II. A la mort de celui-ci, et à l'installation de son successeur Alexandre II, Hildebrand, qui connoissoit la foiblesse du conseil de l'empereur, vouloit qu'on se passât du consentement de ce prince. Mais l'élu, craignant de compromettre son droit, crut ne pas devoir se soustraire à cette formalité. Alexandre, à la sollicitation d'Hildebrand, devenu cardinal, et qui avoit ses vues, statua par une bulle « que les évêques, de quel-« que église que ce fût, ne l'étoient légitimement « qu'autant qu'ils étoient établis par l'autorité du pape, « et que ceux qui ne le devenoient que par l'élection du « clergé et des peuples, eussent-ils le consentement des « princes, n'étoient pas légitimement évêques. » Ce statut pouvoit avoir un but utile. Il n'étoit que trop prouvé que les suffrages du clergé et du peuple, et le consentement des princes, s'achetoient, que par conséquent presque toutes les élections étoient simoniaques. L'approbation précédée de l'examen du pape paroissoit un moyen propre à prévenir ou à détruire cet abus.

Grégoire VII. 1073

Hildebrand, devenu pape, sous le nom de Grégoire VII, ne manqua pas de faire valoir ce pieux mo-

tif, quand il entreprit de faire exécuter ce statut. Cependant, pour sa propre élection, il se soumit à l'ancienne formalité, et la fit approuver par l'empereur. Les ministres de Henri IV, connoissant le caractère entreprenant du pape élu, conseilloient de profiter de quelques vices qui se trouvoient dans l'élection pour refuser le consentement; mais, jeune, facile, et peu prévoyant, Henri se laissa toucher par la résignation apparente du pontife à ce qu'il plairoit à l'empereur d'ordonner, et confirma l'élection. Grégoire ne se vit pas plutôt installé, qu'il lâcha la bride à ses immenses prétentions. Elles ne s'étendoient pas moins, si l'on en croit plusieurs historiens, qu'à concentrer dans le souverain pontificat la monarchie universelle.

Cependant quelques autres disent que ce fut moins l'ambition qui étendit ses vues, que le desir ardent de purger l'église des vices dont il la savoit infectée. On prétend qu'il étoit fils d'un charpentier d'une petite ville de Toscane, et qu'il étoit d'une taille et d'une figure peu avantageuses. Il avoit des mœurs sévères, que la calomnie seule osa attaquer. Il avoit été élevé dans la discipline monastique la plus régulière, et s'étoit distingué dans ses études. Il n'y eut que de l'erreur dans son fait, disent quelques historiens ecclésiastiques, et si les préventions du temps lui eussent permis de distinguer la puissance temporelle de la puissance spirituelle, il auroit épargné à l'Europe le fléau des guerres qui l'ensanglantèrent, guerres causées par le droit qu'il s'arrogea, mais contre ses prétentions, sur-tout lorsqu'il se mêla de déposer les princes réfractaires à ses ordres, et de délier leurs sujets du serment de fidélité. A Grégoire VII commence ce qu'on pourroit appe-

ler la filiation du pouvoir despotique des papes. La résistance mal combinée des princes l'accrut, les croisades la confirmèrent. Depuis, les papes réveillés par l'hérésie, devinrent les pères communs des fidèles, et renoncèrent pour la plupart à cet esprit d'ambition qui avoit été si funeste à l'église.

Grégoire envoya en Espagne un légat chargé non seulement de réformer les abus, mais aussi de demander que tous les pays conquis sur les Maures fussent tenus en fiefs de l'église romaine, parceque, avant l'invasion de ces infidèles, l'Espagne s'étoit rendue tributaire de l'église. Comme un prince se proméne dans ses possessions pour se faire reconnoître par ses vassaux, Grégoire alloit d'un endroit à l'autre, en Italie, et par-tout il exerçoit quelques actes de sa juridiction. A Bénevent, à Capoue, il exigea que les princes lui fissent hommage, et s'engageassent à l'aider envers et contre tous ceux qui attaqueroient les régales de saint Pierre. Nouv[illegible] apôtre, Hildebrand prenoit sur lui la sollicitude de toutes les églises, de celle de France, de celles de Sardaigne, de Lombardie, de Danemarck, de Hongrie, de Russie.

L'Allemagne souffrit beaucoup des querelles entre Grégoire VII et Henri IV. Ces deux hommes se causèrent réciproquement beaucoup de chagrin. Ils s'attaquèrent dans leur honneur, leur dignité et leur puissance, se diffamèrent, s'insultèrent et moururent tous deux errants et proscrits, l'empereur à Liége, supplanté par son fils, le pape à Viterbe, chassé par les Romains. La principale cause de leur animosité étoit le droit d'*investiture*, c'est-à-dire, de mettre les prélats en possession, ou les investir de leur temporel. Cela se

faisoit par une cérémonie dans laquelle l'empereur donnoit aux prélats, abbés ou évêques, la croix et l'anneau, et ils faisoient hommage des terres attachées à leur prélature. Le pape prétendoit que c'étoit de la part de l'empereur s'arroger une puissance spirituelle, ce qu'on appelle *mettre la main à l'encensoir*. L'empereur soutenoit qu'il ne faisoit qu'accorder l'usage d'un bien temporel, sans toucher en rien à ces deux points. Grégoire et Henri firent couler des flots de sang; l'Allemagne et l'Italie éprouvèrent toutes les horreurs d'une longue guerre pour ces opinions, les parents s'acharnèrent contre les parents, le fils fut provoqué contre son père, et par-tout la discorde, armée des torches du fanatisme, sema ses feux dévorants.

Grégoire VII fut puissamment secondé dans ses efforts contre Henri par la comtesse Mathilde. Cette princesse possédoit presque tout le centre de l'Italie. A la considération d'Hildebrand, elle donna beaucoup de ses terres à l'église romaine et lui fit hommage du reste, au préjudice de l'empire à qui ses fiefs devoient être dévolus après sa mort. Supposer à Mathilde, dans cette donation, comme l'ont fait quelques historiens, d'autres foiblesses que celle de l'esprit, c'est peu connoître l'ascendant qu'un directeur peut acquérir sur sa pénitente.

Victor III. 1086. Urbain II. 1088. Pascal II. 1099.

Victor et Urbain, successeurs de Grégoire, soutinrent la querelle des investitures contre Henri V, qui, après avoir été l'instrument des persécutions que ces papes firent essuyer à son père, ne se montroit pas plus complaisant que lui à leur égard. Pascal partagea le différent. Il fut convenu entre l'empereur et le pontife que le prince ne donneroit plus la crosse et l'anneau, qui

pouvoient être regardés comme des types de l'autorité spirituelle, mais que les prélats feroient hommage pour leurs terres. Cet accommodement ne plut pas aux cardinaux et aux autres prélats italiens. Lorsque Henri vint à Rome pour le faire confirmer, il y eut un combat dans l'église même de Saint-Pierre, où ce prince s'étoit hasardé sans prendre de précautions suffisantes; mais comme il avoit dehors une bonne armée, il imposa la loi à ceux qui vouloient empêcher le pape de ratifier le traité. Pascal satisfit à son obligation, et couronna Henri.

Quand l'empereur fut parti, le pape, cité devant un concile assemblé dans l'église de Latran, en 1112, y déclara, de gré ou de force, que ce qu'il avoit accordé par écrit à Henri, il y avoit été contraint; qu'il avoit mal fait, et qu'il desiroit que son décret fût corrigé. Il offrit de se démettre, si le concile le jugeoit à propos. Sans doute c'étoit le parti le plus honnête à prendre, plutôt que de se croire sans reproche, en lançant contre l'empereur des excommunications, parcequ'il n'étoit que l'organe du concile. Ce pape éprouva le sort des hommes foibles: il ne plut ni à l'un ni à l'autre parti. Henri V, plus adroit que son père, s'acquit, par présents et alliances, de zélés amis dans la noblesse de Rome. Il s'y fit couronner une seconde fois par Bourdin, archevêque de Brague, qu'il nomma antipape; il s'empara des états de la comtesse Mathilde après sa mort. Pascal, forcé de fuir, erra quelque temps. Sachant l'empereur retourné en Allemagne, il attaqua en personne les rebelles de Rome, et mourut d'une maladie gagnée à s'être trop échauffé en disposant des ma-

chines destinées à les chasser de la basilique de Saint-Pierre.

Gélase II. 1118. Calixte II. 1119. Honorius II. 1124.

Comme les circonstances ne permettoient pas de retard, on élut Gélase II. Cette précipitation choqua l'empereur. Il auroit voulu mettre sur le saint-siége son antipape Bourdin, et, malgré l'élection de Gélase, il ne renonça pas à son projet. Bourdin prit le nom de Grégoire VIII. Les deux rivaux s'excommunièrent. Bourdin se maintint en Italie par la protection de l'empereur. Gélase se réfugia en France, où il mourut. Les cardinaux de sa suite y élurent Guy, archevêque de Vienne, nommé Calixte II. C'étoit un homme naturellement modéré. Cependant il y eut des vivacités entre lui et l'empereur. On devoit terminer la querelle des investitures dans un concile qui se tenoit à Reims. Le Pape sut que Henri vouloit soutenir son droit à la tête de trente mille hommes; il l'excommunia: par cet acte précipité de rigueur, l'affaire resta indécise. Cependant elle se renoua, et la paix entre le sacerdoce et l'empire fut conclue dans un concile tenu à Worms, en présence de trois cardinaux légats, envoyés par Calixte.

L'empereur s'engagea par écrit à renoncer à l'investiture pour la crosse et l'anneau, à accorder à toutes les églises de l'empire les élections canoniques, à restituer tous les domaines usurpés. Le pape, de son côté, accorda aussi par écrit que les élections des évêques et des abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'empereur ou de ses commissaires; qu'en cas de différents il donneroit son consentement et sa protection selon le jugement du métropolitain, et que l'élu seroit mis en jouissance de son temporel, en touchant le sceptre que

l'empereur lui présenteroit, et en faisant hommage. Le malheureux Bourdin, délaissé par cet accommodement, fut sacrifié, promené ignominieusement sur un âne dans les rues de Rome, et renfermé pour sa vie dans un monastère. Calixte et Henri moururent à un an l'un de l'autre. Au premier succéda Honorius II, qui siégea pacifiquement.

Innocent II. 1130. Célestin II. 1143. Luce II. 1144.

Sous Innocent II qui remplaça Honorius, il y eut un schisme dans l'église; et un schisme dans l'état, sous Lothaire II, successeur de Henri. Le premier schisme finit par la mort de l'antipape Anaclet, que le roi de Sicile soutenoit; et le second par un accommodement entre Lothaire et Conrad III, qui fut le chef de la maison impériale de Souabe. Le concile de Latran, sous Innocent II, fit beaucoup de régles de discipline. Il condamna Arnaud de Bresse, qui s'éleva contre les richesses de l'église. Cet hérétique soutenoit, entre autres erreurs, que le clergé devoit vivre d'offrandes. Cependant il lui laissoit les dîmes. Il étoit disciple d'Abailard, dont les hérésies ne regardoient que le dogme. Aussi Abailard eut-il la permission de mourir tranquillement à Cluni, et Arnaud de Bresse fut brûlé vif. Innocent vit Roger, roi de Sicile, à ses pieds, lui faire hommage de son royaume, et s'obliger à un tribut. Les Romains, au contraire, tâchèrent de se soustraire à son autorité, et de rétablir celle du sénat. Célestin II et Luce II firent en vain des efforts pour les empêcher de secouer le joug. Luce mourut d'une blessure reçue dans une action, sous les murs du Capitole.

Eugène III. 1145. Anastase IV. 153.

Eugène III ne put amener les Romains à la soumission. Fatigué de leurs révoltes, il vint en France. Il y trouva des hérétiques, disciples de Pierre Bruis, dont

les erreurs attaquoient des points essentiels de la religion. Ils publioient qu'il étoit inutile d'avoir des églises; que les enfants ne devoient pas être baptisés ; qu'il ne falloit adorer ni la croix, ni les images, ni les reliques; que c'étoit se moquer de Dieu que de prier à haute voix, et de lui chanter des prières, et que le corps de Jésus-Christ n'étoit pas dans le sacrement de l'Eucharistie. Ces hérétiques, rassemblés en grand nombre à Toulouse et dans le Languedoc, à force de rigueurs exercées contre eux, se dissipèrent. Eugène revint en Italie. Il y vécut peu, toujours molesté par les Romains, et laissa la tiare à Anastase IV, qui ne la garda guère plus d'un an.

On la mit sur la tête d'Adrien IV, pontife hautain. Il refusa de donner le baiser de paix à Frédéric Barberousse, parceque ce prince se défendit de lui tenir l'étrier. L'empereur se prêta à la vanité du pontife, qui en échange le décora de la couronne impériale. Cette cérémonie accoutuma les souverains pontifes à croire que c'étoit réellement eux qui donnoient l'empire. Adrien montra cette orgueilleuse prétention dans une lettre à l'empereur, qu'on lut en pleine diète. Les seigneurs allemands en furent très choqués ; mais un des légats reprit hardiment : « De qui tient-il donc l'empire, « si ce n'est du pape ? » Cette prétention, trop clairement manifestée, causa beaucoup d'indignation en Allemagne ; le pape fut obligé d'adoucir par des explications la déclaration de son imprudent légat. Frédéric exigea en Italie des rétractations plus importantes sur l'autorité absolue que les papes s'y attribuoient. La mort épargna à Adrien ces humiliations. Adrien IV. 1154.

Alexandre III fut d'abord embarrassé de se soutenir Alexandre III. 1159

contre un antipape nommé Victor, que l'empereur avoit suscité, et qui fut reconnu en Italie, même par des conciles. Alexandre avoit dans son obédience la France. Il y passa. Il vit encore deux antipapes, Pascal et Calixte. La mort le débarrassa de tous les deux. Peu de pontifes ont été aussi heureux. Deux fois l'empereur vint en Italie, où Alexandre étoit retourné pour la soumettre, et deux fois le monarque fut obligé d'en sortir avec honte, tantôt défait, tantôt abandonné de son armée, même des Allemands. L'estime dont jouissoit Alexandre, son grand crédit, son habileté dans les négociations, lui procurèrent ces avantages. Il paroît que Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, n'en seroit pas venu au point de lancer l'excommunication contre le roi d'Angleterre, s'il eût voulu en croire le souverain pontife; mais comme c'étoit pour les priviléges du clergé que le fougueux prélat s'exposoit, le pape laissa faire, et retira de la mort de l'archevêque l'avantage d'abroger en Angleterre les coutumes royales contraires à ses prétentions. Il mit Thomas au rang des saints, et exigea que le roi d'Angleterre prît la croix. De plus il obtint du roi de France et de l'empereur Frédéric, avec lequel il s'étoit réconcilié, qu'ils enverroient de prompts secours en Orient. Alexandre étoit respecté des empereurs grecs. On peut présumer que, s'il eût vécu, les princes n'auroient pas essuyé les désastres qui ont rendu inutile cette croisade.

Luce III. 1181. Urbain III. 1185. Grégoire VIII. 1187. Clément III. 1187.

Luce III trouva les Romains peu dociles à ses volontés. Frédéric vint en Italie et leur donna de l'audace. Le pape se vengea en refusant de couronner Henri, fils de Frédéric. Le fond de la contestation entre l'empereur et Luce étoit le partage des biens de la comtesse

Mathilde, dont la succession ouverte depuis si longtemps n'étoit pas encore réglée. Les papes en tenoient la plus grande partie, que les empereurs leur envioient. Sous Clément III, successeur de Grégoire VIII, qui ne siégea que deux mois, il y eut des arrangements entre le pape et le sénat romain, qui reprit quelque autorité. L'empereur fut le médiateur. Enfin, en 1183, on régla définitivement les droits que les empereurs pourroient désormais prétendre dans les villes d'Italie. Il fut convenu qu'elles seroient gouvernées par des vicaires et des comtes, qu'on les laisseroit jouir pleinement de leurs droits de police intérieure, de leurs coutumes et de leur liberté, en réservant aux empereurs le souverain domaine et les appellations.

Célestin III. 1191. Innocent III. 1198.

Les croisades donnoient un grand relief aux papes. Ils y avoient le suprême commandement par les légats. Célestin III et Innocent III rendirent ces expéditions plus fréquentes par leurs exhortations, accompagnées d'une force coactive, en ce qu'ils excommunioient fréquemment et ne donnoient l'absolution aux princes chargés de cet anathême qu'à condition qu'ils se croiseroient, ou qu'ils fourniroient de l'argent pour la croisade. On compte, dans ces temps, d'excommuniés, un roi de France, un roi des Romains, un roi d'Angleterre, un comte de Toulouse, un empereur, sans compter les autres princes de différents degrés. On doit néanmoins convenir que la crainte de cette punition ne laissoit pas de contenir et les princes et les grands bénéficiers, dont les mœurs n'étoient pas fort pures. Les foudres de l'église ne frappoient pour la plupart du temps que les tyrans des peuples, ces seigneurs avides qui de leurs donjons portoient le carnage

dans les campagnes. Plus de régularité auroit peut-être empêché la propagation des hérésies des Vaudois, Catarins, Albigeois et autres qui parurent alors. Un peu plus de condescendance auroit aussi conservé à Innocent II ce privilége exclusif de couronner les empereurs. Frédéric II, éprouvant trop de difficultés de la part du souverain pontife, fit faire cette cérémonie à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence.

Cependant ayant trouvé moyen de se réconcilier avec Honorius III, successeur d'Innocent, il se fit couronner de sa main à Rome. Frédéric et Honorius eurent de fréquentes conférences. Ils convenoient, en présence, de quelques articles, qu'ils ne gardoient plus quand ils s'étoient quittés. Ils vécurent dans ces alternatives, sans se choquer trop vivement; mais Grégoire IX donna à l'univers le spectacle d'un empereur plusieurs fois armé pour la religion et plusieurs fois excommunié.

Honorius III. 1216. Grégoire IX. 1227.

Frédéric s'embarque à Brindes à la tête de quarante mille croisés. La tempête le repousse dans le port. Il descend à terre. Le pape l'excommunie comme ayant manqué à son vœu. L'empereur n'en tient aucun compte. Il fait célébrer en sa présence l'office divin avec pompe. Le pontife, irrité de tant d'audace, lance de nouveau ses foudres. Frédéric repart cependant pour la croisade; mais Grégoire écrit aux grands-maîtres des ordres militaires de la terre-sainte de ne pas communiquer avec lui quand il sera arrivé. Le pape étoit peut-être moins piqué de l'indifférence de Frédéric pour son excommunication, que de ce que ce prince l'avoit fait chasser de Rome. L'empereur se réconcilia avec le pape, qui retourna dans sa capitale, et Frédéric retourna en Allemagne; mais ils ne furent pas meilleurs

amis de loin que de près. Le pontife appuya, on prétend même qu'il suscita la révolte de Henri, fils aîné de l'empereur, qui étoit déja roi des Romains. Frédéric donna ce titre à Conrad, son second fils. Il fut un moment que Grégoire espéra tirer un grand avantage du conflit du père et des deux frères; mais, malgré des embarras domestiques, l'empereur ne reconnut aucun des droits auxquels le pape prétendoit. Enfin ne sachant plus comment abattre un homme si opiniâtre, qui bravoit tous ses anathêmes, Grégoire publia une croisade contre Frédéric, et convoqua un concile général. L'empereur empêcha tout ce qu'il put d'évêques de s'y rendre, et chassa de ses états les frères Mineurs et les Dominicains, qu'il regardoit comme les trompettes de la révolte. Ce pontife si vif, si entreprenant, réunissant tant de choses dans sa tête, sans que l'une fît oublier l'autre, avoit près de cent ans.

Célestin IV. 1241. Innocent IV. 1243.

Il souhaita en mourant qu'on lui donnât un successeur plus ami de la paix. On exauça ses vœux en plaçant sur le saint-siége Célestin IV, très bien disposé; mais il mourut au bout de dix-huit jours. Le siége vaqua vingt mois. Frédéric, revenu en Italie, se tenoit auprès de Rome et pressoit l'élection. Il auroit aussi bien fait de n'y pas mettre tant de chaleur. Il trouva un terrible antagoniste dans Innocent IV. Aussitôt après l'élection, ils s'abouchèrent et ne s'accommodèrent pas. Le pape ne se croyant pas en sûreté dans Rome, où l'empereur avoit beaucoup de partisans, quitta sa capitale, vint en France, assembla un célèbre concile à Lyon, y déposa Frédéric, publia contre lui une croisade, et déclara roi des Romains Henri, landgrave de Thuringe. Le pontife suscita à Frédéric des ennemis jusqu'en Asie. L'empe-

reur conçut que le parti le plus prudent seroit de se raccommoder avec un homme si dangereux. Il fit des avances : elles furent inutiles.

Le landgrave étoit mort. Innocent fit reconnoître à sa place Guillaume, comte de Hollande, et le couronna en Italie. La haine du pontife ne s'éteignit point par la mort de l'empereur Frédéric, elle s'étendit jusqu'à Conrad III, son fils. Non seulement il ne voulut pas le reconnoître empereur, mais il l'excommunia. Le comte de Hollande, plus sage, ou dans l'impuissance de se soutenir, se retira. L'opiniâtre Innocent offre alors la couronne au duc de Gueldre, à celui de Brabant, au comte de Cornouailles, et même à Haguin, roi de Norwége, qui avoit pris la croix ; mais ce prince répond qu'il est armé pour combattre les ennemis de l'église, et non pas ceux du pape. Ne pouvant mieux faire pour satisfaire sa haine contre les descendants de Frédéric, il tâche du moins de priver de la couronne de Naples Mainfroi, frère de l'empereur Conrad III, et l'offre à Charles d'Anjou, frère du roi de France. Conrad et Innocent moururent presque en même temps. L'empereur laissa un fils encore enfant, nommé Conradin. Soit estime pour Innocent malgré leurs démêlés, soit crainte, Conrad, mourant, recommanda ce fils à Innocent, qui mourut près de Naples, où il combattoit contre Mainfroi.

Alexandre IV. 1254. Urbain IV. 1261. Clément IV. 1265.

Malgré la déférence de Conrad, le système du conseil papal ne changea rien à l'égard de la maison de Souabe. Un descendant de Frédéric ne pouvoit être l'ami de l'église romaine. Alexandre IV s'opposa de toutes ses forces à ce que Conradin fût porté à la place de son père. Plusieurs prétendants partagèrent les suffrages et occasionèrent une guerre civile en Allemagne ; mais,

malgré le pontife, Mainfroi tint toujours d'une main ferme le sceptre de Naples et de Sicile. Urbain IV, successeur d'Alexandre, continua de l'offrir au duc d'Anjou. Saint Louis eut de la peine à consentir que son frère l'acceptât, mais il le permit enfin. Le pape ajouta à cette offre l'excommunication de Mainfroi.

La mort de ce prince mit Charles en état de faire des progrès dans le royaume que lui avoit déféré la haine des papes contre la maison de Souabe. Clément IV ne démentit point Alexandre. Il couronna Charles d'Anjou à Rome roi de Naples. Le pontife vit les succès de son protégé contre l'infortuné Conradin. Ce jeune prince, plein de valeur, réunit sous ses étendards une armée d'Allemands, et vint à leur tête défier son ennemi dans les plaines de la Pouille. Il fut défait, et tomba entre les mains du farouche Charles d'Anjou, qui lui fit trancher la tête à la vue de tout le peuple dans la grande place de Naples. Il s'éleva un cri d'horreur dans toute l'Europe. Si les efforts de Conradin ne furent pas heureux, du moins, moissonné à la fleur de son âge, il emporta les regrets de son siècle et l'estime de la postérité.

Grégoire X. 1271. Innocent V. 1276. Adrien V. 1276. Jean XXI. 1276. Nicolas III. 1277. Martin IV. 1281. Honorius IV. 1285.

L'Allemagne étoit livrée à une confusion dont les désordres ne pouvoient être égalés que par ceux de l'Italie. Fatigués de l'anarchie après l'extinction de la maison de Souabe, et pressés par Grégoire X, successeur d'Alexandre, qui menaçoit de nommer un empereur, si on ne se déterminoit pas à en choisir, les électeurs proclamèrent Rodolphe, comte de Hapsbourg. Le pape et ses successeurs, qui, en treize ans, furent au nombre de six, virent avec plaisir sur le trône impérial un prince peu puissant par lui-même, qui, pour s'établir solidement en Allemagne, se relâcheroit volontiers des

droits prétendus par ses prédécesseurs en Italie. En effet, Rodolphe se laissa persuader par les papes, sur leur autorité temporelle, ce qu'ils voulurent. Il céda à Nicolas III l'exarchat de Ravenne, la marche d'Ancône, le duché de Spolette, les terres de la comtesse Mathilde et beaucoup de fiefs. Il est vrai qu'il ne renonça dans toutes ces cessions qu'à l'hommage et à des droits honorifiques. Il y avoit déja long-temps que les droits utiles sur tous ces pays n'étoient plus d'aucune valeur pour les empereurs.

Nicolas III est le premier qui ait donné quelque pouvoir à ses neveux dans les possessions de l'église. On doit par conséquent le regarder comme l'auteur du népotisme. Rodolphe, appelé en Italie par Honorius IV pour s'y faire couronner, sentit qu'il y joueroit un rôle peu imposant sans une armée. Mais peu en état de faire cette dépense, il promit néanmoins de s'y rendre; il envoya d'avance son chancelier se faire prêter serment de fidélité par les villes. La plupart s'étoient rendues indépendantes et refusèrent le serment. L'empereur se souciant peu d'une autorité dont le siége étoit si éloigné, et peut-être hors d'état de la recouvrer, manda à son chancelier de confirmer, pour de l'argent, tous les privilèges qu'on demanderoit. Ainsi s'affranchirent Lucques, Florence, Pise, Bologne, Gênes et beaucoup d'autres villes. On doit fixer à cette époque l'indépendance de l'Italie, où les empereurs d'Allemagne n'ont plus conservé qu'une ombre d'autorité.

Nicolas IV. 1288. Célestin V. 1294.

Alors des familles romaines luttoient avec succès dans Rome contre les souverains pontifes. Les plus considérables étoient celle des Colonnes et celle des Ursins. Elles avoient déja vu des papes tirés de leur sein, et

étoient ordinairement rivales. Les princes qui avoient des démêlés avec le saint-siége trouvoient toujours l'une ou l'autre de ces familles disposée à inquiéter les pontifes. Deux factions contraires étoient par elles entretenues dans le sénat. Après Nicolas IV, elles firent vaquer deux ans le trône pontifical. Les corps sont quelquefois sujets, comme les particuliers, à se laisser emporter par un certain enthousiasme. Ne pouvant s'accorder sur le choix d'un homme de mérite, le collége des cardinaux jeta comme par inspiration toutes ses voix sur Pierre Mouron, pauvre solitaire, qui passoit pour un saint, mais simple et ignorant. Il prit le nom de Célestin V, et commença à gouverner, comme on devoit s'y attendre, sans lumières et sans discernement. Le moment d'enthousiasme étant passé, les cardinaux songèrent à le déposer; mais il se fit justice à lui-même et abdiqua.

Boniface VIII. 1294. Benoît XI. 1303.

Il fit cette démarche principalement à la persuasion de Benoît Cajetan, qui en profita, et se fit élire sous le nom de Boniface VIII. Presque en prenant la tiare, il se brouilla avec les Colonnes, et se montra un des plus ardents promoteurs des prétentions apostoliques. Boniface les soutint contre Philippe le Bel, roi de France, avec une arrogance dont les suites lui causèrent beaucoup de chagrin. Il eut l'imprudence de défendre au clergé de payer une taxe imposée par le roi, et l'audace de menacer, si le prince persistoit, de déclarer son royaume dévolu au saint-siège. Le coup suivit de près la menace, mais le bruit de ses foudres se perdit dans les airs. L'excommunication n'occasiona aucun mouvement en France. Philippe appela au futur concile des entreprises du pape; il suscita contre lui les Colonnes. De concert avec Naugaret, capitaine françois, envoyé

à ce dessein, ils firent le pape prisonnier, et le traitèrent avec tant de mépris, qu'il mourut de chagrin. Benoît XI répara les torts de son prédécesseur, et réconcilia le saint-siége avec la France.

Clément V. 1305.

Il resta dans le sacré collége un germe de division. Les uns vouloient élire un pape qui suivît les errements de Boniface VIII; les autres un pontife favorable à la France. Ne pouvant s'accorder, ils firent un compromis, selon lequel la nomination devoit être faite par trois d'entre eux qu'ils éliroient. Leurs voix se réunirent sur trois hommes ennemis déclarés de Philippe le Bel. On ne douta pas alors qu'il n'y eût un pape défenseur des systêmes de Boniface VIII, et, comme lui, opposé à Philippe le Bel. Entre ces trois électeurs se trouvoit Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, connu par une inimitié marquée contre le roi de France. Mais l'ambition absorbe tous les autres sentiments. Philippe se procura une entrevue avec Bertrand. Il lui prouva qu'il ne tenoit qu'à lui de le faire pape, parcequ'il disposoit de ses deux collégues, et que son élection dépendoit de trois conditions qu'il lui proposa. L'archevêque de Bordeaux les accepta, et passa de ce siége à celui de Rome, mais sans vouloir se rendre dans cette capitale de l'Italie. Il fixa son séjour à Avignon. On peut dire que tout ce qui se passa dans la capitale du monde pendant son pontificat lui est presque étranger. Il y entretenoit trois cardinaux, comme gouverneurs pour le spirituel et le temporel. Ils y couronnèrent Henri VII empereur d'Allemagne. Clément donna les mains à la destruction des Templiers, qu'on croit avoir été une des conditions de son traité avec Philippe le Bel. La seconde étoit de permettre à ce prince de lever sur le clergé autant d'ar-

gent qu'il pourroit. Philippe s'empressa de profiter de cette permission; mais Clément sauva la mémoire de Boniface, son prédecesseur, de la diffamation que le monarque lui préparoit, et l'inexécution de cette clause ne les brouilla point.

Jean XXII. 1316.

Les cardinaux éloignés de Rome, le centre commun, vivoient dispersés. Le roi de France, à la mort de Clément, en rassembla le plus grand nombre qu'il put à Lyon. Ils y élurent Jacques d'Ossat, qui prit le nom de Jean XXII. Il passoit volontiers des grandes choses aux petites, ou plutôt il traitoit les petites grandement. Ce pontife se servit des mêmes foudres, et contre les empereurs qui refusoient de reconnoître sa supériorité temporelle, et contre les frères mineurs, qu'il prétendoit ne mener une vie pauvre et frugale que pour censurer indistinctement le faste de sa cour et l'opulence du clergé. Il livra ces religieux à la persécution dans les royaumes où il avoit du crédit. Ils prirent leur revanche, et l'accusèrent d'hérésie, à l'occasion de quelques idées mystiques qu'il hasarda touchant la vision béatifique dont jouissent les saints dans l'autre vie.

Jean XXII eut sur les biens de celle-ci des querelles plus importantes avec l'empereur Louis de Bavière. Ce prince le fit déposer à Rome, et fit élire à sa place un antipape. Mais Jean étoit en France, où il bravoit la colère de l'empereur. Il suscita même à ce prince des ennemis assez puissants pour lui donner des alarmes sur sa propre couronne. Un concile alloit décider entre les deux combattants, lorsque Jean mourut, reconnoissant son erreur au sujet des frères mineurs, mais très entier dans ses sentiments sur la puissance pontificale. Il laissa un trésor immense, acquis par quatre

moyens : les préventions, les graces expectatives, la gradation des bénéfices et les annates. Les annates étoient les revenus de la première année des bénéfices que le pape conféroit ; et il les conféroit presque tous moyennant la prévention. Celle-ci est le droit que s'arrogèrent les souverains pontifes, de prévenir le collateur des bénéfices, quand la connoissance de la vacance leur parvenoit avant que le bénéfice fût donné. Il y avoit à la cour des papes des clercs qui guettoient, pour ainsi dire, cette espéce de sommeil du collateur, et frappoient l'oreille du pape, pour en obtenir le bénéfice qu'ils attendoient : ce qu'on nommoit *grace expectative*. Enfin le pape faisoit passer d'un bénéfice à un autre, et jouissoit de la première année du revenu des deux : *gradations* qui étoient une source abondante de richesses, mais aussi un foyer de cupidité et d'ambition. Ce fastueux pontife, aux deux couronnes qui décoroient la tiare, en ajouta une troisième.

Benoît XII. 1334.

Benoît XII, son successeur, étoit un moine de Citeaux. On l'appeloit le Cardinal Blanc, parcequ'il portoit l'habit de son ordre. On ne l'estimoit pas beaucoup dans le sacré collége ; cependant il eut toutes les voix. Il en fut lui-même étonné, et dit : *Vous avez élu un âne*, voulant signifier qu'il n'entendoit rien aux affaires et au manége de la cour pontificale; mais il s'y accoutuma, et ne fut pas un des moins adroits entre les papes, ni des moins fastueux. Benoît gagna plus par la négociation que Jean n'avoit fait par la violence. Il fit la paix avec l'empereur et les autres potentats, sans déroger aux prétentions du saint-siége.

Clément VI. 1342.

Clément VI, qui le remplaça, n'eut pas sa modération. Il renouvela les anciennes querelles. Louis de

Bavière portoit la couronne impériale. Le pape lui opposa pour compétiteur Charles, roi de Bohême, que la mort du Bavarois établit solidement sur le trône, à la grande satisfaction de Clément. Ce pontife résidoit en France : il y acquit une demeure fixe par l'achat d'Avignon, ou par le don que lui en fit, sous l'apparence d'une vente, Jeanne, reine de Naples et comtesse de Navarre, pour obtenir l'absolution du meurtre de son mari, dont elle étoit accusée.

Rome, privée de la présence du pape, étoit en proie aux factions des grands. Leur désunion donna de la force à un parti populaire qui s'empara du gouvernement sous Gabini di Rienzi. Il étoit fils d'un meunier et d'une blanchisseuse ; il devint notaire, et fut envoyé à Avignon prier le pape de venir résider à Rome. Le compte qu'il rendit de son voyage à son retour fut tellement goûté, qu'on l'élut par acclamation tribun du peuple. Mis en possession du Capitole avec pleine autorité, il chassa les Colonnes, les Ursins, et les autres familles de la première noblesse, affoiblies par leurs divisions.. Le tribun envoya des députés dans toutes les villes d'Italie dire que les Romains venoient de recouvrer leur liberté, et qu'il les engageoit, de leur part, à imiter la ville mère et à la secourir. Beaucoup de villes promirent de se joindre aux Romains et entrèrent en traité. Des princes étrangers même recherchèrent l'alliance de Rienzi.

Tout lui prospéroit, lorsqu'il mit lui-même des bornes à sa fortune par son extravagance. Le fils du meunier se donna les airs arrogants qu'il avoit reprochés à la noblesse ; il se fit armer chevalier en présence de tout le peuple. Comme cette cérémonie devoit être précédée

du bain, il le prit dans la cuve où la tradition faisoit croire que Constantin avoit été baptisé. Rienzi s'intituloit dans ses lettres : « Chevalier candidat du Saint-« Esprit, sévère et clément, libérateur de Rome, zéla-« teur de l'Italie, ami de l'univers, et tribun auguste. » Comme si tout ce qui dominoit dans Rome devoit avoir des prétentions outrées, il cita à son tribunal Louis, duc de Bavière, et Charles, roi de Bohême, avec leurs électeurs, pour venir rendre compte de leur conduite.

Ce procédé extravagant ruina son crédit. Le pape le traita de fou et de fanatique dans une bulle qui fit ouvrir les yeux aux Romains. La noblesse reprit la supériorité. Rienzi forcé de fuir se sauve chez le roi de Hongrie, de là chez le roi de Bohême, qui le livre au pape. Cependant il jouissoit encore de quelque considération à Rome : les cardinaux qui y résidoient crurent qu'il pourroit leur être utile pour y rétablir l'autorité du souverain pontife. Le pape le renvoya avec les titres de chevalier, sénateur de Rome et tribun du peuple. Il fit de nouvelles folies. Le peuple s'en lassa, l'attaqua, le poursuivit dans le Capitole, et lui fit souffrir une mort cruelle. « Exemple remarquable, disent « les historiens, des jeux bizarres de la fortune et de « l'instabilité de tout ce qui prend sa source dans une « fermentation populaire. »

Innocent VI. 1352. Urbain V. 1362.

Innocent VI, successeur de Clément VI, tranquille à Avignon pendant son pontificat, laissoit l'Italie, et sur-tout Rome, se déchirer par des factions dont sa présence auroit pu calmer la fureur ; mais il se contenta d'envoyer des légats à titre de gouverneurs. L'un d'eux couronna à Rome l'empereur Charles IV. Ce prince ne fut pas plus empressé qu'Innocent à faire cesser les

désordres de l'Italie. Urbain V, qui le remplaça, voulut bien venir à Rome, mais non pour y résider. Il y reçut deux empereurs : celui d'Occident qu'il couronna lui-même, et celui d'Orient, Michel Paléologue, qui venoit demander du secours contre les Turcs; Urbain lui donna des lettres de recommandation pour les Vénitiens et les Génois : c'est tout le fruit que Paléologue put retirer de son voyage.

Grégoire XI. 1370.

Le successeur d'Urbain, Grégoire XI, reçut de Valdemar, roi de Danemark, une réponse peu satisfaisante. On jugera s'il la méritoit. Les habitants du Jutland s'étoient révoltés. Ils écrivirent au pape pour excuser leur rebellion, et leurs excuses étoient des plaintes amères contre leur roi. Grégoire ajoutant foi à leurs griefs, écrit à Valdemar une lettre hautaine, et le menace d'excommunication, s'il ne satisfait pas ses sujets. Le monarque lui répond : « Je tiens la vie de « Dieu, les biens de mes ancêtres, et la foi de vos pré- « décesseurs. Si vous prétendez vous en prévaloir, je « vous la rends par ces présentes. » Déterminé par les instances des Romains, Grégoire quitta Avignon et alla à Rome, dans l'intention de s'y fixer. Il n'y trouva ni la soumission, ni les agréments qu'on lui promettoit, et mourut de chagrin.

Urbain VI. 1378. Boniface IX. 1389. Innocent VII. 1404. Grégoire XII. 1406. Alexandre V. 1409. Jean XXIII. 1410.

On avoit prédit à Grégoire que son retour à Rome ne seroit pas avantageux ni à lui, ni à ses successeurs. Le pronostic ne se vérifia que trop. Les cardinaux françois qui faisoient les trois quarts du sacré collége, entrés dans le conclave, se virent aussitôt environnés d'une troupe criant avec tout l'emportement de la fureur : « Un pape romain, italien, ou la mort. » Dans cette extrémité, ils élurent tumultuairement Barthélemi

Prignago, originaire de Naples, qui prit le nom d'Urbain VI. Cet homme se trouva si dur, si hautain, on pourroit dire si féroce, qu'au bout de trois mois de patience, les cardinaux, à quatre près, revinrent sur leur élection, la déclarèrent forcée, et nommèrent Robert, de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Alors se forma ce qu'on appelle le grand schisme d'Occident. L'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la Bohême, la Pologne, le Danemark, la Suède, la Flandre, presque toute l'Italie, suivirent l'obédience d'Urbain. La France, l'Espagne, l'Ecosse, Naples, Chypre, se déclarèrent pour Clément. D'autres prirent le parti de la neutralité jusqu'à la décision d'un concile général, que tout le monde demandoit. Les rivaux s'excommunièrent réciproquement. Les peuples adoptoient leur haine, leur animosité, avec une fureur persévérante et des excès qui causèrent une calamité générale en Europe : tristes effets d'un zèle inconsidéré, dont la religion souffrit et dont les hérésies qui parurent alors en grand nombre se prévalurent. La suite fut l'avilissement du clergé, dont les malheurs ont toujours commencé par la discorde entre ses membres.

On doit remarquer que chacun des papes, après des promesses aux peuples pour se faire reconnoître, une fois reconnu, tiroit de ces mêmes peuples, comme nécessaires au soutien de leur cause, des sommes exorbitantes, dont l'exaction causoit des murmures, des plaintes, et souvent la désertion d'une obédience, pour passer à une autre dont on n'étoit pas mieux traité. Alors celui qu'on avoit révéré comme pape devenoit antipape pour ses anciens partisans. On remarquera encore que souvent les princes ne montroient de l'at-

tachement à un pontife que parcequ'ils partageoient les levées qui se faisoient sur les peuples en sa faveur. De là ce zèle, cette chaleur de religion qui étonne, quand on n'en sait pas les motifs secrets. Ainsi le duc d'Anjou, régent en France, sous la minorité de Charles VI, trouva fort mauvais que l'Université lui fît de fortes représentations sur les levées de deniers exigées par Clément VII, parceque ce duc en avoit sa part. On fera observer enfin qu'à tort on donneroit à l'un ou à l'autre de ces souverains pontifes le nom flétrissant d'antipape. Cette dénomination, qui a été dans le temps accueillie par la passion, ne doit pas être consacrée par l'histoire.

Clément VII se retira à Avignon. Urbain VI, après quelque séjour à Rome, plus craint qu'aimé, se cantonna dans le royaume de Naples, qu'il regardoit plutôt comme une domination, que comme un asile. Avec ces sentiments, il ne fut pas long-temps sans se brouiller avec Charles de Duras, qui en portoit la couronne. Ce prince l'assiégea dans le château de Nocera. Quatre fois par jour, Urbain paroissoit à une fenêtre de la forteresse, et, tenant une cloche et un cierge à la main, il excommunioit l'armée qui l'environnoit. Il trouva moyen de se sauver, et, malgré les dangers et les incommodités de sa fuite, il réussit à ne point relâcher six cardinaux, qu'il prétendoit avoir voulu l'empoisonner. Le pontife les traînoit enchaînés à sa suite; et, après leur avoir fait souffrir les douleurs de la torture, il s'en débarrassa par une mort cruelle. Ce procédé tyrannique lui fit perdre beaucoup de partisans, et fortifia l'obédience de Clément. Celui-ci se vit à la veille de rester seul, par la mort d'Urbain; mais les cardi-

naux d'Italie, appelés Urbanistes, se hâtèrent de faire une élection, malgré les remontrances des Clémentins, qui les prioient de différer. Ils nommèrent un Napolitain, qui prit le nom de Boniface IX. Rome le reçut; mais les troubles qui y régnoient ne lui permirent pas d'y rester long-temps. La mort de Clément fit faire aux cardinaux Clémentins la même tentative que ceux-ci avoient faite auprès des Urbanistes; l'issue en fut égale. Les Clémentins, assemblés à Avignon, n'en élurent pas moins, malgré les remontrances de la France, Pierre de Lune, Aragonnois, qui prit le nom de Benoît XIII. Ces deux papes s'invitèrent réciproquement à se céder, se menacèrent et s'excommunièrent. Les peuples des deux obédiences déclarèrent qu'ils renonceroient à toutes deux, si les pontifes ne s'accordoient pas.

Le seul moyen qui paroissoit pouvoir amener un accommodement étoit la cession de l'un et de l'autre; ils en convenoient; mais Boniface ne vouloit se démettre qu'après Benoît, et Benoît vouloit que Boniface donnât l'exemple. On sut le motif de ces déférences négatives, c'est que quand l'un auroit abdiqué, l'autre auroit prétendu conserver la tiare, comme étant seul en titre. Benoît gagna à ces tergiversations que la France renonça à son obédience, mais sans reconnoître l'autre. Elle resta neutre. Benoît, menacé d'être resserré, se sauva d'Avignon. Se trouvant presque abandonné, il envoya à Boniface des ambassadeurs chargés de propositions assez équitables; mais celui-ci mourut après la première audience; et les Urbanistes, ses partisans, aussi imprudemment pressés que l'avoient été les Clémentins en pareille circonstance, élurent à

Rome, où Boniface étoit revenu, un Napolitain, qui prit le nom d'Innocent VII.

Benoît, fidèle à ses intentions pacifiques, ou voulant le paroître, déclara le dessein d'aller en Italie s'aboucher avec son concurrent. Innocent prétendoit que ce desir n'étoit pas sincère, et refusa un sauf-conduit. Il mourut; ce qui fournit à Benoît un motif de suspendre ses démarches conciliatrices, sans encourir de blâme. Les cardinaux d'Innocent, toujours précipités, élurent un Vénitien, qui se nomma Grégoire XII. Ces cardinaux s'étoient juré, en plein consistoire, que celui d'entre eux qui seroit choisi renonceroit au pontificat, dans le cas où l'antipape en fît autant. Grégoire confirma son serment après l'élection. On se mit ensuite à travailler auprès des deux papes pour obtenir leur abdication. Mais les trouvant également éloignés de cette condescendance, les cardinaux des deux obédiences se réunirent dans le concile assemblé à Pise, en 1409, et élurent un cardinal natif de Candie, qui prit le nom d'Alexandre V. Ce nouveau pape, allant à Rome, d'où Grégoire XII avoit été obligé de se sauver, mourut à Bologne, où Balthazar Cossa l'avoit attiré. Balthazar étoit tout-puissant dans cette ville. Il gagna les cardinaux qui accompagnoient Alexandre, et se fit élire. On le connoît sous le nom de Jean XXIII.

Ce fut un pape de plus, car Benoît et Grégoire, qui n'avoient guère osé s'élever contre l'élection d'Alexandre, faite en plein concile, se déclarèrent hardiment contre celle de Jean, qu'ils prétendirent simoniaque et forcée. Tant pour ce sujet, que pour réprimer l'hérésie de Jean Hus et de Jérôme de Prague, on convoqua un

Martin V
1417

concile à Constance. Les deux hérésiarques y furent jugés, condamnés par les pères, et livrés à l'empereur Sigismond, qui les fit brûler vifs, quoiqu'ils eussent un sauf-conduit. Des étincelles restées dans les cendres de ces deux hommes, naquit l'incendie qui, depuis, embrasa l'Europe. Dans ce même concile, Jean XXIII fut déposé pour des crimes trop prouvés. Grégoire abdiqua par procureur. On lui conserva les honneurs que sa modération méritoit. Othon Colonne, Romain, fut élu, et prit le nom de Martin V. Benoît ne voulut jamais céder. Du petit château de Paniscola, frontière d'Aragon, qu'il habitoit, il se donnoit le plaisir de lancer tous les jours ses foudres contre toute la chrétienté qui l'avoit abandonné. Deux cardinaux qui lui restoient procédèrent, forcés par le roi d'Aragon, à l'élection d'un successeur qui prit le nom de Clément VIII. Le schisme ne finit véritablement qu'en 1429, par une démission et renonciation absolue de ce pontife éphémère.

Eugène IV. 1431.

A Martin V succéda Eugène IV, Vénitien. Il étoit à présumer que, remplaçant un pape élu dans un concile, il seroit inébranlable sur son trône; cependant il y chancela, et peu s'en fallut qu'il n'en fût précipité. A l'occasion des Hussites, qui demandoient un concile pour rentrer dans le sein de l'église, Eugène ne put se dispenser d'en assembler un. Il le convoqua à Bâle; mais ce ne fut pas volontiers, parcequ'il prévoyoit qu'on pouvoit y proposer des questions embarrassantes pour la cour romaine. En effet, les opinions de Jean Hus, touchant l'autorité spirituelle des papes, amenèrent des discussions sur la puissance temporelle. En voulant prouver les assertions, on en vint à des éclaircisse-

ments qui amenèrent des objections. A celles-ci succéda l'improbation de plusieurs droits, reprochés par les Hussites comme des usurpations. Afin de rapprocher ces hérétiques, le concile donna des explications qu'Eugène ne voulut pas adopter. Comme les pères de Bâle continuoient d'attaquer ces fortifications des prétentions romaines, sans s'embarrasser des foudres dont tous les papes, depuis Grégoire VII, les avoient hérissées, et qu'ils avançoient toujours, Eugène crut les arrêter en transférant le concile à Ferrare. Mais les pères tinrent ferme à Bâle, suspendirent Eugène, l'excommunièrent, le déposèrent, et lui donnèrent pour adversaire Amédée, duc de Savoie, qui prit le nom de Félix V.

Cependant, la diversion d'Eugène avoit opéré. Plusieurs prélats quittèrent Bâle successivement, mécontents, disoient-ils, de ce qu'on traitoit le pape avec trop de dureté. Ils se rendirent à Florence, dont l'assemblée devint bientôt très importante par la jonction des Grecs, qu'Eugène eut l'adresse d'y attirer. La réunion des deux églises, qui s'y prononça, quoique ce ne fût qu'une cérémonie qui n'eut aucune suite utile, donna à l'assemblée de Florence un éclat qui effaça entièrement celui du concile de Bâle et de son pape Félix. Celui-ci conserva quelque extérieur de la papauté, pendant qu'Eugène en eut l'essentiel, et fut reconnu dans presque toute l'église, et sur-tout à Rome, où il mourut. Peu d'hommes ont été aussi fins, aussi rusés, aussi habiles à faire naître les circonstances et à en tirer avantage. Ses bulles sur l'autorité temporelle, en paroissant faire toutes les cessions qu'on lui demandoit, ne donnent cependant que ce qu'il avoit

dessein d'accorder, c'est-à-dire . rien au fond de ce qui pouvoit borner cette autorité à laquelle il étoit très attaché.

Nicolas V. 1447. Calixte III. 1455. Pie II. 1458.

Depuis quelques mois seulement, Nicolas V étoit cardinal, quand il fut élu pape. C'étoit un habile négociateur. Il obtint par conciliation la renonciation de Félix V, et d'être reconnu par les prélats qui s'étoient transférés de Bâle à Lausanne. Nicolas eut pour une croisade contre les Turcs des projets que Calixte III, son successeur s'efforça de réaliser, mais sans succès. Cet honneur étoit réservé à Pie II. Ce pontife détermina plusieurs princes à fournir de l'argent et à envoyer des troupes. Le zèle qu'il mettoit aux préparatifs auroit pu leur donner une suite avantageuse, s'il n'avoit été prévenu par la mort. Il comptoit se mettre à la tête de l'armée, et il étoit prêt à s'embarquer, déterminé, non par une ardeur imprudente et ambitieuse, mais dans l'espérance que son dévouement engageroit les princes chrétiens à accourir contre les Turcs qui menaçoient l'Italie. Sa croisade paroît donc avoir été plus raisonnable que les autres, et avoir eu du moins un motif plus utile. On peut placer Pie II entre les princes dont la dignité n'a pas augmenté la célébrité. Il étoit connu entre les savants sous le nom d'Ænéas Sylvius, avant que sa tête fût ornée de la triple couronne. Dans le concile de Bâle, il s'étoit montré contraire aux prétentions ultramontaines : devenu pape, il les préconisa dans ses écrits, et les soutint dans ses bulles. Il établit à Rome une académie que son successeur détruisit comme dangereuse.

Paul II. 1464.

Ce successeur, Paul II, étoit par principe ennemi des sciences. Il disoit qu'elles menoient à l'hérésie, et

qu'il suffisoit aux Romains de faire apprendre à leurs enfants à lire et à écrire. D'ailleurs il étoit généreux et magnifique ; mais minutieux, curieux de parures et de bijoux. Il se fit faire une tiare superbe, et attribua la couleur rouge aux cardinaux. En affaires, il étoit pénétrant et avoit le coup-d'œil juste. Souvent il a été pris pour arbitre par les princes dans leurs querelles, mais il outre-passoit le droit de l'arbitrage, et se donnoit la licence d'excommunier ceux qui n'acquiesçoient pas à ses jugements.

François de La Rovère, son successeur, étoit fils d'un pêcheur. Transporté d'une cellule de cordelier dans le palais pontifical, il ne s'y trouva pas déplacé. On l'avoit estimé sous le froc comme savant ; sous la pourpre, il se fit redouter comme guerrier. Sixte favorisa les ennemis de Médicis à Florence, et fut en grande partie cause des troubles qui agitèrent cette république. On doit le regarder comme un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque du Vatican. Il l'enrichit de manuscrits très rares qu'il fit rechercher dans toutes les parties du monde, fonda des places de bibliothécaires pour les langues les moins connues, et assigna des revenus pour l'achat des livres. Libéral en faveur des établissements, il l'étoit peu pour les savants eux-mêmes. Sixte IV a embelli Rome. Des édifices utiles et somptueux portent encore son nom. Sixte IV. 1471.

Les sciences et les arts ne déchurent point sous Innocent VIII qui les aimoit. Il a été assez pacifique. On peut lui reprocher, comme une tache à la réputation d'un prince juste et généreux, l'engagement qu'il prit avec Bajazet, empereur des Turcs, de garder prisonnier Zizim, son frère, qui ne s'étoit livré que comme protégé ; Innocent VIII. 1484. Alexandre VI. 1492. Pie III. 1503. Jules II. 1503.

mais le bien de la chrétienté et la crainte qu'inspiroit le sultan doivent justifier sa conduite. On accuse, mais sans preuves, César Borgia, nommé Alexandre VI, son successeur, d'avoir vendu la vie du prince turc à son frère, et ne pouvant le garder, parceque le roi de France le demandoit avec des instances impérieuses, de ne l'avoir envoyé qu'après l'avoir fait empoisonner. Au reste, Alexandre VI étoit capable de tous les forfaits. Aucune action louable n'honore la vie de ce pontife, à qui le meurtre et la trahison furent des crimes familiers. Il avoit été marié avant d'être pape; son fils, plus méchant que son père, de concert avec Alexandre, avoit préparé du poison pour deux cardinaux dont il desiroit la succession; mais, par ce qu'on appelle un quiproquo involontaire de la part de l'échanson, eux-mêmes burent le poison. Alexandre survécut quelques heures seulement, et expira dans des douleurs horribles, mort digne d'une pareille vie. Pie III, son successeur, ne régna que vingt-six jours, et fut remplacé par Jules II, neveu de Sixte IV. Jules se regarda plus comme prince que comme pontife. On le vit combattre lui-même, la cuirasse sur le dos, à la tête de ses troupes. Il se servit des foudres de l'église, non pas, ainsi qu'avoient fait ses prédécesseurs, comme force principale, mais comme force auxiliaire des canons et des piques. Jules guerroya pendant tout son pontificat. Sa mort donna la paix à l'Italie.

Léon X. 1513. On le vit avec plaisir remplacé par Léon X de la famille des Médicis. Léon n'avoit que trente-sept ans, étoit libéral, poli, de mœurs irréprochables comme prince, mais trop ami du luxe comme pontife. Il protégeoit le mérite et les lettres. Les sciences fleurirent sous

son pontificat. Il en favorisa les progrès, et a mérité qu'on ait donné son nom à son siècle relativement au développement des connoissances humaines. On a dit *le siècle de Léon X*, comme on avoit dit *le siècle de Charlemagne*, comme on a dit depuis *le siècle de Louis XIV*. Mais glorieux de ce côté, Léon X a eu le chagrin de voir naître les hérésies qui ont détaché du saint-siége une partie de l'Europe.

Elles prirent naissance dans la rivalité de deux ordres religieux, dont l'un fut préféré dans la publication des indulgences. On appeloit indulgences la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage, les jours prohibés. Cette permission se donnoit par des bulles qui se vendoient, et dont l'argent étoit destiné à la construction de la superbe église de Saint-Pierre de Rome.

Les moines dominicains furent chargés en Saxe de la vente des bulles. Les moines augustins, piqués de n'être pas admis à ce profit, se mirent à décrier les bulles dans des sermons, des livres et des thèses. Luther, moine augustin, professeur de théologie dans l'université de Wirtemberg, avoué par ses confrères, établit des disputes publiques sur l'efficacité des indulgences, qu'il rendoit suspectes. C'étoit un homme hardi, d'une éloquence plus ardente que polie; il attaqua les indulgences avec audace. Léon X négligea quelque temps de prendre part à la dispute, qu'il regardoit comme peu importante; mais, instruit que les opinions de Luther sur quelques points de dogme et contre l'autorité de l'église, prenoient faveur non seulement auprès des peuples, mais encore chez les princes, il lança une bulle de condamnation contre le docteur de Wirtem-

berg, et fit cesser la publication des indulgences. Ce pape mourut dans la ferme persuasion que ces mesures suffisoient et que la querelle étoit finie.

Adrien VI. 1522.

Mais l'hérésie avoit levé la tête et ne songeoit pas à céder. Adrien VI, successeur de Léon X, avoit un grand crédit auprès de l'empereur Charles-Quint, et disposoit de sa puissance. Il s'en servit contre l'adversaire des indulgences; mais il ne l'intimida pas. Luther étoit devenu un chef de parti redoutable; il avoit été assez adroit pour mêler aux premiers objets de la dispute quantité de questions qui flattoient l'indépendance des princes allemands, et le penchant naturel du clergé inférieur à se soustraire au joug que les prélats lui imposoient. Ainsi les princes soutenoient l'hérésiarque, et le clergé le plus nombreux, applaudissant en secret à ses opinions, aidoit à les propager dans le peuple. Les bulles d'Adrien VI, les édits qu'il obtint de l'empereur, les recez des diètes que l'on convoqua, semblent avoir plus contribué à répandre le luthéranisme, en lui procurant une grande publicité, qu'à l'affoiblir. Quand la carrière de la dispute fut une fois ouverte, les athlètes s'empressèrent d'y paroître. Zuingle dogmatisa en Suisse, en même temps que Luther en Allemagne, différant l'un de l'autre en quelques points de doctrine. Socin et plusieurs autres morcelèrent, pour ainsi dire, la foi catholique, en retranchant des articles fondamentaux, et niant les uns un mystère, les autres un autre, comme s'il étoit possible que toutes les connoissances humaines, sur-tout celles qui remontent à la divinité, commençassent autrement que par un mystère.

Clément VII. 1523.

Adrien VI laissa le vaisseau de l'église à Clément VII, au milieu de ces tourmentes. Nul pape ne s'est vu dans

de plus grands embarras. Il se trouva dans le conflit des intérêts de Charles-Quint et de François I, ne sachant le plus souvent avec lequel s'accommoder, passant d'un parti à l'autre, selon les événements. L'empereur, plus habile et plus heureux que son rival, fit repentir le pape de ses tergiversations, mais en conservant avec lui les apparences du respect dû au chef de l'église. Il desira que les violences exercées contre le pontife ne parussent pas provenir de ses ordres, et pendant que ses troupes tenoient le saint-père prisonnier dans Rome, il faisoit faire en Espagne des prières pour sa délivrance. Clément se releva de cette disgrace, et parut, avec éclat, médiateur entre ces monarques qu'il s'efforça de pacifier. Henri VIII, roi d'Angleterre, le mit dans une cruelle anxiéte par le divorce qu'il prétendoit faire avec Catherine, tante de Charles-Quint. Il se trouvoit partagé entre ces deux princes; sûr de déplaire à l'empereur s'il consentoit à la dissolution du mariage, et exposé aux éclats du roi d'Angleterre, fier et hautain, s'il y résistoit. Par des délais entremêlés de ménagements, Clément empêcha le prince de se porter de son vivant aux derniers excès.

Il mourut lorsque peut-être il alloit être forcé de frapper le coup qui sépara l'Angleterre de l'église romaine sous Paul III. Le schisme et les hérésies ne faisoient que s'étendre en Allemagne, au point qu'on crut l'autorité des papes insuffisante pour rétablir l'ordre, et qu'il falloit celle d'un concile général. Paul III ne s'éloignoit pas de cet expédient, et se montroit disposé à convoquer le concile; mais il vouloit qu'il se tînt en Italie. Les protestants, ainsi nommoit-on les dissidents de l'église romaine, crurent remarquer qu'en l'assemblant Paul III. 1534.

en Italie, le pape avoit dessein de s'y rendre le maître, et demandèrent que le secours, pour éteindre le feu de la division, fût porté en Allemagne, puisque c'étoit là qu'existoit le foyer des troubles. Après beaucoup de délais et d'expédients pris pour tâcher d'éluder le concile, tels que des bulles de réforme, que le pape prétendoit suffisantes pour mettre un frein aux désordres, il le convoqua dans la ville de Trente, sur les confins de l'Allemagne et de l'Italie. L'ouverture s'en fit avec beaucoup de solennité en 1545; mais, sous prétexte de maladies contagieuses survenues à Trente, après huit sessions le pape le transféra à Bologne. Tous les pères ne s'y rendirent pas. On n'y tint qu'une session. Par la politique de Paul, qui s'obstina à ne pas reporter le concile à Trente, tout languit jusqu'à sa mort.

Jules III. 1550. Marcel II. 1555. Paul IV. 1555.

La première opération de Jules III, son successeur, fut de rappeler le concile à Trente. Il satisfit en ce point les protestants; mais ils furent très mécontents de ce qu'il prétendit le présider par lui-même ou par ses légats. Cependant on les détermina à y porter leurs griefs: ce qui étoit une espèce d'acquiescement à ce qui seroit décidé. Néanmoins, lorsqu'il fut question de s'y rendre en personne pour y défendre leurs sentiments, ils ne trouvèrent pas les sauf-conduits suffisants: difficulté qui fit suspendre le concile à la seizième session. On ne le reprit pas durant la vie de Jules. Marcel II ne siégea guère plus d'un mois. Une apoplexie l'emporta. Pendant tout le règne de Paul IV, qui lui succéda, il ne fut pas question de concile. Ce pape avoit de la sévérité dans les mœurs; les protestants lui en firent une espèce de crime, et lui reprochèrent d'en tirer vanité. C'étoit un pontife hautain, orgueilleux de la sévérité de ses mœurs;

cependant il fut magnifique dans les occasions importantes. Ami de la justice, il eut le courage de disgracier ses neveux, qui abusoient de leur crédit.

Au contraire, Pie IV, son successeur, fit venir à Rome ses neveux, les combla de biens, et les introduisit dans le gouvernement. Il renouvela le concile de Trente, ou le continua, car ces deux expressions furent très débattues. La seconde donnoit aux décrets déja portés une autorité à laquelle les protestants refusoient leur acc[illegible]ent. Le pape tint au mot *continuer*, et il passa. [illegible] ressement à rassembler le concile venoit de ce qu'en France, où tout étoit encore plus troublé qu'en Allemagne, on menaçoit d'en tenir un national. Celui de Trente reprit avec beaucoup plus d'éclat qu'il n'en avoit encore eu. Les évêques de France s'y déclarèrent contre les prétentions ultramontaines, avec une fermeté qui alarma le pape. Il eut recours à la reine Catherine de Médicis, toute puissante à la cour de son fils Charles IX; elle engagea les prélats françois à témoigner plus de condescendance aux desirs du pape. Après avoir donné beaucoup d'appareil à cette *reprise* ou *continuation*, comme si on étoit très disposé à discuter au long toutes les matières, la lassitude et les raisons politiques firent brusquer les décisions. Le concile finit en 1563. Pie V en apprit la conclusion avec une très grande satisfaction, le confirma, et donna des ordres pour les réformations qui étoient prescrites. Pie IV. 1559.

Ce concile a fixé les articles de foi de l'église catholique. Les protestants en ont retranché plusieurs sacrements et des rites, qui cependant, à ne les juger même qu'à l'aide des lumières de la raison, peuvent être conservés, non seulement sans danger, mais encore avec

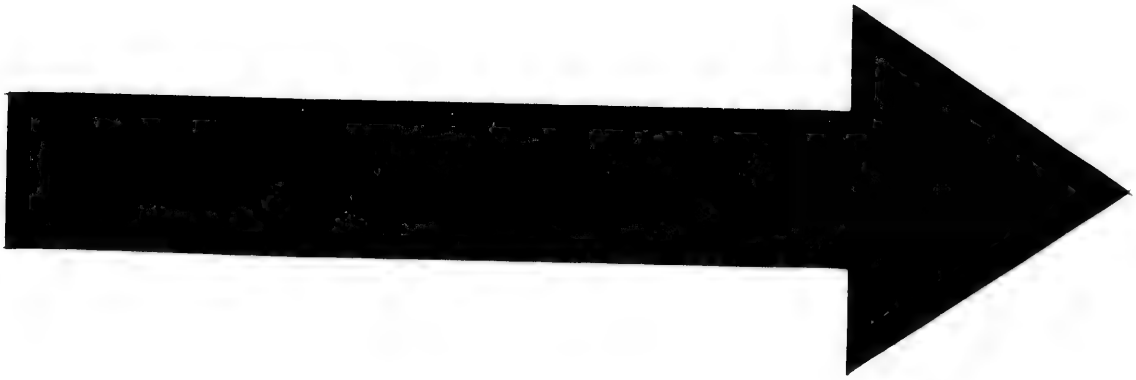

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

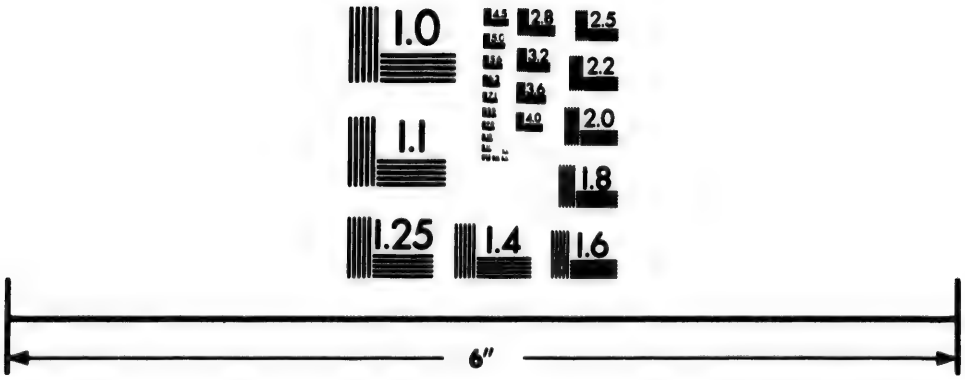

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4303

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.0

utilité. La confirmation rappelle des principes de morale, et leur donne une origine céleste qui en persuade la pratique et en fait redouter l'infraction. Le culte des images orne les temples, et présente des exemples de vertus : c'est l'écriture des ignorants, qui forment toujours le plus grand nombre. La pratique de la confession offre souvent au malheureux un conseil et un consolateur, comme l'extrême-onction appelle l'espérance auprès du moribond. Il est certain qu'un acte de religion joint au mariage peut imprimer dans l'ame plus de respect pour cet engagement d'où dépend le bonheur de la vie. La prière pour les morts est un hommage ; elle est tout à-la-fois consolante et religieuse. Enfin l'idée de la présence réelle de la divinité donne, pour ainsi dire, de la substance aux cérémonies pompeuses de l'église catholique, et les rend aussi touchantes qu'elles sont augustes. S'il s'étoit glissé quelques abus dans ces pratiques, il falloit les réformer et non détruire les pratiques elles-mêmes.

Le célibat des prêtres et leur consécration a fait du clergé un corps séparé dans l'état. Le concile de Trente a publié, sur la discipline de ce corps et sur ses privilèges, des canons qui n'ont pas été généralement adoptés, même par les catholiques. Pie IV eut soin que les réglements qui regardoient l'autorité du chef fussent enveloppés de tant d'ambiguités, qu'on pût ou la soutenir en entier, ou en retrancher une partie, selon les circonstances.

Les ordres religieux ont été obligés, dans ce concile, de se mettre sous une des quatre régles de Saint-Augustin, de Saint-Benoît, de Saint-Bernard ou de Saint-François. Ces ordres s'étoient fort multipliés. Jusqu'au

douzième siècle, les fonctions ecclésiastiques, l'instruction des peuples et la célébration des mystères étoient confiées exclusivement aux membres du clergé répandus dans les campagnes à la tête des paroisses, ou réunis dans les villes en colléges de chanoines réguliers ou séculiers, sous le gouvernement hiérarchique des évêques. Les moines cependant pulluloient alors en Europe; mais destinés à la vie ascétique et laborieuse, ils remplissoient l'un et l'autre emploi en édifiant les peuples par leur régularité, et en leur donnant l'exemple du travail dans le défrichement des terres des vastes contrées incultes. Le goût des lettres entra aussi dans les grands monastères. La haute noblesse et les princes même alloient y chercher de l'instruction. Les ruches mères, si l'on peut se servir de ce terme, envoyoient de tous côtés de nombreux essaims. Plusieurs villages ou bourgs, des villes même doivent leur origine aux rassemblements que la célébrité des fêtes occasionoit autour des abbayes.

Ces moines ne doivent pas être confondus avec les religieux, qui parurent vers le douzième siècle. La plupart ne se bornèrent pas à la vie contemplative et au travail des mains. Ils s'immiscèrent dans le ministère. La régularité des disciples de Saint-François, leur sobriété, leur désintéressement, méritèrent la vénération des peuples. Le talent des dominicains pour la chaire leur acquit beaucoup d'estime. Il sortit de ces ordres des docteurs célèbres. Plusieurs furent admis dans le sacré collége et décorés de la tiare. Il se trouva à la conclusion du concile de Trente sept généraux d'ordres, chacun avec plusieurs religieux, qui s'y distinguèrent par leur science et leur éloquence.

Pie V. 1566. On ne doit pas oublier les jésuites, qui, sans être anciens, étoient déja fort répandus. Plusieurs moyens ont contribué à leur accroissement. L'instruction de la jeunesse leur fournissoit des sujets : les connoissant dès l'enfance, ils ne les prenoient pas au hasard, mais ils les choisissoient tous doués d'esprit, d'aptitude aux sciences ou de talents particuliers, et propres à concourir à la plus grande gloire de l'ordre. La culture des belles-lettres, dans lesquelles ils se distinguèrent, leur attira l'estime générale. Les missions portèrent leur réputation et leur crédit par tout l'univers. Enfin, le vœu particulier d'attachement au saint-siége et d'obéissance au pape a intéressé les souverains pontifes à leur agrandissement. Ils sont devenus colosse, et tout colosse menace ruine et est près de sa chute. Pie V, successeur de Pie IV, se servit beaucoup d'eux pour tâcher de faire recevoir par les états catholiques les canons concernant la discipline. Ceux qui les adoptèrent ne le firent qu'avec des explications ou des restrictions propres à borner les prétentions de la cour de Rome. Cependant Pie V s'opiniâtra à la soutenir. On lui doit la fameuse bulle *In cœnâ Domini* qui se lit tous les ans le jeudi saint, et qui déclare excommuniés les princes qui attenteront aux priviléges ecclésiastiques. Il créa, de son autorité, Cosme de Médicis grand-duc de Toscane, malgré les protestations de l'empereur, suscita des embarras à la reine Elisabeth, et forma une ligue contre les Turcs. Il eut le plaisir d'apprendre qu'ils avoient été battus à la fameuse bataille de Lépante. Quelque pieuse qu'ait été la vie de Pie V, le peuple de Rome ne laissa pas de se réjouir de sa mort, à cause de sa sévé-

rité et des rigueurs de l'inquisition. La régularité de sa vie l'a rendu célèbre. Il étoit exempt d'avarice, de tout intérêt sordide, et ne songea jamais à enrichir sa famille.

Son successeur, Grégoire XIII, tâcha de ranimer la guerre contre les Turcs. Il se montra ennemi très zélé des protestants, favorisa la guerre contre eux dans les Pays-Bas, approuva le massacre de la Saint-Barthélemi en France, et appuya les conspirations contre Elisabeth. En tout cela, disoit-on, il n'agissoit que comme homme public, obligé par sa place à ces démonstrations. Comme homme privé, il étoit doux, humain et ami de la paix. On croiroit difficilement qu'une pareille dissimulation, une opposition soutenue à son caractère, fût possible, si on n'en trouvoit encore un exemple dans son successeur. Grégoire XIII. 1572.

L'histoire de Sixte-Quint montre ce que peut se promettre un homme de mérite dans un état électif. Il étoit fils d'un simple vigneron, si pauvre que, hors d'état de l'élever, le père fut obligé de le louer dès l'âge de neuf ans à un homme de son village pour garder ses moutons et ses porcs. Pendant qu'il erroit dans les champs avec son troupeau, passe un religieux de Saint-François, qui lui demande le chemin d'une petite ville voisine. Le jeune porcher non seulement l'indique, mais se met en devoir de l'accompagner, et le suit malgré ses remontrances. Pendant le chemin, le religieux est si frappé de ses reparties spirituelles, qu'il le présente au gardien de son couvent comme un sujet à conserver. Il s'élève dans la petite domesticité. On lui donne l'habit de frère convers; mais, au lieu de se borner aux Sixte V. 1585.

fonctions de cet état, il s'introduit dans les classes, et montre tant de penchant à l'étude, qu'on l'applique aux sciences.

Il devient professeur, docteur, prédicateur, et passe successivement par toutes les dignités de son ordre, non sans contradiction, parceque, outre qu'il étoit poursuivi par l'envie, qui s'attache toujours aux succès éclatants, il se faisoit beaucoup d'ennemis par son caractère impérieux et vindicatif. Mais ses talents lui procurèrent des amis puissants hors du cloître. Paul IV, homme austère, qui aimoit la sévérité, le fit inquisiteur-général à Venise. Il exerça sa charge d'une manière dure et si choquante, qu'il s'attira l'animadversion du sénat. Il fut obligé de prendre la fuite. Pie V, qui l'avoit aussi protégé, n'étant que cardinal, devenu pape, le fit général de son ordre, évêque, cardinal, et lui donna une forte pension pour soutenir sa dignité.

Il prit le nom de cardinal de Montalte, du nom d'un château de la Marche-d'Ancône, près du petit village des Grottes, lieu de sa naissance. Parvenu à cette dignité éclatante, Montalte s'enveloppe, pour ainsi dire, d'obscurité, s'enfonce dans la retraite, ne s'occupe que d'œuvres de piété, paroît rarement aux consistoires, affecte d'être si cassé, si infirme, qu'il faisoit pitié à tous ceux qui le voyoient. Il vécut quinze ans dans cet état de contrainte.

Au conclave qui suivit la mort de Grégoire XIII, il ne se mêla d'aucune intrigue ; à peine se prêtoit-il aux démarches qu'on faisoit pour lui : « Je n'accepterai, « disoit-il aux cardinaux qui travailloient à l'élever, je « n'accepterai qu'à condition que vous gouvernerez « pour moi. » Tandis qu'on alloit au scrutin, il toussoit

et pleuroit dans son coin, comme s'il lui fût arrivé quelque malheur. Cependant il comptoit attentivement les voix. S'en voyant plus de moitié, le vieillard prétendu, qui n'avoit que soixante-quatre ans, sort de sa place, jette son bâton, et paroît grandi d'un pied. Cette subite métamorphose étonne les cardinaux. Le doyen s'écrie qu'il y a erreur dans le scrutin. « Non, crie « Montalte d'un ton encore plus haut, le scrutin est « bon. » Il entonne le *Te Deum* d'une voix à faire retentir la voûte, et prend le nom de Sixte V.

Quand le pape marcha vers l'église de Saint-Pierre pour être intronisé, le peuple, aussi surpris que les cardinaux, ne reconnoissoit pas ce Montalte décrépit et infirme. Selon la coutume, il crioit : « Saint-père ! « abondance et justice !—Abondance, répondit-il, priez « Dieu qu'il vous la donne ; moi, je vous donnerai la « justice. » Il tint parole. Aucun pape n'a eu plus de sévérité, et Rome en avoit besoin. La licence la plus effrénée régnoit dans l'état ecclésiastique. Sixte publia des lois rigoureuses, et les fit exactement observer. Au lieu de relâcher, à son couronnement, les criminels détenus en prison, selon la coutume de ses prédécesseurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables ; ce qui répandit la consternation parmi les brigands. Les environs de Rome étoient infestés de bandits. Sixte promit leur grace à tous ceux qui viendroient se rendre dans l'espace de trois mois, sans qu'ils pussent l'espérer après ce terme. De plus, il promettoit cinq cents écus à ceux qui livreroient quelques uns de leurs complices. Il fit, en même temps, défense expresse à toutes sortes de personnes, sans exception, d'avoir la moindre correspondance avec eux, de leur vendre ou donner des

vivres, le couvert ou des habits, sous peine des galères, de la potence ou même de la roue. En moins de six mois, tous les brigands furent pris ou disparurent.

Si l'on trouve quelque chose à reprendre dans les moyens obliques par lesquels Sixte-Quint parvint à la souveraine puissance, on ne peut que louer l'emploi qu'il en fit. Il réprima la mendicité, détruisit les priviléges nuisibles au bon ordre, embellit la ville, y fit jaillir des fontaines, éleva des obélisques, bâtit des ponts, des églises, des palais et des hôpitaux, répara et rendit somptueuse la fameuse bibliothèque du Vatican. Ses soins s'étendirent au-dehors. Il eut des troupes disciplinées, et fit fortifier ses places frontières. Il avoit des espions dans toutes les cours, et étoit bien instruit du secret des cabinets. On ne peut le blâmer d'avoir élevé les fils de sa sœur, d'autant plus qu'ils le méritoient. Pourquoi refuseroit-on à un homme qui ne doit sa haute fortune qu'à lui-même de la partager avec sa famille? Mais il ne se laissa pas gouverner.

Il rendit justice à ceux qui professoient des sentiments opposés aux siens. Il marqua publiquement de l'estime pour la reine Élisabeth, pour Jeanne, reine de Navarre, mère de Henri IV, pour ce jeune prince, et pour Condé, son cousin, qui, non contents de braver ses excommunications, eurent l'audace de faire afficher leur appel aux portes du Vatican. A la vérité, il protégea les ligueurs de France, tant qu'ils eurent à leur tête le duc et le cardinal de Guise; mais la mort des chefs lui fit prévoir le déclin du parti, et il étoit au moins indifférent aux succès de la ligue quand il mourut, laissant un grand trésor, malgré ses magnifiques dépenses.

En deux ans, quatre papes montèrent sur le trône : Urbain VII ne fut même pas couronné; Grégoire XIV ne régna que dix mois et en peu de temps, dépensa presque tout le trésor de Sixte-Quint, au profit de la ligue de France; Innocent IX siégea peu de mois; Clément VIII se déclara aussi pour la ligue. Cependant il donna l'absolution à Henri IV, et prononça la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Clément VIII vit commencer les disputes sur la grace et le libre arbitre, qui ont donné naissance aux molinistes et aux jansénistes. Il se montra peu favorable aux jésuites, qui soutenoient Molina, leur confrère. Leurs adversaires étoient les dominicains. Après la mort de Clément, on tâcha de mettre un jésuite sur le siége pontifical : mais la faction ne réussit pas. Léon XI, qui remplaça Clément, ne vécut que vingt jours. La faction jésuitique reprit courage; elle mit sur les rangs le jésuite Baronius, homme d'un grand mérite. Toutes les voix se réunissoient en sa faveur; il ne lui en manquoit plus que très peu, lorsque tout-à-coup, comme par inspiration, les suffrages tournèrent sur le cardinal Borghese.

Urbain VII. 1590. Grégoire XIV. 1590. Innocent IX. 1591. Clément VIII. 1592. Léon XI. 1605.

Il prit le nom de Paul V. Son pontificat est fameux par la querelle qu'il eut avec la république de Venise qu'il excommunia. Cette république, plus ferme que beaucoup de potentats, força le pape de retirer ses anathêmes. Henri IV fut médiateur de cet accommodement. Les disputes théologiques au sujet de la grace recommencèrent avec animosité sous le règne de Paul V. Il imposa silence aux combattants jusqu'à sa décision, qui ne parut jamais. Quelques esprits chagrins et frondeurs ont reproché à ce pape une grande indolence.

Paul V. 1605. Grégoire XV. 1621.

Pour les réduire au silence, il suffit de faire remarquer que sous son pontificat les Romains jouirent d'une grande tranquillité, bonheur que les princes ne procurent jamais à leurs peuples sans travail et sans sollicitude. Rome jouit du même avantage sous Grégoire XV, son successeur. Il avoit été élevé chez les jésuites et il leur montra beaucoup d'attachement. Il étoit savant, et il a laissé plusieurs ouvrages.

Urbain VIII. 23.

A la science, Urbain VIII, successeur de Grégoire, joignit le goût des lettres agréables. Il passoit pour un des meilleurs poëtes latins et italiens de son temps. Sa verve ne s'exerça que sur des sujets pieux. Fait pour la tranquillité qui convient aux gens de lettres, il eut le chagrin de voir la sienne troublée par des attaques que le docteur Richer donna en France à l'autorité temporelle des papes. Il paroît qu'Urbain auroit desiré que ces matières ne fussent pas remises sur le tapis, qu'on les laissât pour ainsi dire dormir, étant disposé lui-même à ne les pas réveiller.

Innocent X. 1644.

Le règne d'Innocent X, son successeur, se passa en intrigues entre sa belle-sœur Olympia, et la bru de cette femme, la princesse de Rossano. Tour à tour elles prenoient un ascendant exclusif sur l'esprit de ce foible pontife. L'instabilité de son caractère se remarque aussi dans sa conduite à l'égard de la famille des Barberins; il les disgracia, les ruina et les força de fuir, les rappela, les accueillit et les honora de sa confiance.

Alexandre VII. 1655. Clément IX. 1667.

Le cardinal de Retz a dit d'Alexandre VII, son successeur, « que sa foiblesse dans les grandes choses « étoit en proportion de son attachement pour les pe- « tites. » Mais on ne doit pas juger un pontife d'après la déclaration d'un factieux. Il avoit montré beaucoup

d'austérité avant son pontificat. On ne doit pas conclure des reproches faits par les jansénistes qu'Alexandre ait renoncé à ses austérités et à la pratique des vertus chrétiennes. Ces hommes déclamèrent violemment contre ce pape qui avoit condamné par une bulle la doctrine de Jansénius. Clément IX, qui monta ensuite sur le saint-siége, gouverna moins par lui-même, quoiqu'il en fût capable, que par le cardinal Chigi auquel il croyoit être redevable de la tiare. Il ne la porta que deux ans. On dit qu'il étoit pieux et aumônier. Une intempérance de table qui lui étoit habituelle, et dont il avoit la foiblesse de faire parade, le conduisit précipitamment au tombeau.

Clément X. 1670. Innocent XI. 1676.

Il fut remplacé par Clément X, qui régna six ans, gouverné de même par un cardinal qu'il avoit aussi adopté. Quelquefois cependant sa dépendance lui pesoit. Il le fit sentir à la vérité un peu tard à ce ministre. Pressé par lui dans sa dernière maladie de faire une chose qui n'étoit pas de son goût, il lui répondit : « Vous devez vous contenter d'avoir été pape pendant « six ans, souffrez que je le sois seulement pendant six « heures. » Innocent XI, son successeur, étoit modeste, solitaire et économe.

De son temps parurent le quiétisme et le molinosisme, genre de spiritualité dangereuse par les conséquences qu'on en peut tirer, et qui peuvent mener au libertinage.

Alexandre VIII 1689. Innocent XII. 1691.

Alexandre VIII, successeur d'Innocent, ne siégea que deux ans. Étant fort vieux, il se hâta d'enrichir sa famille. On lui en fit des reproches. « Oh ! oh ! dit-il, il « est vingt-trois heures et demie. » Innocent XII, son successeur, se conduisit d'une manière tout opposée.

Il se déclara contre le *népotisme*, et donna contre cet usage une bulle qu'il fit signer par tous les cardinaux. Elle fixoit à une somme modique ce que les papes les moins indifférents pouvoient accorder à leurs neveux. Le quiétisme lui donna aussi des peines. Il se reproduisit sous l'égide d'un respectable prélat de France. La docilité de Fénélon, sa soumission à la bulle qui flétrissoit son livre des *Maximes des Saints*, firent disparoître ce systême, qui pouvoit tromper les ames tendres et dévotes.

Clément XI. 1700.

Par un exemple unique, Clément XI refusa la tiare pendant trois jours, et ne céda qu'aux fortes instances du sacré collége. Son pontificat est fameux par deux actes contradictoires à l'égard des jésuites : la condamnation des cérémonies chinoises qu'ils craignoient, et celle du père Quesnel qu'ils desiroient. La grace est-elle efficace par elle-même? De quelle manière et jusqu'à quel point? Est-ce en vertu du mérite et des démérites prévus, que Dieu prédestine à la gloire ou à la peine? Comment l'homme agit-il librement avec cette impulsion qui ne peut jamais manquer son effet? Voilà les questions abstraites qui n'auroient jamais dû sortir des écoles.

Innocent XIII. 1721. Benoît XIII. 1724. Clément XII. 1730. Benoît XIV. 1740.

Elles ont cependant occupé les meilleures têtes de l'Europe, et excité des troubles dans l'église, non seulement sous Clément XI, mais encore sous ses successeurs, Innocent XIII, Benoît XIII et Clément XII. Benoît XIV auroit voulu les faire oublier. Il y travailla avec quelques princes aussi bien intentionnés que lui, mais inutilement. L'obstination des théologiens prévalut toujours sur ses mesures de prudence. On attribuoit cette opiniâtreté aux jésuites qui avoient pro-

voqué la fameuse bulle *unigenitus*, dont l'acceptation, exigée, ou rejetée, a presque causé un schisme dans l'église de France.

Clément XIII soutint cette société chancelante, attaquée dans toutes les parties du monde; mais Clément XIV lui porta le coup mortel, par sa bulle du 21 janvier 1773, qui abolit pour toujours l'institut des jésuites. On a dit que c'étoit dans cette intention que les princes catholiques lui avoient procuré la tiare. Il passa de la cellule d'un cordelier dans le palais des souverains pontifes, et conserva sur le trône l'esprit qui le distinguoit dans le cloître. Il étoit sévère et peu communicatif. On regrettoit cependant, quand on pouvoit l'entretenir, qu'il ne daignât pas se livrer davantage à la société. Il vivoit renfermé, solitaire, comme inquiet et esclave de précautions.

Clément XIII. 1758. Clément XIV. 1769.

Pie VI, élevé sur le saint-siége dans un temps difficile, lorsque les souverains, comme ligués, attaquoient de tous côtés les priviléges et les richesses du clergé, a combattu pour ce précieux patrimoine pendant tout son règne, non par des actes de violence, des excommunications et des anathêmes : ces armes n'étoient plus redoutées; mais par des négociations pacifiques, des complaisances bien ménagées, et de douces insinuations, qui ont quelquefois réussi. Pie VI s'est trouvé exposé aux malheurs de la guerre qui a ravagé l'Italie. Il a vu Rome renoncer à la puissance papale, et s'ériger en république, sous la protection des Français.

Pie VI. 1774. Pie VII, 1800.

Arraché de son trône, promené d'exil en exil, souvent renfermé dans des prisons où le simple nécessaire lui étoit accordé, Pie VI est mort à Valence en Dauphiné, le 19 août 1799, âgé de quatre-vingt deux ans,

modèle d'une piété sincère et d'une patience vraiment chrétienne, exercée par les contradictions, les inquiétudes et les fatigues de ses longs voyages dans les pays les plus difficiles et les saisons les plus rigoureuses; voyages qu'on lui fit entreprendre sans égard pour son âge, pour ses infirmités, ni pour la rigueur des saisons. Le nouveau gouvernement de France a tâché de réparer les injustices et les torts de l'ancien, en honorant les cendres de ce vieillard vénérable, et lui faisant sur le lieu de son décès des obsèques dignes de son rang entre les souverains, et de sa vertu.

A Pie VI a succédé le cardinal Chiaramonte, de l'ordre de Saint-Benoît, qui a été élu à Venise, où le sacré collége s'étoit rassemblé. Il l'a ramené à Rome, en juillet 1800.

SAVOIE.

Savoie, entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence.

Piémont, entre la Savoie, le Montferrat, les Alpes maritimes et le Tésin.

Sardaigne, entre la Corse, l'Italie, la Barbarie et l'Espagne.

La Savoie est hérissée de montagnes, peu fertile en grains, mais couverte d'excellents pâturages. Il y a des cimes où la neige et la glace ne fondent jamais. Le gibier y est excellent, et le poisson d'eau douce y abonde. La nature, fort variée en Savoie, dédommage le voyageur de l'uniformité des grandes plaines du Piémont; mais la fertilité de ce dernier pays compense avantageusement le plaisir qu'on éprouve à la vue des bizarreries et des beautés pittoresques de l'autre. On trouve de tout dans les états du duc de Savoie: forêts, lacs, fontaines, cascades, rivières, torrents, grottes, rochers coupés à pic, pentes douces et couvertes d'her-

bes. La partie la plus agréable est le comté de Nice, sur la Méditerranée; on n'y sent point les rigueurs de l'hiver. On y jouit d'un air pur, d'un ciel serein et d'un printemps presque continuel. Le Savoyard est laborieux; il aime son pays, n'en sort que pour mettre à contribution, par son travail, les pays voisins, et revient dans le sien avec une alégresse toujours nouvelle. Il est renommé pour son attachement à ses princes.

Le Piémont nourrit une quantité considérable de bœufs. Les habitants font aussi un grand commerce de soie: c'est la meilleure de l'Italie. La Sardaigne donne au duc de Savoie le titre de roi. L'air de cette île, du temps des Romains, passoit pour très malsain: c'étoit là qu'ils exiloient ceux dont ils vouloient se défaire promptement. Cependant, soit par suite des défrichements, ou par d'autres raisons physiques, on ne s'aperçoit pas maintenant de cette insalubrité. Les habitants sont un mélange des nations qui ont habité cette île: Carthaginois, Romains, Vandales, Maures, et postérieurement Pisans et Génois. Elle est gouvernée par un vice-roi. On remarquera que le roi de Sardaigne, dont les états sont les moins étendus entre ceux des princes couronnés, a trois capitales: Cagliari en Sardaigne, Chambéri en Savoie, et Turin en Piémont. Celle-ci est sa résidence la plus ordinaire.

Les principaux habitants de la Savoie du temps des Romains étoient connus sous le nom d'Allobroges. Ils occupoient la partie des Alpes que les Romains eux-mêmes appeloient la citadelle de l'Italie, parceque c'étoit le meilleur rempart qu'ils eussent contre les invasions des peuples occidentaux, sur-tout contre celles des Gaulois. Comme la mer par son flux et son reflux

laisse des amas d'eau dans les cavités qu'elle remplit et qu'elle abandonne, de même le flux et le reflux des nations à travers l'énorme chaîne de rochers, qui s'étend depuis la côte de Gênes jusqu'au golfe de Venise, ont dû laisser dans les vallées des peuplades qui ont surnagé après l'espèce de tempête qui a bouleversé l'empire romain.

On ne sait presque rien de ce qui s'est passé dans ces rochers jusqu'au milieu du huitième siècle. Vers 750, on voit un comte de Maurienne étendre sa domination sur les petits états qui l'environnent. L'histoire se repose pendant à-peu-près trois cents ans, et nous montre vers l'an mil, un Amé, comte de Savoie, parent de l'empereur Othon III. On croit que ce Saxon a été le chef de la race qui naguère tenoit le sceptre des Alpes. Cet Amé a passé dans son temps pour le plus généreux et le plus doux des souverains : bien digne d'être la tige d'une famille qui, entre toutes celles qui ont porté la couronne, s'est distinguée par les vertus bienfaisantes, sans négliger les vertus militaires. Leur titre étoit alors celui de comtes de Maurienne; ils furent ensuite comtes, puis ducs de Savoie.

On raconte de Berold, fils d'Amé, des exploits fabuleux. Les annales commencent à prendre quelque air de vraisemblance sous Humbert I, son fils, grand guerrier, qui mourut vers 1048. Il reçut de son père l'exemple des fondations pieuses, et le transmit à ses descendants avec un grand respect pour les dogmes et la pratique de la religion. Alors ces princes ne prenoient que le titre de comtes. Amédée, premier fils de Humbert, renommé pour sa bravoure et sa magnificence, mourut sans enfants, et laissa son comté à Othon, son frère,

qui ajouta à ce premier titre celui de marquis d'Italie. Plus heureux par le mariage que ses prédécesseurs par les armes, il eut en dot d'Adélaïde, héritière de Suze, le duché de Turin, le Val-d'Aoste, et plusieurs terres et châteaux sur la côte de Gènes.

Amédée II. 1060. Humbert II. 1080. Amédée III. 1103. Humbert III. 1149.

Amédée II, son fils, jouit paisiblement avec sa mère des beaux domaines qu'elle avoit joints à la Savoie. Il mourut avant elle. A la mort de cette princesse, Humbert II, son petit-fils, eut à défendre ses droits contre les maris de ses sœurs, qui prétendoient au partage de la succession. A quelques apanages près, elle fut adjugée entière à Humbert, en vertu de la loi salique, que la Savoie avoit adoptée, avec cette exception néanmoins, qu'au défaut des mâles, les filles pouvoient succéder. Humbert laissa Amédée III, son fils mineur, sous la tutèle de sa mère. Elle se maria au marquis de Montferrat. Quand il fut en âge, le beau-père et le beau-fils prirent la croix. Le climat d'Orient et les fatigues de l'expédition causèrent au jeune prince une maladie dont il mourut en revenant. Il laissa un fils nommé Humbert III. En restant dans ses domaines, en rendant ses peuples heureux, en faisant exactement justice, ne prenant jamais les armes que lorsqu'il y étoit forcé, et les déposant aussitôt qu'il pouvoit amener ses ennemis à des conditions équitables, remplissant exemplairement les devoirs de la religion, Humbert III a acquis le titre de saint. Il portoit plus habituellement l'habit de moine de Cîteaux que les marques de sa souveraineté. Cette dévotion ne paroissoit pas extraordinaire alors. Il sut allier le costume monastique avec le goût du mariage. On lui compte quatre femmes, dont l'avant-dernière seule lui donna un successeur.

Thomas I. 1188. Amédée IV. 1233. Boniface. 1253. Pierre. 1263.

Thomas, resté en bas âge, fut mis sous la tutéle de Boniface, marquis de Montferrat, son parent. Thomas vit le commencement des guerres de la Savoie avec le Dauphiné. Quoique guerrier, il augmenta ses états encore moins par ses armes que par la souplesse de son caractère, par l'adresse qu'il eut de se faire des amis dans les cours des empereurs. Il en obtint beaucoup de concessions dans le Piémont, du côté de Gênes et vers la Provence. Son fils aîné, Amédée IV, profita des talents lucratifs de son père. Il eut une grande prépondérance en Italie. Boniface, son fils, la soutint par beaucoup de valeur; mais la fortune l'abandonna devant les murs de Turin, qui s'étoit révolté. Il fut fait prisonnier par la garnison dans une sortie. Désespéré de se voir captif de ses sujets, obstinés à ne pas lui rendre la liberté, il en mourut de chagrin. Pierre, son grand-oncle, fils de Thomas I, lui succéda. Il vengea la mort de son prédécesseur, mais seulement en soumettant Turin, sans infliger aux habitants de punitions sévères. Pierre prétendoit sur Genève des droits de propriété; mais il se contenta de l'hommage du comté de cette ville. Ce prince est nommé par les historiens *sage, prudent, discret, circonspect.* Il avoit vécu dans sa jeunesse retiré et adonné à l'étude. Ce goût ne l'empêcha pas de montrer des talents éclatants.

Philippe. 1268 Amédée V. 1285. Édouard. 1323. Aymond. 1359.

Philippe, son frère, avoit commencé comme lui par une vie de retraite, occupé des devoirs ecclésiastiques, dont il avoit embrassé la profession. Il la quitta, dit-on, par ambition, lorsqu'il se vit dans le cas de succéder à son frère, et se maria. Quelque motif qui l'ait décidé à son premier état, il fut bon prince, et ne laissa point entamer ses possessions par ses voisins, qui croyoient

avoir bon marché de son inexpérience. Il rendit ses peuples heureux. Pierre n'eut point d'enfants. Il appela au trône après lui Amédée V, son neveu. La valeur et les succès de ce prince l'ont fait surnommer le Grand. Il le fut réellement, soit à la tête des armées, soit au timon du gouvernement. Amédée affermit la puissance de sa maison, recula les frontières de ses états, fut le médiateur et l'arbitre de ses voisins. Respecté dans la chrétienté, il se rendit aussi fameux chez les infidèles, par des victoires sur les Maures et les Sarrasins. Edouard, son fils, a été surnommé le Libéral. Des guerres soutenues avec valeur, mais non pas avec la prudence et les succès de son père, changèrent la situation prospère de la Savoie. Il la laissa moins forte et moins florissante à Aymond, son fils. Le surnom de Pacifique, que celui-ci mérita, indique sa vertu dominante; mais il ne la porta pas jusqu'à fuir la guerre, quand l'intérêt de ses états l'exigeoit. Le souverain du Dauphiné, émule perpétuel du souverain de la Savoie, éprouva la force de ses armes. On blâme Aymond d'avoir été trop adonné aux femmes. C'est la première fois que l'histoire reproche quelques défauts aux comtes de Savoie; non pas qu'ils n'en eussent; car quel est l'homme, et sur-tout le prince qui en est exempt? mais ils ont sans doute tellement été couverts par leurs qualités estimables, qu'il n'en est pas resté de mémoire.

Son fils, Amédée VI, a été surnommé le comte Vert, parcequ'il affectionnoit de préférence cette couleur, sous laquelle il avoit remporté la palme d'un tournoi fameux. Il eut le chagrin de voir passer le Dauphiné entre les mains du roi de France, et de se voir par-là un voisin plus dangereux que n'avoient été les dau- Amédée VI. 1373.

phins. En vain il tenta de déterminer en sa faveur le dauphin Humbert, qui, privé d'enfants, cherchoit, pour ainsi dire, un maître à ses états. Il y avoit entre les maisons de Dauphiné et de Savoie une ancienne rivalité qui empêcha Amédée d'obtenir la préférence. Ce fut la seule de ses entreprises qui ne lui réussit pas. Aucun de ses prédécesseurs n'avoit acquis autant de gloire. Les historiens le nomment *protecteur du saint-siège, défenseur de l'église, l'appui le plus inébranlable de la puissance impériale, l'ami et le vengeur des princes malheureux, le conseil et le médiateur des souverains et des monarques*. Ces titres sont d'autant plus glorieux qu'ils ne coûtèrent rien à ses peuples. Il fut toujours en guerre, et ses états furent toujours en paix. Il recula considérablement ses frontières du côté du Valais et du Piémont. Pour comble de gloire, il secourut les empereurs de Constantinople, comme il avoit secouru ceux d'Allemagne. Ses armes glorieuses relevèrent en Asie comme en Europe des trônes abattus.

Amédée VII. 1383. Amédée VIII. 1391.

C'est beaucoup à un fils de se faire une réputation après un tel père. Amédée VII fut aussi recherché par les princes voisins et éloignés. Belliqueux, sans être à charge à ses états, la douceur, la modération de son gouvernement, lui valurent la vallée de Barcelonette, Nice, Vintimille, qui se donnèrent volontairement à lui. On l'a nommé le comte Rouge, à cause de la couleur de ses cheveux. Il laissa un fils de huit ans. La régence fit naître un grand différent entre Bonne de Berry, aïeule d'Amédée VIII, et Bonne de Bourbon, sa mère. Les grands se partagèrent entre les deux Bonnes. La mère l'emporta et gouverna à l'avantage de son peuple. Ce prince accrut ses états du comté de Genève, et

de plusieurs terres dans la Bresse et le Bugey. Il eut part à toutes les grandes affaires de son temps. On remarque qu'au milieu des occupations du gouvernement, dont il étoit très capable, brave guerrier, habile négociateur, profond politique, prince vigilant et juste, il se préparoit une retraite, non seulement pour se délasser des soins de la souveraineté, mais encore pour les oublier et se soustraire à la gêne et à l'éclat de la grandeur.

Ce lieu, dont jamais ne devoient approcher ni œuvres pénibles, ni faste, ni contrainte, est une vallée délicieuse, nommée Ripaille, près de Tonon, capitale du Chablais. Amédée conçut l'étrange projet de gouverner ses états, non en abdiquant la souveraineté, mais en écartant ses détails, et ne se réservant que la surintendance. La mort de sa femme le mit en état d'exécuter son plan, malgré la jeunesse de son fils, qu'il ne crut pas un obstacle, puisqu'il devoit conserver la surveillance. Son parti étant bien pris, Amédée institue un ordre de chevalerie, sous l'invocation de saint Maurice, patron de la Savoie. Il le compose de six gentilshommes, qui avoient vieilli à la tête des armées et dans le maniement des affaires; il s'établit leur chef sous le nom de doyen. Ils devoient avoir chacun leur appartement séparé, près du couvent des ermites de saint Augustin, qu'il avoit fondé. Leur habit étoit une robe longue de drap gris, avec un capuce de même, la barbe et les cheveux longs, pour canne un bâton noueux, surmonté d'un bourdon, et une croix d'or au cou. Chaque semaine devoit avoir ses jours consacrés à la solitude, d'autres aux affaires de l'état. Le doyen et les six chevaliers étoient astreints, sans vœu, à la plus exacte continence. Tout étant prêt, Amédée convoque à Ripaille une as-

semblée des prélats et des principaux seigneurs de ses états. Après un discours plein de sages instructions, il crée son fils chevalier, le déclare prince du Piémont, et lui remet la lieutenance-générale du gouvernement.

Cet homme, si détaché des grandeurs, si ennemi des embarras, accepta cependant la papauté, sous le nom de Félix, dans le temps qu'elle ne pouvoit être qu'un fardeau, à cause du schisme qui déchiroit l'église. Il l'abandonna même à des conditions qui marquoient qu'il tenoit encore à l'éclat et à la puissance. On ne voit pas qu'il ait absolument renoncé à la souveraineté de ses états, ni au titre de duc de Savoie. Il paroît seulement qu'il se mêla peu du gouvernement. On ne date le règne de Louis, son fils, que du moment de la mort du père. Elle fut précédée de quelques voyages à Ripaille, dont il avoit quitté l'humble retraite pour la pompe de la papauté. Des auteurs malins ont prétendu que ce n'étoient pas les œuvres de piété qui occupoient le plus le doyen et ses chevaliers. Cette opinion étoit si généralement répandue, que pour dire : *faire bonne chère*, on disoit, *faire ripaille ;* on le dit encore. Amédée VIII a été appelé le Salomon de son siécle. En lui confirmant cette dénomination, il faudra convenir que les plus sages ont leurs moments de folie.

Louis, 1440. Louis, son fils, essuya des tracasseries domestiques. Sa complaisance pour un favori fit des mécontents. Un de ses fils se mit à la tête du parti. Le père s'en débarrassa par l'aide et les artifices de Louis XI, roi de France, qui avoit épousé une fille de Louis de Savoie. Le monarque françois, à la sollicitation de son beau-père, attire son beau-frère à sa cour et le fait enfermer dans le château de Loches. Les mécontentements ve-

noient de l'ascendant qu'il laissoit prendre à Anne de Chypre, sa seconde épouse : ascendant en quelque sorte excusable, parcequ'elle avoit apporté en dot un royaume, qu'elle étoit la plus belle princesse de son temps, et qu'elle avoit beaucoup d'esprit.

On a donné à Amédée IX, son fils et son successeur, le surnom de Bienheureux. Ce titre regarde l'autre vie et non celle-ci; car on ne pourroit pas dire bienheureux dans ce monde un prince qui avoit des accès si cruels d'épilepsie, qu'on le jugea incapable de gouverner. La régence fut disputée entre ses trois frères, et Yolande, de France, sœur de Louis XI, son épouse. Cette princesse l'emporta par la protection de son frère. Amédée IX avoit toutes les vertus d'un particulier estimable, douceur, affabilité et sur-tout grande charité. Non seulement il fonda des hôpitaux, mais dans un temps de disette il vendit jusqu'au collier de son ordre. « Je ne « vous vois point de meute, lui dit un jour le duc de « Milan, qui étoit venu lui rendre visite. — Je vais vous « la montrer, répond Amédée » ; et il le mène dans un appartement de son palais, occupé par des pauvres vieillards qu'il nourrissoit. Il étoit un des plus beaux hommes de ses états. Sa vertu et ses graces lui firent pardonner par Yolande ses infirmités. Il en eut neuf enfants. Amédée IX. 1465.

A sa mort, la régence auroit dû être conservée à Yolande, parceque Philibert I, l'aîné des fils qu'il laissoit, n'avoit que sept ans. Elle la possédoit déja, l'ayant obtenue par la protection de Louis XI, son frère. Mais les intérêts étoient changés. Le monarque se défioit de l'attachement qu'il supposoit à sa sœur pour le parti du duc de Bourgogne, son ennemi : il ne protégea donc sa Philibert I. 1472.

sœur qu'autant qu'il falloit pour qu'elle ne fût pas tout à-la-fois supplantée par ses beaux-frères, et pour qu'elle restât dans sa dépendance. Cette protection même fut quelquefois si peu efficace que la régente se vit enlever son fils par ses beaux-frères, et qu'elle même fut faite prisonnière. Louis XI la délivra quand il fut de son intérêt qu'elle sortît de captivité, et la remit en possession de l'autorité à des conditions qui la faisoient dépendre de sa volonté. Elle mourut. Alors le monarque françois s'empara ouvertement de la régence qu'il convoitoit. Pendant ces intrigues, le jeune Philibert s'occupoit de tournois et des plaisirs qui lui ont fait donner le surnom de Chasseur. Ces exercices violents, auxquels il se livroit avec tout l'emportement de son âge, abrégèrent ses jours. Il mourut à dix-sept ans, sans enfants.

Charles I. 1482. Charles-Jean-Amédée. 1490.

Quoique son frère, Charles I, n'eût que quatorze ans, il tint avec tant d'habileté les rênes de l'état, qu'on ne s'aperçut pas qu'il étoit gouverné par un enfant. Dans l'âge de l'inexpérience, il montroit une sagesse consommée, beaucoup d'affabilité, une fermeté sans hauteur, propre à imposer aux princes voisins, qui comptoient profiter de sa jeunesse. Il aimoit la lecture et la conversation des savants. Les langues grecque et latine lui étoient familières. Sa cour a été une école de mœurs et de vertus. C'est en faire l'éloge que de dire que Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproche*, s'y est formé. Un tempérament foible, qui amena une mort précoce, le ravit aux espérances de ses sujets à l'âge de vingt et un ans. Il laissa un fils âgé de neuf mois. La régence fut disputée à Blanche de Montferrat, sa mère. Elle l'emporta et s'en montra digne, malgré sa grande

jeunesse ; mais elle perdit son fils à huit ans, par accident. Il se nommoit Charles-Jean-Amédée.

Philippe II, comte de Bresse, son grand-oncle, lui succéda. Il étoit fils du duc Louis, et le même que Louis XI avoit fait enfermer dans le château de Loches, pour s'être soulevé contre son père. La prison avoit amorti son caractère violent et fougueux. Amédée le Bienheureux, son frère, qui avoit procuré sa délivrance, eut toujours à se louer de sa fidélité ; mais Philippe ne manqua pas l'occasion de se venger de Louis XI. Il se joignit aux mécontents de France, et porta les armes contre le roi. Cependant il devint ensuite le général de ce monarque, qui se servoit de l'habileté où il la trouvoit. Le comte de Bresse avoit ambitionné la régence durant l'enfance de ses neveux, Philibert I et Charles II, mais n'avoit jamais desiré d'envahir le trône. Quand la mort du dernier lui permit de s'y placer, il y porta une réputation méritée de valeur et de capacité dans la guerre. Il fit aussi briller la générosité de son caractère par la manière dont il traita les grands qui lui avoient été contraires. Philippe non seulement leur pardonna, mais ils éprouvèrent indistinctement ses faveurs quand ils les méritèrent. Il n'eut pas long-temps à montrer ces qualités estimables. La mort l'enleva la seconde année de son régne. Philibert II, son fils et son successeur, régna sept ans. Il mourut d'excès de fatigue à la chasse. On l'appeloit le Beau. Il ne laissa pas d'enfants.

Philippe II. 1496. Philibert II. 1497.

Charles III, son frère, qui lui succéda, fut surnommé le Bon. Il vécut dans un temps malheureux. Pressé entre Charles-Quint et François I, en vain il employa

Charles III. 1504.

toutes les ressources de la négociation pour rester en paix; ces princes ne lui permirent pas d'être neutre. Ils envahirent alternativement ses états. Il ne lui restoit quand il mourut que le Val-d'Aoste, les comtés d'Ostie et de Nice, et quelques villes. On convient que le chagrin le précipita dans le tombeau, et y entraîna Béatrix de Portugal, son épouse.

Emmanuel-Philibert. 1553.

Le grand défaut de Charles fut de vaciller entre les partis, et de se laisser aller, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Emmanuel-Philibert, son fils, tint une conduite tout opposée, et la tint constamment, ce qui l'a fait nommer *Tête de fer*. Des l'âge de dix ans, il donna une preuve de fermeté, qui annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Le pape Paul III vouloit s'emparer du château de Nice. Emmanuel y résidoit avec son gouverneur. Celui-ci paroissoit irrésolu; la garnison s'ébranloit. Le jeune prince dit d'un ton ferme : » Il n'y a pas à délibé« rer; pape ou autre souverain, il ne faut permettre à « aucun d'entrer dans la citadelle où je suis » Son avis est suivi, et les fourriers du pape, qui marquoient déja les logements, se retirent.

Le reste de sa vie, il fut également décisif et constant. Quelquefois il se vit près d'être la victime de sa fermeté dans ses alliances. Il s'étoit attaché au parti de Charles-Quint. Charles-Quint fit sa paix. En monarque bien supérieur à un duc de Savoie, il oublia Emmanuel et abdiqua : ce qui ôtoit au duc toute espérance de recouvrer ses états; mais il ne fut pas déconcerté par ce fâcheux contre-temps, resta inébranlable dans ses engagements, triompha de tous les obstacles, et se vit enfin réintégré dans ses états par la paix de Cateau-

Cambresis, qui lui donna pour épouse Marguerite de France, fille de Henri II.

Emmanuel s'appliqua à réparer, par une sage administration, les maux que la guerre avoit faits à tous ses états. On croira si l'on veut que ce fut par zèle de religion, et pour rétablir le catholicisme à Genève, qu'il tenta de s'en emparer. Il publia ses motifs quand l'entreprise eut échoué. Emmanuel craignoit singulièrement la nouvelle doctrine, et les divisions qu'elle pouvoit introduire dans ses états. Il arma contre les sectaires; mais il n'exerça pas sur eux les atrocités qui eurent lieu en France. Ce prince, si petit en comparaison de l'empereur et du roi de France, se mit en état de s'en faire rechercher, et de leur envoyer des secours importants contre leurs sujets désunis. Il aida aussi les Vénitiens contre les Turcs.

Ce duc est le premier qui ait établi dans ses états une milice nationale. Il pourvut à l'administration de la justice, régla les finances, et mourut comblé de gloire. C'étoit le plus bel homme de son temps. Par la qualité de ses maîtresses, toutes de haut rang, on juge que l'amour le déterminoit. Il n'eut qu'un fils de Marguerite de France, son épouse, « la dixième muse, la mère « des graces, la fleur des Marguerites, la perle des « François, le cœur des charités. » C'est ainsi que la nommoient les poëtes dans leur enthousiasme. L'histoire, moins boursouflée dans son style, dira simplement qu'elle étoit très belle, que les langues françoise, latine, grecque, espagnole et italienne, lui étoient familières, qu'elle partageoit avec son époux le goût pour les arts, les belles-lettres et les sciences. Les amours

passagers de son mari ne nuisirent point à sa constante passion pour elle.

Charles-Emmanuel. 1580.

La première opération de Charles-Emmanuel, son fils, fut une nouvelle entreprise sur Genève. Elle échoua aussi. Sa seconde entreprise fut l'invasion du marquisat de Saluces, entreprise que les troubles de France firent réussir. Le duc de Savoie profita des circonstances fâcheuses où se trouvoit ce royaume pour s'introduire en Provence. Il s'y fit reconnoître souverain dans une assemblée tenue à Aix; mais l'habileté de Lesdiguières empêcha que ces succès ne fussent constants et décisifs. Ce général le fit même trembler pour le Piémont. Dans la détresse où étoit Henri IV, Charles-Emmanuel auroit pu s'assurer la possession du marquisat de Saluces, ou en tirer d'autres conditions avantageuses; mais il n'eut pas cette prévoyance, et quand le monarque françois eut vaincu la ligue, il exigea du prince savoyard des restitutions.

Après avoir défendu vigoureusement ses usurpations par les armes, Charles-Emmanuel, sentant sa foiblesse, en vint à la négociation, et se flatta de réussir infailliblement en la conduisant lui-même. Henri le reçut gracieusement à sa cour et le combla d'honneurs, mais sans rien relâcher de ses demandes. Il fallut se soumettre. Le duc n'emporta de son voyage que le triste plaisir de laisser au roi une source d'inquiétudes dans une conspiration dont il fut l'ame, et dont Biron fut la victime. De retour en Savoie, le duc jeta sa mauvaise humeur sur Genève, qu'il voulut encore surprendre. Il échoua de nouveau avec des circonstances humiliantes, puisque ses officiers pris dans l'attaque furent pendus comme brigands. Ce malheur ne le décou-

ragea pas. Il fit une troisième tentative aussi inutile; une quatrième ne lui réussit pas mieux.

Toujours occupé de projets d'agrandissement, Charles-Emmanuel entretenoit des intelligences en Chypre, dans l'espérance de réaliser le vain titre de roi de cette île, qu'il portoit. Ses intrigues n'aboutirent qu'à la ruine de ses partisans et à la mort des principaux, que les Turcs firent expirer dans les supplices. Une lueur d'espérance de s'emparer du Montferrat, qu'il convoitoit depuis long-temps, lui fit recommencer des hostilités auxquelles l'empire et l'Italie prirent part. Elles mirent toute l'Italie en feu. Après beaucoup de sang répandu, un traité rappela les parties belligérantes à l'état où elles se trouvoient au commencement de la guerre.

O na appelé Charles-Emmanuel le Père des soldats. Cette épithète est juste sur-tout dans ce sens qu'il en fit beaucoup; car il eut toujours les armes à la main. Il se servoit aussi fréquemment de la plume, comme l'attestent ses nombreux traités. Il ne se dissimuloit pas qu'on ne devoit pas trop compter sur sa parole. L'ambassadeur d'Espagne se plaignoit un jour à lui-même de sa facilité à changer de parti; pour toute réponse, le duc lui montra son habit qui étoit à deux envers. Par les obscurités affectées et les ambiguités dont ses traités sont pleins, on le jugeroit plus astucieux que politique: aussi s'enlaça-t-il dans ses propres filets. Charles-Emmanuel visoit à toute sorte de gloire, même à celle d'auteur. On a de lui trois ouvrages; savoir: Les Paralléles, qui sont des comparaisons de trois princes et de trois princesses de siécles différents, dont la vie a des rapports frappants; le Grand Héraut: c'est une collection des armoiries des rois et seigneurs les

plus illustres; enfin, l'Iconoscomie, qui auroit été une encyclopédie historique avec des portraits; mais elle n'a été que commencée. Il projetoit aussi d'écrire sa vie, dans le genre des Commentaires de César; mais il n'en a fait que les titres.

Victor-Amédée I. 1630. François-Hyacinthe. 1637. Charles-Emmanuel II. 1638.

Lorsque Victor-Amédée, son fils, s'assit au timon du gouvernement, il se trouvoit en guerre avec la France, quoique époux de Christine, sœur de Louis XIII. Cette princesse ménagea la paix entre son mari et son frère. La mort trop prompte de Victor remplit la Savoie de troubles pendant la minorité de ses deux fils, François-Hyacinthe, qui ne fit qu'essayer la couronne, et Charles-Emmanuel, qui en fut décoré à l'âge de quatre ans. Christine, leur mère, étoit une princesse prudente et intelligente. Malheureusement elle se trouva en butte à la politique impérieuse de Richelieu, qui prétendit la dominer. Ses complaisances et ses évasions ne gagnèrent rien sur la volonté inexorable du cardinal. Soit par crainte, soit par inclination, il falloit qu'on lui fût soumis. La régence étoit disputée à Christine par ses beaux-frères, protégés des Espagnols. La conduite du ministre françois à cette occasion paroît calquée sur celle de Louis XI à l'égard d'Yolande, sa sœur, en circonstance pareille. Dans le dessein de s'attribuer toute l'autorité en Savoie, après avoir mis la tutrice aux mains avec ses beaux-frères, Louis XIII refusa des secours, à moins qu'elle ne reçût garnison françoise dans ses places. Les succès des deux beaux-frères, qu'il avoit procurés en ne s'y opposant pas comme il auroit pu, servirent de motifs à cette étrange demande, qui n'alloit pas à moins qu'à dépouiller le prince de toute autorité dans ses plus belles possessions.

Richelieu meurt. Christine n'est pas mieux traitée par Mazarin, son successeur; mais du moins, malgré son caractère cauteleux, il n'use pas des tergiversations de son prédécesseur, et se déclare ouvertement pour ses beaux-frères compétiteurs. La mésintelligence dure jusqu'à la majorité de Charles-Emmanuel. Les princes espéroient qu'à cette époque, le duc cessant d'être sous la tutèle de sa mère, ils exerceroient auprès de lui une espéce de curatèle, qui les rendroit participants de l'autorité; mais la prévoyante Christine, maîtresse de l'esprit de son fils, ne perdit rien de sa puissance. Elle forma un conseil si bien composé, qu'elle imposa silence à l'envie et à l'ambition. Sa rare intelligence et son activité rendirent à la Savoie son ancien éclat, que les malheurs de la guerre avoient terni. Charles-Emmanuel soutint l'ouvrage de sa mère. Il fut juste, pieux, sage et modeste, et laissa encore après lui une minorité.

Victor-Amédée II. 1675.

La Savoie a été heureuse en régentes. Jeanne de Savoie-Nemours, mère du jeune Victor-Amédée, a rendu sa tutèle mémorable, par la paix dont elle fit jouir les états de son fils. Après elle, ce prince se trouva entraîné dans le tourbillon des guerres qui ravagèrent l'Europe à la fin du règne de Louis XIV, pour le royaume de Naples et de Sicile, qui avoit été donné au duc de Savoie; dans cet ébranlement des trônes, la balance politique de l'Europe le força, à la fin de la guerre, d'accepter la couronne de Sardaigne; échange désavantageux si la paix n'en avoit pas été le prix; car que ne doit-on pas lui sacrifier? Victor-Amédée employa ses années de repos aux soins du gouvernement, rendu doux par la prospérité de ses peuples. Cependant, mal-

gré cette agréable récompense de ses peines, il s'en lassa, et céda sa couronne à son fils. On estime le code de lois qu'il publia.

Charles-Emmanuel III. 1730.

Ce qui arriva au monarque retiré peut dégoûter les princes de l'envie d'abdiquer. Victor-Amédée, fatigué des détails du gouvernement et de la gêne de la représentation, se fait l'idée d'une vie délicieuse dans une retraite agréable, avec des amis qu'il choisira; dans la compagnie d'une femme revenue des goûts de la première jeunesse, veuve encore fraîche, gaie, amusante. Telle étoit madame de Saint-Sébastien; Victor Amédée lui donne le nom de comtesse de Sommerive, et l'épouse sans lui faire part du projet de son abdication, qu'il exécute quinze jours après.

Le fils visitoit souvent son père dans sa retraite. Il survient au vieillard une maladie qui demandoit du repos et de la solitude. Un ministre, en qui le jeune roi avoit mis sa confiance contre le gré de son père, profite de l'occasion pour affoiblir les empressements de son maître, dans la crainte qu'à force de sollicitations le vieux monarque n'obtienne sa disgrace. Il entoure Charles-Emmanuel de calomniateurs qui lui rendent son père suspect. Non seulement on débite qu'il regrette le trône et qu'il y veut remonter, mais encore qu'il a des desseins plus sinistres; on parle de trames secrètes pour gagner les troupes, d'ordres déja donnés, de conversations et d'intimités avec des médecins et des apothicaires, hommes quelquefois redoutables à d'autres qu'aux malades.

Charles-Emmanuel, trop crédule, s'alarme, consent qu'on mette son père hors d'état de lui nuire, et en abandonne les moyens à son ministre. Au milieu de

la nuit, des troupes investissent la maison où étoit Victor-Amédée. Elles entrent en armes à la lueur des flambeaux, et brisent à coups de hache la porte de sa chambre, qui se remplit de soldats. On lui signifie l'ordre de son fils, qui lui enjoignoit de se laisser transporter ailleurs. Il refuse d'obéir, on l'arrache de son lit, d'auprès de sa femme, qu'il tenoit embrassée, et on le transfère dans une maison grillée comme une véritable prison. Pour son épouse, on la conduisit dans une forteresse, où on avoit coutume de ne renfermer que des femmes de mœurs peu régulières. Quelques mois après elle lui fut rendue; mais il ne jouit jamais de la liberté. Le chagrin altéra sa santé déja affoiblie. Au lit de la mort, il demanda à voir son fils. Quoiqu'il promît de ne lui faire aucun reproche, le ministre, appréhendant les éclaircissements, eut le crédit d'engager Charles-Emmanuel à priver son père de cette consolation. Il mourut prisonnier en 1732. Il est bon d'observer qu'il avoit toujours traité ce fils avec beaucoup de dureté, et qu'il ne changea pas de manières quand il l'eut placé sur le trône. Peut-on se flatter qu'un bienfait nous fera aimer, quand on travaille toute sa vie à se faire craindre? Cependant la conduite du père n'excuse pas celle du fils, et nous serions obligés de clore la liste de souverains si estimables par un trait déshonorant pour le dernier, si nous ne pouvions ajouter que Charles-Emmanuel a été doué des vertus douces et pacifiques qui font le bonheur d'une famille et d'un royaume. Il est mort en 1773, peu de temps après avoir conclu un traité qui cédoit à la France la Savoie, le plus ancien patrimoine de ses pères, et qui donnoit le nom à sa famille; mais emportant dans le tombeau l'espérance que les vain-

queurs lui procureroient un ample dédommagement dans le Piémont, qui a toujours été desiré par ses ancêtres.

GÊNES.

Dans les royaumes, c'est la cour, ce sont les grands qui agissent: dans les républiques, c'est le peuple. D'où il arrive que l'histoire des premiers présente une suite de faits rendus importants par le rang et les dignités des personnages, au lieu qu'on ne trouve dans celle des républiques que des secousses de loin en loin. Il s'y rencontre à la vérité des traits d'héroïsme: on peut en recueillir quelques uns; mais la plupart sont perdus dans la foule où ils sont nés. Sortis tout-à-coup de l'obscurité pour un moment, les acteurs y retombent aussitôt que ce moment est passé. Il ne faut donc pas s'attendre dans l'histoire des républiques à un enchaînement d'actions ni de personnages. Il suffira de montrer le génie des peuples, les causes des troubles, d'indiquer les circonstances les plus frappantes des révolutions à mesure qu'elles se présentent, divisées quelquefois par des siècles ou de calme ou d'agitations peu importantes; de mettre au grand jour les agents que leur naissance sembloit destiner aux ténèbres et à l'oubli, et que leurs faits bons ou mauvais en ont tirés avec éclat: enfin, il suffira de tracer l'esquisse des relations politiques, guerrières et commerciales, qui ont quelquefois assigné aux républiques, entre les

puissances, un rang plus distingué que la première foiblesse de leurs moyens et le peu d'étendue de leurs territoires ne permettoient d'espérer.

Gênes, entre les états du roi de Sardaigne, de Parme, Florence, Sienne, Milan et le golfe de Gênes.

Sans compter les villes anséatiques et impériales, qui se gouvernent à la vérité intérieurement en républiques, mais qui n'en ont pas les principaux apanages, savoir la souveraineté pleine, le droit de guerre et de paix et l'indépendance absolue, il y a en Europe sept républiques; trois grandes, Venise, la Hollande et la Suisse; trois petites, Genève, Raguse et Saint-Marin, et une moyenne qui est Gênes. La capitale, célébre par la magnificence de ses édifices, qui l'a fait surnommer la Superbe, est le centre de l'état. Elle est environnée à peu de distance de montagnes escarpées qui lui servent de rempart. Cet état occupe une partie de l'ancienne Ligurie, et s'étend le long du golfe qui l'embrasse, sous les noms de rivière du Levant et de rivière du Ponent. On trouve sur ces côtes des ports moins vastes et moins sûrs que celui de Gênes, des rades, des villes très inférieures à la capitale, des châteaux forts, défendus tant par leur position que par les ouvrages de l'art. La principale richesse territoriale est l'huile; on peut y ajouter les marbres qui sont renommés, mais la principale richesse de ce pays consiste dans le commerce. A l'exemple de leurs ancêtres, les nobles ont le bon esprit de ne le pas dédaigner. Ils soutiennent par-là l'opulence de leurs familles. La religion dominante est la catholique: les autres, quoique l'inquisition y existe, ne sont pas tourmentées. On admire avec raison les églises, proportion gardée, les plus magnifiques, les mieux décorées, les plus riches du monde chrétien. Les palais sont tout de marbre; s'élevant en amphi-

théâtre, vus de la mer, ils présentent le spectacle le plus imposant.

Le premier titre d'antiquité de Gênes, titre déplorable, c'est d'avoir été brûlée par les Carthaginois, auxquels elle portoit ombrage pour le commerce. Les Romains la firent sortir de ses cendres. Ils reçurent les Génois au nombre de leurs protégés. On remarque une certaine affectation de supériorité dans une sentence rendue cent quatre-vingt-sept ans avant notre ère, par les magistrats romains, entre les Génois et leurs voisins, pour des bornes de territoire.

Gênes suivit sans doute le sort de l'ancienne Ligurie. Placée sur le passage des barbares du nord en Italie, elle fut successivement la proie des Huns, des Gépides, des Goths, des Hérules, des Lombards. Charlemagne la soumit. Pépin lui donna des comtes. Quand la famille de Charlemagne cessa d'être puissante en Italie, Gênes s'érigea en république à la fin du neuvième siècle, vers 888. Ses premiers magistrats, après la destruction des comtes, furent des consuls. Le nombre n'en étoit pas fixé : il y en avoit pour toutes les administrations; consuls de la commune, consuls des plaids, et autres.

888. Gênes république est devenue conquérante, aussi bien que les autres états. Déja maîtresse de la Corse, elle défendit cette île les armes à la main contre les peuples qui essayèrent de la lui enlever. Gênes unissant ses forces à celles des Pisans, aussi républicains, soumit la Sardaigne; mais pendant qu'elle portoit ses forces au-dehors, il lui arriva d'être surprise, pillée et brûlée par les Sarrasins. Les barbares s'établirent en

Sardaigne. Les deux républiques alliées les en chassèrent; mais elles ne restèrent pas longtemps amies. La Sardaigne, leur commune conquête, fut la cause de leur désunion. Elles s'y disputèrent des possessions que leur avidité réciproque rendoit litigieuses. Elles mirent en mer, et croisèrent l'une contre l'autre, pour intercepter les secours. De roi à roi, les guerres sont moins cruelles, parcequ'il est rare que des armées entières se pénètrent de l'animosité de leurs souverains; mais elles sont terribles de peuple à peuple, parceque chaque soldat croit voir dans le soldat opposé un ennemi personnel. Tel est le caractère des guerres que se firent les républiques d'Italie depuis le onzième siécle jusqu'au quinzième. Les guerres ne finirent souvent que par la destruction des républiques rivales.

Les Génois trouvèrent une source de richesses dans les croisades, qui ruinoient les autres nations. Ils fournissoient des vaisseaux pour le passage des croisés en Asie, et se faisoient bien payer le naulage. Dans une seule croisade, ils équipèrent pour le service des croisés jusqu'à sept différentes flottes; on en trouve de soixante-dix galères. Dans ces expéditions, ils rendirent des services signalés, tant par leur marine que par leurs troupes, et sur-tout leurs ingénieurs et leurs ouvriers, très habiles dans l'invention et la construction des machines de guerre. Gloire et profit: tels sont les avantages qu'ils tirèrent du pieux enthousiasme qui précipitoit l'Occident sur l'Orient. Outre les avantages passagers, les Génois s'en procurèrent de permanents dans de beaux établissements de commerce et des possessions dues tant à leur courage, qu'à la recon-

noissance des princes, sur-tout de Baudoin, roi de Jérusalem, qu'ils aidèrent puissamment à la prise de la ville sainte.

Ils étoient sous le gouvernement consulaire à la fin du dixième siécle. On ne connoît pas la forme de ce gouvernement. On sait seulement que les consuls étoient annuels. Les Génois étendirent alors beaucoup leur domination autour de la capitale qui en étoit le centre. La guerre avec les Pisans se soutenoit. Les papes et les empereurs s'empressèrent de les réconcilier; mais ils n'y réussissoient que pour de courts intervalles. Le fondement de leur querelle étoit toujours la Sardaigne. On ignore quel genre de puissance les deux républiques exerçoient dans cette île, puisqu'on y trouve des rois tributaires, les uns des Pisans, les autres des Génois.

Un de ces petits monarques, nommé Barason, de la dépendance des Génois, leur offrit une somme considérable d'argent, s'ils vouloient l'aider à se rendre souverain de toute l'île. Ils y consentirent, autant par intérêt que pour faire dépit aux Pisans; mais quand, après le succès, il fallut payer, le roi Barason se trouva fort embarrassé. Il emprunta des riches Génois pour satisfaire la république. Quand l'échéance du remboursement arriva, nouvel embarras pour le monarque. Il étoit venu à Gênes traiter avec ses créanciers. Sans égard pour sa dignité, ils le font mettre en prison. Il y resta huit ans et disparut, relâché après avoir payé, ou comme insolvable. Dès ce temps, on trouve des Spinola et des Doria, distingués entre les nobles de Gênes, et on juge par quelques traits que le gouvernement étoit aristocratique, comme celui des patriciens à Rome, prési-

dés par des consuls; et aussi, comme à Rome, la division régnoit entre les grands et le peuple.

Elle étoit fomentée par deux familles, les Castelli et les Avocati, qui en entraînèrent plusieurs autres dans leur parti. Leur haine éclata à l'occasion des honneurs du pays, prétendus par chacun d'eux, en 1170, à l'entrée solennelle que le sénat jugea à propos de faire au roi Barason. L'empressement des sénateurs à les réconcilier ne produisit aucun effet. Ne sachant comment y parvenir, le sénat, selon l'usage du temps, ordonna entre eux le combat de trois contre trois. Lorsque les champions étoient déja dans la lice en présence du peuple appelé à ce spectacle, l'archevêque Hugues, prélat généralement respecté, leur fit tomber les armes des mains par un discours plein de piété et d'éloquence, et les fit s'embrasser. Les Castelli ne restèrent pas tranquilles: ils se brouillèrent avec les Corte. Les Volte et les Vento prirent aussi querelle. Il y eut beaucoup de nobles et de plébéiens leurs partisans bannis. On abattit des maisons en signe de flétrissure, et on détruisit les tours qui les défendoient, comme étant des remparts formidables au peuple.

Les divisions intestines amenèrent un changement dans la forme du gouvernement en 1190. Gênes étoit environnée de républiques, Vérone, Lodi, Milan, Crémone, Florence, Côme, Sienne, Lucques, Pavie, Parme, Plaisance, Bologne, Padoue, Pise, et un grand nombre d'autres plus ou moins considérables. Fatiguées de l'ambition de leurs nobles concitoyens aspirant aux premières places, la plupart avoient pris le parti de se donner un chef choisi dans une ville étran-

gère, sous le nom de *doge*, qui revient à celui de duc, ou sous la dénomination de *podestat*, de *préteur* ou même d'*abbé*. Les Génois, tourmentés par les mêmes intrigues, résolurent d'essayer de ce gouvernement bizarre. En 1190 ils se donnèrent un podestat, qui devoit toujours être étranger, n'exercer qu'un an le pouvoir, aidé d'un conseil de six citoyens pris entre les nobles.

Un Castelli qui avoit eu de grands emplois dans la république ne se soumit qu'à regret à cette nouvelle domination. On tâcha de lui faire agréer ce changement, et de rendre son activité moins dangereuse en la tournant au-dehors. Le gouvernement le chargea des ambassades, du commandement des troupes de terre et des flottes, de ces commissions en un mot qui demandoient de la capacité, et qui pouvoient rassasier un homme avide d'honneurs. Il s'acquitta de tout avec des succès brillants. Après quinze ans, malgré la loi qui excluoit les citoyens, soit estime pour lui, soit violence de sa part, il fut nommé podestat. Son administration, qu'on avoit redoutée, fut paisible dans l'intérieur et heureuse au-dehors. Les Génois alors sembloient se multiplier. Outre la guerre de Pise, qui duroit toujours en Sardaigne, ils faisoient des excursions en Afrique contre les Maures et les Sarrasins, des descentes en Sardaigne et en Corse. Ils portèrent leurs armes en Sicile et en Chypre, où ils trouvèrent les Vénitiens. A cette époque, commence la rivalité des deux républiques, qu'on pourroit comparer à celle de Rome et de Carthage.

Après Castelli, revinrent les podestats étrangers. En 1216, Gênes, également mécontente et des consuls et des podestats, se mit sous cinq docteurs ou juriscon-

sultes étrangers. Elle n'y resta qu'un an et reprit ses podestats. On ne doit pas être surpris de voir des publicistes à la tête du gouvernement. Gênes pour lors s'occupoit autant de traités que d'expéditions militaires; traités de paix, trêves, conventions de commerce avec Pise, Venise, Marseille, les Turcs, les Grecs, les Sarrasins. On en voit même avec un roi d'Arménie, et toujours les croisades alimentoient la marine de cette active république. Le podestat étoit ordinairement aussi un homme de loi. Il s'en trouva cependant de propres aux armes, qui surent faire respecter leur autorité dans la ville, et par les bourgeois des villes adjacentes, que les Génois appeloient leurs vassaux. De ce nombre est un Martiningue. Mais communément les citoyens ne les chargeoient pas de fonctions militaires. En 1228, un citoyen d'une illustre famille, nommé Delmare, employé par le podestat à contenir dans l'égalité d'autres familles qui vouloient s'emparer de l'autorité, se voyant en main les forces de la république, se laissa aller lui-même à l'ambition qu'il étoit chargé de réprimer : exemple des dangers que l'on peut éprouver de ses propres partisans dans les temps de factions. Il y en avoit alors de vives et de très animées à Gênes : une sous le nom des *Rampini*, attachée aux papes, l'autre, appelée *Mascherati*, ou *Masqués*, dévouée aux empereurs. C'étoient, sous d'autres noms, les *Guelfes* et les *Gibelins*. Sous leurs étendards se réunissoient les animosités particulières. A Gênes, ils étoient suivis, entre autres familles, par les Porco et les Grillo. Ces noms, indices d'une origine au-dessous du commun, sont une preuve que les hommes les plus ignobles ne désespèrent pas de devenir célèbres à l'aide des factions. Les Porco, les Grillo et

leurs partisans, à l'occasion d'une sédition, furent chassés de la ville par le podestat. On confisqua leurs biens, et on démolit leurs maisons.

1241. — 1246. Ces divisions favorisoient les entreprises de l'empereur Frédéric contre les Génois. Il bloqua leur port, et les réduisit à de fâcheuses extrémités. Les bannis augmentèrent, par des courses sur le territoire, les malheurs de la patrie. Leurs ennemis les appeloient bandits et brigands, et on se donnoit de part et d'autre des noms infamants. La lassitude procura la paix. Les exilés furent reçus dans la ville. Ils n'y purent rentrer sans éprouver une vive douleur à la vue de la dévastation de leurs biens, ni sans y apporter des germes de nouveaux troubles. Le peuple commençoit à souffrir avec impatience cet état hostile, et prenoit de l'humeur contre les nobles, qu'ils regardoient comme les auteurs de la discorde qui altéroit souvent sa tranquillité. Le mécontentement fut suivi de murmure, et du murmure on en vint aux éclats.

On ne voit cependant pas que le peuple fût tourmenté. Mais les chaînes, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins pesantes. Il se plaignit, et si hautement, que les nobles, ne pouvant se résoudre à partager l'autorité avec lui, lui souffrirent du moins un protecteur. On lui donna le nom de capitaine. Le premier qui fut élu s'appeloit Boccanegra, *Bouche noire;* cet homme étoit peu fait pour la grandeur. Il en fut ébloui et en abusa. Son train étoit celui d'un prince, son faste n'eut plus de bornes. Il fit augmenter ses appointements qui avoient été fixés, transporta sa demeure dans un palais qu'il fit magnifiquement orner aux dépens de la république. Les nobles firent remarquer cette conduite au

peuple. Elle déplut. Il cassa son capitaine au bout d'un an, et se remit sous un podestat.

En tout, il ne s'agit souvent que de commencer. Le 1260.
premier succès, qui avoit procuré au peuple un capitaine, lui ouvrit les yeux sur sa puissance. Il se trouva dans son sein des familles en état, par le mérite et la richesse, de rivaliser avec les nobles, de sorte qu'il y eut deux partis bien prononcés dans la république, le noble et le populaire. A l'aide du second, Ubert Spinola pensa se rendre maître de Gênes. Il renferma le podestat dans sa maison. Ses partisans coururent la ville pendant la nuit, criant : Ubert Spinola, seigneur et capitaine de Gênes. Mais ses mesures n'étoient pas assez bien prises. Quand le peuple fut rassemblé au point du jour, il se trouva que Spinola n'y avoit pas toute l'influence qu'il croyoit. Il fut heureux d'en être quitte pour renoncer à ses prétentions. A la place du podestat, qui s'étoit sauvé pendant le tumulte, on choisit deux gouverneurs, Doria et un autre Spinola. Ils devoient rester en place seulement quatre mois, espace de temps marqué pour la fin de l'autorité du podestat évadé. Quatre mois après ce terme, on en choisit un autre, aussi étranger.

Un an après, Ubert Spinola revint à la charge avec plus de succès. Afin de mieux assurer son entreprise, il s'associa Doria : tous deux se firent élire capitaines de la liberté génoise, et s'emparèrent de l'autorité; mais ils en laissèrent l'ombre à un magistrat civil, qu'ils nommèrent *abbé*, ou *recteur* du peuple. Ils lui prodiguèrent les honneurs, un revenu considérable, un beau palais, des gardes, le pas et la préséance par-tout : distinctions qui flattèrent infiniment le peuple, charmé de se voir

un chef tiré de son corps. Les capitaines remirent un podestat, et s'entourèrent de l'autorité du sénat. Armés de ce pouvoir, ils chassèrent, proscrivirent, pillèrent ceux qui n'étoient pas de leur parti, entre autres les Fiesques et les Grimaldi. Les exilés eurent recours aux puissances étrangères. Charles d'Anjou, roi de Sicile, prit leurs intérêts à cœur. Il déclara la guerre à la république. Elle se fit avec acharnement. Une heureuse circonstance termina pour lors les différents. Un Fiesque fut élu pape. Il réconcilia sa famille avec ses ennemis, et fit recevoir dans la ville ses partisans, qui en avoient été chassés. On élut alors deux capitaines, Spinola et Doria.

1292. Ces familles ne purent s'accoutumer à se voir assujetties aux capitaines. Elles remuèrent de nouveau et furent encore chassées. Les capitaines, d'annuels qu'ils étoient, s'étoient fait déclarer stables pour trois ans. Cette prolongation de pouvoir déplut. On leur représenta que c'étoit la permanence de leur autorité qui entretenoit les troubles, que jamais les familles rivales ne consentiroient à plier sous eux. Ils abdiquèrent pour le bien de la paix. On nomma à leur place un seul capitaine étranger. On doit convenir que les affaires de la république n'ont jamais été aussi florissantes que sous les capitaines. Ils portèrent sur-tout un coup mortel à la puissance des Pisans par une victoire complète remportée sur mer. Depuis ce temps, ces anciens ennemis de Gênes ont été hors d'état de se mesurer avec leurs rivaux. Le gouvernement des capitaines fut doux et équitable pour tout ce qui n'intéressoit pas leur autorité. La paix régna pendant cette administration ; mais elle fut achetée par des meurtres, des pillages et les autres

violences qu'il faut permettre au peuple, quand on veut s'en servir. On trouvera dans l'histoire peu d'exemples de deux hommes gouvernant pendant vingt ans avec une autorité égale et un concert si parfait, que tout paroissoit émané d'une seule et même volonté. Leur abdication simultanée est sur-tout remarquable.

Les Génois furent heureux de s'être débarrassés des Pisans, parceque ce fut alors que se portèrent les grands coups entre eux et les Vénitiens. Depuis long-temps ces républicains s'exerçoient les uns contre les autres. Ces essais n'avoient fait qu'aigrir leur animosité, qui éclata par des défis insultants et des combats plus sanglants que décisifs. Pendant ces hostilités extérieures, Gênes étoit en proie à de nouveaux troubles. Le capitaine étranger ne se trouva pas en état de tenir la balance entre les factions. Les Fiesques et leurs partisans furent encore chassés. On ne trouva d'autre moyen de se procurer quelque tranquillité, que de remettre deux capitaines nationaux, et on choisit les fils de ceux qui s'étoient démis de l'autorité. 1294.

Ils étoient de la faction Gibeline. Quand ils l'eurent affermie, à l'exemple de leurs pères, ils abdiquèrent. On remit un podestat étranger. Les Guelfes revinrent. Ils trouvèrent moyen de semer la division entre les Gibelins, et d'en détacher les Doria, à l'exception d'un seul, nommé Barnabé Doria, qui resta attaché à Obizzo Spinola, chef de Gibelins. Ces deux hommes chassèrent derechef les Guelfes, se firent élire capitaines, rétablirent un podestat et un abbé du peuple. Se croyant alors bien assurés, ils laissèrent rentrer les Guelfes.

Ceux-ci, soutenus par la famille des Doria, soufflèrent la discorde entre les deux collègues. Ils inspirèrent 1307.

une vive jalousie à Barnabé Doria. Obizzo Spinola n'en attendit pas les effets ; il fit arrêter et déposer Doria, et se plaça seul à la tête du gouvernement. Doria s'échappa de sa prison, se réunit à sa famille et aux Guelfes, ramassa une armée, et présenta le combat à Spinola, qui fut vaincu. Les Guelfes, reçus dans la ville aux acclamations du peuple, déchargèrent leur haine sur Spinola et ses partisans. Ils pillèrent, brûlèrent, proscrivirent, sous l'autorité d'un gouvernement provisoire composé de seize personnes, auxquelles ils firent succéder le pouvoir plus stable d'un conseil de douze membres, six de la noblesse, six du peuple, et toujours un abbé du peuple, pour flatter la multitude. Quant aux principaux de la faction dominante, ils ne paroissoient prendre aucune part à l'administration, qu'ils dirigeoient cependant en secret ; contents, disoient-ils, de se rendre utiles à la patrie, en repoussant les efforts des Gibelins, qui vouloient y rentrer. A la fin, on les y admit, en excluant Spinola, leur chef.

1321 Tout étoit tranquille, lorsque l'empereur Henri VII passa par Gênes. C'étoit un prince affable. Il flatta les Génois. Tout-à-coup ce peuple, si jaloux de sa liberté, croit ne pouvoir être heureux que sous l'empire d'un maître, et se donne à lui pour vingt ans. Ce prince avoit ramené avec lui Obizzo Spinola, et favorisoit sous main la faction gibeline. En partant, il lui laissa assez de forces pour reprendre de l'ascendant sur les Guelfes. Elle les chassa de nouveau et établit un conseil de vingt-quatre, douze nobles et douze plébéiens, présidés par un podestat étranger. De faction à faction, la guerre vint de famille à famille. Doria et Spinola se battirent vingt-quatre jours dans la ville, forçant le

peuple à arborer leurs couleurs, à suivre leurs drapeaux et faisant ruisseler le sang. Les Spinola furent chassés. Les Guelfes, leurs anciens adversaires, devenus ennemis des Doria, firent rentrer secrétement les vaincus. Les Doria s'enfuirent à leur tour. Trouvant le champ libre, les Guelfes firent Charles de Fiesque et Gaspard Grimaldi capitaines et recteurs du peuple, en conservant néanmoins un podestat étranger.

Gênes est un exemple frappant des malheurs inévitables pour le peuple, pendant les fluctuations d'un gouvernement qui cherche de la stabilité. Les recteurs chassent les Gibelins. Ceux-ci assiégent la ville. Robert, roi de Naples, vient à son secours et fait lever le siége. Dans l'emportement de sa joyeuse fureur, le peuple renverse de fond en comble et réduit en cendres les superbes palais des assiégeants, maltraite, proscrit tout ce qui leur appartient, et dans le transport de sa reconnoissance proclame Robert son souverain. Ce prince y laisse un vicaire. Les Gibelins reviennent assiéger la ville. Tout ce qu'on peut imaginer d'horreurs, meurtres, dévastation, incendie, se commet des deux côtés ; les Gibelins sont repoussés. La licence de la populace dans Gênes monte au point que les bons citoyens sont obligés de se liguer contre les malfaiteurs. Ils avoient des décemvirs chargés de la police. Le siége duroit toujours avec ses fureurs. Robert le fait encore lever. Il vient lui-même dans la ville. Le peuple le proclame de nouveau souverain ; mais les nobles s'y opposent. Ils consentent cependant à rester durant six années sous la domination de ce prince. Cet accord opère une réconciliation qui est jurée entre les mains du vicaire de Robert, en présence de l'abbé du peuple, et

des magistrats au nombre de douze, six Guelfes et six Gibelins.

Les deux factions n'avoient fait que céder aux circonstances, mais leurs haines n'étoient qu'assoupies. Elles se réveillèrent et se ranimèrent d'autant plus vivement que le vicaire de Robert, homme adroit, entretenoit entre elles la discorde, comptant détruire l'une par l'autre; mais cette politique lui réussit mal. Il fut congédié de la ville, sans bruit ni tumulte, avec les Guelfes qu'il affectionnoit. Les chefs gibelins élurent deux capitaines, Raphaël Doria et Galeoti Spinola, avec un abbé du peuple, un podestat étranger, des assesseurs, des conseillers, des lieutenants. Cet attirail de gouvernement, malgré sa complication, dura trois ans, pendant lesquels les capitaines se firent continuer. Ils donnoient une grande autorité à la noblesse, qui, pour cette raison, s'accommodoit assez de leur pouvoir. Il n'en étoit pas de même du peuple, mécontent de la hauteur des deux capitaines, et de ce qu'ils ne lui laissoient que la forme de l'élection de son abbé, et le nommoient réellement eux-mêmes. Le mécontentement rejaillit sur les nobles.

1339. Le soulèvement éclata par l'insurrection des matelots génois. Les Génois avoient envoyé au roi de France une flotte pour l'aider à soumettre les Flamands révoltés. Les équipages de ces vaisseaux, épris du système de liberté de ceux qu'ils venoient de combattre, murmurèrent hautement, et affectèrent l'indépendance. Leurs commandants en firent punir quelques uns et renvoyèrent les autres. Ils rapportèrent l'esprit d'insubordination à Savone, où ils débarquèrent. Les troupes tirées de la bourgeoisie de Gênes, envoyées pour

les faire rentrer dans le devoir, adoptèrent au contraire leurs idées, et revinrent dans la ville enflammer le peuple du desir de s'affranchir de la servitude des nobles. Le peuple demanda donc à élire librement son abbé, et le demanda si impérieusement, que les capitaines n'osèrent le refuser. Mais ce n'étoit pas un recteur, un abbé ordinaire, que les plébéiens vouloient. Ils prétendoient bien lui donner une autorité plus étendue. A cet effet, ils choisirent vingt personnes pour faire cette élection.

Pendant que les électeurs travailloient à se concilier, et que le peuple impatient murmuroit de leur lenteur, un pauvre artisan dit d'une voix forte : « Qu'est-il be-« soin de tant de longueurs ? Que n'élisez-vous pour « votre abbé Simon Boccanegra, qui est ici présent? » Tous s'écrient avec transport : « Que Boccanegra soit « notre abbé ! » On lui met en main l'épée nue, et on le place entre les deux capitaines. Boccanegra, ou prévenu, ou prenant sur-le-champ son parti d'après la circonstance, rend l'épée, et dit : « Citoyens, je suis « trop reconnoissant de l'honneur que vous voulez me « faire, mais dispensez-moi de l'accepter. Personne de « ma famille n'a encore été abbé du peuple. Je ne veux « pas être le premier qui y fasse entrer ce titre : dai-« gnez en revêtir un autre. » C'étoit dire assez intelligiblement qu'étant de la famille du premier capitaine Boccanegra, il ne lui convenoit pas d'être moins que son aïeul. On le comprit. Une autre voix forte interrompit le calme, et s'écria : « Que Boccanegra soit donc « fait seigneur de Gênes. »

« J'accepte, répond modestement l'élu, ou comme « abbé, ou comme seigneur. — Seigneur ! Seigneur !

« s'écrie la multitude, et non abbé. — Sans doute, ré-
« plique-t-il encore, vous entendez que je partagerai
« l'autorité avec les capitaines ? — Non, non, s'écrie-t-
« on tout d'une voix. Gouvernez tout seul, et soyez no-
« tre doge. Vive le doge ! vive le peuple ! » Les nobles présents sont attérés du coup, et n'osent rien dire. Le peuple, ivre de joie, les insulte et pille leurs maisons. Le premier usage que le doge fait de son autorité, c'est de calmer le plus qu'il peut cette frénésie, engagé à ces mesures modérées ou par l'humanité, ou pour se concilier la noblesse. Mais celle-ci ne se fie pas à la tranquillité apparente que le doge établit : le plus grand nombre sort de la ville comme en s'esquivant. Le lendemain Boccanegra se fait proclamer plus solennellement, et prend un conseil tout populaire. Les nobles sont exclus du gouvernement, et toute l'autorité passe entre les mains du peuple.

Si l'on veut apprendre comment l'ambition sait affronter les dangers; comment ceux qui sont atteints de cette passion, échappés aux périls les plus pressants, s'y exposent avec une nouvelle intrépidité; comment l'exemple de leurs semblables immolés à la fureur populaire ne les intimide ni ne les déconcerte, il faut méditer l'histoire de Gênes sous les doges. On s'y instruira aussi sur la manière d'agiter le peuple, de l'armer sous toutes sortes de prétextes. Ceux qu'il conçoit le moins sont souvent les plus puissants, et un mot présenté à son imagination, mot vide de sens qu'on revêt de la signification dont on a besoin, suffit quelquefois pour l'émouvoir. On y verra enfin les moyens mis de tout temps en usage pour exciter sa fureur, la graduer,

la rendre méthodique, et la tourner au profit de sa faction.

Boccanegra songea à donner de l'éclat à son administration par des exploits extérieurs. Il sortit de la ville à la tête de ses phalanges populaires, prit aux mécontents quelques châteaux, donna la chasse aux nobles qui s'avançoient sur le territoire, ruina leur marine naissante, et humilia quelques seigneurs voisins. Le peuple, ordinairement peu compté dans les triomphes, fut enchanté d'y figurer comme partie principale. Son attachement pour son doge n'étoit pas une simple passion, c'étoit un respect religieux, une adoration; mais lorsque écoutant les régles de la prudence, fatigué des efforts des nobles, d'une vie toute de précaution, tant contre l'assassinat que contre le poison, le doge jugea à propos de prêter l'oreille à des propositions raisonnables, qui rendoient quelque puissance à la noblesse et pouvoient ramener la paix; la créature, le dieu du peuple ne fut plus à ses yeux qu'un être malfaisant et dangereux. L'affection se convertit en haine. Trop expert dans l'usage de cette arme redoutable qu'il avoit souvent maniée, Boccanegra abdiqua, après cinq années d'une magistrature prospère, et se retira à Pise.

Il prit pour son abdication le moment où une armée 1344.
de nobles étoit devant la ville. Le doge qui lui succéda, nommé Murta, fit des propositions de paix; elles furent rejetées par les assiégeants, quoique secondées par les nobles qui étoient restés dans la ville. Les efforts de ceux-ci pour un accommodement n'empêchèrent pas qu'ils ne devinssent suspects au parti populaire. Il crut qu'ils étoient secrétement d'accord avec ceux du dehors. On fouilla leurs maisons, et on les désarma. Ne crai-

gnant plus rien de ce côté, le peuple se jette avec fureur sur les assiégeants, et les éloigne de ses murs. Murta étoit doux, pacifique, et avoit toutes les vertus civiles. Plein de modération, il ne changea rien à sa manière ordinaire de vivre. Il s'appliqua à concilier les partis opposés. Les peuples voisins des Génois, qui ressentoient jusque chez eux les commotions de leur esprit turbulent, s'employèrent aussi à rétablir la concorde dans cette république. Ces efforts généreux produisirent un traité par lequel les nobles restés furent conservés. Quelques uns des exilés eurent permission de rentrer; mais les chefs furent bannis pour jamais. Ils allèrent porter leur infortune en France, et périrent presque tous à la malheureuse journée de Crécy, très mal vus des François qui les avoient reçus.

Gênes étoit alors heureuse, gouvernée par le doge Murta, et victorieuse sous le célèbre Vignoso, général aussi habile qu'homme juste et compatissant. Entre autres avantages, il conquit à sa patrie l'île de Chio. On remarque de lui ce trait de caractère. Convaincu que quelque bonnes que soient les intentions d'un général, il est impossible qu'il ne fasse pas beaucoup de malheureux sans le vouloir, pour réparer autant qu'il étoit en lui le mal fait ou toléré, Vignoso légua en mourant une somme considérable, pour marier de pauvres filles à Chio.

1350. A Murta succéda Valenti. On ne sait pourquoi, dans ce gouvernement très glorieux, puisque la république remporta des victoires signalées sur les Vénitiens, les Génois se dégoûtèrent du dogat. Valenti ne fit aucune difficulté d'abdiquer. Les Génois se soumirent à la domination de Jean Visconti, archevêque de Milan. Il

sembloit, à leur empressement, qu'en remettant en d'autres mains les rênes du gouvernement, c'étoit un pesant fardeau dont ils se déchargeoient. Ils ne songèrent plus qu'à la guerre, et la firent avec les succès les plus éclatants contre les Vénitiens, sous le commandement de Pagano Doria, aussi recommandable par ses vertus civiques que par sa valeur et ses talents guerriers. Ce grand homme mourut sans laisser de quoi faire les frais de sa sépulture. La république le fit enterrer à ses dépens, et lui érigea un magnifique mausolée.

L'archevêque Visconti mourut. Les Génois prétendirent ne pas se soumettte à ses neveux. Il en coûtoit à ceux-ci de lâcher un si bel héritage. Il y eut à ce sujet des explications orageuses. Boccanegra accourt de Pise pour voir s'il ne pouvoit pas profiter de ces troubles. En effet, il arma le peuple, les nobles et les Milanois, les fit battre les uns contre les autres, et réussit à se faire réélire doge. Parvenu à son but, le fier Boccanegra se venge cruellement de sa première disgrace, qu'il croyoit lui avoir été attirée par les nobles. Il les prive de toute autorité, les charge de taxes, les proscrit, et se livre à tant d'excès, qu'il est empoisonné. Pour l'élection de son successeur, on employa la forme qui a été observée depuis. Le peuple nomme vingt électeurs, ceux-ci soixante, les soixante vingt-un, qui en choisissent dix, qui nomment le doge. Croiroit-on que cette complication, qui semble donner tout au hasard, n'est qu'un travail de combinaisons de plus, et n'empêche ni les brigues, ni le succès de ces brigues.

Le choix tomba sur Gabriel Adorne. A peine élu, il 1361.
se vit attaqué dans la ville et forcé à un compromis, par la faction milanoise à la tête de laquelle étoit Mon-

talto, Génois. Par ce traité, Adorne s'obligea à payer une forte somme aux Milanois, et Montalto à quitter la ville pour deux ans. Le doge trouva des aides dangereux en ses deux lieutenants, qu'on nommoit décemvirs. Il étoit obligé de recevoir ceux qu'on lui donnoit. Ils auroient dû être ses appuis et lui servir à apaiser les murmures du peuple, mécontent de quelques taxes. Au contraire, Frégose, l'un des deux, envenime contre lui la haine de la populace par des discours artificieux. Adorne croit prudent de se sauver, et, quoiqu'il n'eût pas abdiqué, Frégose est élu à sa place. A son tour, huit ans après, il est dépossédé. Une fausse alarme, donnée à propos au peuple, suffit pour cette révolution. Antoine Adorne et Nicolas Guarco, qui prétendoient au dogat, font courir le bruit que les Vénitiens et les Milanois sont près de Gênes. On court aux armes. Les deux ambitieux, se voyant entourés d'une bonne troupe, fondent sur le doge, accouru pour repousser l'ennemi, et le mettent en prison. La faction aussitôt élit Adorne; mais presque aussitôt, soit concert entre les compétiteurs, soit nécessité de la part d'Adorne, il cède sa place à Guarco.

Sous ce doge, qui n'étoit cependant pas guerrier, les Génois obtinrent les succès les plus éclatants sur les Vénitiens. Ils bloquèrent Venise, ce qui n'est jamais arrivé qu'aux Génois, et forcèrent cette fière république à s'humilier devant leurs armes. On ne sait ce qui seroit arrivé de cette lutte inégale du côté des Vénitiens, si de nouveaux troubles n'eussent forcé Guarco de rappeler les troupes à Gênes, pour les opposer aux mécontents. On ne sera pas surpris de voir entre ceux-ci Antoine Adorne, qui avoit abdiqué si complaisamment. Le moment de Guarco pour se soumettre à la démis-

sion n'étoit pas encore arrivé. On négocia. Il fut convenu qu'il resteroit doge avec huit mentors, qu'on appela *provéditeurs*, quatre marchands et quatre artisans. Le Montalto dont on a déja parlé se fit mettre entre les provéditeurs artisans, quoique de sa profession il fût jurisconsulte. Mais tous les titres sont bons dans les temps de troubles.

La discorde ne tarde pas à reparoître. Adorne accourt pour en profiter; mais, à sa grande surprise, Montalto fut élu. Il vécut peu et emporta les regrets des Génois. Adorne reparut encore. Il obtint les voix, et se crut solidement installé, parcequ'il trouva moyen de prévenir les inquiétudes que pouvoit lui donner Guarco, en le faisant enfermer dans une citadelle; mais son infortune devoit venir de lui-même, de l'excès de la timidité qu'il montra dans de nouveaux troubles. Il auroit pu les apaiser avec un peu de fermeté; mais il abandonna la partie, se sauva et disparut. Son évasion étonna et indigna tous les citoyens. On ne courut pas après lui, et on mit à sa place Jacques Frégose. 1383.

Ces querelles qui faisoient couler tant de sang, les compétiteurs les traitoient comme des affaires d'amusement. Ils en agissoient entre eux comme des joueurs, acharnés tant que leur partie dure, amis aussitôt qu'elle est finie. Adorne se repent d'avoir pris la fuite, rentre dans Gênes aussi secrétement qu'il en étoit sorti, et surprend Frégose dans son palais près de se mettre à table. « Vous avez, lui dit-il, fait préparer à « dîner pour vous, il est juste que vous en preniez vo- « tre part; vous dînerez avec moi, et vous vous en re- « tournerez de bonne heure dans votre ancienne de- « meure pour avoir le temps d'y mettre ordre. » Il 1390.

auroit été à desirer qu'Adorne eût toujours pris les événements humains sans aigreur et sans passion ; mais, ou pour se satisfaire ou pour se faire craindre, il étendit sa vengeance sur tous ceux qui lui avoient été contraires. Exils, taxes, supplices, tortures, rien ne fut épargné. On lui rendit la pareille autant qu'on put en conspirations, attaques directes et indirectes, hostilités, tant au dedans qu'au dehors. Il n'y put tenir et laissa apercevoir l'envie de se retirer. Le peuple soulevé le poursuivit jusque dans un couvent où il se cacha, et d'où il s'évada pendant la nuit.

La populace incertaine erroit à l'aventure, hurloit des imprécations, et se portoit à tous les excès. Dans le fracas de ce chaos tumultueux, le nom de Montalto frappe son orgueil, nom chéri, nom de l'ancien doge, porté par son fils, jeune homme de vingt-trois ans, d'une agréable figure, déja connu par des qualités aimables. Il paroît. C'est lui qui sera doge. Toutes les bouches s'ouvrent pour le proclamer. On le porte au palais. Le lendemain, toutes les formes sont ajoutées à l'élection avec un applaudissement général. Il ne donna pas lieu de faire repentir le peuple d'un choix qui, malgré la précipitation, fut excellent. Montalto étoit franc, généreux, sans fiel, sans soupçon, doué de toute la candeur de la jeunesse. Il se présenta deux partis contre lui ; celui d'Adorne, qui revint à la charge, et celui des enfants de Guarco, qu'Adorne favorisa après avoir mis le père dans les fers. Outre ces deux factions, il en parut une troisième, composée des partisans de Boccanegra. Montalto joignit à la sienne celle de Frégose et de ses adhérents. Il y eut une vraie guerre civile. On enfonçoit les portes à coups de hache, on y lançoit des

torches enflammées; les tuiles pleuvoient des toits.

Comment apaiser cette fureur tournée en rage, et qui menaçoit la ville d'une destruction totale? Des personnes bien intentionnées, mais peu habiles en politique, crurent trancher le nœud de la difficulté en nommant un doge qui ne tiendroit à aucune faction, persuadées qu'il les maîtriseroit toutes. On élut un Justiniani, homme sage et modéré, si prudent que, ne pouvant rapprocher les esprits, il abdiqua quelque temps après. Adorne, Frégose, Guarco, Boccanegra, Montalto, continuèrent de se battre. Ces divisions firent prendre une de ces résolutions désespérées qui réussissent quelquefois: ce fut de déclarer Montalto doge perpétuel. 1393.

En effet, comme le vent en s'élevant dissipe les nuages qui obscurcissent l'horizon, le dictateur perpétuel souffla, pour ainsi dire, sur ses rivaux, et ils se dispersèrent. Le seul Boccanegra resta en arrière, se laissa prendre, et fut condamné à mort. Il étoit sur l'échafaud; la hache suspendue sur sa tête ne tenoit qu'à un fil. Montalto, entouré du conseil, regardoit d'une fenêtre, selon la coutume. Il voit le malheureux fondant en larmes et demandant la vie. La jeunesse est sensible. Les lèvres du doge s'ouvrent pour prononcer la grace. Un vieux conseiller traite sa compassion de foiblesse, et part pour hâter le supplice. Montalto l'arrête, fait un signe de pardon, et Boccanegra est sauvé.

La bonté du jeune doge n'affoiblit point l'activité des factions. Le calme ne renaît pas. Fatigué d'une dignité qui faisoit le tourment de sa vie, Montalto se jette sur une galère, cingle vers Gavi, et abandonne à son mauvais sort un peuple également incapable de se laisser gouverner par la rigueur et par la clémence. Aussitôt 1394.

qu'il est parti, on met à sa place un nommé Zoaglio. Adorne reparoît à la porte de la ville en suppliant. Il ne demande qu'à être reçu; il vivra en citoyen paisible, sans se mêler du gouvernement. Zoaglio ou le croit, ou est forcé de paroître le croire. Adorne n'est pas plutôt admis, qu'il fait rentrer les Frégose et les Guarco: les troubles recommencent. Zoaglio, sans ambition, se sacrifie volontiers, et abdique. Frégose et Guarco tirent à qui sera doge: le sort se déclare pour Guarco.

Soit desir des Génois qui le rappellent, soit regret des honneurs, qu'on oublie difficilement quand on en a goûté, Montalto rentre dans Gênes avec des soldats. Un Fiesque bien armé se joint à lui. Adorne n'étoit pas moins accompagné. Frégose se trouvoit aussi à la tête d'une bonne troupe, et secondoit le doge Guarco. Celui-ci succombe, abdique et fuit. Adorne est fait prisonnier par Montalto. Ce qui devoit le perdre occasionne sa fortune. D'abord il obtient sa liberté; ensuite il s'arrange avec Montalto, que sa franchise rendoit facile à séduire.

Leurs conventions faites, ils assemblent le peuple, déja instruit de leur réconciliation. Adorne parle le premier avec l'éloquence persuasive qui lui étoit naturelle. Il déplore les maux de Gênes, témoigne beaucoup de repentir des excès où l'ambition l'a entraîné, demande presque pardon de sa conduite passée, et fait part du projet magnanime que Montalto et lui ont conçu de renoncer à leurs droits. Il exhorte en conséquence à choisir un sujet doux, paisible, capable de rendre la patrie heureuse. Montalto parle ensuite sans ornements, sans emphase, avec la simplicité de la franchise.

Adorne repentant étoit un phénomène fort extraordinaire. Mais, que son désintéressement fût vrai ou feint, on en profite. Quatre-vingt-dix personnes sont choisies entre les principaux de l'assemblée pour procéder à l'élection d'un doge. A peine sont-elles renfermées, qu'un bruit affreux du dehors se fait entendre. On assaille les portes; on monte aux fenêtres; l'air retentit de clameurs, de menaces effrayantes, si Adorne n'est élu. Les électeurs tremblants cédent à la violence, et le proclament. Montalto trompé sort de l'assemblée, bouillant de colère, et jure de se venger.

Il associe à son ressentiment tout ce qu'il peut rencontrer d'ennemis d'Adorne, et ils étoient en grand nombre, sur-tout parmi la noblesse. Les hostilités recommencent, plus cruelles que jamais. Elles ne sont point heureuses pour les confédérés. Adorne les repousse. Plutôt que de se soumettre à ce doge, ils prennent la résolution d'assujettir Gênes à une puissance étrangère. Les François avoient déja un pied dans l'état, par les entreprises de Charles VI en Italie. Les nobles entament avec eux une négociation; Adorne en est instruit. Voyant qu'on lui préparoit un ennemi contre lequel il auroit de la peine à se défendre, il prend lui-même le parti de donner sa patrie aux François, et de se faire ainsi auprès d'eux un mérite qui attireroit leur reconnoissance. 1396.

Le doge tenoit les rênes du gouvernement et les forces de l'état. Il enchaînoit la volonté du peuple par le préjugé et la confiance en sa dignité. Il étoit plus sage aux François de recevoir de lui, toute conquise, une autorité que les ennemis d'Adorne offroient à conquérir. Ils traitèrent préférablement avec ce doge. Dans une

assemblée générale convoquée exprès, Adorne fit si bien valoir les avantages qui pouvoient résulter pour Gênes de sa soumission à la France, qu'elle fut résolue aux acclamations de tout le peuple. Les Génois se livrèrent aux plus vifs transports d'alégresse, comme si ce jour eût été le plus beau et le plus heureux jour de la république. Le gouvernement populaire, devenu anarchique, avoit déja été aboli pour faire place à deux chefs, Robert, roi de Naples, et Visconti, archevêque de Milan : Charles VI fut le troisième.

En réfléchissant sur ce qui s'est passé, et sur le caractere des Génois, on ne s'attend pas que la domination d'un souverain étranger va procurer la tranquillité. Les nobles, qui avoient Montalto et Guarco à leur tête, appuyés par le duc de Milan aspirant à la souveraineté, ne virent pas sans chagrin qu'elle tomboit entre les mains d'un prince qui ne leur en auroit aucune obligation. Les nobles d'Adorne, au contraire, préconisoient ouvertement le gouvernement monarchique, qu'ils regardoient comme très avantageux à la noblesse, et soutenoient de toutes leurs forces la révolution. Les revers des deux chefs, Montalto et Guarco, qui furent même faits prisonniers, mais relâchés, et l'intérêt commun, rapprochèrent pour un temps les deux factions nobles. Elles subsistèrent cependant, également ulcérées au fond, sous les noms de Guelfes et de Gibelins, qu'elles reprirent avec une espéce d'enthousiasme. L'arrivée
1398. du gouverneur françois, une amnistie générale qu'il accorda, produisirent une tréve d'autant plus efficace, que l'intrigant Adorne mourut.

Tout alloit bien, lorsque le gouverneur françois, se défiant de quelques complots secrets, et ne croyant pas le

podestat, juge criminel ordinaire, suffisant pour la recherche des conspirateurs et de leurs complices, établit un autre juge, sous le nom de capitaine de justice, qu'il revêtit d'un pouvoir absolu, sans bornes et sans appel. Ce tribunal de sang révolta autant les Génois qu'il les effraya. Ils firent des vœux pour les Gibelins nobles, qui ravageoient la campagne. Le gouverneur supprima son capitaine de justice; mais en même temps il mécontenta les Guelfes, ses amis, par quelques faveurs accordées aux Gibelins, pour les gagner. Il avoit un grand intérêt de ne pas trop aliéner ces Gibelins, parcequ'à eux étoit réunie la faction populaire, toujours formidable.

Ces ménagements ne réussirent pas. Les deux factions, ainsi balancées, n'en furent que plus en état d'exercer l'une contre l'autre leur animosité. Elles se livrèrent, en moins de quinze jours, six combats dans la ville. Il seroit difficile de peindre la fureur qui les accompagna. Les pierres, les marbres, les bronzes n'étoient pas à l'abri de leur rage. Ces édifices publics, ornements de Gênes, furent renversés de fond en comble. On ne marchoit dans les rues que sur des cadavres; les maisons en étoient infectées. La peste vint combler les maux de la guerre et de la famine. Ces fléaux cessèrent plus par lassitude que par autorité; il n'y en avoit plus dans Gênes. Le gouverneur s'étoit retiré, et le conseil de France paroissoit avoir pris le parti de laisser ces furieux s'affoiblir par leurs pertes, afin de les gouverner ensuite plus aisément, comme on laisse les maniaques s'épuiser par leurs efforts.

Mais un sang trop chaud et trop abondant circuloit 1400.
encore dans leurs veines. Un autre gouverneur qu'on

leur envoya les trouva peu calmés. Il fut forcé de se prêter à une mesure qui déplaisoit à la noblesse, mais qu'on jugea nécessaire ; ce fut de créer douze magistrats populaires, sous le nom de prieurs, pris dans les corps de métiers. Cet expédient ne réussit pas encore. Autant les Génois avoient été enthousiasmés de l'honneur d'être François, autant détestoient-ils cette qualité quatre ans après l'avoir prise. Le seul nom de gouverneur leur étoit odieux. Ce commandant crut prudent de céder à la prévention, et de les laisser gouverner par un intermédiaire, auquel on donna le nom de capitaine de la garde du roi. On le prit entre les Génois. Boccanegra, celui que Montalto avoit arraché au supplice, jouit le premier de cette bizarre dignité ; mais il ne put s'y maintenir, et s'en démit. On lui donna pour successeur un autre Génois, nommé Luzardo. Il s'en démit aussi, reprit sa place, et la quitta une seconde fois. Tout cela se faisoit comme de l'aveu du gouverneur, mais cependant malgré lui. A la fin, le conseil de France prit la résolution de faire un grand effort contre ce peuple mutin, et de voir si on pouvoit le gouverner, ou s'il falloit l'abandonner.

1401. Cet essai fut confié à la capacité de Jean le Maingre, seigneur Boucicaut, maréchal de France, qu'on envoya avec une escorte équivalente à une armée. Boucicaut fut précédé dans Gênes par une réputation bien méritée de bravoure, de désintéressement et d'équité, mais aussi d'une grande sévérité ; il étoit bouillant, inflexible, inexorable. Son entrée inspira de l'effroi. Il étoit accompagné de mille fantassins et de mille cavaliers, gardant un silence farouche comme leur chef, et jetant comme lui des regards d'indignation sur la foule qui les envi-

ronnoit. La vue du redoutable Boucicaut redoubloit la frayeur. Physionomie, regard, taille, maintien, tout lui composoit un extérieur terrible; mais cet extérieur féroce, il l'adoucissoit dans le particulier par beaucoup d'affabilité, une politesse extrême, une grande douceur, et par l'assemblage de toutes les vertus sociales. De sorte que Boucicaut dans le public, et Boucicaut dans la vie privée, étoient deux hommes absolument différents.

Il commença son administration par un acte sévère de justice et de politique. On a vu que Boccanegra et Luzardo, sous le nom de capitaines de la garde du roi, avoient joui de l'autorité au préjudice du gouverneur. Boucicaut, sans forme de procès, les fit arrêter et condamner à mort. En vain ils alléguèrent qu'ils avoient été forcés par une populace soulevée, et qu'ils n'avoient accepté que sauf l'obéissance due au roi; le gouverneur ne les fit pas moins conduire à l'échafaud. Pendant que Boccanegra, fort et vigoureux, résistoit aux satellites qui l'environnoient, et disputoit sa tête à l'exécuteur, Luzardo saute au milieu de la foule. On l'entoure, on le fait passer sur les derrières, on le cache. Il se sauve d'abord dans une église, de là, hors de la ville. Dans la suite, il devint l'ennemi le plus dangereux de Boucicaut. Le gouverneur, irrité de la fuite de Luzardo, fit sur-le-champ trancher la tête à l'officier génois qui commandoit la garde.

Il n'y avoit guère que les mesures les plus rigoureuses et l'impuissance ou on mettroit la multitude de remuer, qui pussent contenir un peuple aussi mutin. Boucicaut n'oublia rien pour parvenir à ce but. Il désarma les habitants de la campagne, auxiliaires trop

ordinaires des factieux de la ville, et força les citadins de porter leurs armes à la forteresse, qu'il entoura de fossés et de remparts qui la mettoient hors d'insulte. Il cassa les capitaines de quartier, gonfaloniers, syndics, officiers quelconques, défendit, sous les plus rigoureuses peines, les conférences et assemblées publiques et journalières. Il prohiba aussi les dénominations de Guelfes et de Gibelins, et les signes propres à ces factions. Les corps de métiers furent privés de leurs consuls, et reçurent défense d'en élire d'autres. Rien ne se fit plus que par les ordres du gouverneur et de son aveu. Les confréries même, dans un pays si attaché à ses usages religieux, ne s'assemblèrent plus que de son consentement.

1407. Si quelques Génois regrettèrent leurs anciennes institutions civiles, et la forme populaire de leur gouvernement, d'autres approuvèrent Boucicaut dans ses réformes, en voyant la paix et la tranquillité dont la ville jouissoit sous la surveillance d'un seul maître. Il ajouta au bienfait de sa police celui de soutenir la réputation des Génois au-dehors, en défendant leurs possessions et ranimant leur commerce. Sous son gouvernement s'établit la banque de Saint-Georges, dépôt ouvert à tous ceux qui veulent y porter des fonds, sous la garantie de l'état. Elle a été le modèle de toutes les banques publiques qui se sont formées depuis.

1409. La terreur soutint l'administration de Boucicaut. Il sentit si bien la nécessité de ce moyen, qu'il étoit inflexible sur la moindre atteinte portée à son autorité. Il poussa peut-être la précaution trop loin, en ne permettant pas les réflexions sur son gouvernement, et en punissant comme crimes de lèse-majesté les discours et

les observations à cet égard. Il auroit voulu interdire jusqu'aux pensées. Cette conduite tyrannique ne servit qu'à concentrer le mécontentement, et le rendit plus actif. Malgré les entraves mises à la confiance, on se communiqua ses plaintes et ses griefs. Quelques exécutions plus sévères firent passer des plaintes aux murmures. Luzardo, voltigeant sans cesse dans la campagne de Gênes, encore pris, encore échappé, souffloit sans cesse l'indignation contre le gouverneur. Boucicaut auroit cependant triomphé de ses ruses et de ses efforts, si les affaires générales d'Italie et la nécessité de soutenir les François dans le duché de Milan ne l'eussent tiré de Gênes.

Les princes italiens se réunirent pour empêcher les François de se fortifier en Italie, où ils n'étoient déja que trop redoutables par la possession de Gênes. Ils vinrent pour assiéger cette ville, et la délivrer du joug des François; mais ils trouvèrent que les habitants l'avoient déja secoué, aussitôt que Boucicaut s'étoit éloigné. La révolution ne se fit pas sans effusion de sang, et sans de grandes horreurs contre les François que le maréchal avoit laissés pour soutenir son autorité. Lors donc que les princes confédérés se présentèrent devant la ville avec les nobles du parti gibelin qui les accompagnoient, ayant à leur tête le marquis de Montferrat, ceux du parti guelfe dans l'intérieur, après avoir délibéré, ouvrirent les portes à certaines conditions, dont la principale étoit que le marquis de Montferrat seroit reconnu capitaine général de la république. Il le fut aux acclamations du peuple, qui tressailloit de joie.

Au marquis de Montferrat, capitaine général, on 1413.
joignit un conseil de douze, mi-partie nobles et plé-

béiens, Guelfes et Gibelins. Ce mélange ne fit qu'un mauvais amalgame. Les Gibelins, ayant pour chef Luc de Fiesque, chassèrent les Guelfes. Ceux-ci tâchèrent de rentrer. Le capitaine général, un peu mécontent des Gibelins, qui avoient à leur tête les Frégose et les Adorne, crut de son intérêt de laisser revenir les Guelfes, et les favorisa. Il fut complice secret, à ce que l'on croit, du massacre d'un Frégose, et chargea de fers un Adorne. Ces précautions n'empêchèrent pas que la principauté de Gênes ne lui échappât. On créa un conseil de huit magistrats. Ces huit magistrats convoquèrent une assemblée de trois cents citoyens des plus distingués. Ils convinrent et firent passer en loi que désormais plébéiens et nobles seroient également admissibles à toutes les dignités. Adorne, relâché par le marquis de Montferrat, dans l'espérance que sa présence causeroit du trouble, devint au contraire le point de réunion des factions nobles et populaires. Il fut élu doge aussitôt qu'il parut dans la ville.

1414. On entreprit de son temps un travail important, savoir : de faire des lois pour réformer les mœurs et prévenir les cabales. Douze anciens magistrats furent chargés de ce travail. Ils statuèrent que pour être doge il faudroit être Génois, du corps des marchands, et avoir au moins cinquante ans. Le lecteur suppose aisément les réglements sur les mœurs; ils se ressemblent par-tout, et s'exécutent de même. Adorne gouvernoit assez tranquillement. Un Isnard Guarco trouve qu'il reste trop long-temps en place, et veut le supplanter. Il se fait chasser. Un Montalto, aussi entreprenant, réussit mieux. Il obtient qu'Adorne quittera sa dignité, mais elle ne lui est cependant pas conférée. Elle

passe à Barnabé Guarco, jurisconsulte, qui se distinguoit par des discours fréquents au peuple sur la paix. Les chefs des maisons populaires trouvent que c'est trop récompenser l'éloquence de l'avocat : ils le forcent d'abdiquer. On élit Thomas Frégose.

Il étoit libéral, courageux, infatigable, attentif à tout, ne négligeant aucune partie de l'administration, et jaloux de se faire aimer. Il rétablit la tranquillité au dedans, apaisa les troubles extérieurs, soumit les Corses, qui s'étoient révoltés, diminua les impôts, et employa une partie de son patrimoine, tant à des constructions qu'à des réparations plus utiles que fastueuses. On peut mettre de ce nombre le nettoiement du port de Gênes, qui étoit sale et encombré. On ne connoît guère à Thomas Frégose que de belles qualités. Aussi l'envie, l'insecte de la vertu, s'attacha-t-elle à lui. Les Guarco, les Spinola, les Montalto, les Adorne, et autres, mécontents moins du doge que de n'être pas à sa place, ne pouvant le détruire seuls, suscitèrent contre lui Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, voisin dangereux pour Gênes, et qui ne cherchoit que l'occasion d'y exciter des troubles, dans l'espérance de regagner l'autorité que ses ancêtres y avoient eue.

La guerre commença et se suivit avec des succès et 1421.
des revers alternatifs. Les confédérés avoient ligué avec Visconti presque toute l'Italie contre Gênes. Frégose se soutint quelque temps avec les seules forces de la république ; mais l'orage grossit d'une manière si effrayante que, dans la crainte d'être cause, par trop d'opiniâtreté, de la ruine de la patrie, il aima mieux abdiquer en faveur de Visconti. Le départ de Frégose fut un triomphe. Ses concitoyens l'accompagnèrent

jusqu'à sa galère avec les marques les plus touchantes de douleur et de respect. Il se retira à Sarsane, dont la république lui donna en propre le territoire, comme une marque d'estime, et pour le dédommager des brèches faites à son patrimoine par sa générosité envers la patrie. Ainsi Gênes retomba sous la domination du Milanois. Elle se donna un maître qu'elle n'aimoit ni n'estimoit. Il prit des sujets mécontents des ravages commis par lui pendant la guerre. Mais le peuple montra toujours une égale joie.

1422. Le plan de Visconti pour asservir les Génois peut être ainsi conçu : les entraîner dans des guerres contre le royaume d'Aragon, Venise, Florence, guerres dont lui seul devoit tirer avantage ; favoriser avec affectation des citoyens au préjudice des autres ; donner des forteresses et des villes à ses amis, sous prétexte de les gouverner, et ainsi démembrer l'état ; ne point poursuivre les exilés ; au contraire, les plaindre, les laisser se rétablir, et donner par-là de la force aux haines particulières ; tenir toujours la populace en action, par des nouvelles semées adroitement, et les chefs dans un état d'indétermination par les craintes et par les espérances. Par cette conduite, peu s'en fallut que Visconti n'endormît les Génois d'un sommeil de mort.

1435. Mais la vengeance est vigilante. Thomas Frégose, qui n'avoit cédé qu'à regret la dignité de doge, qu'il avoit si bien remplie, de sa retraite ouvrit les yeux à ses concitoyens sur leur état. Le nombre des mécontents rassemblés par ses soins grossit autour de lui. La faction des Adorne se joignit à la sienne sous un Barnabé Adorne. Toutes deux se renforcèrent de la captivité d'un Spinola, général habile. Le peuple étoit

outré contre le duc de Milan, qui avoit fermé les yeux sur la conduite atroce de Piccini, commandant de ses troupes. Après une victoire remportée à l'aide des Génois sur les mécontents, ce barbare avoit eu la cruauté de faire massacrer de sang-froid les prisonniers, quoiqu'ils demandassent grace à genoux, et que les Génois de son armée intercédassent pour ces malheureux, leurs concitoyens et leurs frères.

Non content de cette exécution, ce qui ne s'étoit pas vu depuis long-temps dans les états chrétiens, Piccini, sans égard pour le sexe, l'âge, la profession, fit vendre publiquement à l'encan tous ceux qui avoient échappé à sa boucherie. Ne point punir de pareils forfaits, c'est s'en rendre coupable. Du moins les Génois le crurent. Ils nourrirent quelque temps dans leur sein leur ressentiment, et aussitôt qu'ils se sentirent en état de faire face à la garnison milanoise répandue dans la ville, ils se révoltèrent. La première opération fut de choisir six principaux d'entre eux, qu'ils chargèrent du gouvernement, sous le nom de défenseurs de la patrie. Les défenseurs renfermèrent les Milanois dans le château, les prirent et les chassèrent. Le duc de Milan envoya contre eux le terrible Piccini; mais il ne fit que des ravages autour de la ville. C'étoit toujours Gênes elle-même qui se causoit les plus grands maux.

Les défenseurs, arrivés à ce poste dans un moment 1436.
de trouble, ne savoient trop quelle conduite tenir à l'égard du peuple. Ignorant l'étendue et les bornes de leur pouvoir, craignant d'en faire trop ou trop peu, ils restoient dans une espèce d'engourdissement et de stupeur, favorable aux brigands, aux scélérats, dont les factions avoient rempli la ville; engourdissement aussi

fort commode aux chefs de ces mêmes factions, qui avoient ainsi toute facilité pour ourdir leurs trames. Les Adorne et les Frégose tenoient le premier rang entre les familles populaires; les autres, même les nobles, ne rougissoient pas de se déclarer leurs clients. Les Montalto et les Guarco étoient les seuls qui pussent leur opposer des compétiteurs redoutables.

On avoit pris le parti de revenir au gouvernement des doges. Isnard Guarco, qui se trouvoit dans la ville, fut élu. Sans doute on avoit voulu prévenir les prétentions de Thomas Frégose. Mais il n'y avoit pas sept jours qu'Isnard siégeoit, lorsque Thomas accourut dans la ville, bien accompagné. Il remontre que n'ayant quitté le dogat que pour céder l'administration au duc de Milan, selon le vœu du peuple, puisqu'on rejette l'autorité du duc, il est juste qu'on lui rende une dignité à laquelle il n'a renoncé que par complaisance. Frégose étoit aimé et estimé, ce qui vaut souvent mieux que des raisons. On réélut donc, ou plutôt on réinstalla l'ancien doge, avec le consentement du nouveau.

1441. Le Milanois expulsé ne se tint pas tranquille. Entre autres manœuvres qu'il trama, il suscita contre le doge Thomas-Baptiste Frégose, son frère. La querelle fut sérieuse. Les deux frères armèrent et en vinrent aux mains. Baptiste succomba et fut fait prisonnier. Son frère lui fit grace. Toute la famille alors se réunit. Le doge combla ses parents de bienfaits. Il leur conféra les dignités et le commandement des troupes. Cette préférence trop marquée excita la jalousie. On commença à dire de Thomas Frégose que c'étoit trop long-temps posséder cette dignité, qu'il falloit que chacun y parvînt à son tour. Jean-Antoine de Fiesque ne s'en tint

pas au discours. A l'instigation du duc de Milan, il se montra en armes sur la côte de Gênes. Il attiroit les nobles sur son bord, et ne manquoit pas d'exciter par ses discours la jalousie contre le doge. « Est-ce donc, « leur disoit-il, pour obéir aux lois d'un plébéien que « vous avez secoué le joug d'un prince étranger? Est-ce « pour vous donner un maître impérieux dans un Fré- « gose que vous avez secoué le joug du duc de Milan? » Ces discours faisoient d'autant plus d'effet, que Frégose ouvroit la porte à l'envie, par son amour pour le faste et la magnificence. S'abandonnant à une sécurité parfaite, il négligeoit de veiller sur les actions de Fiesque. Celui-ci profite de l'insouciance et s'introduit dans la ville. Le doge, à son grand étonnement, est tout-à-coup abandonné; trop heureux de pouvoir, par capitulation, regagner Sarsane, son ancien asile.

On élut huit capitaines de la liberté génoise. Ils ne 1443.
restèrent qu'un mois en place. A cette octocratie succède un doge nommé Raphaël Adorne, auquel on donne quatre conseillers, de peur qu'il n'abuse de son autorité. Cette précaution étoit peu nécessaire à l'égard de Raphaël, homme peu ambitieux, si modeste que sa famille, ne gagnant rien à son élévation, trouva de l'excès dans sa modération, l'engagea à se démettre et procura la place à Barnabé Adorne, dont elle espéroit tout ce que Raphaël n'avoit pas donné. Mais pendant une nuit noire, Janus Frégose, frère du doge Thomas, entre dans le port avec une seule galère, débarque sans bruit son monde, consistant en quatre-vingts braves, déterminés à vaincre ou à périr avec lui, et marche au palais du doge. Il y eut de la résistance; Barnabé est forcé de fuir. Le lendemain Janus est élu à sa place.

1447. Janus meurt au bout d'un an, fort regretté. L'estime dont il jouissoit réunit les suffrages en faveur de Louis Frégose, son frère, quoique absent. Il se trouve peu capable de tenir sa place, sans vices ni vertus. On offre la dignité à Thomas de Sarsane, mais il préfère la tranquillité de sa retraite. Sur son refus, Pierre Frégose, son neveu, est élu. Il étoit intrépide, excellent guerrier; ayant été rebelle et proscrit, il savoit comment on devoit s'y prendre pour contenir les mutins. La crainte, la terreur, furent ses moyens favoris. Il donna un exemple de sévérité nouveau pour Gênes. Un noble nommé Galeoto s'étoit permis quelques discours contre lui; le doge, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, le fait pendre avec sa robe de sénateur. Sous ses pieds on lisoit : « Cet « homme a dit ce qu'il ne devoit pas dire. »

1453. Gênes soutint la guerre tantôt contre la France, tantôt contre Ferdinand, roi d'Aragon; c'est-à-dire que la guerre entre les Frégose et les Adorne attira les armes étrangères contre leur patrie. Les Frégose avoient contribué à faire perdre à la France la souveraineté de Gênes; mais tout s'oublie en politique. Aussi le doge Frégose, pressé par les Adorne, qui avoient eu recours aux Aragonnois pour s'emparer du dogat, n'hésite point à appeler les François à son secours. Il fait plus; près de se voir arracher sa dignité par les Adorne, il dit : « Puisque je ne puis commander dans Gênes, que « Gênes soit sujette; qu'elle obéisse à un souverain « étranger. Je ne dominerai pas dans ma patrie, les « Adorne n'y domineront pas non plus. J'obéirai, mais « ils auront aussi un maître, et un Adorne ne sera pas « le mien. » Dans ces intentions, il propose la souveraineté à Charles VII. Le roi l'accepte aux mêmes con-

ditions que l'avoit eue son père. On stipula des dédommagements en argent pour le doge.

Le roi d'Aragon, enflammé par les Adorne et leurs partisans, accourt devant Gênes, et la serre de près. La famine, suite de la guerre, et la peste sa compagne, commençoient à se faire sentir dans la ville, lorsque la mort du roi d'Aragon fait lever le siége. Pierre Frégose alors raisonne tout autrement. Il n'avoit plus à craindre ni le roi d'Aragon, ni les deux chefs de la famille Adorne, Raphaël et Barnabé, qui n'avoient plus d'appui. Il se dit à lui-même que ce seroit commettre une grande faute que de laisser la souveraineté à la France, et de ne pas reprendre l'autorité. Mais comment y réussir? Les François avoient une bonne garnison dans Gênes. Il étoit difficile de les en chasser.

Frégose leur demande la somme qui lui avoit été promise comme prix de son abdication. On le renvoie à la caisse de la république. Elle se trouvoit vide. Il murmure et se plaint. On le chasse de la ville, lui et ses partisans. C'étoit ce qu'il desiroit. Il va trouver le duc de Milan, qui, ne pouvant pas le secourir efficacement, l'adresse au nouveau roi d'Aragon, avec de fortes recommandations. Frégose gagne les Fiesques, se réconcilie avec tout ce qu'il avoit d'anciens ennemis, et arrive devant Gênes. Emporté par sa fureur contre les François, il ne se donne pas le temps de réunir toutes les forces qu'on lui promettoit; il escalade un premier mur. Arrêté à la seconde enceinte, à force de recherches, il trouve une poterne mal gardée, se jette dans la ville, se croyant suivi. L'imprudent y pénètre, parcourt plusieurs rues à cheval, toujours combattant. Il va, revient, poursuivi d'une grêle de traits et de pierres, cherche 1459.

une issue, n'en trouve pas, est frappé à la tête d'un bâton ferré, tombe et meurt.

1461. Ses troupes se dissipèrent. Gênes goûte quelques mois de calme sous la domination françoise. Pendant cet intervalle, on parle de pourvoir aux dépenses urgentes de la république; mais le trésor étoit épuisé. Il s'agit de le remplir. Le peuple prétend que ce n'est pas à lui, privé des honneurs et des dignités, à supporter encore cette charge. Les nobles s'en défendent. Pendant qu'on délibère avec chaleur, « A quoi bon tant de « paroles, s'écrie un jeune homme, n'avons-nous pas « des armes pour nous faire rendre justice? Aux armes, « citoyens! aux armes! » Aussitôt toute la ville se soulève. Comme on disoit qu'on n'en vouloit pas aux François, le gouverneur se porte pour médiateur. Il alloit réussir, lorsque Paul Frégose, archevêque de Gênes, frère du défunt doge Pierre, et Prosper Adorne, entrent dans la ville. Frégose, par convention, laisse élire Adorne pour doge. Les deux familles associent leur haine contre les François. Ils s'étoient retirés dans la citadelle. Quoique leur gouvernement eût été très modéré, le peuple les assiége, comme s'il eût eu à s'en plaindre. Le siége tire en longueur par mésintelligence entre le doge et l'archevêque. Ils se réconcilient par les soins du duc de Milan, engagé à les accorder, moins par amour de la paix que par haine contre les François.

1464. On auroit de la peine à décider lequel de ces deux hommes étoit le plus pervers. L'un conseilloit le mal, l'autre le faisoit. Ils s'entendoient à merveille, l'archevêque à imaginer des moyens de rançonner, le doge à les exécuter : concorde redoutable si elle pouvoit durer

entre les méchants ! Mais, à l'occasion d'une victoire remportée par l'archevêque sur les François qui venoient délivrer leurs compatriotes enfermés dans la citadelle, le doge refuse au prélat d'entrer dans la ville, craignant que la gloire qu'il venoit d'acquérir ne le rendît trop puissant. Les partisans de l'archevêque s'élèvent contre cette exclusion. Ils veulent lui faire ouvrir les portes. Adorne s'obstine à les tenir fermées. On se bat dans la ville, sous les yeux des assiégés et des auxiliaires milanois, tranquilles spectateurs du combat. L'issue en est que le doge est forcé de quitter lui-même la ville. On élit à sa place un Louis Frégose, qui n'étoit pas l'archevêque. Le prélat mécontent dépossède son parent et se fait nommer à sa place. A peine revêtu de cette dignité, il déplaît au peuple, qui la rend à Louis. Peu de jours après, elle revient à l'archevêque Paul. Pendant ces mutations, Louis XI, dégoûté d'une souveraineté aussi précaire que celle de Gênes, s'en démet. On rapporte que des députés génois voulurent l'engager à ne pas les abandonner. « Nous nous donnons sincère-« ment à vous, lui disoient-ils. — Et moi, répondit-il « brusquement, je vous donne au diable. »

Autant, en effet, auroit-il valu tomber entre ses griffes qu'entre les mains de l'archevêque. Le prélat, accompagné de brigands et de meurtriers, couroit jour et nuit les rues de Gênes, volant, pillant, massacrant, et commettant les plus grands désordres. Contre ce tyran, trop bien secondé par ses satellites, les malheureux Génois implorèrent la protection de François Sforce, duc de Milan. Ce prince fit des tentatives amicales auprès du prélat, pour l'engager à laisser la ville tranquille. Elles furent inutiles, il fallut employer la

force. L'archevêque tâcha de s'assurer de la citadelle pour s'y cantonner. Repoussé de ce côté, il tourne vers la mer, s'empare de quatre bâtiments marchands qui se trouvoient dans le port, les charge de ses brigands, et se met à exercer avec eux la piraterie. Les Génois, ainsi harcelés, et hors d'état de se défendre eux-mêmes, ayant déja éprouvé les bons offices du duc de Milan, se donnent à lui. Il les délivra des vexations du doge archevêque Paul Frégose, rétablit l'ordre dans la ville, et la gouverna avec douceur.

Jean Galéas, fils de François Sforce, ne leur témoigna pas les mêmes égards que son père. Au lieu de respecter l'ombre d'autorité que les Génois s'étoient réservée en se donnant à lui, il montra un impatient desir de les asservir entièrement. Ruse et violence, il n'y a rien qu'il n'employât pour parvenir à ses fins, avec la maladresse de faire voir aux Génois qu'il ne les aimoit ni ne les estimoit. Ils lui rendirent la pareille. Le peuple sur-tout étoit en butte à ses hauteurs et à celles de ses officiers. Ils le traitoient comme un vil troupeau, non sous la houlette du pasteur attentif à sa conservation, mais sous le fouet du mercenaire indifférent à ses peines. Au contraire, le duc de Milan ménageoit la noblesse, qui de son côté préféroit la cour d'un souverain où elle obtenoit des distinctions, aux emplois dans une république où elle étoit trop confondue.

Cependant il y eut des plaintes communes. Les nobles et les plébéiens se trouvèrent également vexés par les taxes et les ordres tyranniques, et furent également choqués de l'arbitraire. Il parut convenable au duc, dans ce commencement de mécontentement, d'agrandir les fortifications de la citadelle. Pour cela, on se

proposoit d'abattre un grand nombre d'édifices considérables. Le fatal cordeau d'alignement étoit tendu et regardé par les citoyens avec la stupeur du découragement. Lazare Doria, indigné, le coupe à la vue des ingénieurs milanois et de leurs suppôts. La joie que le peuple fait paroître de cet acte de vigueur empêche le gouverneur de chercher à le punir. Le peuple, se voyant craint, devient hardi et prend les armes. Mais quelques citoyens le calmèrent et furent les organes d'un traité par lequel le peuple, à la vérité, consentit de porter encore des chaînes, mais à condition qu'elles seroient allégées. Cet accord, qui mettoit des bornes à l'autorité de Jean Galéas, déplut à celui-ci. Il levoit des troupes pour faire rentrer les Génois sous le joug, lorsqu'il fut tué à Milan, où sa tyrannie étoit aussi odieuse qu'à Gênes.

La mort de Galéas réveilla l'ambition des chefs de faction, Adorne, Fiesque, Frégose, Guarco et autres, que les Milanois avoient exilés. Guarco tente le premier de s'introduire dans Gênes. La veuve de Galéas, tutrice de son fils, avoit pris, au moment de la mort de son mari, des mesures assez justes pour que cette première entreprise échouât; mais d'autres entreprises réussirent, malgré la vigilance et les efforts du gouverneur milanois. Il fut contraint de se retirer dans la citadelle, et d'abandonner la ville, où les Fiesque avoient été reçus. Ils firent élire six capitaines de la liberté génoise, quatre du peuple et deux des familles nobles, Justiniani et Doria. 1477.

Liberté, mot cher au peuple, mais toujours fatal aux Génois. Ils n'ont pas plutôt mis cette espèce d'idole sous la garde des capitaines, que les factieux accourent

pour s'en rendre maîtres, et la faire servir de *palladium* à leur parti. Les uns se jettent dans l'armée milanoise envoyée contre Gênes; les autres s'introduisent dans la ville pour la défendre. Le canon tonne de la citadelle, renverse les maisons avec fracas, fait voler en éclats les toits et les murs, et met à découvert les malheureux habitants, qui ne savent où aller chercher un asile. Après bien du sang répandu, beaucoup de biais imaginés pour faire tomber, s'il étoit possible, les armes des mains de tant d'ambitieux, on trouve l'expédient de constituer un Adorne gouverneur de Gênes, sous l'autorité du duc de Milan.

1478. Prosper Adorne, revêtu de la puissance sous un titre précaire, ne juge pas long-temps à propos de l'exercer pour les Milanois. Son intention perce. Il est mis en prison et relâché par le moyen d'un changement de ministres, arrivé à la cour de Milan. Ce mouvement lui sert à s'affranchir de toute dépendance. Il avoit mis le peuple dans ses intérêts par la fausse confidence d'une lettre prétendue de la duchesse de Milan, qu'il disoit avoir interceptée, par laquelle cette princesse promettoit le pillage de Gênes. Sans examiner si cette lettre est vraie ou supposée, le peuple renonce tout d'une voix à l'autorité milanoise, et nomme Adorne chef ou recteur de Gênes. Pour briser tout lien, le recteur fait alliance avec le roi de Naples, en guerre avec Milan, et en tire des secours. La régente de Milan, indignée de la défection d'Adorne, lui oppose Obietto de Fiesque, qu'elle retenoit à sa cour, comme un homme dangereux. Cette qualité redoutée auparavant devenoit une ressource; cependant elle ne fut pas avantageuse aux Milanois. Obietto se trouva une ame vénale, qui se laissa gagner

tour-à-tour par le doge, archevêque et pirate, Paul Frégose, contre Milan, par Milan contre Adorne, par Adorne contre les Milanois, enfin contre ceux-ci par Jean-Baptiste Frégose, fils de Pierre. Cet ancien doge fut tué dans Gênes en voulant l'assujettir.

Tout conspiroit à l'entière destruction de l'autorité milanoise dans Gênes. Le peuple ne vouloit plus en entendre parler. La noblesse chanceloit; mais elle détestoit Prosper Adorne, qui sans doute ne lui étoit pas aussi dévoué qu'elle auroit voulu. Elle se joint à Jean-Baptiste Frégose, quoiqu'il fût lui-même suspect, et l'aide à se débarrasser d'Adorne. Celui-ci se croyoit très sûr de ce Frégose, qui s'étoit vendu assez cher; mais d'autres acheteurs l'avoient rangé de leur côté. Adorne s'en aperçoit seulement lorsqu'il est attaqué par Frégose, presque dans son palais. Il fuit et gagne avec peine le bord de la mer, poursuivi par les huées de la populace, et à travers une grêle de pierres. Il y avoit à la vue du port, des galères de Naples. On leur fait signe; mais comme elles n'approchoient pas assez vite, le recteur se jette à la mer, les gagne à la nage, et s'éloigne promptement. 1480.

On délibère quel gouvernement on donnera à Gênes. C'étoit une satisfaction que Jean-Baptiste Frégose procuroit à ses concitoyens, que de paroître les consulter; car tout étoit décidé entre les chefs de parti, Fiesque et Frégose, et même avec le roi de Naples, et il étoit convenu qu'il ne seroit plus question de l'autorité milanoise, et qu'on en reviendroit aux doges. Jean-Baptiste Frégose, qui s'étoit si bien fait payer par tous les partis, fut élu et revêtu de la toute puissance, avec le contre-poids d'un conseil de huit magistrats élus par le

peuple. Pour consoler la noblesse de beaucoup d'arrangements qui s'étoient faits sans elle, le peuple eut la condescendance de tirer les deux tiers de ses magistrats de la classe noble.

1483. On prétend que Jean-Baptiste Frégose, jeté dans toutes ces intrigues, n'en avoit pas la manie, qu'il cédoit au vœu de sa famille, que son goût le portoit à l'étude, aux belles-lettres et au repos qui en fait goûter les charmes. Cependant, comme le sage se prête aux circonstances, il se soumit au fardeau du gouvernement, et en remplit avec exactitude les pénibles devoirs. Mais il se bornoit là. Sa famille et les chefs des autres maisons ne tiroient aucun avantage de sa dignité. Ces ambitieux avides ne s'accommodoient pas de sa modération. On l'avertit un jour que Paul Frégose, son oncle, cet archevêque de Gênes dont on a tant parlé, devenu cardinal, veut l'entretenir dans son palais. Le doge s'y rend sans gardes, ni précautions; il trouve une assemblée de personnes qui au premier coup-d'œil ne lui paroissent pas trop bien intentionnées. En effet, on lui signifie avec assez peu de ménagement que les Génois sont las de lui obéir, qu'il faut pour le bien public qu'il cède sur-le-champ sa place à son oncle. A ce discours inattendu, le doge, frappé d'une espèce d'étourdissement, balbutie quelques mots, abdique et se retire. Pour la troisième fois, l'archevêque est élu doge.

Ses vices, qu'il n'avoit jamais réprimés, continuèrent de paroître à découvert; mais la seule vertu qu'il eût montrée, la capacité militaire, s'éclipsa. Il vit tranquillement ses compatriotes, ses sujets battus par les Florentins. Il ne les dédommagea pas même de leurs re-

vers par la paix intérieure, que ses désordres troublèrent toujours. Néanmoins, au lieu de lui ôter toute autorité, on se contenta de lui mettre un frein, en lui adjoignant comme conseillers dix des principaux citoyens qu'on nomma décemvirs.

Frégose craignit que ce ne fût un acheminement à sa destitution. Il chercha à s'assurer la protection de Milan, et s'attacha cette cour par le mariage de Frigosin, son fils naturel, avec Claire, aussi fille naturelle du feu duc Jean Galéas. Cette précaution avertit les Génois de ce qu'ils avoient à craindre, et ce qu'ils redoutoient se réalisa. Paul Frégose procura aux Milanois, dans Gênes, tout ce qu'il put d'autorité. A la veille d'être totalement asservis, les Génois s'offrirent de nouveau à la France. Charles VIII accepta leur proposition; il promit des secours; mais comme ils tardoient, la république, par crainte de pire, reçut un gouverneur de la main des Milanois. Ce fut encore un Adorne, qui reconnut ne tenir le gouvernement que pour dix ans, au nom du duc Ludovic Sforce, dit le Maure. 1487

On pourroit se faire une idée assez exacte de l'état politique de Gênes en comparant le peuple à un malade toujours souffrant, cherchant la santé et donnant sa confiance indistinctement aux bons médecins comme aux empiriques qui lui promettent quelque soulagement: les nobles, à des hommes d'un tempérament vigoureux, qui, sains et robustes, ne croient point à la maladie des autres, et exigent d'eux les mêmes services que s'ils se portoient bien: enfin les puissances voisines, aux charlatans indifférents sur le succès de leurs conseils et de leurs drogues, pourvu qu'ils en tirent du 1492.

profit. Ludovic le Maure promet aux Génois prospérité, justice et tranquillité. Lorsqu'il les a gagnés, lorsqu'ils se sont soumis à sa domination, il les engage dans des guerres entreprises pour son unique avantage. Le peuple fébricitant sent le malaise des impôts. La noblesse, peu disposée à en partager le fardeau, prétend qu'il se plaint à tort. La maladie négligée ou méprisée devient grave. A l'abattement succèdent des transports de fureur: s'ils ne furent pas mortels à la république, ils causèrent pour le moins un long épuisement de ses forces.

Les Adorne abusèrent de l'autorité qui leur étoit confiée, pour se venger de leurs ennemis et commettre impunément les plus grands désordres. Le mécontentement auroit éclaté en de funestes représailles, sans la prudence de Courandola-Stanga, résident que Ludovic entretenoit à Gênes. Plusieurs fois il calma l'animosité des partis près d'en venir aux mains. Il ménagea aussi à Ludovic, avec une égale dextérité, l'affection des Génois, d'où il arriva que ce prince étant devenu l'ennemi de Charles VIII, qu'il avoit lui-même appelé en Italie, les Génois donnèrent au Milanois toute sorte de secours. Mais lorsque la fortune commença à maltraiter Ludovic, à l'abandonner; lorsque les François, déployant de grandes forces, annoncèrent des succès brillants, les Génois se déclarèrent pour le vainqueur, et le prévinrent en se soumettant à lui. Louis XII, successeur de Charles VIII, accepta leur hommage avec promesse de les soutenir contre Ludovic.

1500. Ce secours se fit attendre. Les Génois craignirent que le duc de Milan, qui n'étoit pas encore dans la détresse, ne revînt sur eux et ne se vengeât de leur défection. Ils créèrent un conseil de douze magistrats, auxquels ils

donnèrent le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour la défense de la ville. Quand ils eurent commencé à goûter la douceur de régler eux-mêmes leurs affaires, ils devinrent moins disposés à se laisser commander par une puissance étrangère.

Cependant la domination de Louis XII, prince affable et plein de bonté, ne leur déplaisoit pas. Il n'y a point de marques d'attachement qu'ils ne lui donnassent, pendant trois mois de résidence qu'il fit à Gênes. Ce fut même à l'occasion de ces témoignages d'estime et de respect que la première brouillerie éclata entre les nobles et les plébéiens. Ils se disputèrent à qui porteroit le dais à l'entrée du monarque. Il décida en faveur des plébéiens : mais ce n'étoit qu'une faveur de parade. Le solide, c'est-à-dire les dignités, les graces restèrent aux nobles, même pendant le séjour; à plus forte raison, après son départ. Les gouverneurs que la France envoya, tirés du sein de la noblesse, outre le penchant que leur inspiroit cette origine, étoient aussi disposés à soutenir la noblesse, comme appui du gouvernement monarchique. Cette partialité indisposa d'autant plus le peuple, que les nobles abusoient de l'ascendant qu'on leur donnoit sur lui. Se mettant peu en peine de lui déplaire, ils allumoient sa haine par toutes sortes de traitements injurieux, et ne cachoient pas le mépris qu'ils avoient pour tout ce qui s'appeloit peuple.

Tant d'arrogance indigna la multitude, lasse de souffrir continuellement les insultes d'une jeunesse vaine de sa naissance et de ses richesses. Après des provocations, des rixes publiques, indices des dispositions secrètes, le peuple déclare enfin ouvertement ses prétentions. Il voulut et signifia, avec la chaleur qu'il met dans 1510.

ses passions et ses desirs, qu'on eût désormais à partager les emplois entre les trois principaux corps de l'état : les nobles, les marchands et les artisans. C'étoit une division nouvelle, dont les nobles ne vouloient pas entendre parler, et qu'ils traitoient de ridicule. Les deux corps des marchands et des artisans, disoient-ils, n'en font qu'un. Si on accorde cette demande, le peuple possédera les deux tiers des charges. Le peuple disoit et soutenoit qu'il n'étoit pas juste que les nobles, qui ne faisoient pas le tiers des citoyens, partageassent les emplois et les dignités par moitié avec lui. Quelques nobles, sans doute les plus judicieux, ne trouvoient pas le desir du peuple si déraisonnable. Les plébéiens demandoient une décision. La noblesse, espérant tout du temps, opposoit des difficultés. Le peuple impatient leva les obstacles de la manière qui lui réussit ordinairement, il courut aux armes. Le gouverneur accorda tout. De son aveu, on créa douze magistrats populaires, auxquels on donna le beau nom de *pacificateurs*. Ils écrivirent au roi, dont le conseil approuva ces arrangements. Mais en moins de temps qu'il n'en faut pour arriver de Paris à Gênes, la pacification étoit rompue.

Que la rupture vînt de la part du peuple, ou de celle des nobles, ceux-ci, toujours plus foibles quand la masse se lève, furent chassés. Ils jetèrent les hauts cris; leurs plaintes retentirent jusqu'à la cour de France. On y fut très mécontent de ce que le peuple n'avoit pas attendu la ratification de ces demandes, ratification qui étoit en sa faveur, ou de ce qu'il n'y avoit pas eu d'égards, quand il l'avoit connue. Louis XII envoya un gouverneur bien accompagné. Il fit son entrée avec l'appareil formidable, l'air sombre et soucieux de Bou-

cicaut; mais il n'avoit pas son talent et sa fermeté. Il laissa créer par le peuple huit tribuns tirés de son corps. L'acte d'élection leur donna une autorité absolue. Elle anéantissoit celle de tous les autres magistrats.

Cette disposition ne plaisoit pas même aux premiers du peuple, et ce n'étoit pas sans raison. Les tribuns, jaloux de conserver leur pouvoir passager, recherchoient avec affectation la faveur de la populace. Sûrs de leur protection, les bandits et les scélérats, dont la ville étoit remplie, se livroient impunément aux plus grands désordres. Ils se portèrent à de tels excès que des tribuns ne purent s'empêcher de consentir qu'on introduisit des troupes réglées pour en imposer aux malfaiteurs. Le desir d'établir quelque police fit concevoir le projet de former un conseil de trente-six citoyens populaires, et de supprimer toute autre magistrature. Ensuite on en revint à un petit nombre de chefs, inférieur encore à celui des tribuns. Ils étoient huit; on créa quatre régents. Le gouverneur, indigné des espèces d'affronts qu'on ne cessoit de lui faire, en contrariant ses ordres, tantôt ouvertement, tantôt par des violations indirectes, abandonne les Gênois à eux-mêmes et quitte la ville.

Alors reparoissent les tribuns, qui ne font plus mystère du dessein qu'ils ont de secouer le joug de la France. Ils ne permettent à personne d'être indifférent à cet égard. Les principaux plébéiens, ainsi que les nobles, qui ne prennent aucune part à ces mouvements, sont tourmentés, comme suspects de tenir par inclination au gouvernement françois, et de le favoriser. Les plus sages ne désespéroient cependant pas d'amener le peuple à des voies de conciliation; mais ces orateurs, par

leurs harangues véhémentes, l'entretinrent dans son effervescence. Menacé d'être attaqué par Louis XII, ils lui suggèrent l'idée d'invoquer le secours de l'empereur. Le peuple, persuadé, abat la bannière de France, et y substitue celle de l'empire. Il choisit dans sa classe un doge, nommé Paul de Novi, teinturier. Sous cet homme, qui ne manquoit ni d'esprit ni de courage, les Génois obtiennent des avantages sur les nobles, qui, secondés de quelques troupes françoises, paroissoient autour de la ville. Fiers de ces succès, ils assiégent la citadelle.

Louis XII, après avoir long-temps balancé, s'étoit enfin déterminé à marcher contre Gênes. Il avançoit. Son approche répandit la consternation dans la ville. Ce n'étoit plus ce peuple naguère si courageux, si zélé pour la défense de sa liberté! La populace, ses coupables tribuns, qui l'avoient séduite, les mutins, les chefs, quittant ce superbe langage qu'ils avoient tenu jusqu'alors, se taisoient, et ne savoient ni ce qu'ils faisoient, ni ce qu'ils devoient faire. Cependant, après le premier abattement, ils revinrent un peu à eux-mêmes, et prirent quelques précautions pour leur défense. Ils partagèrent aux paysans, qui s'étoient retirés tremblants dans la ville, les maisons des nobles qui avoient déserté : on ferma les portes, on barricada les rues avec des chaînes de fer et des madriers. Chacun aussi se retrancha chez soi. Les maisons se remplirent d'armes, de pierres, de pièces de bois, comme si chaque particulier devoit y soutenir un siége.

Il s'en falloit beaucoup que tous les habitants fussent de même avis sur la défense. Le plus grand nombre, les plus riches et les plus sensés, opinoient pour la sou-

mission; mais les tribuns et les orateurs ne cessoient d'animer la populace. Cependant plusieurs défaites successives jetèrent la terreur. Le peuple effrayé commença à changer d'opinion. Les tribuns, les orateurs et leur doge, craignant l'effet de ce changement, et d'être arrêtés par leurs complices même pour obtenir leur grace, se sauvèrent la nuit. Les magistrats et les principaux citoyens, affranchis de cette tyrannie, ne songèrent qu'à obtenir le pardon. Gênes se rendit à discrétion. Elle n'eut point à se repentir de la confiance ni de l'indulgence de Louis XII. A la vérité, il s'environna de l'appareil d'une sévérité qui effraya. Le monarque parut sur son trône, entouré de soldats, dont l'air étoit menaçant. Les Génois, convoqués, attendoient en silence leur sentence, prosternés et tremblants. Des potences étoient dressées sur la place et dans plusieurs quartiers. On y attacha quelques chefs de mutins, des malfaiteurs et des scélérats souillés de crimes. On lut à une soixantaine leurs noms et l'arrêt de leur bannissement, et le roi accorda une amnistie pour tous les autres. L'air retentit d'actions de graces et de bénédictions. Plusieurs Génois remarquèrent que Louis avoit sur sa cotte d'armes un emblême qui les rassura au milieu de l'effroi général : c'étoit une mère abeille avec ces mots : « Elle ne se sert pas d'aiguillon. »

La ville fut dépouillée de ses priviléges. On en brûla les diplômes. Louis fit bâtir une citadelle qu'on appela le fort de *la Lanterne*, et imposa une amende pour les frais de la guerre. Après ces premiers éclats, on rechercha à loisir les auteurs de la révolte. Démétrius Justiniani, qu'un zèle inconsidéré pour la liberté avoit jeté dans toutes les intrigues, homme d'ailleurs plein de

bonnes qualités, et fort estimé, fut condamné à avoir la tête tranchée, leçon pour les honnêtes gens même en temps de faction. On découvrit par ses dépositions que le pape, Jules II, avoit eu beaucoup de part aux troubles. Les Milanois, comme on a vu, s'en étoient mêlés. Les Vénitiens, le roi de Naples, et tous les petits princes d'Italie y avoient aussi contribué, sur-tout Pise, où le doge Paul de Novi, quelques censeurs et leurs adhérents, s'étoient refugiés. Il fut pris, ramené à Gênes avec eux, et exécuté dans le lieu de son triomphe. Louis XII laissa un gouverneur, muni de bonnes instructions, et chargé d'ordres sévères; mais la rage des factions l'emporta sur les précautions et la prudence du roi.

De Lannoi, premier gouverneur, homme sage et modéré, ne put tenir contre les embarras et les chagrins que lui suscita la perpétuité des cabales. Il demanda son rappel. Son successeur, plus ferme, déplut; on demanda le sien. Les malheureux Génois, tourmentés et tourmentants, étoient le jouet des passions des peuples qui les environnoient, et des intrigants qui vivoient au milieu d'eux. Devenus François, ils se trouvoient exposés aux efforts de la ligue formée contre la France par le pape, les Vénitiens et les Suisses. Cette ligue tomba tout entière sur eux, avec une horde de nobles mécontents. La ville fut plusieurs fois menacée, tantôt de siége en règle, tantôt de surprise.

1522. Pierre Frégose se fait nommer doge. Janus Frégose lui succède. Le gouverneur françois, ne pouvant empêcher ces élections, se retire dans le fort de la Lanterne. Les Génois en forment le blocus. Les Adorne, rivaux des Frégose, se déclarent dans le sein de la ville

pour les assiégés. Les frères du doge assassinent Jérôme de Fiesque. Les Fiesque et les Adorne réunis chassent le doge Janus et sa famille. Antoine Adorne est reconnu gouverneur pour les François. Il se soutient tant que les François prospèrent; mais, après leur défaite à Novarre, les Frégose rentrent dans la ville, en expulsent les Fiesque et les Adorne. Octavien Frégose est élu doge. Il chasse les François du fort de la Lanterne. Les succès de François I font pencher le doge à un accommodement. Il consent à être gouverneur de Gênes pour le roi de France, comme l'avoit été Adorne.

Mais François I éprouve un funeste revers à Pavie. 1527.
Gênes est entraînée dans ses malheurs. Malgré les efforts du doge, Octavien Frégose, elle est prise d'assaut par une armée impériale, et pillée. Le doge prisonnier meurt de chagrin. Les Adorne, sous la protection des Impériaux, deviennent maîtres de la ville. Antoine Adorne est élu doge. Les François, ayant la supériorité, invitent Adorne de se joindre à eux, sous la promesse de lui laisser l'autorité, avec le titre de gouverneur, comme ils avoient fait pour les Frégose. Adorne refuse et entreprend de défendre Gênes contre l'armée françoise. Ses espérances excédoient ses forces. Gênes fut obligée de se rendre; mais elle obtint des conditions favorables. Les François y entrèrent paisiblement. A l'exception du pillage du palais, qu'on ne put empêcher, ils n'y commirent aucun dégât. Gênes dut son salut à André Doria, qui, également estimé des deux partis, procura aux François l'avantage de se rendre maîtres de la ville, sans dommage pour ses concitoyens. Jusqu'alors Doria, grand homme de mer, très habile général, avoit été fort utile à la France.

Des intrigues de cour le brouillèrent avec François I. Charles-Quint, attentif à profiter des fausses démarches de son rival, s'attacha l'amiral génois, avec l'espérance d'enlever au roi de France la domination de Gênes, dût-il ne la pas avoir lui-même.

1528. Comme l'avoit espéré l'empereur, Doria forme le projet d'arracher Gênes à la France. Il profite d'une circonstance funeste, mais favorable à ses vues. La peste ravageoit la ville. Les principaux habitants en étoient sortis. Doria, qui, suspect aux François depuis ses vivacités avec leur cour, avoit été forcé de la quitter, y entretenoit des correspondances. Trivulce, gouverneur pour les François, inquiet de quelques mouvements qui n'avoient pu échapper à sa vigilance, tenoit courageusement dans la ville, malgré la peste, mais avec une force telle que le comportoit le délabrement des affaires des François en Italie; savoir, quelques compagnies de milice, et cent Suisses de gardes. A la vérité, il avoit mandé des troupes que la peste tenoit éloignées.

Doria ne leur donne pas le temps d'arriver. Il paroît dans le port, sous pavillon impérial. Des citoyens députés vont le prier de ne point renouveler dans la ville les horreurs de la guerre civile, et le conjurent de se retirer. L'amiral leur fait part de ses dispositions. Elles étoient capables de les rassurer. Il débarque à la tête de cinq cents hommes seulement. Ces soldats se répandent dans les rues, y font retentir les cris de *Saint-George! Liberté!* cris bien agréables aux Génois, qui ne les avoient pas entendus depuis long-temps. Ils y répondent avec transport. Trivulce, abandonné même par sa garde suisse, se sauve dans le château. Il n'y

eut que quelques coups tirés. Cette révolution, la plus utile que la république eût jamais éprouvée, fut l'ouvrage d'un moment, et ne coûta que quelques gouttes de sang.

Le jour même, il y eut une assemblée tumultueuse, dans laquelle Doria reçut le nom de Père et de Libérateur de la patrie. Le lendemain, il s'en forma une plus régulière, à laquelle accoururent de l'extérieur les citoyens les plus considérables qui se trouvoient à portée. On renouvela la nomination déja faite l'année précédente de douze commissaires chargés de travailler à la réforme du gouvernement. Doria refusa modestement d'en faire partie, pour ne pas donner d'ombrage à ses concitoyens. Il résulta de leur travail un plan de gouvernement, qui est devenu la base de la constitution de la république, telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui, à quelques changements près, changements amenés par le temps et les circonstances.

Pour prévenir les dissentions cruelles qui avoient donné naissance aux factions des Guelfes, des Gibelins, des nobles, des populaires, des marchands et des artisans, on décida qu'il seroit fait un état de toutes les familles, tant nobles que plébéiennes, qui auroient six maisons à Gênes, et que ces familles seroient comme les matrices de la noblesse; que celles qui n'en posséderoient pas ce nombre seroient agrégées aux familles mères, sous le nom de ces familles, dont elles seroient autant de branches. On ne mit pas dans la liste les Frégose, les Adorne, les Montalto, les Guarco, et d'autres anciennes familles qu'on reconnoissoit comme nobles de droit; ce qui a fait depuis la distinction des anciens et des nouveaux nobles. Il ne se trouva que vingt-huit

familles possédant effectivement six maisons. Elles furent déclarées nobles, ainsi que toutes celles qu'on y agrégea dans le moment. Il fut en outre permis d'agréger encore dix personnes chaque année, et on décida qu'à l'avenir le doge et les magistrats seroient tirés de ces vingt-six familles et de leurs annexes. Au moyen de cet arrangement convenable aux nobles et aux riches, tous ceux qui ne sont pas compris dans cette espèce de cadastre, ne formant que la populace et la partie la plus ignoble de la nation, sont exclus du gouvernement.

La durée du dogat fut bornée à deux ans. On restreignit le pouvoir du doge, en lui donnant, sous prétexte de l'aider, un conseil privé de huit gouverneurs, sans l'avis desquels il ne pût rien faire : c'est ce qu'on appelle seigneurie. On leur adjoignit dans un rang inférieur huit magistrats, qu'on nomme procurateurs. Le grand conseil, qui s'assemble pour les affaires les plus importantes, est composé de quatre cents citoyens; le petit, tiré du grand, de cent. Celui-ci, après plusieurs ballottages, propose pour le dogat quatre sujets au grand conseil, qui a seul le droit d'élire le doge à la pluralité des suffrages, mais seulement entre les quatre candidats proposés par le petit conseil. Enfin le sénat dirige habituellement les affaires générales.

Il y a une multitude d'autres magistrats pour la police, le gouvernement de la banque de Saint-George, le jugement des causes civiles et criminelles. Le chef de ces derniers se nomme podestat, et doit être étranger; mais le plus important de ces tribunaux étoit celui des censeurs, au nombre de cinq. Leurs fonctions durent quatre ans, de sorte qu'il en sort un tous les huit mois.

Leur emploi est d'examiner la conduite de tous ceux qui sortent de charge, celle du doge lui-même, et d'en faire leur rapport. De toutes les fonctions et dignités, André Doria ne voulut accepter que celle de censeur. Par un privilége spécial, qui n'a été renouvelé pour personne, elle lui fut continuée toute sa vie. On donna le commandement des troupes à Philippin Doria, son neveu. La république fit ériger à son libérateur deux statues, et lui bâtit un magnifique palais. Par ses conseils, Gênes se conserva la bienveillance de l'empereur, se réconcilia avec les François, après quelques vaines tentatives faites par eux pour s'y rétablir, et résista aux attaques de plusieurs citoyens, artisans de nouveaux troubles.

A l'ombre des lauriers de Doria, et à l'abri de la liberté que ce grand homme lui avoit rendue, Gênes respiroit après tant de fatigues, de violentes commotions, de tempêtes civiles qui l'avoient si souvent agitée. Un jeune ambitieux tenta de troubler ce repos, et d'asservir sa patrie. Il se nommoit Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne. On lui attribue toutes les qualités aimables, jointes à beaucoup d'ardeur dans l'esprit, à beaucoup de sang-froid dans le maintien, au goût extérieur des plaisirs, à l'abandon de l'insouciance qui écarte les soupçons, et à une dissimulation profonde sous le masque de la franchise. Avec l'imagination propre à concevoir un plan, l'ordre et le jugement capables d'en arranger les détails, l'audace pour l'exécution ne lui manquoit pas. Il en avoit besoin pour attaquer André Doria, à la vérité octogénaire et engourdi par l'âge, mais entouré de sa réputation comme d'un rempart. Quelque méritée qu'elle fût, elle lui attiroit des jaloux. Fiesque 1547.

sut les découvrir. Aux uns il s'ouvrit franchement sur ses desseins; aux autres, habile conspirateur, il cacha ses vues, et les entraîna, sous prétexte du bien public, dans les démarches favorables à ses projets.

Tout étoit disposé. Il ne restoit plus à Fiesque qu'une difficulté à surmonter, c'étoit de se séparer d'une épouse adorée, qui joignoit aux graces de la figure un esprit solide. Il ne lui avoit pas fait mystère de son projet. Tant qu'elle le vit dans l'éloignement, elle n'en parut pas effrayée; mais, au moment de l'exécution, sa tendresse lui montra toute l'étendue du danger. Fiesque l'aborde avec les dehors de l'assurance. « Je pars, ma« dame, lui dit-il, je vais mettre Gênes à vos pieds: « vous ne reverrez votre époux que vainqueur. » A ces mots, elle se précipite dans ses bras, en versant un torrent de larmes. Elle s'efforce de le retenir: il demeure inflexible. Connoissant le grand cœur de son épouse, il se flatte un moment d'avoir ranimé son courage, en lui retraçant les moyens employés pour réussir, et en lui prouvant la nécessité de suivre une entreprise si avancée. Elle l'écoute en sanglotant; et, versant encore des larmes sur cette cruelle nécessité, elle se rend aux motifs pressants de son époux, et lui fait les plus tendres adieux. Mais quand il faut le quitter, malgré la fermeté dont elle s'étoit armée, elle tombe évanouie. Fiesque profite de ce moment, s'arrache d'auprès d'elle, et vole où l'attendoient ses amis.

Le signal est donné. Au milieu de la nuit, les conjurés se répandent dans les rues en criant: *Fiesque! Fiesque!* nom que les belles qualités du comte de Lavagne et ses bienfaits rendoient cher à la multitude. Les postes désignés sont rapidement emportés. Le

tocsin sonne de tous côtés. Les sénateurs effrayés se rendent tumultuairement au palais. Ils envoient des députés pour traiter avec Fiesque, que les clameurs faisoient connoître pour chef de l'entreprise. On le cherche. Amis et ennemis l'appellent également. Il ne répond point. Ce silence étonne. Vérina, un des conjurés, le plus cher de ses confidents, chargé de s'emparer du port, est averti qu'une planche qui conduisoit à une galère es[illegible]ue. Il se doute d'un accident, fait chercher dans [illegible]it, et trouve le corps de son malheureux am[illegible] doute la planche s'étoit brisée sous ses pieds, et le poids de son armure l'avoit empêché de se dégager de la boue où il étoit enfoncé.

La nouvelle de cette terrible catastrophe vole de bouche en bouche. Les armes tombent des mains des conjurés. Ils ne songent plus qu'à se sauver, et dans le même instant Gênes se trouve assujettie et libre. André Doria avoit couru risque de la vie dans le tumulte; mais il s'étoit sauvé à temps hors de la ville. Son retour fut une espèce de triomphe. On lui reproche d'avoir poursuivi les conjurés avec un acharnement qui tenoit de la vengeance personnelle. Cette animosité choqua d'autant plus, que Fiesque n'étoit pas cruel, et qu'il avoit pris toutes les mesures possibles pour éviter le pillage et l'effusion du sang.

Doria mourut en 1560, dans un âge très avancé, comblé de gloire. Il contribua encore, avant de descendre dans le tombeau, à un accord entre les nouveaux et les anciens nobles, mais ne put extirper de la république tout germe de discorde. On a cru mettre un frein au caractère remuant de la nation en donnant des pouvoirs très amples aux censeurs. Leurs yeux doivent

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

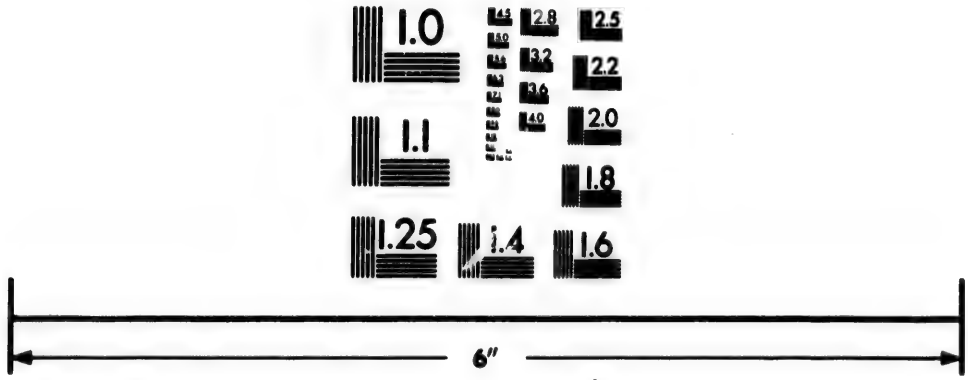

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

être sans cesse ouverts sur ce qui se passe, même dans l'intérieur des maisons; mais leur vigilance n'a pu quelquefois empêcher des intrigues qui ont mis la république en danger. Cependant ces brouilleries passagères n'ont point affecté l'essentiel du gouvernement, et méritent peu de détail. Il suffira donc d'indiquer les projets mal conçus, mal conduits, ou malheureux de quelques sujets remuants, qui de temps en temps ont donné de l'inquiétude, et de tracer brièvement les événements tumultueux occasionés par la position de Gênes, et par ses liaisons nécessaires avec les puissances dont elle est environnée.

Un peu de patience de la part de Fiesque lui auroit peut-être fait obtenir, sans les embarras d'une conjuration, les changements qu'il desiroit dans le gouvernement, parcequ'il éclata entre les anciens et les nouveaux nobles une dissention dont il auroit pu se servir pour arriver à ses fins. Le peuple ne s'en mêla pas; elle fut terminée par un réglement. A cette occasion, Charles-Quint proposa aux Génois de leur bâtir une citadelle, et de leur fournir pour la garder une garnison qu'il paieroit, et dont il seroit le maître. Ils remercièrent prudemment le généreux empereur de sa bonne volonté. La véritable intention de Charles-Quint étoit de tenir en bride les Génois, dont un grand nombre formoit des vœux pour la France; vœux qui se sont renouvelés depuis peu dans diverses circonstances. Les partisans des François ont favorisé les exploits de cette république en Corse, devenue une arène entre elle et les Impériaux.

1574. En 1574 les disputes se rallument entre les anciens et les nouveaux nobles. Le peuple y prend part et s'inté-

resse pour les derniers. Les anciens réclament la protection de l'Empire et de l'Espagne. Il y avoit trois factions : celle des anciens nobles, qui se faisoient appeler nobles du portique de Saint-Luc ; celle des nouveaux, désignés par le nom de nobles du portique de Saint-Pierre ; et les citadins ou populaires, non agrégés aux vingt-huit familles. Ceux-ci faisoient cause commune avec les nouveaux nobles, dont ils renforçoient considérablement le parti. Pour accroître leur puissance, les anciens demandèrent des troupes à l'ambassadeur d'Espagne ; mais elles ne furent pas assez fortes pour les maintenir. La plupart sortirent de la ville et se retirèrent sur les terres d'Espagne. Le pape et les autres puissances d'Italie s'empressèrent d'apaiser les troubles, dont elles craignoient la contagion ; mais les nouveaux nobles et les citoyens refusèrent tout arbitrage ; fiers de l'intervention de la France, qui leur offrit du secours.

Cependant les riches citadins n'osoient se déclarer ouvertement contre l'Espagne, parceque cette monarchie, connoissant le foible de ce peuple commerçant et opulent, avoit eu l'adresse de lui faire de gros emprunts, dont elle payoit jusqu'à dix-huit pour cent d'intérêt, persuadée que la crainte de perdre leurs capitaux seroit un meilleur frein pour les retenir que toutes les forteresses et les citadelles du monde. En effet, cette considération les détermina à accepter des arbitres. La paix se fit après quatre ans de discordes, pendant lesquels on s'étoit mesuré des yeux, mais sans se frapper, comme des athlètes qui se menacent et se craignent. On créa un magistrat, conservateur des lois, chargé de faire exécuter les anciennes et d'empêcher

qu'on n'en créât de nouvelles. La république, tranquille, commença à prospérer. Le doge prit, en 1581, le titre de sérénissime, à l'exemple de celui de Venise. Gênes admit dans son sein l'inquisition ecclésiastique, mais assez mitigée. Un tribunal plus terrible est celui des inquisiteurs d'état, nommés en 1625. Ils sont chargés de la police intérieure. Leurs yeux vigilants doivent être ouverts sur tout ce qui se passe dans Gênes, et jusque dans l'intérieur des familles, pour prévenir les complots qui pourroient se tramer contre l'état.

1628. La surveillance même inquiète, toujours utile dans une république, devient nécessaire, lorsqu'elle se trouve aux mains avec des voisins puissants et jaloux. Telle étoit la situation de Gênes en 1628, attaquée par le duc de Savoie, que la France soutenoit. Ce voisin dangereux a souvent donné de vives alarmes à la république, soit en l'attaquant au dehors, soit en fomentant les troubles intérieurs, et secondant ceux qui pouvoient en causer. Dans cette intention, le duc alluma le ressentiment de Vacheron, plébéien riche, qui avoit été insulté par les nobles. Le secours que le duc de Savoie fit envisager au mécontent lui donna la [illegible]diesse de former le projet d'étendre sa vengeance sur toute la noblesse et de changer le gouvernement de sa patrie. Les mesures étoient assez bien prises; mais une confidence mal placée perdit le conspirateur. Il fut décapité avec trois de ses complices, malgré les efforts du duc de Savoie pour le sauver. Le desir d'étendre leur autorité dans Gênes a toujours tenu les ducs de Savoie prêts à écouter et à seconder les aventuriers capables d'entrer dans leurs vues.

1672. Tel étoit Raphaël de la Torre, fils d'un jurisconsulte

génois, un des plus déterminés intrigants qui aient jamais paru. Sorti des pages du grand-duc de Toscane, à vingt-cinq ans, il avoit déja parcouru la plupart des cours d'Italie, cherchant fortune. Tout moyen lui paroissoit bon pour venir à bout de ce projet. Revenu dans sa patrie, il s'assure d'une troupe de bandits, s'embarque avec eux sur un brigantin, et s'empare dans la mer de Gênes d'une felouque, destinée pour Livourne. Malgré les précautions de masques et de déguisements, ils sont reconnus; le procès est fait sur la plainte des intéressés, le crime est avéré, et la Torre est condamné par contumace à être pendu.

Exclu de sa patrie par cette sentence, il se propose d'y rentrer par quelque moyen que ce soit et de se venger. Il se présente à la cour de Savoie, y est bien reçu, obtient une compagnie de cuirassiers, fait part au duc d'un projet assez bien conçu pour s'emparer de Savone, et par suite de Gênes. Comme il lui falloit un agent dans cette dernière ville, il s'adresse à un certain Vico, homme de basse naissance et intrigant comme lui. Vico le trahit, et révéle son secret. Il est récompensé, et on met à prix la tête de la Torre. Cependant, comme le duc, sur la foi de cette intrigue, avoit fait des préparatifs, il ne voulut pas qu'ils fussent infructueux. Il déclara la guerre. Elle ne dura qu'un an, avec des événements variés. Les hostilités finirent par une paix qui porta un coup mortel au crédit de la Torre à la cour de Savoie.

Il tâcha cependant de se soutenir en offrant au duc de s'emparer en pleine paix de deux vaisseaux génois qui revenoient des Indes, richement chargés. La proposition ayant été rejetée avec indignation, il imagine

de consommer seul sa vengeance contre les Génois. Son projet n'étoit pas moins que de faire sauter la salle et le conseil qui s'y assembloit, au moyen d'une caisse d'artifice qui seroit placée sous le palais. La machine est heureusement arrêtée sur la frontière. Pareille invention infernale avoit déja été employée par la Torre pour se venger de Vico, qui heureusement échappa à l'explosion.

La Torre donna dans l'alchimie et les illusions de la magie, comme font la plupart des intrigants, trompa et fut trompé, parcourut plusieurs cours, y répandit des mémoires pleins de projets. Négligé ou méprisé, il rechercha la réputation d'homme vaillant, prit parti en France dans la guerre d'Allemagne, et se distingua en effet par sa bravoure. Ennuyé du métier de héros, il passe en Hollande, achète à Amsterdam la grande bourgeoisie, afin de parvenir aux charges; joue, perd, se retire à Venise, pays de mascarades et d'intrigues, et est assassiné à l'âge de trente-six ans.

Si on vouloit suivre les vicissitudes de Gênes, on seroit étonné de ses variations à des époques très peu éloignées. Amie et ennemie de la France, de l'Espagne, de l'Empire, de la Savoie, en un mot, mêlée de gré ou de force dans toutes les guerres, caressée par ceux qui avoient besoin d'elle, rançonnée ensuite par ceux qui l'avoient flattée, ou laissée, après les plus belles promesses, à la merci de l'ennemi qu'on lui avoit suscité, elle éprouva ce sort de la part des princes ligués contre Louis XIV. Ils forcèrent la république de se déclarer contre lui, et l'abandonnerent quand ils en eurent obtenu tout ce qu'ils desiroient.

Le monarque irrité couvre de ses vaisseaux la mer

de Gênes. Seignelay, impérieux ministre, signifie de son bord les ordres de son maître, qui exigeoit des mesures humiliantes, et ne donne que cinq heures pour le satisfaire. Ce terme expiré, les bombes pleuvent sur la ville, les palais s'écroulent, l'incendie éclate de toutes parts. Le peuple consterné fuit, et va chercher des abris dans les endroits les plus éloignés du port. Le sénat envoie faire des propositions. Seignelay reste inflexible. Toujours mêmes conditions. Le peuple, moins jaloux du point d'honneur que le sénat, le force de céder. En conséquence d'une convention ménagée par le pape, le doge se rend en France, accompagné de quatre sénateurs, pour faire ses excuses au roi. Le monarque mit dans cette cérémonie toute la dignité, mais en même temps toutes les graces qui pouvoient adoucir l'amertume de la soumission. Il fit rendre et rendit lui-même à la députation tous les honneurs capables de la flatter. Mais les ministres ne les accueillirent pas aussi favorablement; ce qui fit dire au doge: « Le roi nous ôte la liberté en captivant nos cœurs; « mais les ministres, par leur hauteur, nous la ren- « dent. »

Dans la guerre de la succession d'Espagne, les Génois, incertains et vacillants, furent souvent rançonnés par les puissances belligérantes. Ils éprouvèrent presque toujours ce sort dans les querelles de la France avec la maison d'Autriche. Leur opulence étoit un appât flatteur pour les hordes de hussards, pandours, croates, et autres troupes irrégulières dont étoit composée l'armée de la reine de Hongrie pendant son invasion en Italie.

Après avoir vu ses campagnes ravagées, Gênes fut 1746.

obligée de se rendre au marquis de Botta, général autrichien. Il en prit possession magnifiquement, y mit garnison, et imposa aussitôt une contribution de vingt-quatre millions, payable en un mois. On ne s'attendoit pas qu'elle seroit aussi forte; encore moins la république s'attendoit-elle aux demandes qui suivirent, savoir, que les Génois habilleroient trente mille soldats; qu'ils rendroient à la reine ses diamants, gages et nantissements des gros emprunts qu'elle leur avoit faits, et dont par conséquent les capitaux seroient perdus; qu'ils fourniroient gratuitement des tentes, du bois, du fourrage, des vivres. Ce qu'ils ne donnoient pas de bonne grace, les Impériaux le prenoient de force.

Le peuple souffroit dans un silence morne: disposition toujours dangereuse. Botta, ne craignant pas d'abuser de son pouvoir, contre la teneur même de la capitulation, demande au sénat sa grosse artillerie. On n'ose la refuser. Des Allemands la traînent comme en triomphe à travers la ville. L'affût d'une piéce se brise dans une rue étroite. Piqué de la tranquillité des Génois, qui ne s'empressoient pas de la relever, l'officier allemand frappe de sa canne un des spectateurs: celui-ci riposte par un coup de couteau. Les Allemands veulent venger le blessé. Le peuple prend le parti de son compatriote, s'arme de tout ce qu'il trouve, s'empare de quelques piéces d'artillerie, qu'il tourne contre les Allemands. Ils se retirent dans leurs postes, y font quelque résistance, en sont chassés, et bientôt après le sont de tout l'état de Gênes.

Il y eut en 1797 de nouveaux troubles dans cette république. Comme à l'ordinaire, ils ont été accompa-

gnés d'exils, de proscriptions et d'effusion de sang. Il étoit impossible qu'un peuple aussi inconstant, aussi passionné pour les nouveautés, ne se ressentît point de la révolution qui a changé tous les gouvernements d'Italie. Celui de Gênes a éprouvé des altérations ou des améliorations. Le temps fera connoître quel nom on doit donner à cette nouvelle catastrophe. Il paroît cependant, par la conduite que cette république a tenue pendant plusieurs années, que son desir étoit de se préserver de ces mouvements convulsifs ; mais, quelques mesures qu'elle prenne, il faut toujours que la guerre des peuples voisins lui soit préjudiciable. Opulente comme elle est, on ne manquera jamais de chercher des prétextes pour l'attaquer, parcequ'on la sait en état de payer les vainqueurs et de dédommager les vaincus. Tel est le sort prédit à l'état de Gênes, qui s'enorgueillit du nouveau nom de république ligurienne. Depuis la publication de cet ouvrage (1), Gênes vient d'être réunie à l'empire françois, et forme trois départements protégés par un gouvernement ferme et sage ; les Génois ne peuvent que gagner à devenir François. Ils se trouvoient isolés de tous les peuples, abandonnés à leur propre foiblesse, embarrassés de leur liberté ; leur réunion à la France étoit donc une mesure prescrite par leur position et par les circonstances.

(1) Quatrième édition, publiée en 1811.

CORSE.

La Corse, île dans la mer de Provence.

La Corse peut avoir cent lieues de tour. L'air y est doux, moins chaud qu'en Provence, parcequ'il est habituellement rafraîchi par des vents de mer. Cette île a de bons ports, près desquels ont été bâties quatre ou cinq villes assez importantes. La capitale, nommée Corte, est dans le centre, à l'endroit où se croisent deux chaînes de montagnes qui traversent l'île. La position de Corte la rend forte.

Les montagnes sont bien boisées. Leurs sommets portent des lacs, entretenus par les neiges qui y séjournent. Il en découle des eaux, peut-être les plus limpides du monde. Elles abondent en excellents poissons, ainsi que la mer environnante. On trouve des eaux minérales, par conséquent des métaux, cuivre, argent, or même, vif-argent, du fer très ductile, de l'alun, du soufre, de la calamine. Les marbres, granits, jaspes, porphyres, n'y sont pas rares. On y rencontre de l'amiante, et quelques turquoises. Le terroir est propre à toute semence. Il donne du blé pour la consommation, et il en produiroit davantage si on le cultivoit. L'abondance prodigieuse du fruit des châtaigniers, dont on nourrit même les chevaux, et qui se recueille sans peine, rend les hommes paresseux. Le miel est âcre, parceque les plantes sont trop fortes. On recueille beaucoup de bon vin. Les pâturages sont rares; mais on pourroit les multiplier. Le mouflon, que Buffon prétend être la tige de toutes les brebis, est indigène. Il y a beau-

coup de gibier, et, à ce qu'on prétend, on n'y trouve aucun animal venimeux. Les nuits sont éclairées par une mouche phosphorique, plus lumineuse que nos vers luisants. Cinq ou six réunies éclairent assez pour qu'on puisse lire.

Les habitants actuels sont issus de tant de nations, qu'il est difficile de leur donner un caractère propre. Strabon les représentoit comme brutaux, stupides et inactifs. Pline les peignoit, au contraire, humains, généreux, équitables et courageux. Un historien moderne les dépeint féroces et séditieux; un autre, compatissants, hospitaliers, et inquiets seulement lorsqu'ils sont tourmentés. Il résulte de ces diverses peintures qu'on y trouve des gens de tout caractère. Ils sont distribués par *pièves* ou paroisses. Le curé, et en général les prêtres et les moines, y jouissent d'un grand pouvoir.

La Corse peut avoir été d'abord peuplée par les Italiens, Liguriens ou Etrusques. Les Carthaginois l'ont conquise, et s'y sont conduits en tyrans. En tombant entre les mains des Romains, elle n'a fait que changer d'oppresseurs. Les Vandales, les Goths, les Lombards, les Sarrasins, ont quelquefois, par leurs ravages, fait regretter les premiers maîtres. Les François y ont mis le pied sous Charles-Martel vers 725. La famille des Colonna s'érigea, entre les autres, en souveraine vers 800. Elle se partagea en plusieurs branches, dont les prétentions produisirent des troubles, qui furent suivis d'une anarchie, laquelle étoit à son comble vers l'an 1000. Les papes, ayant été priés de rétablir la paix, crurent remédier au désordre en se déclarant souverains de la Corse. Grégoire VII excomunia les Génois

comme sacriléges, infidèles à l'église, usurpateurs des biens ecclésiastiques, parcequ'ils s'étoient emparés de cette île. En 1071, Urbain II vendit la propriété de la Corse aux Pisans, moyennant qu'ils lui rendroient hommage, et lui assureroient une redevance. Gênes disputa cette donation ou ce marché. Innocent II partagea l'île entre les deux républiques rivales. Les Pisans, ne pouvant s'accorder avec les Génois, rétrocédèrent leur part au pape Urbain IV. Boniface VIII crut que la partie entraînoit le tout, et fit présent de l'île entière au roi d'Aragon.

La première assemblée que l'on connoisse des Corses comme corps de nation est de l'année 1359. Cette assemblée fut tenue afin de mettre un terme aux maux qu'ils souffroient, tant par les incursions des étrangers, qui se disputoient la conquête de leur pays, que par l'animosité des seigneurs qui dominoient despotiquement dans certains districts. On a vu, dans l'histoire de Gênes, qu'ils se donnoient le nom de rois. Les Génois, alors au comble de leur puissance, possédoient une grande partie de l'île. Les Corses, conseillés par Sambuccio, homme que son courage et ses exploits ont rendu fameux, proposèrent aux Génois de les associer à la souveraineté de toute l'île, à condition qu'ils les aideroient à chasser les Pisans et les Aragonois, et à les délivrer des petits tyrans qui les désoloient. Les clauses de ce traité, dont les infractions des deux côtés ont causé pendant plus de quatre cents ans les malheurs de la Corse, sont remarquables.

Les Corses admettent les Génois au gouvernement de l'île, aux conditions suivantes : Les Génois y auront un gouverneur ou représentant; il sera formé un

conseil, où les nationaux des plus illustres familles auront place et voix délibérative avec les Génois dans toutes les assemblées. Ceux-ci ne peuvent rien innover sans le consentement des premiers; on n'imposera aucune taxe sans leur participation, en quelques circonstances, sous quelque prétexte que ce soit; l'impôt ne passera pas vingt sous pour chaque feu. Les titres de comte, marquis, baron, seront conservés, ainsi que les autres prérogatives dont jouissent les Corses, de temps immémorial; et ils ne cesseront point d'être sous la protection du saint-siége.

La félicité causée par cette administration mi-partie ne dura que peu d'années, puisque, dès 1380, les Corses tentèrent de secouer le joug qu'ils s'étoient imposé. Les principaux s'assemblèrent clandestinement, et choisirent pour chef Henri de la Rocca. Sous son commandement, ils enlevèrent plusieurs garnisons génoises; Mais Rocca fut tué dans une action au milieu de ses triomphes, et les Corses rentrèrent sous le joug. Ils suivirent pendant long-temps le sort de Gênes, leur dominatrice; appartinrent comme elle aux François, aux Milanois, aux Napolitains. Enfin ils se donnèrent aux seigneurs de Piombino, qui les vendirent, vers 1500, à la banque de Saint-George.

Les Corses, étant le prix du marché, voulurent, comme de raison, y entrer pour les conditions. Ils firent en conséquence de nouvelles stipulations avec les Génois, qu'ils n'imposeroient toujours que vingt sous par feu, qu'ils vendroient le sel à un prix modéré et convenu. Les douanes furent aussi réglées. Les chancelleries et tribunaux seront tenus par les seuls Corses. Tous les ans ils éliront douze personnes de leur nation, avec

charge de veiller au maintien de ses priviléges. Sans le consentement de ces douze élus, qu'on appelle les douze nobles, il ne se pourra faire aucune innovation dans l'île. Les causes seront jugées par des podestats établis dans chaque piéve. Enfin la conduite des officiers de la banque de Saint-Georges, qui auront géré le gouvernement de l'île, sera soumise, quand ils sortiront de charge, à l'examen d'un tribunal, nommé le *syndicat*, composé de douze syndics, six Génois et six Corses, trois de la noblesse et trois du peuple, revêtus tous d'un égal droit de suffrage et de la même autorité.

Il paroît que ce traité, par lequel une nation entière devenoit sujette d'un bureau de banque, déplut par réflexion aux Corses, qui en furent humiliés autant que les banquiers en furent enorgueillis. Dans les guerres qui ont suivi on remarque d'un côté le dépit de l'asservissement, de l'autre le malin plaisir de triompher de l'assujettissement. Ce n'est point le combat de la tyrannie contre la liberté, mais la lutte de l'amour-propre blessé, avec la fierté impérieuse. Chose extraordinaire, ces passions se sont montrées ici aussi actives de peuple à peuple, qu'elles ont coutume de l'être de particulier à particulier.

Si on en croit les historiens corses, les Génois, après s'être emparés des principaux postes, devenus les maîtres, traitèrent leurs sujets avec une injustice atroce. Les préposés envoyés pour gouverner l'île au nom de la banque, dans laquelle se trouvoient intéressés les principaux de la république génoise, avoient dans leurs instructions ordre d'empêcher directement ou indirectement l'agrandissement des familles, et de semer entre elles des divisions, pour les détruire les unes par

les autres, ou du moins pour empêcher leur union; d'humilier les nobles, et de réduire les négocians à être de simples commis. Comme on s'opposa à leurs vexations, ils crurent, en tyrans, rendre les malheureux plus souples par la cruauté; ils employèrent le fer et la flamme, brûlèrent dix-huit piéves, et détruisirent plus de cent villages. Il semble que les gouverneurs se disputoient à qui se surpasseroit en barbarie. L'un d'eux convoqua un conseil des principaux de l'île, leur donna un grand festin, les pressa de boire largement, et à la fin du repas fit entrer des soldats qui les égorgèrent jusqu'au dernier. Ainsi périrent les chefs des familles les plus illustres. Plus de quatre mille désertèrent. Les Génois donnèrent leurs héritages aux plus pauvres de leurs compatriotes qui voulurent aller s'établir dans l'île.

Tant d'horreurs enflammèrent les cœurs du plus violent ressentiment. Quelques précautions qu'on eût prises pour abattre les chefs, le peuple en trouva. Il se forma dans le service étranger des guerriers qui revinrent au secours de leur patrie. Leur arrivée y alluma les feux de la guerre civile. Les François, alors ennemis des Génois, aidèrent les Corses à secouer leurs chaînes. Cette guerre se fit avec une férocité rare. Les Corses et les Génois ne se faisoient pas de grace. Ceux qui échappoient au fer meurtrier étoient vendus comme esclaves aux Turcs corsaires, qui, répandus autour de l'île, attendoient leur marchandise comme les Européens l'attendent sur les côtes de Guinée. Si les François ne gardèrent point leurs conquêtes, comme les Corses le desiroient, du moins ils ne les rendirent aux Génois qu'à des conditions qui devoient adoucir le sort 1553.

de leurs protégés si elles avoient été observées; mais elles furent en partie éludées, en partie violées ouvertement.

1563. Les oppresseurs craignoient un noble nommé San-Pietro d'Ornano, estimé des François, chez lesquels il avoit appris le métier de la guerre, et aimé de ses compatriotes, dont il paroissoit la ressource. Il avoit épousé une Génoise nommée Vannina, qu'il aimoit tendrement. Elle demeuroit à Marseille comme dans un asile, pendant que San-Pietro, plein d'indignation contre les persécuteurs de sa patrie, étoit allé à Constantinople solliciter les secours de la Porte ottomane. Les Génois, s'imaginant que, s'ils avoient Vannina entre les mains, ce précieux otage suspendroit la fureur de son époux, répandent autour d'elle des traîtres qui lui persuadent de se laisser conduire à Gênes, sous la flatteuse espérance qu'elle pourra réconcilier son mari avec la république.

Elle étoit prête à partir, lorsque San-Pietro arrive. Malgré la pureté des intentions de son épouse, il la croit coupable d'avoir préféré sa patrie à son époux. Il lui déclare que ce crime est digne de mort. En vain elle se jette à ses pieds: il ne lui donne qu'un quart d'heure pour se préparer. L'infortunée Vannina se résigne avec fermeté à son sort. « Je ne vous demande pas la vie, « lui dit-elle; vos soupçons sans cesse renaissants me « la rendroient plus cruelle que la mort. Je vous de- « mande une autre grace: donnez-moi la mort vous- « même, elle me sera moins dure de votre main. Faites « retirer les bourreaux: Vannina, qui vous a préféré à « tous les hommes, ne veut être touchée que par vous. »

Le barbare lui délie ses jarretières, l'embrasse, et l'étrangle.

Il ne faut pas demander si après cette action il fut féroce pour les Génois, qu'il regardoit comme la cause de son crime. Il leur fit une guerre opiniâtre et sanglante; mais il tomba dans une embuscade préparée par une trahison. Entre ses ennemis se trouvoit un frère de Vannina. San-Pietro, quoique surpris, se défendoit avec intrépidité. Son beau-frère, qui ne le perdoit pas de vue, lui tire un coup de fusil. Il tombe, se soulève, reconnoît le frère de son épouse, et s'écrie: « Je suis un barbare; Vannina est vengée. » Il meurt.

La guerre se faisoit plus par des courses et par des surprises que par des mouvements réglés. En deux ans on compte plus de dix-sept cents Corses assassinés. Par quelques traits on jugera de l'animosité des deux nations. San-Pietro, dont nous venons de parler, étant dans une occasion près d'être accablé par le nombre, un officier s'aperçoit que son cheval foiblit. Il lui présente le sien, et lui dit: « Prends ce cheval, fuis, sauve « la Corse; ta vie lui est plus nécessaire que la mienne. « Si je tombe entre les mains des Génois, je ne redoute « pas le sort qu'ils me préparent. Tu sauras venger ma « mort en délivrant ma patrie. Dès qu'elle sera libre, « érige un monument où on lira ces mots: *Corrego est « mort pour Ornano, qui lui doit l'honneur d'avoir sauvé « la Corse.* » En effet, il fut pendu.

Leonardi di Casa Nuova, lieutenant-général de San-Pietro, avoit eu le malheur d'être fait prisonnier. Les Génois le destinoient à un supplice éclatant, pour effrayer les rebelles. Antonio, son plus jeune fils, pé-

nétre dans la prison sous l'habit de la servante qui portoit à manger à son père, et le fait évader. Sans égards pour la piété filiale, les Génois font pendre le jeune homme aux fenêtres de la prison. Les habitants de Bonifacio, presque tous Génois, usèrent d'une vengeance raffinée à l'égard d'Étienne Sardaignac, capitaine corse, qui leur avoit fait beaucoup de mal. Il avoit vendu aux Turcs, entre autres, plusieurs de leurs concitoyens, ses prisonniers. Quand ils l'eurent en leur pouvoir, ils l'obligèrent, à force de tourments, de dresser lui-même une potence, d'y planter l'échelle et de s'y pendre.

Peut-être les Génois auroient-ils mis leur empire en Corse à l'abri des convulsions qui l'ébranloient, en le fondant sur la confiance et l'amour des peuples; mais ils ne songeoient qu'à dominer par la crainte. Ils regardoient cette colonie comme uniquement destinée à les enrichir. Il fut défendu aux Corses, sous les plus rigoureuses peines, d'exporter les productions de leur île autre part qu'à Gênes, où ils étoient obligés de les vendre à vil prix. Dans les années de disette l'île étoit dépouillée de ses provisions par une espèce de pillage légal; en sorte que les Corses éprouvoient souvent les horreurs de la famine, tandis que leurs despotes vivoient dans l'abondance. Les malheureux Corses tentèrent souvent les moyens de se délivrer de leur triste esclavage. Quand Louis XIV bombarda Gênes, ils s'offrirent à lui; mais il ne les accepta pas. Faute de trouver un maître qui voulût les recevoir, ils se virent dans la nécessité de rester sous la domination génoise, toujours opprimés, jamais soumis. Cependant il y eut un traité qui promettoit quelque relâche.

Si les jours malheureux étoient marqués chez les Romains avec la pierre noire, ceux qui se sont écoulés depuis que les Corses ont été de nouveau courbés sous le sceptre génois doivent être marqués avec des traits de sang. Une des conditions du traité avoit été que les Génois ôteroient les armes aux bandits, qui s'étoient multipliés pendant la guerre civile, et qu'ils en délivreroient le pays. Mais ces scélérats, toujours prêts à commettre le crime, étoient précieux à un gouvernement tyrannique. Les commandants génois les ménageoient donc, et les protégeoient d'une manière scandaleuse. Tous les jours on entendoit parler de meurtres qui alarmoient les honnêtes gens. D'un autre côté, la rapacité des receveurs des impôts étoit insupportable.

Un malheureux paysan, auquel il manquoit deux sous pour compléter sa taxe, fut maltraité par le collecteur. C'étoit un vieillard très pauvre, mais d'excellentes mœurs et fort estimé dans son canton. Il reprocha aux exacteurs leurs extorsions avec une énergie qui fit impression. Dans le même temps un soldat corse fut, pour quelque délit militaire, condamné au cheval de bois. Les Génois firent sur ce supplice, ordinairement infligé aux prostituées des armées, des plaisanteries qui donnèrent lieu à une querelle. Ces deux foibles étincelles furent le commencement de l'incendie qui embrasa bientôt toute la Corse. On s'arme de fusils, de vieilles lances rouillées, de haches, et de tout ce qu'on trouve sous la main. On s'en sert pour forcer les magasins d'armes plus régulières, qu'on se distribue. Ce n'est bientôt plus une troupe sans ordre, sans discipline; c'est une armée qui a des chefs, qui sait choisir des postes, qui prend des villes, répand des manifestes, 1729.

et fait voir clairement, par ses prétentions, que ce n'est pas un traité que la nation veut faire avec les Génois, mais qu'elle est déterminée à les chasser entièrement de l'île.

Les Génois, trop foibles pour résister à un pareil torrent, lui opposent des troupes allemandes qu'ils prennent à leur solde. Loin d'être épouvantés à la vue des bannières impériales, ou adoucis par une amnistie que le sénat de Gênes leur offre, les Corses, dans une assemblée générale, décident que le premier qui parlera d'accepter cette amnistie sera puni de mort. Ils envoient leurs femmes, leurs enfants et les vieillards dans les montagnes, et jurent de s'exposer plutôt à mille morts que de mettre bas les armes, quelques propositions que fassent les Génois ou les Impériaux. Cependant ceux-ci proposent un accommodement. Comme ils n'avoient pas pour les Corses la haine méprisante des Génois, qu'au contraire ils leur témoignoient de la considération et de l'estime, les insulaires, après quatre ans de combats toujours funestes, quoique glorieux, se laissent amener à une conciliation sous la garantie de l'empereur.

Mais il n'y a point de garantie contre une animosité réciproque. Après deux ou trois ans, les troubles, mal assoupis, se réveillent. Les Corses n'usent plus de ménagements; sans hésiter ils renoncent à toute dépendance, et se déclarent ouvertement souverains, sous la protection de l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, dont ils peignent l'image sur leurs drapeaux. Les Génois avoient alors peu de partisans dans l'île. Leurs garnisons étoient très foibles. Les insulaires n'avoient besoin que d'empêcher le débarque-

ment des renforts qui pouvoient survenir. Pendant qu'ils se tenoient sur une défensive assez active arrive un seigneur inconnu, habillé à la franque, c'est-à-dire portant un habit long d'écarlate, avec la canne, l'épée, la perruque et le chapeau. Il avoit une suite de douze personnes, un officier qui prenoit le titre de lieutenant-colonel, un maître d'hôtel, un majordome, un chapelain, un cuisinier, trois esclaves maures et quatre autres domestiques. Il apportoit dix pièces de canon, quatre mille fusils, trois mille paires de souliers, quantité de provisions de bouche, et quelque peu d'argent. C'étoit un gentilhomme du comté de la Mark en Westphalie, nommé le baron de Newhoff.

Après une vie de chevalier errant menée en plusieurs contrées de l'Europe, il avoit été retenu pour dettes à Gênes dans la même prison où étoient renfermés des chefs des mécontents corses. Il fit connoissance avec eux, leur vanta son crédit dans plusieurs cours, et s'offrit de s'intéresser pour eux. Ayant obtenu leur élargissement par la protection de l'empereur, ils procurèrent aussi la liberté du baron en le faisant cautionner. L'usage qu'il en fit fut de chercher par-tout de l'argent. A force de promesses, et sans doute par l'appât d'un gros intérêt, il en trouva chez les juifs de Rome et de Livourne, qui fournirent celui dont il avoit besoin pour des provisions de guerre et de bouche. Il les mit sur un vaisseau anglois, et débarqua sur la plage d'Aléria.

A son arrivée, les Corses crurent voir un Dieu sauveur. Sans trop consulter la prudence, ils proclamèrent le baron roi de Corse, sous le nom de Théodore I. Il se donna tout l'appareil royal, des gardes, des officiers. Il créa des tribunaux, fit battre monnoie; et, bien se-

condé dans le moment de l'enthousiasme, il prit quelques forteresses aux Génois et les déclara bannis de la Corse, avec défense, sous peine de mort, d'y mettre le pied. Eux, de leur côté, mirent sa tête à prix : ressource infame, trop ordinaire aux républiques, parce-qu'on n'y craint pas la représaille.

1738. Les secours qu'avoit apportés le roi Théodore étoient peu considérables ; mais il en promettoit à ses nouveaux sujets de beaucoup plus importants. Ils y comptèrent quelque temps. A force d'attendre, leur espérance se ralentit, et l'impatience succéda. Craignant quelque mauvaise suite des murmures qui commençoient à éclater, le monarque déclare qu'il va lui-même chercher les secours. Il s'embarque, envoie de temps en temps quelques provisions, et revient avec un vaisseau assez bien chargé. Il devoit payer avec les denrées de l'île : mais, comme il n'y possédoit aucune production, quand il fallut solder le capitaine du vaisseau, il se trouva très embarrassé. Théodore se délivra de ses importunités en le faisant assassiner.

Cette action barbare fit du tort à sa réputation. Cependant il la soutint quelque temps par des réglements assez sages : mais il s'élevoit contre lui un orage plus dangereux que les murmures de quelques mécontents. Comme le baron de Newhoff avoit abordé la première fois sur un vaisseau anglois, les François s'imaginèrent que cette nation rivale avoit des desseins sur la Corse. Ils crurent de la bonne politique de la prévenir. Le monarque corse, instruit de ce dessein, s'embarque de nouveau pour aller chercher des provisions en Hollande. Il échappe à une trahison qui devoit le livrer aux Génois, avec le vaisseau sur lequel il comptoit apporter des mu-

nitions dans son royaume. Il met pied à terre; mais il trouve presque toute l'île assujettie à la France, autant par la persuasion que par la force: le monarque désolé se sauve au plus vite, proméne de port en port ses espérances et ses promesses, n'obtient rien nulle part, se retire en Angleterre, où il contracte des dettes et est mis en prison.

Il y resta plusieurs années, implorant inutilement la commisération de l'univers, où il faisoit répandre les sollicitations les plus pathétiques. Elles réussirent en partie. Il lui vint quelques sommes, dont ses créanciers se contentèrent. On lui rendit la liberté. Il y paroissoit peu sensible. Ses malheurs avoient jeté un voile sur son ame. La seule chose qui pût éclaircir le sombre de ses idées, c'étoit de lui parler des Corses. Sa tendresse pour eux doit lui donner quelque part à la reconnoissance de la nation. Son épitaphe trace toute sa vie en deux mots. On la lit à Londres sur un tombeau très simple, en ces termes: « Le sort lui accorda un royaume et lui « refusa du pain. »

Les François tentèrent, comme les Allemands, de 1774
réconcilier les Corses avec les Génois. Les insulaires s'en rapportèrent à la décision du roi très chrétien. Mais quand il fallut signer le traité qui les remettoit sous le joug de leurs anciens maîtres, ils accompagnèrent leur consentement de ces mots: « Contre notre « propre volonté, et comme on va à la mort. » Une pareille soumission ne pouvoit pas durer. Aussi quand les François eurent retiré leurs troupes, la nation se remit en défense contre les Génois. Elle prit pour chef un noble nommé Gaffori. Déja échappé une fois aux chaînes de ses ennemis, il rapporta contre eux la haine qu'il

avoit sucée avec le lait, et la nourrit, par ses discours et ses actions, dans les cœurs de ses compatriotes.

Gaffori étoit intrépide et inébranlable dans ses desseins. Un jour qu'il assiégeoit une forteresse, les Génois qui la défendoient avoient pris dans une sortie un de ses enfants à la mamelle. Ils eurent la lâcheté de menacer le père, s'il continuoit de tirer, d'exposer l'enfant aux boulets sur les murs, et la cruauté d'exécuter leur menace. Gaffori, plus attaché à sa patrie qu'à sa famille, continua son feu. Heureusement l'enfant ne fut point atteint. Le général corse prit le château, et toute la honte resta aux Génois. Ne pouvant vaincre loyalement ce brave capitaine, ils le firent assassiner.

Après la mort de Gaffori, les Corses tombèrent dans l'anarchie. Ils ne savoient quel gouvernement choisir. Enfin ils nommèrent des magistrats : mauvaise administration dans un moment de crise, où ils auroient eu besoin d'un dictateur plutôt que d'un sénat. Clément Paoli, un de ces jurisconsultes, sentit l'inconvénient. Il avoit à Naples un frère nommé Pascal, qui s'y étoit réfugié, après s'être distingué dans sa patrie, par des exploits qui l'avoient fait regarder par les Génois comme dangereux. En conséquence, ceux-ci avoient obtenu des François, quand ils firent l'accord entre les deux peuples, d'exiler Pascal Paoli. Son frère le rappela. Il revint, desiré par la nation, auprès de laquelle Clément avoit préparé les voies, et fut nommé général. Cette dignité, plus onéreuse que brillante, lui fut cependant enviée par plusieurs compétiteurs, dont il triompha, quoiqu'ils eussent l'avantage de se faire soutenir par les armes et les intrigues génoises.

Paoli se conduisit assez bien dans le conseil et à l'ar-

mée pour inquiéter les Génois. Leurs craintes les déterminèrent à envoyer encore une députation solennelle, chargée d'offrir la paix et d'en traiter. Elle fut mal reçue. Les Corses ne voulurent rien entendre, s'ils n'étoient reconnus nation libre et indépendante. Les harangueurs leur présentoient dans des discours pleins d'enthousiasme l'appât et les charmes de la liberté. Afin de les embraser du beau feu de la gloire, Paoli fit demander à tous les curés les noms de ceux qui avoient perdu la vie pour la défense de la patrie, et les fit inscrire dans des diptiques qu'il rendit publics. Le zèle patriotique produisit des exploits au-dessus de l'espérance. Le général enrégimenta les nationaux, disciplina ses troupes, fit battre monnoie, composa un conseil d'où sortirent de sages réglements pour les impôts et les autres parties de l'administration. Paoli parcourut son île l'épée d'une main, la loi de l'autre, par-tout craint et respecté.

Il étoit près de donner de la consistance à tous ses établissements, lorsqu'il apprit que les Génois, toujours acharnés à leur proie, venoient de traiter avec la France, et en obtenoient du secours. A l'arivée des troupes francoises, la vigueur que Paoli n'étoit plus en état de montrer, il la remplaça par les égards de la politique. Il écouta des propositions de paix. Elles n'eurent point de succès, parceque les Corses posoient toujours pour préliminaire la reconnoissance de leur indépendance. Les négociateurs françois se rabattirent à des conditions qu'ils croyoient recevables; savoir, que les Génois se contenteroient d'un hommage et de quelques places en souveraineté. Les Corses tinrent ferme, et ne voulurent pas souffrir de maîtres chez eux. 1784.

Cependant il fallut bien en souffrir, quand il leur fut signifié que Gênes renonçoit à la propriété de l'île, et l'avoit cédée à la France. Les Corses ne subirent pas aussitôt la loi qui leur étoit imposée. Ils se défendirent, eurent même des succès; mais les forces étoient trop disproportionées. Paoli, poursuivi avec acharnement, fut contraint d'abandonner sa chère patrie. Il se sauva sur un vaisseau anglois, stationné pour le recevoir à la dernière extrémité. Son arrivée à Livourne eut plutôt l'air d'un triomphe que d'une fuite. Les bâtiments anglois étoient pavoisés, et le saluèrent de toute leur artillerie. Le peuple se précipita en foule vers le môle pour voir cet illustre défenseur de la Corse.

Ainsi cette île, si souvent, si long-temps disputée, a passé, en 1789, sous la domination françoise, comme faisant partie du royaume. Heureuse, puisqu'elle n'a jamais pu être sa maîtresse; heureuse, si ce sont ses derniers maîtres !

PARME ET PLAISANCE.

Parme et Plaisance, entre le Milanez, le Pavésan, l'état de Gênes et le duché de Modène.

La république romaine, cet édifice colossal, en s'écroulant, a pour ainsi dire jonché l'Italie de matériaux qui ont servi à en construire de semblables, dans des proportions différentes. Il convient de mettre sous les yeux ces petits états, dont l'existence politique présente des vicissitudes qui ne sont pas sans intérêt. L'auteur de la nature n'est pas moins admirable dans le ciron que dans l'éléphant.

Parme et Plaisance, deux états réunis, et qui ne sont

presque jamais séparés, offrent, sur une petite surface, un sol fertile et d'excellents pâturages où s'engraisse un bétail nombreux. Placé au bas de l'Apennin, ce pays est bien arrosé. On y trouve des salines et des minéraux. Parme contient plusieurs monuments curieux, entre autres le théâtre, regardé comme le plus beau d'Italie. Les églises sont vastes et bien décorées. Le peuple a du goût pour les arts. Il passe pour insolent. On remarque qu'il n'a point la fureur de la jalousie, comme les autres Italiens. Le Parmesan et le Corrége ont illustré Parme par leur pinceau. Plaisance tire son nom de l'agrément de sa situation. A ce présent de la nature se joignent des chefs-d'œuvre de l'art, propres à satisfaire l'œil du curieux, tels que le palais ducal, qui recèle une infinité de raretés, et deux statues de bronze, des princes Farnèse, admirées des connoisseurs.

Après avoir fait partie de l'exarchat de Ravenne, ensuite du royaume des Lombards, puis de l'empire de Charlemagne et de ses successeurs, Parme et Plaisance se sont érigées en républiques vers 1180. Elles se sont fait gouverner par des magistrats que l'on nommoit consuls. L'administration de la justice étoit confiée à un podestat, qui s'est quelquefois mêlé du gouvernement, quoiqu'on le prît parmi les étrangers, afin qu'il eût moins d'influence dans l'administration. Cette petite république a souvent été en guerre avec les républiques voisines. Des intérêts mercantiles, des querelles de familles, suffisoient pour leur mettre les armes à la main, et, quoique livrés entre des troupes peu considérables, les combats n'en étoient pas moins meurtriers.

Les factions guelfe et gibeline, c'est-à-dire impériale et papale, ont exercé leur fureur dans Parme et Plaisance. L'empereur Frédéric y fit dominer la sienne. Il en chassa toutes les familles qui n'étoient pas de son parti. Après l'expulsion prononcée, tous ceux qu'il y trouva encore, et qu'il regardoit comme suspects, il leur faisoit couper une main et un pied, et les renvoyoit ainsi mutilés. Au commencement du treizième siécle, un podestat, noble parmesan, nommé Giberto, s'empara de l'autorité. Il la garda six ans, rendit le peuple heureux pendant deux, et abusa de son pouvoir pendant quatre. On recourut à un podestat étranger. Frandelata, tiré de Pistoie, étoit en place pendant la manie des flagellants. Il se fit très considérer, et eut beaucoup de puissance, parcequ'il se donnoit la discipline le long des rues d'une manière très sévère; le peuple l'admiroit, l'imitoit, et s'empressoit d'obéir aux ordres d'un si saint homme.

En 1263, la rivalité de deux podestats, dont l'élections s'etoit croisée, causa une guerre civile dans Parme. On se battit avec acharnement. Dans le tumulte, le feu prit aux maisons, et les flammes endommagèrent une partie de la ville. Revenu à résipiscence, après trois jours de cruelles hostilités, le peuple fit justice de ceux qui avoient excité sa fureur, chassa les concurrents, s'empara du gouvernement, et établit un nouvel ordre de magistrats, tirés des principaux plébéiens.

Ce gouvernement fut prospère. La république se trouva en état de faire glorieusement la paix et la guerre. La bonne intelligence régna entre les citoyens. Le commerce fleurit. Parme et Plaisance jouèrent un rôle important dans la ligue de Lombardie, formée

vers 1282, pour diminuer le pouvoir des empereurs en Italie. Comme les papes avoient le plus grand intérêt à diminuer la puissance impériale, ils flattèrent les Parmesans et les Plaisantins, dont ils tiroient des secours. Ceux-ci, de leur côté, s'attachèrent aux souverains pontifes, et y prirent tant de confiance, qu'ils en vinrent à recevoir le podestat de leur main, sans cependant renoncer au gouvernement populaire. Il y avoit pour les troupes un capitaine; mais il arriva quelquefois que le podestat se chargea du commandement.

Au commencement du quatorzième siécle, un nommé Peregrino, apparemment du peuple, réunit les deux titres, au grand mécontentement des nobles. Le capitaine-podestat, se méfiant de leurs mauvaises dispositions, fit abattre les tours et les fortifications dont les nobles entouroient leurs maisons. Ils ne souffrirent point patiemment cette exécution. Ils opposèrent de la résistance dans Parme; les plébéiens triomphèrent et chassèrent de la ville les nobles, l'évêque à la tête. Cette expulsion donna lieu à des hostilités au-dehors, et à des conspirations au-dedans. La paix se rétablit par l'admission des nobles les moins dangereux, et par leur réintégration dans leurs maisons et leurs biens. La commune resta maîtresse.

Les Parmésans et les Plaisantins, si unis, se brouillèrent vers le milieu du quatorzième siécle. Parme, redoutant les efforts des Florentins, réunit tout le pouvoir sur la tête de Gilbert Corrége, très ami des nobles, s'il ne l'étoit pas lui-même. Ainsi la crainte fit un maître. Au lieu de combattre contre la ville de Plaisance, Corrége fut assez adroit pour gagner la noblesse. Il s'y fit

nommer *protecteur*. Son autorité éprouva des contradictions. Dans une de ces circonstances Corrége abdiqua le protectorat, et prit le titre populaire de *prévôt des marchands*. Mais, aussitôt qu'il put cesser d'être modeste, il se décora de nouveau du nom fastueux de *protecteur*. Lui et ses successeurs, sous différentes dénominations de *podestats*, de *capitaines-consuls*, et autres semblables, jouirent pendant cent ans environ de l'autorité absolue dans Parme et Plaisance. Ces deux villes perdirent même le nom de république.

Enfin, en 1510, le pape Jules II prétendit prouver à Maximilien, grand-père de Charles-Quint, que Plaisance avoit été donnée au saint-siége par Charlemagne; de plus, que c'étoit un démembrement des états de la comtesse Mathilde, concédés par elle au siége apostolique. L'empereur, qui ne demandoit pas mieux que d'être persuadé, reconnut volontiers Jules propriétaire de Plaisance. Ce pape, peu scrupuleux, s'adjugea aussi Parme par convenance. Paul III, se trouvant en main ces deux belles propriétés, les fit passer dans celles de Louis Farnèse, son fils naturel ou légitime; car quelques écrivains disent qu'il l'avoit eu d'un mariage secret contracté dans sa jeunesse.

Octavio. 1545. Alexandre. 1586. Ranuce I. 1592

Ce prince, vicieux et débauché, fut assassiné, et laissa à Octavio, son fils, ses petits états, diminués de Plaisance, dont l'empereur s'empara: il ne la lui rendit pas, malgré ses instances, et quoiqu'il fût son gendre. Octavio n'est connu que pour avoir été le père d'Alexandre Farnèse, célèbre par ses exploits en France. En reconnoissance de ses services dans les Pays-Bas, Philippe II lui restitua Plaisance. Sous Ranuce I, son fils, Parme et Plaisance furent tranquilles; mais, sous

Odoard ou Édouard, ces deux villes éprouvèrent le sort des petits états, forcés d'entrer dans la querelle des grands.

Odoard. 1622. Ranuce II. 1646. François. 1694. Antoine. 1727.

Odoard crut devoir prendre le parti des François. Les Espagnols ravagèrent son territoire. Délivré d'eux par un traité, ce prince eut guerre avec le pape. Il ne s'agissoit pas de la possession d'un royaume, mais de la propriété de quelques villages, ou même de quelques arpents de terre. Cependant on déploya dans la négociation à ce sujet toutes les ruses d'une profonde politique. Ranuce II, fils d'Odoard, joua sur un petit théâtre un rôle distingué. Ce fut un grand prince, puisqu'il enrichit ses sujets et sut les rendre heureux. François, son fils, se trouvant sans enfants mâles, maria Élisabeth, sa fille, à son frère Antoine. Celui-ci, devenu par la mort de son frère possesseur de Parme et de Plaisance, fut le triste témoin de dispositions funèbres qui précédèrent sa mort, et qui, par un arrangement des puissances, adjugeoient ses états après son décès à la branche espagnole de Bourbon. Don Carlos en prit possession en 1731, les céda à son frère don Philippe en 1749, auquel a succédé don Ferdinand, son fils, en 1765.

FERRARE, MODÈNE, REGGIO.

Ferrarois, entre le Mantouan, le Bolonois, la Romagne et le golfe de Venise.

Il y a beaucoup et très peu de chose à dire de Ferrare, Modène et Reggio, selon la manière dont on envisage l'histoire de ces villes. Si on la considère en annaliste curieux de faits rares et intéressants, rien de

Modénois, entre le Mantouan, la Toscane, le Bolonois et le Parmésan.

Reggio, près de Modène.

si stérile; si on veut l'approfondir en généalogiste, on trouvera à se satisfaire dans la succession non interrompue de la maison d'Est, qui a possédé ces états depuis Azon, tige de la famille, dont on place la mort en 970. La plupart de ces princes ont vécu en bons particuliers, faisant leur bonheur de celui des personnes qui les environnoient. Quelques cadets peu favorisés de la fortune ont acquis de la réputation à la guerre, et obtenu des états brillants chez les étrangers. On peut dire, à l'avantage des princes d'Est, que, lorsque les papes ont entrepris de revendiquer les états de ces princes comme fiefs et possessions de l'église, les Ferrarois, les Modénois, les habitants de Reggio, de Calvi, de la Mirandole, et de tout cet arrondissement, se sont toujours élevés contre les prétentions des souverains pontifes, et ont préféré de rester sous la domination de leurs anciens seigneurs.

Azon VI. 1196. Aldobrandin I. 1212. Azon VII. 1215. Obison II. 1264. Azon VIII. 1293. Foulques. 1308.

La famille d'Est, venue d'Allemagne, disent les uns, d'une maison déja illustre en Italie, disent les autres, dans le dixième siécle, mais protégée par l'empereur Othon I, n'offre une descendance exacte et suivie que depuis Azon VI ou Azotin, qualifié marquis d'Est en 1196. Sa bonne intelligence avec les empereurs et les papes lui valut, de la part de ces deux puissances, une augmentation d'états dans la marche d'Ancône. Il en laissa la jouissance pacifique à Aldobrandin I, son fils, qui n'eut qu'une fille. Ses états passèrent à Azon VIII. Novello ou le Jeune, son frère, qui essuya des révoltes, fut chassé de Ferrare, et y rentra. Faute d'enfants, Obison II, son neveu, lui succéda. Deux de ses frères, nommés François et Aldobrandin, voulurent partager ses états; mais ils renoncèrent à leurs prétentions par

un accord qui vraisemblablement n'apaisa pas le ressentiment d'Azon, puisque, n'ayant pas d'enfants légitimes, il donna ses états à Foulques, fils d'un de ses bâtards, qu'il mit en possession de son vivant.

Renaud et Obison III. 1317. Aldobrandin II. 1352. Nicolas II. 1361. Albert. 1388. Nicolas III. 1393. Lionel. 1441.

Les neveux Renaud et Obison, fils d'Aldobrandin, ne souffrirent pas patiemment cette préférence. Ils armèrent. Les papes et les Vénitiens secondèrent alternativement les prétendants. Enfin ils l'emportèrent sur le bâtard. Obison survécut à son frère, et laissa une nombreuse postérité de sa maîtresse, qui étoit devenue sa femme légitime. Aldobrandin II, son fils aîné, lui succéda; mais, quoiqu'il laissât lui-même un héritier nommé Obison, Nicolas, oncle du jeune prince et fils d'Obison III, s'empara des états de son frère, au préjudice de son neveu, et fut imité par son frère Albert. Les seigneurs, sous lui, firent quelques tentatives en faveur d'Obison; mais elles réussirent si peu, qu'il se trouva en état de laisser ses souverainetés à Nicolas III, enfant de neuf ans, dont la minorité, protégée par les Vénitiens, ne fut pas troublée. Ce prince eut grande part aux guerres qui agitèrent l'Italie de son temps. Il étoit fort estimé des princes voisins. Ses grandes qualités ne le mirent pas à l'abri de la mauvaise conduite et de l'infidélité de sa femme. En 1426 il fit trancher la tête à sa seconde femme, Parasina de Malatesta, et à Hugues, son fils naturel, convaincus d'un commerce criminel. Comme deux fils légitimes qu'il avoit étoient encore enfants quand il mourut, il laissa ses états à Lionel, un de ses fils naturels, qui étoient au nombre de quatre.

Borso. 1450. Hercule I. 1471.

A Lionel succéda encore un autre fils naturel de Nicolas, nommé Borso, qui procura aux marquisats de

Alphonse. 1505.

Ferrare, de Modène et de Reggio, le titre de duché, que le pape Sixte IV lui accorda. Après lui la ligne légitime reprit sa place en la personne d'Hercule, fils de Nicolas, auquel succéda son fils Alphonse. Celui-ci eut à disputer l'intégrité de ses états contre trois papes, Jules II, Léon X et Clément VII, qui vouloient lui enlever, l'un Ferrare, l'autre Modène. Il eut beaucoup de peine à les sauver de leurs griffes, si on peut s'exprimer ainsi, d'après une médaille qu'il fit frapper à la mort de Léon X. On y voyoit un homme qui tiroit un agneau des griffes d'un lion, avec ces mots au-dessous : *De manu leonis.* Il avoit épousé la célèbre Lucrèce Borgia, fille d'Alexandre VI, et étoit son quatrième mari.

Hercule II. 1554. Alphonse II. 1559.

Il en eut trois fils, dont Hercule, l'aîné, lui succéda. Il défendit long-temps la pleine souveraineté de ses états, sans dépendance, contre les prétentions des papes ; mais enfin il se soumit à ne posséder qu'en vertu de l'investiture donnée aux princes de sa maison par Alexandre VI, et que Paul III renouvela pour lui en 1539. Son fils, Alphonse II, fit enfermer le Tasse dans l'hôpital des fous, pour avoir apparemment trop laissé apercevoir qu'il plaisoit à Léonore, sœur du prince : l'exemple d'Ovide, que le Tasse, en qualité de poëte, devoit connoître, ne l'avoit pas corrigé.

César I. 1597. Alphonse III. François I. 1629.

César, petit-fils d'Alphonse I, auquel le défunt avoit légué ses états, ne s'en mit pas en possession sans obstacle de la part de Clément VIII, qui prétendit qu'ils étoient dévolus au saint-siége, parceque la ligne directe étoit finie. Les efforts du pape obligèrent César de céder Ferrare, que le pontife réunit au domaine de l'église. Le duc dépouillé se retira à Modène, où il fixa son

séjour. Alphonse III, son fils, étoit peu capable de revendiquer le Ferrarois échappé à son père, puisque lui-même abdiqua le Modénois en se faisant capucin. Il fut très fervent religieux, et mourut dans le cours d'une mission. On remarque que son fils, François I, dans les guerres longues et fréquentes où l'entraînèrent des liaisons tantôt avec les François, tantôt avec les Espagnols, ménagea toujours les lieux saints et les choses sacrées, et punit sévèrement ceux qui leur manquoient de respect.

Alphonse IV. 1658. François II. 1662. Renaud. 1692. François Marie. 1694. Hercule Renaud. 1761.

Les deux princes suivants, Alphonse IV et François II, fils et petit-fils de François I, moururent tous deux jeunes, de la goutte. Le dernier ne laissa pas d'enfants. Ses états passèrent à Renaud, son oncle, fils de François I. Ce prince, ainsi que François Marie, son fils, a presque toujours été le jouet des puissances voisines. L'un et l'autre chassés de leurs états se retiroient chez les autres, et rentroient dans leur capitale tantôt par des traités, tantôt sans conditions, comme on revient d'un voyage, aussitôt que la paix le permettoit. Leurs peuples n'ont jamais paru fort affectionnés à ces princes, d'ailleurs assez indifférents pour eux.

A François Marie a succédé Hercule Renaud. Ce prince n'a eu qu'une fille, qu'il a mariée à un prince de la maison d'Autriche, à laquelle les états de la maison d'Est sont reversibles.

BOLOGNE.

Bologne, dans l'état ecclésiastique.

Bologne est surnommée *la Grasse*. Cette épithète indique la fertilité de son territoire. Les Toscans, qui l'avoient bâtie, en furent chassés par les Gaulois. Ceux-ci éprouvèrent le même sort de la part des Romains, qui y placèrent une colonie. Elle a fait partie de l'exarchat de Ravenne. Charlemagne y établit des comtes et des marquis. Elle devint vers 962 une ville libre, gouvernée par un sénat partagé en trois conseils, dont l'un fut nommé *spécial*, l'autre *général*, et le dernier *conseil de créance*. Les sénateurs étant choisis parmi les citoyens les plus respectables et les plus habiles, cette forme de gouvernement étoit aristocratique.

Le chef, ou président de ces conseils, se nommoit *préteur*. L'évêque Gérard, en 1192, se fit assez estimer pour qu'on réunît sur sa tête deux autorités. Cette mesure ne fut pas plutôt prise que les nobles s'en repentirent, parcequ'ils virent que le prélat inclinoit à donner du pouvoir au peuple. Ils le bannirent, et choisirent un préteur étranger. Celui-ci ne leur convint pas mieux que l'évêque. Ils s'en débarrassèrent de même, mais avec plus de violence; car, sur la conviction qu'il s'étoit laissé corrompre, apparemment par des repas et la bonne chère, les Bolonois, avant de le chasser, lui firent arracher toutes les dents.

Long-temps il n'y eut ni justice ni ordre dans Bologne. On ne connoissoit d'autre manière de se mettre à l'abri des vexations que de faire de ses maisons des

forteresses, par le moyen des tours dont on les environnoit. La femme d'un Bolonois, nommée Garisenda, trouva un expédient meilleur que ces fortifications. Son mari avoit été chassé de Bologne par une faction ennemie. Pendant son exil, il envoyoit à sa femme de l'argent pour fortifier sa maison. Le temps de son bannissement expiré, il croyoit rentrer chez lui comme dans une citadelle. En arrivant, il cherche en vain les fortifications qu'il avoit commandées. N'en voyant pas, il fait à sa femme des reproches de négligence. Garisenda le prend par la main, et le conduit dans une vaste cour, où il trouve une multitude de citoyens qu'elle avoit gagnés par ses largesses. « Voilà, lui dit-« elle, les meilleurs moyens de défense; servez-vous-« en. » Il les employa si bien qu'il chassa ses ennemis à leur tour.

De la puissance d'un préteur, Bologne passa sous celle d'un podestat. La police devoit être difficile dans une ville où l'on comptoit dix mille étudiants en droit. Ce concours étoit attiré par la réputation des professeurs. Bologne, trouvant de l'avantage dans cette multitude de consommateurs, payoit bien les maîtres, et s'attachoit les meilleurs, dont la renommée peuploit les écoles. On ne voit pas que cette foule de jeunesse ait nui à la tranquillité de la ville, parcequ'elle étoit prudemment contenue. Bologne a été de temps en temps exposée à des révolutions de gouvernement; mais elles s'opéroient sans commotion. En 1228, au préteur on joignit vingt-quatre assesseurs, qu'on nomma *anciens*, et l'on institua deux conseils : le premier, composé de ces anciens, des consuls, des marchands, des maîtres des corps d'orfévrerie et d'armurerie, sans

doute les métiers les plus importants de la ville, les gonfaloniers du peuple et de leurs conseillers; le second, nommé *le grand*, parcequ'il admettoit presque tout le peuple. Alors les Bolonois prirent ce titre républicain : *La communauté et le peuple de Bologne.*

Comme Parme s'étoit laissé dominer par un flagellant, Bologne se laissa enthousiasmer par un prédicateur nommé Jean de Vicence. Qu'il ait pris de l'ascendant sur le peuple, la chose n'est pas étonnante; mais on doit être surpris du pouvoir qu'il s'arrogea sur le podestat et les magistrats, de manière qu'il devint maître absolu du gouvernement: mais ce fut pour le bonheur des Bolonois. Il donna la liberté à tous les débiteurs détenus en prison, et les affranchit de leurs dettes. Il revisoit les lois, et y faisoit des changements à sa volonté. Il prêcha un jour avec tant de véhémence contre l'usure, que le peuple, emporté par son zèle, alla piller la maison d'un usurier dans le voisinage. Il auroit mieux valu, mais sans doute il auroit été plus difficile, que le fruit de ce discours eût été la conversion de l'usurier et une ample restitution.

En 1225 on créa un capitaine du peuple; il paroît que c'étoit pour l'opposer au podestat, trop dévoué à la noblesse. Ainsi le gouvernement devint mi-partie aristocratique et démocratique. Sans doute le caractère doux des Bolonois le rendoit propre à ce mélange. Ils vivoient dans un état de paix qu'envioient leurs voisins. Leur équité inspiroit une telle confiance, que souvent ils ont été choisis pour arbitres des peuples qui les environnoient. Un citoyen voulut leur forger des fers. Bentivoglio se fit de sa maison une citadelle, et commença à gouverner despotiquement. Sa souveraineté

ne dura que deux jours : il fut assassiné, et l'on démolit sa forteresse.

Cependant toute domination n'étoit pas désagréable aux Bolonois ; mais ils la vouloient douce et acceptée sans violence. Telle est celle des papes, à laquelle ils se sont soumis dès 1578. Quelquefois ils l'ont rejetée ; mais ils y sont toujours revenus. Ils vivent encore sous ces lois, que les souverains pontifes ont soin de rendre agréables. Ils ont conservé aux Bolonois leur sénat et leurs priviléges, et ont grand soin d'y envoyer pour gouverneurs les prélats les plus capables de conserver au saint-siége l'attachement et l'estime de ce peuple. Aussi, sans être entièrement libre, il jouit des principaux apanages de la liberté, la paix et la sûreté.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

Ba
Mar
Alge
Tun
Trip
Mal
Eur
Esp
Por
Nav
Fra
Ital
Ror
Sav
Gén
Con
Par
Fer
Bol

TABLE
DES
TITRES DU TOME SIXIÈME.

Barbarie, ... Page 5
Maroc, ... 9
Alger, ... 30
Tunis, ... 42
Tripoli, ... 46
Malte, ... 48
Europe, ... 68
Espagne, ... 69
Portugal, ... 144
Navarre, ... 184
France, ... 192
Italie, ... 331
Rome religieuse, ... 335
Savoie, ... 386
Gênes, ... 406
Corse, ... 476
Parme et Plaisance, ... 492
Ferrare, Modène, Reggio, ... 497
Bologne, ... 502

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.